



HAL
open science

Civilités et incivilités dans les parcs et jardins publics au Nord-Est de la Tunisie. Interactions entre gestionnaires et pratiques sociales

Besma Loukil

► To cite this version:

Besma Loukil. Civilités et incivilités dans les parcs et jardins publics au Nord-Est de la Tunisie. Interactions entre gestionnaires et pratiques sociales. Géographie. AgroParisTech; Université de Tunis. Faculté des sciences de Tunis, 2013. Français. NNT : 2013AGPT0067 . tel-04137305

HAL Id: tel-04137305

<https://pastel.hal.science/tel-04137305>

Submitted on 22 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Doctorat ParisTech

THÈSE

pour obtenir le grade de docteur délivré par

L'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech)

Spécialité : Sciences et architecture du paysage
présentée et soutenue publiquement par

Besma LOUKIL

le 9 octobre 2013

Civilités et incivilités dans les parcs et jardins publics au Nord-est de la Tunisie Interactions entre gestionnaires et pratiques sociales

Jury

M. Hichem REJEB , Professeur, UR HPE, ISA Chott Mariem	Président
M. Pierre DONADIEU , Professeur Émérite LAREP, ENSP Versailles	Directeur de thèse
M. Taoufik BETTAIEB , Maître de conférences, Laboratoire des sciences horticoles, INA	Co-directeur de thèse
M. Jean Paul LABORIE , Professeur Émérite, LISST, Université Toulouse2 Le Mirail	Rapporteur
M. Taoufik BELHARETH , Professeur, Unité de recherche, VAD, ENAU	Rapporteur
M. Mohsen BOUBAKER , Professeur, Laboratoire SPADD, ISA	Examineur

AgroParisTech
LAREP ENSP Versailles-Marseille
10, rue du Maréchal-Joffre78000 Versailles

Cette thèse est dédiée à mon père
Mokhtar LOUKIL (1940-2012)
qui nous a quitté pour un monde meilleur

A maman ; une femme d'une volonté de fer

Mes frères et mes sœurs

Pour Mon mari

Et Notre IDRIS

REMERCIEMENTS

Je remercie énormément les personnes mentionnées dans les pages qui suivent, ainsi que celles que je n'ai pas citées et qui ont contribué à la réalisation de ce travail de recherche.

En rédigeant cette thèse, j'ai été persuadé par le fait qu'aucun chercheur ne peut vraiment prétendre être le maître de son « œuvre ». Une recherche est le fruit de la réflexion et du travail d'énormément de personnes. Je remercie tous les savants et spécialistes qui ont étudié les espaces publics paysagés et les comportements, et dont les livres m'ont aidé à accomplir ce travail. Une pensée à la générosité de MM. Gaëlle Gillot qui m'a envoyé sa thèse, en la déposant à la Bibliothèque de l'IRMC et MM. Francine Barthe-Deloizy qui m'a envoyé ses articles.

Je l'ai enrichi à partir d'une série de conférences, séminaires et journées d'études auxquels j'ai assisté chaque année depuis décembre 2007. J'ai beaucoup appris des remarques et la foule de questions posée par tous les professionnels, experts et doctorants lors des discussions. Je remercie aussi les Professeurs que j'ai rencontrés lors des écoles et forums doctoraux et les ateliers de rédaction. Une pensée spéciale aux organisateurs à l'IRMC, CEDEJ, CERES, l'AGT, la Société Internationale de la Science Horticole, la Commission de paysage et agriculture urbaine, Université de Bologne, FLSH de Sousse, FLSH de Sfax, ENS Tunis, FLSH Béni Mellal, ISTEUB, Laboratoire LAREP, Laboratoire Ladys, UR VAD et UR HPE.

Etant une étudiante du cycle ingénieur en architecture du paysage, la motivation de faire de la recherche était déjà là. Derrière celle-ci s'installait une volonté d'approfondir mes connaissances sur les sciences du paysage, pour pouvoir donner davantage à un domaine que j'apprécie énormément. Une pensée à M. Houimli E., M. Chotti J., M. Messelmani, F., M. Meddeb, S., M. Haouala F., M. Boujelbène A., M. Krichène, M. Cheib i et à tous les enseignants qui ont participé à ma formation à L'ISA de Chott Mariem et à L'INAT. Mes remerciements vont aussi au corps administratif et ouvriers de L'ISA et spécialement M. Mehouchi T. et M. Boujelbène A.

Mon expérience en master paysage, territoire et patrimoine m'a donné un avant-goût de la recherche. Je tiens à remercier tous mes enseignants de master et spécialement M. Mrabet A., M. Donadiou P., M. Vidal R., M. Bouraoui M., M. Ben Slimane M., M. Rejeb H., M. Hammami M., MM. Zhioua I., M. Laborie J-P., M. Toussain A. Je veux aussi remercier mes encadreurs de projet de fin d'études et de Master ; M. Jilani Chotti et M. Moez Bouraoui, grâce à eux j'ai beaucoup appris.

Après avoir travaillé sur les parcs urbains en stage d'ingénieur paysagiste, en projet de fin d'études et en master, je me suis intéressé aux paysages urbains et à l'esthétique urbaine. Sauf que mon souci de trouver des réponses et des explications au vécu des parcs et des jardins publics en Tunisie était plus fort et m'a incitée/amenée à continuer de travailler sur ces espaces publics urbains. J'ai passé assez de temps à préparer un projet de recherche avant de passer à « cette vie » : une thèse est, en effet, une petite vie. Entre le moment du début et celui de la fin, des années ont passé. Au début la joie de s'y installer s'accompagne d'une peur « comment va-elle se dérouler », « combien de temps cela va-t-il durer ? », etc.

Dans une thèse, comme dans une vie on doit faire beaucoup de sacrifices pour parvenir à ses objectifs en un temps prédéfini. Ma gratitude est énorme pour Pierre Donadiou, mon directeur de thèse et son précurseur. Je salue en lui son grand professionnalisme, sa disponibilité et la rapidité de ses réponses et corrections aux différentes versions de mes textes. Sans sa grande exigence, la thèse n'aurait pu être achevée en quatre années (2008 - 2012). Je dois également beaucoup à mon directeur de thèse M. Taoufik Bettaieb, je respecte en lui ses grandes qualités humaines et je reste redevable à tous ses efforts afin que cette thèse aboutisse. Il m'a apporté un soutien total aux moments les plus délicats. Je les remercie d'avoir accepté de diriger cette thèse.

J'exprime mes profonds remerciements à M. Taoufik Belhareth et M. Jean Paul Laborie d'avoir bien voulu être les rapporteurs de ma thèse. Leurs remarques ont été valorisantes et constructives. Merci à M. Moshen Boubaker qui a accepté d'être examinateur de ce travail et à M. Hichem Rejeb, directeur de l'unité de recherche Horticulture, paysage et environnement qui m'a fait l'honneur de présider le jury de mon travail de recherche.

Mes remerciements vont aussi à M. Roland Vidal qui m'a accueillie lors de mes stages au LAREP de l'ENSP de Versailles, pour son soutien moral et scientifique. Nos discussions étaient toujours fructueuses et constituaient un plus pour la recherche. Une pensée très sincère à M. André Fleury.

Mon remerciement est adressé aussi aux formateurs en analyse de données spécialement à M. Boujaâma A. statisticien et chef du service à l'institut national des statistiques qui m'a aidé à la réalisation des traitements statistiques des données. Je suis aussi profondément reconnaissante à M. Mohamed Ali Ben Zina démographe et enseignant-chercheur à la FLSH de Tunis, qui a relu et vérifié mes analyses statistiques.

Au personnel de la bibliothèque, au directeur de l'IRMC M. Pierre-Noel Denieuil et à l'équipe de recherche de l'IRMC dont je fais partie depuis novembre 2011. Dans le cadre de cette recherche j'étais lauréate de la Bourse de Recherche du MERC Program. Une pensée à M. Hfaiedh A. et à toute la commission du programme de recherche. Je les remercie aussi pour leurs encouragements et leur grand intérêt pour mon travail.

Mes vifs remerciements vont aussi à M. Taoufik Belhareth et à tous les membres de l'UR. VAD, spécialement à Hend et Afef. J'appartiens à cette unité de recherche depuis 2008.

Je dois beaucoup aux cadres, ingénieurs et techniciens au ministère de l'environnement, à l'ANPE et aux municipalités. Spécialement Methammem Zouhour, Anis Mabrouk, Hammadi Haj Ali, Maher Ben Salem, Mohamed Ben Jeddou, Chokri Klouz, Boudhalaa L. Je remercie aussi les ouvriers rencontrés dans les parcs et les jardins publics. Aux membres de l'association des amis du Belvédère Emna Charfi, Zine Abidine Ben Aissa, Touati Abdelkebir, Boubaker Houman, Sourour Ayedi.

A tous ceux qui ont relu en partie ma thèse : Vidal R., Boutaba N., Essid D., Weslati L., Ben Zina M-A., Tlili A. Atef et Sabah qui m'ont aidée à la réalisation de certaines cartes et à Sabah pour son accueil à Paris. A tous mes collègues enseignants-chercheurs à l'Institut Supérieur des Technologies de l'environnement de l'urbanisme et du Bâtiment et spécialement à Sami-Yassine Turki pour son aide à la réalisation d'un SIG, son encouragement et ses conseils m'ont été d'un grand secours. A Zaier S., Ben Othman H., Kassouk Z., Ben Ayed R. etc. A tous Mes collègues à l'institut des arts et métiers du Kairouan.

A mes parents qui m'ont appris le sens de la persévérance en donnant comme modèle leurs combats pour la vie. Je suis profondément reconnaissante à leurs encouragements et sacrifices pour finaliser mes études. A la mère qui priait toujours pour moi pour finaliser « *mon livre* » en parlant de la thèse. A mon père qui sur le lit de la mort m'a dit « *tu l'as déjà eu le doctorat* », lorsque je le suppliais de guérir pour nous accompagner à la soutenance. A mes deux frères qui ont toujours répondu présents à mes besoins aux moments les plus difficiles. A ma sœur qui n'a jamais cessé d'être à mes côtés, elle était toujours une deuxième mère pour moi. Je leur suis redevable de tous mes diplômes. A mon beau-frère qui m'a toujours encouragée parce qu'il a cru et croit encore en moi.

J'exprime un grand respect à l'égard de mon époux, sans sa patience et ses grandes qualités humaines cette thèse n'aurait pu aboutir. Il portait beaucoup d'intérêt à ma recherche. Je n'hésitais jamais à demander son avis lors des différents moments de la rédaction. Son aide précieuse et ses suggestions utiles ont apporté une contribution positive à ce travail. Je n'oublierais jamais son appui et le grand amour qu'il m'apporte. Une pensée à ma belle-famille et surtout mes beaux-parents qui priaient pour nous assez souvent.

Au personnel et chercheurs de la bibliothèque nationale de Tunis, cadre où j'ai passé énormément de temps. Aux collègues enseignants Guizani. B, Pr. Ben Guiza T., Ben Ghedhem M., wesslati L., Chkir L., Khdhiri K. A mes amis doctorants à ISA et ailleurs Jaballah A., Ben Abdeljelil W., Essid Dorsaf., Arfaoui M., Loukil Rim, Dridi M., kort W., Bchaina Z., Riahi M., Mandhouj M., la thèse est une vie et toute vie à toujours une fin.

Dans l'élaboration d'une thèse on rencontre beaucoup de personnes. Des gens que sans le parcours de la thèse on ne pourrait jamais les rencontrer. Et parfois on noue des liens d'amitiés ; à ce titre, une pensée à Eleonora Sparano, Pr. Gert Gröning, Mouchira Jéziri, Alejandra Andréade, Pierre-Araud Barthel et Alia Gana, Aymen Ghédira, Wided Moumen. Ma dette est immense envers mon cousin Mohamed Jemni qui m'a encouragé dès les premiers moments de cette thèse et m'a soutenu pendant les moments les plus difficiles. A tous mes amis et spécialement Ben Afia Ahlem et à Ennabi Chedly. A tous mes proches, à mes neveux et à mes cousines.

Besma LOUKIL-TLILI

RESUMÉ

Titre de la thèse : Civilités et incivilités dans les parcs et les jardins publics du Nord-Est de la Tunisie : interactions entre gestionnaires et pratiques sociales

Cette thèse étudie les parcs et les jardins publics du Nord Est de la Tunisie (Grand Tunis, Bizerte, Nabeul et Zaghouan) en fonction de leur politique de création et mode de gestion qui varie entre hyper et hypo régulation des pratiques sociales. Elle a pour objectif l'interprétation des relations entre les espaces publics de type parcs et jardins, leurs pratiques de gestion et les comportements des usagers. Il s'agit de mieux comprendre les variations de fonctionnement des parcs publics afin d'orienter les politiques publiques dans ce domaine.

La thèse porte donc sur trois échelles géographiques différentes celle nationale en relation avec la politique de création et de gestion de ces espaces. Celle du Nord-Est de la Tunisie qui vise à déterminer la mise en place de ces politiques publiques dans cette région. Enfin, une échelle régionale, celle de la région de Tunis, afin d'analyser le fonctionnement et puis les multiples usages et leurs perceptions par les différents acteurs.

Cette étude se fonde dans sa première partie sur les notions d'incivilités et de civilités, de sentiment d'inconfort et d'insécurité, et de gestion de l'espace public vert, ainsi que sur leurs interactions. Dans sa deuxième partie, la thèse présente et analyse les politiques publiques de création et de gestion des parcs et des jardins publics en milieu urbain avec l'étude de cas des villes du Nord-Est de la Tunisie. Cette partie a aussi pour objectif d'évaluer les caractéristiques de ces espaces et leur répartition géographique, et d'expliquer leur localisation dans l'espace urbain.

La recherche essaie de déterminer dans la troisième et dernière partie les différents comportements perçus comme civils et incivils, c'est-à-dire portant atteinte principalement aux biens et aux propriétés. Ensuite la thèse détermine les facteurs explicatifs du sentiment d'inconfort ressenti dans ces espaces. Enfin, nous développons l'étude détaillée de trois cas dans la région de Tunis afin d'analyser leur fonctionnement, l'évaluation de ces espaces par leurs usagers habitués et les aménités auxquelles ces usagers sont les plus sensibles.

Les résultats obtenus, à partir d'observations et d'entretiens, mettent en évidence le rôle de la situation géographique, du profil social du quartier et de la faiblesse des moyens d'entretien et de contrôle, en tant que facteurs permettant de comprendre les comportements incivils. Malgré leur caractère infra pénal, les incivilités sont l'une des causes de l'augmentation du sentiment d'inconfort dans l'espace public, directement par l'augmentation du sentiment d'insécurité et indirectement par l'atteinte à la qualité perçue de l'espace public. Il semble que l'espace public vert et les usages qui en sont attendus ne pourront pas être maintenus sans un renouvellement des pratiques d'entretien, leurs adaptations aux quartiers urbains concernés et la prise en considération du maintien des aménités pour les usagers. La qualité technique de la conception et de la gestion de ces espaces n'est pas le seul problème, il faut surtout apprendre à répondre aux diverses attentes sociales citoyennes.

Cette thèse nous a amenée à mieux comprendre les espaces de nature aménagée en ville dans un pays en voie de développement comme la Tunisie. Par opposition à la majorité des pays du Sud, la préservation et la création des espaces publics de parcs et de jardins dans les régions urbaines sont devenues une préoccupation marquée des pouvoirs publics en Tunisie. Cependant cette politique semble maintenir une inégalité de répartitions des moyens financiers entre les différents services municipaux des différents quartiers de la région urbaine étudiée. Les finalités écologiques, urbanistiques et sociales de ces parcs ont parfois rencontré les buts lucratifs des personnels de l'ancien régime à l'origine de cette politique verte.

Mots clés: Civilités, incivilités, parcs et jardins publics, gestion, qualité de vie en ville.

ABSTRACT

Title: Orders and disorders in public parks and gardens in north Est of Tunisia Interactions between management and social practices

This thesis studies parks and public gardens of the northeast of Tunisia (Big Tunis, Bizerte, Nabeul and Zaghouan) according to their politics of creation and mode of management which varies between hyper and hypo regulation of the social practices. It has for objective the interpretation of the relations between the public parks and gardens, their practices of management and the behavior of the users. It is a question of understanding better the variations of functioning of urban parks to direct the public politics in this domain.

The thesis concerns three different geographical scales: the first is national related to the politics of creation and management of these spaces. The second is the Northeast of Tunisia which aims at determining the implementation of these public politics in this region. Finally, a regional scale, of the region of Tunis, analyzes the functioning and then the multiple practices and their perceptions by the various actors.

This study is based in its first part on the notions of order and disorder, feeling of embarrassment and insecurity, and management of the green public place, as well as on their interactions. In its second part, the thesis explains and analyzes the public policies of creation and management of parks and public gardens in urban zones with the case study of the cities of the Northeast of Tunisia. This part has also for objective to estimate the characteristics of these spaces and their geographical distribution, and to explain their localization in the urban space.

The research tries to determine in the third and last part the various behavior perceived as order and disorder. Then the thesis determines the explanatory factors of the feeling of discomfort felt in these spaces. Finally, we develop the detailed study of three cases in the region of Tunis to analyze their functioning and the evaluation of these spaces by their accustomed users.

The obtained results, from observations and from conversations, highlight the role of the geographical situation, the social profile of the district and the weakness of means of maintenance and control, as factors allowing understanding these behaviors. In spite of their infra penal character, the incivilities are one of the causes of the increase of the feeling of discomfort in the public place, directly by the increase of the feeling of insecurity and indirectly by the decrease of public space quality. It seems that the green public place and the practices which are expected there cannot be maintained without a renewal of the practices of maintenance, their adaptations to the concerned urban districts and the taking into consideration of the preservation of the friendliness. The technical quality of the design and management of these areas is not the only problem; we must above all learn to respond to the various urban social expectations.

This thesis has led us to better understand the landscaped urban spaces in a developing country like Tunisia. In contrast to the majority of countries of the South, the preservation and creation of public spaces, parks and gardens in urban areas have become a significant concern of public authorities in Tunisia. However this policy seems to maintain a disparity of financial distributions between the various municipal services, the various districts of the studied urban region.

Keywords: order, disorder, public parks and gardens, management, quality of life in town.

التلخيص

السلوكيات الحضارية وغير الحضارية بالحدائق و المنتزهات العمومية في مدن الشمال الشرقي للبلاد التونسية.

التفاعل بين المتصرفين و السلوكيات الاجتماعية

تتناول هذه الأطروحة بالدرس المنتزهات والحدائق العمومية في الشمال الشرقي لتونس (تونس الكبرى، بنزرت، نابل و زغوان) وفقا لسياسة بحثها وطريقة التصرف فيها.

و تهدف هذه الأطروحة لتفسير العلاقات القائمة بين الحدائق والمنتزهات العمومية، طرق التصرف فيها، و مختلف تصرفات مستعمليها وذلك لتوجيه السياسات العمومية.

تشمل طرق البحث ثلاثة مستويات جغرافية مختلفة، الأول على المستوى الوطني و له علاقة بسياسات البعث و التصرف في هذه الفضاءات، الثاني على مستوى منطقة الشمال الشرقي للبلاد التونسية و يهدف إلى تحليل التوزيع الجغرافي لهذه الفضاءات، و الثالث على مستوى مدينة تونس و يفسر طرق عمل، و مختلف إستعمالات هذه الفضاءات.

تعتمد هذه الدراسة في جزئها الأول على عدة مفاهيم (السلوكيات الحضارية و الغير حضارية، الإحساس بعدم الراحة و عدم الأمان، التصرف في هذه الفضاءات) و مختلف العلاقات التي تجمع بينها.

و في جزئها الثاني، تحلل سياسات البعث والتصرف فيها مع دراسات بعض حالات في الشمال الشرقي للبلاد التونسية، كما يهدف هذا الجزء إلى تقييم خصائصها و تركيزها الجغرافي.

أما الجزء الثالث، فهو يحدد مختلف التصرفات و المصنفة حضارية و غير حضارية.

و على هذا الأساس، تقدم الأطروحة العوامل المفسرة للإحساس بعدم الراحة داخل هذه الفضاءات، عبر دراسة مفصلة لثلاث حالات بمنطقة تونس لتحليل أداءها و تقييم هذه المساحات من قبل مستعمليها.

إن النتائج التي تم التوصل إليها من خلال الملاحظات، و المحادثات المجرأة في هذا الغرض، تسلط الضوء على دور الخصائص الجغرافية و الوضع الاجتماعي للمنطقة وضعف وسائل الصيانة و السيطرة في فهم و تفسير السلوكيات الغير الحضارية.

فبالرغم من طابعها اللجانبي تبقى السلوكيات الغير حضارية كوحدة من أهم الأسباب التي أدت إلى زيادة الشعور بعدم الإرتياح في الأماكن العمومية مباشرة عن طريق الشعور بإنعدام الأمن و بشكل غير مباشر عن طريق تدهور جودة هذه المساحات.

يبدو أن الأماكن الخضراء العمومية و الممارسات المنتظرة داخلها، لا يمكن الحفاظ عليها دون تجديد ممارسات الصيانة و تكييفها مع المناطق الحضرية المعنية.

إن جودة التصميم و إدارة الأماكن الخضراء العمومية لا تمثل المشكل الوحيد، حيث يجب الإستجابة قبل كل شيء لمختلف الطلبات الاجتماعية.

الكلمات المفتاحية : السلوكيات الحضارية وغير الحضارية، الحدائق و المنتزهات، الصيانة

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	5
TABLE DES MATIERES	10
LISTE DES TABLEAUX	27
LISTE DES ABRÉVIATIONS	29
INTRODUCTION GENERALE	31
PREMIERE PARTIE : LES PARCS ET JARDINS PUBLICS : ESPACES DE CIVILITÉ ET DE CONFLITS DE NORMES	40
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE	41
CHAPITRE 1 : CONFORT ET INCONFORT DANS L'ESPACE DES JARDINS PUBLICS : LE POINT DE VUE DES CHERCHEURS	42
INTRODUCTION DU CHAPITRE PREMIER	43
1.1. LE CADRE DE VIE ET LES ESPACES PUBLICS : LE CAS DES PARCS ET DES JARDINS :	44
1.1.1. LES PARCS ET LES JARDINS EN VILLE : DES ESPACES PARTICULIERS	45
1.1.1.1. Des espaces <i>autres</i>	48
1.1.1.2. Des espaces psychologiquement positifs s'ils assurent la <i>variété</i> et la <i>sécurité</i>	49
1.1.1.3. Les jardins : une source d'énergie	50
1.1.1.4. Les lieux de bien être	51
1.1.2. L'ETAT DES PARCS ET DES JARDINS :DES INDICATEURS DE LA QUALITE DE VIE EN VILLE	52
1.1.2.1. La qualité de vie : une notion vague et imprécise	52
1.1.2.2. Les jardins : un élément à part entière du processus de guérison en Asie et dans les cultures occidentales	53
1.1.2.3. La qualité esthétique et de confort des parcs et des jardins comme composante de la qualité de vie en ville	56
a. La sécurité et le « sentiment de sécurité » sont indispensables pour la qualité de vie :	56
b. La qualité esthétique et de confort des espaces publics : des éléments d'analyse de la qualité de vie	57
c. La dimension esthétique des lieux publics : entre esthétique paysagère et «<i>esthétique de la conversation</i>»	58

d. La qualité de vie entre objectivité et subjectivité-----	60
1.2. LES INCIVILITES DANS LES PARCS ET LES JARDINS PUBLICS : UNE ATTEINTE A LA QUALITE DE VIE DANS LA VILLE	61
1.2.1. QUE DESIGNE-T-ON PAR CIVILITE? -----	61
1.2.2. LES INCIVILITES : DES CONFLITS DE NORMES DANS L'ESPACE PUBLIC -----	63
1.2.3. LA MARGE LEGISLATIVE ENTRE INCIVILITES ET DELIT -----	66
1.2.4. LE SENTIMENT D'INSECURITE COMME CONSEQUENCE DU DEVELOPPEMENT DES INCIVILITES DANS L'ESPACE PUBLIC -----	68
1.2.5. LA GESTION ET L'ENTRETIEN : DEUX OUTILS DE PREVENTION CONTRE LE MAUVAIS FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE PUBLIC-----	69
1.2.6. LE CONTROLE DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS ENTRE LE FORMEL ET L'INFORMEL-----	72
1.3. LA THEORIE DE LA VITRE BRISEE ET L'ESPACE DEFENDABLE -----	73
1.3.1. LA THEORIE DE « LA VITRE BRISEE » -----	74
1.3.2. L'ESPACE DEFENDABLE -----	75
CONCLUSION DU CHAPITRE PREMIER : -----	78
CHAPITRE 2: PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET DEMARCHE DE LA RECHERCHE -----	79
INTRODUCTION DU DEUXIEME CHAPITRE -----	80
2.1. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE -----	81
2.1.1. QUESTION PRINCIPALE -----	81
2.2. HYPOTHESES DE LA RECHERCHE -----	83
2.3. LA DEMARCHE DE LA RECHERCHE GENERALE -----	87
2.3.1. LES CONTRAINTES RENCONTREES ET LES LIMITES DE LA RECHERCHE-----	88
2.3.1.1. La difficulté de collecter les données et la réorientation de la démarche de travail -----	88
2.3.2.2. Le travail de terrain : entre impossibilité d'avoir une autorisation et arrestation par la police -----	89
2.3.2.3. Les difficultés de déroulement des enquêtes de terrains-----	90
2.3.3. QUELS SONT LES ESPACES VERTS PUBLICS A INVENTORIER?-----	91
2.3.4. AIRE D'ETUDE-----	92
2.3.5. COMMENT CET INVENTAIRE A-T-IL ETE REALISE ? -----	93
2.3.6. LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DONNEES -----	94
2.3.7. COMMENT ABOUTIR A UN ECHANTILLON DE PARCS ET DE JARDINS?-----	96
2.4. MISE EN PLACE DES GUIDES D'ENTRETIENS ET D'ENQUETE -----	98
2.4.1. OBJECTIFS ET DEMARCHE DES ENTRETIENS EXPLORATOIRES AUPRES DES USAGERS DES PARCS ET DES JARDINS DE LA REGION DE TUNIS -----	98
2.4.2. UNE RECHERCHE TERMINOLOGIQUE-----	99

2.4.3. DEMARCHE DE RECHERCHE POUR L'ELABORATION DES DIFFERENTS ENTRETIENS ET ENQUETES REALISES	
100	
2.5. L'ETUDE D'UN ECHANTILLON DE PARCS (MODE DE GESTION, DE CONTROLE ET DES USAGES CIVILS ET INCIVILS).	101
2.5.1. OBJECTIFS DES QUESTIONNAIRES POUR LES USAGERS (REALISES POUR LES 3 PARCS)	101
2.5.2. LES ENQUETES REALISEES AUPRES DES USAGERS HABITUES DES TROIS PARCS	104
2.5.2.1.Mode opératoire :	105
2.5.2.2. Justification du choix de l'échelle de Likert :	106
2.5.2.3. Techniques de traitement des informations :	107
2.6. LES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS REALISES AUPRES DES DECIDEURS, GESTIONNAIRES ET OUVRIERS	108
2.6.1. OBJECTIFS DES ENTRETIENS AVEC LES GESTIONNAIRES	108
2.6.2. LES ENTRETIENS REALISES AUPRES DES ACTEURS PUBLICS	108
2.6.3. LES ENTRETIENS REALISES AUPRES DES JARDINIERS	110
2.6.4. LES ENTRETIENS REALISES AUPRES DES GESTIONNAIRES DES PARCS	111
2.6.5. LES ENTRETIENS REALISES AUPRES DES GARDIENS ET DES AGENTS DE PROPLETE	112
2.6.6. TECHNIQUES DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS RECUEILLIES AUPRES DES GESTIONNAIRES ET OUVRIERS	113
<u>CONCLUSION DU DEUXIEME CHAPITRE</u>	114
<u>CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE</u>	115
<u>DEUXIEME PARTIE : POLITIQUE ET PRATIQUES DE CREATION ET DE GESTION DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS : LE CAS DU NORD-EST DE LA TUNISIE</u>	118
<u>INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE :</u>	119
<u>CHAPITRE 3: LES POLITIQUES DE CREATION ET DE GESTION DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS AU NORD-EST DE LA TUNISIE</u>	120
<u>INTRODUCTION DU CHAPITRE TROIS</u>	121
3.1. LA POLITIQUE DE CREATION DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS : UNE PARTIE DE LA POLITIQUE PAYSAGERE	122
3.1.1. QUELQUES IDEES DES ESPACES DE NATURE EN VILLE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES	122
3.1.2. L'EXPERIENCE TUNISIENNE DES POLITIQUES DE PAYSAGE : EMERGENCE, MISE EN ŒUVRE ET EVOLUTION	123
3.2. LA POLITIQUE DE PAYSAGE AVANT 1991 : ENTRE POLITIQUE COLONIALE ET ABSENCE DE POLITIQUE	125
3.2.1. LA PERIODE PRECOLONIALE : L'EPOQUE DU JARDIN PRIVE AU CŒUR ET AUTOUR DE LA MEDINA	125
3.2.2. LA PERIODE DU PROTECTORAT : L'AVENEMENT DU JARDIN PUBLIC ET DU PARC PUBLIC	126

3.2.3. LE JARDIN PUBLIC PASSE PAR DEUX PERIODES: LA PERIODE DE STAGNATION ET CELLE DE LA RECONVERSION DES ANCIENS CIMETIERES	128
3.2.4. APRES 1991, LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE VERTE TUNISIENNE	128
3.2.4.1. Une politique paysagère tunisienne émerge avec la création du ministère de l'Environnement et du Développement Durable	129
3.2.4.2. Un intérêt politique est porté à l'environnement et aux questions paysagères	129
3.3. LA QUALITE DU CADRE DE VIE : UN EMBLEME DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DES ANNEES 90	131
3.3.1. LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE EST DESTINEE SURTOUT AUX « HOMMES DE DEMAIN »	132
3.3.2. LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DEMEURENT CEPENDANT INSUFFISANTES	133
3.3.3. SENSIBILISER N'EST PAS FAIRE PARTICIPER	135
3.4. LES PARCS ET LES JARDINS PUBLICS : DES PROGRAMMES ET DES PROJETS POLITIQUES CENTRALISES	136
3.4.1. LE PROGRAMME NATIONAL DES PARCS URBAINS (PNPU) : UNE POLITIQUE EN COURS DE CONSTRUCTION	136
3.4.1.1. Les objectifs de la politique environnementale tunisienne	141
3.4.1.2. Aménager un parc : un moyen de contrôler les boisements et d'assurer la sécurité urbaine	143
3.4.1.3. La face cachée des actions environnementales de l'Etat	144
a. Permettre la privatisation de l'espace public	144
3.4.1.3.2. Des acteurs impliqués au nom de l'Etat	145
b. Des objectifs cachés de spéculation foncière ?	146
3.4.2. LES JARDINS DU PROJET DE REHABILITATION DES QUARTIERS POPULAIRES	149
L'expérience des jardins des quartiers populaires	153
3.5. LA POLITIQUE DE GESTION DES PARCS ET DES JARDINS, ET LES STRATEGIES D'ACTEURS	155
3.5.1. LES INSTITUTIONS AGISSANTES	155
3.5.1.1. Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable	156
3.5.1.2. Les municipalités et les Gouvernorats	158
3.5.1.3. L'Agence Nationale de Protection de l'Environnement	160
3.5.1.4. Entre privatisation de l'usage de l'espace et privatisation de son entretien	162
a. Privatiser l'espace : les acteurs et la législation tunisienne	164
b. Les conséquences de la privatisation	164
3.5.1.5. La coopération internationale	167
3.5.2. LE GARDIENNAGE ET LA REGLEMENTATION DANS LES PARCS ET LES JARDINS PUBLICS	168
3.5.2.2. L'absence de réglementation dans la quasi-totalité des cas	168
3.5.2.3. La surveillance policière dans les parcs et les jardins publics	172
a. Une répartition inégale de la surveillance policière d'un parc à un autre	172
b. Des parcs où la surveillance policière est matérialisée par un poste de police	173
3.6. LES PARCS APRES LA REVOLUTION DU 14 JANVIER 2011	173
<u>CONCLUSION DU CHAPITRE TROIS</u>	<u>181</u>

CHAPITRE 4: INVENTAIRE, LOCALISATION ET CARACTERISATION DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS AU NORD-EST DE LA TUNISIE : ----- 182

INTRODUCTION DU QUATRIEME CHAPITRE ----- 183

4.1. REPARTITION DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS DU NORD-EST DE LA TUNISIE -----	184
4.1.1. LA LOCALISATION DES PARCS ET DES JARDINS : UNE REPARTITION GEOGRAPHIQUE INEGALE-----	184
4.1.1.1. Le Gouvernorat de Tunis : Un foyer de concentration des parcs et des jardins publics -----	186
4.1.1.2. La disparité inter-gouvernorat : une concentration limitée à deux pôles majeurs	190
4.1.2. LES CARACTERISTIQUES DE LA LOCALISATION DES PARCS -----	192
4.1.2.1. Une faible densité des parcs et des jardins publics -----	192
4.1.2.2. Répartition par période de création, par localisation et par type d'environnement urbain -----	194
4.2. ACCESSIBILITE ET GESTION : DES FACTEURS D'ANALYSE DE LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PARCS ET DES JARDINS-----	198
4.2.1. L'IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE DANS L'ENVIRONNEMENT URBAIN-----	198
4.2.2. LE MODE DE GESTION -----	200
4.3. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PARCS ET DES JARDINS PAR DELEGATION -----	202
4.3.1. LES CONTRASTES MAJEURS ENTRE LES DELEGATIONS DU NORD-EST DE LA TUNISIE -----	202
4.3.2 TROIS QUARTIERS MAJEURS DE CONCENTRATION DE PARCS ET JARDINS -----	202
4.3.2.1. Les jardins de la délégation Menzah (Gouvernorat de Tunis)-----	202
4.3.2.2. Les jardins de la délégation de Bâb Bhar (Gouvernorat de Tunis)-----	203
4.3.2.3. Les jardins de la ville de Bizerte (Gouvernorat de Bizerte) -----	204
4.3.3. DE GRANDS MANQUES D'ESPACES VERTS: LES QUARTIERS POPULAIRES -----	207
4.4. CARACTERES DES PARCS ET DES JARDINS SELON LEUR ETAT D'ENTRETIEN-----	209
4.4.1. LES CINQ TYPES DE PARCS ET JARDINS-----	209
4.4.2. L'INFLUENCE DES CARACTERISTIQUES DES PARCS ET DES JARDINS SUR LEUR ETAT -----	212
4.4.2.1. La superficie -----	212
4.4.2.2. L'accessibilité aux parcs : hyporégulation et hyperrégulation-----	213
4.4.2.3. La gestion étatique de l'ancien régime : un maillon faible dans la régulation des parcs-----	215
4.4.3. L'ETAT DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS, UN INDICATEUR DES VARIATIONS DES BUDGETS COMMUNAUX-----	219
4.5. LE CHOIX DES TROIS PARCS SUJETS D'ETUDES APPROFONDIES -----	221
4-5-1 - LE JARDIN MEDITERRANEEN A SIDI BOU SAÏD -----	222
4-5-1-1- L'ancien jardin de Sidi Bou Saïd -----	224
4-5-1-2- Le projet d'aménagement du jardin méditerranéen : entre rénovation et inspiration du site -----	225
4.5.1.3. Allées et circulation dans le jardin méditerranéen-----	227
4.5.1.4. Composition paysagère et les pratiques quotidiennes du jardin méditerranéen-----	228

4.5.1.5. Composition végétale du jardin méditerranéen -----	230
4.5.2 LE PARC DU KRAM :-----	230
4.5.2.1. Le parc Kram : un ancien cimetière -----	232
4.5.2.2. Composition paysagère et tracé du parc Kram-----	233
4.5.2.3. Le parc Kram comme espace de festivités en plein air-----	235
4.5.2.4. Composition végétale du parc Kram -----	237
4.5.2.5. La privatisation du parc ou sa transformation du parc en parc d'attractions induit sa fermeture-----	237
4.5.3. LE PARC DU BELVEDERE-----	239
4.5.3.1. Les principes de composition du parc du Belvédère-----	241
<u>CONCLUSION DU CHAPITRE QUATRE-----</u>	<u>245</u>
<u>CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE : -----</u>	<u>247</u>
<u>TROISIEME PARTIE : ANALYSE DE LA PERCEPTION DES COMPORTEMENTS SOCIAUX CIVILS ET INCIVILS PAR LES USAGERS DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS DANS LA REGION DE TUNIS -----</u>	<u>250</u>
<u>INTRODUCTION DE LA TROISIEME PARTIE-----</u>	<u>251</u>
<u>CHAPITRE 5 : ANALYSE DE LA PERCEPTION DES COMPORTEMENTS SOCIAUX CIVILS ET INCIVILS PAR LES USAGERS DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS : LE CAS DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS DANS LA REGION DE TUNIS-----</u>	<u>252</u>
<u>INTRODUCTION DU CHAPITRE CINQ-----</u>	<u>253</u>
5.1. VARIATIONS DES INCIVILITES ET DES CIVILITES AVEC LES USAGERS DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS	254
5.1.1. ETAT DES INCIVILITES DANS LES PARCS ET LES JARDINS PUBLICS SELON LES USAGERS DES PARCS DE LA REGION DE TUNIS-----	254
5.1.1.1. Les incivilités classées comme des infractions à la loi -----	256
5.1.1.2. Les incivilités comme conduites qui gênent les usagers -----	258
5.1.2. LES PARCS SONT DES ESPACES DE CIVILITES -----	259
5.1.2.1. Pratiquer le parc en famille-----	260
5.1.2.2. Faire du sport dans un parc-----	264
5.1.2.3. Respect des personnes et discrétion dans le comportement des couples-----	265
5.1.2.4. Respect des biens et des propriétés -----	266
5.1.2.5. Les formes de présentation de soi en public -----	267
5.1.3. LES CAUSES DES INCIVILITES SELON LES ENTRETIENS-----	267
5.1.4. LES CONSEQUENCES DES INCIVILITES SUR L'ESPACE PUBLIC : LA SPIRALE DU DECLIN -----	270
5.2. LE BIEN- ETRE ET LA SECURITE -----	270

5.2.1. LE CONFORT DANS LES PARCS ET LES JARDINS PUBLICS : UN FACTEUR DE BIEN-ETRE EN MILIEU URBAIN	270
5.2.2. NOSTALGIE : LES PARCS ET LES JARDINS DANS LES ANNEES SOIXANTE-DIX, DES ESPACES DE BIEN-ETRE:	272
5.3. L'INCONFORT DANS LES PARCS ET LES JARDINS : UN MALAISE SOCIAL D'ORIGINE PLUTOT SPATIALE	275
5.3.1. LES FACTEURS SPATIAUX SONT L'ORIGINE MAJEURE DU SENTIMENT D'INCONFORT	277
5.3.2. LES GENES A L'ENCONTRE DES PERSONNES, UN FACTEUR SECONDAIRE INFLUANT SUR LE SENTIMENT D'INCONFORT	278
5.3.3. LE ROLE DES ATTEINTES AUX BIENS ET AUX PROPRIETES DANS LE DECLENCHEMENT DE LA DEGRADATION	279
5.3.4. L'ESPACE DEGRADE EST DELAISSE PAR SES USAGERS A CAUSE DU MANQUE D'ENTRETIEN, DES GENES AUX PERSONNES ET DES ATTEINTES CONTRE LES BIENS	280
5.4. LE CONTROLE DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS UNE RELATION ENTRE GESTION, ENTRETIEN ET GARDIENNAGE	281
5.4.1. DES SENTIMENTS D'INSECURITE DOMINENT MAIS CELUI DE SECURITE EXISTE AUSSI : « DANS LE PARC, NOUS SOMMES DANS UN ENDROIT SUR ET CONTROLE »	288
5.4.2. LE PARC, UN ESPACE DE RUMEURS, AUTANT QU'UN LIEU D'INSECURITE	290
5.4.3. ROLE DE LA FREQUENTATION DANS LA DIMINUTION DU SENTIMENT D'INSECURITE	293
<u>CONCLUSION DU CHAPITRE CINQ</u>	<u>295</u>

CHAPITRE 6 : LES EFFETS DES PRATIQUES DE GESTION SUR LES PRATIQUES ET LES REPRESENTATIONS SOCIALES DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS ----- **297**

INTRODUCTION DU CHAPITRE SIX ----- **298**

6.1. LA GESTION DES TROIS PARCS ET LES STRATEGIES D'ACTEURS	299
6.1.1. LE PARC DU KRAM	299
6.1.1.1. Le contexte des habitants des quartiers voisins : le parc comme facteur de déclenchement des incivilités	299
6.1.1.2. Les atteintes au parc du Kram touchent beaucoup plus les équipements publics et l'éclairage	302
6.1.1.3. L'absence de techniciens et de mains d'œuvre qualifiés	304
6.1.1.4. Le parc du Kram: un espace public urbain comme les autres ?	305
6.1.1.5. La création du parc du Kram : le jeu du hasard	306
6.1.1.6. L'insuffisance du budget municipal : un problème chronique	306
6.1.2. LE JARDIN MEDITERRANEEN	308
6.1.2.1. Un espace qui bénéficie d'un traitement particulier dans la ville	308
6.1.2.2. Un jardin privilégié	309
6.1.2.3. Le métier de paysagiste et les compétences d'entretien mis en cause	311
6.1.3. LE PARC DU BELVEDERE :	313

6.1.3.1. Les ouvriers municipaux passent par toutes les tâches-----	313
6.1.3.2. Le Belvédère, un lieu d'apprentissage des jardiniers encadrés par des techniciens -----	313
6.1.3.3. L'entretien du parc du Belvédère -----	315
a. Au Belvédère, l'entretien concerne surtout la partie basse-----	316
b. Le budget du parc du Belvédère est attribué par la municipalité de Tunis. -----	317
6.1.3.4. Le gardiennage au parc du Belvédère-----	318
a- Les chefs de garde -----	318
b- Les ouvriers gardiens -----	318
6.1.3.5. Le technicien du parc du Belvédère-----	318
6.1.3.6. Après la Révolution du 14 janvier : des appels et des actions pour la protection du Parc du Belvédère -----	323
6.2. LES USAGES SOCIAUX DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS -----	327
6.2.1. LA NATURE DU CADRE DE VIE DES INTERVIEWES DANS LES TROIS PARCS-----	328
6.2.2. LES ESPACES VERTS PUBLICS : DES LIEUX INDISPENSABLES -----	329
6.2.2.1. Des interprétations très variables-----	329
6.2.2.2. Les parcs, des espaces de loisirs collectifs plutôt qu'individuels -----	331
6.2.2.3. Dans les quartiers populaires : une demande sociale indifférente à l'état d'entretien -----	335
6.2.3. « LES PERSONNES ACCOMPAGNANT LES USAGERS » INFLUENCE LES PERCEPTIONS-----	336
6.2.3.1. Les parcs : des espaces d'évasion et de repos solitaire -----	336
6.2.3.2. Importance et pratiques de la fréquentation des parcs en famille-----	336
6.2.3.3. Les parcs : un cadre d'isolement pour les couples et un cadre de liberté et de défoulement pour les jeunes -----	337
6.2.4. LES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES ET D'AGE MODIFIENT LA FREQUENTATION DES USAGERS -	338
6.2.4.1. Les parcs, lieux de mixité pour les personnes défavorisées ou marginalisées -----	338
6.2.4.2. Le genre agit sur les modalités d'accompagnement et pas sur le rythme de fréquentation-----	340
6.2.4.3. Le genre explique le moment de visite pendant la journée -----	341
6.3. L'INFLUENCE DE L'ETAT D'ENTRETIEN SUR LES USAGES, LES UTILITES ET LA FREQUENTATION DU PUBLIC-	344
6.3.1. LES LIEUX LES PLUS FREQUENTES DANS LES TROIS PARCS PAR LES USAGERS DE CES ESPACES -----	344
6.3.1.1. Caractéristiques de la partie la plus fréquentée des parcs :-----	347
6.3.1.2. Degré de familiarité avec les différentes parties du parc -----	349
6.3.2. INTERPRETATION DES USAGES DES TROIS PARCS -----	351
6.3.3. EFFET DE L'ETAT D'ENTRETIEN -----	355
6.3.3.1. La « spirale du déclin » au parc du Kram-----	355
6.3.3.2. Le mauvais état d'entretien accroît le sentiment d'insécurité -----	356
6.3.3.3 Degré de satisfaction des usagers des parcs publics-----	358
6.3.3.4. L'état d'entretien détermine le sentiment de confort -----	360

<u>LES RELATIONS ENTRE L'EPACE PUBLIC, LES COMPORTEMENTS SOCIAUX ET LES PRATIQUES DE CREATION ET DE GESTION-----</u>	<u>362</u>
<u>CONCLUSION DU CHAPITRE SIX-----</u>	<u>367</u>
<u>CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE -----</u>	<u>369</u>
<u>CONCLUSION GENERALE -----</u>	<u>372</u>
<u>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES -----</u>	<u>385</u>
<u>ANNEXES-----</u>	<u>399</u>

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: Le jardin de l'hôpital d'Arles, par Vincent van Gogh. ©eternels-eclairs.fr	55
Figure 2: Treignac (Corrèze, France) - Le Nouvel Hôpital (1900), Façade de l'hôpital avec jardin potager) (carte postale de 1915), © mistercard.net.....	55
Figure 3: Jardin japonais, au sein du Jardin méditerranéen à Tunis. Jardin fermé au public (avant la Révolution) et entretenu d'une façon régulière ©B. Loukil, 2008	71
Figure 4: Banc dégradé dans le square <i>Al fadha attarfihi</i> , rue Yuhanna Ibn Massouaih (Kabbaria, Tunis). © B. Loukil, 2008	75
Figure 5: Spirale dynamique synthétisant le rapport entre l'espace public urbain et les comportements sociaux.....	84
Figure 6 : La démarche générale de recherche en quatre étapes	87
Figure 7 : Exemple d'entretien réalisé auprès du commissaire au Poste de police El Omrane : Tunis, Mercredi 21 novembre 2007.	88
Figure 8 : Aire d'étude et répartition géographique des 7 gouvernorats de la région du Nord-Est.©B. Loukil, 2008.	92
Figure 9 : Démarche d'inventaire, caractérisation, cartographie et typologie des parcs et des jardins.	96
Figure 10 : Démarche de recherche pour définir un échantillon de 3 parcs à étudier en détail.....	97
Figure 11 : Grille des entretiens exploratoires auprès des usagers des parcs et des jardins de la région de Tunis.....	99
Figure 12 : La démarche de recherche : le fonctionnement des parcs et des jardins publics selon la logique des acteurs.	100
Figure 13: Enquête auprès des usagers des trois parcs (1)	102
Figure 14 : Enquête usagers des trois parcs (2).....	102
Figure 15 : Enquête pour les usagers des trois parcs (3)	103
Figure 16: Enquête pour les usagers des trois parcs(4)	104
Figure 17 : Grille des entretiens auprès des acteurs publics	109
Figure 18 : Grille des entretiens auprès des jardiniers.....	111
Figure 19 : Grille des entretiens auprès des gestionnaires	112
Figure 20 : Grille des entretiens auprès des gardiens et agents de propreté	113

Figure 21 : Répartition des parcs et des jardins selon la période de création et les Gouvernorats, © B. Loukil, 2009	124
Figure 22 : Plan d'une riche demeure tunisoise (Dar ben Abdallah), rez-de-chaussée et étage (XVIIIe –XIXe siècle). Source : (Binous, J. et al. 1985, p.38)	125
Figure 23 : Place de la résidence (1900), © tunisie-cpa-1900.net	127
Figure 24 : Avenue Jules Ferry 1953, © tunisie-cpa-1900.net.....	127
Figure 25 : Les portiques à conception simplifiée et moins coûteuse : Salammbô, Le Kram et Sidi Bou Saïd, ©B. Loukil. 2008	138
Figure 26: (1) La partie aménagée au parc Nahli: exécution directe 1997(2) Le parc de Sidi Bou Saïd: conçu par le paysagiste tunisien J.Abdelkefi2004 / Plans © Turki. Zhioua, 2006, Photos aériennes© Google2012.	139
Figure 27 : Plan du lotissement <i>la Baie des Anges</i> : ancien site destiné au parc urbain El Hmada à Sousse, ©baie-des-anges.com	147
Figure 28 : Parc Faouara à Hammamet, (1) parc fermé, (2) espace aménagé en kiosque, buvette et aire de jeux pour enfant, dégradé, (3) débris de bouteilles d'alcool, (4) parc d'étendue géographique très importante, ©B. Loukil, 2008.	148
Figure 29 : Projet d'aménagement d'un jardin à Naassan (Gouvernorat de Ben Arous) budget : 150 MD, (1500m ² , clôture 160m, 2 portes d'entrée, 2 bancs, bac à sable pour enfants (2,5m ²), (1) vue d'ensemble de l'espace :, (2) éclairage public avec lampes incassables; (3) opération de plantation et (4) réseau d'irrigation automatique. ©MEDD, novembre 2009.	150
Figure 30 : A gauche : Jardin à la cité Tadhamen (Tadhamen, Ariana), superficie : 1800m ² , clôture 187m, 2 portes d'entrée, 2 bancs, aire de jeux pour enfants 40m ² : (1) Site avant l'aménagement, (2) et (3) travaux de génie civil achevés (coût : 96 MD) (2010).A droite le jardin de la cité Jayara à Sidi Hsine (Tunis) (1) et (2) quartier avant aménagement du jardin (3) jardin achevé (2007). ©MEDD, 2010 et 2007.	151
Figure 31 : Le parc El-Abidine à Carthage : un parc public mais plutôt privé qui porte le nom de l'ex-président, est situé sur son trajet entre sa demeure privée et le palais présidentiel. Il est géré par le ministère avec une sous-traitance d'un entrepreneur privé. © B, Loukil, 2008.	156
Figure 32 : Le parc Tadhamen fermé depuis plusieurs années, le grand nombre d'habitants du quartier pauvre voisin disposent seulement d'un petit espace accessible au public. © B. Loukil, 2008	166
Figure 33 : Le parc urbain de Ben Arous (1) les composantes de la partie gérée par le privé, (2) La buvette, (3°) les équipements sanitaires des toilettes dégradées, (4) les déchets de construction dans la partie gérée par la direction des forêts (5) déchets divers laissés par les habitants de la région du côté de l'entrée arrière du parc. © B. Loukil, 2008.....	167
Figure 34: Analyse d'un panneau dans un parc parisien : le parc de Bercy, © B. Loukil, 2009.....	170

Figure 35 : Le plan du parc El-Abidine et une signalisation où il est écrit : « ce parc a été réalisé pour vous, prenez en soin». © B. Loukil, 2009	171
Figure 36 : (1) Espace de jeux pour enfants de 2 à 6 ans, (2) aire de jeux destinée au fils de l'ex-président comprenant une quinzaine de toboggans, (3) aire de jeu destinée aux autres enfants : seulement quatre toboggans. © B. Loukil, 2009.	171
Figure 37 : Au parc de Sidi Bou Saïd : En haut, l'aire de jeux présente un état dégradé, le gazon qui assure la protection des enfants est non renouvelé, les toboggans du parc n'ont jamais atteint cet état de dégradation. ©B. Loukil, 2012.	175
Figure 38 : Au parc de Sidi Bou Saïd : la pièce d'eau du parc non fonctionnelle, l'eau stagnante et sale, les rondins de bois qui assurent la délimitation sont cassés et non réparés. ©B. Loukil, 2012.	176
Figure 39 : Carte de la répartition spatiale des parcs et des jardins au Nord-est de la Tunisie (enquête)	185
Figure 40 : Carte de la localisation des parcs et des jardins étudiés dans le Gouvernorat de Tunis	187
Figure 41: Comparaison entre le nombre de parcs et de jardins et la densité des habitants par km² dans les Gouvernorats du Nord-Est de la Tunisie	188
Figure 42 : Localisation des parcs et des jardins étudiés dans le Gouvernorat de Nabeul, ©B. Loukil, 2012	189
Figure 43 : Carte de la localisation des parcs et des jardins étudiés dans le Gouvernorat de Ben Arous, ©B. Loukil, 2012.....	190
Figure 44: Carte de la répartition des parcs et des jardins publics étudiés dans le Gouvernorat de l'Ariana, ©B. Loukil, 2012.....	191
Figure 45 : Carte de la localisation des parcs et des jardins étudiés dans le Gouvernorat de Manouba, ©B. Loukil, 2012.....	192
Figure 46 : Carte de la répartition spatiale des parcs et des jardins du Nord-est de la Tunisie par période de création (enquêtes).....	195
Figure 47 : Répartition des parcs et des jardins du Nord-Est de la Tunisie par environnement urbain et période de création.....	197
Figure 48 : Répartition des parcs et des jardins selon leur période de création	197
Figure 49: Localisation des parcs et des jardins selon les Gouvernorats du Nord-Est de la Tunisie	198
Figure 50 : L'environnement urbain dans lequel se situent les parcs et les jardins par gouvernorat	199
Figure 51 : Jardin public en très mauvais état dans le quartier populaire Ouardia (Tunis), © B. Loukil	200

Figure 52 : Carte de la répartition des parcs et des jardins par mode de gestion (enquêtes)	201
Figure 53 : Jardin du Rotary, Menzah V, ©B. Loukil	203
Figure 54 : Jardin Jeanne d'arc (Tunis), © B. Loukil	203
Figure 55 : Place du Gouvernement : Cet espace fréquenté surtout par les lycéens pendant les heures creuses, est aussi un espace où les touristes et les passants profitent toujours des scènes d'eau et de l'ombre des ficus pour se reposer. Cette place a joué un rôle très important lors de la Révolution Tunisienne. Elle a été appropriée par le peuple de différentes manières. © B. Loukil .	204
Figure 56 : Carte de la localisation des parcs et des jardins étudiés dans le Gouvernorat de Bizerte, ©B. Loukil, 2012.....	205
Figure 57 : Le jardin Sidi Salem à Bizerte : à gauche les photos illustrent un jardin très bien entretenu, situé sur la route touristique et en face du parc d'attraction de la ville. Les pelouses de cette partie du jardin sont bien tondues, les dégradations du mobilier urbain sont vite réparées, il s'agit du jardin le plus fréquenté de la ville et géré par une entreprise privée. A droite le jardin du côté du vieux port de Bizerte est totalement dégradé : présence de nombreuses souillures ainsi que des dégradations des équipements non réparées (jardin géré par la municipalité). © B. Loukil	206
Figure 58 : Les jardins du centre-ville de Bizerte : en haut le jardin du 7 novembre situé en face de municipalité de Bizerte et en bas le jardin Tarek Ibn Zied longeant le port de la ville. Ce dernier est un espace très fréquenté pendant la période estivale, mais aussi tout au long de l'année. C'est une esplanade plantée, un lieu de contemplation et aussi un espace de repos. Il s'agit aussi d'un espace où la consommation d'alcool est très importante (de nombreuses canettes de bière et de boissons alcooliques sont observées dans l'eau), © B. Loukil	206
Figure 59 : Tableau récapitulatif la répartition des jardins des quartiers populaires au Nord-est de la Tunisie. (Source MEDD, octobre 2010)	209
Figure 60 : Liste des parcs et des jardins en état médiocre.....	209
Figure 61: Liste des parcs et des jardins en mauvais état	210
Figure 62: Liste des parcs et des jardins en état moyen	210
Figure 63 : Liste des parcs et des jardins en bon état	210
Figure 64 : Les parcs et les jardins du Gouvernorat de Tunis: classification par état d'entretien....	211
Figure 65 : Liste des parcs et des jardins en très bon état	212
Figure 66: Superficies des parcs et des jardins en fonction de leur état	213
Figure 67 : Evolution de l'accessibilité des parcs et des jardins selon leur période de création	214
Figure 68 : Mode de gestion des différents types de parcs et de jardins	216

Figure 69 : Répartition des différents modes de gestion selon l'environnement urbain dans lequel se situe le parc	218
Figure 70: L'apparition des différents modes de gestion	218
Figure 71: L'accessibilité en fonction du mode de gestion.....	219
Figure 72: Répartition des différents types de parcs et jardins par Gouvernorats du Nord-Est de la Tunisie.....	220
Figure 73: Localisation des différents types de parcs et jardins du Nord-Est de la Tunisie	221
Figure 74: Plan de situation des trois parcs choisis à Tunis, ©google2009	222
Figure 75: Implantation du Jardin méditerranéen dans le village de Sidi Bou Saïd, ©Google 2009	223
Figure 76 : Plan de situation du jardin méditerranéen à Sidi Bou Saïd	224
Figure 77: Le village de Sidi Bou Saïd, peinture à l'huile de Slim Chlaghou.....	224
Figure 78 : Tracé et composantes du jardin de Sidi Bou Saïd (état des lieux avant l'aménagement du jardin méditerranéen par les Monégasques)	225
Figure 79 : Cascade du jardin méditerranéen (coupe façade, Ech : 1/50)	226
Figure 80 : Croquis de la proposition d'aménagement de la source d'eau (1) perspective (2) façade projet avant et après l'aménagement de l'entrée du côté de la rue Habib Thameur (ech1/50)	226
Figure 81 : Esquisse de la fontaine non maintenue (1) et remplacé par une fontaine de style mauresque occupant actuellement le centre de la première terrasse du jardin méditerranéen (2)	226
Figure 82 : Tracé et composition paysagère du jardin méditerranéen, © B. Loukil, 2009.....	227
Figure 83: Le Jardin méditerranéen à Sidi Bou Saïd, (1) vue sur la deuxième terrasse, (2) pièce d'eau de la première terrasse, ©B. Loukil, 2009.	229
Figure 84 : Espace de passage entre les deux parties du parc du Kram, © B. Loukil, 2009.	230
Figure 85 : Entrée principale du parc Kram et le palais municipal de la ville, © B. Loukil, 2009.	231
Figure 86: (1) Le tissu urbain dans lequel s'implante le parc du Kram, (2) Vue aérienne de la banlieue Nord de Tunis, © www.flickr.com	232
Figure 87 : En haut, Le plan de la ville du Kram, l'actuel parc était un cimetière (1888-1995), ©wordpress.com, bâtiment de style colonial situé dans la deuxième partie du parc. © B. Loukil, 2009.	233
Figure 88 : Les différentes parties du parc du Kram	234
Figure 89 : Plan d'aménagement paysager du parc Kram, paysagiste Jalal AbdelKefi	234

Figure 90 : Affiche du concert organisé après la Révolution au parc Kram, ©tunisienumerique.com	236
Figure 91 : Des équipements du parc d'attractions du Kram saccagés après la Révolution, ©tunisienumerique.com.....	238
Figure 92 : Deuxième partie du parc fermée au public, © B. Loukil, 2012.	238
Figure 93 : Les espaces entre la première et la deuxième porte du Belvédère : Café du Lac, pelouse et aire de jeux pour enfants, © B. Loukil, 2009.	240
Figure 94: Tissu urbain dans lequel s'intègre le Parc du Belvédère	240
Figure 95 : L'environnement urbain du parc du Belvédère, les différentes composantes du parc et les vues panoramiques sur la ville de Tunis (1)	242
Figure 96 : L'environnement urbain du parc du Belvédère, les différentes composantes du parc et les vues panoramiques sur la ville de Tunis (2), © B. Loukil	243
Figure 97 : L'environnement urbain du parc du Belvédère, les différentes composantes du parc et les vues panoramiques sur la ville de Tunis (3), © B. Loukil	243
Figure 98 : La Koubba du Belvédère : à gauche avant son transfert au belvédère d'un palais à La Manouba, (1900), à droite détail de la coupole en plâtre sculpté, ©wikipédia.org	244
Figure 99 : A gauche : La <i>Midha</i> ramenée de SoukEttrok et installée au Belvédère ©amis-belvedère.com, A droite Le Casino du Belvédère vers 1900, © wikipédia.org	244
Figure 100: Classification des incivilités par catégories (Sources : enquêtes exploratoires, 2008) ..	255
Figure 101 : Représentation du pique-nique tunisien par Malek (8 ans) : Accessoires et nourriture indispensable dans un pique-nique Tunisien, © centrelecture.com.....	261
Figure 102 : Le jardin de la place Sidi El Bahri (Tunis), sans date,	273
Figure 103 : Un coin du parc du Belvédère, quelques années après sa création, sans date, © fr.ricardo.ch	275
Figure 104 : Le jardin Habib Thameur (Tunis), sans date, ©abcdelacpa.com	275
Figure 105 : Influence des dégradations (tags, dépôts de déchets) de l'espace public sur leur qualité esthétique : cas d'un espace à la cité populaire Ibn Sina (à gauche) et du parc urbain de Ben Arous (à droite), B. Loukil.....	279
Figure 106 : Fontaines transformées en jardinières : en haut la fontaine de la place Barcelone et en bas la fontaine du jardin Bâb el-Khadhra, © B. Loukil	283
Figure 107 : Pièces d'eau non-entretenuées et non fonctionnelles : en haut au jardin Habib Thameur et en bas la place des Droits de l'homme, © B. Loukil.....	284

Figure 108 : Fontaines fonctionnelles et entretenues : en haut à gauche la place de la Kasbah, à droite le lac du jardin japonais, en bas les pièces d'eau au parc Al-Abidine, grâce à une présence continue des ouvriers. © B. Loukil, 2009.....	285
Figure 109 : Le contrôle social formel et informel dans les parcs et les jardins publics (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)	286
Figure 110: (1 et 2) « 5 <i>Chnaider</i> », ou le quartier du 5 décembre au Kram, tel que nommé par ses habitants et inscrit sur le mur d'une maison adossée au parc, Le parc Kram, (3) restes d'une boîte de bière. (4) Le graffiti sur le mur signifie « alcool », ©B. Loukil	299
Figure 111: (1) Le Kram : des adolescents jouent au ballon mais aussi avec une poubelle (2) Etat dégradé des bancs publics du parc du Kram, (3 et 4) : Graffiti laissé par les usagers : des signes en rapport avec l'insécurité et le non contrôle de l'espace public © B. Loukil, 2009	300
Figure 112 : (1) Les lampadaires, toboggans et poubelles arrachés par les usagers et récupérés par le gardien au parc du Kram/ Une partie d'un toboggan récupéré par le gardien du parc,(2)L'emplacement des lampadaires sciés par les usagers du parc, (3) Traces de sang trouvées fréquemment dans le parc, résultat des querelles qui se déroulent le soir dans le parc du Kram. © B. Loukil, 2008	301
Figure 113 : (1) le parc privé en chantier : le terrain de sport sera transformé en salle de sport et terrains payants (©Vidal, R., 2011), Fermeture de la clôture et diminution de la visibilité de l'espace (2) la première partie du parc restera publique, ©B. Loukil, 2011.....	307
Figure 114 : Evolution d'une construction au Belvédère :(1) « <i>Arrachage d'arbres centenaires effectués le 8 octobre 2010</i> », (2) « <i>Terrain après arrachage des arbres, le 24 octobre 2010</i> », (3) « <i>Chantier, 31 janvier 2011</i> », (4)« <i>Chantier hyper actif, le 24 mars 2011</i> », ©Emna Charfi.	324
Figure 115 : (1) Rassemblement des membres de la société civile suite à l'appel de l'association, (2) Le mot « <i>voleurs</i> » gratté sur la clôture d'une ancienne maison illégale, (3,4) Rassemblement devant le chantier, (5) « <i>délimitation foncière du parc et sa classification comme patrimoine national</i> », (6) « <i>la protection de l'environnement devrait être une priorité du gouvernement</i> », © B. Loukil, 2011.	326
Figure 116: L'accompagnement dans les trois parcs.....	332
Figure 117: Les moments de visite des trois parcs pendant la journée.....	333
Figure 118: Les moments de visite des trois parcs pendant la journée.....	334
Figure 119 : (1) Modalités de fréquentation des trois parcs en fonction de la catégorie socioprofessionnelle, (2) Tableau croisé	339
Figure 120 : L'accompagnement des usagers dans les trois parcs publics par genre : (1) Tableau croisé (2) Test du Khi-deux	341
Figure 121 : Répartition du moment de fréquentation pendant la journée par genre : (1) Tableau croisé, (2) Test du Khi-deux	342

Figure 122 : Genre et caractéristique de la partie du parc la plus fréquentée par l'utilisateur	343
Figure 123: La répartition du nombre d'utilisateurs selon les lieux de visite préférés dans le parc du Kram.....	345
Figure 124: La répartition du nombre d'utilisateurs selon les lieux de visite préférés dans le Jardin méditerranéen	346
Figure 125: La répartition du nombre d'utilisateurs selon les lieux de visite préférés dans le parc du Belvédère	347
Figure 126 : Comparaison des moyennes des trois parcs pour le thème degré de connaissance des différentes parties du parc	350
Figure 127 : Utilité et usages dans les trois parcs (thèmes généraux)	352
Figure 128: Utilités et usages au parc du Belvédère (thèmes généraux)	352
Figure 129:Utilité set usages du parc du Kram (thèmes généraux).....	354
Figure 130: Utilités et usages du Jardin méditerranéen	354
Figure 131 : Satisfaction des utilisateurs des trois parcs étudiés vis-à-vis de leurs caractéristiques	357
Figure 132 : Satisfaction des utilisateurs : résultats des trois parcs.....	358
Figure 133 : Note de satisfaction des utilisateurs des trois parcs	360
Figure 134 : Les facteurs du sentiment de confort : L'état d'entretien influence les facteurs conditionnant le sentiment de confort dans les parcs et les jardins public	361
Figure 135 : Schéma de synthèse des interactions entre les politiques de création et de gestion, les pratiques des utilisateurs, et leur évaluation des paramètres influant leur sentiment de confort/inconfort	366

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Comportements classés par motifs : Les incivilités sont concentrées dans le cadre inférieur droit (Roché, S., 2002, <i>op.cit.</i> ,p.34).....	65
Tableau 2 : Incivilités et infractions (Source : Roché, S., 2002, <i>op.cit.</i> Tableau adapté au sujet de thèse)	66
Tableau 3 : : Les dix groupes de parcs et de jardins publics de la Tunisie du Nord-Est.....	97
Tableau 4 : Superficies des parcs et des jardins inventoriés par Gouvernorat et comparaison avec le ratio d'espaces verts de l'année 2010.	188
Tableau 5 : Nombre de parcs par Gouvernorat et par catégorie de superficie (en m ²)	193
Tableau 6 : Les différents types de parcs et jardins selon leur accessibilité aux usagers	214
Tableau 7 : La liste des incivilités dans les parcs et les jardins publics (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)	255
Tableau 8 : La liste des incivilités illégales (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)	256
Tableau 9 : Liste des incivilités non infractionnelles(Sources : enquêtes exploratoires, 2008)	258
Tableau 10 : Liste des civilités citées par les usagers dans les parcs et les jardins (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)	259
Tableau 11 : Le confort dans les parcs et les jardins publics (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)	272
Tableau 12 : L'inconfort dans les parcs et les jardins publics (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)	276
Tableau 13 : La gestion et l'entretien des parcs et des jardins publics (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)	281
Tableau 14 : Sécurité et insécurité dans les parcs et les jardins publics(Sources : pré-enquête)	289
Tableau 15 : Représentations liées au végétal urbain et aux parcs et aux jardins publics dans la ville	330
Tableau 16 : Age des enfants et des adolescents accompagnants les adultes et les jeunes dans les trois parcs	332
Tableau 17 : La fréquence de visite du Jardin méditerranéen	334
Tableau 18 : La fréquence de visite au parc du Kram	335

Tableau 19 : Test-t de l'évaluation du logement pour la caractéristique « fleuri » pour les usagers du parc du Kram et du Jardin méditerranéen.....	335
Tableau 20: Test-t de comparaison des moyennes pour les activités pratiquées dans les parcs publics en fonction de l'accompagnement.....	337
Tableau 21 : Fréquence de visite des trois parcs par genre	340
Tableau 22 : Caractéristiques de la partie la plus fréquentée dans les trois parcs.....	348
Tableau 23 : Degré de connaissance des autres parties du parc du Kram.....	349
Tableau 24 : Test t : Comparaison des moyennes pour le degré de connaissance des parties les plus fréquentées dans les trois parcs.....	351
Tableau 25 : Test t de Comparaison des moyennes de ceux qui fréquentent quotidiennement le parc et ceux qui le fréquentent d'une façon mensuelle pour le thème « sécurité » pour le parc Kram	358

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAB : Association des amis du Belvédère

AHTA : American Horticultural Therapy Association

ANPE : Agence Nationale de Protection de l'Environnement

ARRU : Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine

ARRU : l'Agence de Réhabilitation et Rénovation Urbaine

ATAP : Agence Tunis Afrique Presse

CCSPS : Coopération Centrale des Semences et Plants de la Soukra

CDN : Centre de Documentation Nationale

CE : Conseil de l'Europe

CIAT : le Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire

CNDD : Commission Nationale du Développement Durable

DEU : Direction de l'Environnement Urbain

DGEQV : Direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie

GCEFIP : Groupe de Coordination des Etudes sur les Fonctions Internationales de Paris

GTZ ou GIZ : L'agence allemande de la coopération technique

IPC : Indicateur de Participation Citoyenne

MEDD : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PNPU : Programme National des Parcs Urbains

POS : Plan d'Occupation du Sol

PRQPGV : Programme de Réhabilitation des Quartiers Populaires dans les Grandes Villes

PRQPGV : Projet de Réhabilitation des Quartiers Populaires dans les Grandes Villes

SDA : Schéma Directeur d'Aménagement

SIG : Système d'Information Géographique

SMSI : Sommet Mondial sur la Société de l'Information

SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire

SNIT: Société Nationale Immobilière de Tunisie

SPROLS : Société de Promotion des Logements Sociaux

TGM : Ligne de métro Tunis-La Goulette-La Marsa

VRD : Voies et Réseaux Divers

LISTE DES ABREVIATIONS ET SYMBOLES STATISTIQUES

ddl : Le degré de liberté

ET : L'Écart-Type

m : La médiane

M : La moyenne arithmétique

p : La valeur de p ou *p-value*

Test-t : Le test T

X^2 : Ki-deux

INTRODUCTION GENERALE



Cadre général de l'étude

Cette thèse s'intéresse à l'étude des espaces publics urbains de type parcs et jardins. Ces espaces gratuits et accessibles à tous sans aucune distinction souffrent dans les pays du Monde arabo-musulman ainsi que dans les pays du Maghreb, d'une part, d'un manque et parfois absence d'entretien et d'autre part, d'une désappropriation ou un manque d'implication de la société civile dans l'intérêt de maintenir ces espaces en bon état. Elle s'inscrit donc dans le cadre général de l'étude des espaces paysagers dans le milieu urbain. Ces espaces comme les jardins et les parcs publics – à références naturalistes, à caractère artistique ou encore à caractère social s'avèrent des instruments adaptés pour évoquer « *la sensibilité et les aspirations d'une époque* » (Nicolin, P. et Respishti F., 2003, p.8)

Etudier les espaces paysagers sans prendre en considération les dimensions sociales de ces espaces revient à négliger une thématique qui constitue le cœur même de la notion. « *Le paysage est aujourd'hui beaucoup plus que les caractéristiques visibles d'un territoire, et sa définition a justement été élargie pour comprendre l'interaction conflictuelle entre les activités humaines et le milieu naturel. Tous les éléments biophysiques, anthropiques, culturels, sociaux et économiques d'un paysage appartiennent maintenant de droit à sa notion même* » (Nicolin, P. et Respishti F., p.11).

« *Civilités et incivilités dans les parcs et les jardins publics du Nord-Est de la Tunisie : interactions entre gestionnaires et pratiques sociales* » est donc le titre de cette thèse qui étudie les relations entre les caractéristiques des espaces publics, de type parcs et jardins,

les comportements des usagers et les pratiques des gestionnaires. Son principal objet réside dans l'analyse et l'évaluation d'une politique verte, mise en place depuis 1991, matérialisée par la création de plusieurs dizaines de parcs et jardins publics. En dépit des efforts fournis par les élus et les gestionnaires pour l'entretien et la gestion de ces espaces, des conflits de normes - entre usagers, mais également entre usagers et gestionnaires - entravent leur bon fonctionnement en tant que lieux de loisirs et de récréation.

Dans les pays du Maghreb, les espaces paysagés de type parcs et jardins ont été créés par les colons français afin de répondre à la demande de la population occidentale, améliorer leur cadre de vie et organiser les tissus urbains dans lesquels ils s'installaient. En Tunisie, depuis une vingtaine d'années, l'intérêt pour ces espaces verts publics fait partie d'une politique publique d'hygiène environnementale et d'embellissement urbain. Les espaces paysagés aménagés dans le cadre de cette politique participent à l'amélioration du ratio d'espace vert par habitant. Or ces espaces sont souvent peu entretenus, ceci est dû soit à un manque ou mauvais entretien par les services publics, soit aux incivilités qui s'y manifestent, soit au deux à la fois. Leurs situations géographiques et les modes de leur conception pourraient constituer également des causes de non-retour des usagers habitués et traditionnels comme les promenades et le pique-nique en famille ou en groupe d'amis. Ces facteurs et bien d'autres causent un état d'inconfort qui prédomine dans ces espaces urbains.

L'utilité et le choix du sujet

S'intéresser à l'étude des parcs et des jardins publics en milieu urbain revient d'une part à leur côté public, c'est-à-dire à leurs qualités en tant que lieux de bien être, de mixité sociale et de poly fonctionnalité. D'autre part, cet intérêt est lié à leur utilité urbaine : lieux qui assurent unité au quartier et à la ville entière, ils sont aussi des vides urbains qui s'opposent à tout ce qui est construit. Se préoccuper des pratiques des différents acteurs intervenants dans la création, la gestion et l'usage de ces espaces semble être au cœur même de la discipline des sciences du paysage et constitue un élément indispensable à la formation des concepteurs d'une façon générale et des ingénieurs paysagistes d'une façon particulière. La conception des espaces publics de type parcs et jardins nécessite certainement des connaissances en horticulture et en ingénierie. Cependant, négliger le côté comportement des usagers revient à nier leur existence en tant que propriétaires définitifs de ces espaces.

Les concepteurs paysagistes conçoivent certes ces espaces, d'une part, en mettant en place la demande formulée par les acteurs publics et leurs connaissances et savoir-faire scientifique et artistique, d'autre part en valorisant les atouts des sites et en détournant leurs contraintes. Toutefois, négliger la société à laquelle seront destinés ces espaces donne des lieux standardisés bien qu'ils soient destinés à des catégories socioprofessionnelles et des cultures différentes.

Étudier les comportements des usagers, savoir leurs attentes et leurs attitudes s'avère un axe de recherche indispensable aux concepteurs paysagistes et aux chercheurs en sciences et architecture du paysage, et en paysage, territoire et patrimoine. Cette recherche comble donc un manque enregistré non seulement en Tunisie, mais aussi dans les pays du Maghreb et du Monde arabo-musulman. Les études en occident existent mais, sont peu nombreuses. L'étude d'une telle thématique, très peu abordée en Tunisie, n'a presque pas suscité l'intérêt de la communauté scientifique concernée (géographes, urbanistes, architectes, sociologues, paysagistes, etc.) et, de fait, la bibliographie la concernant demeure extrêmement modeste. Ce qu'indique la géographe Catherine Fournet-Guérin, « *Le nombre faible de publications autour de la nature dans les villes du Sud reflète le faible intérêt pour le thème dans ces villes, considéré comme secondaire par rapport aux enjeux du développement urbain auxquels elles doivent faire face.* » (Fournet-Guérin, C., 2007, p. 3). L'étude du cas des parcs et des jardins de la Tunisie complètera les études antérieures sur les pratiques sociales des parcs et les jardins du Moyen-Orient et du Maghreb et développera une notion peu étudiée dans les études précédentes à propos de ces villes : celui de la gestion des parcs publics. Un certain nombre d'études ont été effectuées notamment sur des espaces publics à Alger (Dris, N., 2001), et sur des parcs et des jardins au Caire et à Damas et à Rabat (Gillot, G., 2002) et au Maroc (Bennani, M., 2006).

La présente recherche repose sur l'étude d'un corpus bibliographique international, sur les observations effectuées sur le terrain et, tout particulièrement, sur les résultats d'une étude antérieure, réalisée dans le cadre d'un mémoire de master (Loukil, B., 2006), démontrant que les parcs et les jardins publics en Tunisie souffrent d'un problème crucial en matière de fréquentation. Ce problème se situe à deux niveaux. Le premier est simplement lié à leur faible fréquentation et le second au phénomène du « non-retour » par des usagers qui les

ont déjà fréquentés. Selon les résultats de cette étude, il semblerait alors que le sentiment d'insécurité constitue une des principales causes de ce problème.

Étudier les interactions entre acteurs producteurs, gestionnaires et usagers revient à expliquer le fonctionnement de ces espaces et les dysfonctionnements enregistrés afin d'y remédier. Les politiques existantes et qui ont succédé celle de l'époque du protectorat, celle après l'indépendance et celle depuis la création du ministère de l'Environnement et du développement durable constituent un acquis de la Tunisie par rapport aux autres pays en voie de développement. Cependant, son évaluation nous permet de prendre du recul et de savoir quels sont les manquements et les axes de progression futurs à envisager.

Le périmètre de l'étude

La thèse porte donc sur trois échelles géographiques différentes celle nationale en relation avec la politique de création et de gestion de ces espaces. Celle du Nord-Est de la Tunisie qui vise à déterminer la mise en place de ces politiques publiques dans cette région. Enfin, une échelle régionale, celle de la région de Tunis, afin d'analyser le fonctionnement et puis les multiples usages et leurs perceptions par les différents acteurs. Notre travail de terrain a été fait sur un rayon de 60 km par rapport à la capitale qui renferme le nombre le plus important de parcs et de jardins en Tunisie, d'où l'importance de son choix. Viser une échelle plus large qui intègre les villes proches de Tunis comme l'Ariana, la Manouba, Bizerte, Nabeul, et Zaghouan nous aide à construire une idée plus globale sur l'état et la répartition de ces espaces.

L'objet de l'étude

Cette recherche s'intéresse à l'étude des comportements perçus comme civils et aussi incivils selon les usagers de ces espaces publics urbains. Elle s'intéresse aussi à l'étude de la politique publique de création de parcs et de jardins depuis l'époque coloniale, et sa mise en place c'est-à-dire l'étude géographique de la répartition spatiale de ces espaces, leurs modes et moyens de gestion et d'entretien. Enfin, cette thèse étudie les interactions entre les différents types de variables susmentionnées. Ceux en rapport à l'espace en question (superficie, situation, environnement urbain, etc.) les pratiques de leurs acteurs de production et de gestion et enfin les pratiques de leurs usagers.

Les objectifs et la problématique

Nous avons entamé cette recherche dans l'objectif de comprendre qu'est-ce qui fait des espaces publics de type parcs et jardins des lieux urbains peu entretenus et délaissés par certains types d'usages habituels et quotidiens comme la promenade ou le pique-nique et par certaines catégories comme les familles ?

D'autre part, l'objectif de cette thèse est de mettre à la disposition des concepteurs paysagistes une base, jusqu'à aujourd'hui manquante, d'étude des comportements et des attitudes des usagers pour lesquels ces espaces sont faits. Ainsi dans les pays arabo-musulmans et au Maghreb les études reliant comportements des usagers et pratiques des gestionnaires restent manquantes.

Cette recherche se base sur une question principale: quelles relations existe-t-il entre les caractéristiques d'un espace public, les comportements des usagers et les pratiques des gestionnaires ? Il est intéressant donc pour ceux qui vont concevoir ces espaces de savoir, pour les espaces qui sont ouverts aux publics, leurs caractéristiques, leur mode de gestion, les pratiques et l'utilité qui leurs sont associées, le rôle du contrôle social formel et informel dans les mécanismes de leurs fonctionnements, les enjeux qui leurs sont reliés, les différentes pratiques civiles et inciviles qui lui sont propres, l'effet du mode de gestion sur leurs caractéristiques, le rôle que joue le pouvoir de l'état dans leur perception et leur réappropriation.

Méthodologie adoptée

Notre démarche de recherche joint méthodes qualitative et quantitative, analyse de document et étude géographique. Cette dernière se résume à une localisation sur une carte des parcs et des jardins du Nord-Est de la Tunisie, à leur caractérisation et à leur typologie selon l'état d'entretien et la qualité apparente de ces parcs. Les comportements perçus comme incivils sont déterminés par le biais d'un entretien exploratoire. Les résultats de ces entretiens ont servi pour l'élaboration d'un questionnaire qui a été réalisé auprès des usagers de trois parcs. Un corpus d'articles de journaux sur la politique de création et de gestion des parcs a été analysé. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des différents acteurs de production et de gestion des parcs et des jardins.

Les outils d'analyse et d'enquête

Les enquêtes de terrains ont débuté par le travail d'entretien et de collecte de données concernant les espaces inventoriés. Une base de données précisant les caractéristiques géographiques et urbanistiques de localisation de ces espaces publics dans la région urbaine a été réalisée et a fait le fondement d'un travail d'analyse spatiale de la répartition des parcs et des jardins en fonction de leurs modes et moyens de création et d'entretien. Les entretiens ont été analysés selon une méthode d'analyse de contenu, par thèmes et sous-thèmes. Les enquêtes réalisées dans les trois parcs ont été analysées puis validées statistiquement.

Les obstacles et les difficultés :

Avant le 14 janvier, le travail sur l'espace public est synonyme d'un travail qui empiète le territoire du pouvoir politique et décortique l'autorité publique de l'Etat. Dans ce sens-là, nous pouvons citer plusieurs exemples de difficultés rencontrés lors de notre travail de terrain, illustrant ce que vit un chercheur en sciences humaines et sociales sur son terrain d'étude. L'accès à l'information et l'accès aux espaces sont loin d'être faciles. Les jardins et parcs publics sont sous tutelle du ministère de l'intérieur et du développement local ou sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et du développement durable et de l'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE). Pour ces deux derniers, la communication était abordable. Nous avons eu une autorisation écrite par l'ANPE pour les trois parcs qui les concernent, mais cela était après notre arrestation par la police. Cependant, pour le ministère de l'Environnement l'autorisation était orale, et nous étions obligé de travailler sans autorisation écrite. Pour le cas du ministère de l'Intérieur, nous n'avons jamais eu de réponse pour les demandes déposées.

Les enquêtes auprès des acteurs publics n'étaient pas non plus sans difficulté. Même ceux qui ont parlé librement risquaient de subir des sanctions parce qu'ils dévoilaient les rouages d'une politique longuement camouflée par une propagande relative aux actions de l'ancien Gouvernement. Les contraintes rencontrées lors des enquêtes auprès des usagers sont aussi importantes à citer étant donné que les enquêtes et l'évaluation des actions relatives aux institutions de l'État ne font pas partie des habitudes de la société tunisienne, longuement réprimée de la liberté d'expression en public.

Les objectifs et la problématique

Quelles sont les origines de ce sentiment dans la Tunisie de l'avant 14 janvier 2011¹, constaté en dépit du fort contrôle effectué sur les lieux publics par les pouvoirs de l'ancien régime du président Ben Ali ?

Le dysfonctionnement observé dans ces espaces ainsi que l'état d'entretien sont-ils les conséquences évidentes des différentes politiques de gestion ou bien d'une augmentation de la fréquence des comportements susceptibles d'y déclencher des conflits et des tensions sociales ? Quel est l'effet des facteurs socio géographiques sur l'état de ces espaces publics verts et sur les politiques de gestion ?

Notre recherche émet l'hypothèse que les relations entre les différents facteurs étudiés (caractéristiques des parcs et jardins, comportement des usagers et pratiques des gestionnaires) se situent dans une spirale dynamique qui entraîne ces espaces, et par voie de conséquence les quartiers qui les entourent, dans un cercle vicieux ou vertueux. Les politiques de gestion les mieux adaptées sont celles qui interviennent rapidement empêchant le déclenchement de la spirale du déclin. Notre recherche émet deux hypothèses principales : les relations entre l'espace public et le comportement social dépendent d'une part de la gestion et se situent dans une spirale dynamique positive ou négative. D'autre part, la domination de l'espace public par le pouvoir de l'État est un facteur d'affaiblissement de l'appropriation de ces territoires. D'où l'importance du contrôle social informel.

Axes de recherche et progression

La démonstration des hypothèses susmentionnées est présentée dans trois parties et six chapitres :

Cette étude se base dans sa première partie sur les concepts comme les incivilités et les civilités, le sentiment d'inconfort et d'insécurité dans ces espaces, la gestion et leurs interactions avec la qualité de vie en ville. Le premier chapitre est une définition des principaux concepts sur lesquels s'est appuyé l'ensemble de la recherche (qualité de vie, incivilité, civilité, confort, inconfort, sentiment d'insécurité, contrôle social, espace public et

¹La date du 14 janvier 2011 correspond à la Révolution tunisienne, dite « Révolution des jasmins ».

gestion). Le deuxième chapitre est consacré à la présentation du protocole de la thèse. Il situe le sujet dans son champ scientifique, développe la problématique, expose les hypothèses et étaye la démarche méthodologique adoptée.

Dans sa deuxième partie, la thèse présente et analyse les politiques publiques des différents acteurs de création et de gestion des parcs et des jardins publics en milieu urbain avec l'étude de cas des villes du Nord-Est de la Tunisie. Cette partie a aussi pour objectif d'évaluer des caractéristiques de ces espaces et de leur répartition géographique et l'explication des facteurs influant leur implantation dans l'espace urbain. Dans le cadre de celle-ci, le premier travail effectué a consisté à inventorier, caractériser et établir une typologie des parcs et des jardins publics de l'ensemble de la région Nord-Est de la Tunisie, que nous avons choisi comme terrain d'étude, selon leur état d'entretien. La méthode et les outils déployés à cet effet, et les résultats qui en sont issus, font l'objet du troisième chapitre. Celui-ci s'achève par le choix d'un échantillon de parcs et jardins représentatif de la typologie déterminée au début du chapitre pour être le support d'une étude plus approfondie.

Parallèlement à ce travail de terrain, une analyse des politiques publiques de création des parcs et des jardins ainsi que de leur gestion et entretien a été réalisée sur la base d'une série d'entretiens semi directifs menés auprès d'une vingtaine d'acteurs directement concernés par le sujet (décideurs, gestionnaires et ouvriers). Le quatrième chapitre met en perspective cette analyse et commente ses conclusions.

La recherche essaye de déterminer dans la troisième et dernière partie les différents comportements perçus comme civils et incivils, c'est à dire portant atteinte aux biens et aux propriétés. Ensuite, la thèse détermine les facteurs explicatifs du sentiment d'inconfort ressenti dans ces espaces. Enfin, nous développons l'étude détaillée de trois cas dans la région de Tunis afin d'analyser leur fonctionnement, l'évaluation de ces espaces par leurs usagers habitués et les aménités auxquelles ces usagers sont le plus sensibles.

Suite à ces conclusions, la recherche s'est orientée, dans le chapitre cinq, vers l'identification, la compréhension et l'explicitation des pratiques sociales, qualifiées de civiles et d'inciviles, dans les parcs et les jardins de la région de Tunis, tout en les mettant en rapport direct avec les modes de gestion et d'entretien entrepris.

Enfin, le dernier chapitre développe d'une part le fonctionnement des trois espaces choisis, d'autre part, présente une étude approfondie des effets des pratiques de gestion sur les représentations et les usages sociaux des parcs et des jardins publics et expose les résultats induits de cette étude et se conclue par une discussion des résultats finaux de l'ensemble de la recherche.

PARTIE



LES PARCS ET JARDINS PUBLICS : ESPACES DE CIVILITÉ ET DE CONFLITS DE NORMES

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE



S'intéresser à l'étude des comportements sociaux civils et incivils pour analyser les pratiques et usages des parcs et des jardins publics est notre objectif. C'est grâce à cette approche de géographie sociale que l'on désire mettre l'accent sur la qualité de ces espaces et par voie de conséquence sur la qualité de la vie dans les villes.

Le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre problématique de recherche correspond à la théorie de la vitre brisée de James Wilson et George Kelling (1982) et à la théorie de l'espace défendable de l'architecte urbaniste Oscar Newman (1972). La première dit qu'il existe de fortes liaisons entre les modes de gestion et les usages de l'espace public, et la deuxièmement l'accent sur l'importance des usagers pour le maintien de l'ordre dans l'espace public. Cette analyse émerge d'une seconde basée sur des concepts directement liés à celui d'incivilités (qualité de vie, bien-être, qualité de l'espace public) par voie de cause (contrôle social formel et informel) ou de conséquence (sentiment d'insécurité ou d'inconfort).

CHAPITRE



Confort et inconfort dans l'espace des jardins publics : le point de vue des chercheurs

*« L'homme, également, plongé dans son environnement, n'est pas un simple observateur : c'est un participant actif [...] Psychologiquement, les êtres humains préfèrent les environnements complexes, mais ajoutons que ces environnements doivent être fortement structurés, c'est-à-dire posséder une complexité organisée. »
(Cousin, 1980, p.210-227)*

INTRODUCTION DU CHAPITRE PREMIER



Les parcs et les jardins publics urbains sont des espaces qui répondent à des besoins sociaux, mais où les usagers ne trouvent pas toujours satisfaction. Pourquoi ces espaces sont-ils en général différents des autres espaces publics dans la ville, tels que la place publique, la rue ou le café par exemple ? C'est en s'attardant sur leurs usages et sur leurs liens à la notion de qualité de vie que nous expliquons cette singularité. Le statut social des parcs et des jardins en tant que lieu de promesse de bien-être peut être, comme nous le verrons par la suite, rapidement inversé à cause des incivilités qui peuvent s'y rencontrer. La gestion et le contrôle sont alors développés comme des outils de lutte contre le mauvais fonctionnement de l'espace public.

1.1. Le cadre de vie² et les espaces publics : le cas des parcs et des jardins :

Nous allons montrer que l'état de ces espaces et la perception qu'en ont leurs usagers et les autres habitants de la ville conditionnent en partie la qualité du cadre de la vie urbaine que nous définirons plus loin.

L'urbaniste et sociologue Yves Chalas appelle les espaces de nature en ville des « *vides structurants* »³. Il précise également que ce qu'il appelle ville-nature contemporaine ne se limite pas à l'agglomération comprenant des espaces paysagers de type parcs et jardins. « *La ville-nature, ce n'est pas une ville-paysage ou une ville paysagée. C'est l'inverse. La ville-nature, c'est la pratique même de la nature, mais dans la ville, par la ville et grâce à la ville.* » (Chalas, Y., 2003, p.7).

Les parcs et les jardins ne constituent en effet qu'une partie de la nature présente en ville, avec les surfaces agricoles, boisées et aquatiques, ainsi que les espaces ruraux ou naturels de la région urbaine ; ce ne sont donc pas les seuls lieux de pratique de la nature. Ils jouent en pratique le rôle d'espaces verts de proximité au sein des zones urbaines centrales. Nous allons les examiner plus en détail afin d'en comprendre les fonctionnements et de discerner les enjeux qu'ils représentent.

Les parcs et les jardins, comme les autres espaces publics urbains, sont des espaces qui constituent, donc, des « vides » dans les villes. Ils sont l'équivalent d'un tissu interstitiel, tissu d'accompagnement des unités construites de la ville. Ce tissu peut agrémenter ou

²« *Le cadre de vie est parmi les causes qui contribuent à la qualité de vie... le cadre de vie, du point de vue écologique pourrait alors être associé aux « environnements de proximité » ou aux « environnements locaux » [...] l'environnement étant l'espace abiotique et biotique... la qualité de vie pourrait être conditionnée par les cadres de vie des personnes, eux-mêmes déterminés en partie par des activités humaines; ces activités répondent à des besoins élémentaires – se nourrir, se protéger, se reproduire – ou moins prioritaires se suréquiper, surconsommer, gaspiller [...]; via ces environnements de proximité, les aménagements réalisés, les prélèvements de matières premières, le rejet des déchets» (Ribeyre, F., 2005, op.cit., p. 102). « Le cadre de vie représente un ensemble d'éléments matériels et immatériels permettant d'accroître le confort, de diminuer la pénibilité des tâches, de réduire les risques, de réduire des risques pour la santé, de favoriser la convivialité. » (Ribeyre, F., 2005, op.cit. p. 113)*

³« *[...] la présence centrale (et parfois monumentale donc) de la nature dans la ville constitue également des espaces vides, c'est-à-dire des espaces non-bâties, centraux et urbains. Et à partir du moment où ces espaces non bâtis se mettent à façonner et à orienter les espaces bâtis et les infrastructures routières autour d'eux (et ce d'autant plus qu'ils sont protégés), ils deviennent des vides structurants. Les vides dans la ville contemporaine ne sont plus, comme dans la ville d'hier, des espaces seconds, sans qualité, des résidus qui n'apparaissent qu'une fois les pleins construits. Les vides dans un ensemble urbain contemporain peuvent être en mesure de devancer et de déterminer les pleins. Nous étions habitués aux équipements structurants. Il va falloir se faire également au concept et à la réalité des vides structurants.* » (Chalas, Y., 2006, p. 2)

« empoisonner » la vie citadine de tous les jours. Cela dépend de l'état de ces espaces publics et de l'image qu'ils véhiculent dans leurs environnements⁴ immédiats.

Les espaces verts publics urbains et les activités qui s'y déroulent forment des environnements de proximité ou locaux constituant une partie du cadre de la vie des urbains. Les aménagements réalisés dans ces espaces sont donc censés contribuer à la qualité de vie (selon la Convention européenne du paysage de Florence, 2000). Les espaces publics paysagés de type parcs ou jardins sont supposés, en outre, contribuer à un équilibre écologique dans les milieux urbanisés⁵.

Ils promettent d'assurer le confort, la sécurité et les loisirs des usagers, ce qui varie en fonction des modes de gestion et des pratiques qui s'y développent. Les parcs et les jardins pourraient ainsi constituer une valeur ajoutée à la ville ou au contraire un facteur dégradant la qualité de vie en milieu urbain. En quoi sont-ils des espaces publics singuliers ?

1.1.1. Les parcs et les jardins en ville : des espaces particuliers

« *L'intérêt des urbanistes et des architectes pour la notion de parcs et de jardins publics date du XIXe siècle en Europe* » (Merlin, P., et Choay, F., 2005, p.598-600). La notion d'espace public urbain remonte à l'urbanisme culturaliste de la fin du XIXe siècle développée par les architectes européens Camillo Sitte et Ebenezer Howard et a été renouvelé par les travaux du philosophe Jürgen Habermas (1982, trad. française, *cité par* Merlin, P., et Choay, F., 2005, (*op.cit.*, p.355-357).

D'une part la **notion d'espace public**, définie par opposition aux espaces privés et semi-collectifs, comme espace accessible à tous sans aucune distinction, a largement été étudiée par les philosophes et les sociologues. D'autre part, l'espace public est passé d'un espace résiduel de la ville et non affecté, à un espace d'une grande importance urbanistique et sociologique (espace de l'expression démocratique).

⁴*L'environnement est l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et sociales (culturelles) susceptibles d'agir sur les individus et leurs activités. A ce titre, il est presque synonyme de la notion géographique du milieu... (Donadieu, P., et Mazas, E., 2002, p. 102). L'environnement se concrétise sous des aspects divers selon le niveau auquel nous nous plaçons. Nous parlons de proximité immédiate où nous évoquons la qualité de vie individuelle (confort, santé, sécurité, loisirs, etc.). Nous parlons de qualité des paysages des milieux et des écosystèmes dans une échelle locale. Enfin, dans un contexte global ou planétaire nous évoquons plutôt les thèmes du changement climatique, qualité des océans et maintien de la biodiversité.*

⁵Nous n'aborderons pas ce sujet dans cette thèse.

Autrement dit, pour certains sociogéographes, l'espace public n'est pas nécessairement défini spatialement et dans ce cas on parle plutôt de sphère publique «*scène délibérative et domaine de l'opinion publique*» (Lussault, M., 2003, p.340). De manière comparable la sphère publique est définie par le philosophe Thierry Paquot comme l'expression de l'«*espace public*» au singulier. Il mentionne que l'espace public «*relève de la philosophie politique [...] qui n'est pas le lieu de la foule et des manifestations, mais d'abord et avant tout la publicité de l'opinion, quelle qu'elle soit. L'expression de cette opinion passe par une formulation du message (écrite, orale, codée, dessinée, etc.) et par sa diffusion.* » (Paquot, T., 2010, p.9-12).

Le même auteur mentionne que «*l'expression au pluriel «les espaces publics» relève de l'urbanisme [...]*» (Paquot, T., 2010, *op.cit.*, p.9). Le géographe Michel Lussault (2003) spécifie que «*l'importance qu'a prise la problématique de l'espace public au sein de politique urbaine en France et dans d'autres pays notamment du Sud, depuis le début des années 1980, revient à la volonté de traiter les symptômes d'une crise sociale urbaine - caractérisée selon l'idéologie dominante, par l'anomie, l'incivilité, le repli identitaire des communautés - (...)par leurs vertus intrinsèques et notamment leur aménité et leurs capacités d'hospitalité, espaces publics devraient contribuer à la fois à pacifier les relations sociales et à développer le sentiment d'appartenance des individus à une même «cité»*». (Levy, J. et Lussault, M., 2003, *op.cit.*, p.333).

L'espace public se définit aussi par opposition au privé et porte une importance et un symbolisme du pouvoir public. Ainsi Mohamed Kerrou, philosophe tunisien, précise dans ce sens que «*Le terme public renvoie à des registres très divers: celui du juridique, du politique, du social...C'est à la fois une notion qui recouvre une dimension sociale, c'est le lieu de l'échange entre les acteurs, il ne peut donc exister d'espace public en ce sens que dans certains types de sociétés, celles où les acteurs peuvent se mettre en scène... cette notion rend compte enfin des espaces appropriés par les pouvoirs en place et gérés par eux au profit des sujets qu'ils administrent; il s'agit alors d'espaces physiques, d'éléments du territoire urbain que l'on peut appréhender y compris par l'analyse morphologique.*» (Kerrou, M., 2002, p. 12)

Pour les géographes, les urbanistes et les paysagistes, l'espace public s'exprime d'abord à travers un lieu extérieur, ouvert, accessible à tous et polyfonctionnel. Le sociologue Nabil Beyhum et le géographe Jean-Claude David nous rappellent que « *depuis le XIX^e siècle, les espaces publics par excellence sont la place publique, le jardin public, l'avenue, le cours ou le boulevard, théoriquement ouverts à tous sans autre limitation que celle du respect de l'ordre public.* » (Beyhum, N., et David, J.C., 1997, cité par Battesti, V., 2004, p. 4). L'anthropologue Vincent Battesti précise que « *l'ordre public élastique recouvre en fait deux choses : le respect normatif d'ordre politique et juridique et le respect normatif de l'ordre moral.* » (Battesti, V., 2004, *op.cit.*, p.4).

Pour les praticiens, les parcs et les jardins, en tant qu'espaces publics devraient permettre des pratiques sociales croisées: « *(l'espace public) ne peut être réservé à un seul usage [...] et (doit être) polyfonctionnel* » (Corajoud, M., 1998, *op.cit.*, p.7) ; offrir également une harmonie esthétique et d'usages « *[...] un espace de cohabitation harmonieuse, où la civilité serait telle que les différentes pratiques, loin de s'exclure mutuellement cohabiteraient.* » (Corajoud, M., 1998, *op.cit.*, p.8). Ce sont de ce fait des espaces de citoyenneté et donc de l'action politique. Ainsi, « *ils permettent la construction d'un lien politique avec autrui différent de moi-même par la naissance ou les manières de vivre* » (*Les Carnets*, 1998, p. 68). Ce sont des espaces de civisme, à savoir des lieux où « *se déploient librement les opinions au sujet des affaires qui concernent la cité toute entière* » (*Les Carnets*, 1998, *op.cit.*, p. 68). Ce sont également les espaces de la civilité, des « *espace(s) de la sensibilité à autrui : espace construit par des interactions entre les hommes, entre les hommes et la nature, entre les hommes et le bâti...* » (*Les Carnets*, 1998, *op.cit.*, p. 68).

Les espaces publics urbains sont aussi des lieux dotés de valeurs fonctionnelles et symboliques, où les citoyens peuvent entrer en relation les uns avec les autres.

La présence des **espaces publics de type espaces verts** de proximité et des parcs équipés de jeux pour enfants est largement liée à la qualité de vie dans les villes (Barbarino-Saulnier, N., 2005, p.51-64). Les parcs et jardins, lorsqu'ils sont dotés de statut public, offrent beaucoup plus de privilèges aux citoyens dans leur vie quotidienne. Leur accessibilité et leur gratuité permettent de lutter contre la ségrégation sociale en ville et offrent aux citoyens, sans tenir compte de leurs appartenances sociales ou professionnelles, des chances égales d'accéder à

la nature jardinée et à ses services. En effet, les parcs et les jardins publics, contrairement à la rue ou aux autres formes d'espaces urbains, sont des lieux singuliers qui offrent, dans un cadre jardiné, des formes de sociabilités festives, inconnues des autres espaces urbains. C'est ce qu'indique l'ethnologue «...*On ne mange pas dans la rue comme on mange dans le jardin [...] l'ampleur de la fréquentation semble justifier les changements de comportements des usagers et ces activités varient ainsi d'une sortie paisible à des jouissances festives jusqu'à revêtir un aspect carnavalesque qui fait perdre de vue la limite qui sépare le licite de l'illicite*» (Battesti, V., 2004, *op.cit.* p.4). Ainsi, au Caire, « *Alors que la rue est un lieu de déambulation où on ne s'arrête pas vraiment [...] l'espace manque [...] les bancs sont rares...et on y passe avant tout [...] L'état d'urgence interdit par ailleurs tout rassemblement sur la voie publique et le stationnement piéton étant improprement conçu, il n'y a guère que le jardin public qui autorise ces deux activités du passant ordinaire urbain*» (Battesti, V. 2004, *op. cit.*, p.1-2).

Dans les villes des pays en voie de développement et du monde arabo-musulman, les parcs et les jardins sont peu nombreux (chapitre 3). Cependant, lorsqu'ils sont présents ce sont des espaces toujours singuliers. L'anthropologue Vincent Battesti a pu conclure que le comportement des Caiotes varie d'un espace public à un autre et que le jardin est un espace où les citadins se conduisent d'une manière très particulière et très différente des autres espaces urbains non végétalisés : «*il est vrai que le jardin est alors une exception où les femmes (entre elles et sans hommes qui les accompagnent) peuvent non seulement circuler (comme dans les rues), mais également stationner avec convenance* ». La présence de la femme dans les espaces verts publics est particulière ; ainsi «*ce qui semble frapper au Caire est la présence de la famille [...] toujours dans les jardins, au point où l'on peut se demander s'il ne faut pas se présenter comme groupe familial pour avoir accès « légitimement » à ces espaces. Les femmes alors s'autorisent une prise de l'espace sans les enfants et les hommes de la famille*» (Battesti, V., 2004, *op.cit.*, p.5).

1.1.1.1. Des espaces autres

Les parcs et les jardins publics, de par leurs caractères à dominante végétale, semblent être des espaces offrant plus de liberté de conduite aux usagers. En effet, ils occasionnent, à cause de la nature de l'aménagement de l'espace, qui allie éléments naturels et élément

artificiels, des situations d'isolement, de cloisonnement et d'éloignement du contrôle social informel permettant ainsi un comportement différent de celui observé dans les autres espaces. C'est dans ce sens, que la géographe et urbaniste Gaëlle Gillot (2002), en se basant sur le propos du philosophe français Michel Foucault (1984), affirme que les jardins sont des espaces autres..., différents des autres espaces publics.

A travers le concept d'*hétérotopies* (par opposition aux *utopies*), Michel Foucault (1984) définit leur complexité : « *ils sont à la fois issus d'une culture, manifestations et produits de ses valeurs et phénomènes hors temps et hors normes... ce sont d'étonnantes créations, des objets singuliers...* » (Foucault, M. cité par Gillot, G., 2002, *op.cit.* p.12). Gillot explique leur singularité : « *Ils sont autres parce que - excepté leurs fonctions d'embellissement, d'ostentation, de distinction, de conquête de la ville et de liberté -ils sont fermés, tout en restant ouverts à tous, ils permettent des comportements nulle part ailleurs possibles, offrent un lieu au désordre. Leur singularité est à la hauteur de leur polyvalence, à la fois dans ce qu'ils représentent et parfois dans ce qu'ils suggèrent.* » (Gillot, G., 2002, *op.cit.*, p.17).

Il existe certainement plusieurs explications à la relation environnement-comportement, et dans ce contexte les explications psychologiques sont considérablement importantes pour notre recherche. En effet, l'appropriation de l'espace et son évaluation par les usagers sont des éléments d'une grande portée. La sociologue et psychologue Perla Serfaty-Garzon définit la notion d'appropriation comme suit: « *La notion d'appropriation véhicule deux idées dominantes. D'une part, celle d'adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une destination précise; d'autre part, celle, qui découle de la première, d'action visant à rendre propre quelque chose.* » (Serfaty-Garzon, P., 2003, p.27). L'appropriabilité d'un espace, exclusive à soi ou commune, est donc un facteur essentiel.

1.1.1.2. Des espaces psychologiquement positifs s'ils assurent la variété et la sécurité

Le jardin est un enclos « *Dans presque toutes les langues, les étymons du mot signifiant « jardin » sont liés à l'idée de clôture ou de frontière. Littéralement, un jardin est défini par ses limites.* » (Harrison, R., 2007, p.74). Sur le plan psychologique, le parc ou le jardin est un espace positif, si on fait référence à l'explication que donne Jean Cousin (1980) à l'espace

urbain. Par opposition, les axes de la ville représentent des espaces négatifs « *Les rues des villes modernes sont le plus souvent des espaces négatifs dynamiques : tout y est rectiligne et parallèle ; on passe donc de l'une à l'autre, sans repos...* » (Cousin, J., 1980, *op.cit.*, p. 16).

J. Cousin ajoute que l'espace négatif est aussi « *un espace illimité et continu* ». Donc « *l'espace positif peut devenir négatif s'il devient de plus en plus complexe et étendu* ». Un grand parc, par exemple, peut être un espace *illimité et continu* et se transformer en un espace négatif pour les usagers.

Les jardins, selon cette interprétation, en plus de leur apport esthétique dans les milieux urbains, assurent à travers leurs limites une quiétude protectrice recherchée par les urbains. « *Dans l'art paysager, un jardin clos permet par opposition aux espaces ouverts de créer un lieu d'intimité, où il fait bon s'isoler, trouver le calme ; on peut y poursuivre les activités impossibles dans les lieux où trop d'usagers circulent... le jardin clos signifie la sécurité, la tranquillité, l'abri.* » (Donadieu, P., Mazas, E., *op.cit.*, 2002, p.65)

1.1.1.3. Les jardins : une source d'énergie

« *L'humanité a toujours eu un besoin fondamental de protection. Une architecture créée par les humains et engendrant un profond sentiment d'insécurité est probablement aberrante, n'oublions pas le mot de Florence Nightingale⁶ : « La première condition requise pour un hôpital est qu'il ne fasse pas de mal à un patient. » » (Cousin, J., 1980, *op.cit.*, p.225). La création de parcs et de jardins, dans la plupart des cultures et pour toutes les politiques publiques modernistes, au-delà des enjeux politiques et environnementaux, a pour objectif de contribuer à faire du bien aux êtres humains, c'est ce que nous appelons aujourd'hui le *bien-être*. Peu importe les moyens mis en œuvre (réflexions esthétiques, utilitaires, fonctionnelles, etc.), le jardin évoque l'aspiration au repos et à l'apaisement spirituel et physique.*

À ce sujet, nous rappelons la relation mythique du jardin à l'idée de paradis. « *Le jardin islamique, qu'il soit figuré dans un tapis ou incarné dans la pierre, l'eau et la flore, invite le croyant à porter son regard au-delà du repos et de l'harmonie de la forme extérieure, vers le repos de l'esprit dans l'autre monde, ou, mieux, à voir dans les jardins façonnés par l'art*

⁶Infirmière et statisticienne (1820-1910).

humain des signes du parfait repos spirituel qui l'attend dans l'au-delà. » (Harrison, R., 2007, p.253). « « Le Ryad », palais-jardin intérieur, expression particulière au Maghreb, constitue un havre de sensualité, de plaisir, mais aussi de paix, une paix si recherchée pour oublier les agressions du monde extérieur. »(Audurier-Cros, A., et Quiot, A., cité par Roger, A., 1997, p. 34)

En outre, le jardin, éloigné ou surélevé par rapport à la cité permet d'offrir le spectacle, le panorama de ce qui l'environne. Le jardin permet de contempler la beauté des paysages et les activités humaines qui s'y déroulent. Le jardin reflète aussi la gloire des princes et des rois, il est fait pour être vu depuis les fenêtres des palais. *« Avant d'inventer des paysages, par le truchement de la peinture et de la poésie, l'humanité a créé des jardins, qui correspondent à ce que Pauline Cocheris, décrivant les techniques de tatouages et de scarification, appelait « les parures primitives » ». Le philosophe Alain Roger interprète l'art des jardins en disant qu'ils sont des « vêtements et ornements que l'homme impose au « pays », le bariolant, le tatouant, le scarifiant en paysage, éprouvant, dès les commencements, ce plaisir superbe de forcer la nature »* comme c'est le cas des parcs et des jardins à la française. (Roger, A., 1997, *op.cit.*, p.31)

1.1.1.4. Les lieux de bien être

Les parcs et les jardins publics sont des espaces qui contribuent au bien-être sous ses différentes formes ; en premier lieu le bien-être *corporel* : *« Les facteurs inhérents à la configuration des paysages qui interviennent dans ce bien-être corporel, et tout particulièrement ceux sur lesquels l'action politique peut agir, qu'il s'agisse de la nature de l'environnement physique ou biologique qui peut se traduire dans le paysage par certaines formes, sont très divers: il peut s'agir des formes de l'aménagement du paysage qui facilitent le déplacement, notamment en ville, comme les zones piétonnières, les parcs urbains qui contribuent à une impression d'hygiène... »* (Luginbühl., Y., 2004, p.6). Ensuite le bien-être *social* : la création de jardins ouvriers et familiaux en Europe destinés à la production de biens alimentaires a contribué à la satisfaction des besoins humains fondamentaux dans la société occidentale urbaine. Cet exemple est mentionné par le géographe Yves Luginbühl comme illustration du rôle de certains paysages contemporains dans la production du bien-être individuel et collectif (Luginbühl., Y., 2004, *op.cit.*, p.11). Les parcs et les jardins sont des

espaces ouverts à tous qui contribuent au bien-être : «*Le bien-être individuel et social, physique et mental, est une des valeurs privilégiées pour qualifier les propriétés des espaces ouverts. Il correspond à la fois à une sensation de confort physique et mental, à une absence de soucis et à une sensation de plaisir voire de jouissance de l'instant.* » (Donadieu, P., 2007, p.3-4).

1.1.2. L'état des parcs et des jardins : des indicateurs de la qualité de vie en ville

1.1.2.1. La qualité de vie : une notion vague et imprécise

La qualité de vie est un concept récent, apparu dans les années soixante (Bley, D., 2005). Selon le dictionnaire électronique *Encarta* (2007), la qualité de vie est l'ensemble des conditions ou facteurs qui rendent le milieu plus ou moins bon ou agréable. La qualité de vie est aussi la conséquence sensible (donc perceptible) mais non mesurable des caractères des espaces produits par l'ensemble des activités humaines et des événements vécus par chaque individu. La « bonne » qualité de vie favorise une situation matérielle qui permet de satisfaire les besoins de l'existence, c'est ce qu'on appelle l'aisance, le confort et le mieux-être ou le bien-être. La qualité de vie représente une valeur partagée et recherchée par un nombre de plus en plus élevé de personnes (Ribeyre, F., 2005, *op.cit.*, p.102).

Philosophes, sociologues, géographes, psychosociologues et urbanistes s'accordent sur le fait que la définition de la qualité de vie est « *loin d'être aisée* » (Bley, D., et Vernazza-Licht, N., 2005, p. 14). Pour les psychologues, il s'agit d'un concept vague et imprécis (Moles, A., et Rohmer, E., 1973, *cité par* Bley, D., 2005, *op.cit.*, p. 2). La qualité de vie reste difficile à cerner dans la mesure où elle est perçue très différemment si elle concerne des citoyens, des visiteurs étrangers dans un pays, ou l'image que la ville offre à l'étranger (Groupe de Coopération des Etudes sur les Fonctions internationales de Paris, 1973).

La nature subjective de la notion de qualité de vie participe à sa complexité. Le socio-psychologue Abraham Moles⁷ (1973) ajoute que « *la qualité de vie c'est l'antinomie de la*

⁷« *D'une façon plus anthropocentrique, aborder le problème d'une qualité de vie consisterait, au lieu de se centrer sur les observables, de se centrer sur les valeurs subjectives de l'individu. La notion de qualité de vie étudierait plutôt que les conditions de l'environnement, les jugements que tel individu porte sur sa vie. La qualité de vie sera attachée non au cadre mais à l'être. Les êtres vivants, les membres du corps social ont une somme d'action et de comportements sur lesquels ils portent un jugement de valeur ; la qualité de vie serait la*

dégradation du mode de vie, de la pollution, c'est le pôle opposé à tous les facteurs négatifs que l'esprit humain attache à une image du déroulement vital et de son environnement. » (Moles, A., et Rohmer, E., 1973, *op.cit.*, cité par Bley, D., 2005, *op.cit.*, p. 5). Pour ces chercheurs, la qualité de vie est liée, entre autres, à la qualité de transaction avec le monde environnant ; elle se décompose en deux éléments : la qualité de l'environnement et la qualité des rapports entretenus avec cet environnement (environnement proche, lointain, environnement naturel, physique, humain ou social).

Concernant la qualité de vie et l'aménagement du territoire, le Groupe de Coordination des Etudes sur les Fonctions Internationales de Paris (1973) mentionnait également que les objectifs sociaux, notamment de qualité de vie, dictaient les orientations pour la politique territoriale de l'environnement et de développement. « *La qualité de vie commence à formuler ses exigences au niveau de la macro-géographie. Le développement territorial tend maintenant à être l'expression totale d'une société : le respect de son passé culturel, les images de l'avenir, doivent être pris en considération.* » (Groupe de Coordination des Etudes sur les Fonctions internationales de Paris, 1973, *op.cit.*).

L'aménagement du territoire est donc dans cette perspective supposé considérer comme première préoccupation l'homme et son bien-être ainsi que son interaction avec l'environnement. L'objectif aujourd'hui, écrit une des responsables de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, est d'offrir à l'homme « *un cadre et une qualité de vie assurant l'épanouissement de sa personnalité dans un environnement organisé à échelle humaine* » (Déjeant-Pons, M., 2004, p.872-873).

1.1.2.2. Les jardins : un élément à part entière du processus de guérison en Asie et dans les cultures occidentales

La qualité de vie⁸ est étroitement associée à la définition de la santé donnée par l'OMS⁹. Cette définition révèle la part subjective de ce concept et sa relation intime avec la notion de

valeur globale de leurs vies, elle serait un effet plutôt qu'une cause ». (Moles A., et Rohmer E., 1973, *op.cit.*, cité par Bley, D., 2005, *op.cit.*, p. 4)

⁸Le concept de qualité de vie ainsi que ses outils de mesure ont concerné tout d'abord le secteur de la médecine. Les recherches faites sur Internet montrent que 70% des sites relèvent du domaine médical (Assako Assako, R.-J., géographe, 2005, p.83). Le concept est associé à l'analyse des épidémies (paludisme, sida, etc.). La qualité de vie est une notion qui s'intéresse à savoir « *si l'homme s'épanouit librement dans son environnement... la santé ne se présente que comme un indicateur parmi tant d'autres* » (Assako Assako, R.-J., 2005, *op.cit.*, p. 83). Les recherches en médecine développent la notion de mesure de la qualité de vie grâce à

bien-être. Elle met en valeur le rapport à la nature et à l'environnement immédiat des personnes. Le concept de qualité de vie dispose également d'une dimension culturelle.

Depuis la fin du 19^{ème} siècle, ont été créés dans les villes occidentales des systèmes de circulation, de *parkway*, pour relier les différents parcs et jardins publics dans une ville. La création de ce réseau vert de parcs et de jardins avait pour principal objectif une meilleure santé des habitants; ce que les spécialistes de l'écologie humaine¹⁰ ont désigné ensuite comme une des conditions de **la qualité de vie ou de la qualité du cadre de vie**. Cependant, avant de passer au statut d'espace public et sortir de la sphère des jardins privés, la nature des jardins fut étroitement liée au domaine de la santé. Les hôpitaux d'Asie et des cultures occidentales¹¹(Ulrich, R. et Parsons, R., 1992, p. 94) ont de tout temps été édifiés dans des espaces où les jardins et les boisements détiennent une grande importance (Figure 1).

des indicateurs. Les médecins développent des modèles où ils expliquent la qualité sanitaire de la vie (Battaglin Machado, P.-H., 2005, p. 24).

⁹« *Il s'agit surtout d'une perception et d'une construction mentale que chaque personne se fait de son « bien-être», de sa position dans la société et de ses relations à la nature, qui évoluent au gré des acquisitions, des expériences, des réflexions...Elle traduit des sentiments complexes, à la fois objectifs et subjectifs, émotionnels, affectifs... pouvant être rattachés au bonheur, au bien être, à la plénitude, l'épanouissement, la sécurité, l'évolution positive, l'harmonie avec la nature, la cohérence [...] Elle renvoie aussi bien aux dimensions individuelles que collectives des personnes, en référence à leur propre passé ou à l'image véhiculée par les proches, les médias, les publicistes, les éducateurs [...]* » (Ribeyre, F., 2005, *op.cit.* p. 113).

¹⁰L'écologie humaine est une discipline de l'écologie qui associe la sphère des humains dans l'étude des êtres vivants avec leur environnement.

¹¹« *Au Moyen-âge en Europe, des jardins ont par exemple été créés dans les monastères pour procurer aux malades une distraction agréable et relaxante* (Gierlach-Spriggs et al., 1998). *Au dix-neuvième siècle, les hôpitaux européens et américains mettaient un point d'honneur à exhiber des jardins et des plantes* (Nightingale, 1860) [...] », <<http://www.plants-for-people.org>>, [consulté le 22/09/2010]

« *Les jardins des hôpitaux de Saint-Maurice ont été, dès le départ, conçus comme un élément à part entière du dispositif de la guérison, autrement dit comme de véritables jardins thérapeutiques* », <<http://www.hopital-saint-maurice.fr/html/actu.html>>, [consulté le 20/09/2010].



Figure 1: Le jardin de l'hôpital d'Arles, par Vincent van Gogh. ©eternels-eclairs.fr

La « thérapie du vert », « *horticultural therapy* » (American horticultural Therapy association), ou « l'agrothérapie » (Figure 2) sont considérées comme des remèdes aux problèmes de stress (Rodiek, 2002), et comme des facteurs qui améliorent la réponse immunitaire (Hartig, Mang & Evans, 1991; Ulrich et *al.* 1991; Ulrich & Parsons 1992; Ulrich, 1999) et l'accélération du processus de guérison après les interventions chirurgicales (Ulrich, 1984), etc.



Figure 2: Treignac (Corrèze, France) - Le Nouvel Hôpital (1900), Façade de l'hôpital avec jardin potager) (carte postale de 1915), © mistercard.net

1.1.2.3. La qualité esthétique et de confort des parcs et des jardins comme composante de la qualité de vie en ville

a. La sécurité et le « sentiment de sécurité » sont indispensables pour la qualité de vie :

Une méthode d'évaluation de la qualité de vie a été développée par Barbarino-Saulnier (2005) dans sa thèse en urbanisme. Les critères d'évaluation de la qualité de vie se résument comme suit : les commodités nécessaires à la vie quotidienne (commerces, espaces verts, équipements de la petite enfance), la qualité de l'environnement (bruit et pollution de l'air réduits, propreté), les déplacements (dysfonctionnement de la circulation automobile, difficulté de stationnement, sécurité du piéton), les caractéristiques sociales et sociétales de « qualité de vie collective » (emploi, revenus, convivialité et relations sociales), la qualité du logement (confort, mixité de la production, qualité et entretien de la construction) et la sécurité. Cette dernière semble être un des éléments fondamentaux de la qualité de vie. Cette notion ne renvoie pas à la mise en danger de la vie ni au risque industriel, elle s'apparente davantage dans les discours à la « sécurité au quotidien » en lien avec les incivilités, les agressions verbales ou physiques, et les dégradations de biens. Ceci renvoie à la notion de tranquillité et au sentiment d'insécurité. Dans cette recherche, la sécurité semble être un des éléments fondamentaux de la qualité de vie. Elle représente le deuxième axe de définition de la qualité de vie, après le calme, le troisième étant la qualité de l'air. En effet, l'insécurité détériore largement la qualité de vie dans la mesure où la majorité des personnes interrogées l'évoquent comme une nuisance (Barbarino-Saulnier, N., 2005, *op.cit.*, p.58). Réciproquement la *qualité* de l'espace public influe également sur le sentiment d'insécurité. Ainsi dans les HLM¹² français, l'insécurité ressentie par les habitants est « *bien plus liée à ce qui affecte la qualité de leur espace vécu qu'à la peur de l'agression en bonne et due forme.* » (Wyvekens, A., 2007, p.38). Dans la suite du texte nous expliquerons plus en détail la notion de sentiment d'insécurité et son rapport à certains comportements sociaux dans l'espace public.

¹²Habitation à loyer modéré.

b. La qualité esthétique¹³ et de confort¹⁴ des espaces publics : des éléments d'analyse de la qualité de vie

Nous faisons ici référence à une construction possible de la qualité du cadre de vie, proposée par l'économiste Emmanuel Torres (1997) qui présente un ensemble de caractéristiques décomposant la qualité du cadre de vie. En effet, la qualité esthétique du mobilier urbain, la valeur esthétique des espaces verts, celle du cadre bâti, la propreté et la qualité de l'éclairage urbain sont des sous-composantes possibles de la qualité paysagère qui conditionne la qualité du cadre de vie des citoyens (Torres, E., 2002, p.10). Torres a cité également dans sa thèse¹⁵ d'autres éléments d'analyse comme la qualité de l'ambiance sonore et la qualité de l'ambiance olfactive. Cependant ces deux éléments ne sont pas l'objet de notre recherche et pourraient constituer d'autres axes de recherches pour les parcs et les jardins publics.

« L'aspect économique de la définition du cadre de vie se concentre dans l'affirmation « procure des avantages et des inconvénients ». Le cadre de vie est générateur de satisfaction et d'insatisfaction pour l'habitant des villes ou « d'utilité et de désutilité » si l'on utilise le langage économique classique. Dans la théorie économique, on peut considérer la qualité du cadre de vie comme une externalité totale présente dans toutes les fonctions d'utilité des habitants du territoire considéré » (Torres, E., 2002, op.cit., p.10).

Afin d'ordonner cette construction du cadre de vie et de la relier très directement à la subjectivité et aux représentations correspondantes de l'habitant des villes, Emmanuel

¹³Le terme esthétique est relatif au sentiment du beau et correspond d'une part à ce qui permet une expérience de la beauté d'autre part aux moyens mis en œuvre pour maintenir ou améliorer l'apparence physique (Robert, 2001, p.920).

¹⁴Selon le dictionnaire le Petit Larousse, le confort est l'ensemble des commodités qui rendent la vie plus agréable, plus facile (le Petit Larousse, 2001, p.248) ; tout ce qui contribue au bien-être : une situation psychologiquement confortable (Robert, 2001, op.cit. p.494).

La situation de confort ou le sentiment de confort ressenti par les usagers de l'espace public permet un état de bien-être ou de mieux être assuré par des facteurs divers en relation avec la conception et les équipements.. Dans le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, la notion de confort dans le transport urbain est exprimée par la disponibilité, la fiabilité, le confort esthétique ; elle est exprimé également dans le sens des normes d'habitabilité des logements et elle est exprimée en surface habitable minimale, étanchéité, bon état d'entretien du gros œuvre, ventilation, équipements, aération, etc. (Merlin, P. et Choay, F., 2005, op.cit. p. 207-208 et 577-578).

¹⁵Torres, E., *Le cadre de vie urbain : essai d'une économie de la qualité*, Thèse de Doctorat en Sciences Économiques, Université de Lille I, 1998. Torres est économiste mais aussi spécialisé dans le domaine de l'économie de l'environnement, du développement durable et de l'écologie urbaine.

Torres (2002) propose trois significations subjectives de l'environnement pour le citoyen ; pour Torres « ces trois significations nous apparaissent comme relativement représentatives de la façon dont le citoyen « ressent » et en conséquence construit cognitivement le cadre matériel dans lequel il vit. Nous appellerons par la suite ces significations subjectives « dimensions du cadre de vie » par simple commodité. » (Torres ; E., 2002, *op.cit.*, p.10).

« La première des dimensions est la dimension **esthétique et de confort**. Elle se rattache à la perception sensorielle du citoyen et à des jugements de qualité sur ces perceptions. L'habitant des villes perçoit en permanence l'infrastructure matérielle de la ville et certains de ses flux, le cadre physique dans lequel il vit quotidiennement. La vue, l'ouïe et l'odorat sont les trois sens principalement impliqués dans cette relation quotidienne à l'environnement. » (Torres ; E., 2002, *op.cit.*, p.10).

Selon Torres les autres dimensions sont celles des menaces et risques environnementaux (menaçant l'intégrité physique de l'individu voire sa vie), et la dimension identitaire, sociale et patrimoniale du cadre de vie (infrastructure matérielle de la ville par des biais symboliques ou en tant que témoignages matériels qui contribuent à enrichir les identités). Le dernier élément ne se situe pas sur le même plan que les dimensions précédemment définies mais a une influence évidente sur celles-ci. Cet élément concerne la spécialisation de l'espace urbain (lieu de travail ou de loisirs, etc.) et l'accessibilité qui exerce une influence cruciale, d'après Torres, (accès aux zones piétonnières, aux zones de détente et espaces verts, aux centres historiques, etc.).

c. La dimension esthétique des lieux publics : entre esthétique paysagère et «esthétique de la conversation»

Bien que la dimension esthétique soit fortement liée à la nature du paysage, en sociologie on parlera parfois d'*esthétique de la conversation* (Josef, I., 1998, p.13) qui est synonyme de sociabilité. En urbanisme l'esthétique est intimement liée à la qualité perceptible de la ville c'est-à-dire à sa qualité dite paysagère. La qualité de la ville reste cependant tributaire d'autres facteurs comme l'usage des espaces publics. Selon l'anthropologue Isaac Josef (1998), les qualités de la ville relèvent d'une intelligence sociale minimale (l'usage des espaces publics, les civilités et les incivilités observées, les tensions à surmonter entre

étrangeté et intimité, la coordination des activités, l'ordre des interactions¹⁶, etc.). S'ajoute une esthétique du bien public qui dépend d'une *approche sensible* des cadres d'expérience publique et de la conception (Josef, I., 1998, *op.cit.*, p. 13-17).

Concernant la conception, I. Josef précise qu'on a distingué dans l'histoire du travail de composition des espaces trois composantes de la beauté : ***l'articulation entre plusieurs systèmes ou territoires, l'aération du tissu urbain et la visibilité***. Il précise que « ces composantes de l'espace de parade ou de promenade convergent sur un plan d'organisation du visible, fonctionnel et hygiénique ou cérémoniel et symbolique. Elles instituent des formes d'usage et d'occupation de l'espace selon des modèles empruntés à d'autres pratiques de sociabilités (les promenades en forêt sont des « salons verts » ou des salons de verdure, ou d'expression collective (processions, manifestations). Il s'agit d'un art, la composition du paysage et d'un mode de gouvernement qui font inmanquablement référence à des débats politiques ou à une conception de la démocratie... » (Josef, I., 1998, *op.cit.*, p. 17-18). À ce titre Josef donne l'exemple de la perception du jardin à la française comme prolongement de la société de cour, dans ce cas de figure « on ne peut donc réduire l'usage à ce qui viendrait après la conception pour en confirmer le bien-fondé ou en marquer l'échec. Une pragmatique des paysages urbains doit être capable d'interroger en même temps les investissements symboliques qui précèdent à leur formation et les conditions de leur vie publique. ». Ainsi la chose publique est à la fois paysage et horizon de la démocratie, conclut Josef (Josef, I., 1998, *op.cit.*, p. 17-25).

¹⁶ « Erving Goffman 1922-1982, est un sociologue d'origine canadienne, formé à l'université de Chicago [...] dont l'œuvre consiste en une dizaine de livres particulièrement inventifs sur les interactions en milieu urbain » (Mesure, S. et Savidan, P. 2006, p.513). « Le plus souvent l'interaction est envisagée comme ayant lieu entre des organismes, des personnes ou des groupes. On tend alors à négliger l'interaction avec l'environnement, voire l'interaction avec soi-même. »... « L'ordre de l'interaction est, pour Goffman, un domaine de la vie sociale parmi d'autres, artificiellement isolé pour les besoins de l'analyse. Il s'agit d'un domaine d'activité, ordonné par des présuppositions cognitives et normatives partagées, et par des conventions, des normes et différentes contraintes. Goffman en donne une définition relativement restrictive, puisqu'il n'y inclut que les interactions qui ont lieu dans une situation de coprésence corporelle, où les gens peuvent se percevoir mutuellement. Lorsque cette coprésence est effective, les règles et les contraintes de la vie sociales entrent en jeu. Goffman s'intéresse à tout ce qui se passe dans ces circonstances : l'application de rituels, la standardisation du comportement corporel et vocal. La méthode adoptée pour analyser cet ordre de l'interaction est la « microanalyse », c'est-à-dire une observation fine, en situation, de ce qui se passe dans ces situations de coprésence corporelle. » (Mesure, S. et Savidan, P. 2006, *op.cit.* p. 647-649). Dans le contexte de cette thèse, la microanalyse ne répond pas à nos objectifs de recherche.

d. La qualité de vie entre objectivité et subjectivité

Un modèle conceptuel de la qualité de vie et du bien-être a été conçu par deux géographes canadiens André Langlois et Anne-Milieu Gilbert en 2005. Le modèle différencie deux dimensions : l'une **objective** et l'autre **subjective**. La première correspond à la qualité de vie, à la satisfaction des besoins matériels de base que procure la qualité de l'habitat, de l'emploi et des biens et services offerts dans un territoire donné. Elle intègre aussi la satisfaction des besoins relationnels de participation sociale, qui découlent entre autres de la qualité de la vie familiale, des relations de voisinage et des relations de travail, du dynamisme de la vie associative locale et régionale, de la sécurité des lieux, et de l'absence de tensions sociales. « *La qualité de vie serait le produit de ces différents facteurs, qui entrent en interaction pour offrir à l'individu les possibilités de se réaliser dans l'environnement qui est le sien.* » (Langlois, A., et Gilbert, A-M., 2005, *op.cit.*, p.88).

La seconde (dimension subjective) et qui traduit selon les mêmes auteurs le concept de bien-être, concerne un tout autre type de satisfaction, qui découle moins des conditions objectives dans lesquelles évoluent les individus que des attentes qu'ils ont par rapport à cet environnement. Le bien-être, nécessairement médiatisé par les représentations individuelles, résulte du **jugement** que ces derniers portent sur l'état de leur milieu et sur les possibilités qu'il leur offre d'accéder à la richesse matérielle et à un certain statut, à des relations sociales de qualité, à la santé... Ainsi le bien-être peut être considéré comme le résultat de la satisfaction qu'éprouvent les individus face à leur environnement. Il correspondrait à l'écart qui existe, pour chacun d'entre eux, entre ce qu'ils souhaitent réaliser au sein de leur milieu de vie et ce qu'ils y vivent effectivement, au quotidien. « *Fortement teintés par des valeurs dominantes... ces satisfactions ne sauraient être vues comme de simples évaluations personnelles. Elles sont en effet très sensibles aux variations de classe liées au niveau d'éducation, à l'occupation et aux revenus...* » (Langlois, A., et Gilbert, A-M., 2005, *op.cit.*, p.98).

1.2. Les incivilités dans les parcs et les jardins publics : une atteinte à la qualité de vie dans la ville

1.2.1. Que désigne-t-on par civilité?

Civilité est l'équivalent du terme anglais « *Civility* ». En arabe le mot « *attahadhour* » est l'expression équivalente et désigne une situation d'interaction sociale. Ce mot est indissociable de celui de « *Al-hadhara* » ou civilisation. C'est-à-dire une forme de perfectionnement comportemental lié à l'urbanité¹⁷ et à la vie en société « *Il s'agit de comportements et de savoir-faire codés qui révèlent une certaine conception de l'existence sociale* » (Merlin, P. et Choay, F., 2005, *op.cit.*, p 177).

En général, il désigne les bonnes manières de conduite qui assurent la cohésion sociale : C'est l'éthique du *vivre ensemble*. En effet, il s'agit d'une relation à autrui qui varie du simple « *Bonjour, ça va?* » à toutes les bonnes manières et au respect des normes de comportements qui favorisent le maintien d'une vie collective équilibrée.

Chaque jour, nous sommes en relation avec autrui, nous pouvons donc comparer les civilités à « un seuil de tolérance » entre les individus. C'est un seuil au-delà duquel la vie en société se détériore. Ainsi, en l'absence de civilités, se développe donc un « sentiment d'insécurité » que nous définirons plus loin.

Les civilités supposent de répondre à la question « comment vivre ensemble? », comment cohabiter dans un même espace public ? Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéresserons au : comment vivre ensemble dans les parcs et les jardins en tant qu'espaces publics urbains ? Comment cohabiter au sein du même espace avec des pratiques et des perceptions différentes ? Quelles peuvent être les conséquences en l'absence de ces normes de courtoisie ?

Le sens de l'espace public est en lien direct avec la signification de la civilité. En effet l'espace public, comme le mentionne le paysagiste Michel Corajoud (1998), est l'espace de partage, de mixité et de l'apprentissage de la civilité. En se basant également sur la notion de progrès proposé par l'urbaniste Pierre Merlin (2005) dans la définition de la civilité sont décrits un

¹⁷« *L'urbanité procède du couplage de la densité et la diversité des objets de société dans l'espace [...] L'approche de l'urbanité ne la réduit pas à ses dimensions matérielles et fonctionnelles et intègre les réalités des sociétés immatérielles (idéologies, normes, valeurs collectives et individuelles, etc.).* » (Levy, J., et Lussault, M., 2003, *op.cit.*, p. 966).

processus et « *une notion de courtoisie généralement admise comme un progrès* » (Merlin, P. et Choay F., 2005, *op.cit.*, p.177) qui accompagne la notion d'apprentissage. Nous relierions, écrit-il, la notion de civilité à un acquis de la vie urbaine occasionnée par des moments de mixité dans ses espaces publics. L'espace public est alors un espace d'apprentissage de la civilité. Selon cet auteur, la civilité c'est la mixité sociale, le partage de l'espace avec l'idée de respect de l'autre, et le fait de faire attention à un autre usager du même espace.

La crise de l'espace public aujourd'hui est due à son morcellement¹⁸. Il s'agit d'une hypothèse différente de celle de l'espace public négatif « *espace illimité et continu* », développée plus haut par Cousin (p.17). Ces deux hypothèses, soulignent l'importance de la conception de l'espace public et son rapport à la notion de civilité. La conception de l'espace public, qui n'est pas un objet d'étude directe pour la présente recherche, sera évoquée sommairement dans nos résultats. Cependant d'autres paramètres constituent la structure de notre thèse, il s'agit de la gestion de l'espace public, des comportements (civils et incivils) des usagers au sein de ces espaces et du sentiment de confort /sécurité ou inconfort/insécurité. Ces paramètres, ossature de notre recherche, sont tantôt des résultats, tantôt des facteurs influant la conception de l'espace public et son rapport à la notion de civilité.

Les équipements qui sont installés dans les jardins sont des outils pédagogiques qui forgent les comportements des individus. L'effet souhaité par la création des jardins n'a jamais été neutre : au contraire c'est un effet qui agit sur l'état et la psychologie de l'individu. L'historien et sociologue Michel Conan affirme qu'à travers la fréquentation des jardins publics, l'individu accepte d'être mis en face-à-face, contrôlé et sujet à des comparaisons avec l'autre. M. Conan considère que le jardin est un « *théâtre de la société* » (Conan, M., 2004, p.251) où sont mis en jeu les codes vestimentaires, les mouvements, les manières, le

¹⁸ « ... en morcelant le traitement de l'espace public, il semble que l'on s'éloigne des principes de mixité et d'apprentissage de la civilité. Chacun veut sa parcelle, son couloir et au nom de la sécurité et de la prévention, on divise l'espace au lieu de le faire partager avec civilité. Cette division suppose effectivement un certain contrôle des usages qui aujourd'hui se fait sous une forme autoritaire » interview de Michel Corajoud, Propos recueillis le 19 octobre 2007 par Catherine Panassier, disponible sur internet : <<http://www.millenaire3.com/Michel-CORAJOUD-L-espace-public-est-en-crisen.344+M5fb25b050e2.0.html>>,[consulté le 31 octobre 2010].

corps, le regard et le langage. Ces règles sont « *inséparables des règles de la civilité et du devoir propre au corps social* » (Conan, M., 2004, *op.cit.*, p.251).

Vu ses fonctions constructrices de valeurs sociales, le jardin public est un espace qui s'adresse à une société, à un groupe ou à des individus. Une fois conçu et aménagé, le jardin public ne peut exister que lorsqu'il est fréquenté et parcouru. Plusieurs formes d'interactions et de représentations¹⁹ entre les usagers et l'espace pourraient influencer les comportements des individus et participer à l'émergence de pratiques civiles ou inciviles.

1.2.2. Les incivilités : des conflits de normes dans l'espace public

Incivilité sans « s », ou manque de civilité est désignée en langue arabe par le terme « *Killatou tahdhib* » (El-Ayed, A., et coll., 2007, p.711). Toujours dans ce même dictionnaire, on définit le terme civilité par « *adaàb* », donc par analogie nous pouvons donc en déduire que le mot équivalent à l'incivilité est « *Killatou al-adaàb* » ou « *iniidaàmou-al-adaàb* ».

Le terme anglais équivalent au terme incivilité est *incivility*, ou *rudeness* (impolitesse). Nous avons trouvé comme équivalent en arabe (Elias modern dictionary, 1994, p.215) des termes qui évoquent à des niveaux différents des comportements²⁰ empreints de manque de savoir-vivre (« *adam-tartib, faoudha* », « *ikhtilaal-annidham* »), des bruits divers (« *tachwich* », « *dhajja* »), le désordre public (« *chaghab* », « *idhtirab* ») et l'altération « *fassed* ».

Les incivilités au sens des impolitesse sont difficilement appréciables et traitables par la police ou la justice et échappent donc, pour la plupart, aux sanctions pénales. Elles sont néanmoins déclarées lors des sondages d'opinion. Ces derniers mettent en évidence, qu'en France, les incivilités sont de plus en plus fréquentes et plus exaspérantes qu'auparavant et d'autant plus dans les espaces publics. « *Notons en vrac les dégradations de boîtes aux*

¹⁹ « *Les êtres humains ne vivent pas dans le monde tel qu'ils le voient, et, en tant qu'acteurs géographiques, ils se comportent selon leur représentation de l'espace.* ». (Levy, J. et Lussault, M., 2003, *op.cit.*, p. 340) « Espace perçu : espace géographique tel que le voient et le représentent une personne ou un groupe. Les représentations supposent une déformation par rapport à la réalité physique, fonction de celui qui perçoit. » (Donadieu, P., Mazas, E., 2002, *op.cit.*, p.105-106). « Les géographes distinguent l'espace vécu recréé selon les perceptions de chacun de l'espace, des représentations construites en fonction des idéologies en vigueur, des idées de beauté, de sécurité ou d'hygiène »(Donadieu, P. Mazas, E., 2002,*op.cit.*,p. 105).

²⁰Comportement : conduite d'un sujet dans un milieu et dans une unité de temps donnés. Le comportement, qui dépend à la fois de l'individu et du milieu, a toujours un sens. Il correspond à la recherche d'une situation ou d'un objet susceptible de réduire les tensions (C.L.Hull) et les besoins de l'individu. *in*, NobertSillamy, « *dictionnaire de Psychologie* », (Larouse-HER, Montréal, 1991, 279p. p.63)

lettres, les odeurs d'urine dans les cages d'escalier, les bruits, les vitres brisées, les groupes de jeunes impolis et parfois agressifs assemblés au pied des immeubles.» (Roché, S., 1995, p. 12).

Utilisée au pluriel, lorsqu'on parle d'action ou de parole, l'incivilité désigne « *l'ensemble des désordres, des comportements d'inconduite qui ne relèvent pas du code pénal (nuisances sonores, dégradations, manque de respect, attitude agressive, bousculades) qui constituent des manquements aux règles élémentaires de la vie en société* » (Robert, 2008, *op.cit.*, p.1301). L'impolitesse (souvent au pluriel) rassemble toutes sortes d'infractions, de perturbations de l'ordre social reconnu, qui ne font pas partie de la délinquance²¹ déclarée, mais dont la gravité est jugée de façon très diverse par l'opinion publique (Morfaux, L.-M., et Lefranc, J., 2005, p.258).

Les incivilités représentent donc l'ensemble des attitudes et des comportements des individus présents dans les espaces publics, qui se manifestent dans le refus des normes légitimes (Levy, J., et Lussault, M., 2003, *op.cit.*, p.163). C'est aussi l'absence de respect des usages sociaux. C'est un manquement aux règles de la bienséance et de la courtoisie (Donadieu, P. Mazas, E., 2002, *op.cit.*, p.72).

Plusieurs auteurs considèrent que l'emploi actuel de l'expression est d'importation anglo-saxonne, c'est la traduction du mot *disorders* (désordres).

Le politologue Sébastien Roché²² confirme que le mot est fort ancien : « *Il appartient au vocabulaire français depuis le XVIIe siècle* » et dérive du mot latin « *incivilitas* » (1426) (Roché, S., 2002, p.18). Le sociologue Julien Damon²³ confirme que le vocable n'est pas récent, mais que son usage s'est considérablement transformé. En effet, le terme ne signifie plus seulement discourtoisie ou impolitesse ; depuis les années quatre-vingt-dix, il est devenu synonyme de désordre, de nuisance, d'inconduite, d'incivisme, d'insolence, ou de petite délinquance. (Damon, J., 2000, p. 140).

²¹Ensemble des infractions, délits ou crimes sanctionnés par la loi pénale (Morfaux, L.-M. et Lefranc, J., *op.cit.*, 2005, p.121)

²²Sébastien Roché, est politologue, directeur de recherche au CNRS, enseignant à Sciences Po et à l'Ecole nationale supérieure de la police à Lyon. Sébastien Roché travaille sur la notion d'incivilités.

²³Julien Damon est responsable du bureau de la recherche au CNAF (Caisse nationale des allocations familiales).

Pourtant les incivilités peuvent dépasser la discourtoisie et entrer dans le champ du quasi délit. En effet, en indiquant la définition du Robert qui considère que les incivilités sont toujours une transgression de la loi, Sébastien Roché mentionne que les incivilités peuvent être des infractions voire des délits. « *Malgré son imprécision, elle désigne des comportements et des phénomènes différents : des conduites anodines qui empoisonnent la vie quotidienne, jusqu'à des délits juridiquement bien référencés.* » (Roché, S., 2002, *op.cit.*, p. 18). **Ce sont des atteintes²⁴, plus ou moins violentes, plus ou moins claires, plus ou moins délibérées aux biens et aux personnes.**

Afin de déterminer la nature des incivilités, Sébastien Roché classe les comportements humains en fonction de trois types de motifs (Tableau 1).

Tableau 1 : Comportements classés par motifs : Les incivilités sont concentrées dans le cadre inférieur droit (Roché, S., 2002, *op.cit.*, p.34)

Comportement	Type de motifs		
	Acquisitifs	Démonstratifs	Conflictuels
Agression contre soi-même	–	Suicide, jeu de la mort.	–
Agression de personnes	Agression pour vol. Homicide pour vol	Agression pour intimidation	Homicide, agressions relationnelles (époux, amis, etc.)
Agression anti-institutionnelle	–	Incendie de poste de police. Révoltes ou émeutes. Défis.	Manifestation revendicative (y compris violente).
Vols de biens personnels	Vol de vélo, voiture, cambriolage. Vol de trousse.	Petits vols ou harcèlement en groupe)	Vols pour vengeance.
Dégradation et destruction	Destruction de véhicule après usage pour vol	Souillures, petites dégradations, lacérations.	Petites dégradations pour vengeance (fleurs détruites sur balcon)
Nuisance, friction sur l'usage des lieux	Mendicité intimidante (sans violence), "vente" de faux services.	Bruit, odeur, boire en public, crachat, irrespect, rodéo, abandon d'objet, décompression de porte, irrespect, petits défis.	Quasi-conflits ou frictions. Occupation de lieux, insultes.

Les premiers (acquisitifs) sont *orientés vers le profit*, dont on peut tirer un bénéfice. Les seconds sont *conflictuels* c'est-à-dire qu'ils utilisent le vol ou la violence physique comme moyen de vengeance. La troisième catégorie regroupe les *démonstratifs* dont l'objectif est d'être vu des autres, en public. Les incivilités sont à cheval entre ces différents comportements, mais les plus fréquentes se trouvent dans les actes démonstratifs (Roché, S., 2002, *op.cit.*, p. 33).

²⁴La liste des incivilités est particulièrement diversifiée : crachats, insultes dans les espaces publics, graffitis et souillures, comportements dangereux ou violents, mendicité agressive, attroupement d'individus menaçants. (Roché, 2002, *op.cit.* p.18)

Les comportements incivils se concentrent principalement dans les nuisances aux biens et aux personnes et les dégradations. Or « tout acte de vandalisme n'est pas une incivilité » (Roché, S., 2002, op.cit., p. 40). Les incivilités « soulèvent la question des usages en vigueur dans différents endroits, des règles d'usage des lieux collectifs et des manifestations de respect interpersonnel. » (Roché, S., 2002, op.cit., p.35).

1.2.3. La marge législative entre incivilités et délit

Les incivilités n'ont pas de définition juridique précise (il s'agit d'une notion sociologique) qui renvoie aux **perceptions et aux représentations des gens** (Roché, S., 1996, p.13). Les incivilités sont toujours hors de la morale et parfois hors la loi ; mais ne se confondent pas avec la délinquance « *Les incivilités ne sont pas réductibles à la délinquance, tout en lui étant liées. On ne peut pas dire à tous les coups que les incivilités soient des délits et encore moins des crimes* » (Roché, S., 1996, op.cit., p.35). Marie-Claude Blais (philosophe) ajoute dans le même sens que : « *l'incivilité n'est pas la délinquance* » (Blais, M.-C., 2002). Toujours dans cet esprit, Sébastien Roché a construit une typologie simple qui classe les comportements par rapport aux qualifications de désordre ou d'infraction. De ce classement (Tableau 2) il ressort deux ensembles de comportements : le premier « *incivilités légales: faits qui constituent des gênes dans la vie quotidienne mais qui ne peuvent pas tomber sous le coup de la loi* ». Le deuxième « *des incivilités infractionnelles : du point de vue légal, ce sont des infractions : le plus souvent des contraventions ou des petits délits. Et sous l'angle social, se sont bien des incivilités, du « vandalisme minuscule »: « salissures, dégradations du mobilier, etc.* » (Roché, S., 2002, op.cit., p.52).

Tableau 2 : Incivilités et infractions (Source : Roché, S., 2002, op.cit. Tableau adapté au sujet de thèse)

		Infraction	
		Non	Oui
Incivilités ou désordres	Non	Hors champ d'étude	actes graves (vols, agressions etc.) actes indolores (fraudes, vente à la sauvette, etc.)
	Oui	Incivilités « légales » (impolitesse, frictions sur l'usage du lieu, etc.)	Incivilités infractionnelles (menaces, dégradations, etc.)

Lorsque l'on parle d'incivilité on parle de « *l'infra pénal* », de « *l'ordre en public* », « *le délit quant à lui est une catégorie légale : il existe des milliers de choses interdites, et elles sont énumérées dans la loi. Les infractions peuvent altérer la qualité de la vie quotidienne...* »

(Roché, S., 2002, *op.cit.*, p.51). Quand les incivilités concernent les personnes, il ne s'agit pas d'agression physique mais tout au plus d'agression verbale et au minimum d'une rupture des codes de savoir-vivre.

La notion de délit est une notion juridique, il s'agit d'une infraction sanctionnée d'une peine correctionnelle. Nous pouvons distinguer **délit civil** (le fait d'avoir causé un dommage à autrui) et **délit pénal** qui est une infraction relevant du code pénal. En anthropologie religieuse, un délit est le fait de transgresser un interdit. Selon Abdallah Ahmadi, juriste tunisien, la prostitution clandestine, l'outrage public à la pudeur, l'outrage aux bonnes mœurs et le viol sont considérés comme des délits contre les bonnes mœurs. Selon les textes de loi en Tunisie, le viol est une infraction pénale qui aura comme conséquence un emprisonnement d'une durée de cinq ans et un mandat de cinq cents dinars. Une personne accusée d'atteinte à la pudeur sera condamnée à une période de six mois de prison et un mandat de deux cents dinars. Des actes comme le nudisme ou l'exhibitionnisme entraînent un emprisonnement d'une période de six mois et une amende de deux cents dinars (Ahmadi, A., 1998, p.317). Pour attester de l'outrage public à la pudeur, trois conditions doivent être réunies : le délit en lui-même, son déroulement dans un lieu public et l'intention délictueuse. Selon le droit pénal, la « publicité » (c'est-à-dire la pratique de l'interdit ou de l'illicite dans les espaces publics) constitue une partie prenante du crime²⁵(Ahmadi, A., 1998, *op.cit.*, p.261-262).

Selon l'article 53 du code de procédure pénale: « *Est qualifié de crime ou de délit flagrant, le crime ou le délit qui se commet actuellement, ou qui vient de se commettre. Il y a aussi crime ou délit flagrant lorsque, dans un temps très voisin de l'action, la personne soupçonnée est poursuivie par la clameur publique, ou est trouvée en possession d'objets, ou présente des traces ou indices, laissant penser qu'elle a participé au crime ou au délit.* » (Azibert, G., 2005, p. 1235).

²⁵« *La prévention d'outrage public à la pudeur n'a pas élémentairement pour objet la répression d'actes impudiques en tant que commis à l'égard d'une personne déterminée... elle a pour but, d'une manière spéciale la réparation du scandale causé par de tels actes et la protection dues aux tiers qui en peuvent être témoins.* » (Ahmadi, A., 1998, *op.cit.*, p. 261-262)

1.2.4. Le sentiment d'insécurité comme conséquence du développement des incivilités dans l'espace public

S. Roché précise la place des incivilités par rapport aux délits en expliquant que, même si les incivilités sont jugées peu graves par rapport aux délits, elles risquent de bousculer les normes de la vie en société. Il en résulte, par voie de conséquence, une possible augmentation du sentiment d'insécurité²⁶.

Les termes arabes qui désignent l'insécurité et le « sentiment d'insécurité » sont les suivants : « *iniidam* ou *fokdan al-amn* », « *adaam attomaaniina, killat-itmiinaan* » (El-Ayed, A., et coll., 2007, *op.cit.*, p.738). L'insécurité est la situation dans laquelle l'ordre public n'est pas, ou est mal assuré et où l'on se sent en danger. L'état d'inquiétude d'une personne qui se sent en danger physique ou moral correspond au sentiment d'insécurité, lequel a été défini pour la première fois par Franck Furstenberg, professeur de sociologie à l'Université de Pennsylvania (Philadelphie, États-Unis). Les indicateurs sur le sentiment d'insécurité sont tirés de cette définition et sont utilisés dans les enquêtes de victimation²⁷. Deux types d'indicateurs sont utilisés pour analyser le sentiment d'insécurité: « *les peurs personnelles en différents lieux et la peur sociale, appelée préoccupation « sécurité»* » (Heurtel, H., 2008, p.1).

L'insécurité urbaine est quantifiable soit « *à travers les statistiques qui rendent compte du nombre d'agressions, du nombre de personnes agressées, des agresseurs, des types d'agressions, des lieux d'agressions, de la nature, du sexe et du l'âge des victimes...* » ; soit par l'approche du « sentiment d'insécurité » qui est parfois éloigné de la réalité (rôle de la rumeur). L'importance sociale accordée à l'insécurité exprime la dimension symbolique et culturelle d'une notion qui constitue un support privilégié pour l'expression des affects : de l'émotion, des angoisses et de l'imagination. Pour les pays développés, cette fonction de support s'est trouvée favorisée par la période de crise liée au passage vers l'ère postindustrielle. Dans ce climat, certains lieux (à certaines heures) sont devenus, dans la

²⁶ « Si le meurtre fait douter de l'idée d'humanité, si le vol compromet la réciprocité donc l'échange sociétal, les incivilités font simplement soupçonner que l'idée de collectivité s'est affaïssée...Des comportements peuvent être jugés peu graves, mais cela ne les empêche pas de basculer la normalité d'arrière-plan et de ruiner le fondement de la compréhension mutuelle. La peur augmente parce que les règles de l'ordre en public semblent disloquées (Roché, S., 2002, *op.cit.*, p.29).

²⁷ Il s'agit d'une Enquête qui a été réalisée pour déterminer le nombre de personnes qui ont été victimes d'agression et de violences.

plupart de ces pays, des symboles d'insécurité : métro, parcs urbains, grands ensembles, quartiers de bureaux.

Cette notion est largement manipulée par les pouvoirs politiques (appel à l'augmentation de la répression, du contrôle policier (Lacoste, Y., 2003, p.475). Le géographe Yves Lacoste attribue l'insécurité dans les pays développés au développement de multiples formes de délinquances (vols à la tire, vols de voiture, cambriolages, agressions). Il affirme que l'insécurité est la résultante, dans la majorité des cas, de « *l'augmentation de la consommation des drogues interdites par la loi* ». Il confirme que dans les pays en voie de développement, cette insécurité se manifeste avec encore plus de brutalité. (Lacoste, Y., 2003, *op.cit.*, p.413).

L'insécurité devient une caractéristique de la qualité de l'espace public. C'est un mariage de la qualité matérielle et de celle des comportements sociaux. Comme l'annonce la sociologue et juriste Anne Wyvekens, « *l'espace public se complexifie ; son caractère public n'est plus lié à son statut juridique, il dépend bien plus de son usage... La question de sécurité n'est pas étrangère à ces évolutions. La peur conduit à la fermeture d'espaces ouverts, en vue de les rendre plus sûrs.* » (Wyvekens, A., 2006, *op.cit.*, p.5).

1.2.5. La gestion et l'entretien : deux outils de prévention contre le mauvais fonctionnement de l'espace public

L'entretien correspond aux soins, réparations, dépenses qu'exige le maintien de quelque chose ou d'un patrimoine en bon état. Un ensemble de fonctions dérivent de cette notion: équipe d'entretien, agent d'entretien (technicien, ouvrier...), service d'entretien... (Robert, 2001, p.1138). En arabe « *siana* » dérive du verbe « *sàana* » qui signifie « *wakaa memma-yaiibou* » (Monjed-attoleb, 1975) : prévenir des anomalies ou défauts graves qui rendent une chose inutilisable ou empêchent son bon fonctionnement. Par la notion d'entretien nous entendons donc également la prévention, c'est-à-dire une action positive : mieux vaut empêcher qu'un fait ne se produise que d'avoir à en réparer les conséquences néfastes. Le concept de gestion dérive du verbe gérer c'est-à-dire contrôler financièrement, organiser, donner en détail la synthèse de la situation à un moment donné et maîtriser, par des moyens appropriés, à chaque situation. C'est aussi faire bien fonctionner.

« Prévention » et « maîtrise » sont dès lors les outils garants d'un bon fonctionnement. Lorsqu'on parle du fonctionnement d'une usine, nous entendons un travail avec des résultats productifs. En ce qui concerne l'espace public, nous ne pouvons parler ni de productivité ni de rentabilité, mais de fonctionnalités à la fois sociales et matérielles.

La gestion suppose d'améliorer les performances d'un système d'actions existant en fonction d'objectifs explicites posés au départ (Donadieu, P. Mazas, E., 2002, *op.cit.*, p. 152). Le système d'actions regroupe ainsi les acteurs et le contexte de leurs pratiques sociales.

Les parcs et les jardins publics sont des espaces ouverts au public en général fortement régulés par les gestionnaires; ils présentent des modes de gestion qui varient cependant entre *l'hyporégulation* : abandon relatif et incivilités et *l'hyper-régulation*: exclusion, sélection et privatisation (Donadieu, P., 2007, *op.cit.*, p.9) (Figure 3). En Tunisie, il y a des parcs libres d'accès avec ou sans clôtures, d'autres clôturés et qui ferment leurs portes la nuit, des parcs publics à usages publics et d'autres à usages privés. Dans chacun de ces cas, la gestion est différente et le fonctionnement qui en découle est différent aussi.

La Figure 3 illustre l'état très bien entretenu du jardin japonais de Tunis. Il s'agit d'un jardin conçu au sein du Jardin de la méditerranée appelé aussi jardin Z4. Le jardin est situé dans un quartier de services (bureautique et de commandement) à Momplaisir (Tunis). Le jardin japonais est fermé depuis sa création, comme c'est le cas du jardin qui l'accueille. La municipalité de Tunis ferme le Jardin méditerranéen au public dans l'objectif de laisser le temps à la végétation de pousser (propos du directeur des espaces verts de la ville de Tunis, 2007). Le jardin japonais est fermé pour un autre motif : il a coûté très cher et son ouverture le rend accessible aux pilleurs qui risquent de tout emporter (propos d'un technicien de la municipalité de Tunis rencontré dans le jardin, 2008). Les fonctionnaires et ouvriers du quartier ne disposent pas d'espaces de repos en dehors des terrasses des restaurants et des cafés. Après la Révolution du 14 janvier, les deux jardins devinrent accessibles au « grand public ». Peut-être que sa fermeture était plus liée à d'autres raisons politiques liées à l'ancien régime qu'aux raisons évoquées par les différents acteurs interrogés.



Figure 3: Jardin japonais, au sein du Jardin méditerranéen à Tunis. Jardin fermé au public (avant la Révolution) et entretenu d'une façon régulière ©B. Loukil, 2008

En Europe, les politiques de gestion des espaces ouverts urbains sont considérées aujourd'hui, comme les réponses des collectivités urbaines à une demande sociale complexe de biens et de services matériels et immatériels : *« Cette demande sociale s'exprime par des besoins d'espaces non ou peu construits où dominant les formes de la nature spontanée et artificielle. Elle vise à satisfaire des aspirations humaines individuelles et collectives à des qualités choisies des cadres de vie. Les uns privilégient l'épanouissement personnel et collectif (le bien-être), les autres une recherche du plaisir d'être dans un monde aux repères rassurants (la beauté, la mémoire, l'identité, l'utilité). Certains préfèrent les lieux de retour sur soi, les autres, des espaces d'activités collectives et individuelles, physiques ou culturelles. »* (Donadieu, P., 2007, *op.cit.*, p.9)

Les parcs publics sont sujets à *« des fréquentations très hétérogènes, des usages très divers ce qui engendre des conflits d'usage entre des intérêts contradictoires mais aussi des risques de dérive par rapport à la vocation d'origine. C'est là que la dimension de gestion intervient, et cela, dans le but d'instaurer un rapport positif entre les usagers et les règles d'usages, mais aussi une relation sociale entre usagers. »* (Du Rivau, I., 2004, p. 56).

Un espace ouvert au public n'est pas seulement un lieu d'éventuelles incivilités, c'est aussi un réservoir de civilités : la façon dont ses usagers - clients, employés, gestionnaires - qui l'occupent, contribuent à sa « qualité », donc à sa sécurité (Institut National des Hautes

Etudes de Sécurité, 2005). Jean Claude David attribue aux espaces publics une *fonction éducative essentielle*. L'espace public est, d'après lui, et comme nous l'avons déjà vu, un « *espace d'apprentissage du civisme* » (David, J-C, 2000, p.224).

Selon le degré d'apprentissage, le dépassement ou le respect des normes, les règles d'accès aux espaces publics, d'habillement et de comportement, l'espace public peut changer de sens, de définition, d'usagers. Contrairement à ce qu'avaient prévu à l'origine les aménageurs, l'espace public peut se transformer en site possible de la délinquance ou de déviances sociales pour des raisons qu'il faudra éclaircir.

Quant à leur gestion, elle relève, en principe, des autorités publiques (municipalités, ministères, etc.) qui décident de leurs tracés, de leurs formes, de leur entretien et de leur évolution. En réalité, les espaces publics en général résultent d'une négociation permanente entre le secteur privé et le secteur public (Ghorra-Gobin, C., 2000).

L'entretien de l'espace public, des parcs et des jardins en particulier s'avère un « acte moral » et non pas une simple tâche technique quotidienne : Etant donné que les premiers aménagements réalisés répondent aux soucis de « *l'ordre et de la propreté* », l'entretien apparaît comme un « *indice de classe, une forme d'éducation, un degré de civilisation* » (Caille-Cattin, N., 2005, p. 234).

1.2.6. Le contrôle des parcs et des jardins publics entre le formel et l'informel

Lorsqu'on parle d'incivilités dans l'espace public on ne peut pas écarter la question du contrôle social formel et informel. Puisque les incivilités sont des conduites qui vont à l'encontre des normes sociales, la présence des individus - peu important leurs statuts : usagers ou gestionnaires de l'espace - est essentielle pour notre recherche.

En anglais le verbe *to control* a un sens positif : contrôler c'est-à-dire maîtriser. Dans la sociologie américaine, le contrôle social est évoqué dans les études concernant la déviance et la criminalité. Le contrôle social prend un aspect positif, celui de la régulation : la contrainte externe devient donc interne et prend la forme d'une obligation morale comme l'affirme le sociologue Talcott Parsons. (Parsons, T., *in* Dictionnaire de la sociologie, 1998, *op. cit.* p.583).

En arabe « *mourakaba* », « *rakaba* » ou « *dhabt* » (El-Ayed, A., et coll., 2007, *op.cit.*, p.261) et en français le mot *contrôle* ont un sens positif mais aussi négatif ; contrôler, c'est surveiller et empêcher (Boudon. R. et Bourricaud, F., 2004, p. 119-120). Le problème du contrôle social se pose également en termes de conformités et par conséquent en termes de « punitions » et de « récompenses ». La conformité aux normes est interprétée par « la peur du châtiment ou du gendarme ». Le contrôle social prendrait ici une forme répressive, celle de la contrainte externe (Dictionnaire de la sociologie, 1998, *op.cit.*, p.583).

Le contrôle social est donc l'ensemble des ressources matérielles et symboliques dont dispose une société pour assurer la conformité du comportement de ses membres à un ensemble de règles et de principes prescrits et sanctionnés (Boudon. R. et Bourricaud, F., 2004, *op.cit.*, p.119-120). D'après le Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement, ce terme peut être défini comme « *l'ensemble des sanctions positives et négatives auxquelles une société recourt pour assurer la conformité des conduites aux modèles établis* » (Cusson, 1983, cité par Merlin, P., et Choay, F., 2005, *op.cit.*, p. 224-225).

Le sociologue québécois Robert Campeau (1998) précise les diverses formes du contrôle social. Le « contrôle social formel » est le respect de la loi et de l'ordre par les représentants de la police judiciaire (policiers, juges, avocats et militaires) ou par l'idéologie dominante. En ce sens, le contrôle social formel permet de faire respecter la loi et l'ordre par les autorités publiques. Le « contrôle social informel », correspond aux pressions indirectes sur l'individu, c'est-à-dire d'une façon subtile dans son milieu de vie immédiat (Campeau, R. et al. 1998, p.241). Dans le jardin public, loin de chez soi, par exemple, le contrôle social informel est évité par l'anonymat.

1.3. La théorie de la vitre brisée et l'espace défendable

Les théories développées à travers le monde sur la question de la sécurité, du contrôle et de la gestion de l'espace public sont assez nombreuses et diversifiées. A ce titre, on peut citer les théories américaines : « *Des yeux dans la rue* » (Jacobs, J, 1961), l'espace défendable (Newman, O., 1972), la théorie des « *vitres brisées* » (Wilson, J. Q., Kelling, G. L., 1982) et leur mise en œuvre (Donzelot, J. et Wyvekens, A., 2004) et la théorie française « *Tolérance zéro* » (Roché, S., 2002). Ensuite, il existe des théories qui proposent l'aménagement comme solution à l'insécurité : à titre d'exemple la critique de l'espace défendable (Lefrancois, D., 2001). Enfin, des théories qui sont en relation avec l'implication des citoyens : « *Que se*

« passe-t-il entre nous quand l'État n'est pas là? » (Peyrat. D., 2001). Dans ce qui suit nous développerons la théorie de la vitre brisée : théorie en rapport direct avec les incivilités et leurs conséquences. La théorie de l'espace défendable sera présentée et ensuite confrontée aux propositions d'autres chercheurs sur les jardins publics.

1.3.1. La théorie de « la vitre brisée »

La théorie de la vitre brisée ou «*Broken windows* » (Wilson, J. Q., et Kelling, G. L., 1982) englobe les concepts d'incivilités, d'insécurité et de gestion de l'espace public. La théorie explique que les dégradations non rapidement réparées et les incivilités non réprimées dans l'espace public seront un point d'appel aux autres comportements incivils voire délictueux.

Etant donné que les désordres ou incivilités sont liés à la délinquance, les auteurs insistent sur les conséquences du fait que « *si une vitre dans un immeuble n'est pas réparée, le reste des vitres sera rapidement cassé* ». Ils parlent d'une spirale qui débute: lorsque toutes les vitres sont brisées, les agressions et les vols commencent, car cela signale un lieu sans loi. « *La théorie de la vitre brisée met donc l'accent sur l'importance des liens sociaux de proximité* ». L'intérêt de la théorie de la vitre brisée est de proposer des solutions. Elle suppose que si l'on traite les désordres, on pourra faire baisser le nombre de crimes et de délits dans un lieu, un quartier, et même - pourquoi pas - une ville entière. Le raisonnement proposé par Wilson et Kelling s'applique aux parcs et jardins publics. En effet quand un élément de mobilier est cassé sans être réparé dans l'immédiat, il risque d'être abandonné Figure 4. Ce mobilier urbain donnera une image négative de l'espace public en question et sera un point d'appel pour d'autres conduites inciviles.

Wilson et Kelling pensent que « *le sentiment d'insécurité contribue à détruire les voisinages ; moins un ensemble de personnes se sentent solidaires, moins elles sont impliquées dans leurs quartiers qu'elles ne vivent pas comme un espace commun* ». (Wilson, J. Q. et Kelling G. L., 1982).

Existe-t-il des espaces constructeurs de valeurs sociales ? L'aménagement est-il un facteur prépondérant pour le développement des comportements civils et incivils ou au contraire seule l'action de gestion de l'espace intervient-elle ?



Figure 4: Banc dégradé dans le square *Al fadha attarfih*, rue Yuhanna Ibn Massouaih (Kabbaria, Tunis). © B. Loukil, 2008

1.3.2. L'espace défendable

La théorie de l'espace défendable a été développée comme l'une des différentes conceptions de l'insécurité. C'est une notion relative au « *maintien de l'ordre* » (l'ordre du quartier avec ses habitants). Elle émerge d'un mouvement de prévention des risques « *Crime Prévention Through Environmental Design* » qui affirme que ce sont les espaces vides qui sont dangereux et font peur. Plus de personnes donc plus d'yeux et plus de contrôle informel de l'espace » (Billard, G., 2004, p.107). Dans « *L'espace défendable* » (Oscar Newman- 1972- et Jane Jacob -1961) les résidents eux-mêmes sont plus motivés par l'amélioration de leur qualité de vie que par la sécurité. Effectivement, la théorie de l'espace défendable met l'accent sur deux aspects. Le premier est l'aménagement de l'espace, qui se fait de manière à assurer la sécurité et la lisibilité de l'espace. Le second c'est la présence effective des usagers.

Newman propose concrètement des notions fondamentales comme *le renforcement des territorialités* (fort sentiment d'appartenance et d'appropriation), *la surveillance naturelle ou informelle* (voir et être vu à travers l'agencement des aménagements et l'éclairage) et enfin *l'entretien et l'embellissement* (préservation de l'aspect physique, assurer une animation quotidienne, etc.) (Billard, G., 2004, *op.cit.*, p. 107-108).

Cela veut dire que la conception et l'aménagement des parcs et des jardins supposent des démarches implicites de prévention et de lutte contre les incivilités. Cette théorie

développée au début par les architectes est confirmée par le sociologue Michel Conan. Ce dernier lie la composition et l'aménagement de l'espace paysagé de type parc et jardin au contrôle des comportements et à l'installation des règles de civilité. Ainsi, la disposition interne du jardin et la manière de concevoir l'espace pourrait être un facteur de contrôle, spécialement social (les espaces dégagés, la disposition des bosquets et des bouquets d'arbres pour mieux contrôler). « *Les dispositifs jardiniers se calquent sur les règles de civilité, sur le contrôle de soi et l'autocritique ainsi que sur le statut des personnes mises en présence.* » (Conan, M., *op. cit.*, 2004, p.183).

L'anthropo-sociologie développée par Pierre Sansot précise le rôle du mobilier urbain et son emplacement dans le contrôle de l'espace public. Pierre Sansot indique que le mobilier urbain est un instrument de contrôle social. En effet, le banc est situé dans un endroit donné, en vue d'accroître et de faciliter la surveillance. Le banc assure de fait une « *pause autorisée* » (Sansot, P., 1993, p.31) qui permet d'assurer un certain contrôle social informel dans l'espace public.

Le banc public différencie vie privée et vie publique « *Par sa « citadinité » le banc construit une première distinction entre vie privée et vie publique* » (Sansot, 1993, p.20). Le banc public constitue pour les usagers de l'espace public, acteurs du contrôle social informel, un « *belvédère et un point de focalisation* » (Caille-Cattin, N., 2005, p.240). La théorie de l'espace défendable stipule que la présence des usagers dans l'espace public rend les acteurs responsables de son maintien en bon état directement et indirectement. Les équipements, tel que les bancs publics qui permettent cette pause autorisée, font partie de la théâtralité du jardin où le promeneur complète le défilé du spectacle urbain.

La présence des usagers est un moyen de contrôle de l'espace. Ceci va dans le sens des analyses de Anne Wyvekens (sociologue et juriste) « *Lutter contre l'insécurité revient à approprier l'espace de façon à ce qu'il ne soit abandonné ni à personne ni au plus fort. Pas au sens de le fermer, mais non pas dans cette version atténuée de la fermeture qui consiste en une appropriation distributive (tel morceau à tel groupe)... Pour que l'espace public soit sûr, il faut qu'il soit habité de la façon la plus continue possible, par le plus de gens possible ...Le dernier écran mis entre le jardin et le promeneur ... est le public lui-même* » (Wyvekens, 2007, *op.cit.*, p.36).

« Le concept d'espace défendable se réfère, quant à lui, à la prévention du crime par l'aménagement urbain et, plus précisément, par la possession par une collectivité de ses espaces de vie commune, la possession étant entendue dans le sens psychologique du terme, c'est-à-dire le fait que tous les habitants se sentent concernés par leur entretien, leur protection et leur usage... La notion de contrôle est au centre de celle du privé, comme elle constitue le fondement de la territorialité, et, à titre préventif, celle de la notion d'espace défendable. L'appropriation dépasse largement la notion de contrôle, même si l'une de ses modalités est la maîtrise des lieux. Ceci se précise encore plus nettement encore lorsqu'on aborde l'appropriation du chez-soi. » (Serfaty-Garzon, P., 2003, p. 27).

CONCLUSION DU CHAPITRE PREMIER :



« Si la population vit une crise (d'identité, sociale, économique), nécessairement celle-ci se traduit par des comportements qui « s'impriment dans l'espace » et notamment dans les parcs et les jardins, dès lors que les espaces verts publics enregistrent et traduisent le malaise social, ils deviennent des indicateurs visibles. »(Barthe-Deloizy, F., 2007, p. 62).

En tant qu'espaces publics, les parcs et les jardins offrent la possibilité de pratiques tantôt dans le sens et tantôt à l'encontre des normes sociales existantes dans un pays. Les parcs et les jardins publics participent certes à l'amélioration des conditions de vie des habitants des villes. Mais ces services publics sont dépendants de plusieurs facteurs : le budget des services d'espaces verts, le mode de gestion, la superficie, la situation géographique, et le type d'usagers et de pratiques sociales.

Dans ce chapitre, après avoir défini la notion d'incivilités selon les différentes approches théoriques, nous avons souligné en quoi ces pratiques des usagers peuvent porter atteinte à la qualité physique et sociale des parcs et des jardins et à celle de la ville. Cela est dû surtout au sentiment d'insécurité ressenti par les usagers et à l'intensité du contrôle formel et informel, comme de l'appropriation de l'espace public par les usagers. Le contrôle par l'État et les pouvoirs publics, à travers les politiques publiques de sécurité et d'embellissement, influe également sur cette notion d'appropriation et sur le manque de contrôle social.

Nous allons maintenant analyser le cas des parcs et des jardins dans leur contexte tunisien, à travers la présentation de notre problématique de recherche et le développement de nos hypothèses. Enfin le développement de notre démarche de recherche sera accompagné d'un éclaircissement sur les contraintes et les limites de ce travail.

CHAPITRE



Problématique, hypothèses et démarche de la recherche

INTRODUCTION DU DEUXIEME CHAPITRE



Après avoir situé le sujet dans son champ théorique et avoir défini les concepts de base abordés par la thèse, le présent chapitre développe le protocole de la recherche adopté (problématique, hypothèses et méthodologie).

2.1. Problématique de la recherche

2.1.1. Question principale

Au Maghreb, les parcs et les jardins publics ont été initialement installés dans les villes par la colonisation française et sont de ce fait associés à des enjeux urbains (organisation de la ville coloniale et amélioration du cadre de vie de ses habitants). En Tunisie, l'intérêt politique pour ces espaces verts publics s'est récemment étendu et il est aujourd'hui intégré dans une politique publique nationale de « propreté et esthétique de l'environnement ». Ces espaces sont considérés comme devant assurer l'embellissement du cadre de vie dans le milieu urbain où ils participent à l'amélioration du ratio d'espaces verts par habitant. En effet, suite à la signature par la Tunisie des conventions internationales relatives à la conférence de Rio-de-Janeiro en 1992, l'État tunisien a tenu à augmenter le taux d'espace vert estimé en m²/habitant et à protéger la biodiversité. Il s'agit de promouvoir la préservation et la création de zones naturelles notamment à l'intérieur des villes.

Conçus, réalisés et gérés par différents acteurs publics, ils offrent l'attractivité très variable d'un espace public où se déroulent des pratiques sociales de loisirs, disposent d'une potentialité récréative et participent, par hypothèse, à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. En tant qu'espaces ouverts, ils sont à la fois « *une limite de la ville et une partie de celle-ci. Ils entrent dans les règles de l'urbanité, mais peuvent aussi y échapper.* » (Donadieu, P., 2007, *op.cit.*, p.1).

Soumis aux questions relatives aux comportements incivils qu'on y observe mais également liés à des politiques de gestions différentes, ces espaces sont sollicités par des logiques distinctes : celle des usagers et celle des acteurs publics (administratifs, gestionnaires, gardiens).

Au Maghreb, il est fréquent que les parcs et les jardins publics urbains soient peu entretenus. Leur faible fréquentation par le public est attribuée, par les gestionnaires, soit à un mauvais entretien par les services publics, soit aux incivilités qui s'y manifestent, ou au deux à la fois. La situation géographique de leur territoire d'inscription et les modes de leur conception pourraient constituer également des causes de leur désertion par des usages

quotidiens et traditionnels comme la promenade ou le pique-nique. Quels sont les facteurs qui peuvent influencer l'état de confort et d'inconfort ressenti dans les parcs ?

Cette thèse pose une question principale : **quelles relations existent-ils entre les caractéristiques d'un parc public, les comportements des usagers et les pratiques des gestionnaires ?**

Un travail d'inventaire et de cartographie permettra d'abord de localiser et d'identifier les différents types de parcs selon leurs états d'entretien et de fréquentation. La caractérisation des parcs et des jardins inventoriés rend possible une première interprétation des facteurs qui agissent sur l'état d'entretien d'un parc ou d'un jardin public.

La typologie qui en sera faite, ensuite, amènera des interrogations sur les variables agissant sur le maintien en bon état ou sur l'absence d'entretien. Dans ces deux cas, comment ces espaces sont-ils perçus par leurs propres usagers et par les différents acteurs publics ? Quelles sont les pratiques et l'utilité associées à ces différents espaces ? Quel rôle joue le contrôle social formel et informel dans les mécanismes de fonctionnement de ces espaces publics ? Quels enjeux sont relatifs à ces espaces publics ?

D'abord nous analyserons les différents types de parcs et de jardins publics dans le Nord-Est de la Tunisie. Pour les usagers des parcs et des jardins publics, quelles sont les pratiques qui sont perçues comme civiles (ou inciviles) dans ces espaces ? Quels en sont les modes de gestion de ces parcs et jardins ? Quelles sont les caractéristiques des parcs et des jardins publics de la Tunisie du Nord-Est ? Comment ces espaces sont-ils gérés par les acteurs publics ?

Dans cette phase, la réalisation des entretiens exploratoires puis la confrontation des différentes approches, géographique (selon l'inventaire, la caractérisation et la cartographie) et sociale (en utilisant les entretiens semi-directifs) doit d'abord permettre de cerner les enjeux attribués à ces espaces et d'expliquer les modalités de leurs fonctionnement et de leurs pratiques.

La plupart des disciplines expliquent les incivilités comme un fait social dont souffre la majorité des sociétés. Ce comportement ne se présente plus comme un problème seulement social et psychologique. En effet, les incivilités se transforment en phénomènes ayant de graves conséquences sur la sociabilité dans les espaces publics ainsi que sur leur

état physique. Un autre thème est alors d'expliquer la répartition des incivilités et des délits dans les différents types de parcs et jardins publics.

Pour cette raison, nous nous demandons : **dans quelles mesures le type de gestion et les caractéristiques de l'espace public influencent-ils les représentations des incivilités ? Comment ces deux facteurs (gestion et caractéristiques de l'espace matériel) interagissent-ils avec les mécanismes de contrôle social ?**

Quel rôle joue le pouvoir de l'État dans la perception et l'appropriation de l'espace public ? Dans le contexte de la libération de l'espace public après le 14 janvier 2011, quelles sont les explications que nous pouvons en donner par rapport à la définition de ce qui est perçu comme civil et incivil ?

2.2. Hypothèses de la recherche

En résumé la présente recherche tentera de vérifier trois principales hypothèses.

La première dit qu'il existe des relations de cause à effet entre l'état de gestion d'un parc et les trois facteurs suivants:

Le premier est géographique, et concerne la surface du parc, son accessibilité par le public et sa proximité avec la centralité urbaine la plus proche. Le deuxième, sociologique, fait intervenir le type de quartier de voisinage dans lequel est inscrit le parc (quartier aisé, etc.). Enfin le troisième est particulièrement lié à la question de l'entretien de ce type d'espace public urbain (modes et moyens d'entretien et de surveillance).

C'est en effet de ce troisième facteur que découle l'hypothèse centrale. **Notre hypothèse centrale découle directement de la théorie de la *vitre brisée* évoquée stipulant que si une vitre dans un immeuble n'est pas réparée, le reste des vitres sera rapidement brisé induisant ainsi des comportements d'incivilités (agressions, vols, pillages, etc.)** (Wilson, J. Q. et Kelling G. L., 1982).

Aussi, la relation entre les espaces publics urbains, de type parcs et jardins, et les pratiques sociales qui s'y opèrent se situe dans une spirale dynamique évoluant tantôt dans un cercle vicieux (espaces dégradés, comportements incivils infractionnels voire délictueux), tantôt dans un cercle vertueux (espaces en bon état, usages civils, festifs et culturels, etc.).

Ce cercle est d'autant plus vicieux que les opérations d'entretien interviennent tardivement, et plus vertueux quand elles se font à temps et vont dans le sens des aménités recherchées par les usagers (Figure 5).

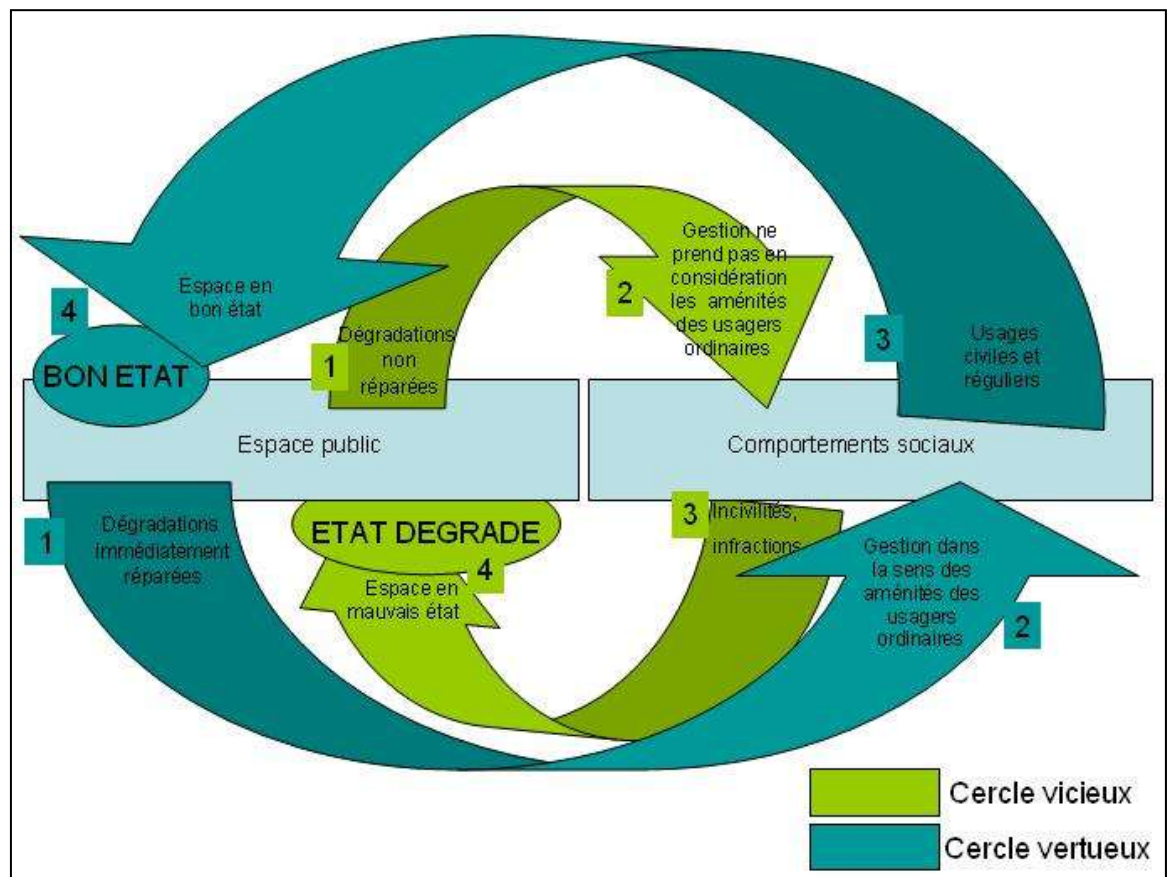


Figure 5: Spirale dynamique synthétisant le rapport entre l'espace public urbain et les comportements sociaux

Les politiques de création et de gestion des parcs et des jardins publics constituent, en outre, un facteur favorisant la spirale de déclin de l'espace public. Dans les pays du Maghreb et du monde arabo-musulman, les espaces publics ont été pour longtemps et demeurent encore le symbole du pouvoir politique ce qui explique les comportements sociaux caractérisés par un manque d'appropriation et de contrôle social informel.

Les politiques de parcs publics s'avèrent un facteur qui construit une symbolique politique de l'espace. Les actes récents de réappropriation de l'espace public lors des diverses manifestations en Tunisie montrent à quel point cette politique peut expliquer le choix des lieux de l'expression publique collective.

Nous pouvons supposer et chercher à vérifier qu'il y a une relation entre la répartition géographique des inégalités sociales et celle des incivilités et des délits dans les parcs et les jardins publics. **Plus les jardins et les parcs sont situés dans des zones caractérisées par des activités touristiques, des lieux de loisirs ou des zones où il y a une prédominance des catégories sociales aisées, plus il y aurait de contrôle social formel donc moins d'incivilités, et vice versa.**

Cependant, les incivilités ne seraient pas seulement caractéristiques des parcs et des jardins situés dans les quartiers défavorisés. Nous supposons également que les caractéristiques des parcs et des jardins publics (superficie, conception, lisibilité des limites, horaires d'ouverture, type de gestion, etc.) pourraient constituer un moyen d'expliquer la présence ou l'absence des incivilités dans ces espaces.

Nous supposons, également, que les parcs et les jardins publics qui sont hypo-régulés et qui se caractérisent par un état dégradé connaissent un phénomène de désappropriation par les citoyens (usagers et non-usagers). L'indifférence des membres de la société civile contribue à l'apparition d'un mécanisme où se succèdent l'augmentation du désordre et l'affaiblissement du contrôle social informel. Ceci aurait comme résultat une dégradation importante de ces espaces publics et, par conséquent, une dégradation de la qualité de vie en milieu urbain.

La représentation des incivilités serait influencée par la proximité et la fréquence de ces comportements, deux dimensions qui pourraient s'amplifier en l'absence du contrôle social.

La coprésence du manque de contrôle social et des inégalités sociales dans certaines zones transformerait les espaces publics verts en espaces de crimes et de délits, ce qui rendrait leur pérennité utopique.

Le manque de cohésion sociale dans les quartiers avoisinant les parcs et les jardins pourrait expliquer l'absence des surveillances informelles, des actions collectives comme la création d'associations et des outils pour faire face à la résolution de conflits. Cette cohésion plus forte dans les quartiers populaires pourrait être un facteur de déclenchement du contrôle social informel.

Nous pouvons également supposer que la politique de gestion qui pourrait servir de remède aux incivilités dans les espaces publics verts devrait se situer entre les deux modes de gestion qui existent actuellement. Le premier suit une approche « clientéliste » (qui prend en charge les usagers, définit leurs conditions d'usage et met en œuvre des règlements très précis). La deuxième suit une approche « démocratique », accessible à tous sans distinction de classe ni de moyens financiers et dans laquelle les usagers ont « une emprise » sur leurs comportements et, par conséquent, sur l'état d'entretien des parcs et des jardins.

Nous supposons donc qu'une approche « participative », (intéressement de l'État et des acteurs de la conception, de l'aménagement et de la gestion à la demande des usagers des parcs et des jardins publics), pourrait impliquer des membres de la société civile, augmenter le contrôle social informel et engendrer l'appropriation de ces espaces. Ceci aurait comme conséquence la diminution des comportements incivils, l'amélioration de la sécurité urbaine et de la qualité de vie dans les tissus urbains reliés par ces espaces publics.

Les espaces publics verts ne pourraient être maintenus en bon état sans l'appropriation par les usagers qui, à travers leur contrôle et leur appropriation de ces territoires, participent à sa défense avec les acteurs publics.

Les espaces publics au Maghreb et dans les pays du monde arabe ont été pendant longtemps, nous l'avons dit, le symbole du pouvoir politique de l'Etat, ce qui expliquerait le comportement des usagers qui se caractérise par un manque d'appropriation et de contrôle social formel et informel.

La notion d'incivilités reste subjective, elle varie d'une société à une autre et d'une culture à une autre. Nous supposons que la gravité des incivilités dépendrait non seulement de la subjectivité de chaque individu et des normes en vigueur dans un groupe social et culturel donné, mais aussi des caractéristiques de l'espace où se déroulent ces incivilités.

En dépit de la subjectivité des représentations des incivilités, leur analyse objective par thème pourrait aboutir à l'établissement d'une liste de critères de « durabilité » qui pourraient être utilisés par les acteurs de l'aménagement et de la gestion des parcs et des jardins publics.

Ces hypothèses étant émises nous expliquons maintenant comment les démontrer.

2.3. La démarche de la recherche générale

La démarche de recherche générale (Figure 6) repose sur quatre grandes étapes.

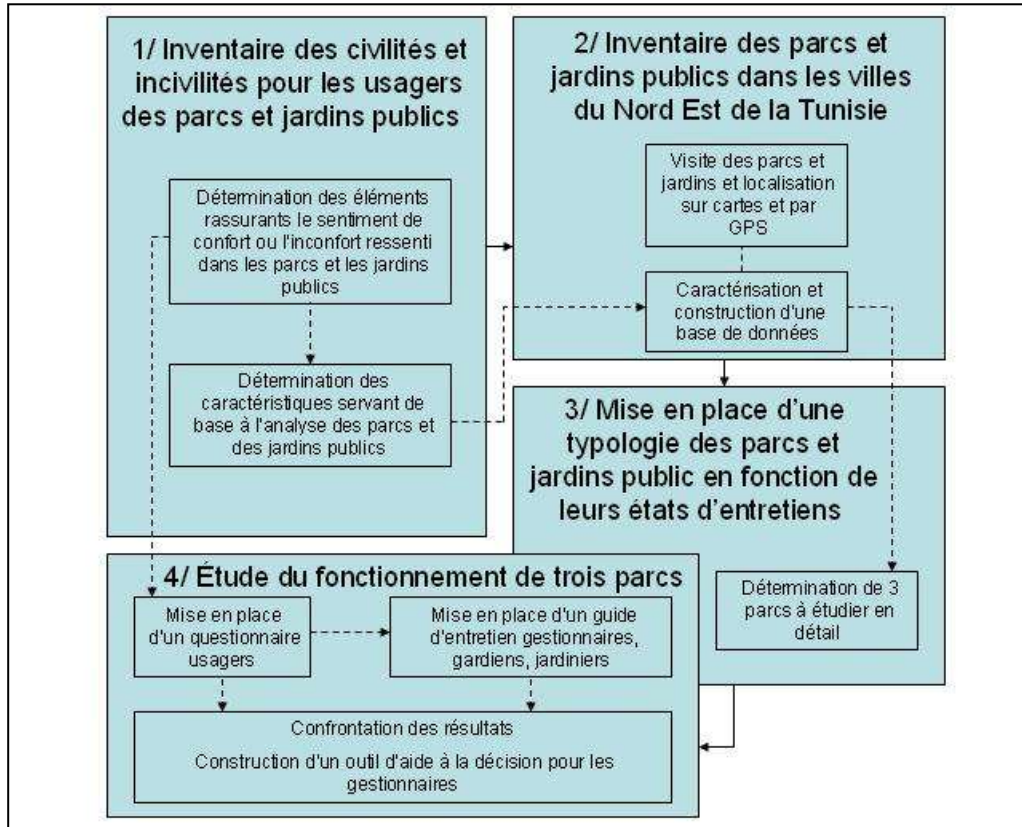


Figure 6 : La démarche générale de recherche en quatre étapes

La première étape regroupe le diagnostic des civilités, incivilités, représentations de confort et d'inconfort ressentis dans les parcs et les jardins à une échelle locale (Tunis et ses environs).

La deuxième étape repose sur un travail d'inventaire et de caractérisation des parcs et des jardins publics et de leurs modes de gestions à une échelle régionale (Nord-Est de la Tunisie)

La troisième étape met en place une typologie des parcs et des jardins publics du Nord-Est de la Tunisie et représente un moyen de détermination d'un échantillon de parcs représentatifs en matière d'état d'entretien.

La dernière étape est une étude de cas de trois parcs et jardins selon une approche comparative.

2.3.1. Les contraintes rencontrées et les limites de la recherche

2.3.1.1. La difficulté de collecter les données et la réorientation de la démarche de travail

Nous souhaitions étudier les comportements perçus comme incivils mais aussi les causes des délits qui pouvaient avoir lieu dans les parcs et les jardins publics. Le recours à des entretiens auprès des policiers n'a pas donné de résultats. En effet, les policiers ont nié l'existence de circonstances liées à l'insécurité dans ces espaces publics. (Figure 7)

- *Ah... attends Mademoiselle, tous nos parcs sont sécurisés... et si les gens n'y sont pas, c'est parce qu'ils sont mal aménagés et mal entretenus... Si je te dis cela, ce n'est pas parce que je suis de la police. Dans les parcs il y a des postes de police, c'est le cas du Belvédère et il n'y a jamais de problème...mais le problème d'insécurité dans les parcs est un faux problème...*
- *Oui, je comprends dans les parcs la police est toujours présente, mais certainement vous avez enregistrées des délits et des*
- *Non dans les parcs on n'a jamais enregistrée de délits... pour les délits c'est seulement la nuit... mais c'est la nuit ou à 22h... mais ce n'est pas normal qu'une personne vienne au Belvédère la nuit pour se balader... C'est un endroit public et fermé et lorsque c'est fermé on peut attendre toute la nuit Je ne pense pas que tu t'intéresses et que tu vas travailler à ce qui se fait la nuit...*

Figure 7 : Exemple d'entretien réalisé auprès du commissaire au Poste de police El Omrane : Tunis, Mercredi 21 novembre 2007.

Le recours à d'autres démarches pour avoir des données d'une manière informelle à travers des amis était aussi sans issue. Nous avons donc voulu utiliser les archives des journaux. Cependant la visite au centre de documentation nationale (CDN) des archives des journaux n'a pas, non plus, abouti non plus à des résultats fructueux étant donné que ce centre n'archive pas les pages des journaux relatives aux accidents. Le recours aux sources électroniques sur les pages web des journaux nous a fourni quelques articles qui évoquent à la fois certaines infractions et délits enregistrés dans ces espaces. Qui mentionnent également l'intervention et les réactions des habitants vis-à-vis de la transformation ou du manque d'entretien de certains espaces, par exemple la réaction d'un habitant vis-à-vis de la transformation de la fontaine de la place Barcelone en jardin de plantes grasses ou l'utilisation de stupéfiants (drogue) par des usagers dans les parcs publics. Les quelques articles trouvés étaient insuffisants pour obtenir des réponses à nos interrogations concernant ce qui est perçu comme civil et ou incivil. En effet les journalistes, auteurs de ces articles ne mentionnent ni le lieu ni les détails relatifs à ces infractions. Ce type d'information reste toujours ambigu et sommaire. Pour toutes les raisons mentionnées nous avons été obligée d'avoir recours à des entretiens exploratoires afin de pouvoir disposer d'une information fiable.

2.3.2.2. Le travail de terrain : entre impossibilité d'avoir une autorisation et arrestation par la police

Avoir accès à une autorisation écrite pour notre travail de terrain relevait d'une mission impossible lors de cette recherche. Les parcs et les jardins appartiennent à des institutions différentes et c'était la première explication à un tel problème. Alors qu'au ministère de l'Environnement et du Développement Durable nous avons eu une autorisation orale comme réponse à nos demandes écrites (annexe 1), la tâche auprès des municipalités a été plus difficile car les jardins qu'ils entretiennent sont sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et du Développement Local. Les parcs et les jardins en tant qu'espaces publics sont en Tunisie des lieux dotés d'une sensibilité politique particulière. Ils illustrent le degré d'intérêt que donnent les gestionnaires à telle ville ou telle région. Ils sont également des lieux où la critique ou l'analyse lors d'une étude n'est pas bien accueillie par les autorités. Nous avons travaillé sans autorisation écrite depuis 2008. Et à la fin de l'année 2008, lors d'un jour férié, alors que nous étions encore en phase de sélection de l'échantillon de parcs, nous avons été arrêtée par la police. Accusée d'enfreindre la loi et de photographier sans avoir l'autorisation, ensuite accusée d'appartenir à un groupe politique nous avons été interrogée par les policiers du parc Nahli, ensuite privée de notre appareil de photographie afin de vérifier le type de photos prises. L'intervention téléphonique des responsables de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) et du ministère de l'Environnement et du Développement Durable n'a pas résolu le problème. Les policiers ont écouté les discours des responsables administratifs qui ont précisé qu'ils nous connaissaient en personne et qu'ils étaient au courant de notre recherche, que nous étions stagiaire au ministère de l'Environnement et du Développement Durable depuis 2001. Les policiers semblaient certains d'avoir arrêté quelqu'un de suspect qui pourrait appartenir à des groupes religieux ou politique. Notre justification de préparer une thèse de doctorat sur les pratiques de gestion des parcs publics n'a pas été approuvée. Nous avons été arrêtée et gardée dans le local de police du parc pour attendre l'arrivée des commissaires de la Cité Ennasr. Selon la garde montée qui nous a arrêté nous étions en train de compter les policiers et de photographier des « scènes » pour les publier dans un journal ou les envoyer via internet à des extrémistes. A notre grande surprise nous avons été emmenée dans une voiture de police à la Cité Ennasr, malgré la présence d'un commissariat à la Cité Ghazela, une cité très

proche. Il s'est avéré que « des grands criminels » comme nous devaient être interviewés à la cité Ennasr, commissariat qui traite les affaires les plus graves.

Etre arrêtée comme un voleur « de première classe », était une affaire très dure pour moi. Je suis restée une heure dans le commissariat, « le temps de fouiller l'appareil photo », bien qu'on l'ait déjà fait à deux reprises parce qu'il n'y avait rien de suspect. On m'a pris mon téléphone portable, après un autre appel téléphonique de la part d'un directeur à l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement. Les détails fournis par ce dernier n'ont pas été écoutés. Un deuxième procès-verbal a été rédigé (le premier dans le parc) et j'ai dû m'engager à ne plus refaire ce pour quoi j'ai été suspectée.

2.3.2.3. Les difficultés de déroulement des enquêtes de terrains

Faire des enquêtes n'a pas été facile ni pour avoir des autorisations écrites, ni pour travailler sur le terrain. Après l'incident avec la police, nous avons eu du mal à reprendre le travail de terrain, parce que, excepté l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement qui nous a fourni une autorisation écrite pour les trois parcs dans le Grand Tunis (Mourouj, Nahli et Farhat Hached) (Annexe 2), les autres administrations ont toujours refusé de nous en procurer une. Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable nous a proposé un moyen pour faciliter les contacts, par téléphone, mais sans succès. Nous n'avons obtenu aucun moyen de protection contre les policiers sauf les décharges des demandes déposées. Certains cadres du ministère de l'Intérieur et du Développement local nous ont également facilité les contacts avec certains gestionnaires de parcs et jardins via le téléphone. Les jours d'enquêtes et de prises de photos étaient toujours précédés par des rencontres auprès des présidents des municipalités ou leurs remplaçants, les secrétaires généraux, contacts facilités par le biais d'un ami travaillant comme cadre au ministère de l'Intérieur et du Développement Local.

Tous ces détails, illustrent les difficultés du chercheur en sciences sociales sur son terrain d'étude dans la Tunisie de l'avant 14 janvier 2011. Notre terrain d'étude appelé «espace public», n'a rien de public en réalité et comme l'a montré notre petite expérience, il est l'espace du pouvoir politique et le symbole de l'autorité de l'Etat.

D'autres difficultés comme des agressions tantôt verbales, tantôt visuelles (exhibitionnisme observé au parc du campus universitaire Manar et au parc du Kram), concernent le chercheur femme plus particulièrement. Ma présence pendant des heures et des heures dans ces espaces publics montre que la présence d'une femme seule ne passe pas inaperçue. J'ai eu recours parfois à la présence des membres de ma famille ou d'amis pour effectuer mes enquêtes. J'ai trouvé cette compagnie utile aussi lors de la prise de photos : en effet, après mon arrestation par les policiers, j'ai dû changer ma technique de prise de vues. Je faisais semblant de photographier mon compagnon afin de pouvoir prendre des photos même à proximité des policiers.

2.3.3. Quels sont les espaces verts publics à inventorier?

Notre travail de terrain porte sur un rayon de 60 kilomètres par rapport à la capitale. Nous avons commencé par le marquage, sur une première liste exhaustive, des espaces verts de la ville de Tunis (arbres d'alignement, cimetières, giratoires, espaces verts, jardins) et quelques parcs et jardins publics de la ville de Tunis. L'élaboration d'une première liste a servi de référence pour notre travail de terrain pour cette ville. En se basant sur cette liste nous avons inventorié les espaces qui sont des parcs urbains et qui appartiennent au programme national des parcs urbains, les jardins municipaux ainsi que certains squares. Nous avons effectué ce choix en nous basant sur des espaces de situation différente et de nature différente (aménagés totalement ou partiellement). Il faut souligner également que nous n'avons pas inventorié la totalité des parcs et des jardins publics existants dans cette zone géographique. D'une part parce que l'objectif de cette étape n'est pas de dénombrer les parcs et les jardins. D'autre part, car il existe un décalage entre le moment de l'inventaire (2008) et la date de rédaction de la thèse (2011). Le ministère et les municipalités continuent à produire des parcs et des jardins dont le nombre sera actualisé dans le chapitre trois mais non comptabilisés dans notre inventaire qui mène à l'échantillon choisi pour approfondir l'analyse (chapitre 4). Ces quelques jardins ont été aménagés par le ministère de l'Environnement et du Développement Durable dans le cadre du projet de réhabilitation des quartiers populaires, à partir de fin 2007.

2.3.4. Aire d'étude

Nous avons mentionné que notre travail d'inventaire a été réalisé sur un rayon de 60 km par rapport à la capitale. Ce choix est stratégique car la capitale comprend le nombre le plus important de parcs et de jardins en Tunisie. Intégrer les autres villes proches de Tunis comme l'Ariana, La Manouba, Bizerte, Nabeul, et Zaghouan nous aide à construire une idée plus globale sur l'état et la répartition de ces espaces (Figure 8).



Figure 8 : Aire d'étude et répartition géographique des 7 gouvernorats de la région du Nord-Est. ©B. Loukil, 2008.

Le Nord-Est de la Tunisie renferme également une succession de projets d'urbanisation, de lieux d'attraction et de loisirs très diversifiés : parcs d'attractions (à La Soukra, Lac de Tunis, Hammamet), ports de plaisance (Hammamet, Sidi Bou Saïd), etc. Cette région de la Tunisie est un lieu de commandement depuis l'époque Hafside et renferme une urbanisation importante, le taux d'urbanisation est de 65% en 2004. L'ensemble de ces facteurs historiques, géographiques et économiques fait du Nord-Est de la Tunisie une région favorisée par les pouvoirs de l'État depuis l'Indépendance. Ainsi, parmi les explications à cette forte densité de parcs et jardins publics, se trouve le traitement inégal des territoires « *l'inéquité territoriale* »²⁸ exercée par le pouvoir Bourguibien et celui de Ben Ali est un fait politique qui accordait beaucoup plus d'importance à certaines régions littorales tout en laissant d'autres dans un état de manque d'équipements. Les jardins publics comptent parmi les services publics qui font défauts dans les villes du Nord-Ouest, du centre et du Sud Tunisien.

Ce choix nous évite également de nous focaliser a priori sur un cas particulier qui est la capitale et nous permet de vérifier si la politique de création et de gestion est la même ou si elle est variable d'une ville à une autre au sein de ce territoire d'étude.

En revanche le travail sur l'analyse des comportements se limite à la capitale pour des raisons que nous allons développer plus loin dans notre texte.

2.3.5. Comment cet inventaire a-t-il été réalisé ?

Soixante-dix-sept espaces verts publics ont été inventoriés dans un rayon de 60 Km par rapport à la capitale, dont la liste figure en annexe 3. En effet, nous avons procédé par une localisation de ces espaces en nous basant sur une liste des espaces verts dans la municipalité de Tunis, seulement pour cette région. Dans une seconde étape, et pour les autres villes, nous avons enquêté auprès des municipalités, ou des délégations afin de localiser les jardins que nous avons intégrés dans notre inventaire.

Nous précisons que les espaces que nous avons comptabilisés sont des espaces publics qui bénéficient d'un aménagement (allées, espaces plantés, cascades, aires de jeux, etc.) et qui disposent également d'équipements publics (bancs, éclairage, etc.). Vu le faible nombre de

²⁸Bourouji, M., 2011, « L'équité territoriale : une revendication de la Révolution tunisienne », disponible sur internet : lapresse.tn : <<http://www.lapresse.tn/13022011/22554/lequite-territoriale-une-revendication-de-la-revolution-tunisienne.html>>, [consulté en juin 2011].

parcs et de jardins bénéficiant d'une grande superficie, nous avons intégré des espaces dont l'étendue peut atteindre 700m². Ce choix trouve son explication dans l'objectif de l'inventaire. Il ne s'agit pas seulement de dénombrer les parcs et les jardins, mais plutôt d'avoir une idée précise sur la répartition géographique de ces espaces et sur leurs états d'entretien. Le deuxième objectif de cet inventaire est d'établir une typologie et de déterminer un échantillon de parcs et de jardins sur lesquels nous avons ensuite effectué un travail d'enquête auprès des usagers, gestionnaires, jardiniers et gardiens.

2.3.6. La collecte et le traitement des données

Sur la base des parcs et des jardins inventoriés, nous avons précisé les caractéristiques de ces espaces. Dans chaque espace, des données ont été collectées pour constituer une base de données les caractérisant. Nous cherchons, rappelons-le, à expliquer l'état d'entretien des parcs et des jardins publics par plusieurs variables:

- appartenance à un gouvernorat,
- appartenance à une délégation,
- environnement urbain dans lequel se situe le parc (centre urbain, quartier populaire, quartier aisé),
- localisation par rapport à la centralité urbaine la plus proche (centrale ou périphérique),
- dates de création qui seront classées selon la période de création (période coloniale, après l'Indépendance et depuis la création du ministère de l'Environnement),
- superficie
- type (jardin, parc de voisinage, parc périurbain),
- gestion (régie directe : gestion assurée par l'État et ses institutions, régie mixte : gestion assurée à la fois par l'État et le privé, et régie indirecte : gestion assurée par des sociétés privées ou par des entrepreneurs d'entretien ou de propreté travaillant pour leur propre compte).
- accessibilité (ouvert : espace avec ou sans clôture mais qui est accessible continuellement au public, fermé: espace clôturé et interdit au public, accessibilité partielle: espace dans la majorité des cas clôturé et dont l'ouverture au public est limité dans le temps (jour/soir) ou (cours de la semaine/*weekend*)).

Ces données sont tantôt collectées *in situ* et tantôt par une enquête auprès des gestionnaires. Les documents au sein des municipalités ainsi qu'au sein du ministère de l'Environnement et du Développement Durable et l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement étaient une autre source d'information.

Les données réunies forment une première base de données qui sera utilisée pour l'analyse et la réalisation de la cartographie précisant les caractéristiques géographiques et urbanistiques de localisation de ces espaces publics dans la région urbaine.

Ces espaces ont été soit localisés directement sur une carte géo référencée, soit en utilisant les coordonnées tirées directement d'un GPS, pour les espaces que nous n'avons pas réussi à localiser sur les fonds de cartes. Un logiciel de traitement de carte (Arcview) a été utilisé pour servir d'outil de collecte des données et des coordonnées et pour nous permettre de visualiser la localisation de ces espaces et pouvoir l'expliquer. Le logiciel cité est un logiciel de système d'information géographique. Il permet d'allier la visualisation spatiale de l'information (localisation du jardin) et l'ensemble des données collectées formant une première base de données qui sera objet d'analyse. Le choix de travailler avec ce type de logiciel a pour objectif de trouver des explications spatiales et géographiques à la différence entre l'état d'entretien d'un parc à un autre.

Concernant l'évaluation de l'état d'entretien, chaque espace a été visité et observé. À chaque espace nous avons attribué une note se situant entre 1 et 5 afin de décrire son état d'entretien. Cette méthode comporte une part de subjectivité. Cependant, nous l'avons choisi après avoir examiné d'autres démarches que nous avons abandonnées. À titre d'exemple nous avons pensé à utiliser une grille de note pour les différentes composantes de l'espace en question (équipements, espaces plantés, espaces bâtis, œuvre d'art, éclairage, etc.) et à effectuer une technique de pondération (20%, 30%, 50%, etc.) selon le degré d'importance de ces composantes. À ce stade la question était de savoir quelle était la composante la plus importante dans un jardin selon l'utilisateur ou le concepteur, l'ouvrier responsable d'entretien ou le maître d'ouvrage et ensuite le gestionnaire ? Puis, nous avons décidé d'établir une grille d'enquête²⁹ auprès des concepteurs et des gestionnaires afin de décider des composantes qui sont les plus importantes lors d'une évaluation de l'état d'un

²⁹L'enquête auprès des concepteurs dont l'objectif était de déterminer les critères d'évaluation n'a pas été retenue.

jardin ou un parc. Cependant, et en revenant à ce que nous venons d'indiquer, la typologie n'est pas un objectif en soi. Elle n'est pas élaborée pour valider directement les hypothèses de la thèse. Elle n'est qu'un outil pour déterminer un échantillon de travail approfondi, lequel sera un des moyens de validation des hypothèses (Figure 9).

Revenons donc à la méthode de l'échelle de notation que nous avons choisie. Nous considérons notre démarche comme objectivante puisque c'est la même personne qui visite tous les sites, qui attribue la note et compare les espaces. Cette note caractérise l'état d'entretien du mobilier, des équipements publics, des constructions, etc.

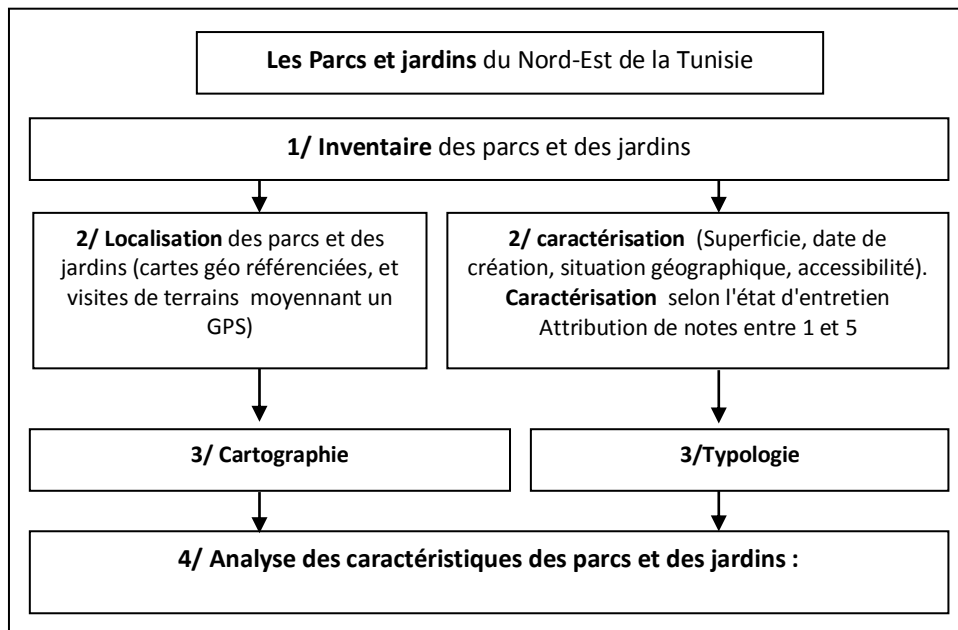


Figure 9 : Démarche d'inventaire, caractérisation, cartographie et typologie des parcs et des jardins.

Avec cette démarche nous avons dégagé cinq types de parcs et jardins représentatifs de la diversité des parcs et des jardins de la Tunisie à travers l'établissement d'une typologie de l'état des parcs et jardins. Les notes varient entre 1 et 5. Elles sont attribuées, respectivement, par ordre croissant, à l'état des parcs : état médiocre (1), mauvais état, état moyen, en bon état et en très bon état (5).

2.3.7. Comment aboutir à un échantillon de parcs et de jardins?

En parallèle à ce travail d'inventaire et de collecte de données, nous avons, comme nous l'avons déjà expliqué, établi le premier classement de ces parcs en fonction de leur état d'entretien entre médiocre et très bon états. Cette classification nous a servi de première grille d'analyse de ces espaces. Où sont situés les espaces en très bon état ? Et ceux en état

médiocre ? Nous avons procédé par le croisement de ces différentes classes de parcs et jardins et les autres variables géographiques ou spatiales collectées. Nous avons opéré par une analyse uni-variée simple puis bidimensionnelle.

Les différentes classes de parcs et jardins ont été rassemblées dans une seconde étape afin de reconstituer un échantillon. Les parcs et les jardins dont la note varie entre 1 et 2 forment la famille 1 (parcs en mauvais état), ceux dont la note est 3 forment la famille 2 (parcs en état moyen), les parcs dont la note varie entre 4 et 5 (parcs en bon état). En fonction des trois types de variables objet de notre recherche (comportements des usagers, pratiques de gestion et caractéristiques de ces espaces) nous avons choisi de croiser les variables reliant l'état d'entretien avec le mode de gestion (Figure 10).

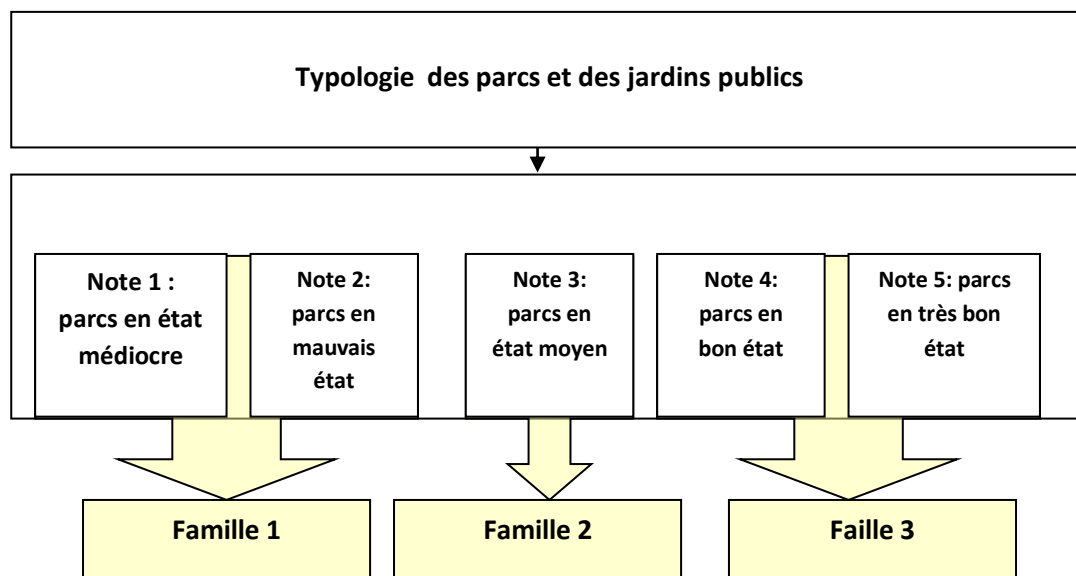


Figure 10 : Démarche de recherche pour définir un échantillon de 3 parcs à étudier en détail
Tableau 3 : Les dix groupes de parcs et de jardins publics de la Tunisie du Nord-Est

	Régie Directe	Régie Indirecte	Régie Mixte	Sans Gestionnaire	Nombre Total %
Famille 1 (mauvais état)	22 28.94%	-	8 10.52%	1 1.31%	31 40.87%
Famille 2 (état moyen)	10 13,15%	2 2.63%	3 3.94%	-	15 19.73%
Famille 3 (bon état)	18 23.68%	7 9.21%	4 5.26%	1 1.31%	30 39.47%
Nombre total %	50 65.78%	9 11.84%	15 19.73%	2 2.63%	76 100%

Nous avons croisé les trois familles susmentionnées avec les quatre modes de gestion que nous avons déterminés par le travail de pré-enquêtes auprès des acteurs (Régie Directe,

Régie indirecte, etc.). De ce croisement résultent dix groupes de parcs dont la représentativité est très variable. Ces groupes sont répartis comme suit (Tableau 3).

Pour pouvoir comparer les comportements des usagers dans des espaces qui sont les plus proches de la réalité des parcs et des jardins publics en Tunisie, nous avons choisi les parcs les plus représentatifs, donc les parcs en Régie directe, autrement dit, gérés par les établissements publics et précisément les municipalités qui représentent 66% des parcs et des jardins publics inventoriés. C'est-à-dire trois parcs qui représentent chacun l'un des trois groupes susmentionnés. Les autres parcs restent intéressants pour des recherches ultérieures sur les gestions privées et mixtes.

L'enquête auprès des usagers, des jardiniers et des gardiens portera - nous le préciserons et le justifierons plus loin - sur les parcs Kram, Belvédère et le Jardin méditerranéen de Sidi Bou Saïd. Ces trois cas se situent dans le Gouvernorat de Tunis.

Par ailleurs, pour de pouvoir comprendre la totalité des fonctionnements des parcs et des jardins publics nous avons interviewé les élus et les différents acteurs publics en rapport avec les sept autres parcs issus chacun des sept groupes. Les entretiens auprès des élus, et les différents acteurs ont concerné les parcs suivants : Jardin du quartier Sprols³⁰ (Manouba), Jardin Sidi Salem (Bizerte), Jardin Menzel Bourguiba (Menzel Bourguiba), Parc Borj à Kélibia, parc Sidi Bou Saïd, Fadha Tarfihi (Kabbaria) et parc Ezzahra dans la ville de Ezzahra (Tableau 3).

2.4. Mise en place des guides d'entretiens et d'enquête

2.4.1. Objectifs et démarche des entretiens exploratoires auprès des usagers des parcs et des jardins de la région de Tunis

L'objectif des entretiens exploratoires auprès des usagers habitués est de mieux cerner les thèmes des civilités et des incivilités, de la gestion, du contrôle formel (gardiennage, réglementations) et informel (social) et du confort/inconfort ressenti dans les parcs et jardins, à travers la prise en compte des perceptions de ces espaces par les usagers.

Les entretiens ont été menés dans la région de Tunis. Il s'agit de s'interroger sur les perceptions associées à ces espaces ouverts et notamment de vérifier les éléments

³⁰Société de promotion des logements sociaux.

d'attractivité ou d'inattractivité, et le sentiment relatif au confort ou à l'inconfort dans ces espaces (Figure 11).

1. **Le vécu** « Pouvez-vous me parler de votre dernière visite ou séjour dans un parc public urbain ? C'était où et quand ? Qu'avez-vous fait ou que vouliez-vous faire ? »
2. **Les motivations** Qu'est-ce que vous recherchez en venant dans un parc urbain ? Le trouvez-vous ?
3. **Sociabilité** Vous venez en général seul ou avec d'autres ? Dites-moi ce que vous faites seul ou avec ceux que vous accompagnez.
4. **Jugements** : Avez-vous été témoins de scènes que vous réprouvez dans un parc ? Pouvez-vous me les décrire ?
5. **Plaisirs** Racontez moi vos meilleurs moments dans un jardin public ? Comment cela s'est passé et dans quels lieux du parc ?
6. **Déplaisirs** Parlez-moi d'une expérience pénible ou douloureuse dans un parc ? Ou a-t-elle eu lieu dans le parc ?
7. **Utilités** : Les municipalités disent que les parcs publics sont utiles aux citoyens ? qu'est-ce que vous en pensez vraiment ?
8. **Perceptions** : Qu'est-ce qui vous frappe le plus quand vous entrez dans un parc ? A quoi êtes-vous le plus sensible, en bien ou en mal pour vous ?
9. **Souhaits** : quel est pour vous le jardin public idéal ? pouvez-vous me le décrire ? qu'y faites-vous, avec qui ?
10. « Qu'est-ce qu'une **incivilité** (en arabe ?) pour vous, pouvez-vous donner deux exemples ? Qu'est-ce qu'une **civilité** ? »
11. **Fin** « Pour finir pouvez-vous me dire votre âge, votre activité actuelle et votre lieu de résidence ? Voulez-vous ajouter quelque chose à ce que vous avez dit ou insister sur un point particulier ? ».

Figure 11 : Grille des entretiens exploratoires auprès des usagers des parcs et des jardins de la région de Tunis

2.4.2. Une recherche terminologique

Nous avons cherché dans le dialecte tunisien le terme exact qui pourrait correspondre au terme incivilité. A. Elias mentionne dans son dictionnaire qu'en égyptien, il y a deux termes qui sont « *lakhbata* » et « *chaouchara* ». Nous sommes remontée à des entretiens que nous avons-nous même réalisés auparavant ou qui l'ont été par des travaux de recherches en Tunisie³¹ portant sur les espaces publics pour pouvoir déterminer quelques termes qui ont été employés dans ce contexte. Nous avons dégagé à travers la lecture de ces corpus les mots suivants : « *fsed* » (dégradation, détérioration des mœurs), « *souloukiat* » (comportements, conduites) « *mafammech ihtiram* » (absence de respect)... Nous avons retenu les termes « *akhlakyat* », « *souloukiat* », qui sont des expressions plus ou moins

³¹A ce titre (JABALLAH, A., 2006), (BEN AYED-NAJJAR, R., 2007) et (BEN JBARA, S., 2006) recherches en master en paysages et en urbanisme qui portent respectivement sur le parc du campus universitaire, la place *Bâb Bhar* et le jardin Habib Thameur, trois espaces publics dans la région de Tunis.

« neutres » ne pouvant pas influencer l'avis des enquêtés dans notre travail d'entretien exploratoire.

2.4.3. Démarche de recherche pour l'élaboration des différents entretiens et enquêtes réalisés

Un travail d'entretien exploratoire a été réalisé auprès de vingt usagers habitués (annexe 4) des parcs et des jardins de la région de Tunis. Ceci nous a mené à vérifier si les facteurs qui influencent l'état d'entretien sont plutôt ceux en relation avec les comportements des usagers ou avec les pratiques des gestionnaires. Comme le montre la Figure 12, pour déterminer les incivilités, nous avons effectué une série d'entretiens.

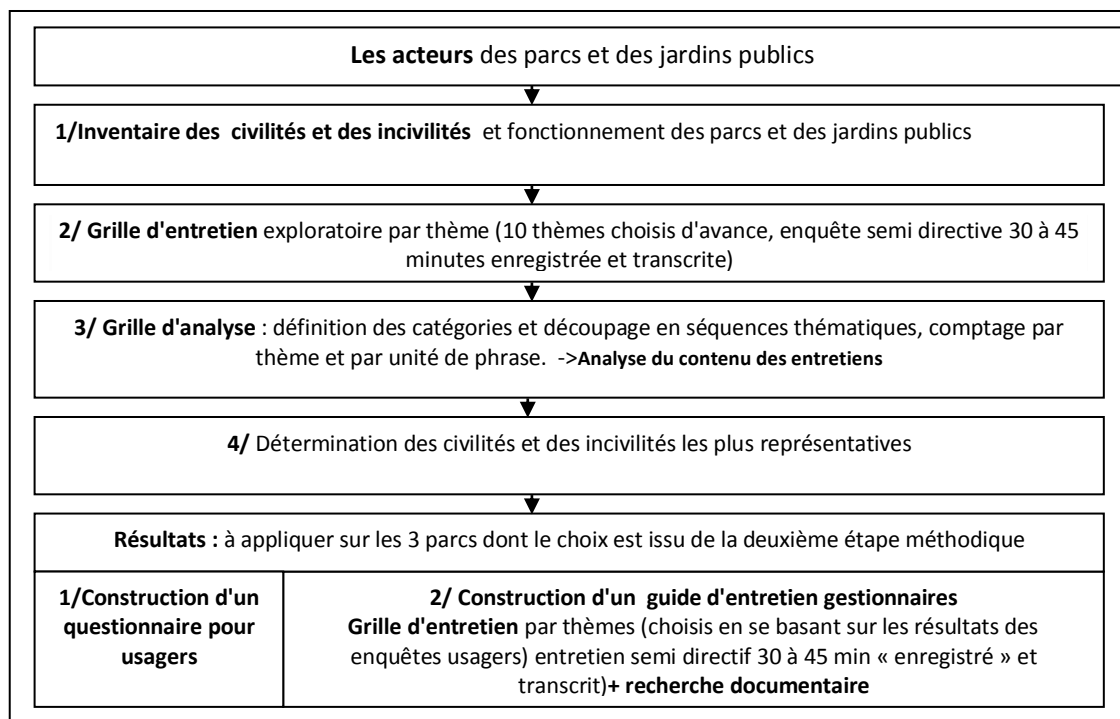


Figure 12 : La démarche de recherche : le fonctionnement des parcs et des jardins publics selon la logique des acteurs.

Les entretiens enregistrés à l'aide d'un dictaphone ont été retranscrits et analysés par thème. Les thèmes dégagés seront développés en détail dans le chapitre cinq. Cette méthode de travail nous a permis à la fois de cerner ce qui est perçu comme incivil dans les parcs et les jardins publics et ce qui conditionne l'inconfort ressenti dans ces espaces par les usagers. Ces entretiens étaient une occasion pour comprendre le fonctionnement des parcs

et des jardins et pour construire des guides définitifs d'entretiens et d'enquêtes. Ainsi notre démarche de recherche est formée par plusieurs outils qui sont complémentaires.

Nous avons utilisé une approche qualitative qui précède une approche quantitative. La première vise la détermination des comportements perçus comme civils et incivils, le fonctionnement des rouages de la gestion des parcs et des jardins publics. La seconde vise à déterminer un système de mesure objectif des appréciations des usagers (incivilités, inconfort, évaluation de l'état d'entretien, etc.) à travers l'utilisation d'un questionnaire avec des échelles d'attitudes. Notre démarche méthodique repose également sur une étude de terrain afin de déterminer la répartition spatiale des parcs et des jardins publics au Nord-Est de la Tunisie et enfin sur une approche de recherche documentaire. Etant donnée l'absence de recherches sur ce sujet le croisement de ces différentes méthodes était le seul moyen pour pouvoir répondre à nos interrogations.

2.5. L'étude d'un échantillon de parcs (mode de gestion, de contrôle et des usages civils et incivils).

A travers ces terrains d'étude il ne s'agit pas de comparer et de trouver quel genre de parc préfère les Tunisiens de cette région, mais plutôt de comprendre le fonctionnement de ces espaces qui sont gérés par le même type d'acteur public à savoir la municipalité.

Il s'agit précisément de comprendre quels sont les facteurs qui entrent en jeu pour déterminer l'état de confort ressenti par l'utilisateur dans ces espaces. S'agit-il de l'aménagement, de la fréquentation ou de l'entretien ?

2.5.1. Objectifs des questionnaires pour les usagers³² (réalisés pour les 3 parcs)

1-Déterminer le moment, la fréquence et le lieu de visite des usagers ainsi que la modalité (seuls ou accompagnés, en famille ou en groupe...), (Figure 13).

2- Déterminer les raisons de choix des endroits les plus fréquentés dans le parc et leur perception par les usagers (lieu de rencontre, lieu sécurisé, lieu de passage, d'isolement...) ainsi que les raisons de choix de l'accès (habitude, sécurité, voisinage...), (Figure 14).

³²Notre questionnaire a aussi été inspiré de celui instauré par Teddy Arrif dans sa thèse de doctorat. (Arrif, T., 2007)

-S'isoler et échapper au contrôle social (« draguer », se comporter librement, être à l'abri de la foule)

-Sociabilité et mise en public (se donner RDV, rencontrer des gens sans le prévoir, etc.) (Figure 15).

Usages, Utilités et représentations de ce parc					
ce parc vous permet de ...					
	1	2	3	4	
9. se reposer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
10. faire le sport (lequel)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
11. se divertir, jouer avec d'autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
12. réviser-lire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
13. de fréquenter des aires de jeux pour enfants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
14. pique-niquer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
15. tuer le temps	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
<i>Pas d'accord du tout (1), Plutôt pas d'accord (2), Plutôt d'accord (3), Tout à fait d'accord (4).</i>					
ce parc vous permet de ...					
	1	2	3	4	
16. Echapper à la pollution urbaine - Respirer air frais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
17. d'éviter le bruit de la ville	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
18. se promener, loin de la ville	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
19. observer la verdure et les animaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
20. d'apprécier la beauté du paysage et des lieux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
21. calmer l'esprit et se détresser du travail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
22. de vous mettre dans un état de rêverie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
23. un retour sur soi même	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
<i>Pas d'accord du tout (1), Plutôt pas d'accord (2), Plutôt d'accord (3), Tout à fait d'accord (4).</i>					
ce parc vous permet de ...					
		1	2	3	4
24. renforcer les relations familiales (sortir en famille...)		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
25. espace d'apprentissage (lutter contre la délinquance et à développer la créativité)		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
26. draguer - chercher un (e)petit(e) ami (e)		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
27. se défouler (al-malha) espace de liberté absolu		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
28. d'être à l'abri de la foule		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<i>Pas d'accord du tout (1), Plutôt pas d'accord (2), Plutôt d'accord (3), Tout à fait d'accord (4).</i>					
ce parc vous permet de ...					
	1	2	3	4	
29. se donner rendez-vous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
30. observer les gens	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
31. rencontrer des gens sans le prévoir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
32. discuter avec d'autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
<i>Pas d'accord du tout (1), Plutôt pas d'accord (2), Plutôt d'accord (3), Tout à fait d'accord (4).</i>					

Figure 15 : Enquête pour les usagers des trois parcs (3)

4- Déterminer l'évaluation des usagers sur l'état du parc, ainsi que leurs degrés de satisfaction.

5- Déterminer les **aménités auxquelles les citoyens**, par la simple fréquentation de l'espace

Les aménités recherchées dans le parc				
42. Ce que conditionne votre sensation de confort ou d'inconfort dans le parc ou le jardin public c'est				
1. l'aménagement 2. le comportement de l'autre 3. l'état de propreté du parc 4. le contrôle (la sécurité)				
□ □ □ □				
<i>Ordonnez 4 réponses.</i>				
dans ce parc êtes-vous plus sensible à / aux...				
	1	2	3	4
43. l'aménagement et diversité des paysages ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
44. la qualité d'entretien des plantations ou des pelouses ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
45. le bon état des bancs publics ou d'autres équipements (de jeux, de sport)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
46. l'état de propreté du parc ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
47. Un accès à l'eau potable et aux services sanitaires ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
48. au "bon" comportement des concitoyens ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
49. un sentiment de sécurité (éclairage public, présence visible d'un gardien, accessibilité) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<i>Pas d'accord du tout (1), Plutôt pas d'accord (2), Plutôt d'accord (3), Tout à fait d'accord (4).</i>				

Figure 16: Enquête pour les usagers des trois parcs (4)

6- Collecter quelques informations concernant les usagers (genre, âge, catégorie socioprofessionnelle, origine et caractéristiques du logement). Il s'agit de vérifier si les caractéristiques du logement, l'environnement immédiat et l'origine rurale ou urbaine des usagers influent sur la perception et l'attitude vis-à-vis des parcs et des jardins. (Annexe5)

2.5.2. Les enquêtes réalisées auprès des usagers habitués des trois parcs

Pour recueillir l'information nécessaire, nous avons construit un questionnaire comportant une trentaine de questions qui étaient de type fermé, sauf une seule qui porte sur la perception de la végétation dans les milieux urbains. De plus nous avons utilisé des questions à choix multiple avec des propositions qui sont tirées des résultats des entretiens exploratoires.

Les autres questions ont été conçues sur le modèle de l'échelle de Likert adapté à nos objectifs de recherche (nous le justifierons plus loin). L'échelle que nous avons adoptée tient en quatre points. En effet, elle varie de 1 : « pas du tout d'accord » à 4 : « tout à fait d'accord ». Les entretiens exploratoires nous ont indiqué que l'origine de l'inconfort ressenti dans les parcs et les jardins publics est surtout de nature spatiale. En se basant sur les résultats des entretiens exploratoires nous avons établi une liste de thèmes comme la propreté, l'entretien, l'aménagement, le contrôle, etc.

Nous avons interrogé 120 personnes, 40 par parc ou jardin. Nous avons considéré que les trois populations enquêtées dans les trois parcs sont homogènes et représentent des catégories d'âge et de milieux socioprofessionnels différents. Les enquêtés ont été choisis suivant leurs degré de fréquentation des parcs et des jardins publics en question. En effet, un entretien a été réalisé avant de passer au questionnaire. Seuls les habitués des parcs sont retenus pour répondre à nos interrogations. Nous avons essayé de diversifier les catégories d'âge et de genre de la population enquêtée (Annexe6).

2.5.2.1. Mode opératoire :

Les enquêtes ont été réalisées en face à face. Les interviewés avaient pour tâche de répondre aux questions que nous lisions nous même. Nous demandions aux interviewés s'ils étaient des habitués de l'espace public en question et si cela était le cas, s'ils s'étaient d'accord ou pas pour répondre à nos questions. Nous collections les réponses en les notant directement sur le papier. Nous avons évité de donner le questionnaire à remplir aux enquêtés afin d'éviter d'avoir des cases vides et de mauvaise compréhension. Les difficultés résidaient d'une part dans le fait de trouver des habitués des trois parcs en question, d'autre part de trouver des personnes qui acceptaient de répondre à toutes les questions et à donner leurs propres avis sans être influencé ou sans avoir peur de répondre. Le travail de terrain a été réalisé avant la Révolution tunisienne période où les enquêtes de terrains constituent une tâche pénible pour le chercheur mais aussi pour celui qui est enquêté. Donner son avis par rapport à un équipement public ou à un espace géré par les institutions étatiques constituait une tâche qu'on voulait toujours éviter. Ainsi, parmi les usagers habitués enquêtés certains avaient besoin d'être rassurés et avoir la garantie que leurs avis ne seraient pas utilisés contre eux. Notre tâche était aussi d'expliquer les questions et de créer une atmosphère de confiance avec l'interviewé. Nous avons insisté sur le fait que l'objectif du questionnaire était de préparer notre mémoire et que nos résultats seraient fournis aux gestionnaires dans l'objectif d'apporter une amélioration à ces espaces publics en coordination avec la demande sociale. Nous avons souligné que notre questionnaire, anonyme, n'engageait en rien les interviewés. Nous n'avons pas pris en considération le questionnaire quand nous nous sommes rendu compte que l'interviewé fournissait des réponses seulement pour nous faire plaisir.

Les difficultés de réponse varient d'une personne à une autre en fonction de leurs appartenances aux différentes catégories d'âge. Nous étions obligée d'expliquer à chaque

fois l'échelle de réponse pour les personnes âgées. Pour certains adolescents surtout ceux habitués du parc du Kram, il était difficile d'avoir des réponses vu que certains jeunes ne prenaient pas l'exercice au sérieux. Ceci s'explique par le manque total d'une culture d'enquête et d'expression d'opinion en public au sein de la société tunisienne. Dans un tel contexte les psycho-sociologues Gina Philogène et Serge Moscovici mentionnent que « *dans le cas d'un questionnaire, la présentation matérielle doit être plaisante. Il faut être conscient de la longueur de l'enquête et s'assurer que le problème évoqué présentera un certain intérêt* » (Philogène, G. et Moscovici, S., in Moscovici, S. et Buschini, F., 2003, p.56).

Le questionnaire a été testé sur une quinzaine de personnes avant d'aboutir à sa forme définitive.

2.5.2.2. Justification du choix de l'échelle de Likert :

L'attitude est la prédisposition de l'individu à réagir dans une situation donnée. L'étude des attitudes est donc d'un grand intérêt parce qu'elle aide à prévoir le comportement des individus.

L'échelle de Likert, mise au point aux USA en 1929, est une forme d'appréciation des différents types d'attitude. Les échelles d'opinion ou d'attitude ont l'ambition de constituer un système de mesure *objectif*. (Loubet Del Bayle, J-L, 2000, p.104). Ces échelles « *sont couramment utilisées pour mesurer les attitudes et la perception des interviewés. L'échelle de Likert permet d'évaluer les perceptions des enquêtés. On leur demande d'indiquer leur degré d'accord ou de désaccord avec certaines propositions. Les propositions y sont formulées tantôt d'une manière positive, tantôt d'une manière négative. L'inversion des codifications est effectuée si nécessaire.* » (Dayan, A., 2004, p. 300-301)

Le nombre de modalités dans une échelle d'attitude peut varier de 3 à 9 modalités. Dans le cadre de notre recherche, nous avons établi une échelle de 1 à 5 ; variant de : pas du tout d'accord (ou satisfait) à tout à fait d'accord (ou satisfait) avec une modalité neutre. Les enquêtes-tests nous ont montré que les enquêtés ont tendance à donner la réponse neutre. Pour cette raison nous avons utilisé une échelle de 1 à 4 sans point neutre. « *Dans la majorité des cas l'enquêteur choisit une échelle balancée. C'est une échelle qui présente autant de modalités d'un côté que de l'autre du point neutre. Lorsque l'enquêteur n'a pas de raisons de penser que les répondants se réfugieront sur ce point neutre pour éviter de répondre, il est important de le garder pour capter les attitudes de toutes les personnes*

interrogées. Dans le cas contraire, le fait de retirer le point central oblige les enquêtés à prendre position. » (Dayan, A., 2004, op.cit., p. 302).

Cette technique présente d'autres avantages : la facilité de passage des questionnaires d'une part et le fait que « *Ces échelles ont l'avantage d'être statistiquement considérées comme numériques et peuvent donc se prêter à l'ensemble des analyses statistiques existantes* ». (Dayan, A., 2004, op.cit., p. 300-301)

Une attitude ne se mesure pas seulement par oui ou non. On n'est pas pour ou contre la propreté, la sécurité, etc. On pourra ainsi préciser l'intensité de l'attitude des usagers des parcs urbains à l'égard de telles variables particulières (propreté, entretien, aménagement, etc.). « *L'attitude implique un état dans lequel l'individu est prêt à répondre d'une certaine manière à une certaine stimulation... l'attitude implique un pôle conduite, puisqu'elle se traduit par des comportements et un pôle caractérisation, ou prise de position vis-à-vis de l'objet. Avoir une attitude vis-à-vis de quelque chose, c'est donner un sens à ce quelque chose, le percevoir plus ou moins hostile ou sympathique.* » (Grawitz, M., 1996, p. 457-458)

L'échelle d'attitude que nous avons construite est tirée des données fournies par les entretiens exploratoires effectués au début du travail de terrain afin de construire un ensemble d'items. « *L'échelle de Likert consiste à sélectionner des propositions ou des questions relatives à un même objet (des items), à les soumettre ensuite* ». (Loubet Del Bayle, J-L., 2000, p.106).

2.5.2.3. Techniques de traitement des informations :

L'échelle de Likert est une échelle non comparative, c'est-à-dire que chaque objet d'étude est évalué indépendamment des autres. Les répondants choisissent la catégorie qui répond le mieux à leur opinion personnelle. Lorsqu'on parle d'accord ou de désaccord c'est par rapport à une moyenne d'accord ou de satisfaction de l'ensemble de la population enquêtée. Donc lorsqu'on dit que telle catégorie d'âge est satisfaite de l'état d'entretien, c'est par rapport à l'attitude moyenne des usagers. Ce qui est particulier dans cette méthode, ce n'est pas de déterminer l'attitude moyenne des usagers vis-à-vis de telle ou telle variable, mais bien d'analyser où se situe telle ou telle catégorie d'âge, ou groupe socioprofessionnel par rapport à la moyenne des attitudes. Chacune de ces catégories obtient ainsi une note particulière qui se situe de part et d'autre de la moyenne. L'écart à la moyenne est aussi un critère qui distingue les différentes catégories.

2.6. Les entretiens semi-directifs réalisés auprès des décideurs, gestionnaires et ouvriers

2.6.1. Objectifs des entretiens avec les gestionnaires

Cette enquête nous aidera à comprendre les rouages du fonctionnement de la politique « verte » tunisienne. Pour savoir pourquoi tel parc est géré en Régie mixte ou en Régie indirecte? Comment le choix se fait? Quels sont les facteurs qui entrent en jeu pour la détermination du choix du site à transformer en espace vert public et de son mode de conception, de gestion et son maintien ou son délaissement? Quels budgets attribue-t-on? En fonction de quels critères prépare-t-on les budgets?

2.6.2. Les entretiens réalisés auprès des acteurs publics³³

Je désigne ici par acteur public toute personne ayant à sa charge la tâche d'agir dans la décision, la gestion et le suivi des projets de réalisation de parcs et jardins publics. Les entretiens ont été faits auprès des responsables au sein du ministère de l'Environnement et du Développement Durable, à l'agence Nationale de Protection de l'Environnement et au sein des municipalités qui s'occupent des trois parcs en question. L'action au niveau du ministère et de l'agence nationale de Protection de l'Environnement consiste à programmer la création, le suivi de l'exécution de projets de parcs ou de jardins, dont la liste figure en Annexe 7. Ces espaces et leur gestion restent sous la tutelle de ces institutions (Figure 17).

³³Le travail de thèse de Francine Barthe-Deloizy nous a beaucoup inspiré dans la partie préparation des entretiens d'acteurs.

A- POLITIQUE DE CREATION ET DE GESTION

1. Je fais une enquête sur les jardins et les parcs publics de la ville. Quelle est votre politique actuelle dans ce domaine?
2. La plupart des jardins publics sont devenus des lieux d'incivisme, vandalisme et d'insécurité, comment pensez-vous faire cesser cette situation?
3. Dans votre ville il y a peu de jardins publics et de parcs est ce qu'il y a une politique tracée par la commune afin de rattraper le retard enregistré?
4. Quel est approximativement le budget municipal alloué à la création d'espaces verts? Et à la gestion d'espaces verts?
5. La municipalité dispose d'un service des espaces verts, est ce que le nombre d'ouvriers est suffisant ?
6. Que peut apporter le jumelage de la principauté de Monaco au village de Sidi Bou Saïd en matière de politique de préservation et de développement des espaces verts ?
7. Est-ce qu'il y a coordination entre votre municipalité et d'autres municipalités ou directions au niveau du Gouvernorat (direction de l'environnement, direction des forêts, etc.) pour le développement des espaces verts ?
8. Est-ce qu'il y a coordination entre la municipalité et les associations de protection de l'environnement) pour le développement des espaces verts au niveau du Gouvernorat?
9. Est-ce qu'il a une coordination entre les municipalités et les services de sûreté pour surveiller les jardins publics ?
10. Envisagez-vous la mise en concession privée de certains jardins publics ?
11. Est-ce que vous êtes d'accord pour un accès payant aux jardins publics ?
12. Quelle serait pour vous la politique municipale idéale des jardins et parcs publics pour votre ville?
13. La ville possède plusieurs jardins publics qui datent de l'époque coloniale et de l'après indépendance, mais malheureusement ils sont dans la majorité du temps abandonnés, quel est votre point de vue sur cette situation? Comment l'expliquez-vous?
14. Dans votre ville il y a peu de jardins publics et de parcs est ce qu'il y a une politique tracée par la commune afin de rattraper le retard enregistré?

B- IMPLANTATION DES PARCS ET DES JARDINS

1. Le fait qu'ils soient situés dans un quartier aisé ou populaire cela pose-t-il des problèmes particuliers?
2. La majorité des parcs qui sont en bon état sont situés dans des quartiers aisés, pourquoi? Est-ce une question de budget?
3. Les quartiers défavorisés sont dépourvus de parcs ou disposent de parcs en état dégradés qu'en pensez-vous?

C- COMPORTEMENTS DES USAGERS

4. Les parcs dégradés constituent-ils un risque pour la ville. Qu'en pensez-vous?
5. Dans les parcs il y a des pratiques civiles et d'autres inciviles. comment en tenez-vous compte pour la gestion ?
6. La plupart des jardins publics sont devenus des lieux de vente de stupéfiants et de consommation d'alcool. Pensez-vous pouvoir faire cesser cette situation?
7. Le jardin Tadhamen est fermé et abandonné. Comment expliquer vous sa situation ?
8. Souhaitez-vous ajouter quelque chose à cet entretien ?

Figure 17 : Grille des entretiens auprès des acteurs publics

2.6.3. Les entretiens réalisés auprès des jardiniers

Dans le parc du Belvédère les conditions d'entretien du jardinier en chef et d'un ouvrier étaient sous contrôle et limité dans le temps. En effet, le gestionnaire a accepté que nous effectuions un entretien dans son bureau ; les rendez-vous ont été pris le même jour et les ouvriers interrogés l'après l'autre mais toujours sous le contrôle d'un autre ouvrier qui n'a pas cessé d'aller et venir tout en coordonnant la rencontre avec les autres ouvriers. Cet ouvrier était désigné par le gestionnaire du parc. Le gestionnaire a accepté l'enregistrement de ses propres déclarations mais pas celles des ouvriers. L'entretien avec le gestionnaire a été réalisé en français. Auprès des jardiniers l'entretien a été réalisé en arabe tunisien puis traduit en français. Pour les jardiniers, qui sont dans la majorité des cas illettrés, nous avons déployé un effort important pour faire comprendre le sens de la question.

Au parc du Kram l'entretien avec l'entrepreneur a été réalisé mais l'accès aux ouvriers a été impossible. L'entrepreneur privé qui s'occupe des espaces verts de la ville du Kram a refusé que nous interviewions ses ouvriers qui s'occupaient à la fois de la propreté et de l'entretien de la végétation. Les ouvriers au Kram ne sont pas des spécialistes de jardinage. L'entrepreneur a proposé de répondre à toutes les questions destinées aux ouvriers, parce que selon lui, ils ne pouvaient pas comprendre et ils n'auraient rien ajouté d'utile à notre questionnaire.

Les données concernant le déroulement des travaux de jardinage pendant les deux périodes : celle assurée par les municipalités (la Goulette puis le Kram) et celle de l'entrepreneur privé ont été fournies par les entretiens réalisés avec l'ancien gardien du parc, les techniciens de la municipalité de la Goulette et du Kram et l'entrepreneur privé. L'attitude de l'entrepreneur privé vis-à-vis de l'exercice de l'enquête a montré que les relations municipalité/entrepreneur et entrepreneur/ouvriers étaient régies par des relations de force et de peur à l'époque de Ben Ali.

Au Jardin méditerranéen à Sidi Bou Saïd, l'entretien s'est déroulé normalement, la situation du parc et celle de sa gestion étant complètement différentes des deux précédentes. La disponibilité des ressources financières assurée par les Monégasques, du matériel et de l'encadrement technique explique la transparence et l'aisance dans la communication.

La grille d'entretien préparée est constituée de questions suivant deux thèmes. Le premier concerne la formation du jardinier, la programmation et le déroulement de la tâche d'entretien et de plantation. Le second se concentre sur l'influence des comportements des usagers portant atteinte aux espaces plantés sur les pratiques de gestion. Il s'agit de déterminer les interactions entre les deux types de variables susmentionnées (Figure 18).

<p>A- FORMATIONS, FONCTIONNEMENT ET TÂCHES D'ENTRETIEN</p> <ol style="list-style-type: none">1. Depuis combien de temps êtes-vous jardinier ici ? Comment êtes-vous devenu jardinier dans la fonction publique ? Racontez-moi un peu votre carrière ?2. Quel est dans une journée votre travail habituel ?3. Qui prend les décisions pour créer un massif de fleurs ?4. Y a-t-il un programme annuel de l'entretien du parc ? Le connaissez-vous ? Pouvez-vous le décrire ?5. Quel est votre travail le plus important au cours des quatre saisons ?6. Racontez-moi comment se déroule votre travail pendant les jours de fêtes ou lors des manifestations sportives ou culturelles dans votre parc ?7. Quelles sont les contraintes de votre travail ? De quoi êtes-vous le plus mécontent ? <p>B- USAGES ET PRISE EN COMPTE DE L'OPINION DU PUBLIC</p> <ol style="list-style-type: none">8. Connaissez-vous les opinions du public ? Si oui en tenez-vous compte et comment ?9. Êtes-vous satisfait des comportements du public ? Que faudrait-il modifier ?10. Y a-t-il des endroits plus soumis que d'autres à des dégradations ? Lesquels ? Précisez sur la carte (photo aérienne fournie en format A4)
--

Figure 18 : Grille des entretiens auprès des jardiniers

2.6.4. Les entretiens réalisés auprès des gestionnaires des parcs

Les entretiens ont été réalisés auprès du technicien de la municipalité du Kram, celui de la Goulette et de l'entrepreneur privé pour le parc du Kram. Au Belvédère l'entretien a été réalisé avec le technicien du parc. Enfin pour le Jardin méditerranéen l'entretien a été accompli auprès du technicien de la municipalité en question. Toutes les interviews ont été enregistrées de vive voix et retranscrites. L'objectif des entretiens auprès des gestionnaires est double : d'une part comprendre le fonctionnement et les rouages de la gestion, d'autre part de saisir les interactions entre gestion et comportements portant atteinte aux biens publics (Figure 19).

A- GESTION ET BUDGET

1. Quel est votre budget? Comment est-t-il réparti?
2. Les réparations (arbres, mobilier, etc.) correspondent elles à un budget important chaque année ?
3. Portez-vous une attention particulière à la propreté du parc ? Dans certains lieux ? Comment faites-vous ?
4. Selon vous l'état d'entretien d'un parc dépend de quoi?
5. Est-ce que la gestion prend en considération ce que cherchent les usagers
-"Pas du tt D" "plutôt pas D" "plutôt D" "tt à fait D" Comment?

B-COMPETENCES TECHNIQUES

6. Pouvez-vous décrire le service de gestion(le personnel, l'entretien, la surveillance) dans votre parc?
7. Existe-t-il des secteurs du parc attribués à des équipes particulières ? Pour quelles tâches ?
8. Combien y a-t-il d'ouvriers permanents ? occasionnels ?
9. Quel est votre rôle principal dans ce service?
10. Le gardiennage est-il suffisant à votre avis ? Si oui, Pourquoi ?

C-COMPORTEMENT DES USAGERS ET FONCTIONNEMENT DU PARC

11. Quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez ?
12. Le fait que votre parc soit situé dans un quartier aisé ou populaire, cela pose-t-il des problèmes particuliers?
13. Y a-t-il des endroits du parc particulièrement dégradés ? Vont-ils le rester ?
14. Comment la fréquentation est-elle répartie dans le parc ? Où les usagers vont-ils ?
15. Le mauvais état de certains endroits du parc est-il dû à une intensité importante de dégradation par les usagers ? Si oui qui dégrade à votre avis ?
16. Quel est pour vous le parc idéal ? Pouvez-vous le décrire ?
17. Y a-t-il des endroits plus soumis que d'autres à des dégradations? Lesquels? Précisez sur la carte

Figure 19 : Grille des entretiens auprès des gestionnaires

2.6.5. Les entretiens réalisés auprès des gardiens et des agents de propreté

Notre travail de recherche ne pourra pas aboutir sans intégrer le rôle des agents de gardiennage et de propreté et leur interaction avec les pratiques des usagers. Les difficultés rencontrées lors des entretiens auprès des gardiens et agents de propreté sont dues à la peur de parler de leurs tâches. Au Belvédère comme avec les ouvriers de jardinage, ils n'étaient pas seuls et ceci limitait leur propos. Par opposition, l'entretien auprès de l'ancien gardien du parc du Kram a été fructueux. En effet ce dernier a parlé avec toute quiétude de la situation au parc. Il a été interviewé durant une période où le parc était sans gestionnaire : période de transition de la gestion de la municipalité de la Goulette à celle du Kram. Le

gardien a insisté pour garder son poste malgré le fait qu'il n'ait pas été rémunéré pendant quelques mois. Il était certain que s'il partait le parc allait être vandalisé (Figure 20).

GARDIENS ET AGENTS DE PROPETE
A- pratiques de gardiennage et de nettoyage
1. En quoi consiste votre travail ?
2. Raconter moi une journée habituelle dans le parc...
3. comment êtes-vous devenu gardien de parc ?
4. Y a-t-il des contraintes dans votre travail?
5. Etes-vous satisfait des résultats de votre travail ? Expliquez ?
B- Comportement des usagers
6. Quels sont les délits que vous observez le plus souvent ? Pouvez-vous les empêcher ?
7. Quels sont les plus graves à vos yeux ?
8. Y a-t-il des endroits plus soumis que d'autres à des dégradations? Lesquels? Précisez sur la carte...

Figure 20 : Grille des entretiens auprès des gardiens et agents de propreté

2.6.6. Techniques de traitement des informations recueillies auprès des gestionnaires et ouvriers

Les entretiens auprès des différents acteurs publics sont semi directifs et nous avons procédé à une analyse de contenu par thème (bibliographie). Les résultats de ces analyses figurent dans le chapitre 3 et le Chapitre 6.1.

CONCLUSION DU DEUXIEME CHAPITRE



Tout au long de ce chapitre, nous avons rappelé d'abord que le rapport entre l'espace public et les comportements sociaux qui s'y manifestent se situait dans une spirale dynamique déclenchée par des attitudes et des pratiques qui peuvent porter atteinte aux biens dans l'espace public. En Tunisie, comme dans les autres pays du Maghreb et du monde arabo musulman, une grande partie de l'espace public est généralement contrôlé par l'appareil du pouvoir politique empêchant sa transformation en une sphère où la critique s'exerce contre lui³⁴.

La démarche de recherche que nous décrivons est une combinaison de plusieurs méthodes afin de pouvoir évaluer l'état d'entretien des parcs et des jardins de la région du Nord - Est de la Tunisie.

Nous avons exposé comment nous avons déterminé un échantillon de parcs et jardins représentatifs de l'état dans lequel se trouvent les parcs et les jardins au Nord Est de la Tunisie, et comment déterminer quels comportements sont perçus comme incivils, quelles politiques de création et de gestion ont été adoptées, quelle influence sur l'état actuel des parcs et des jardins est observée et enfin quelles aménités auxquelles les usagers habitués sont les plus sensibles.

Nous avons utilisé, respectivement, une approche géographique (répartition spatiale, typologie et cartographie), une approche à caractère sociologique (entretiens exploratoires auprès des usagers et des acteurs publics de création, de gestion et d'entretien des parcs et une enquête quantitative auprès des usagers habitués). Enfin nous avons ajouté à ces techniques d'investigation une analyse de contenu d'articles de journaux après le 14 janvier 2011, et une approche iconographique afin d'appuyer et illustrer notre texte.

³⁴ « Ainsi, au sens habermassien, l'espace public est devenu au cours du XVIIIème siècle un espace dans lequel se manifeste une certaine critique envers le pouvoir en place selon un processus au cours duquel le public constitué s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État. » (Paquot, T., 2010)

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE



Après avoir cerné les concepts de la recherche sur le thème des comportements incivils dans l'espace public, et avoir présenté un état des recherches sur leur rapport à la notion d'insécurité et de contrôle social, nous avons développé, tout au long de cette partie, la problématique générale de la recherche qui est organisée autour de trois notions importantes: l'espace public, les comportements des usagers et les pratiques de gestionnaires. Le rôle et l'action des pouvoirs publics dans le rapport des usagers à leurs espaces ont été également abordés. Enfin, et dans l'objectif de valider les hypothèses exposées plus loin, nous avons détaillé les méthodes employées à cet effet.

Dans un premier chapitre nous avons analysé la manière dont les jardins publics contribuent à la qualité de la vie dans les villes. En effet, les parcs et les jardins publics sont des lieux particuliers par rapport aux autres espaces publics de la ville. D'une part, ils jouent le rôle de tissu interstitiel de l'espace construit, accessible à tous sans distinction et d'espaces polyfonctionnels permettant l'expression de l'opinion publique. Ils symbolisent le pouvoir de l'État et sont de ce fait considérés comme des espaces de l'ordre public. D'autre part, ils font partie des espaces dits de nature présents dans les villes et sont de ce fait des lieux de pratique sociale qui demandent ce cadre. Les usagers en attendent, en tant que paysages et lieux qualifiés, une harmonie esthétique, et en tant que lieux de loisirs la satisfaction de leurs besoins et attentes en toute sécurité.

L'aménagement paysager de ces espaces fait d'eux des vecteurs potentiels de bien-être individuel et collectif en milieu urbain. Espaces considérés psychologiquement comme positifs, ils constituent en théorie des lieux de ressourcement et de confort sur le plan individuel et social. Ainsi, les parcs et les jardins, en fonction de leur état et des pratiques des usagers, sont des indicateurs de la qualité du cadre de vie des citoyens. Leur apparition dans les hôpitaux où ils assuraient un rôle thérapeutique a précédé celle observée dans les

villes. D'autres facteurs comme la variabilité paysagère des lieux, les équipements de loisirs, la sécurité réelle et le sentiment de sécurité sont des facteurs du bien-être humain dans les agglomérations, mais ne sont pas les seuls.

Les parcs et les jardins publics permettent donc des pratiques sociales, notamment festives, collectives et individuelles. Ils autorisent le partage et la mixité sociale dans l'espace et donc constituent un espace de civilité mais aussi de tensions et de conflits selon les normes sociales de conduite dans l'espace public.

Les incivilités qu'on définit par les atteintes aux biens et aux personnes dans l'espace public ne relèvent pas du code pénal, mais occasionnent des gênes de la vie en société. Le sentiment d'insécurité (facteurs gênant la qualité de vie en ville) est une conséquence directe du développement des incivilités. La gestion des espaces (entretien, surveillance) joue ici le rôle de prévention si elle prend en considération la demande sociale. Elle ne pourra pas aboutir sans le soutien du contrôle social formel et informel de l'espace public.

En effet, un espace dégradé et non traité par la gestion préventive et curative appelle d'autres dégradations (théories de la *vitre brisée*). L'espace dégradé sera alors délaissé par ses usagers et ne pourra devenir un *espace défendable*.

Dans le second chapitre nous avons précisé notre objet de recherche : « l'étude des relations entre les caractéristiques de l'espace public, les usages sociaux et les pratiques des gestionnaires. ». Les relations entre l'espace public et le comportement social dépendent d'une part de la gestion et se situent dans une spirale dynamique positive ou négative. D'autre part, la domination de l'espace public par le pouvoir de l'État est un facteur d'affaiblissement de l'appropriation de ces territoires, d'où l'importance du contrôle social informel.

Afin de démontrer ce que nous venons de mentionner, nous avons présenté une démarche de thèse alliant méthodes qualitatives et quantitatives, analyse de documents et étude géographique. Cette dernière se résume à une localisation sur une carte des parcs et des jardins du Nord-Est de la Tunisie, à leur caractérisation et à leur typologie selon l'état d'entretien et la qualité apparente de ces parcs. Une étude de trois cas dans la région de Tunis sera ensuite réalisée (chapitre 6). Les comportements perçus comme incivils sont

déterminés par le biais d'un entretien exploratoire. Les résultats de ces entretiens ont servi à l'élaboration d'un questionnaire qui a été posé aux usagers des trois parcs en question. Un corpus d'articles de journaux a été intégré, après la Révolution tunisienne, dans le contexte d'une analyse documentaire sur la politique de gestion des parcs. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des différents acteurs de production et de gestions des parcs et jardins. Par ailleurs les difficultés rencontrées au cours des enquêtes dans les espaces publics ont été expliquées.

PARTIE



POLITIQUE ET PRATIQUES DE CREATION ET DE GESTION DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS : LE CAS DU NORD-EST DE LA TUNISIE

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE :



Cette seconde partie est consacrée essentiellement à l'étude des parcs et des jardins publics du Nord-Est tunisien en tant qu'objets géographiques et urbains : localisation, caractéristiques socio spatiales, état d'entretien et politiques de création et de gestion. L'objectif est d'analyser, d'une part, le caractère juridique et institutionnel des parcs et des jardins publics et d'apporter un éclairage sur leurs politiques de gestion (chapitre 3) et, d'autre part, de déterminer un échantillon de parcs et des jardins destiné à faire l'objet d'une étude approfondie (chapitre 4).

CHAPITRE



LES POLITIQUES DE CREATION ET DE GESTION DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS AU NORD-EST DE LA TUNISIE

INTRODUCTION DU CHAPITRE TROIS



L'objectif de ce chapitre est triple.

- Présenter la politique de création des parcs et des jardins publics, tout en analysant les objectifs et les enjeux de certains programmes,
- Etudier empiriquement leur gestion et leur entretien en fonction de trois catégories d'acteurs: ceux appartenant au ministère de l'Environnement et du Développement Durable, ceux sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et du Développement Local, et ceux dont les gestionnaires sont privés,
- Analyser la face cachée de la politique en question.

Le mauvais état d'entretien des parcs et les jardins publics de la Tunisie, et du Grand Tunis en particulier, sembleraient être le résultat des contradictions entre les finalités multiples de la politique paysagère tunisienne, notamment dans les domaines environnementaux, sociaux et économiques. L'absence de coordination entre les différents acteurs de ces espaces verts publics constituerait également une autre explication.

3.1. La politique de création des parcs et des jardins publics : une partie de la politique paysagère

Approfondissons d'abord par quelques sondages bibliographiques ce qui est écrit sur le rôle des parcs publics dans les villes des pays en voie de développement. La situation souvent difficile des parcs en Tunisie se retrouve-t-elle dans les autres pays ?

3.1.1. Quelques idées des espaces de nature en ville dans les politiques publiques

Quelles places ont les lieux de nature jardinée dans les politiques urbaines hors de l'Europe et de l'Amérique du Nord ? La présence des espaces de nature aménagée dans les villes, leur répartition géographique et leurs caractéristiques nous informent sur l'existence ou l'absence d'une politique environnementale. La géographe Catherine Fournet-Guérin (2007, *op.cit.*, p.3) constate d'abord la destruction des espaces boisés et agricoles par l'urbanisation. Elle affirme que la préservation des espaces naturels et jardinés en ville n'est pas une préoccupation des pouvoirs publics des pays du Sud. A Singapour, Olivier Sevin (2008, p. 23) souligne que la politique active de développement des espaces verts n'a pas pour principale fonction de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants, mais bien plus de participer à la construction d'une image standardisée de la ville. Cette conception banalisée et internationalisée de la nature décorative est développée aussi bien à Singapour qu'à Bangalore.

En Turquie également, les espaces urbains naturels et jardinés sont très fragmentés et menacés. L'évolution de l'urbanisation au cours des périodes historiques (la conquête de la capitale Byzantine, puis le repeuplement par les chrétiens et les musulmans et enfin la localisation et l'évolution des cimetières hérités de l'époque Ottomane) explique les rapports très variables de la ville avec les différentes formes de nature urbaine. Ensuite, les multiples étapes de la transformation sociale (l'occidentalisation de la société turque, l'explosion urbaine des années 50-90 et ses conséquences, les effets antinomiques de la mondialisation et de la prise de conscience écologique) vont dans le sens de la banalisation et de la raréfaction de la nature en ville. En effet, les espaces verts en Turquie sont réalisés d'une manière standardisée, ce qui a suscité plusieurs critiques de leur conception et de leur fonctionnalité (Bazin, M., 2008, *in*, Fournet-Guérin, C., *op.cit.*, p.23).

Au Bénin, en revanche, la nature urbaine est interprétée à travers la religion et les mythes ; la présence d'arbres ou de bosquets urbains mobilise des pratiques animistes. Car le principe de conservation des arbres est souvent basé sur la peur d'un lieu habité par les esprits et les divinités. Les causes de dégradation sont moins importantes du fait de la fonction culturelle de ces espaces. Cependant ces considérations culturelles, historiques et religieuses ne résistent pas longtemps face aux impératifs économiques.

Toujours selon C. Fournet-Guérin, s'intéresser spécifiquement à la nature en ville représente un souci nouveau pour améliorer le cadre et la qualité du tissu social et urbain des pays en voie de développement, et par conséquent faire évoluer positivement le fonctionnement et l'organisation spatiale des villes en question. Dans le cadre de notre thèse, nous développerons une analyse des différents parcs et jardins existants dans la région du Nord-Est. La Tunisie fait partie des rares pays du Sud disposant d'une politique publique de production de parcs et jardins publics, comme nous le développons dans ce qui suit.

3.1.2. L'expérience tunisienne des politiques de paysage : émergence, mise en œuvre et évolution

Nous définissons tout d'abord la politique paysagère comme « la formulation par les autorités publiques compétentes des principes généraux, des stratégies et des orientations permettant l'adoption de mesures particulières en vue de la protection, la gestion et l'aménagement du paysage » (Convention européenne du paysage de 2000). Depuis la création, en 1891, d'un nouveau type d'espace public : le parc du Belvédère dans la ville européenne de Tunis, l'État tunisien n'a pas produit d'espace vert comparable du point de vue de la superficie et de l'attractivité. Le parc du Belvédère et son zoo bénéficient en effet d'une attractivité sur tout le territoire Tunisien. Outre ce parc, des jardins ont été créés dans les Gouvernorats de Ben Arous et de Bizerte.

Dans les premières décennies de la Tunisie indépendante, on ne peut guère parler d'une politique de création d'espaces publics de type parcs et jardins, malgré les quelques espaces aménagés entre 1956 et 1987 et qui ont concerné d'autres villes tunisiennes dans les Gouvernorats de l'Ariana, de la Manouba et de Nabeul (Figure 21).

Durant ces périodes, le Gouvernorat de Tunis a été le plus concerné par la création des espaces verts urbains.

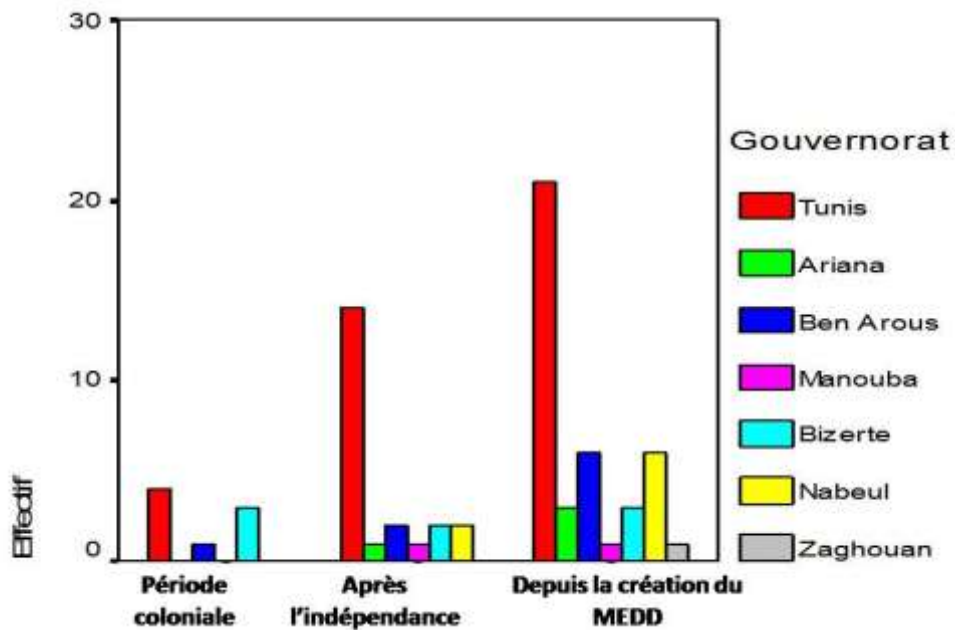


Figure 21 : Répartition des parcs et des jardins selon la période de création et les Gouvernorats, © B. Loukil, 2009

L'émergence d'une véritable politique paysagère de création de parcs publics urbains n'a eu lieu que depuis environ une vingtaine d'années. Cette politique a fait augmenter le nombre des parcs et des jardins au-delà du Grand Tunis. D'autres Gouvernorats comme Nabeul, Zaghouan et Bizerte ont bénéficié d'aménagements d'espaces paysagers destinés au public. Cette politique s'est étendue au-delà de notre territoire d'étude et a concerné tout le territoire national. Depuis les années 90, plusieurs programmes expriment la mise en œuvre de cette politique par les pouvoirs publics. Dans le présent chapitre, le Programme national des parcs urbains (PNPU) et celui des quartiers populaires (où la création de jardin ne constitue qu'une partie du projet) seront donnés comme exemples illustrant la politique de création des parcs et des jardins en Tunisie. Des jardins sont également créés par les municipalités et les Gouvernorats. L'émergence de la politique paysagère et l'évolution de sa mise en œuvre seront également détaillées, par la suite.

3.2. La politique de paysage avant 1991 : entre politique coloniale et absence de politique

3.2.1. La période précoloniale : l'époque du jardin privé au cœur et autour de la médina

En Tunisie, la médina, essentiellement minérale, était traditionnellement enceinte par des remparts, et la végétation, lorsqu'elle existait, était « *doublement clôturée* ». En effet le jardin, installé au cœur des demeures tunisoises des familles aisées, du fait de son intimité et de ses petites dimensions, ne pouvait pas dépasser la fonction privée, comme l'illustre la **Figure 22**.

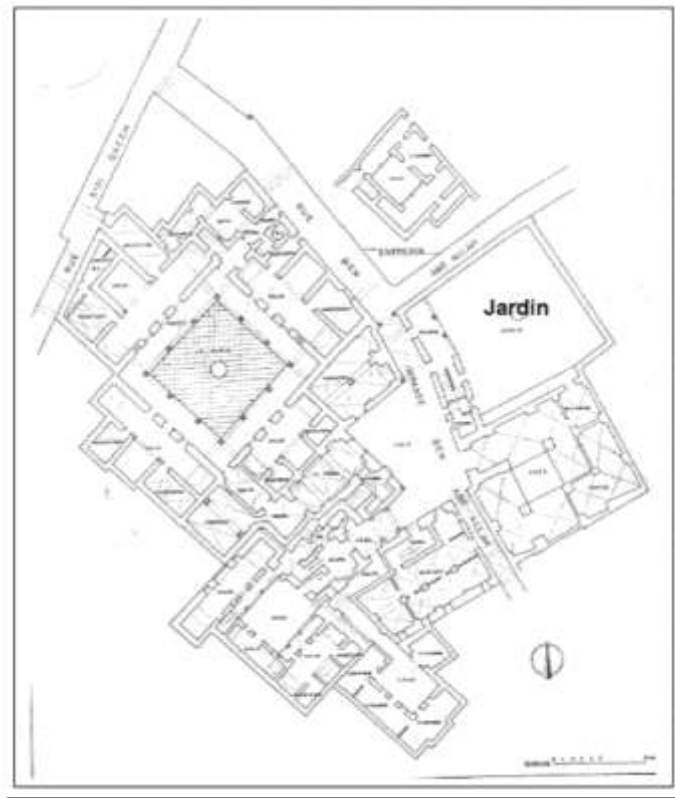


Figure 22 : Plan d'une riche demeure tunisoise (Dar ben Abdallah), rez-de-chaussée et étage (XVIIIe –XIXe siècle). Source : (Binous, J. et al. 1985, p.38)

Ces espaces sont connus sous le nom de « *jnina* » et décrits par Jacques Revault (1984, p.44), « *Cet endroit verdoyant et fleuri atténuait aussi la claustration des femmes et jeunes filles du harem qui ne devait pas quitter la nostalgie des résidences d'été et de leurs vergers. C'est là, en effet, que chaque année, elles retrouvaient, à la belle saison, une liberté relative, à une ou plusieurs lieues de la ville.* ». Certains Tunisois possédaient donc des jardins extra-muros appelés « *jnen* »³⁵ ou « *sanja* » (vergers) et qui étaient également à caractère privé (Loukil, B.,

³⁵ « *Jnen* » (mot arabe du dialecte tunisien), dérivé du verbe « *jana* » qui veut dire cueillir. Parallèlement ce terme est la compression du terme arabe *Jinan* ou *jannat*, pluriel de « *jannah* » qui veut dire « *jardin-paradis* » selon le dictionnaire arabo-français *al-farâ'id*, édition, 1986. Il ressort que ce terme renferme deux fonctions

2006, p.20). Les « *jnen* » ou « *sanja* » existent dans les périphéries de toutes les villes tunisiennes et continuent aujourd'hui d'assurer un rôle important de contact avec la nature rurale, de production de biens alimentaires pour les familles et les produits sont destinés également à la commercialisation. A la ville Sfax notamment (centre tunisien), où la vie en famille prend une grande importance, les loisirs, surtout pendant la période estivale, se déroulent dans les « *jnen* » qui étaient des résidences secondaires éloignées mais qui devinrent, avec l'extension urbaine, incluses dans la ville étalée.

3.2.2. La période du protectorat : L'avènement du jardin public et du parc public

Comme dans les autres villes du Maghreb et du monde arabe (Alger, Rabat, Damas, Le Caire, Sanaa), dans Tunis et ses environs, la fréquentation des parcs et des jardins publics est devenue une pratique sociale habituelle (Gillot, G., *op.cit.*, 2002). Ce phénomène est la résultante d'une politique paysagère développée pendant le protectorat français sur le modèle des villes de la métropole. Il remonte cependant à d'anciennes pratiques de villégiature campagnardes (Bouraoui, M., 2000) dans les zones agricoles ou littorales (Zaier, S., 2009) en Tunisie mais aussi en Turquie ou au Caire, (Fournet-Guérin, C. 2007, *op.cit.*, p.3-6).

Cette politique urbaine a été mise en œuvre par et pour les Français : c'est le cas du parc du Belvédère à Tunis. Créé en 1892, ce parc de 110 hectares, à la limite Sud de la ville européenne, ainsi que quelques squares, furent des équipements indispensables parce qu'ils contribuaient, selon les normes de cette époque, à l'organisation spatiale de la ville et à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

De nombreux squares et jardins virent ainsi le jour à Tunis entre 1891 et 1903. Durant cette période, le square de la gare française (actuelle place Barcelone), les jardins de la Résidence (actuelle Ambassade de France) (Figure 23), le square du Château d'eau, le square avec la statue Jules Ferry (au bout de l'avenue portant le même nom, aujourd'hui avenue H. Bourguiba) (Figure 24), le square de La Kasbah (actuelle place du Gouvernement), le square

complémentaires voire indissociables, longuement cité dans le Coran : l'utile et l'agréable. L'utile est désigné par la production du « jnen » et l'agréable est souvent désigné par les ambiances que procurent ce type de jardin pour le bien être de l'homme (verdure, ombre, fraîcheur, chant d'oiseaux, murmure de l'eau, etc.). A ne pas confondre « jnen » avec « jnina », un autre type de jardin, de dimension plus petite et qui désigne un jardin public ou privé en milieu urbain. » (Houimli, E., 2008, p.66).

Girardet, l'esplanade du lac de Tunis, les squares de l'Avenue de Paris, de l'hôtel de ville, de l'avenue de Carthage ont ainsi été créés. Par ailleurs, c'est au cours de la même période que l'avenue Carnot (actuelle avenue des Etats-Unis) et l'avenue Gambetta (actuelle avenue Mohamed V) ont été plantées. Un autre aménagement a été réalisé au Belvédère en 1963 : la municipalité de Tunis a en effet, réalisé un jardin zoologique, un plan d'eau et un manège (Loukil, B., 2006).



Figure 23 : Place de la résidence (1900), © tunisie-cpa-1900.net



Figure 24 : Avenue Jules Ferry 1953, © tunisie-cpa-1900.net

3.2.3. Le jardin public passe par deux périodes: la période de stagnation et celle de la reconversion des anciens cimetières

Depuis la création du Parc du Belvédère, la Tunisie a connu un « silence vert ». Préoccupée par d'autres enjeux, comme la résolution de problèmes liés à l'urbanisation clandestine et la création de nouveaux quartiers de recasement pour la population issue de l'exode rural, la Tunisie indépendante donna moins d'importance à la création de nouveaux espaces verts publics urbains.

Après l'Indépendance, le développement du jardin public passe par une période de relative stagnation. La première action de l'État tunisien en matière de création d'espaces verts publics a été la transformation des anciens cimetières chrétiens et israélites en jardins et parcs publics. La reconversion constituait l'unique moyen pour réaffecter ces espaces qui occupaient jadis le cœur de la nouvelle ville. C'est le cas du parc El Gorgéni créé en 1957 et du jardin Habib Thameur créé en 1958. Au-delà de cette action, la politique publique du premier gouvernement de la Tunisie indépendante en matière de création d'espaces verts urbains s'est presque limitée à la conservation et la gestion de ceux hérités de l'époque coloniale (Loukil, B., 2006, *op.cit.*, p.22).

3.2.4. Après 1991, la mise en œuvre de la politique verte tunisienne

Parallèlement à la mise en œuvre des programmes mentionnés ci-dessus, plusieurs actions publiques environnementales ont été également menées. Parmi elles, nous pouvons citer, « La main verte³⁶ », une des stratégies de base élaborée par le ministère de l'Environnement et du Développement Durable, qui a visé la protection du patrimoine naturel national par la mise en œuvre de programmes et projets nationaux d'encadrement global du secteur de reboisement, la création d'espaces verts urbains et la gestion raisonnée des ressources naturelles. Bien que l'objectif de protection de la nature soit nettement moins affirmé que dans le cas des parcs nationaux et des réserves naturelles, la notion de parc urbain telle

³⁶Le programme de « la main verte » est l'instrument de réalisation de la stratégie nationale pour la conservation de la biodiversité. Il coordonne plusieurs sous-programmes relatifs aux ressources biologiques: le programme des parcs nationaux; celui de la conservation des ressources génétiques ; le programme de création de zones vertes en milieu urbain; le programme de sensibilisation à la fragilité et au caractère précieux des ressources naturelles. (Rapport MEDD; 2000)

qu'elle est véhiculée par l'administration tunisienne est basée, elle aussi, sur la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel. Ce sont la Direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie (DGEQV), ainsi que la Direction de l'environnement urbain (DEU) qui sont chargées de cette stratégie dans laquelle s'inscrivent le Programme national des parcs urbains (PNPU) et celui des jardins du projet de réhabilitation des quartiers populaires dans les Grandes Villes (PRQPGV).

3.2.4.1. Une politique paysagère tunisienne émerge avec la création du ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Les pratiques d'aménagement du territoire tunisien ont largement évolué depuis la création du Ministère de l'environnement et du développement durable. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une politique publique de production territoriale. La politique verte élaborée en Tunisie adhère à la lignée du thème du développement durable porté par la communauté internationale. La Tunisie a signé sous le régime de Ben Ali les conventions relatives à la protection de l'environnement. *« La protection de l'environnement et de l'écosystème représente l'une des options essentielles de l'ère nouvelle, tant il est vrai que le développement durable ne peut se réaliser que dans un environnement sain. Aussi avons-nous établi un plan national de protection de l'environnement naturel, industriel, urbain et touristique, en vue d'instaurer, dans notre pays, un environnement sain dans lequel il fasse bon vivre »*, Zine El-Abidine Ben Ali, Carthage le 7 novembre 2000 (MEDD, 2000).

3.2.4.2. Un intérêt politique est porté à l'environnement et aux questions paysagères

Après la création de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement³⁷ en 1988, suivie en 1991 par celle du ministère de l'Environnement et du Développement Durable³⁸, l'État tunisien sous le régime de Ben Ali n'a pas cessé de se renouveler et de s'adapter à l'évolution du contexte environnemental international. *« Sous l'égide d'une politique clairvoyante et avant-gardiste qui a placé la protection de l'environnement et l'amélioration*

³⁷L'Agence Nationale de Protection de l'Environnemental été créée par la loi N°88-91 du 02 Août 1988 et modifiée par la loi N°92-115 du 30 Novembre 1992.

³⁸Le ministère de l'Environnement en Tunisie a été fusionné au début avec celui de l'Équipement et a été nommé « ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire ». A plusieurs reprises, pendant le gouvernement de Ben Ali mais aussi lors de la période de transition post révolutionnaire, le ministère a été fusionné avec celui de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, et nommé « ministère de l'Agriculture et de l'Environnement ». En décembre 2012, le ministère de l'Environnement reprend son indépendance et redevient « ministère de l'Environnement et du Développement durable ».

du cadre de vie des citoyens au rang de priorités nationales, la Tunisie a adopté la mise en œuvre de stratégies environnementale et énergétique à même de contribuer à l'effort mondial de lutte contre les effets adverses des changements climatiques. » (MEDD, Mécanisme pour le Développement Propre en Tunisie, in *Mécanisme pour le développement propre en Tunisie*, disponible sur internet : <http://www.cdmtunisia.tn/fr/mdp_tunisie.php?s_rub=8>, [consulté le 23 mars 2011].)

La qualité de l'environnement devient alors un enjeu politique et économique pour le pays. L'importance accordée à ce domaine est illustrée, également, par la ratification de la quasi-totalité des conventions et protocoles internationaux³⁹ relatifs à la protection de l'environnement.

Par ailleurs, pour la préparation de sa stratégie, le gouvernement a mis en place deux principales structures intersectorielles ; la Commission Nationale du Développement Durable (CNDD) de laquelle découlent l'Agenda 21 national, et le Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire (CIAT) qui adopte le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) et les Schémas Directeurs d'Aménagement (SDA) des zones sensibles et des grandes agglomérations.

Après avoir développé les « *services environnementaux de base*⁴⁰ », les autorités accordent de plus en plus d'importance à la qualité du cadre de vie dont « *l'esthétique urbaine* » et « *les paysages* » constituent des éléments clefs. La politique tunisienne de paysage apparaît donc sous diverses appellations : « *l'embellissement urbain* » (MEDD, 2002), « *la propreté et l'esthétique urbaine* » (MEDD, 2003), « *les espaces verts et l'esthétique de l'environnement* » (MEDD, 2004). La politique de qualification des paysages, comme le soutiennent les acteurs publics, aide à la réalisation « des attributs de la ville durable ». Plusieurs mécanismes, programmes et projets ont été mis en place afin d'améliorer la qualité de vie en milieu urbain, mais aussi de valoriser le milieu rural. En effet nous pouvons citer des programmes qui touchent respectivement ces deux domaines du territoire tunisien, à savoir : le

³⁹La Tunisie a adhéré au protocole de Kyoto en juin 2002.

⁴⁰La préservation des ressources naturelles, la préservation et le développement des écosystèmes, le contrôle de la dépollution, l'énergie, la gestion du littoral, l'assainissement hydrique, la gestion des déchets solides, le suivi de la qualité de l'air, etc.

Programme national des boulevards de l'environnement et de la terre, le Programme national des parcs urbains (1996), le Programme national de la propreté et de l'esthétique de l'environnement (2003) et son projet ville-jardin, le Programme de réhabilitation des quartiers populaires (2006), le Programme national des esplanades côtières, la création des circuits culturels et touristiques dans les médina et les oasis (Circuit de la mémoire de la terre, Circuits des villes andalouses, Circuits du Sahara et des oasis, Circuit de l'olivier, Circuit des îles tunisiennes, Circuit des eaux, Circuit Hannibal et Circuit des steppes). Ces projets sont mis en œuvre et bénéficient depuis des années d'un suivi par les pouvoirs publics.

La notion de qualité de vie réunit son rôle écologique et esthétique à une fonction économique, notamment touristique. « *La valeur paysagère des sites naturels, des espaces verts et des parcs urbains sont autant d'éléments qui retiennent l'attention des pouvoirs publics en vue de renforcer l'attrait de notre pays pour qu'il demeure une destination de choix.* » (MEDD, 2000). La politique paysagère en Tunisie vise donc non seulement l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie, mais elle vise aussi à apporter un soutien aux différentes communes du territoire national, en vue de les aider à protéger et à valoriser leurs ressources naturelles, géologiques, archéologiques et urbaines. Elle ambitionne également, en mobilisant les différentes potentialités culturelles, identitaires et patrimoniales des régions tunisiennes, à diversifier les produits touristiques.

« Face aux multiples défis du tourisme tunisien, l'amélioration de la qualité de la vie ainsi que l'esthétique des villes demeure de plus en plus importante. Un nouveau label baptisé «ville-jardin» sera, désormais, décerné au profit des villes répondant aux critères de la ville-jardin. C'est au cours d'une conférence de presse organisée hier au CITET que M. Mohamed-Mahdi Mlika, président de la Commission nationale de la propreté du milieu et de l'esthétique de l'environnement, a annoncé le démarrage du projet national de la «ville-jardin» entrant dans le cadre du programme national de protection de l'environnement. Il s'agit en effet, d'une nouvelle approche dont l'objectif est d'améliorer la qualité de la vie au sein des villes à travers la multiplication des espaces verts, ainsi que l'harmonisation entre les différentes composantes de la ville moderne. M. Mlika a noté que le projet englobe des interventions directes et indirectes visant la mise à niveau des villes au niveau de l'implantation des arbres, et l'entretien des espaces verts dans les entrées des villes, les avenues de l'environnement, les espaces touristiques et même industriels, les campus universitaires, ainsi que les agglomérations... Le projet consiste à décerner un label «ville-jardin» pour les villes qui répondent aux 12 critères fixés dans ce cadre, en l'occurrence, un taux d'espace vert de plus de 14 m2 par habitant, 5 espaces verts dans chaque ville, un parc de loisir, une avenue de l'environnement et une avenue de la qualité de la vie, implantation des arbres dans les avenues principales, un parcours touristique, une ONG chargée de la sensibilisation, une plante symbole de la ville, un monument symbole, des méthodes d'économie d'énergie pour l'irrigation des espaces verts, des façades fleuries et des entrées de ville esthétiques. Ce projet touchera, dans une première étape, à quelques 30 municipalités d'ici à la fin de l'année, et le reste en 2006. Le budget alloué à cette première étape est de 1,2 million de dinars. » (ZGHAL, M., 2005).

3.3. La qualité du cadre de vie : un emblème de la politique environnementale des années 90

La Tunisie de Ben Ali a été très liée à la question de l'environnement et de la qualité de vie. Par opposition à l'État Bourguibien qui n'a pas eu le temps de s'occuper de cette question vu

l'urgence des préoccupations sociales et de logement. La Tunisie, après 1987 et précisément après la création des institutions environnementales, a donné beaucoup d'importance à cette notion. Ces institutions comme l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement et le ministère de l'Environnement et du Développement Durable disposent de programmes pour la mise en œuvre de la politique environnementale qui s'occupe entre autres de l'esthétique des villes.

Une autre tâche très importante de cette politique est l'éducation, la sensibilisation, la communication et la formation environnementale. En effet, à travers la production de spots télévisés et l'organisation de rencontres, tables rondes, colloques et animations, les différents acteurs au ministère croient à l'efficacité du dialogue avec les entreprises, les associations, les collectivités et les élèves.

Plusieurs publications, CD Rom et rapports ayant trait à l'éducation et à la sensibilisation environnementale ainsi qu'à la protection des ressources naturelles et des écosystèmes ont été publiées récemment par les soins d'un certain nombre d'institutions environnementales. Dans ce cadre, le ministère de l'Environnement et du Développement Durable vient de publier la valise des jardins nationaux en Tunisie comportant de petits livres sur les parcs nationaux et les réserves naturelles de notre pays. Le ministère a également élaboré un noyau d'une bibliothèque virtuelle sur les sites et écosystèmes de la Tunisie. De son côté, l'association Développement 21 a publié, en collaboration avec de nombreuses parties, à l'occasion de la journée nationale et mondiale de l'environnement, un CD Rom documentaire et de sensibilisation sur le phénomène de la désertification et les programmes relatifs à la lutte contre ce fléau. Par ailleurs, le Dr. Nabiha Mbarek et le photographe de TV Kaïes Hammami ont élaboré un ouvrage scientifique de référence sur les fleurs en Tunisie portant sur 201 fleurs, alors que l'Observatoire tunisien de l'environnement et Du Développement Durable vient de publier un rapport actualisé sur les indicateurs du développement durable. En outre et dans le cadre des tentes de l'environnement littoral, un guide a été publié pour les estivants. Parmi les autres publications, figurent un document sur les activités de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement, le nouveau numéro du bulletin de l'Agence Nationale de la gestion des déchets et le n° 17 du bulletin du Centre international des technologies de l'environnement de Tunis (CITET), décliné en trois langues. Vient de paraître aussi un CD Rom baptisé "Life pays tiers" sur l'éducation et la durabilité environnementale, projet qui s'étend de 2003 à novembre 2006, à l'initiative du ministère de l'Environnement et du Développement Durable, avec le financement de la Commission européenne et la contribution financière de la province de Toscane (Italie), outre la participation des ministères de la Jeunesse, des Sports et de l'Education physique, de l'Education et de la Formation, de la Famille, de l'Enfance et des personnes âgées ainsi que de plusieurs ONG dont l'Organisation tunisienne de l'éducation et de la famille (OTEF). TAP, « Edition Nouvelles publications d'éducation et de sensibilisation environnementale », disponible sur internet : « Tunisia Today » : <<http://www.tunisia-today.com/archives/26249>>, [Consulté le 23 mars 2011].

3.3.1. La sensibilisation environnementale est destinée surtout aux « hommes de demain »

La sensibilisation a été destinée surtout aux enfants et a été intégrée dans le programme pédagogique de l'enseignement de base (primaire). La catégorie « enfants » est la plus concernée par ce programme de sensibilisation. En effet, et afin de « promouvoir un comportement respectueux de l'environnement », le 11 janvier 2011, la journée nationale de l'enfance a été célébrée sous le signe de « la promotion d'un comportement environnemental sain auprès des jeunes générations ».

La sensibilisation de l'homme de demain se fait directement par les clubs de l'environnement, les écoles « durables », les publications environnementales et les jardins scolaires.

« ...Ce thème va de pair avec l'approche nationale visant la consécration du développement durable et confirme l'importance accordée à la diffusion de la culture environnementale auprès des enfants, afin de préparer l'homme de demain à être un partenaire actif dans la préservation de l'environnement et la garantie d'une vie meilleure. Ces orientations s'inscrivent dans les objectifs du programme présidentiel (2009-2014) visant, notamment, à développer une culture environnementale permettant de protéger l'environnement et d'enraciner le développement durable. Il s'agit de généraliser les clubs de l'environnement dans les établissements éducatifs et de renforcer le réseau des écoles durables en partenariat avec le ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Depuis 2005, la Tunisie poursuit la mise en œuvre du programme présidentiel relatif au réseau des écoles durables qui s'inscrit dans le cadre de la décennie de l'éducation au service du développement durable 2005-2014 proclamée par les Nations unies en vue de diffuser la culture de l'environnement et du Développement Durable dans les établissements éducatifs. Depuis le lancement du programme, environ 140 écoles réparties sur toutes les régions du pays, y ont adhéré à travers l'aménagement de jardins, la fourniture de matériel éducatif audiovisuel et numérique et de publications environnementales, outre le renforcement des bibliothèques des clubs de l'environnement par des livres et des publications et l'installation d'équipements utilisant l'énergie renouvelable dans dix écoles pilotes.

Promotion de la qualité de la vie

Par ailleurs, le projet de la caravane environnementale lancé en 2008, constitue un modèle dans le domaine de l'éducation environnementale visant à enraciner la culture de l'environnement chez les jeunes dans le cadre d'une stratégie nationale de protection de l'environnement et de promotion du processus du développement durable.

La caravane environnementale a pour objectif de renforcer le réseau des clubs de l'environnement dans les établissements éducatifs, promouvoir un comportement respectueux de l'environnement auprès des élèves et conclure des programmes de partenariat avec des associations environnementales. Elle organise des sessions de formation pratique au profit des élèves (âgés entre 9 et 14 ans).

Une équipe d'animateurs assure les services présentés par cette caravane environnementale dotée d'un bus équipé d'ordinateurs et d'une salle de projection et alimenté en énergie solaire. Promouvoir un comportement respectueux de l'environnement. » La Presse de Tunisie, 11 janvier 2011. in La Presse de Tunisie.tn, disponible sur internet : <<http://www.lapresse.tn/11012011/20449/>>, [consulté le 23 mars 2011].

Le développement des parcs et des jardins constituent également un moyen de sensibilisation environnementale indirecte.

Plusieurs programmes et projets ont été mis en place pour concrétiser les orientations nationales dans le domaine de la protection de l'environnement et de la promotion de la qualité de vie particulièrement à travers l'embellissement des villes, la généralisation des parcs urbains, le renforcement des espaces de loisir, outre le développement du réseau d'assainissement et de gestion de déchets. Les parcs urbains attirent toutes les catégories sociales dont en particulier les enfants et les jeunes. Ils se composent d'espaces de jeux, de parcours de santé, de théâtre de plein air, de bibliothèques environnementales, de terrains de sport, de zoo, de cafés, de lacs artificiels et de fontaines.

Les zones vertes protégées occupent, également, une place importante et attirent, particulièrement, les enfants à travers, notamment, les excursions scolaires organisées. La Tunisie compte 8 parcs nationaux et 20 réserves naturelles.

L'accent est, actuellement, mis sur la poursuite du renforcement du réseau des zones vertes protégées d'où l'identification de 9 nouveaux sites pour la création de parcs nationaux et de 7 sites pour la création de réserves naturelles, ce qui permettra de porter la superficie des zones vertes protégées à une proportion de 7% de la superficie totale du pays. » Promouvoir un comportement respectueux de l'environnement, La Presse de Tunisie, 11 janvier 2011. in La Presse de Tunisie.tn, disponible sur internet:<<http://www.lapresse.tn/11012011/20449/>>, [consulté le 23 mars 2011].

3.3.2. Les campagnes de sensibilisation demeurent cependant insuffisantes

D'après le journal *Le Quotidien* les campagnes de sensibilisation n'ont cependant pas été jugées efficaces et n'ont pas réussi à améliorer le comportement des citoyens tunisiens.

« C'est en 1992, avec la création d'un ministère chargé de l'Environnement, que la communication environnementale a connu ses débuts en Tunisie. Depuis lors, des investissements très lourds ont été consacrés à l'élaboration des campagnes de sensibilisation destinées à développer une conscience citoyenne plus sensible à l'égard de

l'environnement. Mais les Tunisiens ont-ils répondu à l'appel ? Les spécialistes estiment que la communication environnementale n'a pas débouché sur les résultats escomptés. Les campagnes de sensibilisation n'ont pas réussi à changer le comportement des individus vis-à-vis de l'environnement. Et c'est autour de ce point que les structures concernées se sont réunies dans le cadre d'un atelier de travail qui vient d'avoir lieu à Tunis.» H.G., Sensibilisation environnementale en Tunisie : La nécessité de revoir les messages diffusés. Le Quotidien (Tunis), in Tunisia Today, Actualités de la Tunisie, Disponible sur internet : <<http://www.tunisia-today.com/archives/45133>>, [consulté le 23 mars 2011].

Les équipes de sensibilisation environnementale sont assistées par l'Agence Allemande de la Coopération Technique GTZ (Actuellement nommée GIZ). Un entretien réalisé par H.G., journaliste au journal *Le Quotidien* auprès de Michael Gajo, expert en communication à la GTZ en Tunisie démontre que la démarche de sensibilisation utilisée n'a pas abouti à des résultats satisfaisants. Des ateliers pour évaluer la communication et identifier les lacunes par la GTZ ont eu pour objectif de renforcer les capacités des structures nationales et diffuser un message plus convaincant, et par conséquent, plus influent. Michael Gajo insiste sur l'importance du contrôle, de l'installation d'une réglementation et de la nécessité de veiller à son application sur le long terme, si on veut vraiment parler de politiques publiques efficaces.

« Par ailleurs, l'expert insiste sur le fait que pour changer le comportement des individus, cela ne se fait pas du jour au lendemain. Il précise que «l'expérience a prouvé qu'il faut au moins une génération pour voir une société adopter de nouvelles habitudes à l'égard de son environnement immédiat». En plus de la communication, il est aussi important, d'après l'expert, que les structures de contrôle fassent respecter les règles. Pour réussir à développer une conscience collective quant au respect de l'environnement, M. Gajo pense que la carotte et le bâton sont la technique la plus efficace. » H.G., Sensibilisation environnementale en Tunisie : La nécessité de revoir les messages diffusés. Le Quotidien (Tunis), in Tunisia Today, Actualités de la Tunisie, Disponible sur internet : <<http://www.tunisia-today.com/archives/45133>>, [consulté le 23 mars 2011]. »

Le président déchu a souligné à plusieurs reprises l'importance de la sensibilisation environnementale dans la politique verte tunisienne. « *Enraciner un comportement environnemental sain* » ne veut pas dire oublier le rôle des gestionnaires à travers des opérations d'entretien des espaces créés pour ces objectifs, tels que jardins publics et scolaires.

« ...Ces projets portent aussi sur le traitement des déchets ménagers et la gestion des décharges contrôlées. Ils concernent, également, les actions d'information et de sensibilisation destinées aux jeunes, à travers la mise en place d'incitations et d'encouragements pour enraciner un comportement environnemental sain et diffuser la culture écologique chez les élèves, outre le programme de création de jardins scolaires,

décidé par le Président de la République en vue d'initier les jeunes au respect et à la protection de l'environnement. Le Président Zine El-Abidine Ben Ali a ordonné d'engager la mise en œuvre de cette stratégie, insistant sur la nécessité d'assurer le suivi, sur le terrain, des différentes étapes de sa réalisation et d'intensifier les efforts, aux niveaux national, régional et local, en matière de protection des parcs et des boulevards de l'environnement, s'agissant en particulier de la rationalisation de la gestion et de l'entretien continu de ces espaces. » Ben Ali : Enraciner davantage un comportement environnemental sain. Le Quotidien (Tunis), in Tunisia Today, Actualités de la Tunisie, disponible sur internet : <<http://www.tunisia-today.com/archives/7858>>, [consulté le 23 mars 2011].

De nombreux outils de communications ont été mis en œuvre par le ministère de l'Environnement et du Développement Durable, la municipalité de Tunis et par d'autres institutions comme l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement et les associations: des CD Rom, des rapports, la *valise des jardins nationaux en Tunisie* (petits livres sur les parcs nationaux et les réserves naturelles) et la bibliothèque virtuelle sur les sites et écosystèmes de la Tunisie, etc.⁴¹

3.3.3. Sensibiliser n'est pas faire participer

En tout état de cause, nous avons remarqué que cette politique tunisienne parle toujours de sensibilisation mais rarement de participation des citoyens, ni de la société civile à travers les associations, que ce soit dans l'action ou dans la prise de décision. Bien que les discours évoquent *l'implication du citoyen*, les textes indiquent une rupture entre une prise de décision étatisée et les habitants concernés. A titre d'exemple, dans le cadre du lancement du projet national de la «ville jardin», le président de la Commission nationale de la propreté du milieu et de l'esthétique de l'environnement M. Mlika « *a appelé, à cette occasion, tous les citoyens et les différentes municipalités à participer pleinement à ce projet.* ».⁴²

La sensibilisation reste le seul terme utilisé lorsque les acteurs publics ou les représentants de la société civile citent les citoyens. On ne parle pas de la participation des citoyens à la prise de décision mais plutôt de leur sensibilisation. À ce titre le président de l'association des Amis du Belvédère a mentionné :

⁴¹Source: *Edition Nouvelles publications d'éducation et de sensibilisation environnementale*, Le Quotidien (Tunis), in *Tunisia Today, Actualités de la Tunisie*, disponible sur internet : <<http://www.tunisia-today.com/archives/26249>>, [consulté le 23 mars 2011].

⁴²Source: Mohamed ZGHAL, *Tourisme : Accueillir nos visiteurs par des «villes-jardins»*, Le Quotidien (Tunis), in *Tunisia Today, Actualités de la Tunisie*, disponible sur internet : <<http://www.tunisia-today.com/archives/10740>>, [consulté le 23 mars 2011].

«L'association a réagi et continue à réagir pour protéger le parc. Le rôle de l'association est aussi de sensibiliser les citoyens et sauvegarder le patrimoine culturel et paysager. Vous avez peut-être raison et c'est intéressant ce que vous dites mais on n'a jamais à les intégrer à les impliquer, on reste toujours dans le contexte de la sensibilisation. Oui c'est intéressant ce que vous évoquez. Mais l'association organise aussi des conférences, séminaires, des journées de formation environnementale et de visites guidées dans le parc. L'AAB organise aussi des sorties écologiques, des conférences et des sorties pour ses adhérents dans tout le territoire tunisien. » (Entretien auprès du président de l'association des amis de Belvédère, Loukil, B., mars, 2011).

Vers la fin de l'année 2011, l'association des amis du Belvédère préside un projet d'aménagement de jardins familiaux, pour les habitants du quartier populaire Jbel-Lahmer, moyennant une approche participative (enquêtes, ateliers de concertations auprès des habitants, etc.). (Annexes)

Le contexte faiblement démocratique de la Tunisie de Ben Ali n'a pas permis de passer à cette étape essentielle de la prise de décision publique légitime : la participation des habitants.

3.4. Les parcs et les jardins publics : des programmes et des projets politiques centralisés

3.4.1. Le programme national des parcs urbains (PNPU) : une politique en cours de construction

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un programme consacré à la création de parcs dans les villes et qui touche tout le territoire tunisien. Le programme a été décidé par l'ancien président Zine El-Abidine Ben Ali et a fait l'objet de son attention et de son suivi. Le PNPU a planifié la réalisation d'une centaine de parcs urbains pour les 24 Gouvernorats. La plupart des espaces réalisés sont situés dans la capitale et ses environs. Des montants financiers importants ont été dépensés par l'État Tunisien pour l'édification et l'entretien de ces espaces verts publics.

Lors du lancement de ce programme en 1998 cent sites ont été identifiés comme potentiels. La majorité de ces espaces sont des boisements urbains et périurbains (le plus souvent de Pins ou d'Eucalyptus), auxquels s'ajoutent d'anciennes décharges publiques fermées et reconverties. La création de ces parcs n'était pas la résultante d'une stratégie bien

déterminée. Il s'agissait d'une décision présidentielle porteuse de nombreux objectifs. Le programme a été lancé juste après cette décision. La mise en application a été faite depuis une dizaine d'années. La politique verte tunisienne se concrétisa donc au fur et à mesure de son avancement. Et cette politique de conception et de production des parcs a changé progressivement.

Au commencement, on a accordé beaucoup d'importance à la création de portiques monumentaux et à la réalisation de clôtures imposantes, alors que l'aménagement intérieur restait partiel voire inachevé et non fonctionnel. L'entretien réalisé auprès du chef de service des espaces verts au ministère de l'Environnement et du Développement Durable dévoile une grande insatisfaction vis-à-vis de la réalisation des premiers parcs urbains. En parlant de ces deux périodes, elle déclare :

« Tu peux dire à partir de l'aménagement du parc de Sidi Bou Saïd, Carthage, etc., à partir de cette date la nouvelle stratégie, aménager un parc de a jusqu'à z veut dire rendre un parc surtout fonctionnel. La démarche n'est plus comme avant : c'est-à-dire l'aménagement se concentre sur une clôture et un portique et à l'intérieur il n'y a rien du tout : des allées chétives et il n'y a pas de fonctionnalité. Dans la nouvelle stratégie appliquée, même si on laisse un parc sans allées, la forêt existe et on peut se promener. Maintenant nos parcs deviennent meilleurs et l'aménagement devient plus clair. On a le portique pour annoncer un parc urbain et la clôture. Parfois on fait la clôture en partie, parfois on a fait simplement des amorces de clôtures. Une nouvelle vision de la clôture est faite et qui se résume en une partie d'une grande valeur esthétique juste au niveau de la façade, et tout autour on a une clôture simple juste pour la protection. On s'est investi aussi dans l'éclairage pour assurer la sécurité, et pour que le parc soit visité même le soir, surtout pendant la période estivale et printanière. L'amélioration touche aussi aux composantes des parcs qui deviennent de plus en plus variées : on a des aires de repos, des vraies aires de repos c'est-à-dire avec de vraies tables en bois, on a des aires de jeux pour enfants. Même les jeux ne sont pas dangereux et parfois on fait appel à des entreprises étrangères pour avoir des aires de jeux avec une grande valeur esthétique et sécuritaire pour les enfants. D'une façon générale chaque parc a sa vocation, on a des parcs avec des pôles sportifs et culturels, des pôles de plaisances, des aires de pétanques, de football, des pôles culturels (écomusées) et on a fait des salles polyvalentes pour être utilisées lors des conférences par exemple. On préfère faire le minimum de bâti mais on ne peut pas échapper à ça. » (Entretien auprès du chef de service des espaces verts au ministère de l'Environnement et du développement durable, Loukil, B., février, 2011)

Les acteurs de cette politique ont d'abord cherché à marquer l'identité de chaque région à travers la conception des portiques. Ceci a été le cas de plus d'une dizaine de parcs créés au démarrage du programme. Ensuite, selon des entretiens réalisés auprès des acteurs publics, de nouvelles décisions ont été prises au fur et à mesure. Avec pour objectif de diminuer le coût de réalisation, les nouveaux parcs ont été créés avec des portiques et des clôtures plus

simples du point de vue de leur conception et de leur envergure (Figure 25). L'évolution touche aussi la conception des parcs. Alors que les premiers parcs réalisés étaient exécutés directement par les équipes de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement et du ministère de l'Environnement et du Développement Durable, les parcs plus récents ont été conçus par des paysagistes et des urbanistes (Figure 26).

La directrice des espaces verts au ministère de l'Environnement et du Développement Durable parle de la réalisation des parcs comme des actes dictés par l'Etat. Ceci montre à quel point la prise de décision dépassait les techniciens même au grade de directeur. Elle précise bien que « *la réalisation d'un parc est, pour eux, la réalisation d'un portique d'entrée et d'une clôture* » (Entretien auprès du chef de service des espaces verts au Ministère de l'environnement, Loukil, B., février, 2011). On comprend dès lors que la décision était politisée et prise à une échelle qui dépassait sans doute celle du ministre concerné.

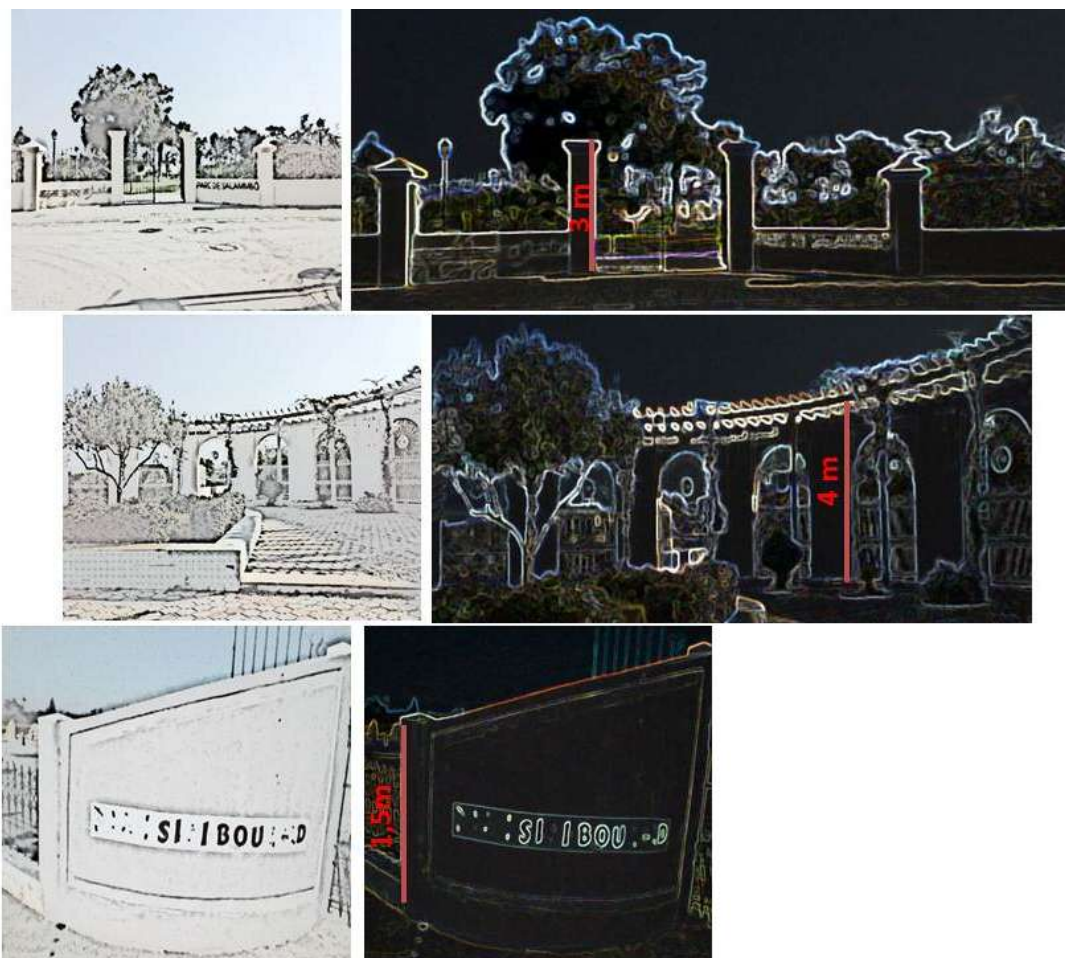
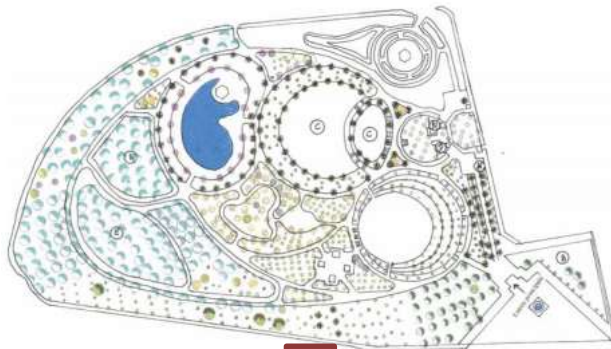


Figure 25 : Les portiques à conception simplifiée et moins coûteuse : Salammbô, Le Kram et Sidi Bou Saïd, ©B. Loukil. 2008



1



2



Figure 26: (1) La partie aménagée au parc Nahli: exécution directe 1997(2) Le parc de Sidi Bou Said: conçu par le paysagiste tunisien J.Abdelkefi2004 / Plans © Turki. Zhioua, 2006, Photos aériennes© Google2012.

Ce programme se heurte à plusieurs difficultés. Les différents acteurs publics ont mentionné qu'elles étaient principalement financières. En effet, « *l'absence d'une rentabilité propre à ces espaces (les parcs sont actuellement incapables d'assurer leur autofinancement*⁴³ », explique le recours à la privatisation comme seul remède pour une meilleure gestion de ces espaces. D'ailleurs, dans le but de renforcer les dispositions relatives à la gestion des parcs urbains et de consolider la maintenance et l'entretien de ces parcs, une loi a été promulguée. Il s'agit de la loi n°2005-90 du 3 octobre 2005 et du décret n°2005-3329 du 26 décembre 2005, relatifs aux conditions d'occupation temporaire des parcs urbains, aux procédures d'octroi des concessions, à leur réalisation et leur exploitation. Ils concernent aussi la création, l'exploitation, la gestion et l'incitation du secteur privé à investir dans ce type de projet (MEDD, 2005). Dans une seconde étape, en 2007, des cahiers de charges ont été lancés pour permettre aux promoteurs privés de faire leurs propres investissements dans ces espaces⁴⁴.

D'ailleurs, pour remédier à cette contrainte financière, le parc Saada à la Marsa est géré par une société privée depuis sa création. L'entrée de ce parc est, de ce fait, payante. Ainsi, cette non gratuité des parcs pourrait leur faire perdre leur statut d'espaces publics et les transforme en espaces « semi-publics » voire « privés » réservés à ceux qui peuvent payer le droit d'entrée.

D'autres contraintes émergent notamment comme les problèmes fonciers (la spéculation foncière sur les terrains voués à ces parcs, pas de changement de vocation des terrains constituant les parcs, etc.) et les problèmes de planification urbaine (après la désignation des parcs urbains par le ministère de l'Environnement, ces espaces tardent à être intégrés dans les outils de planification spatiale). Des problèmes d'appropriation sociale existent également (les usagers s'approprient mal ou pas du tout ces espaces). Ces difficultés pourraient être expliqués par la situation géographique des parcs (éloignés des centres) ou par leur aspect peu entretenu et peu attractif. Mais il faut mentionner que les vrais besoins et les attentes des Tunisiens ne sont pas en fait connus puisque « *les projets se font sans demander l'avis des ONG qui pourraient être soit présentes soit impliquées dans ces*

⁴³Extrait d'un entretien avec le directeur de l'environnement et de la qualité de vie au ministère de l'Environnement, réalisé par B. Loukil, avril, 2005.

⁴⁴D'après un entretien avec le Chef de service des espaces verts à la Sous-Direction de l'environnement urbain au ministère de l'Environnement, réalisé par B. Loukil, décembre 2007.

réalisations » et qu' « on ne peut pas demander au citoyen de participer à la sauvegarde des parcs, alors qu'il en est exclu depuis le début⁴⁵ ».

3.4.1.1. Les objectifs de la politique environnementale tunisienne

Nous avons réalisé une série d'entretiens, lors de notre travail de master (Loukil, B., 2006), complétée par ceux que nous avons effectués en 2010 et 2011, auprès des principaux acteurs publics pour déterminer les motivations politiques qui sous-tendent la création des parcs. Les analyses de nos entretiens montrent quatre principales finalités de cette politique. - La première est d'ordre environnemental et écologique: protection de la faune sauvage, maintien de la diversité génétique et des écosystèmes, lutte contre la pollution, gestion des déchets, amélioration du ratio d'espaces verts, etc. Ceci explique le choix des sites qui sont dans la majorité des cas des forêts urbaines et périurbaines, en ce qui concerne les parcs urbains du PNU. La création du Jardin de la méditerranée à Tunis, celui de la route Z4, est aussi une illustration de ces objectifs écologiques.

- La deuxième motivation est d'ordre économique avec pour objectif de valoriser l'image du pays à l'échelle internationale. Ceci explique la répartition géographique de la majorité des parcs et des jardins déjà réalisés et ouverts au public. La priorité a été accordée à la banlieue Nord de Tunis où l'activité touristique est la plus importante. Il s'agissait d'améliorer la qualité esthétique et l'attractivité des lieux. Les sites les plus prestigieux, comme Sidi Bou Saïd ou Carthage, ont ainsi bénéficié des parcs et des jardins les plus grands et les plus nombreux (chapitre 3). L'aménagement paysager urbain est devenu, comme dans de nombreux pays européens, un moyen politique pour entretenir et améliorer l'image du pays et de la capitale comme l'indique l'article de *Jeune Afrique* paru en 2006 (ci-dessous).

« Tunis n'a jamais paru aussi coquet. Depuis le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), qui s'est tenu du 16 au 18 novembre 2005, fleurs, plantes ornementales et palmiers ont transformé la ville et sa banlieue - et pas seulement les abords de l'aéroport de Tunis-Carthage et ceux du Palais d'Exposition, au Kram, où s'est déroulée la conférence. Des zones hôtelières dans les stations balnéaires aux grands axes routiers en passant par les sites touristiques et les principales entrées de la capitale et de Hammamet, le spectacle de la transformation s'impose. L'homme qui se cache derrière cette décoration typiquement

⁴⁵Extrait d'un entretien avec le Président de l'Association de sauvegarde de l'environnement réalisé par Loukil, B., le 9 juin 2005.

méditerranéenne est Mehdi Mlika, ministre conseiller auprès du Premier ministre et président du Programme national de la propreté et de l'esthétique de l'environnement, qui a mis à profit le SMSI pour faire avancer ses projets. « Dans l'ensemble, l'opération a accru les espaces verts de 60 hectares. Leur superficie est passée de 14 m² à 14,5 m² par habitant », déclare Mlika. « À cette occasion, nous avons créé dans le Grand Tunis une cinquantaine d'espaces verts, ajoute-t-il. Nous y avons planté environ 70 000 arbres, 1 500 grands palmiers et 60 000 plantes d'ornement.». Le prix moyen pour chaque palmier est de 150 dinars (90 euros) tout compris, précise Mehdi Mlika. Il est bien inférieur aux 1 000 dinars que l'on paye habituellement au détail chez les arboristes. Le budget total de l'opération, précise-t-il, est de 4 millions de dinars, dont la moitié est prise en charge par l'État et l'autre sous forme de participation des entreprises publiques et parfois privées dans le cadre de l'amélioration de leurs environnements respectifs. SMSI ou non, ces dépenses étaient prévues. « Le SMSI a été un catalyseur pour la mise en œuvre du programme national visant à transformer une trentaine de cités tunisiennes en villes-jardins, précise Mlika. Celui-ci a été lancé en juillet dernier dans le cadre du programme présidentiel « Tunisie-Qualité de vie. » (BARROUHI, A., 2006).

- Le troisième objectif de la politique tunisienne de verdissement urbain a été d'assurer une éducation et une sensibilisation du citoyen à la qualité de son environnement. Ceci s'est traduit par la mise en place de panneaux de sensibilisation et l'utilisation d'une mascotte nommé « *Labib* » dans les parcs urbains et dans les aménagements paysagers sur les axes routiers. *Labib* est un renard des sables qui est censé symboliser la propreté et la protection de l'environnement. Cette motivation est à l'origine de la création de certaines composantes des parcs tunisiens (les écomusées, par exemple), mais aussi de l'organisation d'activités et de journées nationales (campagnes de plantation, collectes de bouteilles et de déchets en plastiques, journée nationale et internationale de l'environnement).

- La quatrième et dernière motivation est d'ordre social. Elle est à l'origine de la présence d'aires de jeux pour les enfants, d'aires de repos et de pique-nique, de l'organisation d'animations occasionnelles au cours des vacances printanières (animations, théâtre de plein air pour les enfants, club de dessin, etc.) ou estivales (fêtes).

Pour la majorité des acteurs interrogés, la fréquentation de ces espaces par les citoyens constitue un bon moyen d'acquérir une culture environnementale. Or cet objectif n'est atteint que partiellement, si l'on en juge par la baisse de fréquentation⁴⁶ enregistrée dans les

⁴⁶La fréquentation reste variable au cours des différentes périodes de l'année et de la semaine. Cependant dans les premiers parcs urbains créés, la fréquentation a baissé de 50% entre 1998 et 2001 selon les statistiques du parc Nahli et de 80% pour le parc Farhat Hached en comparant le nombre de visiteurs/jour entre 2002 et 2004. C'est aussi le cas des parcs à entrée payante comme le cas du parc Saada. Le directeur de la

nouveaux parcs urbains et par les conflits d'usage dus aux comportements d'utilisateurs perçus comme incivils. Nous étudierons plus en détail ces conflits d'usage et leur relation avec les sentiments de confort et d'inconfort dans le chapitre 5.

3.4.1.2. Aménager un parc : un moyen de contrôler les boisements et d'assurer la sécurité urbaine

L'aménagement des espaces extérieurs est aussi envisagé comme un moyen de contrôle de l'espace urbain. Grâce à la création de parcs et de jardins, l'État prévoit de contrôler les espaces non bâtis et sans vocation particulière. Non aménagés, ces espaces deviennent en effet rapidement des lieux où se réfugient les usages illicites mettant en péril la sécurité publique. Pour y remédier, certains d'entre eux ont été choisis pour être aménagés de manière à ce que les familles se les approprient, et ainsi repousser ainsi les usages délictueux comme la consommation d'alcool et de drogue. Ce que précise et illustre le chef de service de l'embellissement à Tunis en 2010.

« Nous sommes en train de faire le parc de Borj Ali Errays, il sera inauguré en novembre à l'occasion de la fête de l'arbre. C'est un espace pollué à un degré que vous ne pouvez pas imaginer. Des poubelles de toutes sortes. Partout on trouve des déchets de bouteilles d'alcool également. Il y a le fort aussi, qui appartient aux Militaires. Mais ces derniers s'occupent de protéger seulement leur espace...la municipalité de Tunis nous a envoyé un courrier pour dire que la gestion de cet espace les dépasse. Donc notre intervention consiste à la création d'un parc. Vu la grandeur de l'espace, nous l'avons programmé en deux parties. Nous sommes en train de faire la première tranche. Vous ne pourrez jamais imaginer la quantité de bouteilles vertes d'alcool qu'on a trouvé dans cet espace. C'est une région très dangereuse. Lors de la visite de ce terrain nous étions accompagnés par le délégué de la région, et c'était très dangereux comme espace. L'emplacement de ce futur parc est très important. C'est un belvédère. Il pourrait constituer un bon parc.

Déjà les groupes qui pratiquent l'espace l'ont déserté parce qu'ils ne pourraient plus rien faire en la présence de nos agents et avec le commencement des travaux d'aménagement. Dès qu'on attribue une fonction à un espace, les autres s'éloignent parce qu'ils n'y trouvent plus leur compte. Ils seront gênés et ne pourraient plus se comporter librement. Après l'ouverture

société de gestion de ce dernier a évoqué son mécontentement vis-à-vis de cette baisse puisque "les entrées ne couvrent qu'une partie des charges qui sont estimées à 747.030 DT et le déficit est estimé à 120.000 DT " (Extrait d'un entretien avec le Directeur de la Société de Loisir Touristique réalisé par Loukil, B., juin 2005). Même si les chiffres ne sont pas valables pour tous les parcs, nous avons démontré au cours de notre travail de master (LOUKIL, 2006) que la décision de non-retour à ces espaces est réelle chez les Tunisois de différentes catégories sociales. La non-satisfaction a été expliquée par plusieurs facteurs tels que le manque d'entretien, le manque d'attractivité et la présence d'un sentiment d'insécurité.

du parc au public, il y aura des familles qui viendront y passer du temps. La présence de ces familles empêchera les autres d'y venir. Parce que les autres cherchent l'isolement, pour pratiquer ce qu'ils veulent. C'est ça la sécurité. Si on n'aménage pas des parcs dans ces espaces on ne peut pas y passer notre temps. Parce qu'il y a un grand risque et il y a des grands problèmes. Par contre sa transformation en parc laisse venir beaucoup de monde et les autres le désertent. Ceux qui y jettent leurs déchets ne pourraient plus le faire. L'État doit aller dans le sens de l'aménagement de ces espaces délaissés. Comme ça les parcs entrent dans nos habitudes et on respecte l'espace public. » (Entretien auprès du chef de service de l'embellissement urbain au ministère de l'Environnement, Loukil, B., juin, 2010).

3.4.1.3. La face cachée des actions environnementales de l'Etat

a. Permettre la privatisation de l'espace public

*Si on se réfère à la situation en France, les espaces boisés classés « sont régis par le code forestier en ce qui concerne la coupe et le défrichement. Le code forestier détermine le statut particulier de protection des forêts domaniales et de celles qui sont gérées par l'Office des forêts. Le code de l'urbanisme quant à lui, fixe un principe d'équilibre entre aménagement et protection. Les schémas directeurs définissent les espaces forestiers boisés ou libres à maintenir ou à créer et organisent un régime de protection spécifique des espaces boisés classés par un POS, un PLU ou par un document d'urbanisme opposable aux tiers... Les demandes de défrichement sont irrecevables... un espace boisé classé ne peut être déclassé que par une révision du PLU... Ce déclassement ne peut être anticipé en cours de procédure. Le déclassement pour cause d'utilité publique suppose une enquête publique ayant porté à la fois sur l'utilité publique de l'opération et sur le déclassement qui en résulte. Par exception, peut être ouverte, sous certaines conditions, la possibilité de déclasser au maximum un dixième d'un espace boisé classé et d'y autoriser la construction par des propriétaires qui cèdent gratuitement à l'État ou à une collectivité territoriale cet espace boisé classé » (Merlin, P., et Choay, F., 1992, *op.cit.* p. 354-355). Selon le glossaire « Des mots de paysage et de jardin », l'espace vert est synonyme d' « espace urbain non construit, végétalisé et aquatique, (il) est conçu comme un réseau d'espaces publics et privés non constructibles remplissant plusieurs fonctions, de productions agricoles et forestières, de conservation de patrimoine naturel, de pédagogie, de loisirs de plein air et d'espace structurant le tissu urbain des centres aux périphéries. » (Donadieu, P., Mazas, E., 2002, *op.cit.*, p.106). Donc, en France dès que les espaces sont classés dans les documents d'urbanisme comme espaces verts ou espaces paysagers, ils ne peuvent pas en principe être construits.*

En Tunisie, le statut juridique de parc urbain n'offre pas les mêmes garanties et reste toujours sujet à des modifications et à des interventions multiples. Dans ce contexte, le parc du Belvédère a été l'objet d'une déclassification pour être transformé, en partie, en terrain privé alloué à la famille du président déchu. Cette action a été vraisemblablement préparée d'avance par les lois susmentionnées autorisant la privatisation et la concession (2005 et 2007). En parlant de la concession du parc du Belvédère, le président de l'AAB confirme cette hypothèse qui reste à vérifier.

« L'objectif est de déclasser le parc, le parc est transformé en parc urbain et non plus en espace vert. Donc sur le plan foncier le parc sera plus facile à traiter. Il fallait déclasser le parc. En fait, il fallait privatiser tout le parc y compris le zoo confié à un entrepreneur privé. Et bien sûr l'entrepreneur c'est les Trabelsi. Le document qui a été préparé par des experts du MEDD ne le précise pas. Cette concession, à partir du moment où elle sera prise par les Trabelsi, ces derniers vont construire à l'intérieur du parc qui sera complètement privatisé. Ils vont construire trente chalets pour eux, pour leurs amis, etc. Le parc sera leur jardin privé. Ils vont édifier une clôture et ils vont construire des maisons privées. Ils vont privatiser le zoo et les droits d'entrée seront à 10 dinars. Et d'ailleurs ils ont demandé à la municipalité de leur fournir le maximum d'animaux pour qu'au moment de la signature de la concession ils aient un parc avec un maximum d'animaux. Vous voyez ils profitent au maximum de leur pouvoir afin d'augmenter le nombre d'animaux sans payer un sou. Pour justifier leurs comportements ils disaient que le zoo n'est pas rentable. Bien sûr, dans tous les pays du monde il n'y a pas de zoo rentable. Le zoo est un équipement urbain fait pour le grand public et il n'est jamais rentable. Il est fait pour la société, pour le public et il n'est pas fait pour être rentable. Au contraire, on doit payer pour l'entretenir. Les Trabelsi veulent que le parc soit rentable, et payant, voire avec une entrée à 10 dinars par personne. Heureusement pour nous et pour le parc, ils devaient se réunir le 15 janvier 2011 pour signer la convention. Le président de la municipalité de Tunis a démenti cette date. Heureusement pour nous et pour le parc. Le 14 janvier 2011, la Révolution a eu lieu et tous leurs projets ont été mis à l'eau. Ben Ali a quitté le pays, mais le président de la municipalité de Tunis est encore là. » (Entretien auprès du président de l'association des amis du Belvédère, Loukil, B., mars, 2011).

3.4.1.3.2. Des acteurs impliqués au nom de l'Etat

En Tunisie, l'État est l'acteur principal de la production des espaces verts de type parcs et jardins publics. La prise de décision se fait au niveau du cabinet ministériel par le Ministre en personne. Il faut souligner que le Ministre de l'environnement reçoit lui aussi les ordres de la présidence de la république, et ce d'autant plus que le premier ministre de l'Environnement (1992-1999) Mehdi Mlika, était le neveu du président déchu, comme le précise un article du 23 mars 2011 dans *Jeune Afrique*.

Ce lien familial du président et du ministre expliquerait sans doute également que les décisions prises étaient plus liées à des facteurs personnels qui n'ont rien à voir avec le contexte social de la Tunisie. L'environnement et le verdissement comme politique paysagère sont probablement devenus un secteur d'enrichissement pour la famille présidentielle ce qui laisserait entrevoir la face cachée de l'intérêt porté à l'environnement. Ces informations, sans doute vraies, restent cependant à vérifier.

En février 2011, le nom de Mlika figure dans la liste des 110 personnes dont les biens et les avoirs feront l'objet d'une saisie par l'État Tunisien⁴⁷. Le 15 avril 2011, son nom figure sur une liste de personnes auxquelles on interdit de quitter le pays, liste annoncée d'après une source judiciaire tunisienne et diffusée par la chaîne télévisée Al-Jazeera⁴⁸ dans l'objectif d'une poursuite judiciaire. Ben Ali semblerait lui-même très impliqué dans des affaires d'enrichissements personnel par des projets d'aménagements paysagers.

« Nous parlerons également du neveu de Ben Ali, Monsieur Mehdi Mlika, et de sa politique d'embellissement de l'environnement qui s'est soldée par la simple exécution d'une « Avenue de l'environnement » dans chaque ville de Tunisie. L'embellissement de ces artères, qui a consisté en quelques bacs à fleurs et terre-pleins gazonnés et quelques horreurs artistiques, a coûté des fortunes dont les principaux bénéficiaires sont Mehdi Mlika et Ben Ali, par l'intermédiaire d'entrepreneurs véreux qui n'ont ramassé que des miettes. Bref ce sont les budgets des municipalités et du ministère de l'Environnement et du Développement Durable qui en ont pâti. », « La véritable nature du régime de Ben Ali et de ses complices », in égalité et reconciliation.fr, publié le 14 janvier 2011, disponible sur internet : <<http://www.egaliteetreconciliation.fr/La-veritable-nature-du-regime-de-Ben-Ali-et-de-ses-complices-5110.html>>, [consulté le 23/03/2011].

b. Des objectifs cachés de spéculation foncière ?

Les paysagistes fonctionnaires, les architectes chefs de services et les urbanistes ont dû exécuter la stratégie et les décisions de l'Etat. Le chef de service au ministère de l'Environnement et du Développement Durable le confirme : *« Lorsqu'on reçoit une volonté politique pour privatiser tel parc, même si on est ministre de l'Environnement on ne peut pas dire non. Il s'agit d'une instruction. J'ai tant détesté ce terme : instruction (« taaliimaat »). C'est une instruction : on ne peut rien faire. Même si je suis ministre de l'environnement, je ne peux rien faire. Il faut se mettre à la place des gens. Personnellement je ne peux pas dire*

⁴⁷ « Tunisie : liste des 110 personnes dont les biens et avoirs feront l'objet de saisie », in [espacemanager.com](http://www.espacemanager.com), publié le 25/02/2011, disponible sur le site : <<http://www.espacemanager.com/politique/tunisie-liste-des-110-personnes-dont-les-biens-et-avoirs-feront-l-objet-de-saisie.html>>, [consulté le 16 avril 2011].

⁴⁸ « Les proches du clan Ben Ali - Trabelsi interdits de quitter la Tunisie », in [Tunisiefocus.com](http://www.tunisiefocus.com), publié le 15/04/2011, disponible sur le site : <<http://www.tunisiefocus.com/201104156037/politique/tout/liste-des-personnes-interdit-de-quitter-la-tunisie.html>>, [consulté le 16 avril 2011].

non, c'est un projet présidentiel, c'est des instructions présidentielles. » (Entretien auprès du chef de service des espaces verts au ministère de l'environnement, Loukil, B., février, 2011).

Le pouvoir présidentiel, relayé par le pouvoir ministériel, a été hégémonique. Il a imposé l'obéissance sans avoir recours aux techniciens spécialistes du ministère, qui auraient pourtant été très utiles.

« Il y des gens qui nous jugent comme ayant une attitude négative face à cette situation. Mais ce n'est pas faisable, on ne peut pas dire non. Il faut se mettre à la place des gens pour comprendre. Tous les jeunes sont en train se plaindre du chômage, mais moi si je dis non je serais en chômage aussi. C'est un problème sérieux. On essaie d'être diplomate on essaie de faire les choses avec le minimum de dégâts, mais on n'y peut rien, on n'y peut rien. C'est une politique d'un pays. C'est un tout, un système qu'on a vécu. On était dedans dans des grands labyrinthes. Heureusement, Dieu merci maintenant, j'espère que ça ne va pas être la même chose et je suis sûre que ça ne va pas être la même chose. » (Entretien auprès du chef de service des espaces verts au ministère de l'environnement et du développement durable, Loukil, B., février, 2011).

Certains sites sont devenus ainsi d'une importance stratégique et économique, car ils étaient destinés à devenir des parcs urbains. L'expérience a montré que le site d'El Hamada à Sousse qui était à l'origine destiné à devenir un parc urbain, a été, et que, au fil des années, transformé en lotissement de haut standing (*La Baie des Anges*), comprenant un château pour Ben Ali junior et d'autres résidences luxueuses pour les amis de la famille (Figure 27).



Figure 27 : Plan du lotissement *la Baie des Anges* : ancien site destiné au parc urbain El Hmada à Sousse, ©baie-des-anges.com

Les professionnels de l'aménagement du territoire n'ont pu s'opposer à cette politique imposée par le chef de l'Etat. C'est ce qui ressort également d'un entretien réalisé auprès d'un sous-directeur à la direction de l'environnement de la ville de Sousse en 2003. « *En Tunisie, c'est décourageant de travailler dans la fonction publique, c'est décevant... on reste incapable d'intervenir ... un investisseur privé vient s'installer au parc du Hmada à Sousse... Le parc risque d'être privatisé et peut être plus que ça... je ne peux pas vous en dire plus... Ce que je peux vous dire c'est qu'on se trouve obligé de signer des papiers avec lesquels on n'est pas du tout d'accord, mais on n'a pas le choix...* » (Propos recueillis en 2003 auprès du sous-directeur de la direction régionale de l'environnement de Sousse, dans le contexte de la préparation de notre projet de fin d'études). D'une part, cela nous donne une idée, plus précise aujourd'hui, sur la face cachée de la politique des parcs et sur les rouages de la prise de décision. D'autre part, on peut se demander si les parcs Faouara à Hammamet (1820 ha), Salammbô à Carthage, Nadhour à Bizerte, etc. ne sont pas d'autres réserves foncières constituées par l'ancien régime avec le même objectif qu'à Sousse. Le parc Faouara a été inauguré et puis fermé au public. L'espace aménagé ne couvre qu'une surface minime par rapport à sa totalité. Aujourd'hui on trouve un parc fermé et délaissé. (Figure 28)



Figure 28 : Parc Faouara à Hammamet, (1) parc fermé, (2) espace aménagé en kiosque, buvette et aire de jeux pour enfant, dégradé, (3) débris de bouteilles d'alcool, (4) parc d'étendue géographique très importante, ©B. Loukil, 2008.

3.4.2. Les jardins du projet de réhabilitation des quartiers populaires

Le programme de promotion des quartiers populaires dans les grandes villes, appelé aussi projet de réhabilitation des quartiers populaires dans les grandes villes (PRQPGV), est également un programme présidentiel qui vise à assurer «*un niveau et une qualité de vie meilleurs*» (Attyaoui, A., et Saïdani, M., 2010). Il s'agit d'un projet en partenariat avec le ministère de l'Équipement et la collaboration de l'Agence de Réhabilitation et Rénovation Urbaine (ARRU), le ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation physique et le ministère de l'Environnement et du Développement Durable. En ce qui concerne le volet environnement, «*Le ministère de l'Environnement et du Développement durable est partenaire dans la réalisation du programme, en créant, entre autres, huit zones vertes. Les perspectives de son action englobent, notamment, les aspects sociaux, environnementaux et sanitaires. D'ailleurs, ces interventions ont contribué à la promotion de la qualité de vie dans les zones ciblées: 16 zones dans 12 gouvernorats ont été aménagées pendant la première période du programme entre 2007 et 2009, a indiqué M. Habib M'henni, directeur au ministère de l'Environnement et du Développement Durable.* » (Attyaoui, A., et Saïdani, M., *op.cit.*, 2010). (Figure 29 et Figure 30)

D'après l'entretien que nous avons effectué auprès des acteurs publics au ministère de l'Environnement et du Développement Durable, les jardins de ce projet ont été réalisés d'une façon adaptée aux catégories sociales défavorisées. Le chef de service de l'embellissement urbain au ministère de l'Environnement et du Développement Durable précise cette politique et ses résultats inégaux :

« Je passe à un autre sujet parce que je suis en train de superviser un autre projet présidentiel : le projet des quartiers populaires. A chaque fois on essaie de modifier notre savoir-faire pour maintenir les espaces malgré le vandalisme. On a mis des candélabres incassables et un système d'irrigation non automatique mais rigide aussi. A chaque espace j'apprends de nouvelles choses. Enfin, j'ai pu faire réussir un projet de jardin à Naassan. Le ministère du Sport s'occupe de la réalisation de la salle de sport. L'ARRU s'occupe quant à elle de la réalisation des VRD. Malgré le vandalisme, je leur ai fait des candélabres incassables. J'ai réalisé aussi des bancs résistants et incassables. J'apprends de mon expérience, à partir des dégradations qui ont été effectuées et j'y effectue à chaque fois d'autres améliorations. Ce jardin de Naassan a réussi à mon avis. Il y en a un autre à la cité Tadhamen, dans le quartier de l'olivier, un quartier très difficile. Ces deux projets ont bien réussi. Cependant il y a d'autres projets qui ont échoué. » (Entretien auprès du chef de service de l'embellissement urbain au ministère de l'environnement et du développement durable, Loukil, B., juin, 2010)

Le chef de service de l'embellissement urbain soulignait en 2010 que la réussite à venir de ce projet (Naassan) provenait peut-être moins de l'importance de ces espaces pour une population d'habitants défavorisés, que du caractère présidentiel du projet en question.

« C'est un projet très intéressant. Grâce à ce projet j'apprends chaque jour parce que j'essaie de résoudre chaque jour des problèmes. Ce sont des quartiers où les habitants vivent dans des conditions financières très difficiles. On leur a créé des espaces verts et des salles de sport, en collaboration avec le ministère du Sport. Sachant qu'on doit faire réussir ce projet-là parce que c'est un projet présidentiel. » (Entretien auprès du chef de service de l'embellissement urbain au ministère de l'Environnement, Loukil, B., juin, 2010).

Cependant, l'objectif énoncé pour ce projet était de faire bénéficier les habitants des quartiers défavorisés de meilleures conditions de vie. La publicité faite pour ce programme était de garantir le droit « à un logement décent » aux citoyens : « La Tunisie n'a cessé d'œuvrer à améliorer les conditions de vie du citoyen, partant du fait que le droit à un logement décent s'est hissé, depuis le Changement, au rang des droits fondamentaux du citoyen. » Il vise aussi à créer l'emploi « ...Parmi les réalisations du programme figurent la



Figure 29 : Projet d'aménagement d'un jardin à Naassan (Gouvernorat de Ben Arous) budget : 150 MD, (1500m², clôture 160m, 2 portes d'entrée, 2 bancs, bac à sable pour enfants (2,5m²), (1) vue d'ensemble de l'espace : (2) éclairage public avec lampes incassables; (3) opération de plantation et (4) réseau d'irrigation automatique. ©MEDD, novembre 2009.



Figure 30 : A gauche : Jardin à la cité Tadhamen (Tadhamen, Ariana), superficie : 1800m², clôture 187m, 2 portes d'entrée, 2 bancs, aire de jeux pour enfants 40m²: (1) Site avant l'aménagement, (2) et (3) travaux de génie civil achevés (coût : 96 MD) (2010). A droite le jardin de la cité Jayara à Sidi Hsine (Tunis) (1) et (2) quartier avant aménagement du jardin (3) jardin achevé (2007). ©MEDD, 2010 et 2007.

création de microprojets, l'amélioration de l'infrastructure et la création de nouvelles opportunités d'emploi ». (Attyaoui, A., et Saïdani, M., *op.cit.*, 2010).

Sur le plan pratique, dans ces quartiers, l'aménagement d'équipements comme les jardins publics n'est pas seulement destiné aux habitants mais a également pour but de fournir des chiffres qui prouvent que le projet avance et qu'il est conforme aux normes d'exécution prévues. Le projet a été présenté comme une forme de concrétisation des décisions présidentielles dans le cadre de « la célébration du 58^{ème} anniversaire de la déclaration internationale des droits de l'homme ».

Avant le 14 janvier 2011, l'image du président que nous nous sommes faite, en interviewant les différents cadres du ministère de l'Environnement et du Développement Durable, était celle d'un chef d'État très rigoureux et exigeant face à la réalisation de ce projet. Aujourd'hui nous ne pouvons plus expliquer les faits de cette manière. En réalité, ces équipements publics, une fois créés, ont été abandonnés à leur sort. En effet, une fois le jardin achevé, il devait être entretenu par la municipalité. Or les municipalités des zones populaires disposent de budgets minimes par rapport à ceux des zones résidentielles, et la part allouée à l'entretien des jardins publics est parfois inexistante.

Dès lors, la probabilité de dégradation est grande puisque les services municipaux n'ont pas les moyens d'assurer cet entretien, ou ont d'autres priorités. Le contrôle de ces services, en principe assuré par le ministère de l'Intérieur et du Développement Local, est souvent négligé. Tant que le projet est réalisé par le ministère de l'Environnement et du Développement Durable, celui-ci s'occupe également du suivi. Cependant, ce qui est le plus fréquent, c'est que les pénalités prévues en cas de non entretienne sont pas appliquées de manière équitable. Cela dépend des relations d'amitié ou de parenté des personnes impliquées. En fait, dans ce cas de figure, pour une raison ou une autre, le ministre de l'Environnement ne pénalise pas les services municipaux ou gouvernementaux. Soit le jardin est repris par le ministère pour réaménagement et entretien soit il bénéficie d'une subvention pour l'entretien.

« Pour le programme des quartiers populaires, nous aménageons les jardins et on fait leur passation à la municipalité, celle-ci s'occupe de l'entretien. Nous effectuons un contrôle de suivi une à deux fois par ans. Ceci pour vérifier l'état. Cependant tout ce qui est planning et programme de gestion reste sous la responsabilité des municipalités et des Gouvernorats pour le cas des régions. Nous réalisons deux visites programmées d'avance avec des représentants du ministère de l'Intérieur et du Développement Local. Ce dernier est le responsable et au niveau des régions ce sont les Gouvernorats. Parfois j'effectue des visites non programmées à certaines régions et dans ce cas de figure on rend un rapport à notre ministre. Une copie sera envoyée ensuite au ministre de l'Intérieur parce que c'est lui leur chef. Cette action donnera lieu ou bien à un rapport qui rapporte l'insatisfaction de nos services vis-à-vis des services de gestions municipaux ou régionaux, ou bien à une intervention directe de notre part pour remédier à la situation. Cela dépend de plusieurs facteurs et en fonction de la décision de notre ministre. Je donne ici l'exemple de la cité Nassim à la Soukra, suite à un article de presse paru qui critique la position du ministère face à la création des jardins sans opérations d'entretien et de suivi, on a été obligé de faire un réaménagement et une réhabilitation de ce jardin. La passation du jardin à la municipalité, fait que la responsabilité est celle de la municipalité. Cependant nous étions obligés de

reprandre le travail, malgré que l'espace ne fasse plus partie de notre responsabilité.» (Entretien auprès d'un ingénieur principal au ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Loukil, B., juillet, 2010)

Donc en plus des différences de moyens entre les diverses villes et quartiers (chapitre 4), il y en a sans doute d'autres entre les différentes municipalités et Gouvernorats. Car la politique environnementale et paysagère tunisienne n'a pas échappé aux principes des autres politiques nationales du régime de Ben Ali qui ne cherchaient pas à remédier aux disparités entre les régions et entre les quartiers. Ce point méritera des recherches plus précises avec plus de recul.

L'expérience des jardins des quartiers populaires

Lors de l'interview d'un cadre du ministère de l'Environnement et du Développement Durable, celui-ci nous a longtemps parlé des problèmes de dégradations observés dans ces espaces publics. La spécificité, dans les jardins des quartiers populaires, est l'adaptation de l'aménagement aux usages sociaux et l'emploi d'un habitant du quartier pour le maintien de l'ordre dans l'espace.

« Je donne l'exemple d'un espace à la Soukra situé dans un quartier très difficile. Le jardin a été l'objet d'une grande dégradation. La municipalité a décidé la construction d'un petit kiosque qu'elle a légué à un jeune homme de la même cité. C'est quelqu'un de fort et solide, c'est un clochard de la cité. Il s'occupe du kiosque mais il s'occupe aussi du maintien de tout l'espace. Cet homme aime bien rester et s'occuper de l'espace jardin. D'ailleurs il fait peur aux habitants. Ces derniers n'osent plus le dégrader. C'est un quartier qui s'appelle cité Nassim. La présence de ce mendiant impose le respect de l'espace. Vous voyez, l'espace est sauvé. C'est lui qui garantit la sécurité. Ils n'osent plus dégrader. En plus c'est lui qui s'occupe de la propreté de l'espace. » (Entretien auprès du chef de service de l'embellissement urbain au ministère de l'Environnement et du développement durable, Loukil, B., juin, 2010).

Dans le même contexte, ajoute un ingénieur principal au ministère de l'Environnement et du Développement Durable, « *La solution que l'on envisage actuellement, surtout dans le cadre des quartiers populaires, est de mettre des gardiens qui sont des anciens clochards de la cité. Ce sont les seules personnes qui pourraient assurer la sécurité dans ces espaces. Dans ces quartiers tout le monde se connaît et personne n'osera dégrader parce qu'on a tous peur et on respecte ce clochard. Dans ces espaces reste le problème des espaces plantés qui sont sujet à des grandes dégradations suite au nombre important de ceux qui les fréquentent. A la cité Nassim aussi il y a un gardien, un ancien clochard aussi, et le parc est demeuré en bon état. Les espaces qui sont situés dans les quartiers les plus difficiles sont des espaces sans gardien, comme celui de Ghedir-el-Golla et Jayara. La solution est de mettre l'entretien entre les mains d'une personne originaire du quartier. Lorsque tout le monde se connaît personne n'ose dégrader. Certains espaces ne sont pas acceptés par les municipalités. Ils restent sans*

gestionnaire. Les municipalités échappent à ce lourd fardeau. » (Entretien auprès d'un ingénieur principal au ministère de l'Environnement, Loukil, B., juillet, 2010).

L'expérience conduite depuis l'année 2007, date du démarrage du projet de création et de réhabilitation des jardins au sein des quartiers populaires, a donné aux différents décideurs, administratifs et techniciens de suivi des chantiers d'exécution, une vision différente de celle de l'aménagement des espaces ouverts publics dans le cadre du programme national des parcs urbains. Alors que dans ce cas, les espaces choisis sont situés dans les périphéries des villes ou bien dans des quartiers dont la population appartient à des catégories sociales aisées, les jardins du projet de réhabilitation des quartiers populaires sont des espaces situés au cœur de quartiers difficiles. Dans ces quartiers, en plus des conditions sociales difficiles, vient s'ajouter un taux élevé de chômage. Les actes de vandalismes y sont plus élevés qu'ailleurs.

« Il y a des jardins qui ont réussi et d'autres non. Il faut voir pourquoi certains nouveaux projets réussissent dans ces quartiers. Il faut voir le nouveau projet de Naassan. Allez voir le nouvel espace mais surtout n'y allez pas toute seule. C'est un quartier très difficile. On y est allé un matin et on a trouvé un grand couteau. Il faut voir aussi un autre espace qui a réussi à Ghedir-el-Golla, après l'Agba un autre quartier très difficile aussi. » (Entretien auprès du chef de service de l'embellissement urbain au ministère de l'Environnement et du développement durable, Loukil, B., juin, 2010)

« A ce propos, en visitant quelques espaces verts nouvellement créés dans des quartiers populaires, j'ai remarqué la présence d'une grande tâche de sang sur le pavé. L'entrepreneur responsable de l'exécution a assisté à la réception du projet le jour même. Son gardien avait été agressé la veille par des consommateurs d'alcool. Le gardien, en essayant de les empêcher, a reçu un grand coup sur la tête. » (Entretien auprès d'un ingénieur principal au ministère de l'Environnement et du développement durable, Loukil, B., juillet, 2010)

Cette situation a conduit les acteurs concernés à prendre du recul et à voir autrement ces espaces, les conditions de leur aménagement, les équipements et les matériaux utilisés. Mais ce qui est plus important à nos yeux, c'est que les solutions trouvées pour la gestion de ces espaces, notamment en ce qui concerne le gardiennage, vont peut-être dans le sens de ce que certains chercheurs en région parisienne appellent la « maîtrise d'œuvre sociologique ». Il s'agit d'une démarche expérimentale de projet : Par « *l'ethnographie coopérative* » proposée par le sociologue Isaac Joseph pour le projet des jardins d'Eole à Paris, des ajustements doivent être trouvés et négociés avec les maîtres d'ouvrage et le paysagiste, ce qui met en lumière les contraintes à la fois conjoncturelles et structurelles à l'entrée des sciences sociales dans la démarche de projet ». (Renaud, Y. et Tonnelat, S., 2008). Leur travail

« illustre l'importance des dynamiques sociales locales dans le fonctionnement et la co-production du parc. Il montre ainsi le potentiel et l'intérêt qu'il y aurait à mobiliser les sciences sociales pour porter plus d'attention aux compétences d'usages et de gestion mises en œuvre par les habitants et les agents du parc et ce en amont de la démarche de projet » (Renaud, Y., et Tonnelat, S., *op.cit.*, 2008, p. 57). Certaines des expériences des quartiers populaires pourraient être rapprochées de ces essais d'*« ethnographie coopérative »*, et de participation des habitants des quartiers. Mais elles ont été réalisées après l'échec du contrôle de l'espace et non pas en amont, lors du processus d'élaboration du projet : *« Au ministère, on a vu échouer un espace à plusieurs reprises et on a décidé de mettre un chômeur du quartier, « clochard du quartier », pour veiller sur l'espace. Le garant assure sa fonction parce qu'il fait partie du quartier, parce qu'il est reconnu par les habitants.»* (Entretien auprès d'un ingénieur principal au ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Loukil, B., juillet, 2010)

Après avoir donné l'exemple de deux programmes créateurs de parcs et de jardins en Tunisie, nous développerons dans ce qui suit le rôle des différentes institutions s'occupant de ces programmes sans oublier le rôle des municipalités et des Gouvernorats.

3.5. La politique de gestion des parcs et des jardins, et les stratégies d'acteurs

3.5.1. Les institutions agissantes

En Tunisie, l'entretien des espaces verts publics est une opération qui est surtout prise en charge par les municipalités. Cependant, les autres institutions qui œuvrent dans le domaine de l'environnement disposent également d'équipes qui s'occupent de l'entretien. A titre d'exemple, nous pouvons citer les directeurs des parcs urbains qui sont sous la tutelle de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement. Au ministère de l'Environnement et du Développement Durable, l'entretien est pris en charge par des entrepreneurs privés.

Les parcs et les jardins publics sont gérés par différentes institutions. Ceci peut expliquer les différences observées quant à leurs états d'entretien que nous analyserons dans le chapitre suivant. En effet, les institutions publiques ne disposent pas du même budget, ni de la même politique.

3.5.1.1. Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Les parcs gérés directement par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, ou ceux gérés par une municipalité sous la tutelle du ministère, bénéficient d'un entretien intensif. Ces parcs sont situés pour majorité dans les quartiers aisés ou sur le trajet quotidien de l'ancien président de la république, promoteur du programme des cent parcs, le PNPU. (Figure 31)



Figure 31 : Le parc El-Abidine à Carthage : un parc public mais plutôt privé qui porte le nom de l'ex-président, est situé sur son trajet entre sa demeure privée et le palais présidentiel. Il est géré par le ministère avec une sous-traitance d'un entrepreneur privé. © B, Loukil, 2008.

En effet, ces espaces sont contrôlés par les cadres du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (ingénieurs, chefs de services) mais aussi par le directeur général et les directeurs de l'embellissement urbain. Le suivi et la décision viennent aussi du ministère

de l'Environnement et du Développement Durable, grâce à des réunions effectuées au sein de ce ministère, mais aussi grâce au suivi des articles de presse par le cabinet ministériel.

« Il y a plusieurs lignes budgétaires. Il y a un budget pour les parcs urbains. Il y en a un autre pour la création de jardins dans les quartiers populaires. Des montants pour payer les factures de consommation d'eau et d'électricité. Il y en a plusieurs. Chaque partie est à part. Pour la création des parcs on a alloué cette année une somme de 2MD à peu près. Entretien des parcs 900 000D, c'est pour les parcs seulement. Regarde ce bon de commande, il est destiné à l'entretien des espaces verts en général, je ne peux pas l'utiliser pour l'entretien des parcs ou des boulevards de l'environnement. Il y a plusieurs lignes budgétaires.

Concernant le parc Sidi Bou Saïd, nous nous occupons nous même de sa gestion de A jusqu'à Z. Il est vrai que nous venons de faire la passation à la municipalité, moyennant un cahier des charges. En effet, nous versons tous les montants nécessaires. On leur a transféré tous les marchés cadres et ils vont les refaire et y mettre l'en tête de la municipalité. Même les bons de commande sont à leur nom mais c'est nous qui versons l'argent. C'est-à-dire que c'est nous qui nous occupons de leur gestion. Bien sûr, à part les cafés et les buvettes.

Pour le parc Abidine, il n'y a aucune buvette ou club privé, nous assurons tout l'entretien. La totalité de l'entretien est assurée par des marchés cadres qui s'occupent de l'entretien des espaces verts, des aires de jeux, de tous ce qui est mécanique et électrique, des fontaines. Et c'est pour cette raison que les fontaines sont encore en fonctionnement. Si nous arrêtons ces marchés, les fontaines ne seront plus fonctionnelles, les lampadaires seront tous cassés, les bacs à fleurs dégradés. Et je pense que c'est la meilleure façon de maintenir les parcs en bon état: faire des marchés. La gestion est le suivi. Il faut faire toujours le suivi. Si on lâche tout l'espace va se perdre. » (Entretien auprès du chef de service de l'embellissement urbain au ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Loukil, B., juin, 2010).

Il est vrai que l'effort au niveau du ministère se concentre sur les actions de programmation, d'études, d'exécution des parcs urbains, mais il touche aussi l'entretien de ces espaces. Depuis 2007, le ministère s'occupe également du projet des quartiers populaires où il contribue avec le ministère du Sport et l'ARRU à l'aménagement de jardins, de salles de sport et des VRD (voies et réseaux divers). Les espaces créés dans le cadre de ce programme sont gérés par les municipalités des délégations concernées et sous la tutelle du ministère.

Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable reste responsable administrativement et financièrement en cas de force majeure : quand paraît par exemple un article de presse ou une autre intervention médiatique qui critique l'état dégradé d'un parc. L'intervention sur ces espaces s'avère souvent temporaire et conjoncturelle. Mais lorsqu'il s'agit de parcs dont la situation est stratégique, l'entretien devient une opération toujours continue et intense. Ce que confirme l'extrait d'entretien suivant :

« BL : La majorité des parcs et des jardins en bon état sont situés dans les quartiers résidentiels, une question de budget? »

Le chef du service de l'embellissement urbain : *(Rire)... « Pour commencer, les parcs que nous avons nous-même aménagés; Sidi Bou Saïd et Abidine, font l'objet d'un soin particulier. En effet, ces deux parcs bénéficient d'un marché cadre. C'est un marché d'entretien de tout ce qui est électrique et mécanique aussi. Chaque mois on intervient pour remplacer et réparer. On a un marché pour changer immédiatement les toboggans et les équipements aussi. C'est un travail continu. Par contre pour les autres parcs, je parle du Grand Tunis, l'entretien n'est ni hebdomadaire ni régulier. L'entretien, c'est une tâche d'urgence. Lorsque le parc ou le jardin atteint un stade de grande dégradation et que des articles de presse paraissent, c'est à ce moment-là qu'on intervient.*

Le parc Nahli, le premier parc que nous avons réalisé, son état est resté presque stable. Mourouj et Rades, réalisés après Nahli, leur état est très variable, ils atteignent un état de grande dégradation et puis, on agit en tant que ministère avec l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement pour les remettre en place. Donc l'intervention pour leurs cas n'est pas régulière, sans rien te cacher. On n'a pas un programme d'entretien hebdomadaire ou autre. L'intervention se fait lorsque leur état s'avère en chute. » (Entretien auprès du chef de service de l'embellissement urbain au ministère de l'Environnement et du développement durable, Loukil, B., juin, 2010).

3.5.1.2. Les municipalités et les Gouvernorats

La gestion des espaces verts est coûteuse et dépasse largement les budgets municipaux⁴⁹. Ces derniers sont le plus souvent insuffisants pour assurer les opérations de gestion.

« A titre d'exemple, le budget de la municipalité d'Ezzahra est de 15000 DT, ce qui ne couvre même pas les frais d'une étude. Le budget destiné à la gestion des espaces verts pour les municipalités est très faible. Le budget alloué aux espaces verts dans les municipalités atteint idéalement le 1%. » (Entretien auprès du chef de Service de l'embellissement urbain au ministère de l'Environnement et du développement durable, Loukil, B., juin, 2010)

« Les municipalités sont débordées. Elles ne peuvent pas assurer l'entretien indispensable au maintien de leurs espaces. À mon avis il faut léguer ces espaces au privé. » (Entretien auprès du chef de Service de l'embellissement urbain au ministère de l'Environnement et du développement durable, B. Loukil, juin, 2010).

« Cependant les autres parcs qui sont gérés par les municipalités n'ont pas de cadre de suivi...Ils ne font l'objet d'aucune planification d'entretien ou de gestion. Les parcs et les jardins qui sont gérés par les municipalités sont laissés à leur propre sort. » (Entretien auprès d'un ingénieur au ministère de l'environnement et du développement durable, B. Loukil, juillet, 2011).

⁴⁹Nous sommes dans l'impossibilité de fournir des chiffres concernant les budgets alloués aux municipalités des villes tunisiennes. Ces chiffres sont la propriété du ministère de l'Intérieur et du Développement Local et ne sont jamais fournis. En effet, notre seule source est les entretiens avec les acteurs qui soulignent que les disparités entre les différentes municipalités sont énormes.

« Le parc du Kram est géré actuellement par la municipalité, dont le budget consacré aux espaces verts est très faible. Les municipalités ont d'autres priorités de propreté et autres que la création des espaces verts. » (Entretien auprès du chef de service de l'embellissement urbain au ministère de l'Environnement et du développement durable, B. Loukil, juin, 2010)

La gestion municipale, avec les moyens dont disposent les municipalités dans la région du Nord-Est de la Tunisie, mais aussi sur tout le territoire tunisien, est souvent vouée à l'échec comme le mentionne le chef de service du ministère de l'Environnement et du Développement Durable. D'ailleurs, il n'est pas le seul à préférer une gestion privée malgré ses conséquences.

Les municipalités qui sont situées dans les zones d'importance économique sont des exceptions à partir desquelles nous ne pouvons pas généraliser. Le cas du Jardin méditerranéen en est une illustration (voir fin du chapitre). Cependant, la majorité des municipalités souffrent de la charge de gestion des espaces verts. Gérer un parc ou un jardin s'avère un lourd fardeau auquel la majorité des municipalités essaient de se dérober. C'est le cas du parc de Sidi Bou Saïd, dont la municipalité a évité la prise en charge de la gestion à plusieurs reprises, et c'est aussi le cas du parc du Kram qui a été laissé sans gestionnaire durant une longue période, du fait de sa situation à cheval entre deux municipalités (le Kram et la Goulette).

Les municipalités sont sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et du Développement Local. Les secrétaires généraux des municipalités sont supervisés par les collectivités locales au ministère de l'Intérieur et du Développement Local. Les collectivités locales disposent d'équipes qui ont en charge le service des espaces verts dans les quartiers. Le ministère de l'Intérieur et du Développement Local et des gouvernorats agissent donc de manière indirecte, à travers les municipalités qui sont sous leur tutelle.

Des disparités dans l'entretien entre les quartiers :

Ce qui caractérise les disparités au niveau de l'entretien entre les différents quartiers, c'est qu'en Tunisie la majorité des quartiers qui nécessitent beaucoup plus d'entretien que d'autres n'en bénéficient pas. Nous voulons dire ici que les quartiers qui sont soumis au plus grand nombre de dégradations sont les moins travaillés. Ceci se vérifie si nous comparons les budgets alloués aux municipalités d'après les interviews réalisées auprès des acteurs publics travaillant au ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

Ce qui distingue aussi le cas tunisien, c'est l'absence de relations entre la municipalité et les habitants. Cela ne veut pas pour autant dire que les habitants ne sont pas sensibles à l'esthétique de leurs villes (nous l'analyserons dans le chapitre 6). Cette disparité est probablement renforcée par la nature des différentes catégories socioprofessionnelles d'habitants avoisinant le parc ou le jardin. Comme le souligne le technicien de la municipalité du Kram « *les dégradations sont importantes, vu le taux élevé de chômage dans les quartiers du Kram Ouest* » (Entretien auprès du technicien des travaux publics à la municipalité du Kram, B. Loukil, juillet, 2010).

En outre comme l'écrit la géographe française Francine Barthe-Deloizy : « *L'existence d'un règlement suppose sa mise en œuvre et donc, nécessite la présence d'une autorité responsable de son application et sanctionnant le cas échéant les débordements ou fautes commises.* » (Barthe-Deloizy, F., 1997, *op.cit.*, p.87). Pour le cas des parcs et des jardins publics gérés par les municipalités tunisiennes, en dehors des quelques exceptions des parcs de Carthage et de Sidi Bou Saïd, il n'y a pas de règlements explicites (affichage) ni d'autorités responsables de leur application et, par voie de conséquence, les dégradations et les incivilités sont facilitées dans ces espaces publics.

3.5.1.3. L'Agence Nationale de Protection de l'Environnement

Les parcs gérés par l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement sont également administrés d'une manière différente des deux précédentes institutions.

Des parcs importants comme celui de Nahli dispose d'un directeur. Le directeur est le responsable qui connaît très bien son parc et s'en occupe. C'est à lui de déterminer un budget d'entretien, même s'il n'est pas forcément garanti. C'est au directeur de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement de décider du montant qui devra être accordé, en fonction des demandes des autres directeurs de parcs. Ce directeur procède ainsi à l'élaboration d'un programme commun à tous les parcs pour pouvoir déterminer le montant nécessaire à chacun des parcs. Le montant est variable d'une année à l'autre. Si un parc dispose d'un montant suffisant pour l'année en cours, il ne le sera pas forcément les années suivantes.

Selon les parcs, les usagers ne sont pas les mêmes et le type de gestion ne l'est pas non plus. Selon un directeur à l'Agence Nationale de Protection de L'environnement, dans les quartiers aisés, l'attractivité des parcs reste très faible. Pour attirer les habitants, l'Agence cède la gestion des espaces de sport au privé (cas du parc Nahli dans le Gouvernorat de l'Ariana). Dans les parcs publics, on voit ainsi naître des clubs gérés par le privé et dont l'entrée est payante. La direction du parc bénéficie ainsi des montants de location des clubs et c'est à l'investisseur d'imposer des droits d'entrées. Les gestionnaires voient dans cette manière de procéder une solution pour animer et faire vivre le parc par des activités nécessitant des budgets importants.

Au parc Mourouj, où les usagers relèvent de catégories sociales moyennes voire pauvres, la pression est forte sur les aires de jeux et sur les terrains de sports. Les terrains de basket sont dégradés assez souvent, les terrains de football aussi. Les gestionnaires ont alors décidé d'arrêter leur utilisation par le public.

« Les parcs ont chacun un budget bien déterminé. C'est un budget pour chaque année. Un budget qui dépasse 1MD chaque année pour leur entretien. Les parcs Nahli et Mourouj, qui sont gérés par l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement, et les parcs gérés par le ministère de l'Environnement et du Développement Durable sont des parcs qui possèdent chacun un responsable et disposent d'une équipe. Cependant, les autres parcs qui sont gérés par les municipalités, n'ont pas de cadre de suivi. Ils ne sont sujets d'aucune planification d'entretien ou de gestion. Les parcs comme Mourouj et Farhat Hached et ceux gérés par le ministère de l'Environnement et du Développement Durable ont leurs responsables. Les parcs et les jardins qui sont gérés par les municipalités sont laissés à leur propre sort. Par contre nos parcs ont tous une politique de gestion. Donc c'est l'intensité et la fréquence de gestion qui entrent en jeu. » (Entretien auprès d'un ingénieur principal au ministère de l'Environnement et du développement durable, B. Loukil, juillet, 2010)

Les propos du directeur responsable des parcs urbains à l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement confirment que les parcs gérés par l'agence disposent d'un plan de gestion et d'un budget important contrairement aux espaces gérés par les municipalités. Cependant le travail reste tributaire d'autres facteurs d'ordre politique.

BL : « Comment intervenir pour les réparations ? »

Le directeur à l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement: *« Les interventions se font d'une façon aléatoire. On n'est pas au courant des dégradations. On ne sait pas quand est-ce que ces dégradations s'effectuent. La seule chose qu'on doit faire, c'est qu'on ne doit pas laisser les espaces dans un état dégradé pour ne pas avoir de problèmes avec les journalistes. Parce que le parc est un bien public et le journaliste, ou autre personnage,*

lorsqu'ils effectuent des visites ne savent pas si nous sommes en train de faire l'entretien ou non. Il va considérer ces espaces comme toujours dégradés puisqu'il les a trouvés dans cet état. Ce qui se déroule en réalité, c'est qu'il peut annoncer une guerre contre nous. On se trouvera face à un problème d'opinion publique. Ceci ne nous arrange pas et ne plaide pas en notre faveur, parce que les parcs sont un sujet hautement politique. Il faut donc toujours intervenir même aux dépens d'autres tâches. Ceci se fait aux dépens du service de rénovation par exemple. On donne beaucoup plus d'importance à l'entretien du mobilier, les arbres sont secondaires. Je parle de point de vue administratif. Le décideur ne donne pas d'importance aux arbres arrachés ou cassés, mais les bancs cassés et l'absence de poubelles, jeux d'enfants cassés ça ne doit pas passer inaperçu. Parce que les équipements sont indispensables pour le citoyen, or l'arbre, une fois dégradé, ne fait pas l'objet du même ordre d'importance. Si un arbre se casse on l'arrache pour éviter les remarques des responsables. Cependant le mobilier, on ne peut pas toujours le supprimer. Et si on intervient pour sa suppression, on se met nous-même dans une situation embarrassante. C'est pour cela qu'on fait trois interventions par an. Cette démarche est poursuivie aussi dans les parcs du ministère. Tu sais pourquoi, parce que l'usager Tunisien s'en fout et dégrade tout. » (Entretien auprès d'un directeur à l'agence Nationale de protection de l'environnement, B. Loukil, juillet, 2010)

3.5.1.4. Entre privatisation de l'usage de l'espace et privatisation de son entretien

Les municipalités cèdent certains jardins à de grandes agences comme les sociétés d'assurances. Ceci s'effectue sans modifier le statut foncier de l'espace. Dans la capitale, nous avons le cas de deux jardins: le jardin de Gabes, appelé aujourd'hui le jardin Star, et le jardin Assurances Maghrébines qui sont tous les deux en très bon état. Ces deux sociétés d'assurances ont clôturé les espaces. Le jardin de l'assurance STAR est fermé la nuit. La municipalité de Tunis a éliminé une aire de jeux préexistante et l'espace a été intégré au jardin. Afin d'assurer la sécurité, la municipalité a procédé à la fermeture de deux accès et le jardin est accessible aujourd'hui par une seule porte, celle de l'Assurance (Entretien auprès du jardinier de l'assurance Star, B. Loukil, mars, 2008). Le jardin est fermé les samedis et dimanches, jours de repos pour l'Assurance, provoquant le mécontentement des usagers. L'Assurance Star garantit l'entretien par un ouvrier chargé du jardinage, un gardien et deux femmes de ménage de l'Assurance qui s'occupent de la propreté des allées et de la fontaine (Entretien auprès du jardinier de l'assurance Star, B. Loukil, mars, 2008).

Les municipalités concèdent aussi en partie la gestion à des personnes ou des entreprises privées qui gèrent un kiosque ou une buvette. L'espace environnant reste alors sous la surveillance du locataire de la buvette. On peut l'observer dans le cas des jardins du Cap Bon (Menzel Temime). « *Un autre cas est celui de la municipalité de Menzel Temime, qui a donné*

tous ses espaces verts aux privés qui gèrent des buvettes, et l'espace est ouvert même le soir et les familles pourraient y passer des moments agréables. Et, en parallèle, le privé s'occupe du maintien de l'espace qui reste en bon état. Comme je t'ai déjà expliqué, les municipalités ne pourraient jamais consacrer un grand budget pour les espaces verts. » (Entretien auprès du chef de service de l'embellissement urbain au ministère de l'Environnement et du développement durable, B., Loukil, juin, 2010)

Dans le cas des parcs et des jardins publics, nous distinguons deux types de privatisation. Rappelons que notre travail reste centré sur les parcs qui sont publics, ouverts gratuitement à toutes les catégories socioprofessionnelles. Cependant, l'investissement dans ces espaces apporte une forme de privatisation des services offerts (cafés, aires de jeux pour enfants, mini zoo, etc.) ce que nous appelons « privatisation de l'espace ». Dans ce cas de figure, les services offerts sont payants et imposent une sélection par un péage financier au sein de l'espace public.

Tunis-Le Quotidien : « Convaincues de la capacité des privés à diversifier les services de loisirs et de distraction, les autorités ont décidé de céder 14 parcs urbains aux investisseurs privés. Les nouveaux locataires, sur qui on mise beaucoup pour qu'ils apportent du sang neuf à ces espaces, devraient s'engager à proposer de nouveaux services mais à de prix abordables... La décision a été prise après concertation entre les principales parties chargées de la gestion et de l'entretien des parcs urbains dans le pays. En cédant ces espaces au domaine privé, les structures concernées feront d'une pierre deux coups : d'un côté apporter une bouffée d'oxygène à ces espaces dont la gestion et l'entretien nécessitent de gros investissements et, de l'autre côté, grâce à la concurrence les opérateurs privés seront contraints de proposer des services diversifiés et innovants pour attirer les visiteurs.

La privatisation des parcs urbains, qui doit à moyen terme concerner l'ensemble des parcs du pays, doit débuter par la concession de 14 espaces répartis dans plusieurs régions. « Il y a aujourd'hui en Tunisie 30 parcs urbains. Dans deux ans, ce nombre doit passer à 40 et tous seront exploités par les promoteurs privés. » indique M. Najah Dali, directeur général au ministère de l'Environnement et du développement durable. La concession des parcs urbains aux investisseurs privés s'inscrit en effet parmi les orientations stratégiques de l'État visant à ouvrir le domaine public sur l'initiative privée. » H.G., Environnement : « 14 parcs urbains à louer pendant 30 ans! ». Disponible sur internet : <<http://www.tunisia-today.com/archives/38025>>, [consulté le 23 mars 2011]

« La gestion des parcs nationaux d'attraction et de loisirs sera ouverte aux compétences privées. Une décision qui va donner une nouvelle dimension à ces espaces de loisirs fréquentés souvent par les familles et améliorer les services jusque-là proposés dans ces espaces. Ils sont plus d'une vingtaine à travers la République. Les plus connus sont certainement ceux de Nahli et d'El Mourouj. Ils attirent quotidiennement des foules considérables de visiteurs à la recherche de moments de détente et de loisirs. Leur

privatisation est une question de temps... Cette décision intervient à la suite des difficultés rencontrées dans l'entretien de ces vastes espaces. Durant les dernières périodes, la gestion de certains parcs a été marquée par un laisser-aller qui s'est répercuté sur la qualité des services et d'entretien des lieux. Nahli et El Mourouj en tête : Les parcs nationaux d'attraction et de loisirs constituent une destination de prédilection pour des milliers de familles. Outre la capitale, la plupart des gouvernorats disposent au moins d'un parc de loisirs. Le plus important est celui d'El Mourouj avec ses 200 hectares. Le parc Nahli se place ainsi en seconde position sur le plan de la superficie avec 130 hectares. Les autres ne dépassent pas la dizaine d'hectares. On cite entre autres les parcs Saada (La Marsa), Sidi Bou Saïd, Ben Arous, la Falaise (Monastir), le Temple des eaux (Zaghuan), Sidi Bouzema (Kairouan), Béja... » Lotfi TOUATI, « les parcs de loisirs en cours de privatisation », Tunis-Le Quotidien, disponible sur internet : <<http://www.tunisia-today.com/archives/35979>>, [consulté le 23 mars 2011]

Dans le second cas de figure, ce sont les acteurs de l'entretien du parc qui n'appartiennent pas aux institutions publiques (les municipalités) et qui travaillent pour leur propre compte. Dans ce cas, l'espace reste public et ouvert à tous sans exception.

a. Privatiser l'espace : les acteurs et la législation tunisienne

Quels sont les acteurs de l'entretien non étatique et dans quels programmes s'intègrent-ils ? Dans cette catégorie, il y a les entrepreneurs, les bureaux d'études et d'entretien d'espaces verts, les sociétés semi étatiques (CCSPS) et les jeunes diplômés ayant intégré le programme « *Alia 32* ». Comment interagissent-ils avec les institutions ? Quels sont les enjeux possibles ?

En Tunisie, le taux réel de chômage n'est pas publié. Les chiffres qui ont été donnés par le Gouvernement de Ben Ali ne sont pas vérifiés, selon les médias d'après la Révolution. La décision de privatisation de la gestion des parcs urbains a émergé en Tunisie sous le prétexte de résoudre le problème des diplômés chômeurs. Il s'agit d'une solution proposée parmi d'autres projets d'investissement dans le domaine de l'environnement et du développement durable, comme le recyclage des huiles usagées, la collecte et la valorisation de déchets en plastique, etc. Cependant, derrière cette privatisation beaucoup d'autres objectifs ne sont pas affichés.

b. Les conséquences de la privatisation

L'entretien des espaces verts fait donc partie des fonctions nouvellement occupées par les jeunes diplômés. Ce ne sont pas forcément des diplômés d'architecture de paysage, ni des horticulteurs. Ils sont par exemple diplômés en sciences juridiques ou en sciences humaines

et sociales. Ces jeunes diplômés prennent la responsabilité de l'entretien des espaces verts moyennant un contrat avec la municipalité pendant quatre années. Une aide financière est allouée chaque année pour assurer le financement de la petite entreprise créée par le jeune diplômé. Elle consiste en subventions pour l'achat de tracteurs, de matériel d'entretien, ou pour le salaire des ouvriers, etc. Ces jeunes diplômés prennent leurs directives des municipalités en suivant le texte du cahier des charges. Dans ce cas de figure, le problème est que l'entretien est pris en charge par des non-spécialistes qui font faire le suivi des travaux par des ouvriers qui, dans la majorité des cas, ne sont ni qualifiés ni spécialisés dans le jardinage. Cette dernière catégorie domine en Tunisie, celle des « *ommal-hadhaer* » (ouvriers de travaux) qui travaillent pour les opérations de nettoyage et de construction.

« L'intérêt du Président Zine El-Abidine Ben Ali s'est de nouveau porté sur l'état d'avancement des programmes de création et de maintenance des parcs urbains et des jardins dans le Grand Tunis, en présidant hier matin, une réunion groupant, notamment, le ministre de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques, le ministre de l'Environnement et du Développement durable et le maire de la capitale. Le Chef de l'État a insisté à cette occasion sur la nécessité de rationaliser la réalisation des programmes d'entretien des différents parcs urbains. Il a recommandé de veiller au respect du cahier des charges qui fixent les méthodes d'exploitation de ces espaces par les privés, afin de préserver leurs composantes et de les moderniser, et d'en faire des espaces de détente pour les citoyens. » (Journal le quotidien, Extrait de l'article « Ben Ali s'intéresse au programme des parcs urbains et des jardins du Grand Tunis », disponible sur internet : <<http://www.tunisia-today.com/archives/27529>>, [consulté le 23 mars 2011]).

La fermeture du parc Tadhamen et la privatisation du parc du Kram : le déclin de l'espace public

Ce que nous avons nommé *déclin de l'espace public* se rapporte à deux cas: la fermeture ou la privatisation de l'espace public. Le premier concerne un espace public délaissé par ses gestionnaires, non approprié par ses usagers et donc abandonné voire fermé, comme c'est le cas du parc Tadhamen dans le quartier populaire de Tadhamen situé au Nord-Ouest de Tunis (Figure 32).

Le deuxième cas est la privatisation et par voie de conséquence la sélection sociale de ceux qui acceptent de payer, comme c'est le cas du parc du Kram. Parce que les gestionnaires voient que l'attribution de ces espaces au privé s'avère la seule solution face à l'incapacité de les maîtriser.

« La privatisation est une solution pour l'espace. La privatisation résout le problème de la dégradation de l'espace. Mais elle ne résout pas le problème des usagers. L'espace sera en

bon état mais l'usager se trouvera face à un espace privé sélectif, où il faut payer pour y consommer un café ou bénéficier d'un service. » (Entretien auprès d'un ingénieur principal au ministère de l'Environnement et du développement durable, B. Loukil, juillet, 2010).

Pourtant pour les parcs déjà privatisés, le problème n'est pas résolu. Dans le cas du parc Ben Arous par exemple, l'espace géré par le privé concerne seulement une petite portion du parc. Le reste de l'espace boisé est très dégradé et se traduit par une baisse de la fréquentation. L'investisseur privé au parc Ben Arous nous a guidée pour nous montrer dans quel état se trouve tout le parc. D'une part, les équipements sanitaires qu'il a établis souffrent d'une dégradation quotidienne, d'autre part la partie gérée par la direction des forêts est complètement délaissée. La situation du parc risque de lui faire perdre son investissement, comme il l'a précisé (Figure 33).



Figure 32 : Le parc Tadhamen fermé depuis plusieurs années, le grand nombre d'habitants du quartier pauvre voisin disposent seulement d'un petit espace accessible au public. © B. Loukil, 2008



Figure 33 : Le parc urbain de Ben Arous (1) les composantes de la partie gérée par le privé, (2) La buvette, (3°) les équipements sanitaires des toilettes dégradées, (4) les déchets de construction dans la partie gérée par la direction des forêts (5) déchets divers laissés par les habitants de la région du côté de l'entrée arrière du parc. © B. Loukil, 2008.

3.5.1.5. La coopération internationale

La coopération internationale se matérialise par une collaboration financière dans la majorité des cas. Dans le cas du Jardin méditerranéen à Sidi Bou Saïd, elle est aussi technique : conception, exécution, suivi et financement de l'entretien (chapitre 4: le Jardin méditerranéen à Sidi Bou Saïd).

3.5.2. Le gardiennage et la réglementation dans les parcs et les jardins publics

3.5.2.2. L'absence de réglementation dans la quasi-totalité des cas

Depuis la création des premiers parcs en Tunisie, la réglementation générale admise a été très proche de celle des parcs publics européens. Une constante tunisienne depuis Bourguiba est que le modèle occidental est à appliquer malgré tout : *« Il y a la loi 66 de protection des espaces verts. Le texte de cette loi a été copié du modèle français. Dans ce texte on interdisait par exemple aux jeunes femmes de fréquenter les parcs et les jardins seules. On exigeait qu'elles soient accompagnées. Moi-même j'ai effectué une modification sur ce texte et j'ai éliminé cette rubrique. Ce n'est plus logique. Nous sommes en 2008. Cela serait une ségrégation vis-à-vis des femmes. Le texte actuel existe, cependant il n'est pas appliqué. »* (Entretien auprès du directeur des espaces verts de la ville de Tunis, B. Loukil, mars, 2007).

Au Nord-Est de la Tunisie, le premier parc public qui s'est doté d'une réglementation visible et appliquée est celui de Sidi Bou Saïd. Le parc se situe en effet à quelques centaines de mètres de la résidence présidentielle. C'est aussi le parc dans le voisinage duquel a été édiflée la maison d' du président déchu.

Ce parc est fréquenté par la famille présidentielle, mais sa réglementation ne s'applique qu'aux usagers « non importants ». Alors que, dans l'entrée, il est bien affiché que bicyclettes et ballons sont interdits, le technicien de la municipalité de Sidi Bou Saïd nous a confié que le gardien était confronté à des situations contraignantes où il devait fermer les yeux sur les usagers de bicyclettes et de ballons de la famille présidentielle.

« Au parc de Sidi Bou Saïd, on a mis des réglementations pour protéger le parc. Mais par voie de conséquence on a trouvé plusieurs problèmes. C'est une zone résidentielle et il n'y a que des personnalités importantes. Donc on a affaire à des individus qui sont hautement classés et qui imposent une pression sur les gardiens. Le fait d'interdire la bicyclette au Parc de Sidi Bou Saïd, par exemple, a induit une pression sur le gardien du genre « je suis la femme de tel ou tel laisse mon enfant jouer stp. Face à de telles situations on a peur et on ne peut rien faire. Et si on permet cette pratique une fois, les autres usagers s'en aperçoivent vite... et on se trouve dans des situations embarrassantes... » (Entretien auprès du technicien à la municipalité de Sidi Bou Saïd, B. Loukil, juillet, 2010).

Certains parcs comme celui de la Marsa, sont à entrée payante et dotés de réglementations, mais ils ne font pas partie des parcs étudiés (ce sont des parcs privatisés). En Tunisie, on l'a

dit, il n'y a pas de tradition d'affichage des règlements comme en Europe, et notamment à Paris.

« Normalement, il devrait y avoir un règlement : des règles générales. Mais en Tunisie, même le texte de la protection des zones vertes n'est pas du tout utilisé. » (Entretien auprès du directeur des espaces verts de la ville de Tunis, B. Loukil, décembre, 2008)

La conséquence est que ces espaces, sans règles collectives d'usages, se dégradent de plus en plus, d'autant que même lorsqu'un règlement est parfois affiché, les gardiens n'ont pas toujours le droit d'intervenir pour le faire respecter.

« Les gardiens ne peuvent pas assurer à eux seuls le gardiennage. Leur nombre n'est jamais suffisant. Il faut toujours l'intervention des policiers. Le gardien n'a aucun pouvoir. Parfois des groupes d'adolescents viennent visiter le village de Sidi Bou Saïd et passent par le jardin. Ces adolescents agressent verbalement les gardiens, parce qu'ils leur demandent de respecter l'espace, de ne pas monter sur les bancs... » (Entretien auprès du technicien à la municipalité de Sidi Bou Saïd, B. Loukil, juillet, 2010).

Le gardiennage aussi reprend et s'inspire du modèle occidental. En effet, le directeur des espaces verts de la ville de Tunis affirme que « normalement il y a trois types de gardiens et c'est ce qu'on fait en France : les premiers sont les gardiens de proximité qui sont comme en France des femmes avec tenues. Elles peuvent faire des verbalisations. Comme en France. La deuxième catégorie des hommes est celle des gardiens avec tenue. Et le troisième les gardes montés. Cette dernière a été utilisée en Tunisie mais ça n'a pas donné de résultats. » (Entretien auprès du directeur des espaces verts de la ville de Tunis, B. Loukil, décembre, 2008).

Le jardin représente parfois un danger même pour les gardiens.

« Pour les gardiens on prévoit trois postes, c'est-à-dire trois postes de 8h. Dans les espaces comme Habib Thameur on fait un poste le matin, un poste l'après-midi et un poste le soir. Mais généralement je ne laisse pas mes ouvriers le soir. Je leurs dis de rentrer. J'ai peur pour eux. Ils seraient agressés. Au jardin le passage les gens passent la nuit. Là-bas il y a de tout. Tout ce que tu imagines. Là-bas il y a la Rue de Saline, la nuit ils traversent la clôture et y passent la nuit. Donc je ne laisse pas mes ouvriers. Ils seront agressés. En plus les policiers ne répondent pas à leurs appels. Donc ils seront certainement agressés ». (Entretien auprès du directeur des espaces verts de la ville de Tunis, B. Loukil, décembre, 2008)

« Au cours de la journée, L'espace est divisé en quatre parties et dans chaque partie il y a un gardien. Donc pour chaque poste quatre gardiens. » (Entretien auprès du directeur des espaces verts de la ville de Tunis, B. Loukil, décembre, 2008)



Figure 35 : Le plan du parc El-Abidine et une signalisation où il est écrit : « ce parc a été réalisé pour vous, prenez en soin». © B. Loukil, 2009

Nous avons rencontré un troisième type de signalisation au parc El-Abidine. Il s'agit d'un panneau qui limite l'accès à une aire de jeux en principe payante. En réalité cette aire était destinée surtout au fils de l'ex-président. Elle était en réalité interdite au public, comme l'a précisé à voix basse le gardien du parc. Juste derrière cet espace, une aire de jeu renferme deux toboggans et une table en béton, accessible au grand public. (Figure 36)



Figure 36 : (1) Espace de jeux pour enfants de 2 à 6 ans, (2) aire de jeux destinée au fils de l'ex-président comprenant une quinzaine de toboggans, (3) aire de jeu destinée aux autres enfants : seulement quatre toboggans. © B. Loukil, 2009.

3.5.2.3. La surveillance policière dans les parcs et les jardins publics

En ce qui concerne la surveillance policière dans les parcs et les jardins publics, ce qui est positif, c'est la présence de la garde montée, faite spécialement pour les forêts publiques mais aussi de plus en plus pour les parcs et les jardins publics. Certains policiers sont spécialisés dans la surveillance des grands espaces verts. Ces policiers vont à l'intérieur, dans les endroits où ne vont pas les gardiens. Afin de limiter les délits, ce passage est régulier et couvre toute la superficie (ce que nous ne pouvons pas décrire vu l'impossibilité de faire des entretiens avec les policiers).

En se basant sur l'observation du vaste parc du Belvédère, par exemple, on constate que la voiture des policiers ou la garde montée occupent une place fixe du côté de la pelouse où sont installées les familles. Du temps de Ben Ali, certains visiteurs réguliers du parc affirmaient que la présence des policiers les inquiétait plus qu'elle ne les rassurait.

a. Une répartition inégale de la surveillance policière d'un parc à un autre

La surveillance par la police dans la majorité des parcs et des jardins municipaux est inégalement répartie d'un quartier à un autre. Les rondes organisées par les postes de police ne sont pas spécialement faites pour les parcs et les jardins, elles dépendent de l'importance des quartiers. En Tunisie, nous savons que les quartiers importants du point de vue politique, résidences présidentielles, résidences d'ambassadeurs (La Marsa, Sidi Bou Saïd, Carthage, etc.), sont beaucoup mieux surveillés que les quartiers populaires (Tahrir, Tadhamen, le Kram, etc.). Cette disparité complique davantage la situation des parcs et des jardins qui ne disposent ni de gardien ni de poste de police. Dans ces zones, il y a plus de dégradations, moins d'entretien, pas de gardiennage et beaucoup moins de présence policière pour s'intéresser au maintien des biens publics. Ainsi notre conviction, d'après les entretiens effectués avec les gestionnaires et gardiens des parcs et des jardins, est que dans les quartiers aisés et d'importance politique, les policiers interviennent beaucoup pour sauvegarder l'espace public et ses équipements, du fait que ceux-ci font partie de l'image du quartier. Dans ces quartiers luxueux, la stratégie policière relève de la « tolérance zéro ».

La situation est inverse dans les quartiers défavorisés, comme on a pu le constater au parc Tadhamen, le poste de police situé juste en face n'a pas empêché les dégradations.

b. Des parcs où la surveillance policière est matérialisée par un poste de police

Nous mentionnons l'exemple de parcs où la surveillance policière conçu spécialement pour ces espaces. C'est le cas du parc du Belvédère bien évidemment, mais aussi des parcs qui étaient d'anciennes forêts périurbaines comme les parcs Nahli (Ariana) ou Farhat Hached (Rades) et comme la majorité des parcs du PNPU. La superficie importante de ces espaces, leur proximité avec des quartiers d'identités différentes (aisés, populaires, de recasement, etc.) font que ces espaces nécessitent une grande surveillance. L'objectif est de surveiller les parcs et ses équipements, mais aussi d'éviter les intrus qui menaceraient la sécurité du pays.

D'ailleurs, de par notre expérience personnelle, être arrêtée par la garde montée du parc Nahli veut dire aussi être perçue par les gardes comme une intruse pouvant menacer la sécurité du lieu, mais aussi celle du pays. L'incident qui a eu lieu avec les gardes du parc naturel de Boukornine et de la Forêt de Soliman (confrontation entre les islamistes et les forces armées tunisiennes dans cette région), illustre bien le fait que les forêts périurbaines représentent des lieux critiques considérés comme susceptibles de menacer la sécurité du pays mais sans doute surtout celle du gouvernement⁵⁰.

3.6. Les parcs après la Révolution du 14 janvier 2011

Après la Révolution nous avons effectué une enquête auprès des usagers habitués des parcs et jardins. L'objectif était de déterminer l'effet de l'évènement du 14 janvier sur ces espaces publics. Les points demandés sont la description d'un parc ou d'un jardin public fréquenté d'une manière régulière avant et après la Révolution. La comparaison comprend les points suivants : l'entretien, la propreté, le gardiennage, la présence ou l'absence de la police, le comportement des usagers et enfin une description de l'état général de l'espace en question. Une quinzaine d'habitues ont été interrogés. Les résultats montrent que les parcs et les jardins n'ont pas montré une grande différence avant et après la Révolution. En effet, l'entretien, la réparation et le gardiennage font toujours défaut. Ceci a été également confirmé par les articles de presse et les observations de terrain.

⁵⁰Le Gouvernement de Ben Ali avait pris toutes les mesures contre l'intrusion des islamistes « *salfine* » (les salafistes), donc surveiller les parcs aussi revenait aussi à garantir la sécurité du Gouvernement de Ben Ali.

Selon nos observations de quelques parcs après la Révolution nous avons pu constater que dans un parc comme celui de Abidine à Sidi Bou Saïd, un kiosque a été installé. Dans le parc Kram le chantier de la partie à privatiser est arrêté (chapitre 4). Le parc du Belvédère a été sauvé de la mainmise de l'ancien Gouvernement et continue à fonctionner comme un espace public accessible à tous (chapitre 5).

Dans plusieurs parcs, les dégradations du mobilier et le rejet de déchet ont augmenté. D'une part, les usagers jettent de plus en plus de déchets, d'autre part, les ouvriers ont cessé de travailler depuis leur titularisation suite à un mouvement social multiple. L'effet de ce mouvement social a touché tous les espaces publics et non seulement les parcs et les jardins. Un état de délabrement a touché tous les espaces publics des villes non seulement pendant les périodes des grèves mais aussi bien après.

« La différence dans la situation des parcs et des jardins publics avant et après la Révolution est la qualité du travail. Avant la Révolution, les ouvriers des jardins publics travaillaient en faisant plus au moins leur devoir par peur du contrôle de leurs supérieurs. Après la Révolution, ces derniers s'en foutent pas mal du contrôle et de leur supérieur sous le prétexte des droits syndicaux. Ils négligent leur travail et leurs devoirs. » (Kais, 47 ans, professeur de l'enseignement secondaire, Nabeul)

Alors que les espaces verts et les forêts ont subi des actions de vandalisme, d'abattage des arbres et des constructions anarchiques, les villes les axes routiers et les trottoirs se transforment en dépotoirs. Ainsi les atteintes aux biens et le rejet des déchets continuent à avoir lieu.

« L'infrastructure de ce jardin public (Bâb El Khadhra) où le jet d'eau est inactif depuis belle lurette a fait l'objet d'actes de vandalisme. Certains carreaux de faïence qui ornent le bassin ont été enlevés pour être utilisés ailleurs. Les arbres n'ont pas pu être préservés des vandales qui cherchent à porter atteinte à l'infrastructure et aux équipements collectifs sans raison apparente. Sans doute, pour exprimer leur colère et leur mécontentement en faisant payer le prix au milieu naturel. Non clôturé et gardé, le jardin public est en butte à tous les risques de dégradation dans la mesure où à chaque moment de la journée, y compris la nuit, des individus peuvent y pénétrer et effectuer leur acte malveillant à l'égard de la nature. Certaines personnes vont jusqu'à brûler des ordures dans un coin du jardin sans se rendre compte qu'un tel acte peut embraser toutes les plantations, y compris les arbres. » (Gharbi, Ch., 2012). C'est aussi le cas du jardin public Habib Thameur, de la place Barcelone, du jardin de l'assurance Star « Le square du Passage... La pollution semble le point faible de cet espace où certaines familles n'hésitent pas à jeter leurs déchets (des emballages, des sachets, des bouteilles en plastique vides) à tour de main sans prendre la peine d'utiliser les corbeilles mises à leur disposition. (Gharbi, Ch., 2012).

Après la Révolution, L'abattage des arbres et les constructions anarchiques deviennent un fait marquant non seulement dans les réserves et les parcs naturels dans le milieu rural et péri-urbain, mais aussi dans les espaces verts urbains.

« A la suite de la multiplication des actes de dégradation enregistrés dernièrement dans plusieurs zones forestières urbaines et suburbaines, le Ministère de l'environnement appelle, dans un communiqué, à préserver ces richesses qui constituent l'une des composantes importantes du système naturel vu leur rôle majeur sur les plans économique, écologique et social. Le Ministère réaffirme qu'il est du devoir de tous,

gouvernement, société civile et citoyens, de préserver ce patrimoine forestier contre les phénomènes d'invasion des constructions anarchiques et d'abattage des arbres, que connaissent certaines zones dont El Mourouj (banlieue sud) et Ennahour à Hammamet. » (Tap, 2012).

« Le phénomène des constructions anarchiques a connu depuis la Révolution une évolution inquiétante. Des citoyens ont ainsi profité de l'absence de tout contrôle pour s'approprier les espaces verts, les terrains vagues et même les trottoirs. En attendant que les autorités concernées reprennent du service, il est quand même regrettable de constater que certains citoyens succombent à la tentation de « voler » quelques mètres du trottoir destiné en principe aux piétons ou s'emparer de lots de terrain qui ne leur appartiennent pas » (J.S., 2011)

Les parcs en bon état ont subi une dégradation des équipements, un manque d'entretien et une présence moins importante de gardiens. C'est le cas des parcs et jardins situés dans les quartiers de haute importance pour l'ancien Gouvernement, comme c'est le cas du parc Al-Abidine et le parc de Sidi Bou Saïd. La différence se situe sur le plan de l'entretien de la grande pièce d'eau et des équipements de jeux pour enfants (Figure 37 et Figure 38). Du temps de l'ancien Gouvernement, les équipements de jeux du parc de Sidi Bou Saïd étaient toujours en bon état et on les rénove d'une manière très régulière. Autour de la pièce d'eau, les ouvriers sont souvent présents pour assurer la récupération des déchets et des feuilles d'arbres. L'eau était toujours propre et d'une couleur transparente. Les pompes n'arrêtaient jamais de fonctionner.



Figure 37 : Au parc de Sidi Bou Saïd : En haut, l'aire de jeux présente un état dégradé, le gazon qui assure la protection des enfants est non renouvelé, les toboggans du parc n'ont jamais atteint cet état de dégradation. ©B. Loukil, 2012.



Figure 38 : Au parc de Sidi Bou Saïd : la pièce d'eau du parc non fonctionnelle, l'eau stagnante et sale, les rondins de bois qui assurent la délimitation sont cassés et non réparés. ©B. Loukil, 2012.

Pour le parc Al-Abidine l'aire de jeux de Ben Ali junior a été finalement ouverte au grand public. Les jardins publics en régie indirecte et entretenus par des privés ont subi également le même sort c'est le cas du jardin de l'assurance Star à l'avenue de Paris.

La dégradation des parcs en bon état a touché également beaucoup d'autres espaces même ceux gérés par des entreprises privées : c'est le cas du jardin Sidi Salem à Bizerte.

« Je vais décrire la situation du jardin public Sidi Salem. C'est un jardin public très visité par les habitants et les visiteurs de Bizerte, il est situé dans un lieu stratégique (plage, manège, centre culturel...). Après la Révolution j'ai constaté une absence totale de toute sorte d'entretien et un manque de sécurité. Le gardien habituel n'est plus présent. Les bancs sont dégradés sans être remplacés, les déchets sont éparpillés partout, etc. » (Riadh, ingénieur informatique entreprise privée, 31 ans, Bizerte)

Et d'autres espaces qui sont gérés par les municipalités comme le jardin public Menzah. Sawssen âgée de 31 ans assistante universitaire, compare l'état du jardin public el-Menzah VI situé en face du complexe commercial du même quartier résidentiel avant et après la Révolution.

« Avant la révolution, ce jardin a été très bien entretenu, du moins, le peu de choses qu'il y avait. Cependant, depuis la révolution, ce petit coin vert est devenu un vrai dépôt à ordures. Les escaliers sont condamnés parce qu'on dépose désormais les ordures dedans. L'odeur est

insupportable et le paysage est pathétique». (Sawssen, 31 ans, assistante universitaire, Menzah V)

En dépit des manquements enregistrés par les usagers, et en l'absence d'espaces publics de distraction pour les familles, le parc de Sidi Bou Saïd a resté une des destinations de choix des familles avec enfants, malgré leur conscience de l'absence de la dégradation de l'espace et l'absence de policiers et de gardiens. C'est ce qu'affirment Manel, doctorante arabisante, âgée de 33 ans et mère de deux enfants habitant le quartier Omrane Supérieur et Saida comptable et mère de deux enfants âgées de 32 ans, habitant le quartier Ain Zaghouan.

«Maintenant je le trouve moins propre mais encore bien équipé par rapport à d'autres parcs de la capitale et ceux des quartiers populaires qui sont toujours dégradé même avant la révolution. Franchement le parc Sidi Bou Saïd me plaît beaucoup surtout que les enfants s'amuse trop à chaque fois ou on y va. En ce qui concerne la sécurité, je n'ai pas remarqué la présence d'un gardien ou d'un agent de police malheureusement! Mais on continue d'y aller et on espère que la conscience collective œuvre à l'amélioration de la situation». (Manel, 33 ans, Omrane Supérieur)

«Je connais un parc, où il est toujours agréable d'y aller, aussi bien avant la révolution qu'après, rien n'a changé, généralement j'y vais pour prendre le petit déjeuner du dimanche. Mon fils prend un ballon avec lui pour jouer, d'ailleurs il y a un espace engazonné, où les enfants jouent, et il y a aussi des toboggans et autres jeux pour enfants. C'est un parc idéal pour moi pour prendre un café et pour que mon fils joue un peu et profite d'un espace vert» (Saida, 32 ans, comptable, Ain Zaghouan).

En ce qui concerne les parcs et les jardins en état moyen ou en mauvais état, la situation tend à se compliquer vu l'absence encore forte des agents de gardiennage. C'est le cas par exemple du parcours de santé Manar, du jardin public Habib Thameur, le parc Kram, jardin Mnihla, parc temple des eaux à Zaghouan, etc.

« Avant la Révolution, c'était un parc moyennement entretenu, la police n'est pas présente, dans les petits cabanons, il y a beaucoup de graffitis, et les usagers jettent leurs déchets n'importe où. Après la révolution, la situation est devenue pire. Une des cabanes a été brûlée. La présence policière n'est pas visible. » (Rym, 36 ans, fonctionnaire, Manar).

« Après la Révolution, il y a eu une augmentation du nombre de visiteurs. Et à mon avis, le jardin n'est plus assez propre comme auparavant, il y a un peu partout des emballages, des sachets en plastiques, du papier jeté. On ne voit plus d'agent de la municipalité qui l'entretient périodiquement selon un planning qu'ils suivaient. Côté sécurité, on ne voit plus d'agents civils qui circulent de temps à autre comme avant la révolution pour contrôler et intervenir si besoin, le comportemental en général. Par ailleurs, les usagers et en l'absence de cette sécurité et ce contrôle utilisent le jardin comme un coin de chez eux et le délaisse après usage comme un coin qui ne les appartient plus. C'est à dire les citoyens donnent beaucoup

d'importance à la liberté d'expression, toutefois ils oublient la notion de propreté et le respect des règles d'hygiène. » (Kalthoum, 36 ans, téléconseillère, Sidi Daoued).

« Avant la Révolution le jardin Habib Thameur est un espace mal réputé. Il a été connu par la présence de différentes catégories des malfaiteurs, des voleurs adultes et enfants. Il est marqué par le manque de la sécurité, par contre sa végétation est entretenue... mais il manque un peu de propreté au côté sud du jardin puisque elle été une zone de collecte des poubelles.

Après la révolution la situation est la même, au contraire elle s'est bien aggravée. Le jardin est moins sécurisé. Il est fréquenté de plus par les voleurs et les bandits avec une présence non permanente la police. » (Mohamed, 37 ans, technicien, Ben Arous)

Le parcours de santé Manar *« Avant la révolution, c'était un parc moyennement entretenu, la police n'est pas présente, dans les petits cabanons, il y a beaucoup de graffitis, et les usagers jettent leurs déchets n'importe où. Après la révolution, la situation est devenue pire. Une des cabanes a été brûlée. La présence policière n'est pas visible. » (Rym, 36 ans, fonctionnaire, Manar).*

« Au parc du temple des eaux à Zaghouan, j'ai remarqué que les choses se dégradent gravement. Au pied de la montagne, l'endroit le plus visité par les habitants et les passagers pour se détendre, les malfaiteurs ont profité de l'absence des gardiens pour dégrader équipements publics et végétation. » (Wided, 41 ans, sociologue, Zaghouan).

L'appropriation des jardins publics par des marchands ambulants et par des propriétaires d'équipement de jeux sont aussi parmi les caractéristiques des dépassements des usages après la Révolution. En l'absence des agents municipaux et au nom de l'augmentation du chômage, certains se sont installés dans les jardins et boulevards et se sont approprié ces espaces.

« J'habite à la Manouba où il y a malheureusement très peu de jardins publics. Ce qui a retenu mon attention, c'est que le jardin public aménagé avant la Révolution est devenu après celle-ci un espace de loisir pour enfant où l'on peut rencontrer des marchands ambulants. Des privés ont installé des espaces de jeux...C'est scandaleux quand on sait que ce jardin est situé au boulevard de l'environnement et que le but de sa création est la mise en valeur des espaces verts et non la détérioration de l'environnement. » (Nabila, 38 ans, professeur de l'enseignement secondaire, La Manouba).

Après la Révolution, nous avons vécu la fuite des prisonniers, certains parcs et jardins constituent un refuge à cette catégorie d'usagers, et par voie de conséquence une augmentation des interventions policières qui les cherchent.

« Dans l'ensemble, il paraît que la différence qu'il faut signaler c'est par rapport à la fréquence des opérations de police qui semble augmenter, mais par rapport au service d'entretien et de la propreté je pense que la situation est la même. Ceci est lié aux importantes fugues des prisons lors de la Révolution. Une part importante de ceux qui ont

quitté les prisons se trouvent dans une situation fragile et complexe alors que ces parcs offrent à certains d'entre eux un lieu ouvert à certains de leurs besoins)» (Makrem, 37 ans, doctorant en géographie, Monfleury).

Enfin, comme une conséquence automatique à la libération de l'expression dans l'espace public, les parcs et les jardins se transforment en forum où se réunissent les groupes pour des discussions et des réunions politiques et religieuses. Il s'agissait d'une pratique longuement interdite par l'ancien Gouvernement.

Lassad, étudiant en master patrimoine et habitant du quartier populaire Tadhamen, mentionne que les dégradations et les atteintes aux espaces verts après la Révolution sont très nombreuses, ce qui est remarquable c'est les dépassements faits par les groupes religieux et les partis politiques. D'une part, on a assisté à la dévastation des espaces verts par la construction de maisons et de kiosques sans permis de construire. D'autre part, le fait le plus marquant est la transformation du jardin du palais municipal en espace de réunions politiques et religieuses collectives, jours et nuits et jusqu'à des heures tardives moyennant des haut-parleurs, sans respecter les habitants. (Lassad, 35 ans, étudiant, Mnihla)

Les usagers comptent beaucoup sur la prise de conscience des citoyens notamment après la Révolution. Les citoyens qui ont gardé pendant des nuits leurs quartiers en s'organisant autour de comités pour les protéger des intrus, sont capables de protéger les espaces publics qui deviennent encore plus aujourd'hui des espaces pour eux et pour les générations futures. Ceci sans oublier le rôle des médias dans cette prise de conscience.

« Il faut bien faire des spots publicitaires pour sensibiliser les citoyens tunisiens que les parcs et jardins publics constituent un fond national qu'il faut préserver par tout le monde. Le plus important, c'est que ce sont les seuls lieux presque gratuits qui nous font évader du stress quotidien. » (Kais, professeur de l'enseignement secondaire, 47 ans, Nabeul).

« J'espère que notre pays évoluera vers le mieux aussi bien sur le plan comportement des citoyens et je m'adresse à toutes les catégories et tranches d'âge : jeunes et adultes. Une culture de prendre soin et de conserver les jardins et les parcs et en général les espaces verts doit s'installer en Tunisie. Finalement on doit penser à faire une sensibilisation de l'importance de garder notre pays propre et apprendre aux enfants de vivre ainsi » (kalthoum, 36 ans, téléconseillère, Sidi Daoued)

L'augmentation des comportements portant atteinte à l'espace et à la société, est expliquée comme un résultat de la mauvaise conduite de l'Etat tunisien pendant les vingt-trois dernières années, comme l'explique cet article de presse.

« C'est la désintégration de nos valeurs morales qui nous préoccupe le plus aujourd'hui, conséquence directe de cette mauvaise conduite de l'Etat tunisien durant les vingt-trois dernières années. Des valeurs telles que la probité, l'impartialité, l'intégrité morale, l'honnêteté, l'effort, le dépassement de soi et l'abnégation sont devenus des oiseaux rares. Quant à l'incivilité, elle est monnaie courante, et ceci sans parler de la corruption qui s'est propagée comme une mauvaise herbe et a gangrené tout l'appareil de l'Etat et de son administration. Il n'y a qu'à observer le comportement et les agissements de certains de nos concitoyens pour pouvoir juger du degré de notre civisme et de notre développement humain. D'aucuns semblent aujourd'hui se comporter au mépris des lois, des règlements et des règles basiques de bienséance, enclins à l'infraction et à la transgression; mais aussi à la paresse physique et intellectuelle, à la tricherie, à la tromperie et au travail bâclé et mal fini. Il n'est plus question de parler de comportements isolés, mais plutôt de phénomènes sociaux. Nos rues et espaces verts sont transformés en dépotoirs pour détritiques qu'on jette à tour de bras et à n'importe quelle heure de la journée. Quand ils ne sont pas improvisés en scène pour les cérémonies de mariage, nos trottoirs se voient carrément envahis par les étals de légumes et de fruits installés à tout-va. Nos quartiers, villages et hameaux sont défigurés par des constructions anarchiques... Un effort de rééducation et d'apprentissage des règles de la citoyenneté est plus qu'urgent aujourd'hui. Il faut que le gouvernement, les partis politiques, la société civile et les associations éducatives s'y penchent sérieusement, car il y va non seulement de l'image de notre pays, mais aussi de la réussite du processus de notre démocratie. Force est de souligner qu'aucune démocratie ne peut prendre racine dans une société en proie à l'incivilité et au non-respect des règles basiques de la citoyenneté. » (Zouaoui, A., 2011)

CONCLUSION DU CHAPITRE TROIS

Dans ce chapitre, nous avons montré que la politique de création de parcs et jardins publics est encore en cours de construction et suit des modèles imposés par les pouvoirs publics et le gouvernement, et dans de nombreux cas sans se soucier de la demande habitante et des usages sociaux. Quant à la politique de gestion, elle montre une répartition inégale des tâches, des budgets et des programmes entre les parcs.

Le travail d'enquête réalisé auprès des gestionnaires des trois parcs choisis montre un déficit de politique générale de gestion, d'entretien et de contrôle. Des facteurs autres que financiers (géographiques et de circonstances locales) interviennent directement sur l'état du parc et indirectement sur le comportement des usagers. Enfin l'analyse d'un ensemble d'articles de journaux et des divers entretiens avec les différents acteurs publics indique une prédominance de l'État comme acteur fondateur d'espaces verts ouverts au public et de leurs pratiques de gestion.

Parallèlement, elle dévoile le revers de la politique environnementale dans la stratégie paysagère de création de parcs et de jardins qui ne se limite pas réellement à des enjeux sociaux. Elle donne également à voir les intérêts économiques et fonciers dont bénéficiaient les dignitaires et les proches de l'ancien régime.

L'image de la Tunisie correspond à un pays qui soigne son environnement d'accueil pour un public cible extérieur. En Tunisie les parcs sont intégrés dans les espaces d'attractivité des touristes et des investissements étrangers. Ceci n'est pas contraire à la morale dans le sens où, par le biais de cette image attractive, elle favorise sa prospérité économique. Cependant faire passer les enjeux macroéconomiques nationaux avant la vie quotidienne des Tunisiens reste discutable.

CHAPITRE



INVENTAIRE, LOCALISATION ET CARACTERISATION DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS AU NORD-EST DE LA TUNISIE :

INTRODUCTION DU QUATRIEME CHAPITRE



Après avoir dressé le tableau des politiques de création et de gestion des parcs publics dans la région de Tunis, nous aborderons dans ce chapitre la répartition géographique des parcs et des jardins publics dans le Nord-Est de la Tunisie. Nous proposerons une réflexion sur les rapports entre l'état d'entretien et les caractéristiques de ces espaces. Nous montrons tout au long de ce chapitre que les moyens disponibles pour le maintien de ces espaces verts sont différents d'une ville à une autre. Ils sont répartis selon des priorités que nous allons développer et non pas selon les besoins des espaces en terme de superficie, de composition, d'équipements, de fréquentation, etc.

4.1. Répartition des parcs et des jardins publics du Nord-Est de la Tunisie

L'inventaire, les illustrations et le texte sont le résultat des visites de terrain, d'observations et d'entretiens avec quelques acteurs (gardiens, jardiniers, ouvriers, etc.), travail réalisé pendant la période printemps-été de l'année 2008. Les espaces choisis varient du petit square de quartier aux grands parcs urbains. Ils sont nommés « *jnina* » (jardin), « *hadika* » (jardin), « *montazah* » (parc). Nous avons choisi de travailler sur des parcs urbains, des parcs périurbains et des espaces aménagés, équipés et fonctionnels. Le territoire du Nord-Est de la Tunisie compte actuellement près de 80 parcs et jardins publics, dont environ la moitié (40) est implantée à Tunis.

Il convient d'abord de décrire la répartition des parcs et des jardins avant d'en analyser la localisation et de chercher les différents facteurs explicatifs de leur distribution spatiale. La région d'étude se situe dans un rayon de 60 Km par rapport à la capitale Tunis et comprend les parcs et les jardins des villes des Gouvernorats de Tunis, de Ben Arous, de l'Ariana, de la Manouba, de Nabeul, de Bizerte et de Zaghouan.

4.1.1. La localisation des parcs et des jardins : une répartition géographique inégale

La répartition géographique des parcs et des jardins inventoriés montre une concentration dans la région de Tunis. (Figure 39)

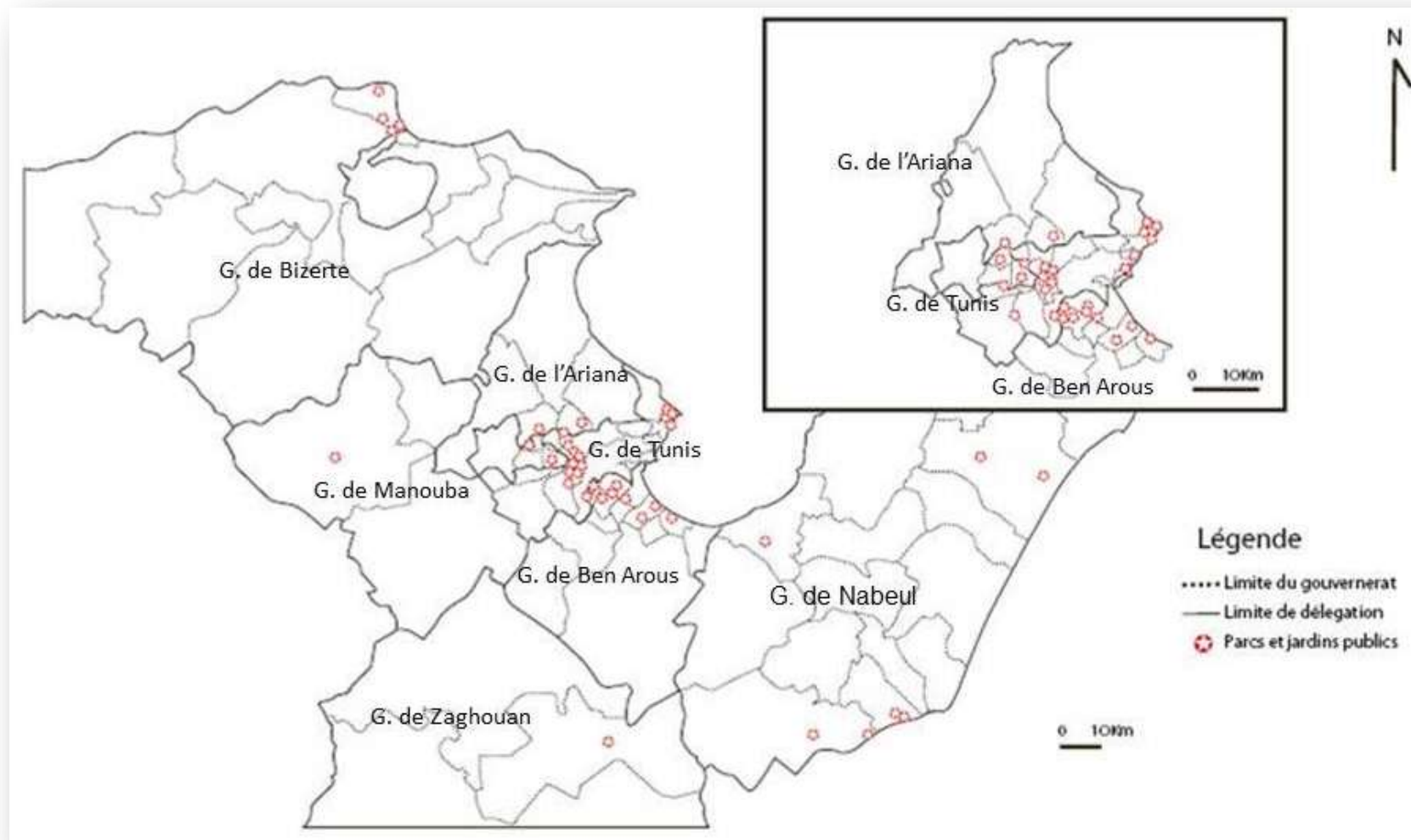


Figure 39 : Carte de la répartition spatiale des parcs et des jardins au Nord-est de la Tunisie (enquête)

4.1.1.1. Le Gouvernorat de Tunis : Un foyer de concentration des parcs et des jardins publics

Le Gouvernorat de Tunis comprend 52,6 % de l'effectif des parcs et des jardins de la région du Nord-Est. Il occupe donc le premier rang du point de vue du nombre de parcs et de jardins publics (Figure 40). Cela se justifie sans doute par le fait que Tunis, capitale du pays depuis l'époque hafside et seule métropole nationale depuis l'Indépendance, bénéficie d'un poids démographique, politique et économique majeur. Par ailleurs, l'implantation de parcs urbains, jardins et squares a été le souci des acteurs politiques depuis le début du Protectorat.

Tunis est en effet une métropole disposant d'un rôle économique de plus en plus important. En effet, le Gouvernorat couvre une superficie de 346 km² et abrite une population de 999 900 habitants (INS, estimations 2008 basées sur les recensements 2004). Le Gouvernorat de Tunis, composé de 21 délégations, est connu par la prédominance des commerces et des services (49,9% du total des activités économiques), industrie et énergie (34,3%) et agriculture (16,3%). D'autre part, il constitue un pôle majeur de concentration de parcs et de jardins publics non seulement par rapport au Nord-Est dont il fait partie, mais aussi par rapport à l'ensemble du pays. En dépit de sa faible superficie qui représente 3% de la superficie du Nord-Est, le Gouvernorat de Tunis rassemble 27% de la population (Figure 41).

Comme le montre le tableau 4, la superficie des parcs et des jardins publics inventoriés par Gouvernorat varie beaucoup. Le Gouvernorat de Nabeul occupe la première position avec une superficie de 1833 ha, suivi par le Gouvernorat de Ben Arous dont la superficie de parcs et de jardins publics occupe 10% de la superficie totale des espaces inventoriés au Nord-Est de la Tunisie. Le nombre important de parcs et de jardins du Gouvernorat de Tunis correspond à une superficie en réalité faible 221ha et à 8% de la superficie totale. Cette disparité est expliquée par la situation géographique des parcs de très grande superficie.

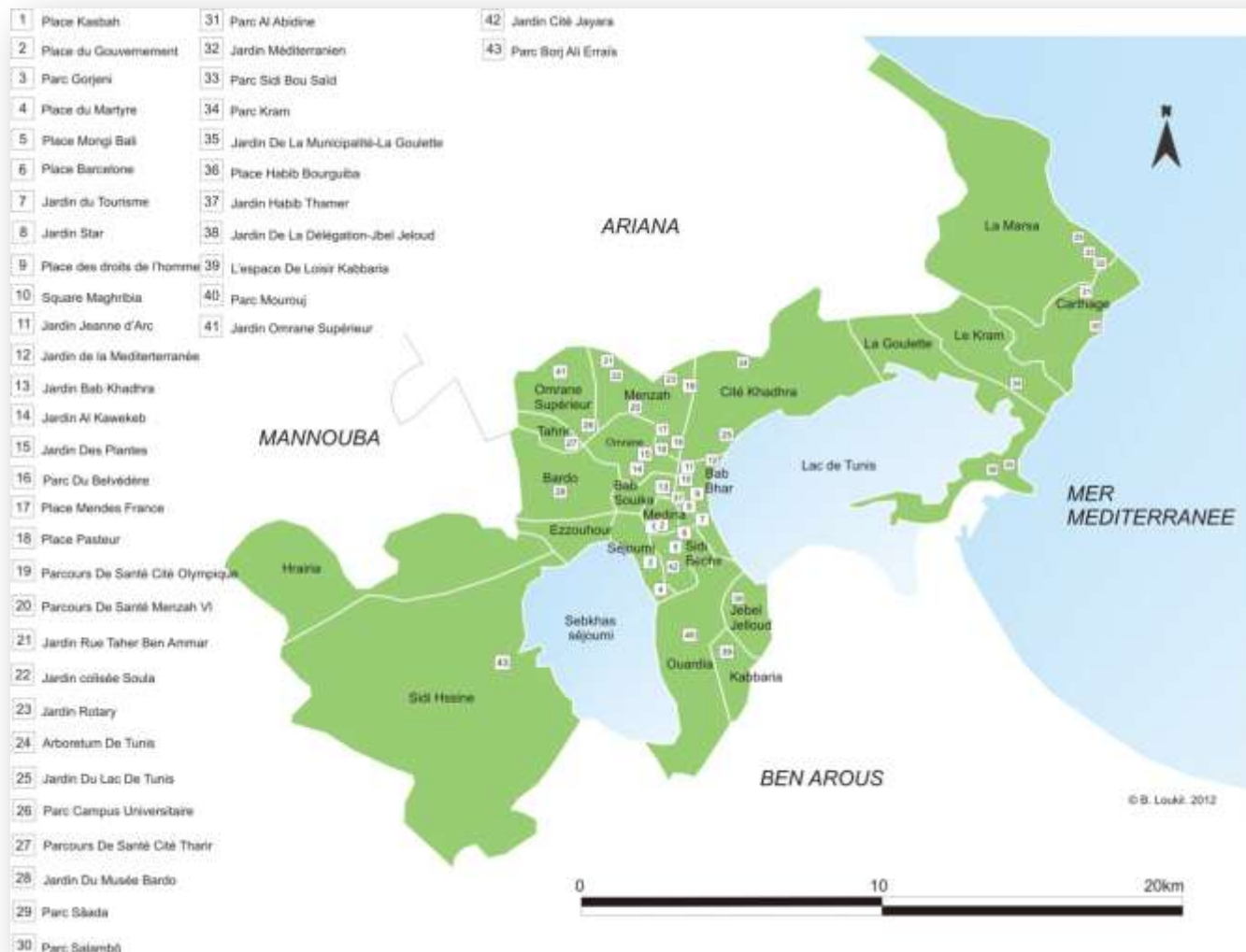


Figure 40 : Carte de la localisation des parcs et des jardins étudiés dans le Gouvernorat de Tunis

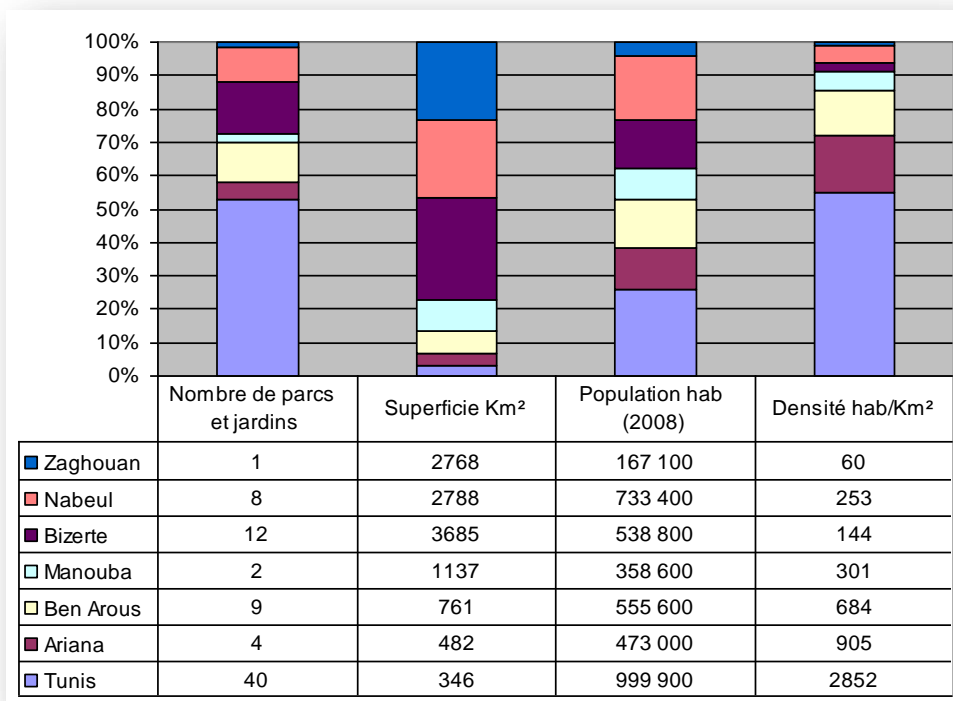


Figure 41: Comparaison entre le nombre de parcs et de jardins et la densité des habitants par km² dans les Gouvernorats du Nord-Est de la Tunisie

Tableau 4 : Superficies des parcs et des jardins inventoriés par Gouvernorat et comparaison avec le ratio d'espaces verts de l'année 2010.

Gouvernorat	Superficie totale des parcs et des jardins inventoriés (m ²)	Proportion du Gouvernorat %	Superficie des parcs et des jardins accessibles au public (m ²)	Proportion du Gouvernorat %	Ratio d'espace verts m ² /habitant (2010) ⁵¹	Superficie de parcs et de jardins accessibles au public par habitant
Zaghouan	500000	2	500000	6	16,60	2,99
Nabeul	18335100	68	118100	2	22,84	0,16
Bizerte	966952	3	116952	1	16,09	0,21
Manouba	230000	1	230000	3	15,27	0,64
Ben Arous	2740550	10	2740550	34	17,39	4,93
Ariana	2140000	8	2120000	26	15,70	4,48
Tunis	2210830	8	2210830	28	14,95	2,21
Total	27123432	100	8035284	100	13,71 (moyenne)	2,23 (moyenne)

Le parc du Belvédère à Tunis et les forêts urbaines et périurbaines transformées en parcs urbains occupent une superficie de 2518 ha soit 93% de la superficie totale des parcs et des jardins de la région Nord-Est de la Tunisie. A titre d'exemple, le parc Faouara au Gouvernorat

⁵¹ Statistiques MEDD, novembre 2010.

de Nabeul (Tableau 4), fermé au public, comprend une superficie de 1820ha, le parc Nahli occupe une superficie de 210ha dont 30 ha aménagés, le parc Farhat Hached au Gouvernorat de Ben Arous est de 230 ha et le parc du Belvédère couvre 110 ha. Les parcs de petites superficies, des jardins, squares de proximité et des places publiques végétalisées occupent 7% de la superficie totale.



Figure 42 : Localisation des parcs et des jardins étudiés dans le Gouvernorat de Nabeul, ©B. Loukil, 2012

Dans le Nord-Est de la Tunisie la majorité (88%) de la superficie des parcs et des jardins accessibles au public sont situés dans trois des Gouvernorats du Grand Tunis (Tunis, Ariana et Ben Arous).

La comparaison entre le ratio d’espaces verts par habitant au Nord-Est de la Tunisie, calculé en 2010 et le ratio de parcs et de jardins accessible au public aujourd’hui (7 fois plus faible)

montre un écart très important (Tableau 4). Cet écart illustre la différence entre les chiffres donnés par l'Etat⁵² et la réalité du terrain.

4.1.1.2. La disparité inter-gouvernorat : une concentration limitée à deux pôles majeurs

L'analyse de la répartition des parcs et des jardins par Gouvernorat dans la région du Nord-Est, montre l'existence d'un autre seuil de concentration se plaçant en deuxième position après Tunis. Elle comporte les Gouvernorats de Bizerte, Ben Arous (Figure 43) et Nabeul avec respectivement 16, 11 et 10% de parcs et jardins publics.



Figure 43 : Carte de la localisation des parcs et des jardins étudiés dans le Gouvernorat de Ben Arous, ©B. Loukil, 2012

⁵²En décembre 2011, deux cadres au ministère de l'Environnement ont indiqué que les chiffres des ratios d'espaces verts calculés lors de la période de l'ex-président Ben Ali ne seront plus utilisés.

Le Gouvernorat de Bizerte représente 30% de la superficie totale du Nord-Est de la Tunisie et occupe le 3^{ème} rang du point de vue de la population. Il s'agit d'un Gouvernorat dont l'économie est basée sur des activités agricoles et industrielles. On y compte neuf zones industrielles et plusieurs ports. « *Pendant la saison estivale, le Gouvernorat de Bizerte connaît une forte fréquentation et une vie plus active dans ses espaces publics notamment dans les jardins et la Corniche* » (Entretien auprès d'une technicienne, gestionnaire des espaces verts de la ville de Bizerte, B. Loukil, mars, 2008).

Les Gouvernorats de l'Ariana (Figure 44), de la Manouba (Figure 45) et de Zaghouan occupent la dernière place avec un pourcentage inférieur ou égal à 5% de la totalité des parcs et des jardins du Nord-Est. L'étendue de zones agricoles périurbaines dans ces gouvernorats participe probablement à l'amélioration de la qualité environnementale de la vie urbaine du fait que les Tunisois trouvent qu'elle « *présente plusieurs avantages : [...] le paysage, la nature, le cadre de vie [...]* » (Bouraoui, M., 2000, p. 359), mais ne peut compenser le manque de parcs ou de jardins ouverts au publics dans le tissu urbain.

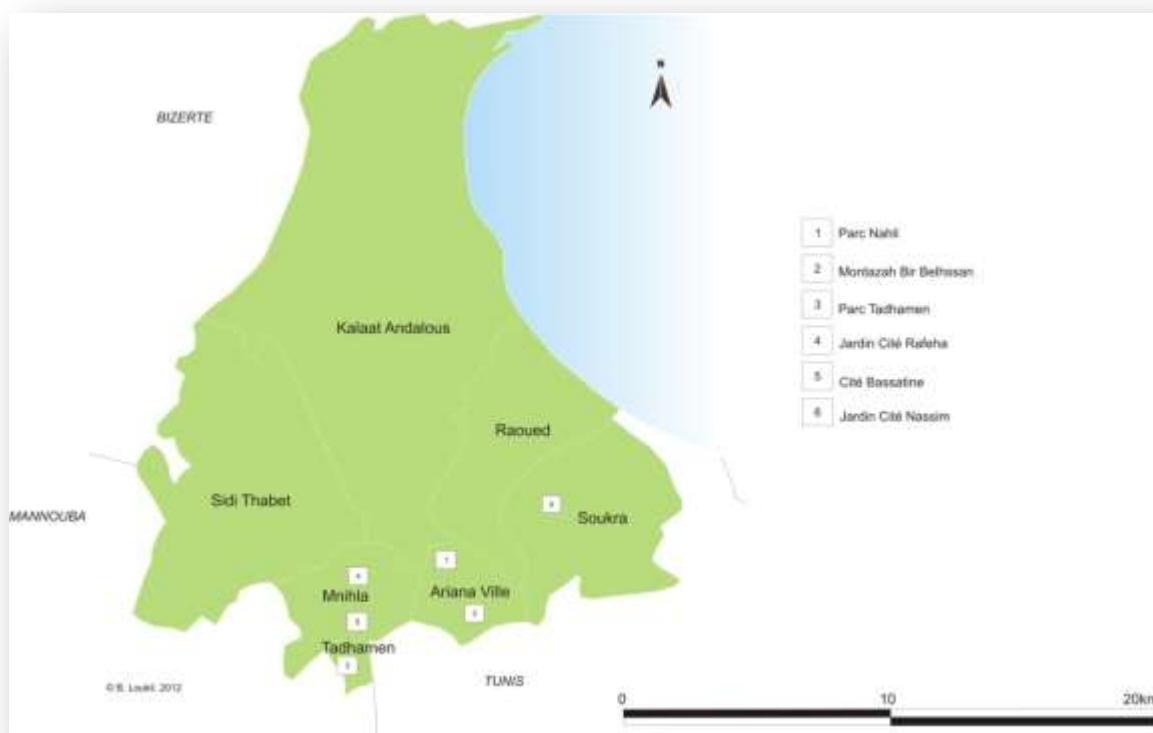


Figure 44: Carte de la répartition des parcs et des jardins publics étudiés dans le Gouvernorat de l'Ariana, ©B. Loukil, 2012

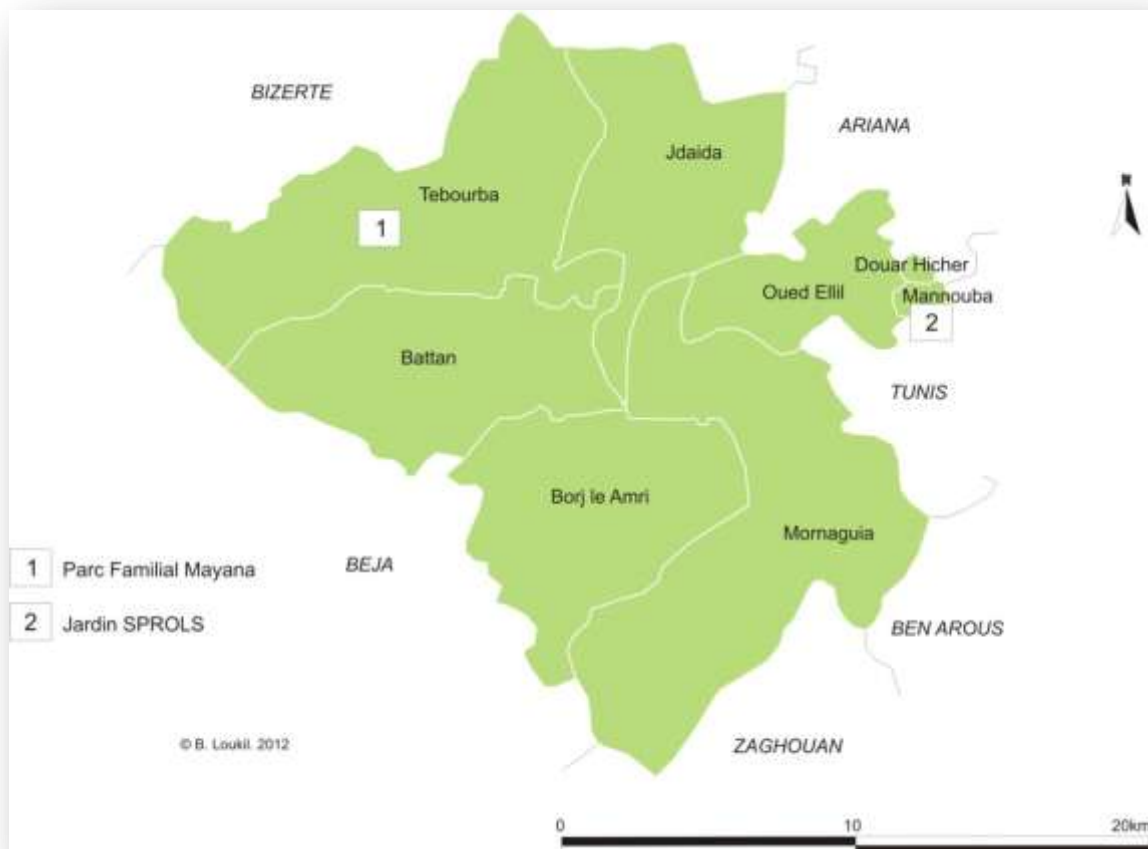


Figure 45 : Carte de la localisation des parcs et des jardins étudiés dans le Gouvernorat de Manouba, ©B. Loukil, 2012

4.1.2. Les caractéristiques de la localisation des parcs

4.1.2.1. Une faible densité des parcs et des jardins publics

Comme nous l'avons montré dans le chapitre 3, il y a des différences de budgets et de programmation dans la création ainsi que dans la gestion des parcs et des jardins. L'effectif de 80 parcs correspond à une densité en réalité faible par rapport à l'Europe. Ils sont répartis sur une superficie de 11 967 km² (villages compris), ce qui correspond à un parc (petit ou grand) pour 150 km² soit 15 000 ha. Ces espaces verts publics sont en général d'une faible superficie. En effet, 55% des espaces inventoriés ont une superficie allant de 1000m² à 10 000m². Les espaces disposant d'une superficie plus importante (allant de 11000m² à 40000m²) se concentrent dans le Gouvernorat de Tunis, soit 25% des parcs et des jardins du Gouvernorat en question (Tableau 5).

Tableau 5 : Nombre de parcs par Gouvernorat et par catégorie de superficie (en m²)

Effectif		Superficies				Total
		[1000, 10000]	[11000, 40000]	[41000, 190000]	[200000, 18200000]	
Gouvernorat	Tunis	22	10	6	2	40
	Ariana	1	2	0	1	4
	Ben Arous	5	1	1	2	9
	Manouba	0	0	1	0	1
	Bizerte	8	3	0	1	12
	Nabeul	5	1	1	1	8
	Zaghouan	0	0	0	1	1
Total		41	17	9	8	75

En dépit des projets d'augmentation du ratio d'espaces verts par habitant par les acteurs publics, dans le but d'atteindre 15m²/habitant, le Nord-Est de la Tunisie reste relativement démunie en matière de parcs et jardins. Le ratio d'espaces verts pour les villes du Nord-Est de la Tunisie était en principe de 13,71 pour l'année 2010. Il faut savoir que le calcul de ce ratio a été réalisé en comptabilisant de nombreux espaces qui ne sont pas toujours accessibles au public ni aménagés pour lui. Les espaces sont d'une part *les espaces verts* : « *les jardins publics, les parcs urbains, les ronds-points aménagés et les terre-pleins, les jardins des établissements publics et scolaires, les jardins d'hôtels, les terrains de sport engazonnés, à l'exclusion des terrains de golf, ainsi que les espaces verts y attenants* », d'autre part *les reboisements urbains* : « *les plantations d'alignement moyennant des arbres, les voies urbaines dans les oasis, les arbres et les arbustes isolés des places publiques et des esplanades, les reboisements effectués dans le cadre des opérations de conservation des eaux et des sols ou de réhabilitation de paysages dégradés et qui font partie intégrante des périmètres communaux ou des plans d'aménagement urbain, qui comprennent les carrières, les talus, les décharges et les sebkhas, les forêts adjacentes et ou limitrophes aux villes et qui sont situées à l'intérieur des limites des plans d'aménagement urbain en tant que parcs urbains ou espaces verts publics, les cimetières à condition qu'elles soient reboisées totalement ou partiellement* ». (Kraiem, H., 2002, p.11)

En outre, les superficies des parcs et des jardins sont d'autant plus importantes que l'on s'éloigne du Gouvernorat de Tunis. Ceci pourrait être expliqué non seulement par la densité d'urbanisation de ce Gouvernorat, mais aussi par l'augmentation du coût du foncier qui en résulte. En effet, la priorité n'est pas donnée à la création d'espaces verts lorsque la valeur

foncière devient très élevée, sauf dans les exceptions mentionnées dans le chapitre précédent : par exemple le site proche d'une résidence présidentielle ou sur le parcours quotidien de l'ex-président. En effet, la création de parcs de plusieurs hectares est aussi liée à la présence de massifs forestiers, comme celui de Sidi Bou Saïd et de Carthage.

4.1.2.2. Répartition par période de création, par localisation et par type d'environnement urbain

Depuis la création du ministère de l'Environnement et du développement durable en 1991, on compte 41 nouveaux parcs et jardins soit 54% du nombre total d'espaces étudiés, c'est-à-dire presque le double des espaces créés avant l'émergence de la politique environnementale en Tunisie. Il n'y avait que 8 parcs et jardins soit 10 % de l'effectif actuel pendant la période coloniale. Ensuite, on en a créé 22 c'est-à-dire 42% de plus qu'avant 1991 (Figure 46).

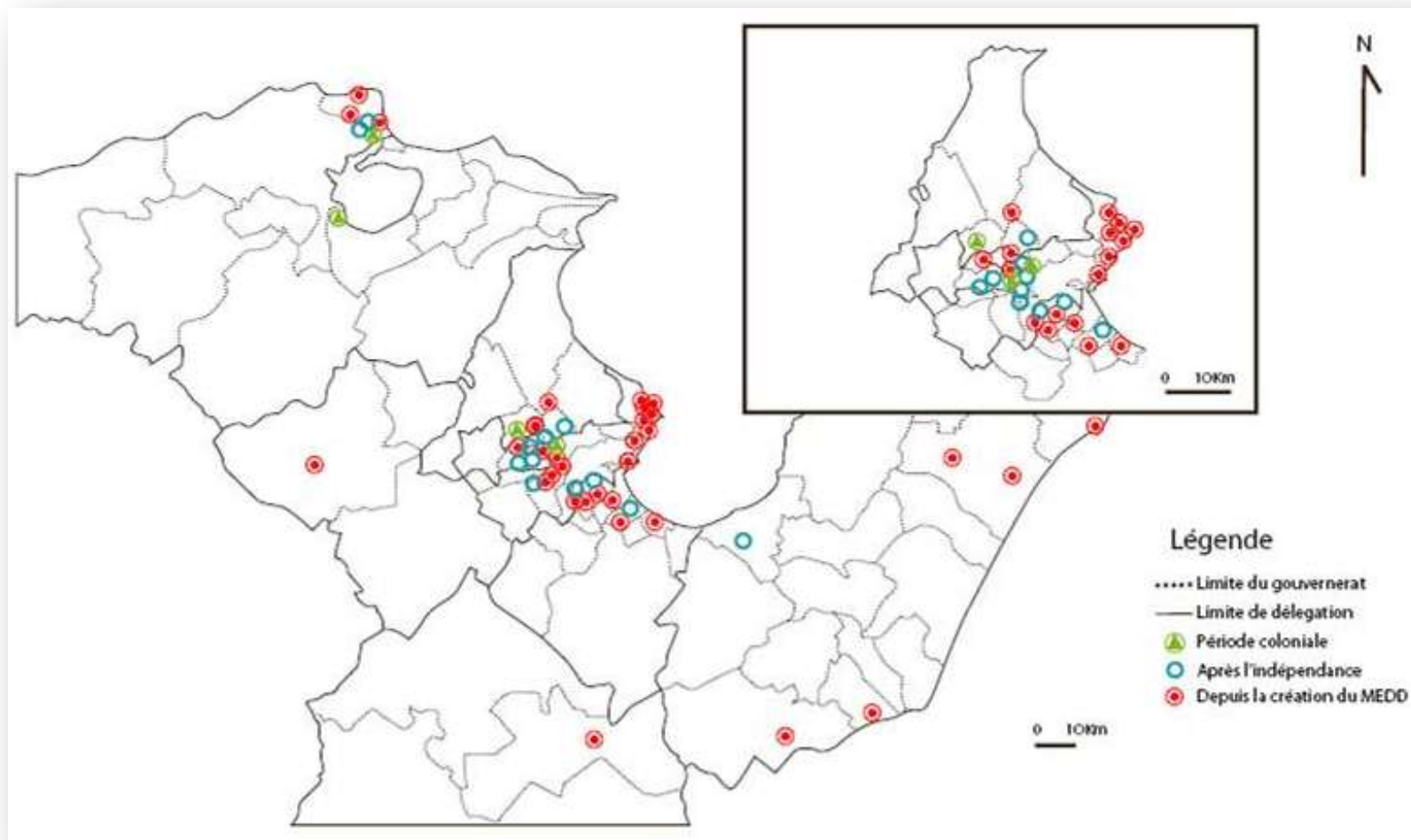


Figure 46 : Carte de la répartition spatiale des parcs et des jardins du Nord-est de la Tunisie par période de création (enquêtes)

Les parcs et les jardins datant de l'époque des colons français, puis ceux créés après l'Indépendance ont été implantés dans un premier temps dans les villes européennes comme espaces de priorité, et ensuite dans les quartiers aisés attachés à ces villes. Pour le cas de Tunis, il s'agit des quartiers localisés au Nord et à l'Est : des quartiers de haut-standing comme les quartiers situés au Nord du Belvédère (Mutuelle ville, Menzah, etc.). Les élites de la nouvelle bourgeoisie citadine ont occupé également des noyaux urbains balnéaires, des villages ruraux, des plaines céréalières à l'origine comme respectivement Sidi Bou Saïd, Carthage, La Marsa, Soukra, Gammarth, Ariana, Manar, Radès et Raoued. L'action des promoteurs immobiliers depuis 1970 pour une clientèle de classe moyenne a développé une urbanisation faite d'immeubles et de logements individuels à la cité du Lac, cité des juges, Sidi Daoued, Salammbô, Ain Zaghouan, La Goulette, etc. (Bouraoui, M., 2000, *op.cit.*, p.279-282).

L'intérêt pour l'aménagement de jardins publics dans les quartiers populaires n'a débuté qu'après l'Indépendance et a augmenté après la création du ministère de l'Environnement et du Développement Durable et l'élaboration d'un projet de réhabilitation des quartiers populaires (figure 47). En effet, ces quartiers sont situés au Sud et à l'Ouest de Tunis et sont formés par des quartiers populaires réglementaires et de quartiers spontanés (Sidi Hsine, Sijoumi, Douar Hicher, Tadhamen, etc.) dont « *le mode d'organisation spatiale et le caractère du bâti se distinguent par une forte densité d'occupation du sol, par l'absence d'organisation urbaine, par une architecture spontanée, par des logements souvent inachevés et alignés [...]* » (Bouraoui, M., 2000, *op.cit.*, p.283). Le taux de chômage, de criminalité et de délinquance sont élevés dans ces quartiers spontanés (Sethom, H. *in*, Bouraoui, M., 2003, *op.cit.*, p.275). Les quartiers populaires réglementaires (Tahrir, khadhra I, Zouhour, Ibn Khaldoun, Ouardia, Ghazela, Mnihla, etc.) étaient le fruit d'une politique urbaine de « *dégourbification* » de Tunis, créés entre 1960 et 1980 par les pouvoirs publics. (Bouraoui, M., 2003, *op.cit.*, p.275). Il s'agit de quartiers très peuplés, dont le « *processus de peuplement [...] est dû à un exode urbain au sein du Grand Tunis* » (Bouraoui, M., 2000, *op.cit.*, p.284).

La création de parcs publics dans les périphéries des villes n'a donc débuté que depuis 1991. Avant cette date, les politiques de création de parcs et jardins se sont concentrées sur les centres urbains. Les contraintes urbanistiques et les enjeux écologiques notamment ont

induit la création de parcs à la périphérie des villes (figure 48). C'est le cas par exemple du parc Nahli au Gouvernorat de l'Ariana et du parc Farhat Hached au Gouvernorat de Ben Arous qui sont situés respectivement dans les périphéries de la ville de l'Ariana et celle de Radès.

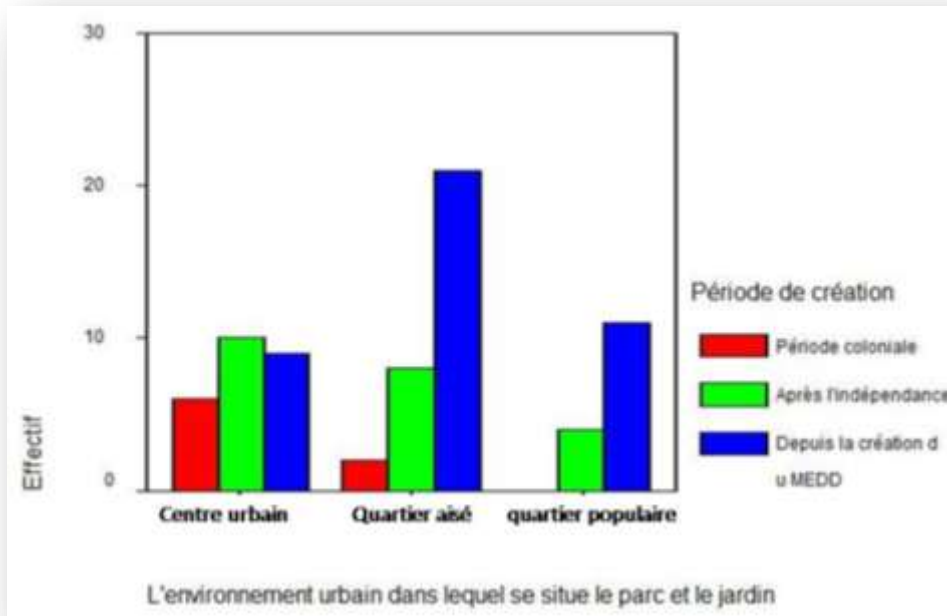


Figure 47 : Répartition des parcs et des jardins du Nord-Est de la Tunisie par environnement urbain et période de création

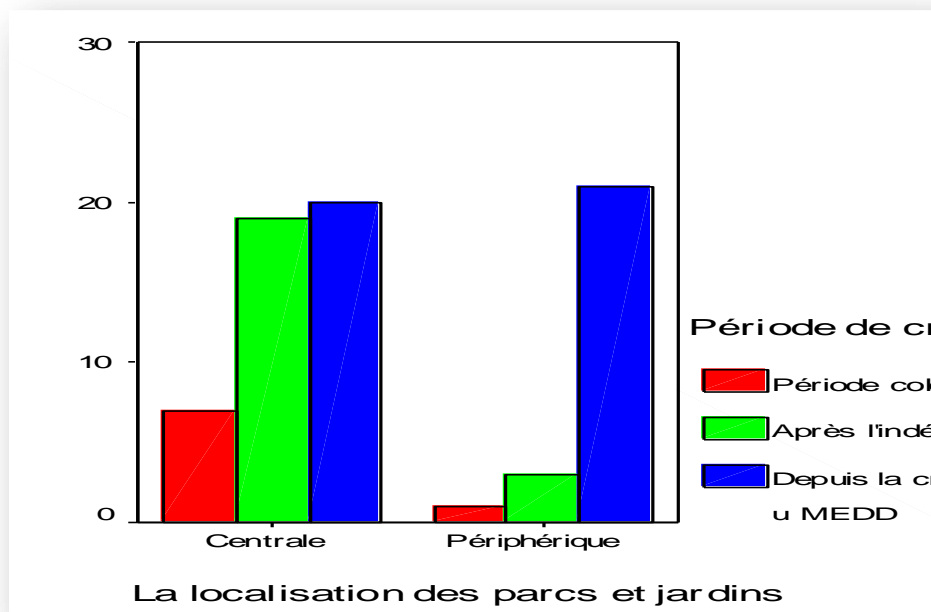


Figure 48 : Répartition des parcs et des jardins selon leur période de création

Après avoir décrit la répartition des parcs et des jardins publics en fonction de l'environnement urbain et de la période de création, nous cherchons maintenant à l'expliquer plus précisément.

4.2. Accessibilité et gestion : des facteurs d'analyse de la répartition géographique des parcs et des jardins

4.2.1. L'implantation géographique dans l'environnement urbain

La majorité des parcs et des jardins du Gouvernorat de Tunis (65%) sont localisés dans les centres urbains avec une prédominance dans les quartiers aisés (Figure 49). La répartition des parcs et des jardins affiche donc une différence entre quartiers selon la Figure 50. Les centres urbains sont aussi dotés d'un important nombre de jardins. À titre d'exemple, dans les Gouvernorats de Bizerte et Nabeul, plus de la moitié des espaces sont implantés dans le centre urbain de ces villes.

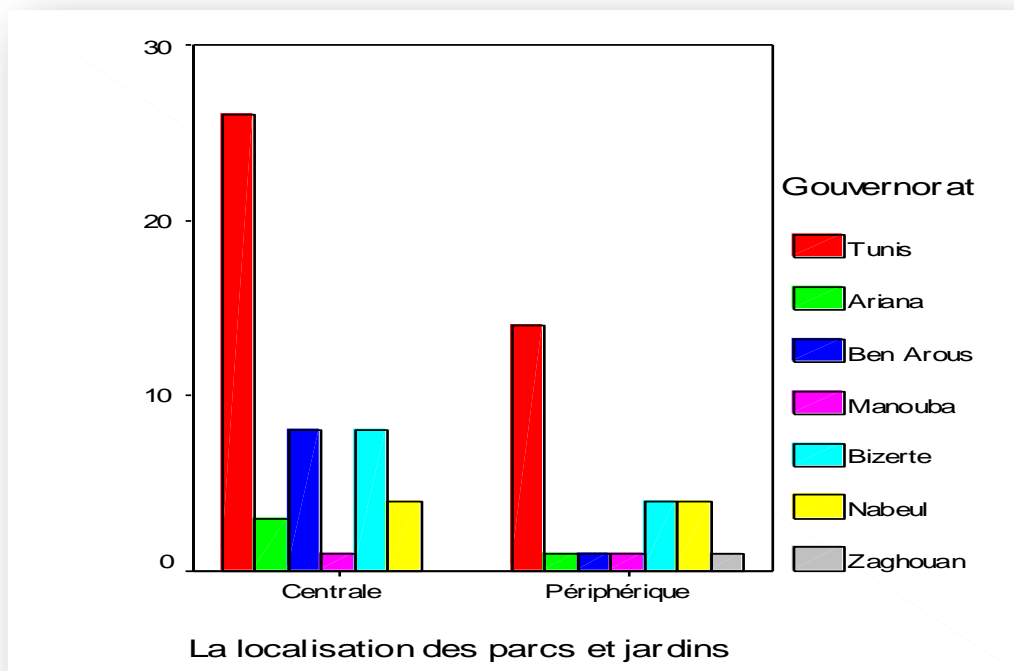


Figure 49: Localisation des parcs et des jardins selon les Gouvernorats du Nord-Est de la Tunisie

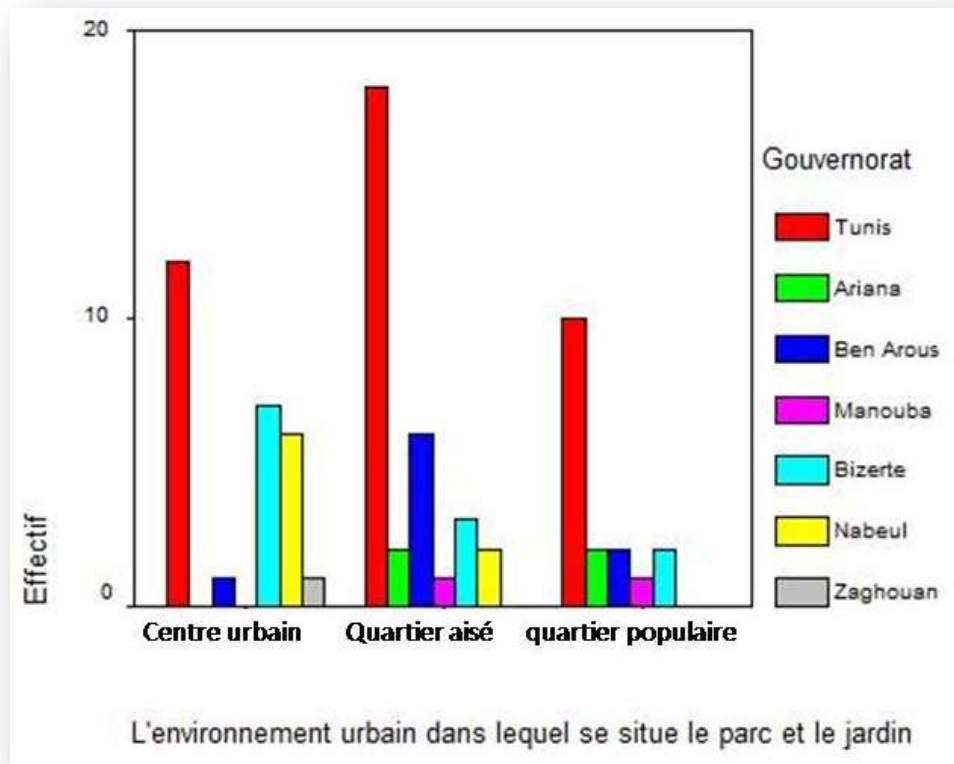


Figure 50 : L'environnement urbain dans lequel se situent les parcs et les jardins par gouvernorat
 Pour les centres urbains, l'effectif le plus important de jardins semble autant lié à la densité démographique qu'au désir politique de donner une image de marque à la ville.

Dans les quartiers aisés comme El Menzah à Tunis et la cité Riadh Al-Andalous à l'Ariana, les parcs et les jardins publics améliorent la valeur foncière des appartements et des villas du quartier et font partie de la politique de marketing urbain. En effet, les enquêtes faites par Rabaa, H. (2009)⁵³ auprès des ménages et du courtier montrent que le coût du foncier a augmenté dans le quartier de Riadh Al-Andalous après l'installation du parc Nahli dans la région de l'Ariana. Ainsi, les immeubles (S+3) et les villas (1000m²) qui sont plus proches du parc Nahli coûtent respectivement entre 200 000 -230 000 DT et 500 000 – 600 000 DT. Cependant ceux qui les plus éloignés du parc et qui sont du côté de la route nationale RN8 coûtent entre 170 000 -190 000 DT pour les immeubles (S+3) et de 400 000 – 450 000 DT pour les villas (1000m²). La comparaison des prix avant et après la création du parc Nahli indique que le prix de vente du m² dans les années 1970-1980 était de 20 DT du côté *Djebel Nahli* et 80 DT du côté de la route. (Rabaa, H., 2009, p.94-97). En revanche, dans les

⁵³Travail que j'ai encadré dans le cadre de son mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme national d'aménagement et d'urbanisme à l'institut supérieur d'urbanisme et du bâtiment de Tunis.

quartiers populaires, ce phénomène est moins évident, car les parcs sont plus rares et leur faible état d'entretien les rend parfois peu attractifs (Figure 51).



Figure 51 : Jardin public en très mauvais état dans le quartier populaire Ouardia (Tunis), © B. Loukil

4.2.2. Le mode de gestion

Comme nous l'avons analysé dans le chapitre 3, la gestion des parcs et des jardins peut être prise en main par l'État (régie directe). Cependant, les autres modes de gestion municipale et privée commencent à apparaître dans tous les Gouvernorats. Les parcs et les jardins gérés par le privé sont surtout localisés à Tunis. La gestion en régie mixte est aussi présente dans tous les Gouvernorats. La majorité des parcs et des jardins du Gouvernorat de Bizerte (75%) sont gérés par l'État avec une sous-traitance par des entreprises privées. Les parcs et les jardins gérés par le privé se trouvent essentiellement dans le Gouvernorat de Tunis (Figure 52). Les parcs et les jardins qui sont situés dans des quartiers aisés ou dans les centres des villes sont en régie mixte, la majorité des parcs et des jardins dans le Nord-Est de la Tunisie sont en régie directe.

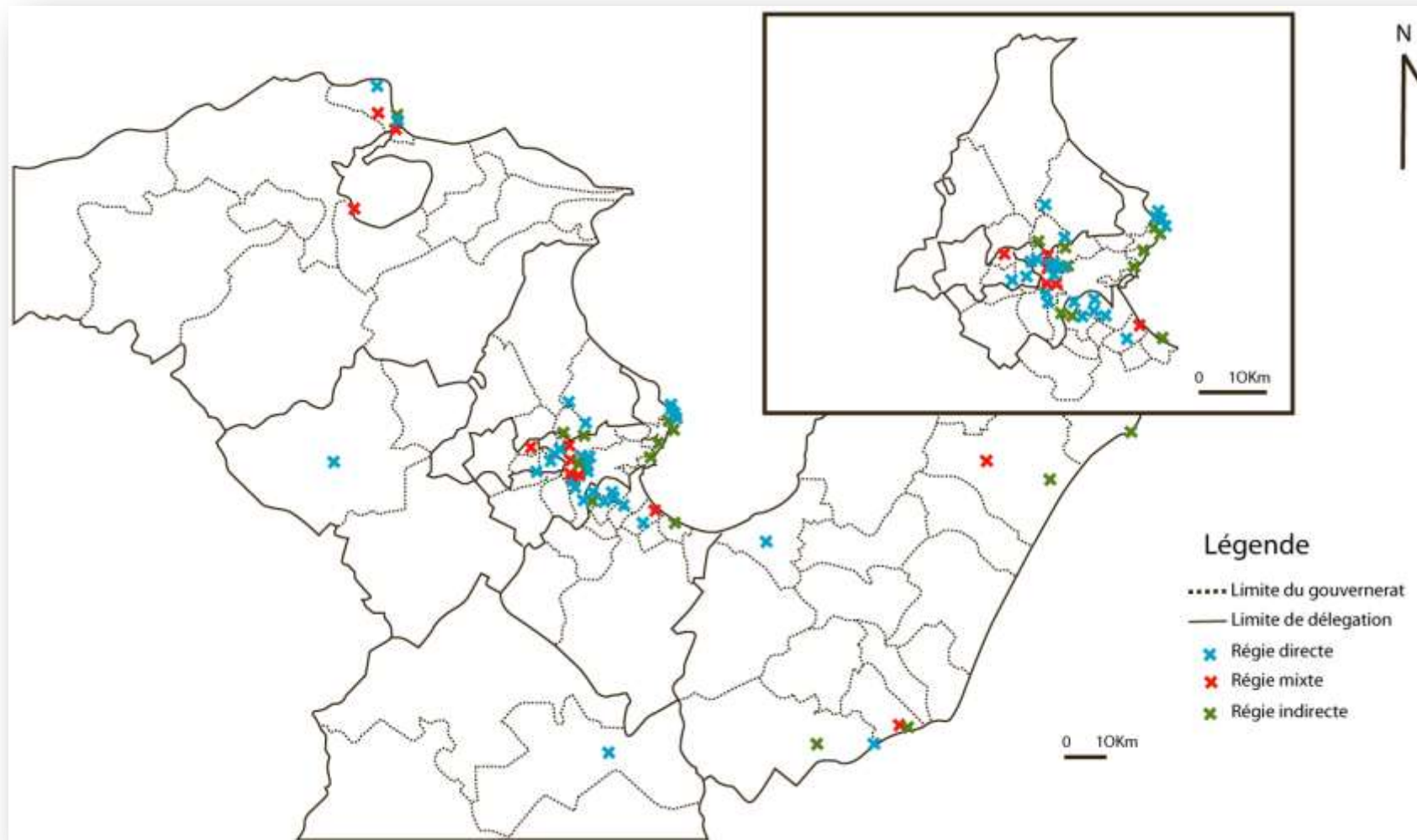


Figure 52 : Carte de la répartition des parcs et des jardins par mode de gestion (enquêtes)

4.3. Répartition géographique des parcs et des jardins par délégation⁵⁴

4.3.1. Les contrastes majeurs entre les délégations du Nord-Est de la Tunisie

Afin de mieux expliquer la répartition de ces espaces, nous avons utilisé un autre critère, celui de la répartition des parcs et des jardins au niveau des délégations. L'analyse de ce critère va nous aider à déterminer les conditions locales d'implantation de ces parcs. En effet dans les délégations les parcs sont répartis comme suit et par ordre décroissant : Menzah 11,8 %, Bâb Bhar 10,5 %, Bizerte Nord 9,2 %, Khadhra 5,3 %. La Médina, Kabbaria, Omrane, Sidi Béchir, la Goulette, Carthage, Sidi Bou Saïd, Mnihla, Ben Arous, Megrine, Ezzahra, Bizerte, Menzel Bourguiba, Nabeul, Hammamet et Menzel Temime tous rassemblés renferment 2,6 % du nombre total de parcs et de jardins. Le reste des délégations (Djebel Jeloud, Omrane Supérieur, Tahrir, Le Bardo, Kram, la Marsa, Ariana ville, Ariana Nord, Rades, Hammam Lif, Manouba, Tebourba, Jarzouna, Soliman, Kélibia, Zaghouan) n'en comptent que 1,3%.

Cinq délégations sur 36 concentrent donc un peu plus d'un tiers (37 %) des espaces verts publics, en relation avec leur densité démographique plus forte que les autres, mais également avec l'importance accordée par les pouvoirs publics à la forte attractivité de ces quartiers.

4.3.2 Trois quartiers majeurs de concentration de parcs et jardins

4.3.2.1. Les jardins de la délégation Menzah (Gouvernorat de Tunis)

L'émergence d'un nouveau quartier aisé au nord a drainé une élite qui habitait jadis le quartier européen de la ville de Tunis. Ce quartier périphérique est caractérisé par la prédominance de villas et d'habitats collectifs de haut-standing. Dans ce quartier se développent également de nouveaux types d'espaces de sociabilité comme les centres commerciaux, culturels et de loisirs parfois dissociés et parfois intégrés aux espaces résidentiels. Dans cette opération urbaine planifiée, on a prévu des espaces ouverts, comme les places et les jardins publics et les parcours de santé. Ces espaces constitueraient des moyens qui assurent le marketing urbain de ces nouvelles opérations qui constituaient à cette période (les années 80) une image de distinction sociale. (Figure 53)

⁵⁴En Tunisie la délégation est une circonscription administrative inférieure au Gouvernorat.



Figure 53 : Jardin du Rotary, Menzah V, ©B. Loukil

4.3.2.2. Les jardins de la délégation de Bâb Bhar (Gouvernorat de Tunis)

L'aménagement de parcs et jardins publics dans la ville européenne, faite par et pour les colons et ensuite habitée par les Tunisois appartenant à une couche sociale dite aisée, s'est fait en deux périodes distinctes. En effet, les premiers espaces verts publics ont été réalisés en parallèle avec la construction de cette ville. Ensuite d'autres espaces ont été créés, après l'indépendance, lors de la reconversion de cimetières juifs et chrétiens qui occupaient à cette époque le cœur d'un tissu habité. (Figure 54)



Figure 54 : Jardin Jeanne d'arc (Tunis), © B. Loukil



Figure 55 : Place du Gouvernement : Cet espace fréquenté surtout par les lycéens pendant les heures creuses, est aussi un espace où les touristes et les passants profitent toujours des scènes d'eau et de l'ombre des ficus pour se reposer. Cette place a joué un rôle très important lors de la Révolution Tunisienne. Elle a été appropriée par le peuple de différentes manières. © B. Loukil

4.3.2.3. Les jardins de la ville de Bizerte (Gouvernorat de Bizerte)

La ville de Bizerte est caractérisée par une urbanisation typiquement européenne qui s'est étendue sur une superficie importante. L'emplacement stratégique de la ville en faisait un véritable pôle militaire pour les occupants. Les activités portuaires (Bizerte Nord) et industrielles (Menzel Bourguiba) sont parmi les facteurs qui ont favorisé l'installation des Français. Ceci explique le nombre important de squares et de jardins publics dans ces deux villes (Figure 56, Figure 57 et Figure 58).



Figure 56 : Carte de la localisation des parcs et des jardins étudiés dans le Gouvernorat de Bizerte, ©B. Loukil, 2012.



Figure 57 : Le jardin Sidi Salem à Bizerte : à gauche les photos illustrent un jardin très bien entretenu, situé sur la route touristique et en face du parc d'attraction de la ville. Les pelouses de cette partie du jardin sont bien tondues, les dégradations du mobilier urbain sont vite réparées, il s'agit du jardin le plus fréquenté de la ville et géré par une entreprise privée. A droite le jardin du côté du vieux port de Bizerte est totalement dégradé : présence de nombreuses souillures ainsi que des dégradations des équipements non réparés (jardin géré par la municipalité). © B. Loukil



Figure 58 : Les jardins du centre-ville de Bizerte : en haut le jardin du 7 novembre situé en face de municipalité de Bizerte et en bas le jardin Tarek Ibn Zied longeant le port de la ville. Ce dernier est un espace très fréquenté pendant la période estivale, mais aussi tout au long de l'année. C'est une esplanade plantée, un lieu de contemplation et aussi un espace de repos. Il s'agit aussi d'un espace où la consommation d'alcool est très importante (de nombreuses canettes de bière et de boissons alcooliques sont observées dans l'eau),

© B. Loukil

4.3.3. De grands manques d'espaces verts: les quartiers populaires

Ces quartiers sont généralement situés dans les périphéries des premiers noyaux urbains excentrés. Ils sont de deux types : spontanés et de recasement créés par des opérateurs publics à savoir la société nationale immobilière de Tunisie (SNIT) pendant les années 70.

Dans ces quartiers, à l'exception des espaces publics commerciaux et les mosquées, il n'y a pas de véritables espaces publics où les individus peuvent se regrouper. Dans ces quartiers, il y a également un manque d'espaces de loisirs pour les enfants et les adolescents ainsi que d'espaces à caractère culturel. Les interviewés déplorent cette situation et voient dans ces différents espaces des remèdes possibles à plusieurs difficultés de la vie courante. Car c'est dans ces quartiers que le taux de délinquance juvénile est le plus élevé. Voici ce que dit une jeune femme de 22 ans, étudiante et membre dans une association non gouvernementale, qui regrette aussi l'absence des espaces verts dans des régions comme Sidi-Hsine et Mallassine.

« A quoi ça sert de dire que les parcs et les jardins sont utiles sans réellement l'appliquer. C'est-à-dire ils disent que c'est utile mais les jardins ne sont pas nombreux. Donne-moi l'exemple d'un quartier populaire où il y a un parc public? Par exemple cité Zouhour, Hrairia et Zahrouni, tu peux faire un tour, tu ne trouveras aucun espace vert. A Mallassine, ils ont fait un jardin avec des allées goudronnées. Un jardin minéralisé, mais il est normalement fait pour la distraction des enfants. Ils n'ont rien fait la bas (jardin Sijoumi) pour les enfants. En plus, c'est la municipalité de Sidi Hsine Sijoumi qui s'en occupe. Cependant, ils ne sont pas en train de faire leur travail convenablement. Ils parlent seulement, ils disent des paroles et c'est tout. »

Dans les quartiers populaires en Tunisie, il y a la prédominance des cafés pour hommes où les jeunes et chômeurs passent la majeure partie de leur journée. Mais ces espaces n'assurent pas les aménités et le confort qu'offrent normalement les parcs et les jardins.

« Les parcs sont utiles dans le sens où l'individu peut s'y reposer, il passe des moments agréables, il se rencontre avec quelqu'un d'autre. L'individu lorsqu'il veut discuter pour se sentir à l'aise, il le fait dans un endroit comme celui du (jardin le Passage). Mais il faut multiplier les jardins comme celui-là. Ils sont très peu nombreux. Excepté le centre-ville et les banlieues, il y a, dans les périphéries de Tunis, beaucoup d'enfants qui sont démunis (« mahroumin »). Ils ne peuvent pas sortir pour se distraire. Pour moi leurs besoins se résument en une seule chose, le rôle psychologique. C'est que l'individu se sent à l'aise. Il y a beaucoup de pression et de stress et on sent la routine. Moi, personnellement, je préfère un endroit où il y a de la nature, un endroit agréable "hloua", j'aime l'espace vert, je me sens à

l'aise "mertaha". Dans un espace vert où il y a de l'eau, tu te sens décontractée "mertaha". Eux, ils multiplient les cafés dans ces quartiers, les cafés, c'est du n'importe quoi... »

Selon Hanène la solution pour diminuer la délinquance, pour ces catégories socioprofessionnelles démunies, est de non seulement multiplier les parcs et les jardins mais aussi assurer leur entretien après réalisation.

« Je souhaite que le nombre de jardins publics se multiplie, à l'extérieur du centre-ville. Parce qu'au centre-ville l'espace est déjà aménagé. On ne peut pas détruire un appartement ou une zone ou bien une administration pour y créer un jardin. En plus on ne doit pas oublier que le centre-ville est exigü. Il faut voir les banlieues: Zahrouni, cité Zouhour, les zones denses. Moi, je pense que si de tels endroits se multiplient, crois-moi plusieurs soucis diminuent. Et plusieurs formes de délinquance diminuent. Parce que l'homme, si on lui fait subir une grande pression au cours de sa vie, risque de déraier. A mon avis, de beaux endroits avec des espaces verts et des fontaines devraient caractériser des endroits bien peuplés tel que Zahrouni. Il faut voir par exemple la zone du Mallassine, si on leur fait des montazah et des clubs, la délinquance diminuera énormément. C'est le cas surtout de cette génération; pour que les jeunes n'imitent pas leurs aînés, il leur faut de tels endroits. Personnellement, je connais là-bas des gens qui étaient étudiants sérieux, après, ils ont quitté l'école, alors qu'ils étaient en 7^{ème} ou 9^{ème} années de l'enseignement de base. Le fait qu'il soit un bon élément, il ne trouve ni soutien pour qu'il ne déraie pas, ni endroit où il pourrait se distraire, tu comprends ? » (Source: entretiens exploratoires, 2008).

Depuis 2007, des jardins publics viennent d'être créés dans ces quartiers populaires (Figure 59). D'après un entretien effectué auprès du chef du service de l'embellissement urbain en décembre 2011, ces espaces souffrent encore plus après la Révolution de beaucoup de dégradations. Ceci pourrait être une illustration de l'absence de consultation des citoyens dans la prise de décision, afin de réaliser des jardins qui pourraient réellement concrétiser les objectifs du programme des quartiers populaires. Depuis novembre 2011, l'association des amis de Belvédère a commencé un projet de jardin collectif et des enquêtes avec les habitants du quartier populaire Djebel Lahmer sont en cours pour le mois de décembre 2012 afin d'assurer la réussite et l'appropriation du projet par les catégories sociales défavorisées.

Après avoir analysé la distribution géographique des espaces verts en fonction des quartiers de nature différentes, voyons comment nous pourrions les classer selon leur état d'entretien et leur mode de gestion.

Année de réalisation	Situation	Municipalité	Gouvernorat	Superficie m ²
2007	Cité Jayara	Sidi Hsine	Tunis	4000
2007	Cité Nassim	Soukra	Ariana	3000
2007	Cité Hached	Mohammedia Fouchana	Ben Arous	1500
2008	Cité Ghedir Gholla 1 et 2	Tunis	Tunis	3000
2008	Cité Bassatine	Tadhamen Mnihla	Ariana	2000
2008	Naassan	Ben Arous	Ben Arous	2000

Figure 59 : Tableau récapitulatif de la répartition des jardins des quartiers populaires au Nord-est de la Tunisie. (Source MEDD, octobre 2010)

4.4. Caractères des parcs et des jardins selon leur état d'entretien

Nous allons d'abord définir les différents types de parcs et de jardins ; ensuite nous répondrons à la question : quelles relations existent entre l'état d'entretien et les caractéristiques de l'espace vert ?

4.4.1. Les cinq types de parcs et jardins

Nous avons classé l'ensemble des parcs et des jardins inventoriés selon leur état et distingué cinq types : (Figure 60, Figure 61, Figure 62, Figure 63, Figure 64 et Figure 65).

- **Les parcs et les jardins dans un état médiocre (note 1)**

Nomination	Gouvernorat	Délégation
Jardin de la Cité Rafaha	Ariana	Mnihla
Parc Ben Arous	Ben Arous	Ben Arous
L'espace de loisir	Tunis	Kabbaria
Jardin du vieux port	Bizerte	Bizerte Nord
Jardin Dag-Amarchold	Bizerte	Bizerte Nord
Jardin Solimane	Nabeul	Solimane
Parc du Kram	Tunis	Le Kram
Rue Tahar Ben Ammar	Tunis	Menzah
Parcours Cite Tahrir	Tunis	Tahrir
Place Habib Bourguiba	Tunis	La Goulette
Jardin Omrane Supérieur	Tunis	Omrane Supérieur
Jardin - Kawakeb	Tunis	Omrane
Parcours Menzah 6	Tunis	Menzah

Figure 60 : Liste des parcs et des jardins en état médiocre

- **Les parcs et les jardins en mauvais état (note 2)**

Nomination	Gouvernorat	Délégation
Parc Tadhamen	Ariana	Mnihla
Jardin de abanque	Ben Arous	Megrine
Jardin Hammam Lif	Ben Arous	Hammam Lif
Cité Malaab	Ben Arous	Ben Arous
Jardin Ezzahra	Ben Arous	Ezzahra
Place publique Menzel Bourguiba	Bizerte	Menzel Bourguiba
Jardin Khaled Ibn elwalid	Bizerte	Jarzouna
Jardin Tarik Ibn Zied	Bizerte	Bizerte
Jardin du centre ville	Bizerte	Menzel Bourguiba
Jardin Habib Bougatfa	Bizerte	Bizerte
Jardin du centre ville	Nabeul	Nabeul
Jardin Menzel Temime centre	Nabeul	Menzel Temime
Place Mongi Bali	Tunis	Bab Bhar
Parc Gorgéni	Tunis	Sidi El Bachir

Figure 61: Liste des parcs et des jardins en mauvais état

- **Les parcs et les jardins en état moyen (note 3)**

Nomination	Gouvernorat	Délégation
Farhat Hached	Ben Arous	Radès
Jardin Ben Array	Bizerte	Bizerte Nord
Jardin SPROLS	Manouba	Manouba
Jardin de la Corniche	Nabeul	Nabeul
EI-Borj	Nabeul	Kélibia
Menzel Tmime plage	Nabeul	Menzel Temime
Jardin de la municipalité	Tunis	La Goulette
Place Barcelone	Tunis	Bab Bhar
Campus universitaire	Tunis	Menzah
Bab Khadhra	Tunis	Bab Bhar
Parcours de santé	Tunis	Menzah
Lac de Tunis	Tunis	Cité Khadhra
Jardin Habib Thameur	Tunis	Bab Bhar
Jardin Colisée Soula	Tunis	Menzah
Parc du Belvédère	Tunis	Menzah

Figure 62: Liste des parcs et des jardins en état moyen

- **Les parcs et les jardins en bon état (note 4)**

Nomination	Gouvernorat	Délégation
Nahli	Ariana	Ariana Nord
Parc Ezzahra	Ben Arous	Ezzahra
Megrine	Ben Arous	Megrine
Parc Familial Mayana	Manouba	Tebourba
Esplanade côtière	Nabeul	Hammamet
Tourisme	Tunis	Bab Bhar
Jardin des plantes	Tunis	Omrane
Jardin Rotary	Tunis	Menzah
Parcours de santé Manar	Tunis	Menzah
jardin de la délégation	Tunis	Djebel Jeloud
Kennedy	Tunis	Bab Bhar
Place Mendès France	Tunis	Menzah
Parc Mourouj	Tunis	Kabbaria
Place du Martyr	Tunis	Sidi El Bachir

Figure 63 : Liste des parcs et des jardins en bon état

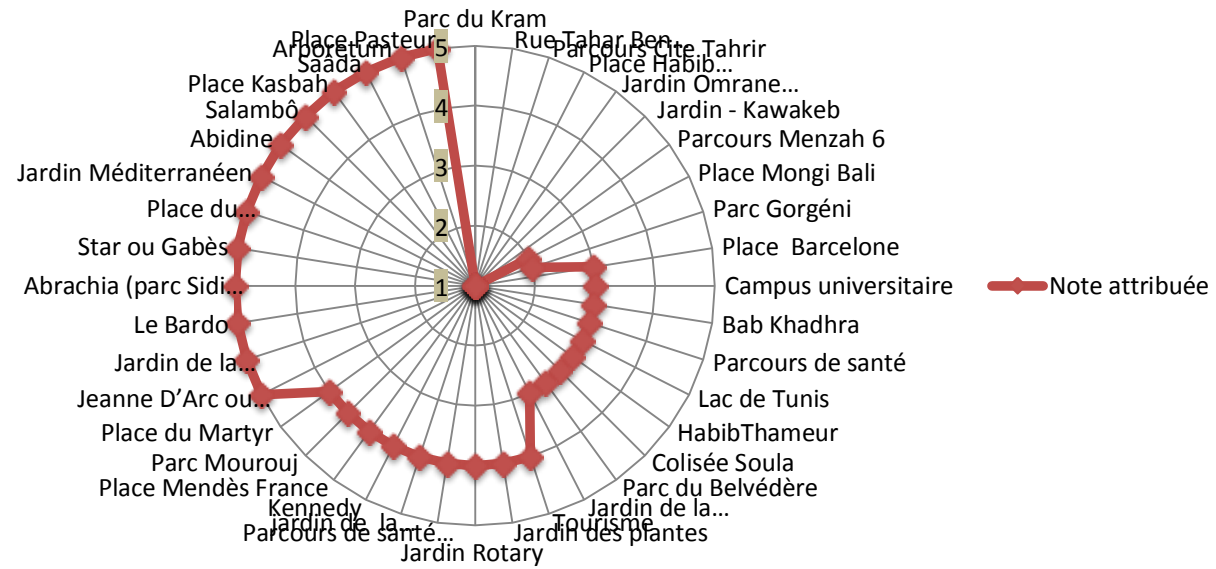


Figure 64 : Les parcs et les jardins du Gouvernorat de Tunis: classification par état d'entretien

- **Les parcs et les jardins en très bon état (note 5)**

Nomination	Gouvernorat	Délégation
Parc Nadhour	Bizerte	Bizerte Nord
Jardin Sidi Salem	Bizerte	Bizerte Nord
Jeanne D'Arc ou place d'Afrique	Tunis	Cité Khadhra
Jardin de la méditerranéeZ4	Tunis	Bab Bhar
Le Bardo	Tunis	Le Bardo
Abrachia (parc Sidi Bou Saïd)	Tunis	Sidi Bou Saïd
Star ou Gabès	Tunis	Bab Bhar
Place du Gouvernement	Tunis	Médina
Jardin Méditerranéen	Tunis	Sidi Bou Saïd
Abidine	Tunis	Carthage
Salambô	Tunis	Carthage
Place Kasbah	Tunis	Médina
Saâda	Tunis	La Marsa
Arboretum	Tunis	Cite Khadhra
Place Pasteur	Tunis	Cite Khadhra

Figure 65 : Liste des parcs et des jardins en très bon état

4.4.2. L'influence des caractéristiques des parcs et des jardins sur leur état

4.4.2.1. La superficie

Par opposition à ce qu'a déclaré la majorité des acteurs mentionnés, la réalité du terrain a montré que la superficie n'a pas toujours une influence sur l'état d'entretien d'un parc ou d'un jardin. La majorité (67%) des petits jardins et squares dont la superficie varie entre 1000m² et 10000m² sont en mauvais état. Ceci montre que le facteur superficie n'est pas toujours un facteur explicatif de l'état de ces espaces publics. Ainsi le nombre des parcs et des jardins en bon état est presque le même pour ceux dont la superficie dépasse 1ha. Parmi les parcs dont la superficie dépasse les 4 ha, le nombre de ceux en état dégradé est le plus faible. D'autres facteurs comme le type de gestionnaire et la situation géographique peuvent expliquer la variation de l'état d'entretien des parcs et des jardins (Figure 66).

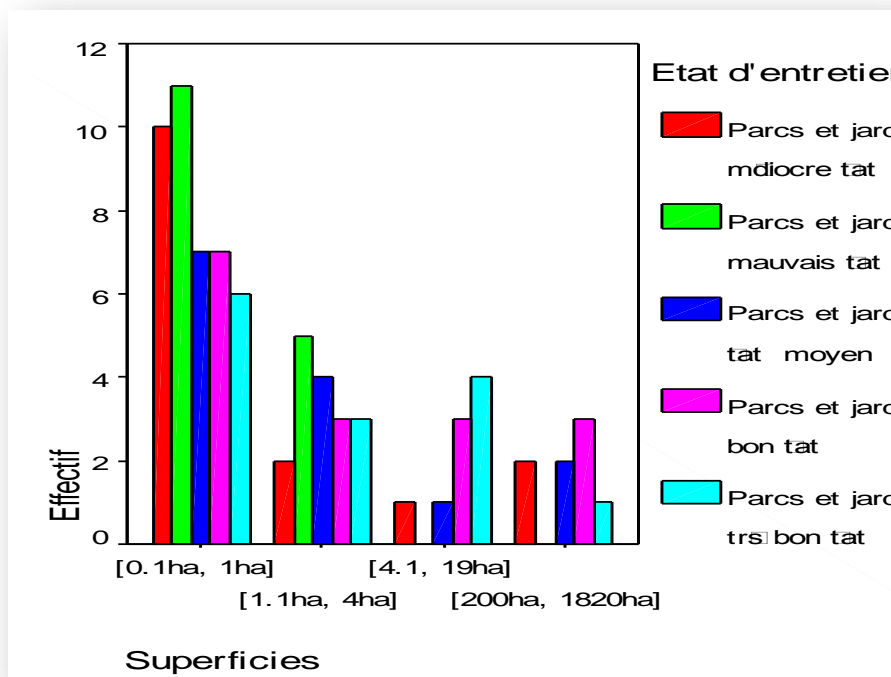


Figure 66: Superficies des parcs et des jardins en fonction de leur état

4.4.2.2. L'accessibilité aux parcs : hyporégulation et hyperrégulation⁵⁵

Parmi les parcs dont l'accessibilité est non limitée dans le temps (24h/24h) la majorité (53%) sont en état médiocre, voire mauvais. En revanche, la moitié des espaces en bon état sont dotés de règles d'accessibilité notamment dans les parcs à accessibilité partielle (horaires d'ouverture qui varient tout long de la journée ou de la semaine). La régulation de l'accès aux espaces publics influe positivement sur leur état d'entretien (Tableau 6).

⁵⁵ Rappelons comme nous l'avons expliqué dans le chapitre premier que l'hyporégulation d'un espace correspond à son abandon relatif et aux incivilités dans l'espace public et l'hyper-régulation favorise le très bon entretien, mais aussi l'exclusion et la sélection des usagers, et la privatisation. (Donadieu, P., 2007, op.cit., p.9)

Tableau 6 : Les différents types de parcs et jardins selon leur accessibilité aux usagers

Effectif		L'accessibilité des parcs et jardins			Total
		Ouvert	Fermé	Accessibilité partielle	
Etat d'entretien des parcs et jardins	Parcs et jardins en médiocre état	11	2	2	15
	Parcs et jardins en mauvais état	11	1	4	16
	Parcs et jardins en état moyen	8	0	7	15
	Parcs et jardins en bon état	6	1	9	16
	Parcs et jardins en très bon état	6	2	6	14
Total		42	6	28	76

On constate que le mode d'accessibilité de rigueur dans tous les gouvernorats du Nord-Est est l'accessibilité partielle. D'ailleurs les parcs créés depuis 1991 sont dans leur majorité à accessibilité partielle (Figure 67). On peut se demander si ces données expriment une tendance à vouloir la privatisation de la gestion, dans la politique paysagère actuelle, ou plutôt à la régulation des espaces publics, afin d'en mieux contrôler la qualité?

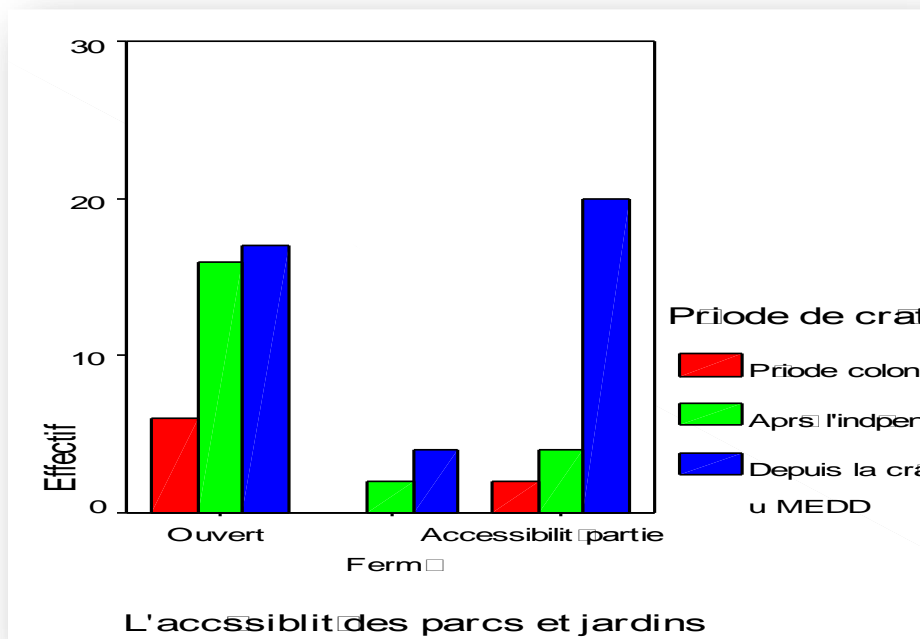


Figure 67 : Evolution de l'accessibilité des parcs et des jardins selon leur période de création

4.4.2.3. La gestion étatique de l'ancien régime : un maillon faible dans la régulation des parcs

Constatons d'abord que la majorité des parcs et des jardins gérés par le privé (78%) (Régie indirecte) sont en bon état, voire en très bon état. Car la gestion assurée par le privé est sous le contrôle des institutions publiques (municipalités et ministère de l'Environnement et du Développement Durable). En outre, le but lucratif est fondé sur le résultat de gestion obtenue par les entrepreneurs privés, quelles que soient l'intensité de fréquentation et la superficie des parcs. Il faut souligner notamment que les parcs et les jardins gérés par les entreprises privées sont des espaces généralement situés dans des zones d'importance politique (zone de résidence du président et des politiciens) ou économique (zones d'importance touristique), voire des quartiers aisés où le suivi par l'État dans le cas de ces deux modes de régie pourrait être considéré comme une exception.

Concernant les parcs et les jardins en régie directe, il y en a presque autant en état dégradé qu'en bon état. La déficience de leurs budgets de gestion, s'ils sont dégradés, est une explication possible, mais aussi d'autres facteurs entre en compte comme la situation géographique. Ainsi, la gestion publique semblerait souvent servir des intérêts de personnalités publiques et privées. Il faut d'ailleurs mentionner que les budgets des communes sont inaccessibles en Tunisie, que les acteurs publics ont interdiction de donner ces chiffres au public, sous peine d'emprisonnement en cas de communication des budgets communaux (Figure 68).

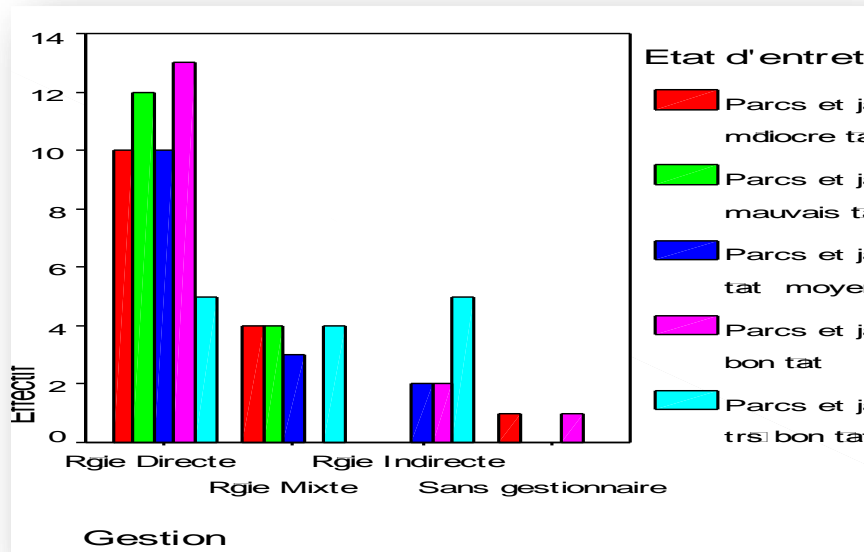


Figure 68 : Mode de gestion des différents types de parcs et de jardins

En effet, l'insuffisance des budgets municipaux des quartiers non-importants du point de vue politique, rendent la réparation impossible. Car les budgets municipaux sont répartis entre création et entretien, ce qui ne facilite pas la solution à ces problèmes financiers. Rares sont les jardins gérés par l'État qui disposent d'un stock de matériel pour réparer les équipements. C'est le cas cependant du jardin Habib Thameur situé au centre de la ville de Tunis. En dépit de cet atout, le jardin est dans un état d'entretien moyen et, assez souvent, les comportements dégradants l'emportent sur les pratiques d'entretien.

« Le budget de l'entretien est divisé en deux parties: la première pour la création de nouveaux espaces et la deuxième est pour l'entretien quotidien. Au jardin Habib Thameur (Tunis) par exemple, les ouvriers ont la possibilité de réparer un banc, une poubelle ou une lampe. C'est à ce niveau surtout que réside le vandalisme. Les buveurs d'alcool, la première chose qu'ils font est la dégradation des lampadaires pour consommer l'alcool. Dans le cas où les dégradations ne sont pas très importantes, c'est-à-dire pas chères, les ouvriers peuvent remplir un bordereau et effectuer les réparations. Bon ce n'est pas automatiquement dans les deux jours qui suivent. Parfois cela prend une semaine voire plus.

On m'appelle pour me parler des réparations des traces de vandalisme. Je leurs demande assez souvent d'utiliser nos stocks de matériaux de réparation. Cependant ça m'arrive assez souvent de leurs demander de laisser les éléments dégradés dans leurs

état. Je leur demande de les laisser dans cet état dégradé. Je suis énervé. On abandonne, lorsqu'il y a beaucoup de dégradations, ces comportements m'énervent. » (Entretien auprès du directeur des espaces verts de la ville de Tunis, B. Loukil, décembre, 2008)

La régie directe est le mode de gestion dominant quel que soit le quartier aisé ou populaire (Figure 69).

Dans les quartiers populaires, les espaces verts bénéficient moins de la gestion en régie indirecte, voire mixte. Ce qui n'est pas le cas des quartiers aisés et des centres urbains où il y a un nombre plus important de parcs gérés en régie mixte, et donc qui bénéficient de beaucoup plus de moyens financiers, de matériel et de suivi (Figure 69). De plus ce mode de gestion en régie directe touche (29%) des parcs récents créés après 1991 (Figure 70).

« Pour les parcs et les jardins publics en particulier, il n'y a ni budget, ni matériel spécifique. Pour la ville de Tunis, le gros matériel est situé à la pépinière de Tunis. Dans certains parcs et jardins, il y a le petit matériel. Mais pour tout le reste des espaces, il n'y a rien. Donc ceci n'est pas bien du point de vue pratique. Pour l'entretien d'un jardin au Sud-Est de la capitale, il faut attendre l'arrivée des ouvriers et du matériel du Nord-Ouest de la capitale. En France, chaque parc ou jardin dispose d'un petit local et de tout le matériel nécessaire pour l'entretien » (Entretien auprès du directeur des espaces verts de la ville de Tunis, B. Loukil, décembre, 2008).

Ce qui aggrave davantage le déficit des opérations d'entretien et de maintien en bon état, c'est que la majorité des parcs gérés par l'État (58%) sont totalement accessibles, sans restriction dans le temps et l'espace. Cependant, la majorité de ceux en régie mixte (54%) sont dotés d'une accessibilité partielle (les parcs ferment leurs portes le soir).

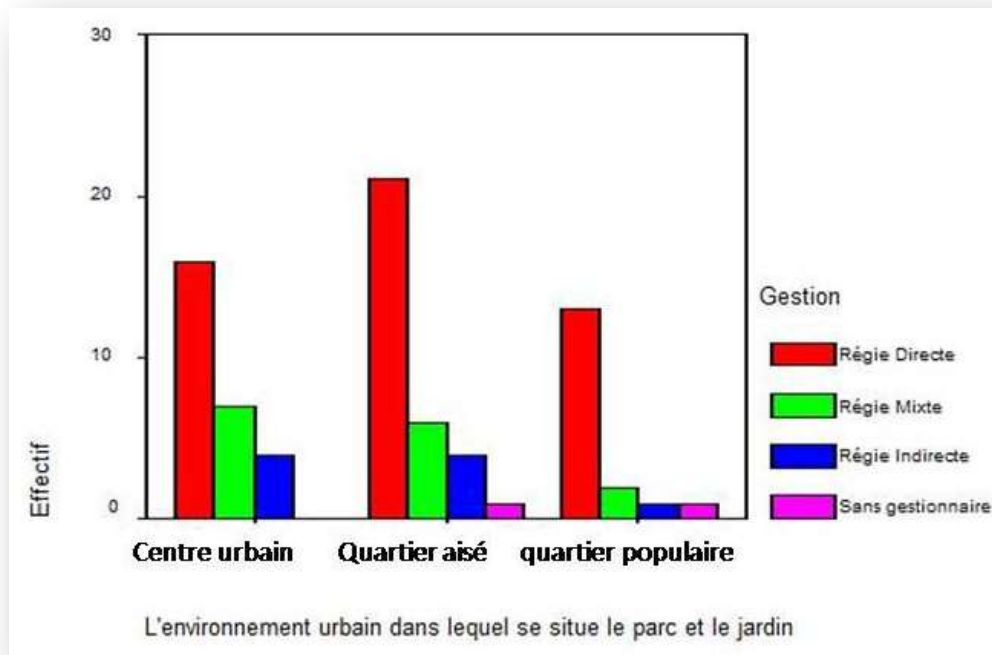


Figure 69 : Répartition des différents modes de gestion selon l'environnement urbain dans lequel se situe le parc

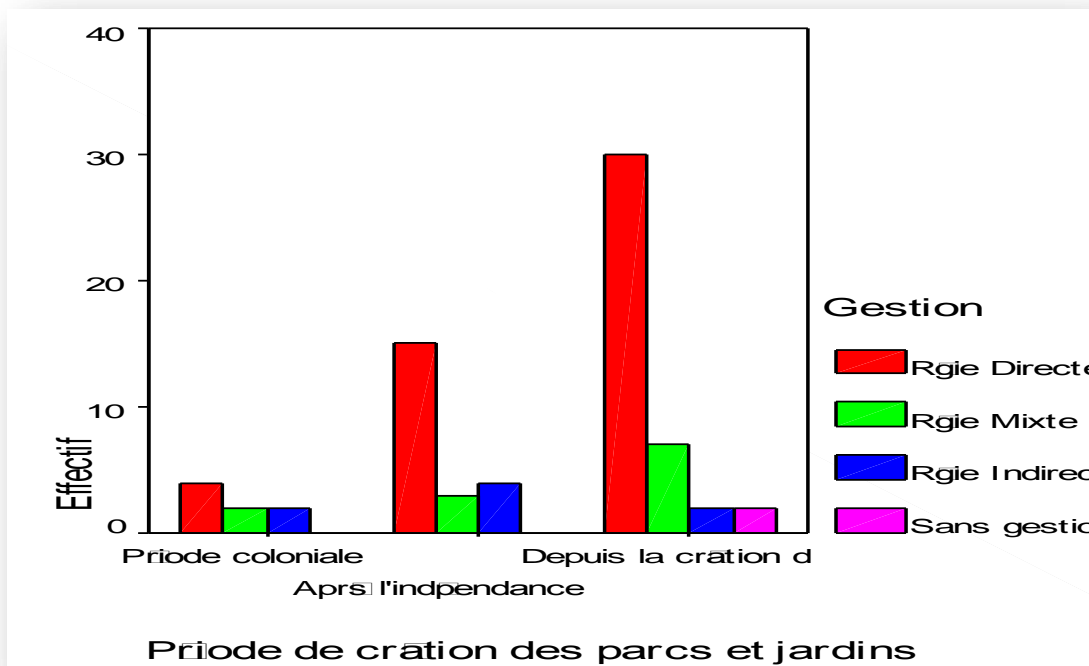


Figure 70: L'apparition des différents modes de gestion

Le directeur des parcs et des jardins de la ville de Tunis précise les conditions de travail qui sont assez souvent difficiles :

Les parcs gérés par l'État ont donc tendance à être totalement ouverts et manquent du minimum de régulation nécessaire. Alors que la majorité de ceux en régie mixte bénéficient d'un contrôle des institutions (Figure 71).

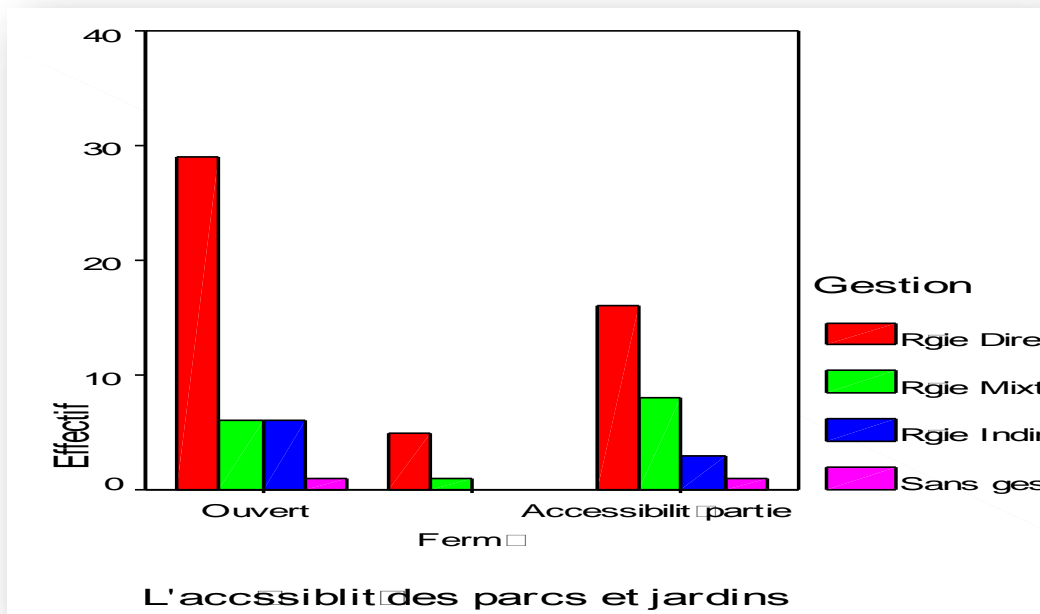


Figure 71: L'accessibilité en fonction du mode de gestion

De même pour tous les parcs gérés par l'Etat, le manque de moyens humains de gardiennage est réaffirmé de manière insistante : on accorde plus d'importance dans les services municipaux à la main d'œuvre qui s'occupe du jardinage qu'à celle qui s'occupe du gardiennage.

« Pour tous les autres espaces il y a un manque de main d'œuvre. En plus le gardiennage n'est pas aussi important que le travail de jardinage. Dans la gestion municipale, le gardiennage n'est pas le plus important, mais c'est plutôt le jardinage. En plus, il y a un problème de main d'œuvre. On donne plus d'importance à la main d'œuvre qui s'occupe du jardinage. » (Entretien auprès du directeur des espaces verts de la ville de Tunis, B. Loukil, décembre, 2008)

4.4.3. L'état des parcs et des jardins publics, un indicateur des variations des budgets communaux

En l'absence des chiffres, dont la divulgation était interdite par le ministère de l'Intérieur et du Développement Local, les parcs et les jardins apparaissent comme des

indicateurs assez fidèles des différences entre les budgets communaux. Plus de la moitié des parcs et des jardins du Gouvernorat de Tunis sont en bon état, ce qui n'est pas le cas des autres Gouvernorats où la majorité des espaces sont en mauvais état. Ainsi, par exemple, 75% des parcs et des jardins du Gouvernorat de Bizerte et 67% de ceux du Gouvernorat de Ben Arous sont en mauvais état.

A Tunis, les travaux d'entretien et de réparation sont en général d'une intensité plus importante que les actes de dégradation, malgré l'intensité de fréquentation de ces espaces. Ceci s'explique par l'importance accordée par l'État à ces sites dans la capitale. D'où le nombre et les compétences des entrepreneurs privés qui sont requis dans le domaine de l'entretien des espaces verts.

Une grande partie de ces parcs sont situés, nous l'avons déjà dit, dans des délégations contenant des quartiers d'importance économique ou politique. Les maisons du président déchu et celles de sa famille ont rendu indispensable cette intensité d'entretien pour compenser les dégradations (Figure 72).

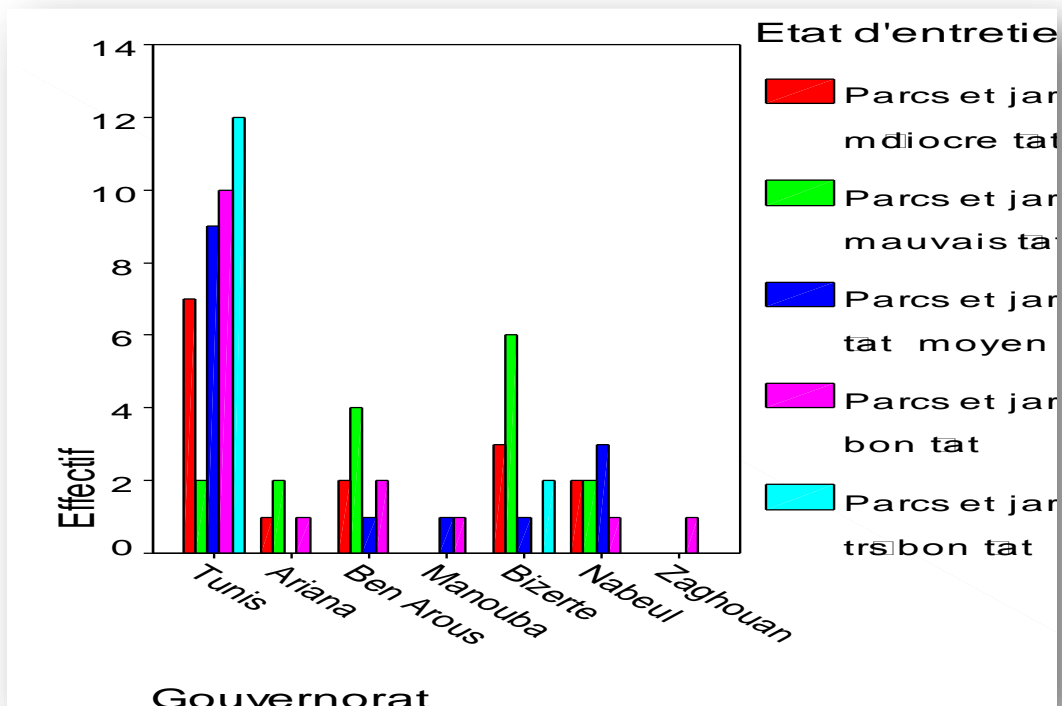


Figure 72: Répartition des différents types de parcs et jardins par Gouvernorats du Nord-Est de la Tunisie

L'état des parcs et des jardins dépend bien sûr de l'intensité de fréquentation, des différentes catégories d'usagers et de leurs comportements. Les parcs localisés dans les centres urbains subissent une fréquentation importante et par voie de conséquence ils sont pour leur majorité dans un mauvais état s'ils ne sont pas réparés rapidement. A l'exception de ceux dont la localisation est périphérique, qui subissent moins de pression des usagers et ont le nombre le plus important de parcs en mauvais état. Il ne faut pas oublier non plus que l'intensité de la gestion peut varier selon le type de quartier populaire ou aisé, comme le montre la figure suivante (Figure 73). On voit qu'il y a autant de parcs en très bon état dans les zones centrales que dans les zones périphériques, du fait de la localisation périurbaines résidentielles des populations aisées ou exigeantes (personnel politique).

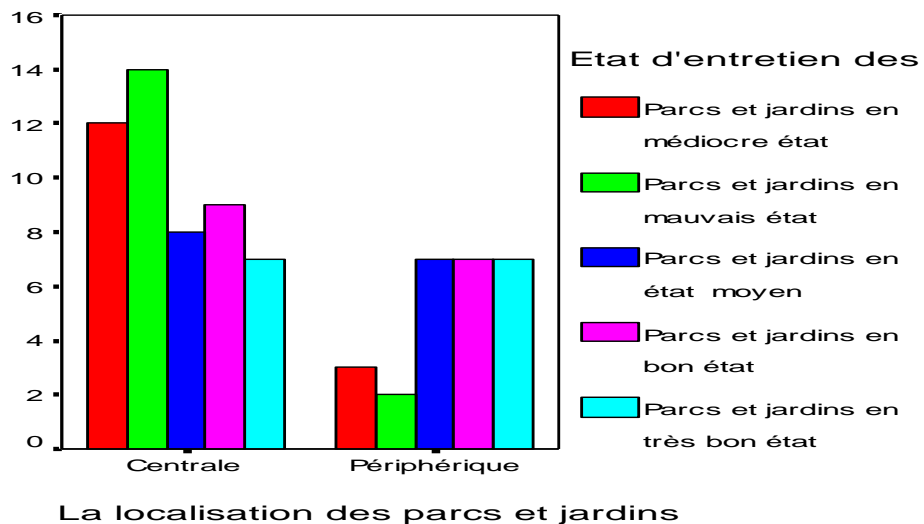


Figure 73: Localisation des différents types de parcs et jardins du Nord-Est de la Tunisie

Après avoir présenté notre typologie qui se base sur l'évaluation de l'état d'entretien des parcs et des jardins publics, nous avons essayé de déterminer l'influence des autres facteurs comme la superficie et l'accessibilité sur la détermination de l'état de ces espaces publics.

4.5. Le choix des trois parcs sujets d'études approfondies

Nous avons déjà explicité les raisons qui justifient le choix des trois parcs sujets de l'étude en cours. Il s'agit de choisir des espaces qui sont tous gérés par l'État et sont

différents du point de vue de la localisation géographique et de l'environnement urbain dans lequel ils se situent.

Les trois parcs sujets de notre étude sont situés dans le Gouvernorat de Tunis. Ils sont respectivement situés au centre-ville de Tunis, et dans les villes du Kram et de Sidi Bou Saïd (Figure 74).



Figure 74: Plan de situation des trois parcs choisis à Tunis, ©google2009

4-5-1 - Le Jardin méditerranéen à Sidi Bou Saïd

Le Jardin méditerranéen s'inscrit dans un espace de 12000m² au cœur du village touristique et embourgeoisé de Sidi Bou Saïd. Conçu et financé par la Principauté de Monaco, dans le cadre d'une coopération internationale, il est situé à l'entrée de la partie la plus fréquentée du village (espace de passage entre la gare du train et la colline de Sidi Bou Saïd). Il constitue le premier jardin public du village réalisé avant le parc de Sidi Bou Saïd (Figure 75).

Le jardin méditerranéen se trouve à l'entrée de l'ancien noyau du village de Sidi Bou Saïd. Il fait la transition entre la partie basse et la colline. Il est limité au Nord par la rue

Habib Thameur conduisant au café des nattes et qui constitue la principale artère du village contenant les artisans, les espaces et les galeries d'art, des hôtels, le marabout Sidi Bou Saïd arrivant jusqu'à la limite de la colline où une large vue panoramique s'ouvre sur le port de plaisance et le paysage de Tunis. Au Sud, il est limité par la rue 2 Mars menant au centre des musiques méditerranéennes Ennajma Ezzahra, connu aussi sous l'appellation du palais du Baron d'Erlanger. A l'Est, le jardin est limité par la rue 2 mars 1934 (Figure 76).

Le jardin est inséré dans un tissu caractérisé par un style architectural arabo-mauresque reconnu par des habitations homogènes peintes en blanc et bleu. Les constructions sont caractérisées par une intimité renforcée par les moucharabiehs et les fers forgés détaillés. Le développement urbain sur le terrain en pente a donné lieu à un village penché caractérisé par un réseau de rues et ruelles tantôt fermées, formant des impasses, tantôt ouvertes sur le grand paysage de la mer (Figure 77).



Figure 75: Implantation du Jardin méditerranéen dans le village de Sidi Bou Saïd, © Google 2009



Figure 76 : Plan de situation du jardin méditerranéen à Sidi Bou Saïd



Figure 77: Le village de Sidi Bou Saïd, peinture à l'huile de Slim Chlaghou

4-5-1-1- L'ancien jardin de Sidi Bou Saïd

Le site était depuis le début une propriété de la municipalité de Sidi Bou Saïd. Il a été aménagé en jardin qui disposait de deux terrasses. La première est formée par le croisement de trois allées. Et la seconde constitue un espace de passage. Le passage d'un niveau à l'autre se faisait à travers des escaliers. La Vue du jardin à partir de l'accès en haut montre l'exemple des candélabres et de bancs utilisés dans le jardin. La palette végétale existante est caractérisée par une dominance de cyprès, de palmiers et de certains arbustes comme le Nérium. Le site aménagé par la municipalité de Sidi Bou Saïd, jouxte la source d'eau naturelle Ain Tassate. Cette source d'eau attire les

habitants de la banlieue nord et aussi les visiteurs qui passent remplir bouteilles et récipients et profitent pour faire une pause au jardin.

Le tracé du jardin de sidi Bou Saïd était simple, formé par un croisement de deux allées. L'état des lieux du jardin avant sa transformation par les Monégasques en jardin méditerranéen manquait de centralité, d'espace d'intimité. Les bancs sont situés sur les allées aucun ombrage n'a été prévu (Figure 78).

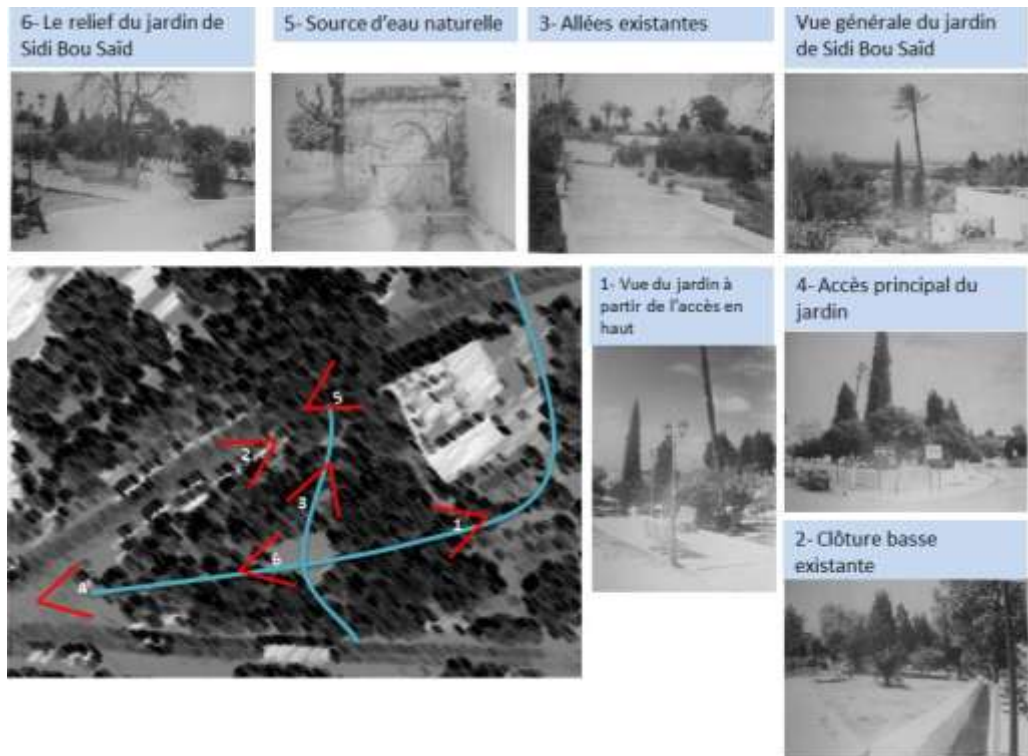


Figure 78 : Tracé et composantes du jardin de Sidi Bou Saïd (état des lieux avant l'aménagement du jardin méditerranéen par les Monégasques)

Le projet du jardin méditerranéen s'inspirait de ces défaillances pour créer un espace de vie composé par trois terrasses offrant à la fois espaces de repos, de contemplation tout en étant ombragés. Malgré sa petite superficie, le nouvel aménagement a créé à la fois des espaces d'intimités et des espaces de sociabilités.

4-5-1-2- Le projet d'aménagement du jardin méditerranéen : entre rénovation et inspiration du site

Le projet du jardin méditerranéen conçu par les Monégasques se base sur la création d'une succession d'ambiances paysagères dans un site qui manquait de couleurs,

d'odeurs et d'ambiances sonores. La combinaison de scènes d'eaux, de scènes paysagères moyennant une palette végétale méditerranéenne et d'équipements de repos et d'ombrage a rendu l'espace plus accueillant et insistant à la contemplation, au repos physique et psychique. La valorisation de la source d'eau existante, de l'entrée du côté de la source et l'aménagement d'une troisième terrasse ont rendu l'espace plus spacieux et entraînant à la découverte et à la traversée (Figure 79, Figure 80, Figure 81).

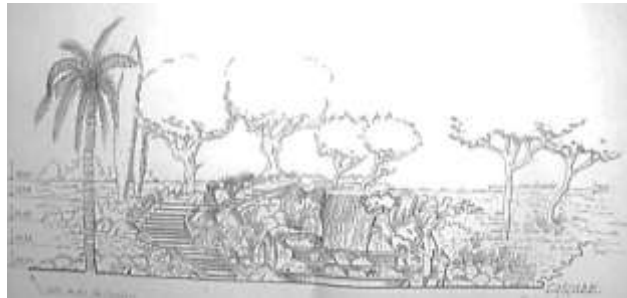


Figure 79 : Cascade du jardin méditerranéen (coupe façade, Ech : 1/50)

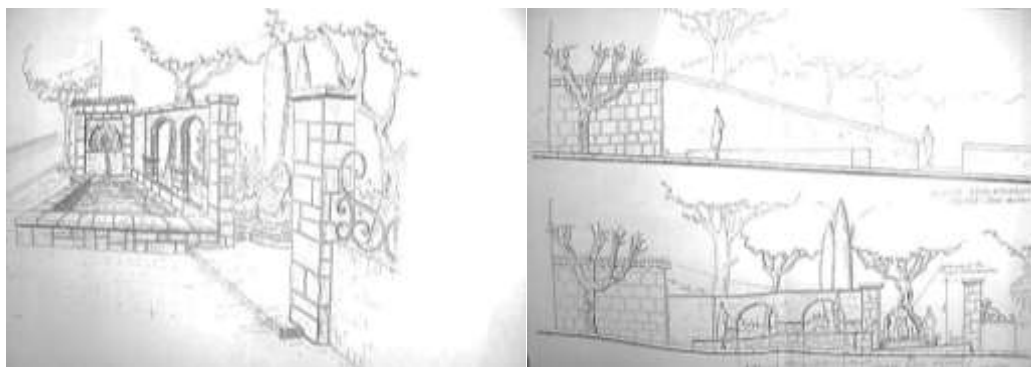


Figure 80 : Croquis de la proposition d'aménagement de la source d'eau (1) perspective (2) façade projet avant et après l'aménagement de l'entrée du côté de la rue Habib Thameur (ech1/50)



Figure 81 : Esquisse de la fontaine non maintenue (1) et remplacé par une fontaine de style mauresque occupant actuellement le centre de la première terrasse du jardin méditerranéen (2)

4.5.1.3. Allées et circulation dans le jardin méditerranéen

Trois axes majeurs composent le jardin. Le premier, un axe principal le traverse de l'Ouest à l'Est. C'est un axe parallèle à la rue Habib Thameur. D'ailleurs, il remplace assez souvent cette voie, puisque la majorité des visiteurs passent à travers. Pour traverser tout le jardin, le visiteur passe par trois terrasses séparées par des escaliers. Cet axe est coupé par deux autres d'orientation Nord-Sud. Le premier passe à travers la placette de la fontaine du style mauresque et la cascade, le second sépare la deuxième et la troisième terrasse. Ainsi le jardin constitue un espace fermé tout en étant ouvert. Il constitue donc un espace de passage et assure une continuité et une harmonie à la ville entière. Il constitue donc un véritable espace public au sens urbain du terme (Figure 82).

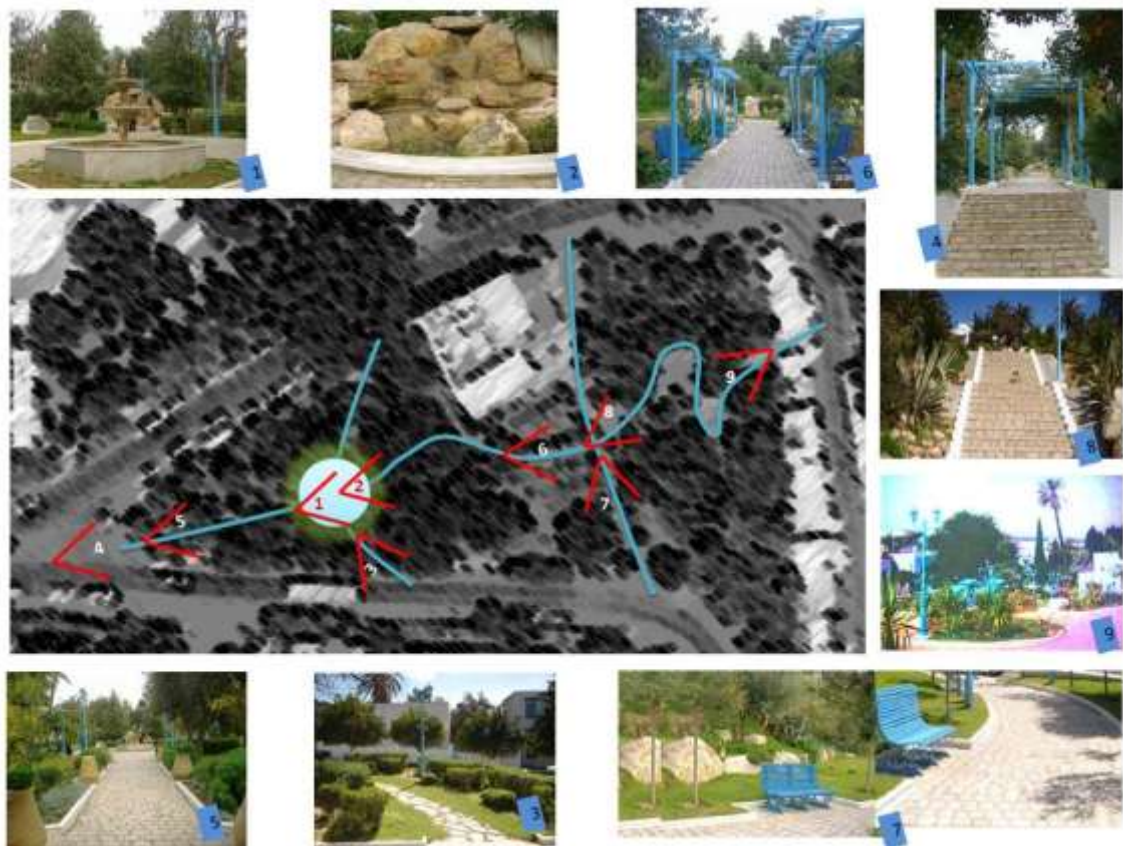


Figure 82 : Tracé et composition paysagère du jardin méditerranéen, © B. Loukil, 2009.

4.5.1.4. Composition paysagère et les pratiques quotidiennes du jardin méditerranéen

Le tracé du jardin méditerranéen de Sidi Bou Saïd suit le relief du site et l'architecture environnante. Les concepteurs se sont inspirés du village de Sidi Bou Saïd pour l'exécuter. Du fait, le jardin épouse le site, il est en parfaite harmonie avec le village et le terrain en pente. L'idée de faire un jardin méditerranéen trouve ses fondements dans la référence naturaliste et botanique. Le jardin était à sa création une collection de plantes de jardins méditerranéens. L'utilisation des éléments architecturaux tels que la fontaine andalouse, les pergolas et les jarres plantés de géraniums augmente son intégration au village. La réalisation d'une cascade et des allées en pierres naturelles taillées tire leurs sources d'une part terrain en pente, d'autre part, du pavé existant dans le village de Sidi Bou Saïd.

Le concepteur a tiré profit du terrain en pente pour implanter trois terrasses. La première est centrée autour d'une fontaine arabo-mauresque. Le passage vers la deuxième terrasse se fait à côté d'une cascade construite avec des pierres naturelles. La troisième terrasse est un jardin de plantes grasses, avec une dominance du figuier de Barbarie, plante caractéristique de la région.

Plusieurs entrées ont été aménagées. La plus couramment utilisée est celle située à l'aval du jardin. Cette entrée est faite par un escalier et une pergola en bois. L'entrée du côté de la municipalité, située sur le côté Nord du jardin, a été fermée depuis 2009.

Le Jardin méditerranéen de Sidi Bou Saïd offre dès que l'on s'y trouve une ambiance de patio jardin, où le bruit des cascades et l'espace accueillant des bancs ombragés de pergolas avec les bougainvilliers invitent à se reposer et à contempler. Le passage à la deuxième terrasse du jardin se fait à travers un escalier qui épouse la cascade. Un olivier centenaire accueille le visiteur et l'invite à avancer dans une allée cadrée par quatre pergolas accompagnées de bancs.

Après la troisième terrasse, espace accessible par une vingtaine de marches, se trouve un jardin de plantes grasses formé de deux espaces de forme circulaire où sont implantés des bancs. Cet espace, caché des regards, assure une intimité recherchée par les couples et les familles. Le Jardin méditerranéen est de petite superficie, mais

d'une grande valeur paysagère. Les usagers le traversent pour aller à la colline de Sidi Bou Saïd, mais y restent aussi. Ils y mangent, s'y reposent avec leurs enfants qui profitent de la pelouse en face du café pour courir et s'allonger sur l'herbe. Tunisiens et étrangers y prennent des photos. En été, les touristes y veillent le soir, les visiteurs tunisiens le fréquentent pour faire un pique-nique familial.

Le jardin est situé en face d'une école primaire: les parents attendent leurs enfants sur la murette de soutènement qui limite l'espace du côté Sud. Le jardin fait donc également partie de la promenade quotidienne des écoliers.

De part et d'autre de l'allée, entre la deuxième et la troisième terrasse, il y a une pelouse et un café récemment installé. Les investisseurs profitent de la situation du jardin pour faire de l'ancienne construction qui abrite les matériaux d'entretien et la petite loge du gardien un salon de thé « chic ». L'implantation du café a cependant diminué le caractère public de la deuxième terrasse.



Figure 83: Le Jardin méditerranéen à Sidi Bou Saïd, (1) vue sur la deuxième terrasse, (2) pièce d'eau de la première terrasse, ©B. Loukil, 2009.

Le style architectural de sa fontaine andalouse et de ses bancs et pergolas renvoie à l'image du patio jardin méditerranéen. Les bancs et pergolas peints en bleu renforcent l'intégration du jardin dans le village caractérisé par la même couleur (Figure 83).

4.5.1.5. Composition végétale du jardin méditerranéen

Le jardin a été réalisé sous le thème du « jardin méditerranéen » comme l'indique son nom. Il renferme en effet une collection d'espèces végétales méditerranéennes, un véritable « paradis botanique⁵⁶ ». Les espèces utilisées sont le phénix canariensis, l'olivier, le palmier nain, les jasmins, le bougainvillier, le laurier rose, ainsi que d'autres plantes aromatiques comme le thym, le romarin et la sauge. Ces espèces côtoient cactus et plantes exotiques. Une rare variété de rose monégasque y a également été introduite. Des plantes aquatiques ont été utilisées notamment dans la cascade comme le papyrus et d'autres avec un port pleureur renforcent l'effet de la cascade et de la thématique de l'eau.

4.5.2 Le parc du Kram :

Situé dans le quartier du même nom, non loin de la côte, il couvre dans sa totalité une superficie de 55000m². Le parc est clôturé par des murs surmontés de grilles en fer forgé. Il est formé de deux parties. La première et la deuxième sont séparées par un espace minéral ouvert au passage piéton et où un café est implanté (Figure 84).



Figure 84 : Espace de passage entre les deux parties du parc du Kram, © B. Loukil, 2009.

Depuis 2008, les bâtiments de la municipalité du Kram ont changé de site et ont été implantés sur le terrain du parc. Personne ne dispose d'explication, mais les

⁵⁶Tariq Zemmouri, « un paradis botanique à Sidi Bou Saïd », in, *jeune Afrique*, du 13/05/2003, disponible sur le site : <www.Jeuneafrique.com>, consulté en mars 2011.

responsables au ministère de l'Environnement et du Développement Durable déclarent leur mécontentement vis-à-vis de cette implantation. Selon le ministère de l'Environnement et du Développement Durable, cette implantation protègerait le parc contre ses agresseurs. Cependant, d'après le propos de l'ancien gardien du parc, les quartiers avoisinants ont besoin de cet espace ; en s'installant dans le parc, la municipalité a donc diminué le terrain public destiné aux loisirs des habitants. (Figure 85).



Figure 85 : Entrée principale du parc Kram et le palais municipal de la ville, © B. Loukil, 2009.

Le parc du Kram est délimité à l'Ouest par la rue Eddor (rue de la perle), au Sud par la Rue d'Iran, au Nord par l'Avenue du parc et à l'Est par l'Avenue Mohamed V. Le parc est accessible des quatre côtés. Il est situé entre les deux stations de TGM : l'Aéroport et Kram. Il est doté aussi d'une accessibilité automobile et piétonne très importante due à sa localisation; d'une part sur l'Avenue Mohamed V qui lie l'avenue Habib Bourguiba, principale artère de la ville du Kram, à la ville de Tunis, d'autre part, à côté de la foire des expositions du Kram. Le parc se situe au cœur des quartiers populaires de la ville (Figure 86).



Figure 86: (1) Le tissu urbain dans lequel s'implante le parc du Kram, (2) Vue aérienne de la banlieue Nord de Tunis, © www.flickr.com

4.5.2.1. Le parc Kram : un ancien cimetière

L'ancien cimetière localisé dans l'actuel parc Kram était unique en son genre en Tunisie puisqu'il a accueilli des gens de religions différentes : à la fois les catholiques, les protestants, les orthodoxes, les juifs et même les musulmans. Il a été créé en 1888, des carrés séparés ont été édités pour faire partage de l'espace pour les différentes communautés. Le cimetière a été désaffecté en 1995 et les dépouilles des Maltais furent transférées en grande partie au cimetière de Bourgel ou expatriées après récupération par leurs familles (BEN SALEM, E., 2010) (Figure 87).

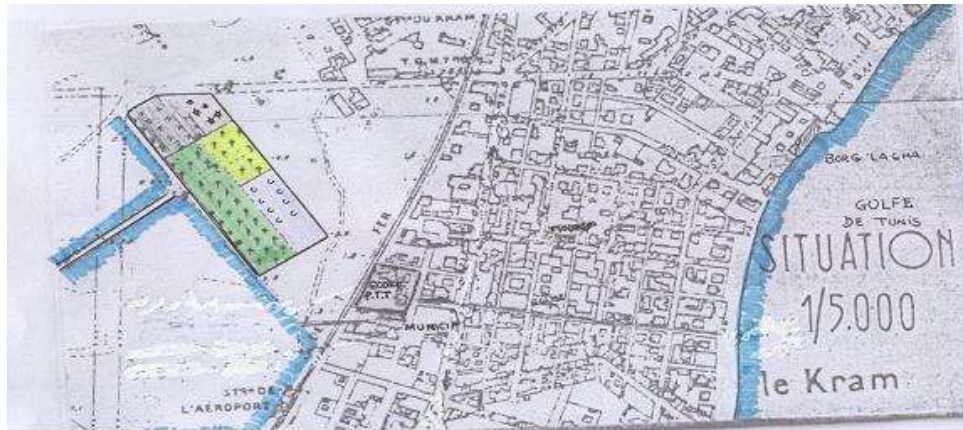


Figure 87 : En haut, Le plan de la ville du Kram, l'actuel parc était un cimetière (1888-1995), ©wordpress.com, bâtiment de style colonial situé dans la deuxième partie du parc. © B. Loukil, 2009.

4.5.2.2. Composition paysagère et tracé du parc Kram

Le parc kram composé de trois parties. Le parc est clôturé dans sa première partie ensuite un espace de transition entre les deux quartiers kram et cité l'office est ouvert sans clôture. La deuxième et la troisième parties sont limitées toutes les deux par une clôture accessible par deux entrées. La première et la deuxième partie du parc sont faites suivant un style régulier. Deux axes de symétrie majeurs composent les deux premières parties du parc : le premier est orienté Nord-Ouest / Sud-Est et le second est orienté Est/Ouest perpendiculaire au premier. Ainsi deux grandes pelouses ont été aménagées d'une manière vallonnée. Le vallonnement a été fait afin de surmonter la salinité du sol et d'empêcher la transformation des pelouses en terrains de football. Chaque pelouse était limitée par des massifs de fleurs vivaces. Cependant, les

pratiques du parc ont effacé toutes ces traces et la première pelouse joue le rôle d'un terrain de football depuis les premières années de sa création. La troisième partie du parc, ancien cimetière, est caractérisé par un style paysager avec une composition en lignes souples (Figure 88 et Figure 89).



Figure 88 : Les différentes parties du parc du Kram



Figure 89 : Plan d'aménagement paysager du parc Kram, paysagiste Jalal Abdelkefi

La première et la deuxième partie du parc comportent deux pelouses de forme rectangulaire. L'objectif du concepteur tunisien (Jalal Abdelkefi, paysagiste) était aussi

de « *créer des formes souples afin de diminuer la monotonie de la forme régulière du terrain* » (D'après le directeur de l'embellissement urbain au MEDD). Tous ces remblais ont disparu par le piétinement et l'absence d'entretien.

Depuis sa création, les opérations d'irrigations et d'entretien étaient difficiles pour l'entreprise CCSPS (coopération centrale des semences et plants de la Soukra) qui s'occupait de l'exécution et de l'entretien de l'espace jusqu'à réception définitive des travaux par la municipalité. Le parc à ce moment-là était encore sous la responsabilité de la municipalité de la Goulette. Vu son emplacement géographique, le parc devrait retourner sous la régie de la municipalité du Kram qui a refusé sa réception au début.

Le parc du Kram est enclavé dans des quartiers dont les catégories socioprofessionnelles sont variées, mais populaires en majorité. Il supporte une grande pression. « *Cinq décembre* » par exemple est un quartier où prédominent les catégories sociales pauvres avec un taux de chômage élevé.

Les équipements du parc souffrent d'une dégradation importante. Les lampadaires sont arrachés, les fils de cuivre sont enlevés et vendus. Le marbre des murettes est arraché et volé. Depuis sa création, et d'après le témoignage de tous les acteurs interrogés, le parc du Kram est un endroit réputé dangereux, et est devenu le théâtre de nombreux comportements illicites.

4.5.2.3. Le parc Kram comme espace de festivités en plein air

L'importance de cet espace vert public pour la ville du Kram tire son originalité des manifestations culturelles sportives et gastronomiques organisées par la municipalité du Kram (Figure 90). Ce genre d'activités est très répandu dans les parcs et les jardins des grandes villes européennes tel que le parc de la Villette, sauf que dans ces derniers l'entrée est souvent gratuite.



Figure 90 : Affiche du concert organisé après la Révolution au parc Kram, ©tunisienumerique.com

Ainsi, le festival « *Layali el-Ons* » (les veillées du Kram) comprend des programmes très diversifiés : musique, chant populaire, théâtre, projections cinématographiques, conférences sur le cinéma, ateliers et Salons d'arts plastiques, ateliers et compétitions sportives et culturelles pour enfants, journées d'arts culinaires en Tunisie et célébration d' « *Aïd al-Karam* » (fête de la générosité : où les fast-foods assurent un service de restauration très bon marché animé par la musique dans l'artère principale de la ville du Kram), célébration de la journée de la science et remise de prix aux lauréats de la commune, etc.

Ce festival qui a eu lieu dans ces premières versions au stade du kram, a pris place, ensuite, au sein de la première partie du parc. Ces spectacles sont subventionnés par le ministère de la Culture. L'entrée est souvent payante avec des « prix raisonnables » sauf pour quelques scènes théâtrales (ABDERRAHMANI, I., 2005) et parfois gratuite dans l'objectif de ; « *rendre accessible à tous la culture et en mettant celle-ci à la portée des économiquement faibles, c'est une façon de démocratiser la fréquentation des festivals à un moment où, ailleurs, le coût des billets a atteint des sommes si élevées* » (propos de Elloumi, M. directrice du festival, recueilli par LATRECH, A., 2009). Après la Révolution du 14 janvier à cause des « contraintes administratives » on a organisé un seul concert en septembre afin de faire profiter les jeunes de la banlieue (L. M., 2011).

4.5.2.4. Composition végétale du parc Kram

Les espèces utilisées au parc Kram sont des bouquets d'araucaria, de Jacaranda, d'Eléagnus, de Schinus Moelle, populus alba, Grevillia, Phenix canariensis, des bougainvillea, des hais de nérium oleander, d'hibiscus, de Lantana ainsi que des massifs de fleurs vivaces.

Deux grandes pelouses ont été installées dans la première et la deuxième partie. Les pelouses ont été exécutées sous forme de terrain en relief afin de surmonter la salinité du sol. Nous rappelons que le terrain marécageux et le taux de salinité est très.

4.5.2.5. La privatisation du parc ou sa transformation du parc en parc d'attractions induit sa fermeture

Deux promoteurs tunisiens ont proposé la reconversion du parc Kram en parc d'attractions. On a eu l'accord de la municipalité du Kram en 2009. Selon (SDIRI W, 2011) le parc d'attractions devrait comprendre 60 jeux pour enfants, 1 club d'équitation, 2 terrains de football avec du gazon artificiel, un salon de thé, une pizzeria, un restaurant, une pépinière, un mini zoo. En février 2010 la société tunisienne de gestion des parcs de loisirs a été consultée pour gérer le projet du parc d'attractions. Selon ces promoteurs, l'objectif est d'une part, de créer un espace de loisir pour les habitants du quartier populaire et leur fournir de l'emploi. D'autre part, faire accéder ces catégories sociales défavorisées à un genre de loisir identique à ceux des quartiers résidentiels.

« Avant la Révolution du 14 janvier, des rumeurs ont circulé prétendant qu'un projet aussi important et rentable ne pouvait être réalisé que par des Trabelsi. Au début de la Révolution, le parc a été saccagé, le salon de thé et la pizzeria ont été complètement détruits, les animaux du mini zoo et les chevaux du parc d'équitation ont été massacrés par les malfaiteurs, même les poteaux électriques n'ont pas été épargnés puisqu'ils ont été tous arrachés. » (SDIRI W, op.cit., 2011) (Figure 91).

Le parc est jusqu'à aujourd'hui fermé, le reste des équipements de jeux ne sont pas encore livrés pour problème de financement. Et le projet est encore en situation de blocage (Figure 92).



Figure 91 : Des équipements du parc d'attractions du Kram saccagés après la Révolution, ©tunisienumerique.com



Figure 92 : Deuxième partie du parc fermée au public, © B. Loukil, 2012.

4.5.3. Le parc du Belvédère

Le parc du Belvédère est situé au cœur de la ville de Tunis. Il s'agit du premier parc urbain de la Tunisie construit par les Français (l'architecte paysagiste Joseph De La Forcade). Il a été réalisé dans le style paysager pittoresque entre 1891-1897 sur une surface de 110 ha. Le Belvédère a été ouvert au public en 1910. Il a subi, pendant un siècle, des modifications et des interventions diverses qui ont influé sur son image et ses pratiques.

Le départ de 150000 Européens de la ville de Tunis, après l'Indépendance, a modifié la fréquentation du parc car les Tunisiens en devinrent les principaux usagers. La fréquentation du parc se réduit aujourd'hui au jardin zoologique créé avec un plan d'eau et un manège en 1963, le reste étant peu ou pas utilisé. Les Tunisois se sont approprié la partie basse (zoo, café, lac et manège) dont la fréquentation dépasse 900 000 visiteurs par an (Ben Hmida, H., et Kortass, Ch., 2004, p. 58). Le parc du Belvédère est différent de la période coloniale quoiqu'il s'agisse du même espace et du même tracé. Les usages ne sont plus les mêmes, les usagers ne viennent plus au parc pour admirer les perspectives et les ambiances pittoresques, mais plutôt pour observer les animaux (Zhioua, I., 1998; p.18). Le parc du Belvédère se résume à la partie où il y a le parc zoologique (Figure 93). Tout le reste de l'espace donne l'impression d'un paysage abandonné qui n'incite guère à la traversée ni à la promenade. Pour une grande majorité des usagers, ce parc ressemble à un labyrinthe inquiétant (Zahaf, L. 1999; p.35). (Loukil, B., 2006, *op.cit.*, p. 17). Son implantation au plein cœur de la capitale Tunis et sa vaste superficie de 110000m² font de lui un cas très particulier sinon problématique (Figure 94).



Figure 93 : Les espaces entre la première et la deuxième porte du Belvédère : Café du Lac, pelouse et aire de jeux pour enfants, © B. Loukil, 2009.

L'apparition de quelques articles de journaux mentionnant l'état de dégradation dont souffre le parc, a été une pression positive pour y apporter quelques améliorations et entretenir ses différentes composantes. Ceci n'a pas constitué un empêchement aux probables pressions immobilières de la famille Ben Ali comme nous l'avons évoqué au chapitre 4.



Figure 94: Tissu urbain dans lequel s'intègre le Parc du Belvédère

4.5.3.1. Les principes de composition du parc du Belvédère

Le parc du Belvédère est un parc à l'anglaise caractérisé par un tracé irrégulier. C'est un parc où on a cherché à accentuer le relief existant afin de créer des points de vue ouvrant sur le grand paysage ou sur des scènes pittoresques. Il s'agit de scènes qui répondent à des règles de compositions artistiques moyennant des variations de formes, de textures, de volumes et de couleurs. Ainsi, le feuillage des arbres, la texture des troncs, les lacs, les roches, la brume, la pluie, la lumière, sont utilisés afin de créer des points de vue ; points de convergence des passages sinueux. Souvent un seul élément naturel existant ou ramené pour cet effet constitue la scène, par exemple, un arbre à feuillage coloré, à tronc épineux ou à port pleureur, etc.

Dans un parc à l'anglaise les contraintes du site sont utilisées par le concepteur comme une valeur ajoutée au projet. On ne cherche pas donc à réaliser un terrassement pour diminuer les pentes, mais plutôt à les accentuer à travers l'aménagement de sentiers. On aménage de la sorte les pentes en Belvédère. C'est dans ce sens qu'été conçu le parc du Belvédère sur une colline de la ville de Tunis et d'où son appellation. Cette colline, située au début dans l'espace périurbain, ensuite envahie par l'urbanisation de la ville européenne, devient un parc à l'anglaise qui invite à la rêverie et à l'imagination au sein de la nature sous son aspect sauvage et poétique. Ainsi le parc du Belvédère est conçu comme une succession de bosquets donnant l'aspect du sauvage et de clairières occupées par des pelouses ou des lacs. Le parc du Belvédère est inséré dans un tissu urbain très riche et diversifié. D'une part, nous avons les quartiers riches comme celui de Nord Hilton et de Mutuelle ville au Nord et Nord Est du parc, ensuite vers le Sud et le Sud-Ouest les quartiers Omrane et celui de Monfleury. Ces quartiers ont été édifiés depuis la période coloniale et sont caractérisés par une urbanisation régulière avec des îlots réguliers et un réseau d'espace vert caractérisé par une multitude d'espèces d'arbres d'alignement et de jardins publics. D'autre part, au Nord-Ouest il y a le quartier populaire de Jbel Lahmer. Il s'agit d'un tissu irrégulier et caractérisé par un manque flagrant d'espaces verts publics (Figure 95, Figure 96 et Figure 97).



Figure 95 : L'environnement urbain du parc du Belvédère, les différentes composantes du parc et les vues panoramiques sur la ville de Tunis (1)



Figure 96 : L'environnement urbain du parc du Belvédère, les différentes composantes du parc et les vues panoramiques sur la ville de Tunis (2), © B. Loukil



Figure 97 : L'environnement urbain du parc du Belvédère, les différentes composantes du parc et les vues panoramiques sur la ville de Tunis (3), © B. Loukil

L'utilisation d'éléments architecturaux, dans certains endroits du parc, forme également l'une des caractéristiques de ce type de jardins. Au Belvédère il existe deux éléments architecturaux transportés à cet effet. Le pavillon à coupoles, appelé aussi la *koubba* ou *Kobbet Lahoua*, a été transféré d'un palais à la Manouba. La *Midha* a été amenée de la médina de Tunis et constitue un monument de style mauresque, au début installé comme ruine du jardin paysager, ensuite restaurée et héberge un club de nature pour enfant. Un casino de de style néo-mauresque⁵⁷ a été construit pareillement pour marquer le parc à l'anglaise par des éléments architecturaux historiques jouant à la fois un rôle esthétique et utilitaire (Figure 98 et Figure 99).



Figure 98 : La Koubba du Belvédère : à gauche avant son transfert au belvédère d'un palais à La Manouba, (1900), à droite détail de la coupole en plâtre sculpté, ©wikipedia.org



Figure 99 : A gauche : La *Midha* ramenée de SoukEttrok et installée au Belvédère ©amis-belvédère.com, A droite Le Casino du Belvédère vers 1900, © wikipedia.org

⁵⁷ Mélange du style mauresque, caractérisé par les arcs, coupoles, portes massives, faïences, mosaïques, calligraphie coranique, etc. avec des éléments d'architecture européenne.

CONCLUSION DU CHAPITRE QUATRE



La description de la répartition et des caractéristiques des parcs et des jardins du Nord-Est de la Tunisie a été un moyen d'étudier la variation de l'état d'entretien de ces espaces verts publics, de déterminer un premier échantillon composé de 10 parcs pour effectuer des entretiens auprès des acteurs (chapitre 3) et d'un deuxième échantillon composé de trois parcs sur lequel une étude détaillée de la politique de gestion et de perception de ces espaces sera réalisée (chapitre 6).

La description de la répartition spatiale des parcs et des jardins et de leurs caractéristiques nous a permis de déterminer les différents types de corrélations qui existent entre l'état d'entretien et le type de gestion avec la situation géographique, l'appartenance à des quartiers de situation centrale ou périphérique ainsi que l'environnement urbain dans lequel se situe le parc.

D'autres types de corrélations ont été également déterminés comme celle qui existe entre la densité démographique et la répartition des parcs et des jardins d'une ville à une autre et d'une délégation à une autre.

Ainsi nous avons pu comprendre la fragilité de la régulation des parcs assurée par l'institution étatique qui appliquait les directives de l'ancien chef de l'Etat. Nous avons évoqué sans pouvoir l'approfondir les différences entre les budgets des différentes collectivités locales. L'état et le niveau d'entretien des jardins et des parcs publics apparaissent comme des indicateurs de la qualité de vie des habitants, mais aussi

comme des laboratoires vivants de l'expression publique. Nous avons pu déduire qu'en l'absence d'une politique paysagère qui s'intéresserait à la demande de tous les usagers, les espaces publics verts se transforment souvent en lieux où la tension sociale s'aggrave (chapitre 5).

Les inégalités territoriales enregistrées dans la programmation et la gestion des parcs et des jardins publics au Nord-Est de la Tunisie semblent être la cause principale des dégradations de l'espace public vert. En effet, ces politiques s'intéressent le plus souvent à des quartiers dont la population est plutôt aisée.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE :



Les espaces publics sont soumis à des modes et des moyens d'entretien imposés par la politique urbaine et les différents acteurs du milieu urbain. En effet, les parcs et les jardins publics, comme les autres espaces publics urbains, sont des symboles des pouvoirs politiques qui les gouvernent. Selon la majorité des cas étudiés à travers les entretiens effectués auprès des acteurs et l'analyse du corpus d'articles de journaux, la politique de création et de gestion des parcs et des jardins publics semble être devenue surtout un outil des pouvoirs politiques étatiques et urbains.

Ainsi, cette partie nous a amenée à contribuer à mieux comprendre les espaces de nature aménagée en ville dans un pays en voie de développement comme la Tunisie. Par opposition à la majorité des pays du Sud, la préservation des espaces publics de parcs et de jardins en ville est devenue une préoccupation des pouvoirs publics en Tunisie.

Cependant cette politique semble maintenir une inégalité de moyens financiers entre les différents services municipaux et usagers des quartiers de la région urbaine.

Dans le chapitre 3, nous avons indiqué que les finalités écologiques, urbanistiques et sociales de ces parcs ont parfois rencontré les buts lucratifs des personnels de l'ancien régime à l'origine de cette politique verte. La promulgation de la loi de la privatisation des parcs en 2005 a peut-être cherché à légaliser des actions comme la privatisation d'une partie du parc du Belvédère. Cependant, malgré les enjeux et les objectifs réels de la création des parcs et des jardins depuis 1991, la Tunisie a néanmoins vécu l'expérience d'une première politique paysagère.

La prise de décision a été monopolisée par le chef de l'Etat. Et la spéculation foncière a probablement beaucoup visé certains espaces verts. En outre, les usagers ne s'approprient pas ou mal ces espaces et ceux qui sont mal entretenus sont peu attractifs.

Nous avons montré que la gestion des parcs et des jardins au Nord-Est de la Tunisie est assurée surtout par les institutions étatiques et les entreprises privées. La privatisation ou la fermeture des parcs et des jardins sont interprétées comme des échecs de la gestion étatique et entraîne la fin de l'espace public comme espace ouvert à tous.

Dans le chapitre 4, nous avons montré qu'en Tunisie nous pouvons parler d'une véritable politique de création de parcs et jardins publics depuis la création du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (1991), précurseur des programmes et projets relatifs à la création de ces espaces. Ainsi, le nombre le plus important de parcs et de jardins a été créé après 1991. Cependant, cette politique est sujette à plusieurs critiques : une inégalité flagrante de répartition géographique des parcs ainsi que des moyens financiers de leur gestion. En effet, le Gouvernorat de Tunis renferme le nombre le plus important avec une concentration dans les délégations de Bâb Bhar et d'El Menzah qui sont respectivement le centre urbain emblématique de la capitale et un des quartiers aisés.

Cette disparité s'étend au mode de gestion. Les parcs et les jardins en bon état qui sont dans la majorité des cas gérés par les entreprises privées, sont aussi situés à Tunis. En revanche, malgré cette disparité, la politique a concerné également les quartiers populaires et les environnements périurbains.

L'évolution de cette politique a été menée de sorte qu'on tende de plus en plus vers la privatisation de la gestion de ces espaces et donc vers la diminution de leur caractère public.

L'étude des relations entre l'état d'entretien d'un parc ou d'un jardin, les facteurs géographiques de son implantation et leurs caractéristiques nous a montré que le bon état d'entretien dépend essentiellement des facteurs comme l'appartenance à un Gouvernorat d'importance économique et politique, et la présence de quartiers aisés ou populaires, et beaucoup moins de facteurs comme la superficie ou la conception originelle.

Ainsi le choix du jardin méditerranéen, du parc du Kram et du parc du Belvédère, comme sites d'études approfondies a été fait en se basant sur les facteurs explicatifs ci-dessus. Les trois sont situés dans le Gouvernorat de Tunis, ils appartiennent

respectivement à un quartier aisé, populaire et à un centre urbain. Ils sont tous gérés par l'État avec des degrés et des moyens d'intervention différents.

PARTIE



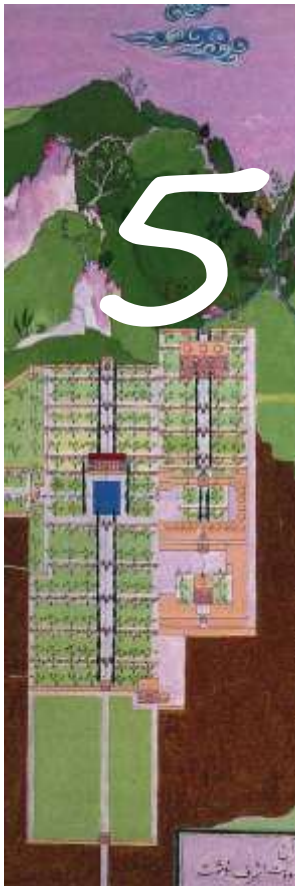
**ANALYSE DE LA
PERCEPTION DES
COMPORTEMENTS
SOCIAUX CIVILS ET
INCIVILS PAR LES
USAGERS DES PARCS
ET DES JARDINS
PUBLICS DANS LA
REGION DE TUNIS**

INTRODUCTION DE LA TROISIEME PARTIE



Dans cette troisième et dernière partie nous déterminerons les comportements perçus comme civils et incivils, c'est à dire portant atteinte aux biens et aux propriétés, les facteurs explicatifs du sentiment d'inconfort ressenti dans ces espaces. L'étude de trois cas dans la région de Tunis vise à expliquer le fonctionnement de ces espaces et à les évaluer par leurs usagers habitués. L'objectif est de déterminer les aménités recherchées par les usagers et l'influence de l'état d'entretien sur la perception et les pratiques.

CHAPITRE



ANALYSE DE LA PERCEPTION DES COMPORTEMENTS SOCIAUX CIVILS ET INCIVILS PAR LES USAGERS DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS : LE CAS DE LA REGION DE TUNIS

« Si la population vit une crise (d'identité, sociale, économique), nécessairement celle-ci se traduit par des comportements qui « s'impriment dans l'espace » et notamment dans les parcs et les jardins, dès lors les espaces verts publics enregistrent et traduisent le malaise social, ils deviennent des indicateurs visibles. » (Barthe-Deloizy, F., 2007 ; p. 62)

INTRODUCTION DU CHAPITRE CINQ



Nous allons dans ce chapitre expliciter ce qui est perçu comme incivil dans les parcs et les jardins publics et ce qui conditionne le sentiment d'inconfort et d'insécurité dans ces espaces.

Nous rappelons à cette étape de la thèse que l'étude des incivilités dans ce chapitre ne concerne pas les jugements de valeur propres à une société ou à une culture. Elle nous éclairera plutôt sur les représentations des comportements des usagers dans les espaces publics afin de mieux les comprendre. Les incivilités sont étudiées et analysées en tant que variables pouvant influencer les relations entre les usagers, les espaces publics et leurs modalités de création, de gestion et de contrôle par les pouvoirs publics.

5.1. Variations des incivilités et des civilités avec les usagers des parcs et des jardins publics

Nous avons montré dans le premier chapitre que le politologue Sébastien Roché a construit une typologie simple qui classe les comportements par rapport à la qualification de désordre ou d'infraction.

En interviewant les usagers des parcs et des jardins publics, nous avons trouvé la même typologie. Ce qui est considéré comme incivilités dans les parcs et les jardins de la région de Tunis correspond soit à des infractions conformes au code pénal tunisien, soit à des comportements qui « empoisonnent » la vie quotidienne comme l'illustrent le tableau 7 et la Figure 100.

L'enquête montre que la notion d'incivilité provient d'une divergence d'appréciation entre ceux qui la perçoivent. Ce qui est considéré comme incivilité pour l'un (jouer au ballon bruyamment), ne l'est pas pour l'autre (qui s'intéresse au jeu ou qui le pratique). Il s'agit plutôt d'une pratique de loisirs qui justifie l'utilité d'un parc ou d'un jardin public, c'est-à-dire qu'elle est liée aux « *fonctions et usages perçus de l'espace* » (Donadieu, P., 2007, *op.cit.* p.5). « *Utiles pour les uns, ils sont inutiles et dangereux pour les autres. Ces différences d'appréciation déclenchent là encore des tensions et des conflits dont l'enjeu est la sécurité individuelle et collective* » (Donadieu, P., 2007, *op.cit.* p.5).

5.1.1. Etat des incivilités dans les parcs et les jardins publics selon les usagers des parcs de la région de Tunis

Les incivilités, citées par les usagers des parcs et des jardins publics, sont très diversifiées. Nous avons effectué un classement des déclarations dans des sous thèmes. Ici chaque sous thème correspond à un type d'incivilités. Comme le montre la Tableau 7, ce qui est incivile est très variable. L'indiscrétion dans le comportement des jeunes couples a été beaucoup citée par les différentes catégories d'âges des interviewés (29%). Les autres comportements ont été classés par les usagers des parcs et des jardins publics comme écarts à un comportement admissible (atteintes aux bonnes mœurs 11%, violence verbale 7%, ivresse et consommation de stupéfiants en public 2%, drague 6%, jeux excessifs 6%), soit comme une mise en danger des biens et

des propriétés (24%) Certaines pratiques ont été considérées comme répréhensibles dans un espace public, comme la mendicité, ou bien faire la sieste. Nous avons effectué une classification des incivilités par catégorie, illustrée dans la Figure 100.

Tableau 7 : La liste des incivilités dans les parcs et les jardins publics (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)

Incivilités	Fréquence (nombre de phrases)	Pourcentages du sous-thème
Indiscrétion des couples	133	28,4
Dégradation d'espaces ou destruction d'objets	72	15,4
Atteintes aux bonnes mœurs	51	10,9
Vols et <i>rackets</i>	38	8,1
Violence verbale	30	6,4
Jeux excessifs	27	5,8
Drague	25	5,3
Ivresse et consommation de stupéfiants	10	2,1
Faire la sieste en public	8	1,7
Violence	8	1,7
Tenue vestimentaire incorrecte	7	1,5
Mendicité	2	0,4
Faire ses besoins en public	2	0,4
Autre	22	4,7
Total	468	100

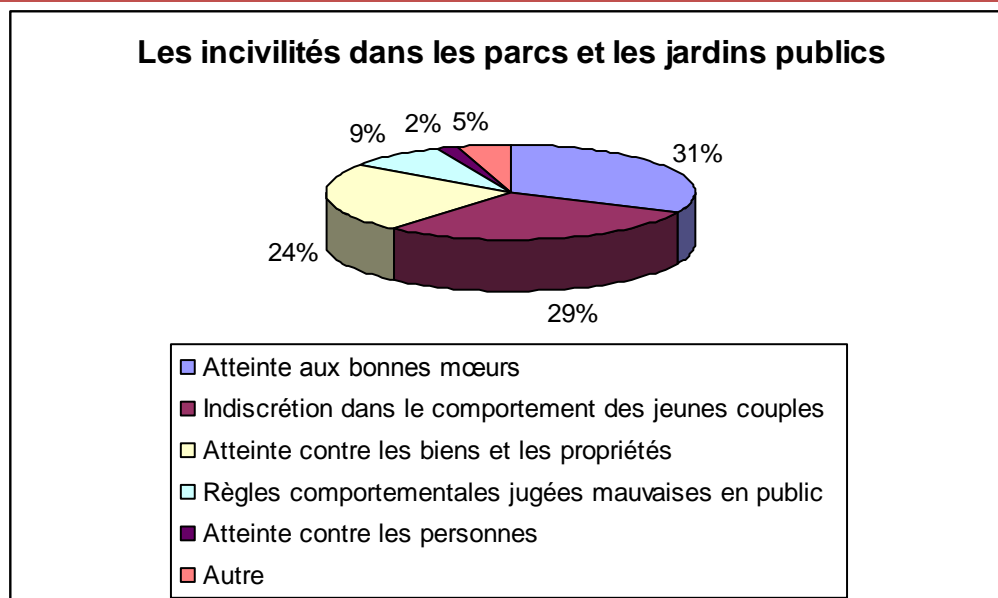


Figure 100: Classification des incivilités par catégories (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)

Nous classons les incivilités citées par les usagers des parcs et des jardins publics en deux grandes familles : les comportements cités comme délit ou infraction dans le code pénal tunisien, et ceux reliés à une définition plus large des règles de conduite en public.

5.1.1.1. Les incivilités classées comme des infractions à la loi

Par opposition aux propos d'un commissaire de police interviewé au début de notre travail de terrain (2008) précisant que « *dans les parcs on n'a jamais enregistré de délits* », les usagers des parcs urbains sont indisposés par des pratiques non conformes aux normes sociales (ce qui est admis ou non), touchant à la pudeur et aux bonnes mœurs. Ces espaces publics, au lieu d'être des espaces de détente et de loisirs « *malhaa mtaa tarfih* », deviennent des lieux de délinquance et de délits « *malha mtaa fsed*⁵⁸ ».

Tableau 8 : La liste des incivilités illégales (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)

Atteinte aux bonnes mœurs.....	31,4%
<ul style="list-style-type: none"> - outrage public à la pudeur (racolage, prostitution) - Atteintes aux bonnes mœurs (porter publiquement atteinte aux bonnes mœurs ou à la morale publique par le geste ou la parole ou gêne d'autrui de manière à porter atteinte à la pudeur) violence verbale, drague - Ivresse et consommation de stupéfiants et toxicomanie (consommer l'alcool, drogue, tabac hachich, etc.) 	
Atteinte contre les biens et les propriétés.....	23,5%
<ul style="list-style-type: none"> - Vols et <i>rackets</i> - dégradation d'espaces ou destruction d'objets (destruction; abattage, dégradations, mutilation ou souillure des monuments ou autres objets destinés à l'utilité ou la décoration publique) 	
Atteinte contre les personnes	1,7%
<ul style="list-style-type: none"> - violence grave (n'ayant pas entraînée une incapacité permanente ou une défiguration et non suivie de circonstance aggravante) 	

Sous le thème des incivilités illégales (Tableau 8), nous réunissons des comportements sociaux qui sont des petits délits et des infractions de point de vue légal mais aussi des incivilités sous l'angle social, inconvenantes d'un point de vue moral. Elles ne sont pas

⁵⁸Propos recueillis, auprès des usagers du parc du Campus universitaire de Tunis, par Asma Jaballah lors de son travail de master (Jaballah, A., 2006, p. 64)

réprimées tant qu'il n'y a pas plainte contre quelqu'un et qu'il n'est pas donné une suite pénale à cette plainte par la justice.

Les usagers décrivent des scènes choquantes pour eux. Le scandale causé par de tels actes est manifeste chez les jeunes comme chez les personnes âgées lorsqu'ils sont accompagnés (d'une sœur, d'un frère d'un parent ou en famille). C'est le cas, par exemple, d'un jeune homme accompagné de son père au jardin Habib Thameur (Tunis) et qui précise :

« ... Pour faire plaisir à mon père, issu d'un milieu rural et qui vient rarement me rendre visite à Tunis, j'ai décidé de l'emmener au jardin « Passage » pour une petite promenade dans un lieu de verdure et de loisir. Tout semblait bien se produire jusqu'au moment où surgissait sous nos yeux la scène d'un jeune couple, sous un arbre, qui se donnait à des pratiques indécentes et où la femme était à moitié dénudée.... Face à cette scène, mon père et moi étions plus que embarrassés. Cela me déstabilisait... Et depuis, mon père n'a jamais cessé d'interdire à mes frères les endroits verts à Tunis. Pour lui, c'est une honte. C'est-à-dire le jardin est une chambre à coucher mobile. » (Faicel, Homme 31 ans fonctionnaire, Cité Hadika, Tunis)

Les incivilités correspondent aujourd'hui à des faits qui semblent de plus en plus observables dans les parcs et les jardins publics. Car certains usagers, âgés, ont l'impression que ces pratiques ont tendance à augmenter au cours des années.

« J'observe des choses laides qui se déroulent devant mes yeux des dizaines de fois. Des dizaines de fois ici au Belvédère. Il n'y a que l'alcoolisme, la prostitution, la drogue « takroui » et les mauvaises mœurs. Avant on se trouve étonné « nestagherbou », mais maintenant on ne s'étonne plus. A tout moment et à chaque instant; c'est tout ce qu'il y a. Jadis, il n'y avait pas des choses pareilles...Aujourd'hui, il y a le manque d'éducation, le manque de respect et un peu de laisser-aller... », précise Taher, un retraité de 73 ans qui habite à Mutuelle Ville (Tunis), un habitué du parc du Belvédère.

D'autres pratiques qui touchent soit aux biens publics comme la dégradation des équipements publics, de la végétation et le rejet de déchets sur le sol, soit aux personnes comme les agressions physiques et les vols, ont été citées par les usagers de ces espaces.

Ils ont été témoins de scènes dont les victimes sont des jeunes hommes ou jeunes femmes. On leur vole le téléphone portable, le portefeuille, le sac à main, etc. Les vols donnent lieu systématiquement à des agressions physiques contre les personnes en

cas de résistance. « Elle a essayé de se défendre. Le premier lui arrache le sac et le second a sorti sa lame et lui administre un coup sur le visage... » (Faicel, Homme 31 ans fonctionnaire, cité Hadika, Tunis)

Pourquoi les auteurs de ces délits choisissent-ils les parcs et les jardins publics, et pas des lieux autres ? Comment un parc devient-il plus touché par ces comportements ? Quels rôles jouent les caractéristiques des parcs et des jardins dans l'installation de ces actes réprouvés?

5.1.1.2. Les incivilités comme conduites qui gênent les usagers

Les incivilités non illicites, sont, comme le mentionne le politologue S. Roché (2002), des faits qui constituent des gênes dans la vie quotidienne mais qui ne peuvent pas tomber sous le coup de la loi (Tableau 9).

Tableau 9 : Liste des incivilités non infractionnelles (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)

Non discrétion dans le comportement des jeunes couples.....	28,4%
Règles comportementales jugées mauvaises en public (faire la sieste, uriner en public, mendicité et Jeux excessifs.....	8,5%
Autre (présence des clochards, fous)	4,7%

Selon les usagers interrogés ce sont surtout les couples qui sont, à leurs yeux les auteurs de comportements dits incivils. Ces comportements, comme les effusions passionnées de jeunes couples en public par exemple n'ont pas de définition juridique précise, car la loi n'en parle pas. Ils sont seulement contraires aux valeurs morales de ceux qui les mentionnent (souvent des personnes âgées). L'incivilité est alors une notion purement sociologique qui renvoie aux perceptions et aux représentations sociales (Roché, S., 1996, *op.cit.* p. 13). En Europe, le comportement amoureux des couples suscite en général l'indifférence.

Les perceptions ont donc un rapport direct avec les cultures laïque et religieuse d'une société et les jugements moraux. Ce qui augmente le degré de subjectivité des incivilités non infractionnelles. Parce que, par exemple, faire la sieste dans un parc ne porte atteinte ni aux biens ni aux personnes, et pourtant pour certains usagers c'est

désagréable de voir cette scène qui semble alors relever du registre intime et non public.

Dans cette catégorie d'incivilités entrent aussi certains comportements qui pourraient constituer un danger pour les personnes et les enfants, comme les jeux excessifs et les rodéos à moto à l'intérieur de ces espaces verts publics.

« Bon, il y a des choses qui ne sont pas logiques dans un jardin ou parc et nous en avons beaucoup. Il y a des personnes qui ramènent leurs bicyclettes et leurs ballons et qui dérangent le repos des autres. Les petits parcs ne sont pas faits pour le sport, ils sont faits pour le repos. Il y a des personnes qui viennent pour se reposer et d'autres qui font preuve d'un comportement ostentatoire, ils veulent attirer l'attention. Je parle ici de mauvais comportements qui dérangent beaucoup de personnes. En effet, un jour dans le jardin Montazah Bir- Bel-Hsan à l'Ariana, un jeune roulait avec sa moto sur une seule roue, un rodéo à moto tu peux dire. Il roule entre les bancs où les gens se reposent. Le problème est qu'il y avait des enfants aussi... cet espace n'est pas fait pour ce genre de jeux dangereux. Ces jeux représentent un danger pour les usagers du parc : adultes qui reposent sur les bancs et enfants qui jouent sur les pelouses. Je refuse aussi ces comportements parce qu'ils ne conviennent pas à la pratique de ces espaces. Il y a certainement d'autres endroits pour le faire. Il y a aussi les bonnes et les mauvaises manières de vivre en public... Je n'ai jamais oublié cette expérience dangereuse et très mauvaise un après-midi au Montazah Bir-Bel-Hsan. » (Moez, Homme, 35 ans, fonctionnaire, Cité Ghazela à l'Ariana)

5.1.2. Les parcs sont des espaces de civilités

En dépit des comportements incivils, certaines pratiques des usagers sont jugées convenables et ne provoquent pas le mécontentement du public. Ce sont des comportements qui respectent d'une part les biens et les équipements publics, d'autre part, la présence de l'autre dans l'espace public (Tableau 10).

Tableau 10 : Liste des civilités citées par les usagers dans les parcs et les jardins (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)

Civilités	Fréquence (nombre de phrases)	Pourcentages du sous-thème
Pratiques et groupes jugés convenables à l'espace public	67	42,4
Respect des personnes	66	41,8
Respect des biens et des propriétés	20	12,7
Forme de présentation de soi en public	5	3,2
Total	158	100

Ces indications correspondent à l'idée que nous avons des pratiques des usagers, qui sont en général paisibles et pacifiques. Sans être des lieux de sociabilité intense, les parcs publics représentent plutôt des espaces où se nouent des relations qui ne peuvent avoir lieu ailleurs, ni dans l'espace familial ou de travail, ni dans la rue. C'est souvent l'espace de l'entre soi (entre femmes, entre hommes, entre amoureux, entre famille), de l'isolement (couples, adolescents) ou de la rupture d'isolement (personnes âgées). A ce titre leur rôle social est capital dans les villes denses mais peut être rempli par d'autres espaces naturels (rivages).

5.1.2.1. Pratiquer le parc en famille

Sous le thème des civilités, les interviewés mentionnent beaucoup des usages et des usagers qui sont en rapport avec la notion de famille à laquelle la société tunisienne attribue beaucoup de valeurs morales fortes (cohésion, solidarité, éducation, etc.). La pratique du parc en famille impose le respect des autres dans cet espace public, selon les différents interviewés. C'est pourquoi la présence de la famille dans le parc se présente comme un garant de la moralité publique. Elle illustre la cohésion et l'importance de ce noyau social dans la société tunisienne actuelle.

Cette notion se manifeste aussi en rapport avec les souvenirs d'enfance dans les parcs, surtout au parc du Belvédère, et s'associe avec la pratique de pique-nique qui est « *une combinaison de pratiques : manger ensemble, dehors, de manière festive et quelque peu exceptionnelle* » (Barthe-Deloizy, F., 2011).

« Par exemple au parc Nahli tu peux atteindre le sommet de la montagne. Il y a aussi les aires de pique-nique. Là-bas je ne trouve que les familles. Je change d'air. C'est ma plus grande motivation. Au parc Nahli, par exemple on organise un pique-nique. On ramène le thé et le repas et on y va pour changer d'air et pour oublier le stress. J'y vais parfois avec mes amies aussi pour me distraire. Il y a les montagnes où on peut faire le pique-nique en famille assez souvent. Parce que la majorité de ces espaces sont fréquentés en groupe ou en famille. Avec la famille, nous sommes en groupe donc nous nous divertissons en plaisantant (« jaou mtaa tfadlik ») et nous vivons des expériences particulières (« moughamrat »). Une fois j'ai essayé d'aller au sommet de la montagne. C'était une expérience particulière. Je faisais du jogging. Je mangeais. Je me baladais à côté du lac (« bouhaira »). Je m'allonge pour me reposer. » (Fatma, Etudiante, Cité jardin – Mnihla, Ariana)

Pour pratiquer le pique-nique certains parcs ont été cités par les usagers : Nahli à l'Ariana, Mourouj à Tunis et Farhat Hached à Radès. Ils sont tous, comme le Belvédère, des parcs d'une superficie importante et renfermant des espaces boisés⁵⁹. Dans ces grands parcs rares sont disposés les équipements nécessaires au pique-nique. Dans un parc équipé d'une aire de pique-nique, la pratique de barbecue reste cependant interdite ou rarement permise après autorisation de l'administration du parc ou de celle du gardien. La pratique de pique-nique dans les parcs reste limitée à l'apport de la nourriture prête dans un couffin ou une glacière. Des ustensiles nécessaires au pique-nique peuvent varier selon les catégories sociales (des marmites, cocottes, théières ou thermos, boîtes, tapis, etc.) et selon l'intérêt que l'on porte à cette pratique (Figure 101). Comme le précise Francine Barthe-Deloizy « l'équipement nécessaire au pique-nique revêt des aspects forts différents selon les cultures. Les ustensiles du pique-nique racontent tout l'intérêt qu'on lui porte » (Barthe-Deloizy, F., 2008, p.15). En Tunisie, faire un pique-nique prend une forme de loisir en famille qui permet de passer beaucoup de temps dans un parc, jouer au ballon entre père et fils, se promener, discuter et faire la prière (Loukil, B., 2006).



Figure 101 : Représentation du pique-nique tunisien par Malek (8 ans) : Accessoires et nourriture indispensable dans un pique-nique Tunisien⁶⁰, © centrelecture.com

⁵⁹ Sauf pour le cas du parc Mourouj, ancienne décharge publique.

⁶⁰ « C'est quand on mange des tagines et aussi des pastèques chaudes. Ça veut dire qu'on ne les met pas dans le frigo. Les tagines, c'est en forme de carré et on met du persil, de la pomme de terre et des pois du

Etre en famille ou en groupe permet donc beaucoup plus de liberté que seules pour les jeunes filles, comme l'a mentionné Fatma. Hanène également le confirme et illustre l'importance et l'utilité d'être en famille dans les parcs et les jardins publics ; espaces dont la pratique redonne de l'énergie, stimulent et qui sont chargés d'émotions en rapport avec des souvenirs d'enfance.

« Le terme récréation vient de deux mots. Ré : c'est-à-dire une répétition et création : c'est-à-dire un élan. Donc, c'est redonner un élan ou redonner l'énergie et l'activité. Pourquoi dans nos sociétés on s'est habitué d'être toujours chez soi et on évite les espaces publics ? On travaille et on ne se donne pas un temps de repos. On travaille tout au long de la semaine et on laisse le dimanche pour faire le ménage. Pourquoi ne pas prendre une récréation avec nos enfants ou avec nos amis et on sort ou bien pour jouer ou pour changer d'air. Est-ce qu'il est indispensable de manger sur la table le dimanche? Pourquoi ne pas manger sur une nappe sur l'herbe. C'est ce que je fais pour changer de paysage. Cela me redonne de l'énergie et je me relaxe psychologiquement. Franchement, un espace vert, c'est notre origine. C'est-à-dire il nous redonne de l'énergie. Lorsque j'étais petite, j'ai visité les jardins avec ma famille. Les moments de l'enfance avec la famille au parc du Belvédère sont des moments inoubliables. Nous mangeons et nous faisons un petit tour.» (Hanène, 22 ans, étudiante et animatrice, Mourouj 2, Tunis)

La présence de la famille impose de fait l'autocontrôle des usagers et suppose le contrôle de l'espace public traversé. Le fait d'être accompagné par un membre de sa famille rend la fréquentation du parc différente. La réglementation dans l'espace public même affichée, on le sait, n'est pas appliquée par les usagers. Les propos montrent aussi que la présence de certaines catégories d'usagers est plus performante que celle des agents de gardiennage ou la loi. On s'autocontrôle parce que dans le parc « *il y a les familles, il y a nos pères, nos mères, nos sœurs et des mamans avec leurs enfants* ». L'espace public dans le monde arabo-islamique est un espace où prédomine le genre masculin. La présence de la femme en famille se présente ici comme un genre d'usagers à respecter et qui est apprécié. Dans ce cas sa présence est perçue comme une pratique qui illustre l'image acceptée de la femme en public. Pratiquer le parc en famille est perçu par les usagers de ces espaces comme une civilité parce que c'est une

fromage. Après on prépare la nappe tunisienne. Elle est bleue, elle a des petits carrés et des broderies. C'est une nappe en tissu. En France les nappes des pique-niques, elles sont en plastique. Des fois, on pique-nique au bord de la mer, on s'assoie sur la nappe et le « manger » est au milieu. On ne met pas d'assiettes on mange les tagines avec les doigts. (Malek, 8 ans) », Disponible sur internet : <<http://www.centrelecture.com/loisirs/spip.php?article261>>, [consulté en décembre 2011].

pratique respectueuse de l'espace et de ses utilisateurs. Travailler dans un parc, lire un journal, être en groupe avec des amis ou être accompagné juste pour discuter sont toutes des pratiques perçus comme des civilités en public.

La présence et la pratique des parcs urbains en famille sont appréciées par Moez, 35 ans, fonctionnaire. En effet, ces pratiques renforcent les liens familiaux et sont des civilités souhaitables dans l'espace public mais aussi dans la vie sociale en général.

« Le parc est un endroit où on se dirige pour changer d'air. Le parc est fait pour rester un bout de temps et rentrer avec sa famille. Parfois, Il y a des gens qui sortent en famille. Des gens qui amènent leurs mères et leurs pères. Leurs parents des personnes âgées, ils les aident pour faire la marche ce qui est bénéfique à leur âge. Ce sont des bonnes choses et des bonnes conduites. Des pratiques qui illustrent les fortes relations entre les générations les plus âgés et les moins âgés... J'apprécie Tous ce qui est civilisés (« hadhari »). Je préfère tous les comportements de la civilisation (« tahadhour ») ».
(Moez, 35ans, fonctionnaire, Cite Ghazela – Ariana)

Mariam voit dans la pratique des familles des usages respectueux de l'autre en public. En effet, elle mentionne que les parcs et les jardins publics sont des *«Lieux où se trouvent les familles et des gens qui sont respectueux. Ce qui est bien dans les comportements des familles, c'est qu'ils respectent les autres et se respectent. »*
(Mariem, 19 ans, ouvrière de confection, cité Riadh, Ariana)

L'utilité, notamment éducative, des services publics comme les parcs et jardins, a été également soulignée par les usagers : *«Ce qui est bien, dans les parcs, c'est la présence des familles. Lorsque j'aperçois les membres de la famille qui se regroupent ensemble, c'est intéressant. C'est-à-dire le père, la mère et les enfants. Le parc est le seul endroit où on voit de telles scènes. C'est le seul endroit dans la ville où on voit la femme avec son enfant, par exemple. On ne peut pas croiser au centre-ville une femme avec un enfant jouant au ballon. Cela renforce aussi les relations familiales entre enfants et parents. Par exemple, le fait d'emmener son enfant le dimanche ou pendant le week-end c'est une bonne chose. Cela signifie aussi qu'il n'a pas oublié son enfant. La distraction est indispensable pour le développement des enfants, physiquement et intellectuellement. »* (Wassila, étudiante, 22 ans, Gorgéni, Tunis)

Les parcs et les jardins sont surtout les espaces des enfants. Ils rappellent l'enfance des uns et des autres « *je revis les moments de mon enfance à travers la personne de l'enfant que tu observes en train de jouer. Cela me rappelle mes propres gestes, mes propres pratiques d'enfant* » (Sofien, 30 ans, fonctionnaire, Le Bardo, Tunis). D'autre part, ce sont des lieux qui offrent des scènes animées d'enfants jouant, criant et courant, très appréciées par les usagers.

« J'y vais pour me distraire, pour rester seul contempler la verdure et les arbres et pour observer des enfants jouer. Lorsque nous étions petits, nous jouions au football, à cache-cache. Il y a des vieux hommes et femmes qui fréquentent le parc pour se distraire, il y en a des familles, il y a des frères et des sœurs. Lorsque je vois les enfants, je me rappelle de mon enfance. On ne voit les enfants que dans les jardins publics, ils n'ont pas d'autres endroits. » (Faicel, 31 ans, technicien, Cité Hadika, Tunis)

5.1.2.2. Faire du sport dans un parc

Ce qui est perçu comme une pratique tout à fait convenable dans le parc public est le sport. Pratiquer la marche, le footing, le jogging, le football ou bien se donner à des activités variées d'exercices physiques, sont des usages appréciés dans l'espace public. La personne en tenue de sport est une personne qui semble justifier sa présence dans le parc. C'est aussi des endroits pour préparer le bac sport et pour s'entraîner en groupe : des groupes d'amateurs, des entraîneurs professionnels ou des salles de sports privées ramenant des groupes ou des individus.

L'absence d'espaces ouverts à tous dans les différents quartiers amène les jeunes à s'approprier les pelouses et les terrains, s'ils existent, pour la pratique du football.

A priori, d'après l'observation de ces espaces depuis les dernières années, nous pouvons signaler que cette pratique a tendance à augmenter dans la société tunisienne. Le sport a tendance à se transformer en loisirs individuels d'extérieur, même pour les catégories sociales les moins aisées. Nous citons comme exemple un parcours de santé qui se situe à la limite d'un quartier populaire (Cité Ibn Khaldoun) – quartier où nous résidons - et un quartier de classe moyenne (cité Tahrir). Cet espace qui ne dispose d'aucun équipement nécessaire pour la pratique du sport est un espace qui fonctionne, fréquenté perpétuellement par les différentes catégories d'âge des habitants de la région. Les usagers sont des deux sexes avec une prédominance des

hommes. Le parcours est fréquenté par les habitants des deux quartiers ainsi que par des équipes de jeunes sportifs accompagnés par leurs entraîneurs. Le parcours Menzah et celui du parc le Belvédère constituent d'autres exemples ne cessant d'attirer les habitants de la capitale pour des activités sportives. La pratique de sport varie au cours de la semaine et de l'année. Elle passe par des pics (beau temps, week-end et période de bac sport). Des visites ainsi que des entretiens réalisés avec des anciens habitués de ces espaces indiquent que le nombre d'utilisateurs augmente par rapport aux années 80.

« Lorsque je suis avec les amis, on joue au parc Mourouj. On a préparé le bac sport. Juste avant la période de révision du bac. On se rencontre les vendredis après-midi. On s'entraîne à la pétanque. Après le bac sport, on a organisé une sortie pour faire du footing. Chaque week-end ou tous les trois jours, on faisait du footing. On se divise en deux équipes, on joue au football filles contre garçons. »(Hanène, 22 ans, étudiante et animatrice, Mourouj 2, Tunis)

5.1.2.3. Respect des personnes et discrétion dans le comportement des couples

Ce que les usagers des jardins et parcs publics apprécient c'est la manière de se comporter en respectant l'autre en public. Les couples sont une catégorie assez gênante du fait de leur comportement amoureux en public. Cependant, les interviewés évoquent des couples qui sont présents dans le parc sans être gênants. Ils discutent, mangent et s'aiment sans agresser les autres par une conduite moralement répréhensible.

D'autres pratiques sont citées comme réviser ses cours, lire un journal, marcher et discuter... Les parcs permettent souvent l'isolement quand le milieu familial ne le permet pas.

« Pour les couples, on ne peut pas leur interdire de fréquenter les parcs, mais ils doivent respecter les autres. Les couples devraient respecter les enfants parce que ces derniers pourraient avoir des problèmes psychiques. Les couples devraient respecter les personnes âgées, parce qu'ils devraient les considérer comme leurs parents. Comme ils ont respecté leurs parents, les adultes et les personnes âgées devraient être considérés comme des parents. Certains comportements devraient changer. Les comportements font partie de la conscience sociale. Ils peuvent parler à voix basse et dire tous ce qu'ils veulent. Il faut un minimum de respect. Et c'est la même chose pour

les couples. Ou bien qu'ils respectent leurs postures devant les autres ou bien, ils choisissent d'autres endroits non publics. Il faut respecter les plus et les moins jeunes. » (Hanène, 22 ans, étudiante, animatrice, Mourouj 2, Tunis)

« Dans les parcs publics on doit savoir comment se comporter. Au parc Saada à la Marsa par exemple même si tu trouves des couples, ils sont respectueux des autres. Ils ne sont pas ceux qui sont hors-normes (« karjin annitak »). Même si je trouve des couples, ils ne sont pas ceux qui sont hors normes. Peut-être parce que c'est dû aux catégories sociales qui le fréquentent et aussi parce que c'est payant. » (Hamida, 28 ans, ouvrière, cité Tadhamen)

Est considérée comme civilité également le fait de ne pas s'occuper des autres, ne pas regarder l'autre, de ne pas l'importuner.

« Les comportements sont variables en fonction des catégories sociales. C'est là où il n'y pas de contrôle social, se mêle des affaires des autres, chacun pour soi (« mafammech wahed ieessal ala wahed, kol wahed lahi fi rouhou »). Il y a des catégories sociales qui ne dérangent pas les autres. Lorsque je révise personne ne vient me déranger. Pour moi les deux critères sont importants. Lorsque chacun s'occupe de lui-même, c'est un bon comportement. Lorsque personne ne gêne une autre. Je me sens que je suis dans un endroit civil. Dans tous les parcs, on trouve des civilités, mais à des degrés divers. » (Fatma, Etudiante, Cité jardin – Mnihla, Ariana)

« C'est le proverbe qui dit celui qui se respecte est bien apprécié par la société (« acha man arafa kadrahou »). Lorsque tu ne déranges pas les autres personnes on ne dépassera les limites et on ne viendra pas te déranger. Je n'ai vécu aucune autre mauvaise expérience dans les parcs. Le parc Nahli est bien fréquenté. Là-bas il y a des bonnes catégories sociales « abed ndhaf ». Je dis bravo à celui qui se respecte. Comme je te l'ai déjà dit votre liberté s'arrête là où commence la liberté de l'autre. On doit considérer que cette personne qui est face à nous dans l'espace public est une mère ou une sœur. Nous devons respecter l'autre pour que l'autre nous respecte. Mais pourquoi, nous nous n'autocontrôlons pas, sans attendre l'intervention des agents de la sécurité. La personne devrait être plus noble que ses désirs... » (Sofien, 30 ans, fonctionnaire, Le Bardo, Tunis)

5.1.2.4. Respect des biens et des propriétés

Malgré tous les comportements répréhensibles évoqués, les usagers évoquent avoir été témoins de pratiques respectueuses de l'espace et de ses usagers. Ils pensent que les dégradations en matière de rejet des déchets au sol ont tendance à diminuer ces dernières années. Ils parlent d'une évolution des mentalités dans l'espace public. Ils parlent de conscience publique, de respect de l'espace et du bien public. « *La société s'améliore. En plus il faut voir l'effort considérable des municipalités. Mais c'est aussi la responsabilité du citoyen. Lorsque tu preserves ces endroits, c'est un acquis*

(« makseb ») à toi et aux autres. Les espaces verts sont un bien public « makseb watani ». C'est à nous tous de le préserver. » (Sofien, 30 ans, fonctionnaire, Le Bardo, Tunis)

«Moi, lorsque quelqu'un trouve un papier, je préfère qu'il ramasse et le mette dans une poubelle. C'est bien ; Et cela ne fait rien de mal. J'espère que les gens respectent l'espace. J'espère que les gens sont conscients de la valeur morale et matérielle des parcs. La création de parcs coûte une fortune: des millions de la part de l'État ou de la part du citoyen. Tout le monde participe à financer ces créations. Il faut que tout le monde soit conscient de la valeur des parcs. Il faut que les gens essayent de les préserver. (Moez, Homme, 35 ans, fonctionnaire, Cité Ghazela à l'Ariana).

5.1.2.5. Les formes de présentation de soi en public

Les usagers évoquent différents modes de se présenter en public. Pour les femmes, être vêtue d'une manière correcte est perçue comme une civilité nécessaire. Si la femme porte des habits contraires aux usages admis, sa présence dans l'espace public incite aux incivilités et au manque de respect.

Il semble que la présentation des personnes dans l'espace public ait tendance à se dégrader comme l'évoque un enquêté âgé de 73 ans. Pour lui la propreté des habits des usagers de l'espace public et leurs postures imposaient autrefois un ordre convenu dans l'espace public. Pour lui cette qualité de se présenter correctement en public a tendance à se dégrader.

Après avoir décrit les différents comportements perçus comme incivils et civils nous allons tenter de les expliquer selon les usagers de ces espaces.

5.1.3. Les causes des incivilités selon les entretiens

Les incivilités dans l'espace public peuvent être considérées comme une expression de l'état moral de la société et notamment des jeunes qui ne se sentent plus tenus, comme jadis, au strict respect des autres, notamment des plus âgés et des familles. Ces conduites ont pour origine, le plus souvent, le milieu social de leurs auteurs.

Une étudiante de 22 ans précise à ce sujet qu'ils existent *« des filles et des garçons qui sont instruits, mais même s'ils ont fait des études leur environnement guide leurs comportements. C'est une question d'environnement social. C'est le cadre de vie de la*

personne qui dicte son comportement ». Cependant, il ne faut pas oublier qu'au Maghreb et dans le Monde arabo-musulman, l'espace public reste le signe du pouvoir de l'État et la présence de telles pratiques pourrait être expliquée aussi par le manque d'appropriation par le public d'un espace qui n'a jamais réussi à être utilisé en tant qu'espace de liberté d'expression politique, jusqu'avant le 14 janvier 2011. Date à laquelle les pratiques observées dans les lieux publics montrent une réappropriation de l'espace, ancien signe du pouvoir, par les citoyens notamment dans l'avenue Habib Bourguiba en Tunisie. A ce titre Jean-Charles Depaule, chercheur au CNRS, s'interroge, dans le préface du livre « *Public et privé en Islam* » (Kerrou, M., 2002, *op.cit.*), sur la pertinence de la notion de l'espace public lorsqu'on l'applique aux mondes musulmans et l'explique par ce qui suit. D'une part « *le droit classique musulman raisonne à partir de la sphère familiale de l'habitation et n'envisage des lieux publics que de façon résiduelle...* », d'autre part, « *la conception que la science politique emprunte à Habermas (l'espace public synonyme de l'espace d'un débat et d'une expression garantis par un État qui s'y confronte à la société civile) semble ne pas s'appliquer aux villes du passé ... ni à celles d'aujourd'hui où l'on ne trouve guère de gouvernement démocratique et où à la fois l'État prétend tout régenter et l'illégalité fréquemment prévaut* »(Depaule, J-CH., in Kerrou, M.,2002,*op.cit.*, p.16)

Les pratiques déviantes dans l'espace public s'expliqueraient également par la transformation de ce dernier en un espace d'apprentissage social et d'éducation, où sont rediscutées les valeurs morales et immorales d'une société. Les usagers indiquent clairement qu'à partir de ce qu'on observe dans le parc, on se rend compte des usages possibles de l'espace, sans toutefois souscrire à toutes.

Tout en étant conscient de l'inconvenance de ses propres pratiques, un fonctionnaire âgé de 31 ans révèle avoir eu des rapports sexuels dans les parcs publics. Il précise que ce qu'il a fait est le résultat de l'observation des différentes scènes. « *Aujourd'hui j'en suis conscient ... moi j'ai appris cela à partir des scènes que j'ai observées à plusieurs reprises dans les jardins. J'ai observé des gens qui font de mauvaises pratiques (« hajat mech behia* »), lorsque je fréquentais le jardin avec mes amis ou avec ma famille. ».

L'observation des pratiques amoureuses dans les parcs serait une occasion de

comprendre que cet espace permet un tel usage, hors du contrôle social. C'est-à-dire que dans l'esprit des usagers l'utilité sociale de ces espaces serait intimement liée à la pratique de ce qui n'est pas permis ailleurs dans la rue par exemple ou ailleurs dans le cercle familial. Le rôle social essentiel des parcs n'en est que plus confirmé.

Par exemple les pratiques sociales des jeunes au contact des autres jeunes se gravent dans la mémoire de l'enfant accompagné de sa famille, ensuite de l'adolescent qui ne fréquente cet espace qu'avec ses amis. Ces usages interpellent les jeunes et les moins jeunes et les incitent à imiter ce qu'ils observent dans le parc. Dans l'espace public, l'origine de certains comportements comme les sports violents et les pratiques amoureuses pourrait relever de ce phénomène d'imitation, dans la mesure où elles sont difficiles voire impossible dans l'espace privé familial.

Certains propos d'usagers attribuent la montée des incivilités au manque et à l'absence de contrôle social formel et informel dans les parcs et les jardins. Il s'agit d'une part de l'anonymat permis par ces espaces, d'autre part, du manque voire de l'absence des gardiens.

L'absence des gardiens et l'absence des moyens mis en œuvre par les gestionnaires de ces espaces sont sans aucun doute une des causes majeures de la montée des pratiques gênantes voire illicites dans les parcs. La baisse du contrôle social informel, c'est-à-dire de la présence des conduites jugées correctes des usagers pour dissuader des pratiques délictueuses, explique également la multitude de pratiques indésirables dans l'espace public vert. Un fonctionnaire âgé de 50 ans qui fréquente quotidiennement les jardins de la capitale mentionne qu'en constatant les différents comportements qu'il trouve désagréables, il hésite à intervenir. Il craint d'être agressé verbalement ou physiquement. *« Je ne peux pas intervenir pour empêcher ce que j'observe... ce n'est pas une faiblesse de ma part ... mais par peur d'entrer dans des conflits »*. (Mokhtar, 50 ans, fonctionnaire, Bâb Sâadoun, Tunis).

La désappropriation de l'espace public par les usagers et la peur de la confrontation avec les autres rendent certains usagers indifférents vis-à-vis des dégradations de l'espace ou des atteintes aux personnes dans le parc. Est-ce que les usagers

n'interviennent pas parce qu'ils ne sont pas concernés par ces espaces ? Autrement dit est ce que les usagers interviennent que si le bien est personnel ? Quel est le rapport à l'autre dans l'espace public?

5.1.4. Les conséquences des incivilités sur l'espace public : la spirale du déclin

Quelles sont les conséquences des pratiques inciviles sur l'espace public vert ? Les infractions manifestes et répétées y altèrent en général la qualité des pratiques. En effet même pour celles jugées peu graves, rien ne les empêche de basculer hors de la normalité, d'ébranler le fondement de la compréhension mutuelle et d'augmenter la peur issue de la dégradation de l'ordre public (Roché, S., 2002, *op.cit.*, p.24).

En droit, comme le mentionne Abdallah Al-Ahmadi, la prévention de l'outrage public à la pudeur n'a pas pour objet la répression d'actes impudiques à l'égard d'une personne déterminée, mais elle a pour but la réparation du scandale causé par de tels actes et la protection due aux tiers qui peuvent en être témoins (Ahmadi, A., 1998, *op.cit.*, p.223).

Ne pas s'occuper des incivilités engendre ce que S. Roché appelle **la spirale du déclin** (Roché, S., 2002, *op.cit.*, p.8). Cette spirale touche à l'espace public, à la société et à la ville. Nous traitons les conséquences de ces faits sociaux sous diverses formes dans ce qui suit : l'inconfort, l'insécurité et la dégradation de la qualité de l'espace public urbain.

5.2. Le bien-être et la sécurité

En évoquant les couleurs des massifs, la propreté de l'espace, le fonctionnement et la beauté des fontaines, les usagers des parcs à Tunis évoquent le confort et l'agrément ressenti dans ces espaces. Beaucoup d'ambiances ont été ainsi évoquées : celles de la forêt et de la nature sauvage, celle du milieu rural et celle de l'eau. D'autre part, beaucoup étaient nostalgiques et décrivent avec regret les parcs et les jardins des années 60 et 70.

5.2.1. Le confort dans les parcs et les jardins publics : un facteur de bien-être en milieu urbain

L'image du parc ou du jardin idéal a été évoquée d'une manière différente d'un usager à un autre. Les uns cherchent une ambiance pittoresque de nature non jardinée, celle

des parcs et des jardins offrant peu d'espaces aménagés et d'espèces d'ornements. Ils cherchent tout simplement « *la nature* », *un milieu non ou peu urbain*, afin de respirer l'air pur et de profiter de la salubrité de l'air et de l'agrément des senteurs. Mohamed, âgé de 35 ans, fonctionnaire qui habite à la cité Ghazela (Ariana) pas très loin du parc Nahli mentionne que ce qu'il cherche, c'est la nature qui lui paraît authentique et sauvage :

« Le parc Nahli me plaît. Il est le plus proche de la nature. Il ressemble à une réserve naturelle originale. Une nature originale. Il est le parc le plus proche de la nature. Il est naturel. Il est grand, situé sur une altitude élevée. Là-bas je sens une aire naturelle et saine. Je sens l'odeur du thym, des fleurs sauvages et du Pin d'Alep, tout un mélange d'odeurs. Je le fréquente avec ma famille. J'y passe une heure, une heure trente au maximum. Nous respirons un peu d'air et nous rentrons. Si nos enfants nous accompagnent, ils jouent un peu et nous rentrons. Il y a des parcs où il y a des équipements sportifs, pour moi je fréquente les parcs, juste pour respirer l'air pur. Je fais un petit tour et je rentre. »

D'autres ambiances comme celles en rapport avec la présence d'eau sous forme de fontaines et de lac intéressent les usagers et constitue l'une des aménités auxquelles les Tunisiens sont sensibles. Les autres cherchent des scènes paysagères et donc jardinées avec des compositions florales alliant des plantes autochtones et des plantes exotiques. Ce qui conditionne aussi ce confort ressenti dans ces espaces publics est le bon entretien, la propreté et la dominance du vert (Figure 102).

« La chose qui attire mon attention pendant les dernières années c'est que les parcs bénéficient d'un bon entretien (« Lahoua béhia »), il y a même aussi le gardiennage. Il y a les gardiens ces dernières années, c'est une bonne chose. Il y a aussi des bancs dans un bon état, des poubelles et une clôture au parc Nahli. Il y a de l'entretien. Je suis attiré par la verdure : les arbres autochtones et ornementaux et le gazon mais beaucoup plus lorsque le parc est propre. Je suis attiré par un parc propre. Lorsque je fréquente un parc je cherche l'endroit le plus propre, le plus reposant et le plus sain. Je ne reste jamais dans un parc sale. Le critère qui me frappe le plus est la propreté de l'endroit. » (Mohamed, 35 ans, Cité Ghazela, Ariana).

71% des sous thèmes évoqués sous le thème du confort (Tableau 11) sont des facteurs liés à l'espace (situation 1,6% , gestion et contrôle 15,5%, aménagement 5,9%, intérêt visuel, olfactif et psychologique 39,6%, nature de l'espace et accessibilité 8,8%). Le rôle majeur (presque 40%) des relations pluri sensorielles à l'espace est à souligner.

Tableau 11 : Le confort dans les parcs et les jardins publics (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)

Confort	Fréquence (nombre de phrases)	Pourcentages du sous- thème
Intérêt visuel, olfactif et psychologique	148	39,5
Pratiques et groupes	77	20,5
Entretien et contrôle	58	15,5
Espace public libre	33	8,8
Comportement jugé convenable	30	8,0
Composantes et aménagement spatial	22	5,9
Situation géographique	6	1,6
Total	374	99,7
Systeme manquant	1	0,3
Total	375	100

5.2.2. Nostalgie : Les parcs et les jardins dans les années soixante-dix, des espaces de bien-être:

La nostalgie pour les parcs d'une période révolue est exprimée par les personnes âgées. Elle montre que les parcs et les jardins publics comme le parc du Belvédère, Habib Thameur ou le jardin de Sidi El Bahri, Figure 102 (actuelle station de Bus) étaient très appréciés par les usagers.

« Auparavant la station bus de Bâb Khadhra était un jardin Sidi el Bahri on sortait de la maison on se trouve à quelques mètres dans un jardin. Et celui qui viendra ici sera calme et se sentira à l'aise. Nous étions avec eux dans une situation plus calme en comparaison avec celle que nous vivons aujourd'hui. » (Mokhtar, 50 ans, fonctionnaire, Bâb Sâadoun, Tunis)



Figure 102 : Le jardin de la place Sidi El Bahri (Tunis), sans date,

©<<https://www.facebook.com/photo.php?fbid=2119576042298&set=a.2104632508719.112304.1632717548&type=1&theater>>, [consulté en mai 2011].

Une image paradisiaque des jardins a été décrite par Taher, 73 ans. Il évoque à la fois le parc du Belvédère ainsi que les pratiques et les différents groupes. Il montre l'importance de l'esthétique visuelle dans l'appréciation et le sentiment du confort ressenti dans ces espaces. Taher souligne également l'importance des équipements comme les fontaines publiques, les scènes d'eau, la propreté et la verdure accompagnée de massifs fleuris. Il regrette également la disparition de certains jardins comme celui de Sidi El Bahri et la privatisation du jardin Gabes par l'assurance Star. D'autres équipements comme les toilettes publiques et les scènes d'eau sont également d'autres sources de confort et d'émerveillement par les jardins.

« (...) jadis, lorsque les jardins étaient des paradis, la personne s'installe sur un banc, se repose, se distrait pendant un quart d'heure. Le parc du Belvédère également était un coin du paradis. Pour le bassin du parc du Belvédère, il y avait les canards, tu ne peux pas imaginer, c'était un don céleste. Moi, je cherche la propreté. Je cherche aussi le paysage. Ici au Belvédère, Ici il y avait un bassin, l'eau circulait dedans. Il y avait des canards et il y avait un puits. L'eau était gratuite ; il y avait une fontaine publique. Il y avait une scène formidable. Une terrasse avec du béton avec des petits cercles autour des arbres, de la verdure et de l'eau. C'était un endroit formidable pour y passer le temps. Comme si tu étais chez toi dans ton propre jardin. Les gens s'y baladaient et

chaque catégorie d'usagers a son propre secteur. Le jardin Habib Thameur, était un paradis à son ouverture. C'était un véritable paradis. Aller voir la place Mendès-France à Mutuelle Ville, là où j'habite. C'était le plus bel endroit de Tunis. C'était un chef d'œuvre. C'était un chef d'œuvre. Les enfants s'installent même par terre. (Taher, retraité, 73 ans, habite à Mutuelle Ville, Tunis)

Taher décrit avec détail l'image de la partie basse, à côté de la première porte, du parc du Belvédère. Sa perception nostalgique fait référence à la propreté à l'entretien et à la beauté des scènes :

« L'endroit où s'installe le café du Belvédère par exemple a été un endroit qu'on ne peut pas traverser. C'était un endroit où on boit de l'alcool. Sa transformation en café l'a améliorée. L'endroit où il y a la fontaine était un parterre engazonné. C'était un endroit où tu ne trouveras pas ou t'installer. Tellement il y avait du monde. Il y avait l'eau, la verdure et la beauté. Il y avait une dynamique...Il était impossible d'avoir un mauvais incident. Les gens le fréquentent, même les femmes et des hommes. Il n'y avait pas cette ambiance de trouble et d'inconfort. Je pense que la propreté, l'entretien des arbres et des bancs, le paysage sont les plus importants. La verdure, l'entretien et l'eau sont importants. La verdure, l'entretien et l'eau sont importants. Le jardin Star aussi était public, c'est dommage qu'il ferme ses portes le weekend. Ici au Belvédère c'était un parc « montazah » (Taher, retraité, 73 ans, habite à Mutuelle Ville, Tunis) (Figure 103).

Mokhtar, 50 ans décrit le cas du jardin Habib Thameur dans les années 60.

« Au jardin Habib Thameur, la fontaine a été créée depuis les années 60. Elle a fonctionné les premières années. Lorsqu'on était petit, il y avait un paysage extraordinaire (« mandhar hayel ») très différent de ce qu'on voit aujourd'hui. Même la place Barcelone, lorsque elle été créée il y avait des couleurs: rose, violet, mauve. A cette époque enfants et adultes étaient émerveillés par la beauté et par le génie de cette création. Le parc doit être bien végétalisé, fleuri et comprend un minimum d'équipements et de composantes (« marafek »)...Il en faut un minimum, par exemple une fontaine pour l'eau potable. Des petits espaces de repos bien ombragés. J'apporte une ou deux bouteilles d'eau mais ça me suffit pas, si l'ambiance est bonne je peux passer plus de temps. Un autre exemple que je cite, c'est les toilettes. Avant à Tunis dans les endroits comme à côté de la mosquée Al Fath, en face du ministère de l'Intérieur et du Développement Local et à Sidi El Bahri, il y'avait des toilettes publiques. Il y avait des choses auxquelles on ne donne plus d'importance aujourd'hui. Il y avait des fontaines publiques dans les quartiers. Bon, pour celui-là, son point positif c'est qu'il est à proximité de chez nous .Auparavant on trouve tous ce qu'on cherche. L'enfant trouve les animaux, l'homme trouve le café, les mamans y restent à coté de leurs enfants. Elles étaient souriantes en les caressants, elles se dirigent vers le gazon et y restent pour longtemps. Les plus pauvres pouvaient y trouver une consommation pas chère à 200 millimes). » (Mokhtar, 50 ans, fonctionnaire, Bâb Sâadoun, Tunis) (Figure 104).



Figure 103 : Un coin du parc du Belvédère, quelques années après sa création, sans date, © fr.ricardo.ch



Figure 104 : Le jardin Habib Thameur (Tunis), sans date, ©abcdelacpa.com

5.3. L'inconfort dans les parcs et les jardins : un malaise social d'origine plutôt spatiale

Il est vrai, comme nous l'avons vu, que les comportements des uns conditionnent le confort ressenti par les autres. Cependant, le mal-être ressenti dans les parcs et les jardins publics a une origine surtout spatiale. Nous voulons dire que les caractères matériels perceptibles de l'espace public sont une source importante de ce sentiment. Plus de la moitié des facteurs composant cette rubrique sont d'ordre matériel.

En effet, comme l'indique le tableau 12, ce que les usagers appellent « *paysage dégradé* » et aspect inesthétique de ces espaces représentent 32%, « *les composantes et l'aménagement spatial* » comme le manque des espaces et les services offerts dans ces espaces sont de 22%, « *le manque d'entretien et de contrôle* » et tout ce qui entraîne plus de dégradation représente 5%.

Tableau 12 : L'inconfort dans les parcs et les jardins publics (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)

Inconfort	Fréquence (nombre de phrases)	Pourcentages du sous-thème
Paysage dégradé	60	31,7
Composantes et aménagement spatial	41	21,7
Comportement jugé non convenable	27	14,3
Ne plus fréquenter	21	11,1
Pratiques et sociabilité	10	5,3
Manque d'entretien et de contrôle	8	4,2
Situation géographique	8	4,2
Nombre élevé d'usagers	8	4,2
Autre	6	3,2
Total	189	100

L'inconfort ressenti par les usagers provient essentiellement des caractéristiques liées à l'espace matériel. En effet, l'état du parc et ou du jardin, le fait que le paysage soit décrit comme dégradé, que l'entretien soit faible, que les composantes du parc présentent des manquements, des lacunes, des destructions ainsi que la localisation de l'espace sont des exemples des caractéristiques provoquant le sentiment d'inconfort. L'état perçu de l'espace représente donc 62% des facteurs qui influent sur ce sentiment. C'est pourquoi, en dépit des différents comportements incivils mentionnés par les usagers de ces espaces, leurs influences ne sont pas aussi importantes que celles liées à l'espace. En fait, les facteurs qui sont d'ordre comportemental ou bien liés à la présence de l'autre ne couvrent que 24% des facteurs influant l'inconfort. Cependant, la prédominance du facteur dégradation du paysage (31,7%) dans les caractéristiques liées à l'espace confirme notre hypothèse de la spirale de déclin. Les facteurs liés aux comportements des autres sont moins

importants, mais touchent également à l'espace social. La décision de non-retour aux parcs et jardins publics s'avère la conséquence la plus importante de l'inconfort.

5.3.1. Les facteurs spatiaux sont l'origine majeure du sentiment d'inconfort

Les facteurs mentionnés sous le thème de l'inconfort sont pour 62% liés directement à l'espace. La qualité du paysage matériel, l'aménagement et l'équipement du parc, sa situation géographique ainsi que son état de gestion et de contrôle sont les principaux facteurs conditionnant l'état de confort ressenti par les usagers.

Ainsi Mohamed, fonctionnaire âgé de 35 ans, décrit sa visite au parc El-Mourouj (Tunis) qui était une expérience caractérisée par une fuite des moustiques et de la malpropreté « *La dernière fois j'ai visité le parc El-Mourouj (Tunis), nous avons fait un tour de 20mn, ma fille, ma femme et moi. Nous étions gênés par les moustiques et nous n'avons pas trouvé ce nous cherchons. Le gazon était jaune et sec. Il y avait des paysages désagréables... nous avons préféré sortir. En sortant nous avons trouvé la voiture noire toute recouverte par les moustiques. Tu peux dire que nous avons quitté rapidement le parc El-Mourouj. »*

L'absence de certains équipements publics comme les toilettes « *Regardes par exemple la cas du jardin Habib Thameur géré par la municipalité de Tunis. Il n'y a pas de toilettes. Au Jardin Habib Thameur, il n'y a pas d'eau potable. Moi je fréquente cet endroit depuis sept ans et je n'y jamais remarqué qu'il y a de l'eau. »* (Faicel, Homme 31 ans fonctionnaire, cité Hadika, Tunis)

Faicel a souligné également une pauvreté de la végétation ornementale. Il a souligné la prédominance d'espèces forestières présentes dans son village natal et aurait préféré trouver des arbres d'un bel aspect décoratif plus esthétique. Cependant, cet avis ne semble pas lié à l'origine rurale de Faicel, car les préférences des usagers de ces espaces convergent vers la recherche d'une particularité dans le choix des plantes comme le mentionne la jeune étudiante Hanène habitant le quartier résidentiel Mourouj 2 et fréquentant depuis plusieurs années le parc Mourouj.

« *Par exemple au parc Mourouj, il y a les aires de jeux pour enfants. Ils n'ont planté ni arbre ni fleurs. Les enfants jouent et les adultes ne trouvent rien de beau pour*

contempler. Il n'y a pas un beau paysage. Les jardins qu'on fréquente ne sont pas tous beaux (« mezzianin »). On trouve la verdure et la couleur verte mais on ne trouve ni le rouge, ni le jaune, ni le violet ni le bleu? Où sont les couleurs? Je ne comprends pas pourquoi n'y a-t-il pas une véritable nature, des fleurs, un arbre exotique un peu bizarre? Pourquoi on n'observe que les mêmes arbres et les mêmes paysages. Lorsqu'on dit jardins (« hadika »), on dit couleurs. Or dans nos jardins on n'observe que la couleur verte. Ceci constitue une gêne pour moi. Ceci manque dans nos jardins en Tunisie. Pourquoi ne pas mettre de nouvelles espèces et un beau paysage qui nous fait oublier les soucis. Il y a un problème d'aménagement. Le jardin c'est le jardin et pas autre chose. Ici on n'observe que la couleur verte, c'est ce qui me déplaît ». (Hanène, 22 ans, étudiante et animatrice, Mourouj 2, Tunis)

5.3.2. Les gênes à l'encontre des personnes, un facteur secondaire influant sur le sentiment d'inconfort

Les comportements des uns peuvent gêner les autres. En effet, par exemple, la présence des jeunes filles dans les parcs et les jardins est beaucoup conditionnée par l'autre (des hommes jeunes en général) et leurs pratiques. Etre seule complique davantage la présence d'une femme jeune dans l'espace vert public. Ainsi Mariem, ouvrière, le précise : *« Moi je ne reste pas dans les mauvais parcs. Je n'y reste pas. Je ne peux pas y aller seule, parce qu'il y a des problèmes. »* (Mariem, 19 ans, ouvrière de confection, cité Riadh, Ariana).

Or pouvoir rester seule dans un parc s'avère un besoin pour beaucoup de jeunes filles. Il s'agit d'un lieu qui leur procure évasion et rêve, qui leur permet d'échapper au milieu familial. Cependant leurs présences seules sont assez souvent perturbées par les hommes seuls ou en groupe.

« Actuellement, au parc Mourouj il y a plusieurs problèmes, je ne peux plus y aller seule. Vraiment il y a beaucoup de problèmes. Même si on subit des problèmes, lorsqu'on est en groupe ou en famille, c'est avec une très faible probabilité. Au jardin Habib Thameur notamment. Normalement, le parc est un endroit respecté, un endroit pour accueillir des familles, mais en réalité une famille ne peut plus le fréquenter. Parfois je passe par le jardin le passage pour y rester et manger quelque chose, si je le trouve sur-fréquenté je n'y reste pas. Si je le trouve encombré je ne reste pas. En été il y a beaucoup de monde sur le gazon et beaucoup de comportements qui me dérangent. Des jeunes hommes qui disent des termes insolites et qui draguent. D'autre part, J'aime contempler le vide et non pas les corps et les affaires des gens. Mais le va et viens des gens me perturbe. Je ne réussis pas à me concentrer. Donc il n'y a pas d'utilité. Et je ne m'amuse pas. Et cette visite ne servira à rien. Donc rester chez soi serait mieux. » (Hanène, 22 ans, étudiante et animatrice, Mourouj 2, Tunis)

La famille comme nous l'avons précisé plus haut est une catégorie qui inspire confiance dans l'espace public. Mais Hamida a remarqué que certaines pratiques (le harcèlement des jeunes filles notamment) sont la cause du départ, du non-retour des familles dans les parcs, surtout celles accompagnées d'enfants « *La fréquentation des parcs sera un interdit (« tohram ») pour la famille. Ici, au Belvédère il y a une grande mixité des usagers dont les pratiques sont souvent contradictoires. Les parents ne retournent pas si leurs enfants perçoivent de mauvaises scènes. »*

5.3.3. Le rôle des atteintes aux biens et aux propriétés dans le déclenchement de la dégradation

Les atteintes contre les biens et équipements publics constituent une partie importante des pratiques perçues comme inciviles. Ainsi 24% des incivilités (Tableau 8) sont relatives à la dégradation et au vol des différentes composantes matérielles du parc. Les incivilités sont donc des causes importantes des dégradations observées. Le rejet de déchets à terre, par exemple, est le résultat de deux facteurs qui se conjugue : une pratique des usagers (jeter) et une absence ou un retard des tâches d'entretien par les gestionnaires. Ainsi, le rôle des incivilités reste redoutable. Il s'agit d'une action indirecte, un facteur qui pourrait être considéré comme déclencheur de la dégradation de la qualité esthétique (Figure 105).



Figure 105 : Influence des dégradations (tags, dépôts de déchets) de l'espace public sur leur qualité esthétique : cas d'un espace à la cité populaire Ibn Sina (à gauche) et du parc urbain de Ben Arous (à droite), B. Loukil

« Le manque de propreté devrait diminuer. Personne n'aime les saletés. Cependant la sécurité devrait être une priorité. Lorsque les bancs sont cassés, les poubelles arrachées

il y a une ambiance d'insécurité qui s'installe. On ne se sent plus à l'aise dans le coin où on s'installe. » (Hamida, 28 ans, ouvrière, cité Tadhamen)

5.3.4. L'espace dégradé est délaissé par ses usagers à cause du manque d'entretien, des gênes aux personnes et des atteintes contre les biens

Les jeunes et les personnes âgées, hommes et femmes, ne se sentent pas parfois à l'aise dans les parcs et les jardins. Certains ne ressentent plus le confort attendu dans ces espaces et d'autres (les plus jeunes) ne l'ont jamais ressenti dans la majorité des jardins et même dans ceux du centre-ville de Tunis. Ce sentiment d'inconfort induit alors une décision de non-retour à ces espaces : d'une part les familles comme nous l'avons vu, d'autre part les autres usagers. En dépit de leurs attachements à ces espaces, les usagers peuvent expliquer cette désertion des espaces malpropres et d'insécurité

*« Aujourd'hui les personnes évitent les jardins. Regardes, est ce que cet espace (le parc du Belvédère) est un jardin? Où est la propreté? Est-ce que tu penses que je pourrais rester ici pour respirer un peu d'air, bien sûr que non. Je ne peux pas réaliser que cet espace s'appelle le jardin du Belvédère. Mais le paysage du jardin est mort d'un seul coup. Il a complètement changé et disparu. Pour moi c'est uniquement pour lire ce journal que j'y reste un peu. Il n'y a plus de jardin public où la personne peut y vivre dans un environnement formidable. Le paysage naturel est mort. Il est mort. Belvédère n'était pas comme il l'est aujourd'hui. Tout cela a disparu. Le parc du Belvédère a perdu sa particularité. Je n'amène jamais ma famille. Jamais je n'amène ma fille ou ma femme. Si elles aillent seules c'est leurs affaires. Jadis, je le fréquente avec ma fille, ma femme et mon fils, mais aujourd'hui je ne pense jamais le faire. Le jardin Habib Thameur également est dans un mauvais état. Je le déteste aujourd'hui. Voilà c'est ça le problème des jardins en Tunisie. » (Taher, retraité, 73 ans, habite à Mutuelle Ville, Tunis). Mokhtar confirme le propos de Taher et précise que malgré son attachement aux jardins il ne s'épanouit pas en fréquentant ces espaces. « *Même la famille ne veut plus y aller. Déjà, la moitié du parc du Belvédère ne comprend plus rien. Il n'en reste que le petit bout d'espace engazonné du côté de la deuxième porte. Je ne me diverte pas et je ne rentre pas épanouit (« zahi ») et reposé, c'est tout à fait le contraire. Dans les jardins il y a des endroits où tu ne reviens plus, tu regrettes le fait que tu y étais.* » (Mokhtar, 50 ans, fonctionnaire, Bâb Sâadoun, Tunis).*

L'absence d'aménités nécessaires dans ces espaces les rend évidemment très peu attractifs. Ainsi, Faicel mentionne que cette baisse d'attractivité touche également les touristes qui forment ainsi une représentation négative de Tunis et de la Tunisie

« C'est un jardin public, donc il faut qu'il soit véritablement un jardin public et non pas deux arbres, deux palmiers et deux bancs. Il faut que le jardin soit un jardin, en plus il

est situé au centre-ville, à la capitale. Il y en a assez souvent des groupes de touristes qui entrent dans les jardins et observent des scènes inesthétiques. Il y a aussi les touristes arabes : de la Palestine de l'Irak, et d'autres pays. Lorsqu'ils visitent les jardins ils vont construire une image négative de la Tunisie. Il y a beaucoup de carences. Il y a beaucoup de choses qui manquent dans le jardin. Moi d'origine rurale, je connais les herbes qui poussent spontanément. Ici il n'y a que le des plantes adventices. Il n'y a pas de couleurs: ni violet, ni rouge, ni jaune. Il n'y a ni fleur de jasmin, ni d'œillet qui dégage une odeur agréable ». (Faicel, Homme 31 ans fonctionnaire, cité Hadika, Tunis)

5.4. Le contrôle des parcs et des jardins publics une relation entre gestion, entretien et gardiennage

Lorsque nous parlons de contrôle, nous évoquons les pratiques de gestion des services municipaux dans l'objectif de maintenir et d'améliorer l'état du parc. Nous parlons également de la surveillance, de la conformité aux normes sociales d'usages et des règlements. Dans ces deux cas, on parle de contrôle formel parce que c'est un contrôle assuré par les différents types d'acteurs publics administratifs et de gestion *in situ*. Mais dans les espaces publics, comme dans les parcs, il existe toujours un autre type de contrôle qu'on appelle le contrôle social informel. Dans ce cas c'est l'utilisateur même de l'espace qui se transforme en acteur agissant sur les normes et les comportements. Pour expliquer les comportements en public et comprendre l'influence de ces derniers sur l'espace, l'anonymat est un facteur très important parce qu'on cherche ainsi à échapper au contrôle social informel. Si un usager n'est pas connu des autres, il sait qu'il ne pourra être identifié s'il a une conduite répréhensible

La majorité des phrases prononcées par les usagers et évoquant le thème de la gestion parle d'un manque voire d'une absence de l'entretien dans les parcs et les jardins publics (Tableau 13).

Tableau 13 : La gestion et l'entretien des parcs et des jardins publics (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)

Gestion et entretien	Fréquence (nombre de phrases)	Pourcentages du sous-thème
Absence ou manque d'entretien	100	65,8
Il y a entretien	52	34,2
Total	152	100

Dans le Parc du Belvédère et au jardin Habib Thameur, mais aussi dans les parcs et les jardins publics, les gestionnaires ne réalisent pas convenablement les tâches qui leur incombent. Les usagers évoquent leur mécontentement vis-à-vis du manque d'entretien de la végétation, des tâches de propreté, de l'entretien des fontaines qui sont délaissées, etc.

« Où est l'entretien des arbres au Belvédère ? Dans tous les jardins, le problème est l'absence d'entretien. Dans les jardins on fait travailler les ouvriers pendant 10 à 15 ans à 5 D/jour ? Comment cela se fait ? Il y a un problème dans le fonctionnement des institutions qui s'occupent des infrastructures de la ville. Par exemple, le Casino du Belvédère a été utilisé par une société Suisse. Toutes les personnalités importantes de la ville venaient y jouer au loto. Il y a eu un problème de gestion et il ne fonctionnait plus. Ensuite on l'a transformé en un club pour les militaires. A quoi cela pourrait servir la société ? Si on fréquente le zoo, on ne trouve rien. D'autre part, il y a le parcours de santé qu'on prétend aménager pour les sportifs. Pourquoi un tas de sable dans un jardin c'est quoi sa signification ? Il y a un grand relâchement. Aller voir le boulevard de l'environnement il est sale. Lorsque le ministère de l'Environnement et du Développement Durable accorde des toponymes, il faut qu'elles soient conformes à l'état des espaces. Aller voir les jardins à côté du cimetière Djallez, c'est des gourbis et des décharges. Au parc du Belvédère, le lac se transforme d'un bel endroit à un endroit d'où se dégagent les odeurs. Mais lorsqu'on crée un jardin, il faut le suivre l'entretenir sinon cela ne servira à rien. Au Belvédère, on met des bancs pour le repos des gens et derrière on met un conteneur de déchets. C'est le manque d'entretien, de gestion de contrôle. Regarde les arbres dans quel état ils sont ? Regarde le palmier. Regarde ce tas de sable ». (Taher, retraité, 73 ans, habite à Mutuelle Ville, Tunis)

Un fonctionnaire âgé de 50 ans parle de l'absence d'écoute de la part des acteurs de la gestion vis-à-vis de leurs propres ouvriers. Un retraité de la fonction publique âgé de 73 ans évoque que dans le jardin Habib Thameur, ancien cimetière juif, une tombe a chuté en créant une fosse dans un coin du jardin. Il affirme avoir indiqué cet incident aux responsables sans avoir une réponse.

« Un jour, au jardin Habib Thameur, j'ai dit à un responsable qu'il y a une fosse du côté d'une allée. Il s'agit d'une ancienne tombe qui s'est écroulée. Sept mois se sont écoulés et personne n'a réagi. » (Taher, retraité, 73 ans, habite à Mutuelle Ville, Tunis)

Dans les jardins en Tunisie, on a tendance à créer des fontaines sans les entretenir. Deux cas se présentent. Le premier est que ces pièces d'eau se transforment en jardinière, comme dans le cas du jardin Bâb Khadhra et la place Barcelone. Le deuxième cas est que ces fontaines se transforment soit en un bassin sec, soit en

espace où l'eau stagne et où les gens jettent les bouteilles et les sachets en plastique (Figure 106).



Figure 106 : Fontaines transformées en jardinières : en haut la fontaine de la place Barcelone et en bas la fontaine du jardin Bâb el-Khadhra, © B. Loukil

Le directeur des espaces verts de la ville de Tunis précise : *« ces pièces d'eau connaissent un véritable problème de gestion et pour faciliter leur maintien on les transforme en jardinières souvent avec des plantes grasses »*. Il ajoute, mécontent. *« Certains jeunes et les enfants utilisent les fontaines comme une piscine, surtout les enfants pendant la période estivale. »*

La transformation des fontaines dans les jardins publics en Tunisie été le sujet d'articles de presse car certains habitants et journalistes contestent ces modifications. Ces derniers pensent que certaines fontaines font l'identité même du jardin ou du square. La transformation de la fontaine de la place Barcelone a suscité la colère des usagers.

« Absence ou manque d'entretien du Jardin Bâb Khadhra Après cela, la municipalité a débarqué, après avoir dépensé 400000 dinars pour la réalisation de la fontaine, on est venu enfouir les fontaines. On a planté de l'Agave "Sabbar". » (Taher, retraité, 73 ans, habite à Mutuelle Ville, Tunis). « Au jardin Habib Thameur aujourd'hui même une eau transparente dans la fontaine n'existe plus. La fontaine ne fonctionne plus, laisse-moi s'il te plait...(Énervé)...Maintenant, comme tu le vois, la fontaine est un endroit au centre, où on stocke l'eau. Ils font l'entretien et après ils la laissent vide. Ce n'est pas une mauvaise chose, mais lorsqu'on les crée, il faut s'en occuper et je ne vois pas l'inconvénient de faire des dépenses, comme on le fait pour autres choses... » (Mokhtar, 50 ans, fonctionnaire, Bâb Sâadoun, Tunis) (Figure 107).

Pour la municipalité, entretenir cet espace est une tâche dont l'efficacité dépend du budget et du nombre d'ouvriers. Le directeur des espaces verts de la ville de Tunis précise dans ce contexte la norme utilisée : « pour les ouvriers de jardinage, nous mettons 1 ouvrier / ha aménagé. Et je dis bien aménagé parce que tout ce qui est boisement n'est pas entretenu, on le laisse. » (Entretien auprès du directeur des espaces verts de la ville de Tunis, Loukil, B., décembre, 2008)

Pourtant, dans certains quartiers liés aux pouvoirs publics de l'Etat, les fontaines demeurent fonctionnelles et sont dans un état étonnant de propreté (Figure 108). C'est le cas du parc El-Abidine à Carthage et du parc de Sidi Bou Saïd. Dans ces espaces les fontaines demeurent fonctionnelles et assurent la réussite et le succès de ces espaces.



Figure 107 : Pièces d'eau non-entretenu et non fonctionnelles : en haut au jardin Habib Thameur et en bas la place des Droits de l'homme, © B. Loukil

Les usagers évoquent de manière récurrente et insistante la question de propreté de ces espaces en attribuant l'état dans lequel ils se trouvent à l'absence d'entretien. Non seulement le nombre d'ouvriers est très faible par rapport à la superficie (parc du Belvédère), mais on constate l'absence d'ouvriers (dans les squares et jardins des quartiers populaires; Cité Rafaha et Kabbaria). Dans ces jardins les détériorations touchent même les clôtures et les équipements. Dans le cas d'une gestion en régie mixte, Mokhtar précise que le suivi des chantiers d'entretien n'est pas réalisé.



Figure 108 : Fontaines fonctionnelles et entretenues : en haut à gauche la place de la Kasbah, à droite le lac du jardin japonais, en bas les pièces d'eau au parc Al-Abidine, grâce à une présence continue des ouvriers. © B. Loukil, 2009.

« Et le seul problème des « montazah » en Tunisie par rapport à l'étranger c'est le manque d'entretien. Il n'y a ni entretien ni suivi. Il y a un manque d'entretien de la part de leurs propres responsables de la municipalité. En plus ce qui est nouveau c'est la gestion à travers les entrepreneurs privé. Dans ce cas de figure, la municipalité, ne s'en occupe plus et laisse la responsabilité à un entrepreneur. Celui-là dès qu'il gagne l'appel d'offre, se repose chez lui Il donne le chantier à un sous-traitant pour faire le travail. En plus les entrepreneurs prennent l'argent et ne font rien. Bon, même si l'entrepreneur travaille, il faut faire un suivi. On n'était pas satisfait du travail des agents de la propreté municipale, des agents pauvres qui prennent des millimes et on n'était pas satisfaits...Et aujourd'hui, les entrepreneurs prennent les chantiers avec des milliers de dinars, et en plus ça devient plus sale. C'est très simple, pour chaque année on fait un

très bon entretien, pour une fois par an et après on désigne des ouvriers qui travaillent quotidiennement, pour s'occuper de la propreté et de l'entretien. Tout ce qu'ils ont besoin, c'est un sécateur pour couper les arbres, un tuyau pour faire l'irrigation et une bêche pour renverser le sol, c'est tout. Ce n'est pas la mer à boire. Mais allez voir ceux qui travaillent avec l'entrepreneur. Aujourd'hui, les ouvriers n'appartiennent plus à la municipalité. Sur le cahier de charge, on met sept ouvriers, mais en réalité si tu vérifies sur terrain tu ne trouveras que quatre. Tu penses que quatre ouvriers peuvent travailler toute cette superficie? Seulement 4 ouvriers qui travaillent toute cette superficie? Moi je te dis toujours, qu'il n'y a pas de suivi. C'est le suivi qui manque. Ils ont eu problème avec le patron, ils n'ont pas été payé depuis trois mois... ils n'ont pas eu leurs salaires... comment veux-tu qu'ils travaillent? Chacun d'entre eux prend sa bêche fait une petite fosse et reste devant 5 ou 10 minutes. Au lieu de faire un travail de 3 mois sérieux pour que le jardin devienne en bon état, il lui faut une année. Absence ou manque d'entretien. Il faut additionner les jours de pluie, le mauvais temps... La moitié de l'année passe sans rien faire... Absence ou manque d'entretien. Si je donne un marché à quelqu'un, il faut faire le contrôle. Absence ou manque d'entretien. Le projet coûtera 100 mille et 40 mille seulement ont été dépensés. Ce qui manque en Tunisie c'est l'absence de suivi. » (Mokhtar, 50 ans, fonctionnaire, Bâb Sâadoun, Tunis)

Une minorité affirme pourtant qu'il y a un entretien dans ces espaces. En revanche selon eux ce sont les pratiques des usagers qui ne sont pas respectueuses de l'effort fourni par la municipalité. Ces usagers disent que les parcs sont une propriété des usagers et que c'est à eux de les maintenir en bon état.

Les actes respectueux qui expriment la civilité des usagers sont donc des gestes qui aident les gestionnaires. Alors que certains parlent d'usagers inconscients, d'autres parlent d'un état d'indifférence face à tous ce qui est public, à tous donc à personne !

« Il n'y a pas de contrôle, il n'y a pas de police », c'est ce qu'a affirmé un nombre important d'interviewés. L'absence de contrôle et de gardiennage explique selon eux l'état dégradé des parcs. « *Puisqu'il n'y a pas de contrôle il n'y a pas de propreté* » (Figure 109).

Le contrôle social formel et informel	Fréquence (nombre de phrases)	Pourcentages du sous-thème
Absence de contrôle formel	60	48,8
Il y a contrôle formel	41	33,3
Absence de contrôle informel	17	13,8
Il y a contrôle informel	5	4,1
Total	123	100

Figure 109 : Le contrôle social formel et informel dans les parcs et les jardins publics (Sources : enquêtes exploratoires, 2008)

Mokhtar développe ce thème :

« Au jardin Habib Thameur, Il n'y a pas de gardiens. Les gardiens présents n'ont pas de pouvoir non plus. Par opposition à ceux qui affirment que la présence de la police les assure, d'autres usagers trouvent que la présence de la police ou du gardien n'a aucune influence sur la diminution du sentiment d'insécurité. D'après ce qu'ils ont vécu dans ces espaces, les policiers même présents s'occupent d'autres choses (discuter avec des jeunes filles par exemple). Maintenant, les gardiens n'ont plus ce pouvoir pour exercer convenablement leur métier. Ils ont peur et se trouvent obligés de (négliger) « fermer les yeux » pour ne pas avoir des ennuis. Les gardiens ne peuvent pas parler, ne peuvent pas intervenir parce que tout simplement ils n'ont aucun pouvoir. Dans le cas où ils agissent, en appelant la police, ils se trouvent confrontés à des problèmes Ils ne trouvent aucun soutien et personne ne peut les aider.

En fin de compte, ils deviennent eux-mêmes des agressés « matloub ». Regarde s'il te plaît, il y a de l'espace, on peut construire des bâtiments. Je ne vois pas où est le problème, pourquoi ne pas construire deux petit box : le premier pour le téléphone et le deuxième pour le repos du gardien. Il nous faut deux motos, ou bien une voiture de la police qui soit toujours présents. Surtout la moto avec laquelle on peut rouler à travers les arbres... Il y a beaucoup de choses qui peuvent freiner et arrêter certains comportements, mais elles ne sont pas mises en œuvre. La présence de la police avec la moto, pour intervenir dès le moindre cri et dès les moindres problèmes est indispensable. Dans ce cas tous les agresseurs auraient peur. Ce qui est négatif, c'est que la police nie l'existence des problèmes dans les parcs. Il y a des endroits où on met la police, les agents de la police restent à côté d'une fille à l'entrée et ils passent le temps à discuter... et le gardien ne peut rien faire parce qu'il risque d'être agressé. Ce que je dis peut ne pas plaire, mais c'est cela » (Mokhtar, 50 ans, fonctionnaire, Bâb Sâadoun, Tunis)

« Il y a les agents de la sécurité (« amn »), mais ils ne sont pas trop impliqués. Il y a les agents de la sécurité. Ils viennent juste de passer. Mais c'est la même chose qui se répète et rien ne change. » (Hamida, 28 ans, ouvrière, cité Tadhamen).

Les usagers du parc du Belvédère et de l'ancien jardin Sidi El Bahri (actuelle station de bus à Bâb Khadhra, Tunis), ainsi que du jardin Habib Thameur affirment la décadence du rôle du gardien. Auparavant, il avait un pouvoir. C'est un pouvoir symbolique parce qu'il est présent avec un bâton (« Zollat ») et sa présence impose la règle de ne pas gêner les autres ni de dégrader l'espace et de piétiner le gazon. Les enfants avaient peur de « Am Amor » le gardien et tout le monde le connaissait comme l'affirme un retraité âgé de 73 ans. Les enfants évitent ainsi les pelouses par peur du gendarme.

Les agents de contrôle même présents ne sont plus efficaces comme le mentionnent les usagers. Le gardien n'a pas de pouvoir et les policiers passent sans intervenir.

Cependant comme pour l'entretien de ces espaces verts publics, le gardiennage varie d'un endroit à un autre dans la ville. Notre conversation avec le gardien du parc du Kram, situé dans un quartier populaire, montre que ce dernier n'a pas de pouvoir parce qu'il fait appel à la police mais il ne reçoit pas d'aide. En opposition à ce qui se déroule au parc Al-Abidine à Carthage, le gardien de ce dernier affirme que d'un simple coup de fil il aura deux policiers et un chien de garde pour transporter la personne qui dégrade l'espace vers le commissariat.

Donc même si le contrôle formel existe, il est exercé de manière différente d'un espace à un autre. Dans la ville de Bizerte par exemple il n'y a pas d'agents de gardiennage dans tous les jardins de la ville. L'acteur municipal avec qui nous avons effectué un entretien mentionne qu'ils n'ont aucun gardien dans tous les parcs et les jardins de la ville.

L'absence de contrôle social informel est un autre facteur qui a été cité par les usagers. Les personnes âgées mentionnent - nous l'avons déjà évoqué - une diminution du contrôle social informel qui avait un rôle important dans la régression des incivilités dans l'espace public. Ce contrôle est important parce qu'il permet de protéger l'espace et ses usagers. « *Les jardins Jadis, tout le monde réagit devant de telles choses,* » (Mokhtar, 50 ans, fonctionnaire, Bâb Sâadoun, Tunis). « *Moi j'étais un témoin de la scène. Je vais être vexé devant cette fille ce garçon devant tout le monde. Dans ce cas je serais perçu comme non civilisé (« mouch-methadher »).* » (Faicel, Homme 31 ans fonctionnaire, cité Hadika, Tunis)

Mais aujourd'hui, « *Les gens chacun s'occupe de soi-même. Je ne peux pas parler... Bon ce n'est pas une faiblesse de ma part ou par crainte d'entrer dans des querelles, mais après tu risqueras d'entrer dans des ennuis. Après avoir passé là-bas-tu te trouveras dans un problème du genre « tu as réclamé contre moi ... t'aurais pas dû le faire... ». Donc je me laisse tranquille. Aujourd'hui, il y a le manque d'éducation, le manque de respect et un peu de laisser-aller. Mais maintenant chacun est pour soi, tout cela dans l'objectif d'éviter les problèmes.* » (Mokhtar, 50 ans, fonctionnaire, Bâb Sâadoun, Tunis)

5.4.1. Des sentiments d'insécurité dominant mais celui de sécurité existe aussi : « dans le parc, nous sommes dans un endroit sûr et contrôlé »

Les usagers manifestent plus des impressions d'insécurité que de sécurité (Tableau 14).

Tableau 14 : Sécurité et insécurité dans les parcs et les jardins publics (Sources : pré-enquête)

Sécurité et insécurité	Fréquence	pourcentage
Sentiment d'insécurité	38	65,5
Sentiment de sécurité	20	34,5
Total	58	100

La présence de la police, du gardien ou même l'expérience de visiter l'espace sans avoir de problème conditionne cette sensation d'être dans un endroit sûr. Pour les jeunes filles, être dans un parc là où il y a le contrôle formel ou informel les rend plus à l'aise, les encourage à venir réviser ou discuter avec quelqu'un d'autre dans cet espace.

Pour les mères de famille aussi c'est une condition nécessaire pour amener leurs enfants dans le parc. Dans ceux dont la situation sociogéographique influe sur leurs états de sécurité (comme le parc Mourouj situé à côté d'un quartier de recasement des habitants des anciens hôtels de la médina « *oukaiel* »), les usagers se sentent en sécurité grâce à la présence des policiers.

La peur, une émotion irréprensible dont parlent les usagers, semble incompatible avec le divertissement dans le parc. La crainte d'une agression modifie la perception (bon parc, mauvais parc, etc.) ainsi que les usages (traverser le parc, contourner le parc, marcher, se reposer, choisir un endroit à l'entrée du parc plutôt qu'à l'intérieur,...).

L'insécurité est ressentie différemment selon les moments de la journée ou de la semaine même pour les hommes par exemple. « *Le soir j'évite de traverser le Belvédère parce que je serais agressé, parce que j'ai vécu une expérience difficile* » nous dit un retraité âgé de 73 ans.

L'impression de danger et de risque élevé est toujours ressentie par les femmes et les jeunes filles, là où une fréquentation accompagnée est indispensable. « *...Le jardin fait peur («jnina tkhaouef»).* Je n'y vais pas seule : ou bien j'y vais avec ma copine et dans la majorité des cas j'y vais avec mes amis, sinon je n'y vais pas. Je ne pense jamais d'y aller seule. » (Wassila, étudiante, 22 ans, Gorgéni, Tunis)

5.4.2. Le parc, un espace de rumeurs, autant qu'un lieu d'insécurité

Le thème de l'insécurité, du danger réel ou imaginaire, évoqué par les usagers s'inscrit tantôt comme une scène réellement vécue ou attestée, tantôt comme une histoire racontée de bouche à oreille : le viol d'une femme, le suicide d'un homme, la vente de drogue, un crime, etc. On parle alors dans le premier cas de l'insécurité réelle et dans la deuxième du sentiment d'insécurité amplifié et maintenu par les rumeurs. Dans ce dernier cas est construit la réputation du lieu, qui devient fréquentable ou pas.

Faites par la police, les enquêtes de victimation sont faites pour déterminer la réalité des infractions dont les interviewés ont parfois été victimes (HEURTEL, H., 2009). Ce sont des enquêtes faites pour quantifier l'insécurité. Ce que nous voulons retenir ici c'est que dès que la personne parle d'une expérience vécue on parle alors d'insécurité, et dès que la plaignante ou le plaignant parle de scènes racontées ou lus dans des journaux, on parle plutôt de sentiment d'insécurité issu de rumeurs.

« Ce qui est négatif: c'est lorsque je suis accompagné par mon père, ma mère, ma sœur ou ma collègue, je tombe sur des scènes choquantes. Parfois il y a des vols. J'étais présent dans des situations de vols de portables et de portes feuilles. Le voleur est assez souvent accompagné. Ils travaillent en binôme. Et ils échappent facilement. Personne ne bouge dans le parc. Il n'y a ni des policiers ni des gardiens, lorsqu'on est agressé, on ne peut rien faire. C'est la chose qui me déplaît. Je ne me sens pas en sécurité.»(Hichem, 37 ans, Ben Arous)

Bien que les usagers confirment que ces accidents sont pour eux des réalités, très peu de personnes ont évoqué avoir vécu eux-mêmes ou quelqu'un de leurs proches des événements semblables.

« Parce qu'on a tous lu à plusieurs reprises dans les journaux des délits déroulés dans les jardins. Il se déroule des incidents dans les jardins. Plusieurs incidents se sont déroulés ici et dans le jardin à côté de la Monfleury, nommé Gorgéni. On a entendu à plusieurs reprises des scènes qui se sont déroulées. Un homme qui s'est suicidé (« rajel chnak rouhou »), une femme portée disparue (« mraa khatfouha »). Dernièrement, une femme est portée disparue. Déjà, j'habite là-bas. C'est à côté de chez nous. C'est la vérité: J'ai étudié là-bas aussi, lorsque nous faisons le sport au lycée, nous passons à travers le jardin. Nous nous rendons compte que la zone n'est pas sécurisée. La zone est fréquentée, c'est une zone résidentielle, mais le jardin fait peur (« jnina tkhaouef »). Je n'y vais pas seule : ou bien j'y vais avec ma copine et dans la majorité des cas j'y vais avec mes amis, sinon je n'y vais pas. Je ne pense jamais d'y aller seule. On apprend par

la rumeur publique, qu'il y a quelqu'un qui s'est suicidé, au Gorgéni .Ou bien une femme qui a été violé » (jeune fille, 23 ans)

« D'une part il n'y a pas de sécurité (« amn »). D'autre part, On n'a plus de jardins, ni de point de vue propreté, ni de point de vue sécurité et paysage. Il n'est pas fréquenté parce que ce sont des endroits non sécurisés. Si on nous assure la sécurité, le repos et la propreté, l'absence de mauvais mœurs et de violence verbale au Belvédère, ils mettent des personnes dans les entrées et imposent des frais d'entrées de 0,5 dinar j'en donnerai 1 dinar. Au Ramadan (...) Pendant une soirée ramadanesque, j'ai pris le risque de traverser le Belvédère pour rentrer à Mutuelle-Ville. Je me suis dit si je vais répondre gentiment à sa demande il va profiter de mon vieil âge. Je me suis rendu compte qu'il a commencé à me suivre jusqu'à la deuxième porte. » (Homme âgé de 72 ans)

Le manque d'informations officielles autour de l'espace public, image du pouvoir public, questionne les notions de vérité, de démenti, de rapport à l'autorité, pour tenter de contrôler la rumeur publique. Les sociologues rappellent : « *Nous appellerons donc rumeur l'émergence et la circulation dans le corps social d'informations soit non encore confirmées publiquement par les sources officielles soit démenties par celles-ci.* »(Kapferer⁶¹, J.C., 1995, p.25). Selon le spécialiste de psychologie sociale et environnementale M.L. Rouquette, les rumeurs «*ne sont pas une aberration pathologique ou une exception temporaire, crise ou déchirure, mais un mode d'expression privilégié de la pensée sociale.*» (Rouquette, M.L., 1975, p. 8). Car la rumeur exprime également une grande partie de la réalité sociale. A. Klein explique la rumeur autrement : «*la rumeur est avant tout une forme. Telle la flamme qui change de couleur en fonction de ce qui la nourrit, la rumeur prend la couleur de ce qu'elle contient.* » (Gryspeerd, A. et Klein, A., 1995, p.24). La rumeur entre dans l'histoire du groupe ou dans la *mémoire collective* (Reumaux, F., 1996). Nous l'avons vu, certains auteurs, Kapferer notamment, font parfois référence à l'opinion publique pour expliquer la rumeur. L'opinion publique rappelons-le c'est : « *Une attitude et une réaction vécues collectivement qu'adopte une grande partie de la société face à des événements sociaux, souvent considérés comme importants. L'opinion publique porte fréquemment sur des affaires publiques et des problèmes de politique sociale. Elle suppose un minimum d'information, de culture commune et de contacts humains. La*

⁶¹Professeur de Marketing et spécialiste de la rumeur.

force de l'opinion publique provient de ce qu'elle impose des schèmes de comportement qui deviennent des normes de conduite. » (Birou, A., 1966, p. 43)

Pour que se constitue une foule, des individus isolés doivent avoir quelque chose en commun, un intérêt commun pour un objet et une même orientation de leurs sentiments dans une certaine situation (Freud, S., 1989, p.141-142 cité par Houdremont, Ch., 1999). Nous voyons alors que la rumeur publique va réorganiser les attitudes et les opinions du groupe. De cette manière, la rumeur entre dans l'histoire du groupe ou dans ce que Reumaux a nommé la *mémoire collective*. (Houdremont, Ch., 1999, *op.cit.*, p.74-78)

Tout ceci montre que dans les parcs et les jardins de la région de Tunis le sentiment d'insécurité est aujourd'hui très important dans la détermination de ce qu'on appelle la mémoire collective autour d'un espace public. Nous restons à notre échelle incapable d'en dire plus sur l'insécurité réelle dans ces espaces vu que l'accès à l'information institutionnelle reste encore très limité⁶².

L'état d'entretien d'un parc, et le manque de lisibilité de certains espaces des parcs et des jardins par manque d'entretien de la végétation, transforment ces espaces comme le mentionnent les usagers en des îlots de forêts, en lieux sauvages écologiquement et socialement. Les représentations de parcs et jardins sont alors formés à partir d'espaces sociaux invisibles qui participent à l'augmentation du sentiment d'insécurité.

C'est souvent la situation géographique du jardin public et sa proximité avec les quartiers difficiles : populaires avec un taux important de jeunes en chômage comme celui de Sidi-Hsine à Tunis ou la cité Loukaiel en face du parc Mourouj qui est à l'origine de ce sentiment.

L'insécurité a été ressentie aussi bien par les hommes que par les femmes. Mais les femmes, peut-être plus méfiantes que les hommes, ne fréquentent pas de la même

⁶² L'accès à l'information a été l'une des contraintes de la recherche scientifique en Tunisie avant le 14 janvier.

façon les espaces publics, lorsqu'elles y accèdent. Donc à côté du rôle que peuvent jouer les rumeurs dans l'installation de ce sentiment d'insécurité, joue celui des incivilités vécues qui accroissent les impressions d'inconfort et de risque dans le parc. Peu importe que ces incivilités touchent les biens ou les personnes, dans les deux cas elles augmentent la méfiance, la crainte, la peur dans cet espace public.

On se sent souvent en sécurité parce qu'on est observé (rôle positif du contrôle social informel). On choisit alors un endroit visible parce qu'on cherche à être contrôlé par les autres usagers et à éviter le risque de l'agression. Ces précautions donnent à certains usagers plus de sécurité et font durer leurs moments de détente et de plaisir dans un parc.

5.4.3. Rôle de la fréquentation dans la diminution du sentiment d'insécurité

La fréquentation du parc diminue aussi le sentiment d'insécurité. Dans le parc du Belvédère comme dans le jardin Habib Thameur on se sent en sécurité non seulement parce qu'il y a les policiers mais parce qu'on fréquente le parc à plusieurs reprises sans avoir connu d'incident. L'expérience individuelle dans le parc est donc très significative. Car l'expérience du parc est la meilleure façon pour se confronter avec la réalité de ce terrain. Lorsque les usagers vivent une expérience réussie dans cet espace, ils commencent à l'apprécier parce que l'on y développe des souvenirs agréables et qu'on y éprouve des émotions plaisantes

L'usage régulier du parc est le moyen le plus efficace pour se l'approprier. Il est aussi le meilleur moyen de remettre en cause les rumeurs et de faire décliner les incivilités. Un espace fréquenté se transforme rapidement en espace sûr et contrôlé. La présence forte des uns semble pouvoir assurer la sécurité des autres comme le mentionnent les usagers « *parce qu'il y a des familles.... Je m'installe à côté de l'aire de jeux....* ». Ceci est en concordance avec la théorie de *l'espace défendable* (Newman, 1972) deuxième théorie sur laquelle se base notre hypothèse principale. La présence des usagers est un moyen de contrôle de l'espace. Ceci va dans le sens des textes de Anne Wyvekens (sociologue et juriste) « *Lutter contre l'insécurité revient à approprier l'espace de façon*

à ce qu'il ne soit abandonné ni à personne ni au plus fort.» (Wyvekens, 2007, *op.cit.*, p.36)

Cependant, les faits nous interpellent : pourquoi les parcs et les jardins publics sont-ils plus touchés par certains comportements jugés incivils ou illicites (la consommation de drogue et d'alcool, la destruction, la malpropreté) ? Si nous comparons les parcs et les jardins à d'autres lieux comme la rue ou les cafés, les usagers des parcs disent qu'ils se sentent beaucoup plus à l'aise dans les parcs et les jardins qui sont des endroits plus utiles que la rue, par exemple. Probablement par ce que le contrôle social informel est beaucoup moins pesant dans les parcs. On y échappe au regard de la famille, des gardiens, de la police assez facilement. Et cette liberté est importante pour les personnes concernées. Le parc est une espace de libération de la contrainte sociale. Le jardin public, en le comparant à la rue, s'avère d'abord un espace approprié aux jeux d'enfants.

« Il y a utilité de point de vue social et psychologique. De point de vue social, c'est utile pour les enfants. La solution est ni de laisser l'enfant dans la rue ni de l'emprisonner chez soi. S'il reste chez lui, on aura des personnes qui suffoquent et refoulent. Et il sera une personne équilibrée et distraite (« metfarhed »). Il étudie convenablement. Il travaille convenablement. Il parle et communique convenablement. Mais si on le laisse dans la rue, la première chose c'est son lexique qui va changer. Dans la rue il peut y avoir des petits accidents. Or dans le jardin il n'y a pas de danger comme dans la rue. » « Il faut penser la différence entre l'embouteillage de la rue et le parc. », « Je viens ici pour me reposer. Je viens pour éviter de rester dans la rue. », « Je trouve un endroit propre pour contempler les arbres le gazon et des bonnes choses. Ici c'est mieux que la rue. Je préfère les jardins que les autres espaces publics. C'est meilleur que de rester dans la rue. »

« Les compétences ne vont pas apparaître. Ou bien il sera un footballeur comme une conséquence et comme un acquis de la seule pratique qui existe dans la rue. Il pourrait avoir des dons d'artiste ou de chanteur. Mais le fait qu'il ne développera pas ses compétences il acquit les pratiques de la rue. Sur le plan psychique le parc est important pour les petits comme pour les grands. » (Hanène, 22 ans, étudiante et animatrice, Mourouj 2, Tunis)

Une fois fréquentés par des groupes et individus à comportements perçus comme civils et légaux, les parcs bien sécurisés et bien contrôlés sont perçus comme un antidote de la délinquance, aux dépens des groupes ou des individus incivils et délinquants, qui en seront exclus et se déplaceront sans doute ailleurs.

CONCLUSION DU CHAPITRE CINQ



Les comportements perçus comme incivils dans les parcs et les jardins publics varient de l'infra pénal à des infractions punies par la loi. Les incivilités sont des conflits de normes comportementales dans l'espace public : ce qui est perçu comme incivil pour l'un ne l'est pas pour l'autre. Les raisons qui expliquent le sentiment d'inconfort et d'insécurité ressenti dans les parcs et les jardins dépassent la question des comportements incivils. Elle est liée directement avec les questions de l'entretien et de la gestion de l'espace vert public, de la qualité du mobilier urbain et de l'état de propreté.

Nous avons montré dans ce chapitre que les rapports entre l'espace public et les comportements sociaux se situent dans une spirale de déclin. Dès que les parcs commencent à être délaissés et dégradés, ils participent à une spirale de détérioration de l'espace public et de la ville (théorie de la vitre brisée) qui ne cesse qu'avec une

intervention rapide d'entretien et de réparation. Cette spirale de dégradation augmente le sentiment d'insécurité et d'inconfort chez les usagers. Il est aggravé aussi par les rumeurs qui s'atténuent cependant dès que le contrôle social formel et informel reprend l'avantage.

L'espace public ne pourra donc pas être maintenu sans une pratique d'entretien qui agit au bon moment et qui prend en considération le maintien des aménités pour les usagers. Il est cependant indispensable d'avoir une idée plus précise sur les attitudes des usagers et sur les aménités auxquelles ils sont les plus sensibles dans les parcs et les jardins (chapitre 6). Ces résultats aideront les acteurs publics à élaborer des outils d'aide à la décision.

Les résultats obtenus par les entretiens montrent plutôt le *sentiment d'incivilités* plutôt que des incivilités réellement vécues. Les incivilités qui sont des *conflits de normes sociales* dans l'espace public conditionnent de fait les fréquentations, ce que Pierre Donadieu définit par les « fonctions et usages perçus » de ce type d'espace public.

Pourtant les parcs sont aussi évoqués en tant que lieux de civilités et de pratiques perçues comme respectueuses de l'autre et de l'espace, comme vecteurs de sociabilité et de sentiment de confort. Les entretiens effectués dans la région de Tunis montrent également l'importance de la question de la gestion de l'espace public paysager et de la portée de l'évaluation de l'état d'entretien par les usagers et par voie de conséquence de la manière de se sentir en état de confort ou d'inconfort. Ces résultats nous incitent à déterminer les aménités recherchées par les usagers légitimes de ces espaces qui sont les garants de la qualité de l'espace public. En effet par leur présence maintenue, ces caractères permettent de conforter le déroulement et le fonctionnement de ces espaces selon les objectifs visés par les concepteurs.

CHAPITRE



LES EFFETS DES PRATIQUES DE GESTION SUR LES PRATIQUES ET LES REPRESENTATIONS SOCIALES DES PARCS ET DES JARDINS PUBLICS

« Il ne faut pas sous-estimer ce que pensent les gens, ce que croient les autres. C'est en le sachant qu'on peut comprendre ce qu'ils font. » (Mucchielli, R., 1972, p.5)

INTRODUCTION DU CHAPITRE SIX



Après avoir déterminé les pratiques perçues comme inciviles et les raisons probables du sentiment d'inconfort ressenti dans les parcs et les jardins, nous avons compris que ces impressions dépendent un peu plus de l'état d'entretien de ces espaces que des comportements perçus comme incivils. Ce chapitre analysera les aménités auxquelles les usagers habituels sont les plus sensibles. Car ces usagers sont un vecteur important du maintien de l'état matériel de ces espaces à travers leur présence et le contrôle social informel qu'il impose de fait. Toutefois nous développerons d'abord dans le début de ce chapitre le fonctionnement des trois parcs choisis à travers l'analyse des entretiens effectués auprès de leurs gestionnaires.

6.1. La gestion des trois parcs et les stratégies d'acteurs

6.1.1. Le parc du Kram

6.1.1.1. Le contexte des habitants des quartiers voisins : le parc comme facteur de déclenchement des incivilités

Le taux élevé de chômage et de criminalité enregistré dans les quartiers voisins du parc du Kram semble pouvoir expliquer le taux de dégradation et la consommation d'alcool et de stupéfiants dans cet espace. Voici ce qu'en pense un technicien de la municipalité de la ville du Kram, qui connaît ce parc :

« Au Kram il y a beaucoup de chômeurs, il y a beaucoup de criminalité. On y consomme de la drogue et des stupéfiants. Ceci se déroule dans le parc où cette catégorie de jeunes s'installe notamment le soir. Ils dégradent les lampadaires et volent tout ce qu'il y a comme équipement afin de le revendre. Ils essaient de s'approprier l'espace du parc et ne laissent même pas les gardiens travailler. A l'ouverture du parc il y avait deux gardiens. Ces jeunes s'installent dans la deuxième partie, où il y a le massif d'arbres; et le gardien a été tué. Donc, malgré la proximité des habitations les chômeurs profitent du parc pour pratiquer les interdits comme la consommation d'alcool ou de drogue. Le matin, on trouve les traces : bouteilles et cendres; etc. La réparation des lampadaires a été impossible vu que ces gens procèdent à leur arrachage. » (Entretien auprès du technicien à la municipalité du Kram, Loukil, B., juillet, 2010) (Figure 110).



Figure 110: (1 et 2) « 5 Chnaider », ou le quartier du 5 décembre au Kram, tel que nommé par ses habitants et inscrit sur le mur d'une maison adossée au parc, Le parc Kram, (3) restes d'une boîte de bière. (4) Le graffiti sur le mur signifie « alcool », ©B. Loukil



Figure 111: (1) Le Kram : des adolescents jouent au ballon mais aussi avec une poubelle (2) Etat dégradé des bancs publics du parc du Kram, (3 et 4) : Graffiti laissé par les usagers : des signes en rapport avec l'insécurité et le non contrôle de l'espace public © B. Loukil, 2009

Les dégradations s'aggravent très vite dans ce parc, si l'on en croit le technicien et ancien gardien du parc rattaché à la municipalité :

« Tu ne pourrais imaginer à quel point les équipements du parc sont arrachés et dégradés. Ici on arrache tout et on casse tout. Ils ne sont pas des humains, je n'arrive pas à m'expliquer leurs comportements. Ils cassent tout, ils dégradent tout et ils volent tout ce qu'il y a ici. Moi je reste ici bien que je ne reçoive plus mon salaire depuis plus de deux mois. Je reste ici parce que je connais cet espace, je sais comment il était avant qu'il ne soit transformé en parc. Aujourd'hui il devient un paradis; mais les gens ne comprennent pas tout cela. Tu sais, le parc était une sebkhah et une décharge. Il n'y avait que des mauvaises odeurs et des moustiques. Et pendant l'été, c'était la souffrance pour ces habitants. Ce parc a coûté beaucoup. Et les gens ne sont pas conscients de sa valeur. Au lieu d'être les protecteurs du parc ils sont leurs agresseurs. Regarde tout ce que je cache ici. Ce sont les lampadaires et les toboggans qu'ils ont arrachés. Imagine, ils ont scié ces lampadaires à leur base. Ils voulaient les voler mais, par peur d'être arrêtés ils n'ont pas réussi à les transporter. Ils voulaient les vendre. Regarde ici le marbre arraché. Et le problème est que même les enfants ont la même attitude. Et leurs mamans ne disent rien. L'autre fois, j'ai trouvé un enfant une pierre à la main et en train de dégrader le marbre. Je lui ai dit d'arrêter, sa maman m'a répondu « ce n'est pas votre parc, c'est pour tout le monde, en plus il est petit, laisse le jouer ». Je ne comprends pas comment ces gens pensent, je ne comprends pas. Finalement, si je reste encore ici c'est parce que je sais que si je pars tout

l'espace va subir le même sort. Et là, il ne reste que les plantes et les arbustes. Si je quitte tout va être dégradé.

Tu vois, ici, le chantier de la nouvelle construction de la municipalité avance et peut-être avec cette présence l'espace sera plus protégé. Mais moi, ils ne m'ont pas payé depuis plus de deux mois, mais je ne veux pas partir. Bien que dans la deuxième partie, de l'autre côté du parc, un gardien a été assassiné par les alcooliques qui ne veulent ni éclairage, ni gardien. Comme ça, ils seront libres et feront tous ce qu'ils veulent. Ils sont des criminels, ils n'ont peur de rien. Et à la municipalité, on fait comme si rien ne se passait. Les policiers aussi sont dedans et s'en foutent des gens et de ces comportements. L'autre fois, devant le lycée, les policiers étaient en train de partager l'alcool avec les jeunes. Ici, lorsqu'on appelle le poste de police en cas de querelles ou de vol d'équipement, personne ne vient à notre secours. Les policiers ne viennent pas quand on les appelle. Tu vois, personne ne s'occupe de cet espace et chacun cherche son compte. J'ai essayé d'avertir le ministère et les hauts responsables mais personne ne m'écoute. Viens voir les toilettes, elles sont cassées, on les répare et après elles sont rapidement cassées. Je n'arrive pas à comprendre, ils ne laissent rien, ils cassent tout. Même les toilettes n'ont pas échappé à leur comportement. Viens voir aussi, le fer de la clôture aussi est volé et les extrémités sont volées. Ils les utilisent pour se battre les uns contre les autres. Chaque matin on trouve du sang. Ici il y a assez souvent des querelles. Etc. ». (Entretien auprès du gardien au parc du Kram, Loukil, B., mars, 2008) (Figure 112).



Figure 112 : (1) Les lampadaires, toboggans et poubelles arrachés par les usagers et récupérés par le gardien au parc du Kram/ Une partie d'un toboggan récupéré par le gardien du parc, (2) L'emplacement des lampadaires sciés par les usagers du parc, (3) Traces de sang trouvées fréquemment dans le parc, résultat des querelles qui se déroulent le soir dans le parc du Kram. © B. Loukil, 2008

D'ailleurs le parc ne fait pas exception par rapport aux autres espaces publics de la ville. Le chef de chantier à la municipalité du Kram, monsieur Abdeljalil, mentionne que l'aménagement de l'esplanade côtière du Kram subit le même sort. L'intensité des dégradations dépasse largement la capacité des opérations d'entretien.

« Les comportements sont identiques dans le parc et dans la corniche. Bon, peut-être le parc leur offre un endroit plus intime et caché, surtout du moment où ils ont dégradé l'éclairage public. Mais à la corniche aussi, les pergolas et les bancs subissent le même taux de dégradation. L'après-midi, les ouvriers complètent la réparation des bancs et y mettent le ciment et ensuite la peinture, le lendemain les bancs sont arrachés. C'est insupportable, c'est insupportable. On n'a ni les moyens ni l'énergie de les réparer, avec les mêmes dégradations à chaque fois. L'entretien des espaces publics ne représente qu'une partie d'un tout. On a plusieurs tâches et on ne peut pas assumer cette intensité de dégradation. » (Entretien auprès du technicien de la municipalité du Kram, Loukil, B., juillet, 2010)

Un technicien de la municipalité de la Goulette, qui s'occupait autrefois du projet du parc du Kram et habitait à proximité ajoute :

« Tu ne pourrais pas imaginer la vitesse et l'ampleur des dégradations. Les habitants des quartiers limitrophes tombent comme une catastrophe sur les équipements du parc. C'est un ravage qui détruit tout ce qu'il y a. Moi j'ai suivi le projet à son démarrage : des premières étapes au lancement des travaux, les gens volent même le matériel. C'est vrai qu'il y a un taux très élevé de chômage et de pauvreté mais je ne comprends pas, normalement c'est un espace fait pour eux et pour leurs enfants. Je pense que les habitants de ces quartiers utilisent le marbre dans leurs propres chantiers, dans la construction des planchers de leurs cuisines. Même les plantes sont volées. D'autant plus que l'action des gardiens est minime et que ces derniers risquent leur vie. Donc ils ne peuvent rien faire. » (Entretien auprès du technicien à la municipalité de la Goulette, Loukil, B., juillet, 2010)

Ceci nous interpelle et nous pose des questions : d'où vient l'attitude des jeunes des quartiers difficiles vis-à-vis de leurs parcs ? Leur acharnement à détruire un espace public qui représente l'État et la ville a-t-il une explication ?

6.1.1.2. Les atteintes au parc du Kram touchent beaucoup plus les équipements publics et l'éclairage

Les atteintes aux équipements et bancs publics sont d'une intensité qui dépasse la possibilité de restauration ou de remplacement. En effet, les entretiens effectués auprès des acteurs de la gestion, de l'entretien et du gardiennage ont montré à quel point les dégradations sont importantes et inexplicables. L'entrepreneur de l'entretien du parc précise :

«Toujours le problème pour moi ou pour les autres (la municipalité), c'est le citoyen. Le citoyen ne respecte pas. Il s'en fout. Par exemple on répare ce banc-là, demain on le trouve arraché. On se demande pourquoi ? Il s'en fout. On plante et après on trouve l'espace dégradé. Une fois, nous avons planté un espace au centre de la ville de Kram. On l'a bien aménagé, c'était impeccable comme espace. Le lendemain, le matin, on a trouvé 75% des plantes arrachées et on a trouvé à la place des cailloux. Ce sont des enfants qui les ont arrachées et ont jeté les cailloux. 75% des plantes arrachées. Cet aménagement était dans la rue de l'oasis. On a refait le travail, mais le problème c'est que l'espace devient moche parce qu'il subit toujours le même sort. Le problème, c'est la mentalité des usagers. La mentalité est le plus grand problème. Dans les parcs, mais dans tous les autres espaces publics aussi. Les lampadaires subissent le même sort. Avec les cailloux ils cassent les ampoules. (Entretien auprès de l'entrepreneure au parc du Kram, Loukil, B., juillet, 2010)

Vous pensez que c'est spécialement le problème des quartiers populaires?

« Non, c'est la mentalité qui pose problème...C'est les dégâts qui rendent impossible l'amélioration de l'espace... Il y a les bancs de la deuxième partie et de la première. Les poubelles aussi et les lampadaires sont cassés. Une fois, l'ouvrier les a fixés avec du ciment, il a refait les bases et après deux ou trois jours, les bancs ont été de nouveaux arrachés... Dans tous les endroits du parc il y a des dégradations. Je ne pense pas qu'il y ait un endroit atteint et un autre non. Tous les espaces du parc subissent le même sort. Les vols aussi sont fréquents. Ils volent le cuivre des câbles électriques, les lampadaires... C'est toujours le problème des gens qui dégradent et qui salissent. C'est toujours le problème de leurs mentalités. Normalement ils devraient respecter l'espace surtout lorsqu'ils perçoivent des ouvriers qui travaillent dans l'objectif de maintenir l'état du parc. Dans les autres espaces de la ville du Kram les dégradations touchent plus les plantations. Ici au parc le Kram les dégradations touchent plus le mobilier...Même les toboggans étaient présents. Mais ils ont été dégradés. (Rire) eux, ils n'ont même pas laissé les arbres pousser...» (Entretien auprès de l'entrepreneure au parc du Kram, Loukil, B., juillet, 2010).

Le gardiennage n'est-il pas insuffisant ?

« Le gardiennage n'est pas toujours suffisant. Il faut des campagnes de sensibilisation pour les enfants et pour les adultes en général. Ceci sans oublier l'importance du gardiennage.

Il faut leurs expliquer que c'est un poumon pour tout le monde. Et que le banc, par exemple, devrait être en bon état pour eux et pour les autres, pour nous aussi. Il s'agit de la mentalité des usagers. Il ne faut pas oublier que la municipalité a essayé de le faire. Cependant cela n'a pas donné de résultat, parce que c'est la mentalité. C'est vrai, le rôle que peut jouer le gardien est important mais c'est la mentalité qui fait que certaines personnes jettent leurs déchets par terre et d'autres non.

Ceci dépasse largement la capacité du travail du gardien. En plus, le gardien ne s'occupe pas de ceux qui jettent les déchets par terre mais plutôt de ceux qui dégradent les équipements publics et arrachent les plantations. Pas mal de fois on a trouvé les arbustes arrachés totalement. Le gardien ne peut pas contrôler tous ceux qui salissent. » (Entretien auprès de l'entrepreneure au parc du Kram, Loukil, B., juillet 2010).

6.1.1.3. L'absence de techniciens et de mains d'œuvre qualifiés

Au parc du Kram, ceux qui s'occupent de la gestion des ouvriers du jardinage, n'ont ni idée de ce que représente l'entretien des espaces verts ni connaissance des espèces végétales. Ce sont, selon le directeur général de la municipalité, ou bien des hommes de bureau, des techniciens dans des domaines autres que paysagers (techniciens des travaux publics), ou bien des entrepreneurs privés ayant un contrat « *alia 32-32* » et de formation littéraire ou juridique. L'entretien des parcs avec des ouvriers non qualifiés et avec un responsable non expert dans le domaine des jardins est un réel problème en Tunisie. Ceci est général dans les parcs et les jardins en Tunisie. Ainsi le jardin où il y a des ouvriers non qualifiés pourrait être considéré comme un jardin privilégié, parce que la majorité des jardins sont sans cadre d'entretien permanent. Le directeur des parcs et des jardins de la ville de Tunis attire l'attention sur l'absence de qualification des jardiniers dans la quasi-totalité des cas en Tunisie.

« Moi, ce que je dis toujours aux responsables, au responsable du programme National de l'esthétique et de la propreté de l'environnement, c'est-à-dire l'ancien ministre de l'environnement, il faut préparer une formation de jardinier qualifié. On n'a pas d'ouvriers qualifiés. Ce n'est pas évident de faire le travail avec des ouvriers qui ne comprennent rien du jardinage. En plus je pense, et je crois aux ingénieurs. Moi je suis ingénieur et j'y crois. Lorsqu'on a une équipe sans ingénieur, le travail n'avance jamais. On ne peut jamais compter sur des ouvriers. Il n'y aura pas d'évolution si on continue à travailler seulement avec des ouvriers. »

L'entrepreneur chargé du parc du Kram signale de son côté ces deux points importants : la non qualification des ouvriers et leur attitude vis-à-vis de leurs superviseurs, que ce soit l'entrepreneur ou la municipalité.

Le problème du manque de qualification persiste du fait d'un renouvellement trop rapide du personnel : les ouvriers ne restent pas assez longtemps pour acquérir l'expérience nécessaire.

« Il y a des ouvriers qui ont de l'expérience et ceux qui sont sans expérience. Selon la situation où on se trouve on est fréquemment obligé de recruter. Les ouvriers ne restent pas trop. Jamais un ouvrier ne reste pour longtemps. Les ouvriers ne sont jamais les mêmes. Pour la sélection des ouvriers, je cherche moi-même à ma façon. Pour ce qui est de la répartition des tâches entre ouvriers avec expérience et sans expérience, je donne toujours à ces derniers la tâche de propreté. Je ne donne jamais la

tâche de taille à un ouvrier sans expérience bien sûr. » (Entretien auprès de l'entrepreneure au parc du Kram, Loukil, B., juillet, 2010).

En ce qui concerne l'attitude négative des ouvriers vis-à-vis de leur travail et de leurs supérieurs, l'entrepreneur remarque que le nombre d'ouvriers, que le ministère a fixé à un par hectare, ne devrait pas être le seul critère. Il faudrait aussi prendre en compte la maîtrise des équipes.

«... L'essentiel c'est la maîtrise de l'équipe des ouvriers. La mentalité des ouvriers est très différente de la nôtre (rire..), c'est une grande différence. La difficulté réside dans le fait que c'est une catégorie un peu difficile ; surtout lorsqu'on est des cadres et qu'on est habitué à se comporter avec des ouvriers. Il faut savoir s'imposer avec les ouvriers, il faut savoir comment les maîtriser. Il y a des périodes où on doit les gâter, sorte de récompense, et des fois non.»... «Assez souvent, ils ne sont pas sérieux et je suis amenée à les virer pour qu'ils ne puissent pas influencer négativement les autres membres de l'équipe. Je suis obligée de virer certains ouvriers pour faire peur aux autres. C'est aussi le problème de la municipalité. La municipalité souffre aussi des comportements des ouvriers. C'est notre problème à tous. » (Entretien auprès de l'entrepreneure au parc du Kram, Loukil, B., juillet, 2010)

La vision réaliste du gestionnaire est peut-être discutable. Il ne faut pas oublier que les ouvriers ne sont pas assez bien payés en comparaison avec les cadres. D'ailleurs le gestionnaire ne nous a pas permis de les rencontrer.

6.1.1.4. Le parc du Kram: un espace public urbain comme les autres ?

L'une des conséquences du non qualification des acteurs de la gestion technique est que le parc est traité de la même manière que les autres espaces de la ville, alors qu'il nécessiterait un traitement particulier étant donné sa composition végétale, le mobilier urbain, les lieux de rencontre et de jeu qui s'y trouvent, etc.

La différence entre les deux techniciens, celui du Belvédère et de Sidi Bou Saïd, et celui de la municipalité du Kram, c'est que pour ce dernier le parc est considéré comme les autres espaces de la ville (la Corniche par exemple). Pendant tout l'entretien, il n'a évoqué les plantations et l'entretien que très rarement. Ceci s'explique par sa formation en génie civil et par le fait qu'il s'occupe du suivi de tous les travaux de la ville du Kram. Ce qui aggrave la situation au parc du Kram c'est que le projet

d'entretien a été accordé à une jeune diplômée en sciences juridiques qui le traite de la même manière que les autres espaces verts de la ville, tels que les giratoires.

«Moi je m'occupe de tous les espaces verts de la ville du Kram : les espaces verts et les giratoires du côté de Kram Ouest. Mes ouvriers procèdent au nettoyage de ces espaces par zone. L'entretien total du parc nécessite deux jours pour le nettoyage et l'enlèvement des mauvaises herbes. Ma tâche est d'assurer la propreté de tous les espaces. Le travail se fait d'une façon cyclique. On passe un à deux jours ici dans le parc et puis on passe les autres jours dans les autres espaces verts. » (Entretien auprès de l'entrepreneure au parc du Kram, Loukil, B., juillet, 2010)

6.1.1.5. La création du parc du Kram : le jeu du hasard

Selon le technicien de la municipalité de la Goulette, le parc a été créé à cet emplacement tout simplement parce que c'est une zone interdite à la construction à cause de la traversée du quartier par une ligne électrique à haute tension. Ceci explique aussi la forme rectangulaire du parc. Ensuite un malentendu existe entre un ingénieur de la municipalité la Goulette et des cadres administratifs ayant programmé des lots à construire dans la partie Ouest du parc. Ces derniers ont négligé la demande de l'ingénieur pour l'obtention d'un lot. N'ayant pas réussi à avoir un lot, l'ingénieur a usé de son pouvoir pour classer cette zone en espace vert inconstructible. De cette manière personne n'a réussi à obtenir un lot. Cette partie a été rajoutée à la superficie du parc non par volonté d'augmenter sa superficie mais semble-t-il par vengeance personnelle.

6.1.1.6. L'insuffisance du budget municipal : un problème chronique

Gérer un parc ou un jardin constitue une charge insupportable pour les municipalités, comme nous l'avons expliqué plus haut. Le parc du Kram a longtemps été délaissé du fait de sa situation entre deux municipalités (entretien auprès du technicien à la municipalité de la Goulette, Loukil, B., juillet, 2010). En effet, il a été renvoyé d'une municipalité à une autre à travers des procès-verbaux.

« Le parc du Kram est géré actuellement par la municipalité, dont le budget consacré aux espaces verts est très faible. Les municipalités ont d'autres priorités de propreté et autres que de création des espaces verts » (Entretien auprès du chef de service de l'embellissement urbain au ministère de l'Environnement et du développement durable, Loukil, B., juin, 2010).

Le parc du Kram a été l'objet d'une privatisation par un promoteur privé et deviendra un parc offrant des services payants. Ainsi à la place du terrain de sport, où les jeunes jouent au football, sera édifiée une salle de sport payante (Figure 13).

Le parc du Kram représente un cas très fréquent des parcs et des jardins de la Tunisie. D'une part il est situé dans une concentration urbaine dominée par les quartiers populaires, d'autre part il est géré par une municipalité dont le budget alloué ne sert pas uniquement pour l'entretien des espaces verts. Un parc délaissé sans gestionnaire, puis sans gardien, a été ensuite donné à une société privée pour l'entretenir afin de la préparer à la privatisation via un projet de location des 2/3 du parc. Le parc du Kram illustre le cas de nombreux jardins publics tunisiens de point de vue des contraintes d'appropriation par le public, de gestion et de maintien en bon état.

Nous passons maintenant à un cas singulier par rapport à la majorité des parcs et des jardins en Tunisie. Cependant il reste un jardin représentatif d'une catégorie de parcs et de jardins privilégiés pour leur situation. Il s'agit du cas du Jardin méditerranéen.



Figure 113 : (1) le parc privé en chantier : le terrain de sport sera transformé en salle de sport et terrains payants (©Vidal, R., 2011), Fermeture de la clôture et diminution de la visibilité de l'espace (2) la première partie du parc restera publique, ©B. Loukil, 2011

6.1.2. Le Jardin méditerranéen

Dans le village historique de Sidi Bou Saïd, le Jardin méditerranéen, que nous avons déjà présenté (chapitre 4), subit une forte pression en été du fait de la présence des nombreux touristes. Les couples constituent également une autre catégorie d'usagers susceptibles de provoquer des dégradations, surtout à côté des pièces d'eau, emplacements qu'ils recherchent particulièrement. Les plantes situées entre les blocs rocheux sont notamment piétinées par les couples. C'est ce que précise le technicien de la municipalité de Sidi Bou Saïd, lorsqu'il commence à parler du Jardin méditerranéen.

« Il y a eu du vandalisme aussi au niveau des cascades. Parfois il y a des plantes qui sont arrachées et parfois il y a des espaces qui n'ont pas été respectés par les amoureux... ils s'allongent à côté de la cascade et dégradent les plantes... » (Entretien auprès du technicien à la municipalité de Sidi Bou Saïd, Loukil, B., juillet, 2010).

6.1.2.1. Un espace qui bénéficie d'un traitement particulier dans la ville

Le technicien de la municipalité de Sidi Bou Saïd est un diplômé en horticulture. Sa sensibilité envers le monde végétal et celui des jardins est très claire. Il se réfère au contexte des jardins « à la française » comme le parc de Versailles en France. Il exprime avec amertume les problèmes de conception, d'aménagement et d'entretien des jardins en Tunisie. Son attitude provient des problèmes liés à ces trois étapes nécessaires à la mise en œuvre des jardins (conception, aménagement et entretien). Elle illustre, selon lui, les raisons qui expliquent le décalage entre nous et les Occidentaux dans le domaine de l'aménagement paysager. En Tunisie, l'absence d'une liberté suffisante dans la conception et l'exécution prive, dit-il, les concepteurs de leur créativité. En comparant les travaux d'exécution réalisés dans le Jardin méditerranéen à ceux réalisés dans le parc de Sidi Bou Saïd, le technicien explique que l'écart ne vient pas seulement des contraintes financières, il est dû aussi aux contraintes liées au degré de confiance donnée par les administratifs aux techniciens, ingénieurs, concepteurs et ouvriers d'entretien.

Car l'absence de confiance de la part des administratifs des différentes institutions ayant pouvoir sur les parcs et les jardins sont les principales explications données par le technicien.

Les propos du technicien de la municipalité de Sidi Bou Saïd se trouvent influencés par son quotidien. Ses propos semblent très corporatistes. En réalité, il fait état des contraintes auxquelles il doit faire face quotidiennement dans ces tâches d'entretien. Ces contraintes viennent du fait que les aménagements n'ont pas été faits dans les règles de l'art des jardins (au parc de Sidi Bou Saïd notamment) où l'entretien de la végétation s'avère difficile. D'ailleurs il a exprimé à plusieurs reprises son incapacité à résoudre ces problèmes. C'est pourquoi le cas du Jardin méditerranéen reste une exception.

6.1.2.2. Un jardin privilégié

Le Jardin méditerranéen demeure un cas remarquable dans le territoire du Nord-Est de la Tunisie. Il a accumulé des avantages de types techniques, financiers et géographiques. Situé à Sidi Bou Saïd, dans une zone de résidence de l'ancien président, conçu par des paysagistes tunisiens et monégasques, sa gestion est financée en partie par ces derniers. La gestion est donc tributaire de facteurs qui dépassent les stratégies municipales internes. Le contexte de coopération internationale dépasse ici les contraintes citées par les techniciens et qui sont d'ordre financier, techniques et de qualification de la main d'œuvre.

Le Jardin méditerranéen est un cas particulier, assez exemplaire néanmoins, même s'il est considéré et traité comme une partie de la ville en ce qui concerne la propreté. En effet, dans ce jardin, il n'existe pas d'ouvrier pour s'occuper spécialement de la propreté. La propreté du jardin est assurée par les ouvriers municipaux du village de Sidi Bou Saïd, étant donnée sa petite superficie et le type de quartier dans lequel il s'insère.

Cependant, le jardin bénéficie d'un traitement particulier pour l'entretien de la végétation. Un jardinier s'occupe des végétaux et il est supervisé et contrôlé par son chef : le technicien et un entrepreneur privé. Ce dernier suit à la lettre les indications

portées sur le plan-masse. Il est lui aussi contrôlé par les techniciens monégasques qui donnent beaucoup d'importance au maintien du bon état de la plantation et du jardin au cours des saisons. (Voir entretiens)

« En plus on a le plan de masse, qu'on est en train d'appliquer. C'est-à-dire le jardinier et son chef ne doivent rien modifier par rapport aux plantes qui sont sur le plan. Ils doivent suivre le plan à la lettre, respecter la palette végétale et les symétries. » (Entretien auprès du technicien à la municipalité de Sidi Bou Saïd, Loukil, B., juillet, 2010).

Tous ces soins contribuent à l'image de marque du jardin qui est maintenu toujours en très bon état. Comme le souligne le technicien de la municipalité : *« c'est le plus beau jardin de la Tunisie »*. Le jardin méditerranéen est peut-être aussi le moins tunisien d'entre eux. En effet, il est différent du point de vue de la conception et de l'aménagement, d'après le technicien de la municipalité, mais aussi si on le compare à d'autres parcs et jardins mis en œuvre dans la dernière décennie. Le Jardin méditerranéen a été fait dans les règles de l'art de la conception et de l'exécution paysagère. L'aménagement est fidèle à son plan masse, jusqu'aux détails les plus petits. C'est le concepteur monégasque qui a participé en personne à l'exécution. Ce qui ne s'est pas fait dans la majorité des espaces verts publics en Tunisie. Les paysagistes et les architectes au sein du ministère de l'Environnement et du Développement Durable, qui ont contribué à la phase de conception et ont assuré le suivi des travaux, parlent d' *« une expérience unique »* (Entretien auprès du chef de service de l'embellissement urbain au ministère de l'Environnement et du développement durable, Loukil, B., juin, 2010).

En effet le rôle de la Principauté de Monaco n'a pas été seulement important pour la création mais aussi dans la gestion du jardin. En effet, cet espace bénéficie du soin du prince de Monaco en personne. Il rend visite au parc chaque fois qu'il visite la Tunisie. Une équipe technique vient périodiquement pour le contrôler. Les moyens financiers et techniques ont fait de sorte que le terrain en pente a été transformé en un jardin en trois terrasses, bien que les travaux de terrassement et de nivellement soient onéreux en Tunisie. L'implantation d'une fontaine et d'une cascade dans un espace très petit s'avère aussi très cher. La richesse de sa palette végétale, la présence de quelques

spécimens rares et le revêtement en pierre naturelle ne pouvaient avoir lieu sans l'intervention financière des Monégasques. Le budget alloué à son entretien n'est pas fixe : il est variable chaque année en fonction des dégradations et du remplacement des espèces manquantes. Enfin, l'implication des Monégasques dans le suivi des tâches de gestion fait de cet espace un jardin monégasque implanté à Tunis.

« Les charges de l'entrepreneur sont payées par Monaco... Monaco paye chaque année presque 30 000 DT. Ce montant sert à payer les 2 ouvriers, leurs chef (Mounir Ben Ramadhan) et les frais d'achats des manquants... Je veux préciser une chose aussi, il y a le contrôle effectué par l'équipe de Monaco...ils viennent chaque année pour contrôler. Le jardin est aussi sous le contrôle de l'ambassadeur de Monaco et de celui de monsieur Albert de Monaco qui vient le visiter. Tout cela à plaider en la faveur de ce jardin. Tout cela a donné au jardin une valeur. Tout cela a fait de ce jardin le plus beau à l'échelle de la Tunisie.

Le groupe de travail de Monaco exige l'application du plan masse.. Ils exigent même les méthodes de taille. Il y avait une branche d'Albizia rampante au niveau des escaliers. J'ai voulu la couper, pour ne pas gêner les passagers. Le technicien m'a empêché. Il pense que c'est aux usagers de s'abaisser pour passer. Ça leur incite de respecter l'arbre, selon lui.

Le matin on trouve le gazon en état dégradé, mais en l'irrigant il reprend vie. Tu sais pourquoi le gazon fait une reprise rapide? Parce que tout simplement cela revient au travail de l'équipe des Monégasques. Ils ont fait tout le travail dans les règles de l'art. Ils ont travaillé le sol convenablement et ont insisté sur son entretien. Le gazon est robuste au jardin méditerranéen. Dans d'autres jardins, le piétinement peut même entraîner sa mort. » (Entretien auprès du technicien à la municipalité de Sidi Bou Saïd, Loukil, B., juillet, 2010).

6.1.2.3. Le métier de paysagiste et les compétences d'entretien mis en cause

« Si on compare, on peut dire que les Monégasques nous dépassent beaucoup de point de vue compétences. Ils donnent aussi beaucoup plus d'importance aux détails. Ils restent toujours fidèles au plan masse. Ils travaillent beaucoup sur les aspects esthétiques et donc, les yeux des visiteurs ne se fatiguent pas. Ils travaillent beaucoup sur l'aspect décoratif et artistique. Ils créent des merveilles, des choses très belles. L'aménagement et la composition de l'espace influent sur la perception des usagers. Le parc du Belvédère est un parc qui devrait être un bon parc mais il ne l'est plus... il ressemble à un beau mec mais qui porte des habits multicolores. Donc lorsque la composition est mauvaise, le parc ne forme plus une unité. Il est un assemblage d'espaces qui n'ont ni sens ni de valeur. Par contre le Jardin méditerranéen de Monaco est un chef d'œuvre. Les arbres sont taillés d'une manière à permettre une visibilité de l'espace. Au parc de Sidi Bou Saïd, les arbres camouflent l'espace qui devient rapidement ennuyeux. C'est ça la différence... »

« En effet, le mauvais état de certaines parties du parc Sidi Bou Saïd n'est pas dû au vandalisme. Par contre au Jardin méditerranéen il y a des manquants à cause du vandalisme. Si quelqu'un arrache un arbre, tu peux facilement le remplacer parce que le sol est de bonne qualité. Je suis confronté à d'autres types de problèmes qui causent la dégradation dans les autres parcs, c'est la qualité du sol. Dans ces cas la survie des plantes est un défi à relever. Le sol est riche en calcaire, et les plantes y sont fragiles ou ne poussent plus. Donc dans ce cas de figure les manquants ne seront plus remplacés. Et je prends aussi le cas du giratoire des oliviers à Sidi Bou Saïd. En 2008 on a gaspillé 6000DT d'eau pour les trois mois d'été et malgré cela on ne l'a pas réussi. Si on arrête l'irrigation pour une semaine, les oliviers se dessèchent. Le sol n'est pas profond et la plantation a été effectuée sur une route goudronnée. Ce giratoire a été réalisé dans une période où le secrétaire général était de formation agricole. Je ne comprends pas comment ils ont pu faire ça... Les oliviers sont atteints de tuberculose. Si je vais prendre la responsabilité et dire qu'il faut refaire le travail, faire des trous profonds et ramener la terre végétale, personne ne m'écouterà. C'est une zone d'une importance politique, le giratoire doit être toujours maintenu en bon état. C'est parmi les problèmes qu'on a en Tunisie. On dit que c'est un problème de budget, mais ce n'est pas vrai... parce que si on dépense au début et on fait tous les travaux dans les règles de l'art nous dépensons moins pour le long terme. Les réaménagements, les modifications et l'entretien des espaces mal conçus coûtent certainement plus ».

Il développe son idée d'un parc idéal :

« Pour moi un parc idéal est un parc où la végétation est en bon état. Parce que en se basant sur une végétation saine, on peut faire des formes géométriques et on peut faire un décor. Et on travaille l'esthétique de l'espace en se basant sur les contrastes et les harmonies des couleurs. Même en alternant des espèces à feuillage on peut créer des espaces esthétiquement réussis. Si la végétation dans un jardin réussi tout le reste devrait réussir. » (Entretien auprès du technicien de la municipalité de Sidi Bou Saïd).

Le jardin méditerranéen est particulier parce qu'il illustre le cas d'un jardin laboratoire. Il a bénéficié d'une étude et d'une exécution d'un projet de paysage fait dans les règles de l'art de l'aménagement paysager, au moins si l'on compare aux autres parcs et jardins réalisés après l'indépendance, ou après la création du ministère de l'Environnement et du développement durable. Il a bénéficié également d'un gardiennage municipal mais aussi policier vu sa situation dans un village touristique et d'importance politique. Le budget de son entretien est très important puisqu'il bénéficie d'un financement étranger mais aussi d'un suivi technique étranger. Il s'agit d'un laboratoire à ciel ouvert mais d'une très petite superficie. Il est représentatif des parcs comme celui de Sidi Bou Saïd et Abidine et tous les espaces verts privilégiés.

Enfin, nous analysons le cas du parc du Belvédère, le plus ancien, le plus urbain et le plus fréquenté de la capitale. Le parc du Belvédère représente un état intermédiaire entre les deux autres parcs étudiés. Il englobe des quartiers aisés et populaires tout en étant situé dans le centre de la capitale. En outre le parc du Belvédère représente un contre-pouvoir social grâce à son association très active.

6.1.3. Le parc du Belvédère :

6.1.3.1. Les ouvriers municipaux passent par toutes les tâches

Au parc du Belvédère, nous pouvons dire que la fonction spécifique de jardinier n'existe pas. Ceci s'explique par la multitude des tâches assurées par les ouvriers qui s'occupent de l'entretien des plantations en fonction des saisons et en fonction des activités programmées pour les jours de manifestations culturelles, sportives ou nationales (fête de l'arbre, karting, vacances). Les jardiniers s'occupent également de la propreté. Ce qui montre que les activités assurées par les jardiniers se font parfois aux dépens de leurs fonctions de base (planter, entretenir, tailler, etc.). Ce type de pratique est en partie à l'origine de l'état discutable du parc et d'une faible motivation de ces derniers vis-à-vis des tâches qu'ils assument. En effet, dans ce contexte un jardinier passe beaucoup de temps à collecter les déchets, par exemple.

6.1.3.2. Le Belvédère, un lieu d'apprentissage des jardiniers encadrés par des techniciens

Dans ce parc il existe une organisation du travail des jardiniers. Au fil des années, les ouvriers du Belvédère ont acquis des compétences vis-à-vis du monde végétal, grâce à leurs responsables qui connaissent le métier et assurent leur formation. Bien que ces jardiniers n'aient pas vraiment la possibilité de décider du choix des plantes ou des couleurs des massifs qu'ils créent. Malgré leur contact direct avec les usagers, plus important que celui de leurs supérieurs et du technicien du parc, la décision ne revient même pas aux chefs jardiniers. Dans la majorité des cas, c'est le technicien du parc qui décide. Car ce dernier affirme avoir un contact direct avec les usagers et déclare connaître leurs besoins, vu sa présence quotidienne sur le terrain. Donc le rôle du

jardinier se limite à l'exécution. Et leur chef reçoit des ordres d'un technicien. Cette hiérarchie ne contribue sans doute pas à la valorisation du métier d'ouvrier jardinier.

Les ouvriers n'ont pas parlé de leur mécontentement, mais les conditions dans lesquelles se sont déroulés les entretiens révélaient une certaine inquiétude de leur part. La situation montre bien qu'une ambiance de hiérarchie domine au sein des services et qu'il y a beaucoup de non-dit. Ce qui est clair, c'est que le statut de « permanents » des anciens ouvriers fait d'eux des gardiens des plantations. Ils s'approprient mieux le parc que les autres et montrent leur indignation contre les usagers dégradant l'espace. Ils réagissent dès qu'il y a dégradation. *« Le belvédère est notre parc, j'y travaille depuis plusieurs années. Moi aussi je ramène mes enfants et je ne peux pas me taire en voyant les dégradations causées par les usagers. J'interviens directement face à ces situations. »* (Entretien auprès du Jardinier en chef au parc du Belvédère, Loukil, B., juillet, 2010)

Un autre point positif au parc du Belvédère, c'est que la direction des parcs et des jardins de la ville de Tunis, faite de personnes du domaine horticole ou agricole, offre une situation de privilège pour les espaces verts qui sont sous sa tutelle. Parce que dans les autres municipalités, la situation est différente : il n'existe pas toujours de services techniques d'espaces verts. Et ceux qui s'occupent de la supervision des ouvriers sont souvent des administratifs.

Le technicien du parc du Belvédère, en dehors de sa fonction de gestionnaire, a d'autres activités. Il a participé notamment à une émission télévisée matinale pour parler des plantes et de leurs différents types d'usage. Son rôle dans l'association des amis du Belvédère et ses responsabilités pendant les activités et animations liées au parc lui ont donné la capacité de percevoir les préférences des usagers et d'en tenir compte. Car la présence d'une association pour le parc est un facteur essentiel de contact avec les usagers.

« L'association des amis du Belvédère a été créée en 1989. En réaction et mobilisation contre un scandaleux projet urbanistique qui allait couper le parc du Belvédère en deux, naissait l'Association Les Amis du Belvédère. Nous avons un nombre important d'adhérent. L'objectif premier de l'association est de protéger le parc du Belvédère qui

est situé au cœur de la ville de Tunis et que toutes les catégories sociales essaient d'agresser et de dégrader. Il est agressé par les populations de la classe moyenne et populaire surtout les habitants du quartier Djebel Lahmer. Aujourd'hui une grande partie a été grignotée. L'arrachage de bois et le rejet de déchets de construction étaient aussi les autres faces de cette dégradation. Les classes aisées ont agressé le parc aussi par le fait qu'ils sont proches du pouvoir. Ils se permettent aujourd'hui de construire au sein du parc. Les amis de Leila Ben Ali profitent encore de l'autorisation de construction qu'ils ont réussi à avoir. »

Dans le cas du parc Mourouj, une association a également été créée pour soutenir la transformation de l'espace de décharge en parc public. L'importance de l'activité associative est liée au fait qu'elle est un pas vers des parcs qui accorderaient de l'importance aux usagers.

Au ministère de l'Environnement et du Développement Durable, la directrice des espaces verts a évoqué l'évolution du métier de paysagiste, comme point clef vers une nouvelle vision ou « une véritable nouvelle ère » des parcs et des jardins publics. Mais les contextes techniques et économiques continuent de primer et n'ont pas laissé place pour l'instant à la participation des usagers. Le directeur des parcs à l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement a mentionné également, lors de son entretien, le manque et l'importance d'une étude sociologique, voire anthropologique, pour les parcs urbains.

6.1.3.3. L'entretien du parc du Belvédère

Au Belvédère le nombre important d'usagers et la grande quantité de papier rejeté par eux sont la cause du débordement des gestionnaires et chefs d'équipes. La longue histoire du site, sa situation géographique (en plein centre-ville et à ce titre le plus grand « poumon vert » de la ville) et la proximité avec plusieurs quartiers de nature sociale différente font de ce parc un lieu qui répond à des besoins sociaux différents : jogging, marche, pique-nique, jeux, loisirs récréatifs de la famille et des enfants, etc. De plus, la présence du seul zoo de la capitale fait du Belvédère une destination importante pour tout le territoire national. Pour ces raisons son entretien est essentiel.

a. Au Belvédère, l'entretien concerne surtout la partie basse

Au Belvédère, il y a une grande différence entre les deux parties haute (pratiquement délaissée) et basse, du point de vue de leur entretien. On donne une grande importance à la partie basse (partie entre les deux portiques, celui du zoo et celui de la place Pasteur). « *Chaque jour, à 7h, on affecte des tâches aux ouvriers, suivant un plan de travail. En premier lieu la partie, tous les espaces verts, entre la première et la deuxième porte, puisque c'est le pôle d'attraction, c'est là qu'il y a beaucoup de monde.* ». Dans cette partie du parc, le travail doit être intensif et continu. Le résultat doit atteindre la perfection, en dépit des dégradations et des malpropretés de l'espace. Donc, lorsqu'il s'agit d'un espace de façade, de « marketing » et d'image pour le parc, l'entretien doit être fait quotidiennement, sans chercher des explications : « *On intervient par le ramassage de débris, de papiers, de bouteilles, bien qu'il y ait des poubelles, etc. On n'a pas à se demander pourquoi, il faut faire, on doit ramasser sous les bois, au pied des arbres.* »

L'entretien de la végétation (élagage et taille des arbres et arbustes notamment) a pour but l'esthétique (assimilé à la propreté), la prévention des incendies (désherbage) en été et la sécurité des usagers (visibilité). « *On commence essentiellement par dégager les arbres à leurs pieds, pour monter un tout petit peu en hauteur, pour qu'il y ait plus de visibilité et comme cela on aura un aspect sécurité aussi* ».

« Existe-t-il des secteurs du parc attribués à des équipes particulières ? Pour quelles tâches ?

Pour vous répondre avec précision, au Belvédère on a un magasinier puisqu'on a un effectif important. Un magasinier qui s'occupe de tout ce qui est matériel. Il reçoit le nouveau matériel, il note sur des fiches ce qu'il a jeté à la ferraille. On répare quand il y a lieu de réparer.

On a un pointeur, une personne qui se charge du pointage le matin. Lorsqu'on a un grand effectif il faut procéder de cette manière sinon il y aura toujours des abus, des absents et des ouvriers qui quittent avant l'heure. Chaque chef d'équipe a sa liste de jardiniers, il fait l'appel. Cet appel est vérifié par le pointeur, et les listes sont retranscrites dans un cahier. On refait le contrôle de ces listes lors des contrôles techniques pour voir comment ça se passe dans le chantier. En même temps ça nous permet de voir au niveau de chaque équipe si l'effectif est toujours là, ou non.

Et pour les gardiens?

Je ne me suis jamais occupé des gardiens. Pour les gardiens on a un chef de garde, c'est lui qui s'en charge. Moi je lui donne mes recommandations pour certaines zones et pour certaines pratiques à un certain moment de la journée. Lorsque je vois un dégât quelconque ou que je vois qu'on pratique le foot à un moment de la journée lorsqu'il fait le partage des tâches d'une manière bien déterminé sans prendre en compte cette pratique, c'est dans ce cas que je l'appelle et je lui ai dit que j'ai remarqué et parfois quelqu'un d'autre peut lui faire la remarque. Dans ce cas il modifie l'affectation de ses ouvriers en fonction des besoins.

Sinon le gardiennage se résume en principe au Belvédère à la première et la deuxième porte, le matin et l'après-midi, parce que ce sont les pôles d'attraction. Ensuite on a comme priorité le parcours de sport, le plateau, Wed Essebii, ce sont les zones lointaines où il y a des abus, où les gens jettent les déchets, donc on y place des gardiens. Dans ces régions, il y a un type différent de gardiennage, pour éviter l'entrée du bétail, pour les empêcher de nous arracher du bois et pour éviter le rejet des déchets de construction. Tout cela est la responsabilité du chef de garde. » (Entretien auprès du technicien au parc du Belvédère, Loukil, B., juillet, 2010).

b. Le budget du parc du Belvédère est attribué par la municipalité de Tunis.

Aucun secteur n'est attribué aux entreprises privées au Belvédère : « *Non, la gestion est à 100% municipale. Mais quand on dit municipale, ils ne sont pas tous contractuels. Il y a des contractuels et des occasionnels (Hadhira) et les municipaux. Ces trois catégories forment les ouvriers de la municipalité.* ». Le budget est municipal à cent pour cent.

Les ouvriers du parc du Belvédère sont au nombre de 76, dont 11 municipaux (permanents) et 65 occasionnels. Ce nombre est réparti sur toutes les fonctions y compris des chefs d'équipes. Il concerne également les ouvriers qui s'occupent de l'arrosage et des équipements hydrauliques.

Les ouvriers de jardinage, de nettoyage ou de gardiennage, sont chargés de tâches planifiées par leurs chefs. Cependant, certains ouvriers occupent des postes fixes comme c'est le cas pour certains gardiens.

« Combien y a-t-il d'ouvriers permanents ? Occasionnels ?

Je regarde mon cahier pour vous donner des chiffres exacts. 11 municipaux dans toutes les fonctions, 65 ouvriers occasionnels. Ils sont en total 75 répartis dans toutes les fonctions. On a ceux qui s'occupent de l'hydraulique, de l'arrosage, on a des chefs d'équipe, on a ceux qui occupent des postes fixes comme celui qui travaille à la Kobba.

On a les gardiens de dépôt qui sont différents des gardiens des espaces verts. On a aussi des postes fixes qui s'occupent des sanitaires. »

6.1.3.4. Le gardiennage au parc du Belvédère

a- Les chefs de garde

Les chefs de garde sont les seuls responsables de la surveillance du parc. C'est à eux que revient la décision. Les autres agents du parc, comme le technicien, peuvent intervenir dans certains cas. Le chef de garde peut prendre l'ordre du technicien du parc, lorsque ce dernier remarque des pratiques qu'il juge de nature à perturber le calme des usagers (pratique de football sur la pelouse, lorsque d'autres sont présents). Le chef de garde modifie donc l'affectation des tâches données aux ouvriers.

b- Les ouvriers gardiens

Il existe deux types de gardiens au Belvédère. Ceux qui surveillent les différentes composantes du parc et ceux qui surveillent le magasin ou la Kobba.

La première catégorie de gardiens s'occupe des espaces fréquentés par les usagers dans l'objectif de protéger les équipements et les composantes. Les gardiens dans cette catégorie prennent l'ordre de leur chef. Ce sont des ouvriers qui répondent à des tâches bien précises et dont la zone de travail varie d'une journée à une autre.

La deuxième catégorie des gardiens est formée par ceux qui occupent des « *postes fixes* ». Ce sont des gardiens dont la tâche est toujours la même. La Kobba, par exemple, est surveillée toujours par le même gardien. Les magasins aussi disposent d'un même gardien tout au long de l'année.

6.1.3.5. Le technicien du parc du Belvédère

Le gestionnaire du parc du Belvédère est un fonctionnaire municipal. Il est recruté en qualité de technicien pour s'occuper de l'entretien de l'espace vert. La tâche est d'assurer la propreté des espaces plantés : massifs, pelouses et plantations. En parallèle il y a une administration qui s'occupe de la propreté des trottoirs et des voies.

- Introduction de l'art topiaire dans un parc à l'anglaise :

Au Belvédère, deux ouvriers s'occupent de la taille de mise en forme de quelques arbres, tel que les ficus et les cyprès. Ils n'ont pas été formés à l'art topiaire, mais ils y ont pris goût et le font bien. Cette tâche est coûteuse pour l'administration du parc puisqu'elle mobilise deux ouvriers à temps plein. Cependant, et tant qu'elle apporte une qualité esthétique supplémentaire sur le plan paysager, comme le souligne le gestionnaire, l'administration du parc continue à soutenir cette charge financièrement. Cet exemple montre que les gestionnaires s'occupent de l'esthétique du parc et lui accorde une grande importance.

Cependant, il faut souligner également que ce travail ne concerne que la partie du parc entre le lycée Omrane et la porte du côté place Pasteur. C'est toujours la même partie du parc qui est traitée comme « façade ».

« Deux jardiniers qui s'amuse à donner forme aux sujets bas que nous avons rabattus exprès pour donner un paysage visuel nouveau, pour changer un peu. Parce que le parc est un parc à l'anglaise, il est un peu sauvage. D'habitude on élimine les branches desséchées et on laisse les arbres pousser. Maintenant on a ajouté ce côté qui est recherché par des gens et des visiteurs, qui nous coûte cher. Nous n'avons pas de jardiniers qualifiés mais au fil du temps ils ont eu la main. Ils sont devenus plus habiles et plus rapides. Ce sont des formes faites sans règles. On obtient des formes ovales, rectangulaires. On le fait entre la première et la deuxième porte, on travaille de la porte d'El Omrane jusqu'à la deuxième porte. »

- Des tâches très diversifiées

Le travail saisonnier concerne surtout l'entretien et le fleurissement

« On effectue la réfection du réseau d'irrigation. Elle comporte la réhabilitation des regards et elle va jusqu'à la confection de rigoles et la répartition de l'eau sur les pelouses et les massifs. On effectue le fleurissement de la première porte du Belvédère. On fertilise les massifs et le gazon. On effectue le traitement phytosanitaire, on traite les vers. On élimine les cocons des chenilles processionnaires. »

« On effectue la taille des arbustes et surtout des arbres. Si on ne taille pas les arbres et essentiellement les arbustes et tous ce qui est plantes qui longent les trottoirs, ils débordent et tombent sur la route et bloquent la circulation. Là aussi on a une équipe qui fait la taille en été et en hiver. En hiver on se permet de faire un élagage. Et en été et au printemps on effectue des tailles légères, pour ramener les nouvelles pousses à l'intérieur. Je ne vous parle pas des travaux de nettoyage cyclique. Les palmiers sont

salissants et eux aussi sont sujets à un grand travail de nettoyage. Déjà on localise les endroits les plus fréquentés par les déchets qu'on trouve. »

- Ce que dit le gestionnaire des usagers

Les tâches du gestionnaire se concentrent sur les opérations d'entretien et il n'évoque les usagers que lorsqu'il parle de l'élagage des arbres qui débordent. C'est une question de sécurité pour la circulation automobile au sein du parc (partie basse). Lorsqu'il évoque l'art topiaire, il dit que c'est un style différent de celui du parc historique, mais très apprécié par les usagers. Enfin, il évoque la question des rejets de déchets par les usagers lors de leurs pratiques de pique-nique. *« Les gens entrent de plus en plus dans le parc. Ils viennent dans les parcs, y font des pique-niques et y passent des longs moments. Et bon... c'est dommage. J'espère que cela changera dans nos traditions, qu'ils ramèneront leurs sacs et feront sortir leurs déchets. »*

Quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez ?

« Il n'y a pas de problèmes majeurs... le plus grand problème aujourd'hui dans le parc c'est le plastique, c'est les détritiques et c'est les déchets. J'espère trouver un jour la formule et le compromis avec ceux qui utilisent le parc... Chaque matin, on se réveille comme des fous on collecte les déchets sous les arbres et dans les massifs. Ceci dévalorise aussi l'approche paysagère. Nos ouvriers passent leurs temps à collecter les déchets. Avec le même effectif, on pourrait réaliser plusieurs autres tâches.

Jadis, les gens disaient que la municipalité ne travaille pas, et que tous les espaces sont sales. Aujourd'hui, on a une présence plus imposante dans le parc. On est au contact citoyen, on discute avec eux. En plus, depuis la création de l'association des amis de Belvédère, on a beaucoup de monde. En tout état de cause, pour résoudre le problème de gestion d'un parc, il ne faut jamais s'isoler et travailler seul avec ses propres moyens. S'il n'y a pas implication des visiteurs à travers les animations, la gestion n'évolue pas. Lorsqu'ils assistent à nos travaux, ils font notre connaissance et vont voir ce qu'on est en train de faire. Ils s'aperçoivent de nos efforts et peuvent même intervenir pour nous corriger, pourquoi pas ? Parce qu'il y a des gens intéressants et intéressés qui viennent au parc et ont envie de nous donner un avis. Jamais ils ne pourraient nous contacter si on ne les croisait pas. Aujourd'hui, on connaît les gens qui viennent au Belvédère, que ce soit au manège, aux cafés, les vendeurs, etc. Ceux qui ramènent quotidiennement leurs enfants de Bâb Khadhra, Omrane, on les connaît. Ils nous connaissent, même s'ils ne me connaissent pas personnellement, ils connaissent les ouvriers, ils connaissent les gardiens. Ce contact direct donne une certaine prise de conscience, les gens ont un tout petit peu à penser. Toujours, celui qui dégrade ne représente pas l'image générale du citoyen. Il y a 4 à 5 jours, on a trouvé les lampadaires cassés par terre et les joints aussi... c'est-à-dire que j'ai eu une poignée de jeune qui se sont amusés d'une mauvaise manière. Tout ceci nous empêche d'aller vers plus de technique. On passe le temps à collecter les déchets. Aujourd'hui j'ai affecté 6 ouvriers accompagnés de leurs chefs

pour collecter des papiers. Mais dans le futur, si le citoyen que je suis moi aussi, fait plus attention et jette moins de mouchoirs, moins de bouteilles, la situation changera. Il y a une chose, c'est que les collecteurs de bouteilles en plastique nous vident les 50 poubelles au sol, afin d'en trier le plastique et d'en vivre. C'est un grand problème. On a 50 poubelles, ils nous les renversent au sol. S'il n'y a pas de vent, ça va, mais les jours venteux, tous les espaces se salissent. »

Et les lampadaires?

« Moi, je ne programme rien vis-à-vis de la dégradation des lampadaires. Mon rôle est de faire passer le message à l'administration. J'appelle mon collègue, je lui dis que j'ai remarqué telle ou telle dégradation. C'est à eux de noter ça. Parce que lorsqu'ils mettent des équipements, ils savent qu'ils ont une durée de vie. Je n'ai aucune idée de combien ça prend de temps pour être remplacé. Le remplacement peut être fait dès qu'ils reçoivent des ordres (« taaliimaat »). Parce que l'éclairage a toujours un rapport avec la sécurité et, par voie de conséquence, l'espace en question pourra donner lieu à d'autres comportements qui induisent l'insécurité. »

Et qui donne les ordres ? C'est vous?

« Non, ce n'est pas moi qui donne les ordres. Toute la municipalité veille sur le maintien de la sécurité dans le parc. Moi, ma position en tant que technicien, c'est de veiller sur le quotidien du Belvédère, la propreté, l'irrigation. Mais il y a d'autres équipes municipales. Le budget est une somme destinée à des tâches précises pendant un temps précis. Lorsqu'il y a des dégradations, le budget passe à la réparation aux dépens d'autres tâches programmées au départ. Si la rue devient sombre, et surtout s'il s'agit d'un espace de passage, la municipalité décide de réparer rapidement, certainement au détriment d'autres choses. »

Et les bancs?

« Pour les bancs publics, on a une tournée cyclique, chaque semaine. Cela ne veut pas dire que le banc est réparé le jour même. On le répertorie, on informe le menuisier. La décision est prise selon le planning et elle est prise au niveau de notre administration. »

Avoir chaque matin à nettoyer des monceaux de déchets en plastique de tout type et de papiers laissés par les usagers du parc du Belvédère constitue le plus grand problème pour le gestionnaire du parc. Elle constitue un problème parce qu'elle mobilise ouvriers, temps et matériel aux dépens des autres activités ayant rapport avec l'amélioration de l'esthétique et du paysage du parc.

Les gestionnaires prennent conscience de l'attitude des citoyens

Le gestionnaire du parc du Belvédère dit que les usagers ne peuvent plus attaquer les municipalités et dire qu'ils ne sont pas en train de travailler convenablement. Il est

donc conscient de l'attitude des usagers non satisfaits de l'état d'entretien. Ces derniers attribuent en général ce manquement aux pratiques de gestion insuffisantes voire absentes.

La proximité du parc avec le quartier « spontané » de *Djebel Lahmer* ne constitue plus un problème. Les habitants de ce quartier qui l'agressaient pendant les périodes de l'Aïd Kabîr avec leurs moutons ont fini par le respecter. Aujourd'hui, cette pratique est encore présente mais beaucoup moins. Le vol des équipements, l'arrachage des arbres et le vandalisme étaient autrefois beaucoup plus intenses qu'aujourd'hui. Le gestionnaire du parc du Belvédère explique ce changement par l'évolution des habitudes et du mode de vie des habitants de *Djebel Lahmer*. Ces derniers sont passés d'une culture rurale et agricole à une culture urbaine où l'activité agricole disparaît. Le fait que ce quartier d'exode rural soit ancré au cœur de la ville explique également son évolution sociale rapide.

Les pratiques discutables qui subsistent sont observées et surveillées par le gestionnaire et les gardiens du parc. En effet, quelques habitudes comme la collecte du bois mort et des branches qui tombent par terre, ou bien la collecte des bouteilles en plastique, sont des pratiques qui n'entrent pas en contradiction avec l'entretien du parc. Au contraire, ces pratiques sont surveillées tant qu'on ne touche pas aux parties vivantes des arbres et tant qu'il ne s'agit pas d'arrachage. En comparant ces pratiques à celles observées depuis dix ou vingt ans, le gestionnaire nous rappelle que les habitants de *Djebel Lahmer* sciaient les arbres et arrachaient les branches vertes.

« Le fait que votre parc soit situé dans un quartier populaire cela pose-t-il des problèmes particuliers? »

Le parc s'est habitué... il faut que les gens s'habituent. Mais le parc s'est habitué. Djebel Lahmer ça fait un siècle qu'il est là et Mutuelle Ville aussi.

Le parc devient de plus en plus enclavé dans les bâtiments, il y a aujourd'hui El Manar, El Khadhra, et Ibn Khaldoun. Le parc est aujourd'hui au cœur de l'urbanisation, autour de lui il y a des lycées, des hôtels, des administrations. Il y a beaucoup de pression autour. Il y a beaucoup de gens qui viennent. Il y a des gens qui viennent pour une demi-heure, pour un quart d'heure, pour la journée. Il y a des gens qui viennent quotidiennement.

Bon... le parc de Djebel Lahmer souffre beaucoup moins maintenant, honnêtement. Aujourd'hui, et depuis qu'il y a la clôture qui est installée... depuis qu'il y a beaucoup de travail de proximité: Djebel Lahmer est un quartier qui a subi plusieurs modifications. Djebel Lahmer d'aujourd'hui n'est pas Djebel Lahmer d'hier. Aujourd'hui Djebel Lahmer est un quartier équipé de routes, d'électricité et de jardins publics. Les enfants de ces quartiers vont à l'école. Il y a moins de vandalisme au parc. Il y a 10 à 20 ans, on était en alerte durant la période de fête de l'Aïd Kabîr, parce que le parc se transformait en prairie pour les moutons. Aujourd'hui je ne peux pas dire que ces pratiques ont disparus, mais il y en a beaucoup moins. Il y a beaucoup moins de dégâts. Avant il y avait beaucoup de dégradations, d'arrachage d'arbres, de vandalisme, de vols. Les habitants de Jbel Lahmer étaient beaucoup plus ancrés dans la tradition rurale. Aujourd'hui ils sont peut-être dans le cœur de la ville. Aujourd'hui, il y a seulement une ou deux personnes qui vivent de la collecte des branches séchées. Ils collectent les branches desséchées. Je les 'empêche parfois et souvent je le laisse faire. Je les laisse faire tant qu'ils ne touchent pas aux branches vertes. Jadis, ils ramenaient des scies et arrachaient les branches vertes.» (Entretien auprès du technicien au parc du Belvédère, Loukil, B., juillet, 2010).

Utilisé par les plus pauvres, le Parc du Belvédère a été également convoité par les classes riches de la Tunisie. Alors que certains usages ou certaines pratiques de gestion pouvaient participer à sa dégradation, certains individus, nous l'avons indiqué, liés à l'ex-président Ben Ali ont programmé sa reconversion partielle en zone résidentielle. La construction de certaines villas au cœur du parc témoigne de ces actes préparant son appropriation programmée pour janvier 2011 et annulée par la Révolution (Figure 114).

6.1.3.6. Après la Révolution du 14 janvier : des appels et des actions pour la protection du Parc du Belvédère

- Un appel à la protection du parc du Belvédère : les amies de Leila Ben Ali construisent sur le terrain du parc :

« Amis du Belvédère, votre parc est en danger ! Il est en train de disparaître, parcelle après parcelle, sans que personne ne lève le petit doigt pour le défendre. Des arbres centenaires sont abattus, et à leur place des maisons sont en train de pousser, de grandir. Des amies de Leila Ben Ali (Mme Khalsi et Mme Gharsallah) ont obtenu de la municipalité de Tunis des autorisations très spéciales pour construire dans le parc du Belvédère sur des lots qui font 5000m². Nos protestations auprès des autorités compétentes de l'époque n'ont abouti à rien et notre association avait même reçu des menaces pour qu'on cesse toute action relative à ces constructions protégées. Maintenant que la Révolution est là, on pouvait s'attendre à ce que tout s'arrête, et bien non, les chantiers sont toujours actifs et ils progressent à grande vitesse, défigurant totalement notre parc, comme le montrent les photos que nous joignons à

ce document. » Email envoyé par M. Emna Charfi, ex-présidente de l'association des amis du Belvédère, le 25 mars 2011.



Figure 114 : Evolution d'une construction au Belvédère :(1) « Arrachage d'arbres centenaires effectués le 8 octobre 2010 », (2) « Terrain après arrachage des arbres, le 24 octobre 2010 », (3) « Chantier, 31 janvier 2011 », (4) « Chantier hyper actif, le 24 mars 2011 », ©Emna Charfi.

Cet appel lancé par l'ex-présidente de l'association des amis du Belvédère est un témoignage montrant le réseau d'influence qui avait été tissé autour de Ben Ali. Ce pouvoir avait soumis les acteurs de l'aménagement du territoire : dans un premier temps les cadres institutionnels de la municipalité de Tunis, dans un second temps peut être certains membres de l'association. Du temps de Ben Ali, rien n'a échappé au pouvoir des familles proches du pouvoir, même les espaces de nature en ville risquaient de se transformer en « paradis privés ».

L'espace public tunisois semble avoir été régénéré par la Révolution. Après le 14 janvier l'association a profité de la liberté d'expression reconquise pour défendre le

parc en organisant une marche sous le slogan : « *Touche pas à mon Belvédère* ». La date et l'heure ont été fixées et partagées sur le réseau social Facebook le 25 mars 2011 (Figure 115). M. Boubaker Houman, professeur d'université et membre fondateur de l'association des amis de Belvédère, explique l'objectif de cette marche de protestation: le 02 Avril 2011.

« Je préfère le terme rencontre de citoyens sensibles à la protection de l'environnement à l'expression manifestation. Le parc du Belvédère constitue le mémoire pour tous les Tunisiens : jeunes, adolescent et enfants. Il s'agit d'un patrimoine naturel national et paysager. C'est un parc d'une superficie de 110 ha, donc si important c'est l'équivalent d'1m² par habitant pour la population tunisoise. Il a été ouvert au public en 1910. Aujourd'hui la municipalité dément notre article à propos des constructions au Belvédère. L'intérêt de cette manifestation est un intérêt à l'échelle nationale... Pour revenir au cas du Belvédère et avant le 14 janvier la construction qui a été édifiée du côté Mechtel cache un paysage c'est pourquoi cette construction n'apparaît qu'après le 13 janvier. Elle a poussé d'une manière très rapide. C'est l'anarchie totale. On n'a rien contre les messieurs et la madame qui ont construit. On n'a rien contre ces gens-là, ni contre la mairie. Le problème n'est pas un problème d'espace constructible et non constructible. Il y a eu une seule réaction de la société civile. Nous croyons que la réunion de samedi va réunir des éco citoyens, que ceci va aider la mairie d'un côté, la population riveraine d'autre part à saisir l'importance de ce patrimoine naturel. Nous avons lancé cet appel à plusieurs organes de presse. Nous répétons qu'il s'agit d'une rencontre des citoyens sensibles à l'environnement. Cette rencontre pacifique est dans l'objectif de sauver le Belvédère. Tous pour le Belvédère » (Boubaker Houman, mars 2011)

Le tissu associatif qui constitue le contre-pouvoir social dispose donc d'un rôle très important dans la protection et le maintien en bon état fonctionnel des parcs et des jardins publics, mais aussi des milieux naturels avec la participation des habitants.

« Si nous remontons quelques jours après la Révolution du 14 janvier, nous avons remarqué, nous l'association des amis du Belvédère, avec beaucoup d'autres associations que la nature était l'enfant pauvre du gouvernement de transition. On parle beaucoup de politique on parle beaucoup de constitution, c'est important, mais l'environnement en fait partie. Nous avons construit un réseau qui s'appelle la RALDET: réseau des associations pour la nature et le développement en Tunisie. La problématique des aires protégées a été soulevée: toutes les barrières ont été saccagées ont été détruites. Parce que avec la création des clôtures dans les aires protégées ils ont créé des aires d'exclusion et non pas des aires protégées. On protège la nature a et on a exclu la population riveraine. C'est la politique de l'État tunisien de Ben Ali. La population a démontré son refus total à cette politique. L'État a créé la mascotte Labib, pour symboliser le respect de la nature mais il a oublié que dans le contexte du développement durable il ne faut pas oublier le côté social. La population

riveraine des aires protégées a protesté en détruisant » (Boubaker Houman, mars 2011)



Figure 115 : (1) Rassemblement des membres de la société civile suite à l'appel de l'association, (2) Le mot « voleurs » gratté sur la clôture d'une ancienne maison illégale, (3,4) Rassemblement devant le chantier, (5) « *délimitation foncière du parc et sa classification comme patrimoine national* », (6) « *la protection de l'environnement devrait être une priorité du gouvernement* », © B. Loukil, 2011.

Après la Révolution, le rôle des associations s'est accru, et le souci de l'intégration des habitants des quartiers voisins à la gestion du parc également. Dans la suite de ce texte nous développons les interactions entre les pratiques de gestion et celles des usagers.

6.2. Les usages sociaux des parcs et des jardins publics

Après avoir analysé les pratiques des gestionnaires, nous avons recherché par une enquête auprès des usagers dans les trois parcs à mieux connaître leurs pratiques. Il s'agit de chercher à expliquer les comportements et les choix d'usage de l'espace vert en fonction des caractéristiques des usagers. Nous avons donc analysé les pratiques dans les trois parcs, pour mettre en évidence l'existence de relations causales entre les différentes variables (genre, âge, activité socio professionnelle, fréquence de visite, activités, etc.).

Pour les données collectées sous forme de *variables repérées selon une échelle d'appréciation* (échelle de Likert), nous avons analysé la distribution des effectifs de réponses. Nous avons procédé pour cela au calcul d'un certain nombre d'indicateurs statistiques réunissant l'ensemble des valeurs prises par une variable. Ces statistiques sont regroupées en deux types :

- **les mesures de la tendance centrale d'un ensemble de données**

Ces mesures ont pour objet de résumer en une seule valeur les valeurs d'un ensemble de données.

« La plus familière est **la moyenne** arithmétique qui correspond à la somme des valeurs d'une variable divisée par le nombre de données à partir duquel elle a été évaluée. »

« **La médiane** est une autre mesure de tendance centrale. Elle représente la valeur qui occupe le milieu dans un rangement croissant ou décroissant d'une série de valeurs. Il existe autant d'individus caractérisés par une valeur inférieure à la médiane qu'il en existe correspondant à des valeurs supérieures. » (CAUSER, J-P., HARVATOPOULOS, Y. et SARNIN, P., 1989, *op.cit.*, p.26-27).

- **Les mesures de la dispersion d'un ensemble de données.**

Dans l'objectif de décrire une série de valeurs, les mesures de la tendance centrale sont insuffisantes. Il est alors indispensable de leur adjoindre des indicateurs destinés à en évaluer la variabilité appelés des mesures de dispersion.

« **L'écart type** est la mesure de la dispersion la plus utilisée. Il mesure la dispersion des valeurs autour de la moyenne. Plus l'éparpillement autour de la moyenne est important et plus l'écart-type est élevé. » (CAUSER, J-P., HARVATOPOULOS, Y. et SARNIN, P., 1989, *op.cit.*, p.26-27).

En outre nous avons choisi des tests statistiques comme :

- Le test **t** pour répondre à la question « Est ce qu'une différence entre les moyennes de deux populations de données est significative ? » (KINNEAR, P. et GRAY, C., 2005, p.16). Pour qu'elle le soit il faut que la valeur p (risque d'erreur) de ce test soit inférieure à 0,05.
- Le test **Khi-deux (χ^2)** afin de répondre à la question « *Est-ce que les variables de deux populations sont associées ?* » (KINNEAR, P. et GRAY, C., 2005, *op.cit.*, p.16). La valeur p (risque d'erreur) correspondant à ce test doit être inférieure à 0,05 pour dire que la dépendance entre deux variables est significative.

Nous analyserons successivement le cadre de vie des interviewés, leur appréciation des espaces verts et leurs façons de les pratiquer.

6.2.1. La nature du cadre de vie des interviewés dans les trois parcs

Cent vingt personnes usagères des parcs ont été interrogées. Nous avons veillé à interviewer des personnes ayant des caractéristiques sociodémographiques variées, et qui sont toutes des usagères régulières des trois parcs.

La majorité des interviewés (56%) sont des hommes et 52% sont célibataires. Parmi les personnes mariées, la majorité (53,5%) ont des enfants. 60%appartiennent à une catégorie d'âge entre 16 et 44 ans. Ceux entre 35 et 59 ans représentent 31% de l'échantillon. Les personnes âgées (60 ans et plus) sont une minorité de 9%. *Les chômeurs et non actifs* représentent 40% des personnes interrogées. 18% sont des employés, 13% des ouvriers, 11% des artisans et des commerçants, 11% des cadres, 6% exerçant des professions intermédiaires et 2% sont des retraités. 83% de notre échantillon est composé par des individus ayant passé la majeure partie de leurs vies dans le milieu urbain. Cette population, très particulière, composée d'hommes et de femmes avec enfants comporte une part importante d'inactifs qui ne sont pas des retraités.

Concernant leur environnement urbain et précisément leur logement, les interviewés jugent que leurs logements sont confortables et lumineux (la moyenne est forte 3,29et

l'écart type faible 0,77), et plutôt « spacieux ». La sensibilité au bruit est très variable puisque la valeur de l'écart-type est forte (1,29). La majorité ne dispose pas de jardins dans leurs logements certains ont accès à des espaces fleuris et les autres n'en disposent pas. Pour la caractéristique « fleurie », la moyenne est proche de la moyenne théorique (1,89) et la valeur de l'écart-type est forte (1,17). Il s'agit donc de personnes logeant en général dans des appartements dont la surface et le confort sont jugés suffisants, dont l'exposition au bruit des rues, et le degré de fleurissement des abords d'immeubles est très variable.

6.2.2. Les espaces verts publics : des lieux indispensables

6.2.2.1. Des interprétations très variables

Les personnes interviewées, qui sont des usagers réguliers, montrent logiquement une attitude favorable aux espaces verts en ville. Ils s'accordent sur le rôle de ces espaces publics dans l'amélioration directe et indirecte de la qualité de leur vie en ville. Pour 38%, la présence de végétaux dans des espaces ouverts à tous dans la ville représente en premier lieu *« un contact avec la nature qui permet de se retrouver soi-même »*. Il s'agit d'espaces qui sont perçus comme *« indispensables pour les adultes et les enfants »*, comme des *« espaces très importants »*, des *« espaces qui représentent la vie »*, *« intéressants »*, *« une nécessité »*, *« une nécessité de premier degré »*, *« une source de vie »*, *« la vitalité »*, *« les parcs et les jardins, c'est ma vie »*. Ces lieux représentent *« la nature »* souhaitée. Pour la majorité de cet échantillon, les espaces verts ont d'autres sens plus utilitaires comme la rencontre des autres, la lecture du journal ou le sport.

Pour une petite minorité, ces espaces permettent d'éprouver des émotions esthétiques. Ainsi 14% des usagers mentionnent que les parcs et les jardins évoquent *le « mandhar jamil »* (le beau paysage), *« le paysage »*, *« la beauté »*, *« attire les regards »* et font appel à l'image du *« paradis »*. Ces évocations indiquent que l'espace vert est perçu sur les modèles du jardin et du paysage pittoresque.

Une autre minorité (12%) pense que ces espaces publics représentent des espaces de bien-être psychologique et de lutte contre les stress. Les parcs et les jardins promettent *« le calme »*, *« le repos psychologique »*, *« une source de repos pour l'esprit »*

et pour l'état psychique des individus ». Ces espaces offrent aussi « une ambiance relaxante ». Le bien-être du corps est évoqué par 11% des usagers. En effet, les parcs et les jardins constituent « un plus pour la santé ». Ils sont « synonymes d'oxygène », c'est-à-dire « sources d'air frais et propre » et de bon air « moutanaffess » (poumon). La fréquentation de ces endroits est donc « bénéfique pour la santé ». C'est donc ici la dimension hygiéniste et sanitaire, propre aux jardins publics depuis la fin du XIXe siècle en Europe, qui est soulignée.

Selon la plupart des usagers, la présence de végétaux est une source d'enrichissement pour la ville. Les parcs et les jardins sont aussi des « espaces ouverts à tous » qui s'opposent aux espaces contrôlés de la ville, des « espaces sans limites » considérés aussi comme « l'infrastructure de base pour la ville », « l'âme de la ville », « le poumon de la ville » et comme des « espaces de civilités ». Ils indiquent « le degré d'évolution d'une ville et d'une société ». Ces espaces socialisés participent aussi à l'amélioration de l'esthétique de la ville et sont un moyen de lutter contre la pollution urbaine. Ce sont « des espaces autres, différents du reste de l'espace urbain » grâce à la prédominance des plantes. Ici se mélangent les rôles écologique et social des espaces verts publics (Tableau 15).

Tableau 15 : Représentations liées au végétal urbain et aux parcs et aux jardins publics dans la ville

Q : « de façon générale, la présence de végétaux, de parcs et de jardins publics dans la ville représente... »	Fréquence (nombre de phrases)	Pourcentages des thèmes
Un contact avec la nature	46	38,3
Une émotion esthétique	17	14,2
Un sentiment de bien-être psychologique	14	11,7
Un plus pour la santé	13	10,8
Un enrichissement de la ville	13	10,8
Un moyen de lutte contre le stress	7	5,8
Un sentiment de détente	6	5
NSP	4	3,3
Total	120	100

La présence de végétaux dans la ville est donc un moyen de relation avec l'idée que chacun se fait de la nature, sauvage ou jardinée mais qui assure aussi des bienfaits esthétiques, psychologiques et utilitaires.

Ce résultat contredit l'opinion des acteurs publics qui mentionnent assez souvent qu'il manque aux habitants des villes une demande de qualité de cadre de vie. Certains

gestionnaires pensent en effet que c'est plus l'animation sociale de l'espace qui capte l'utilisateur, et non la nature jardinée ou sauvage en elle-même. Ils comparent les pratiques sociales dans les jardins entre l'Occident et la Tunisie afin de mieux défendre leur idée d'une absence de sensibilité paysagère et de culture d'appréciation des parcs chez les Tunisiens. Le directeur des espaces verts de la municipalité de Tunis explique certains actes de dégradation des équipements et des plantes par ce manque d'intérêt des usagers envers leurs parcs et jardins.

« Les Tunisiens n'ont pas une culture d'espace vert. Les Tunisiens ne s'intéressent pas à l'espace vert. Même s'ils sont au sein de l'espace vert ils ne s'intéressent pas à la nature, ils ne s'intéressent pas aux arbres. Ils ne s'intéressent pas à l'espace mais aux événements et aux scènes. Je ne comprends pas pourquoi? On n'a pas un usage des pratiques de parcs comme en France. Dans les parcs français les gens lisent des livres, se reposent sur les étendues de gazon. Mais ici tu n' observes jamais quelqu'un qui lit ou qui fait de la peinture dans un jardin.

Lorsqu'ils sont dans le jardin les Tunisiens observent les autres. C'est ce qui leur fera plaisir : observer le va et vient des gens. Il y a un vide chez les usagers. Le vide se répercute sur l'espace. L'utilisateur est sur un banc et il ne fait rien. Il commence à arracher le gazon. Ensuite il arrache une fleur enfin il commence à gratter le banc. Il gratte son nom et celui de sa petite amie. C'est le vide qui fait cela. » (Entretien auprès du directeur des espaces verts de la ville de Tunis, Loukil, B., décembre, 2008).

Nous avons pourtant pu montrer l'importance de ces espaces pour leurs usagers. L'espace public vert a donc beaucoup de significations différentes pour les personnes interviewées. Ceci a été signalé par la plupart des chercheurs qui s'intéressent à ce sujet en Europe.

6.2.2.2. Les parcs, des espaces de loisirs collectifs plutôt qu'individuels

80% des enquêtés fréquentent les parcs accompagnés. Une majorité de cette catégorie fréquente les parcs accompagnée d'amis (41,7%), le reste 38% accompagné de famille avec ou sans enfants (38,3). Ceux qui viennent seuls aux parcs sont une minorité (20%) (Figure 116). Les parcs sont donc des espaces de loisirs collectifs plutôt que, comme en France, des espaces de « *découverte intime, de refuge et de détente personnelle* » (Arrif, T., 2007, p. 76). Par opposition aux pays occidentaux, les parcs en Tunisie sont des espaces à fréquenter en groupe, notamment en famille.

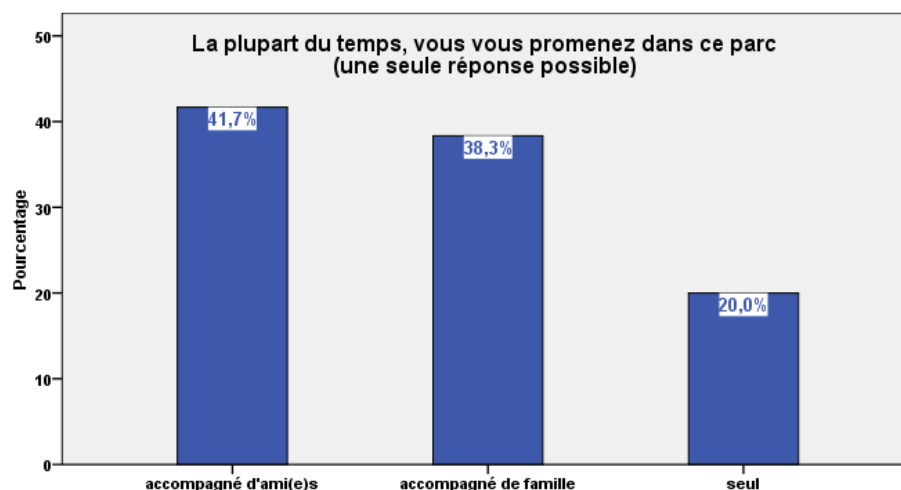


Figure 116: L'accompagnement dans les trois parcs.

Nous avons par ailleurs comptabilisé et différencié lors des enquêtes, les catégories d'âge des accompagnants des enquêtés. Les usagers sont dans la majorité des cas accompagnés d'enfants âgés de moins de 5 ans, et en deuxième lieu par des enfants entre six et dix ans. La troisième catégorie présente est celle des adolescents entre onze et quinze ans (Tableau 16).

Tableau 16 : Age des enfants et des adolescents accompagnants les adultes et les jeunes dans les trois parcs⁶³

Age accompagnants (ans)	0-5	6-10	11-15	16-20
N	77	25	14	7
Mode	1	2	3	4

Les usagers des parcs les fréquentent autant en semaine (45,8%) que pendant les week-ends, les jours fériés et les Aïds (45,8%). Pendant les vacances scolaires viennent les personnes les moins habituées.

Les usagers du parc du Belvédère s'y rendent pendant les week-ends et les jours de fêtes (57,5%), 35% viennent en semaine et très peu en vacances. La majorité des usagers du parc Kram viennent en semaine (47,5%), encore moins les week-ends et

⁶³ Sur un total de 120 enquêtés, N correspond au nombre d'individus accompagnés par des enfants dans la catégorie d'âge en question, la valeur correspondant au nombre d'individus qui ne sont pas accompagnés par des enfants dans la catégorie en question (N-manquant) sont respectivement 43, 95, 106 et 113, sachant qu'une seule personne peut être accompagnée par des enfants appartenant à des catégories d'âge différente.

jours fériés (42,5%) et très peu pendant les vacances scolaires (10%). Les usagers du Jardin méditerranéen viennent au cours de la semaine 55%, moins les week-ends et les jours fériés (37,5%) et très peu pendant les vacances scolaires (7,5%).

La majorité des interviewés (46,7%) fréquente le parc en début d'après-midi, encore moins en fin d'après-midi (25,8%) en troisième rang, il y a ceux qui les fréquentent le matin (21,7%) et une minorité pendant l'heure du déjeuner (5,8%) (Figure 117).



Figure 117: Les moments de visite des trois parcs pendant la journée

La majorité des usagers des trois parcs (63,3%) sont des personnes qui fréquentent ces espaces une à plusieurs fois par mois, voire par semaine: ce sont des usagers habitués. Ceux qui fréquentent les parcs une à plusieurs fois par jour sont une minorité 15%. Ce sont des personnes très attachées à leurs parcs publics (Figure 118).

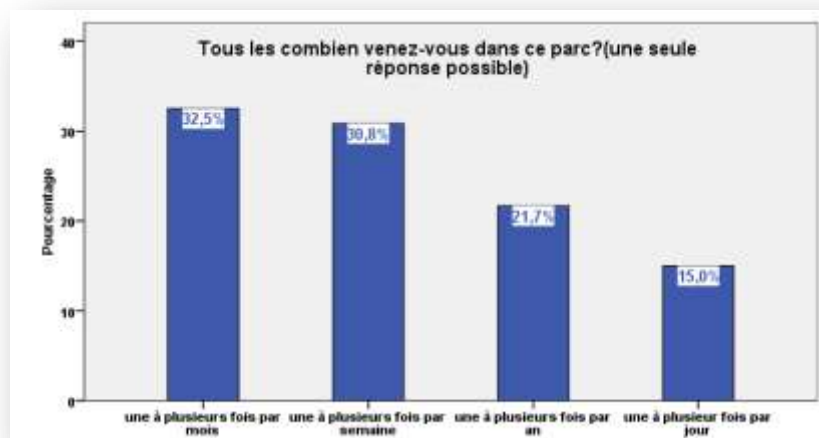


Figure 118: Les moments de visite des trois parcs pendant la journée

La majorité des usagers du parc du Belvédère (70%) sont des personnes qui s’y rendent plusieurs fois par semaine, par mois ou par an. Ce qui confirme leur statut d’usagers réguliers. Ceux qui fréquentent le Belvédère d’une façon assidue, une à plusieurs fois par semaine, représentent environ un tiers de l’échantillon. Les usagers quotidiens plus rares (15 %) l'utilisent plutôt comme lieu de passage, où ils profitent d’un moment de repos, d’une pause pour lire un journal ou pour prendre un café.

Tableau 17 : La fréquence de visite du Jardin méditerranéen

Tous les combien venez-vous dans ce parc?	Effectifs	Pourcentage
une à plusieurs fois par mois	19	47,5
une à plusieurs fois par semaine	8	20,0
une à plusieurs fois par an	8	20,0
une à plusieurs fois par jour	5	12,5
Total	40	100,0

Prenons un exemple. La majorité des usagers du Jardin méditerranéen (80%) sont des personnes qui le fréquentent d’une façon mensuelle, une à plusieurs fois par semaine ou quotidiennement. La situation du jardin plutôt bien entretenu au centre de ce village touristique est un des facteurs qui accroît l’intensité de fréquentation par les habitants (Tableau 17). Dans les quartiers populaires, il existe également une demande d’espaces verts.

6.2.2.3. Dans les quartiers populaires : une demande sociale indifférente à l'état d'entretien

Tableau 18 : La fréquence de visite au parc du Kram

	Effectifs	Pourcentage
une à plusieurs fois par semaine	17	42,5
une à plusieurs fois par jour	13	32,5
une à plusieurs fois par mois	6	15,0
une à plusieurs fois par an	4	10,0
Total	40	100,0

Malgré l'état dégradé du parc Kram, on y trouve 75% d'usagers habitués d'une façon quotidienne ou une à plusieurs fois par semaine. La proximité du parc des quartiers rend les usagers particulièrement fidèles et attachés à leur parc public de proximité (Tableau 18).

En comparant les moyennes de l'évaluation du logement par les usagers des parcs, nous savons que ceux qui sont des habitués du parc Kram habitent des logements sans jardin privé, si on les compare à ceux qui fréquentent le Jardin méditerranéen. La différence entre les moyennes des deux groupes est significative selon la valeur de p (Tableau 19).

Tableau 19 : Test-t de l'évaluation du logement pour la caractéristique « fleuri » pour les usagers du parc du Kram et du Jardin méditerranéen

	Nom Parc	n =	M	Test t	Valeur de p	p <0,05
Logement fleuri ?	Jardin méditerranéen	40	2,13	2,155	0,034	*
	Parc du Kram	39 ⁶⁴	1,59			

Le besoin en espace vert public pourrait être plus fort chez les catégories sociales moyennes ou peu aisées. La qualité du logement, mais certainement d'autres facteurs comme les moyens financiers limités, pourraient être des facteurs explicatifs d'un besoin plus élevé. Il est alors tout à fait possible que la faible proportion d'espaces verts en bon état dans les quartiers modestes prive des catégories sociales d'espaces verts. Mais cela reste à montrer de manière rigoureuse.

⁶⁴Valeur manquante : 1.

6.2.3. « Les personnes accompagnant les usagers » influence les perceptions

6.2.3.1. Les parcs : des espaces d'évasion et de repos solitaire

Ceux qui fréquentent régulièrement les parcs seuls cherchent plutôt un coin calme. Pour eux, le parc est un espace idéal dans la ville pour s'isoler. Ils cherchent un « *retour à soi-même* » (M=3,5). Ce n'est pas le cas pour ceux qui fréquentent le parc en famille, accompagnés d'enfants (M=2,48). La différence entre les deux groupes est significative (Test t : $t = 3,204$, ddl = 45, $p = 0,002$).

Cette minorité d'usagers qui fréquente les parcs d'une façon individuelle est en quête de lieux plutôt isolés et silencieux pour le repos personnel. Ils cherchent à éviter le bruit de la ville tout en restant au sein du milieu urbain (M=3,54). Or pour ceux qui fréquentent les parcs accompagnés d'enfants, la valeur de la moyenne est significativement plus faible (2,87). La différence entre les deux groupes est significative (Test t : $t = 2,019$, ddl = 45, $p = 0,001$). Ces usagers sont en général des hommes jeunes ou plus âgés, mais également des étudiants des deux sexes qui apprennent leurs cours. La plupart trouve l'isolement nécessaire dont ils ne disposent pas dans les logements familiaux. L'espace des parcs devient leur seule alternative.

6.2.3.2. Importance et pratiques de la fréquentation des parcs en famille

Les parcs renforcent les relations familiales, c'est ce que pensent ceux qui s'y rendent en famille (M= 3,59), alors que (M=2,70) pour ceux qui fréquentent les parcs et les jardins publics seuls, c'est le service de calme et d'isolement qui compte. La différence entre les deux groupes est significative (Test t : $t = -2,897$, ddl = 43, $p = 0,006$). Ceci confirme ce que nous avons pu exposer dans le chapitre 5 concernant l'importance de la présence des familles dans ces espaces verts publics. D'une part, les familles assurent par leur présence le contrôle social informel et un certain confort pour les autres usagers. D'autre part, elles permettent des pratiques collectives, impossible dans les autres espaces publics de la ville comme le sport, les jeux et la fréquentation des aires de loisirs pour enfants.

La différence est significative entre ceux qui fréquentent le parc en famille et ceux qui s'y rendent avec des amis. Dans ces trois parcs, ce sont des pratiques exercées beaucoup plus en famille qu'avec des amis (Tableau 20).

Tableau 20: Test-t de comparaison des moyennes pour les activités pratiquées dans les parcs publics en fonction de l'accompagnement

Pratiques	Groupes	n =	M	Test t	Valeur de p	<0,05
Faire le sport	Accompagné de famille	22	2,86	2,607	0,011	*
	Accompagné d'amis	44	2,07			
Réviser et lire	Accompagné de famille	22	3,09	2,431	0,018	*
	Accompagné d'amis	44	2,36			
Fréquenter des aires de jeux pour enfant	Accompagné de Famille	22	3,32	2,588	0,018	*
	Accompagné d'amis	44	2,55			
Observer la verdure	Accompagné de famille	22	3,82	3,027	0,004	*
	Accompagné d'amis	44	3,05			

L'importance des aires de jeux dans le maintien de cette catégorie d'usagers est très remarquable, puisque ceux qui fréquentent les parcs accompagnés d'enfants, lient beaucoup leur pratique à celle des aires de jeux pour enfants (M=3,43) et de manière distincte de ceux qui fréquentent les parcs seuls (M=2,83). La différence entre les deux groupes est significative (Test t : $t = -1,74$, ddl = 45, $p = 0,001$). Toutefois d'autres catégories d'usagers sollicitent également le parc public. Leurs pratiques sont différentes des familles et parfois déclenchent des tensions et des conflits.

6.2.3.3. Les parcs : un cadre d'isolement pour les couples et un cadre de liberté et de défolement pour les jeunes

L'appréciation de la beauté des paysages et des lieux est d'abord évoquée par ceux qui fréquentent le parc en couple, même si ce n'est pas le but exact de leur fréquentation. En comparant la moyenne du thème « *apprécier la beauté du paysage* » pour les deux groupes, on trouve que, pour ceux qui sont accompagnés d'amis (M=3,34) et pour ceux qui viennent en couple (M=4), la différence est significative (Test t = -1,795, ddl = 49, $p = 0,000$). Le recours au prétexte de la contemplation est plus fort chez les couples.

De leur côté, les jeunes dans la tranche d'âge de 16-24 ans pratiquent surtout le sport mais aussi l'isolement du milieu familial et professionnel. Ici, comme nous l'avons déjà

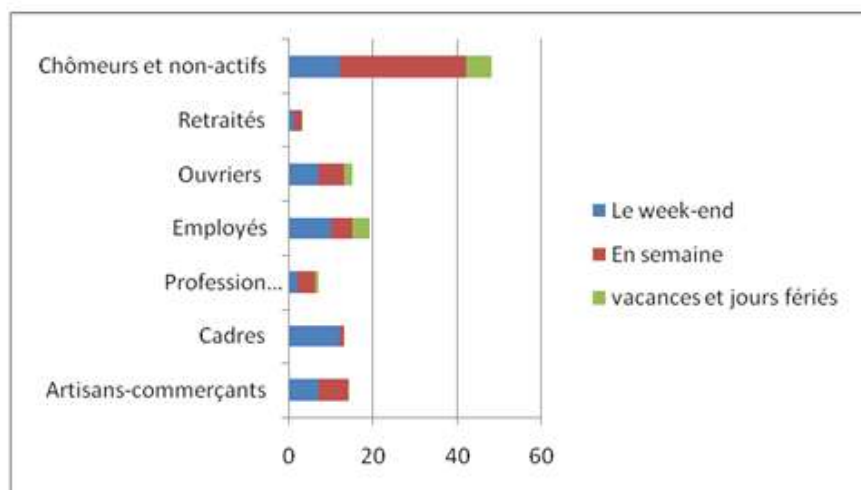
indiqué, nous pouvons constater l'importance des parcs et des jardins publics pour les jeunes lycéens, étudiants et parfois des actifs qui passent beaucoup de temps dans ces espaces de la ville. Ainsi la thématique « *passer le temps* » ou « *tuer le temps* » est beaucoup plus forte chez ces jeunes que pour les plus âgés. Le test t nous donne : $t = 2,680$, $ddl = 53$, $p=0,010$ et les moyennes de ceux âgés entre 16-24 ($M=3,35$) contre $M= 2,4$ pour ceux entre 45-49 ans et pour ceux qui sont âgés entre 35-44 ans ($M= 2,59$) avec un test $t = 2,41$, $ddl = 60$, $p = 0,019$). Ceci est cohérent avec le fait que l'échantillon comporte environ 40 % d'inactif surtout des jeunes.

Dans les parcs, les jeunes cherchent plus l'entre soi (entre jeunes) et à se déstresser du travail dans ces espaces ($M= 3,65$) par rapport à ceux qui sont âgés entre 35-44 ans ($M=3,09$), (test t : $t = 2,761$, $ddl = 60$, $p = 0,008$). Les parcs et les jardins sont, nous l'avons déjà évoqué, les lieux préférés où ils s'éloignent du contrôle social (la famille, l'école, l'université, l'emploi, etc.) pour se défouler et se comporter librement. Ils se débarrassent ainsi de toutes les contraintes sociales ($M=3,15$) par rapport à ceux âgés entre 35-44 ans ($M=2,50$) (test $t= 2,437$, $ddl = 60$, $p =0,018$).

6.2.4. Les catégories socioprofessionnelles et d'âge modifient la fréquentation des usagers

6.2.4.1. Les parcs, lieux de mixité pour les personnes défavorisées ou marginalisées

Les parcs et les jardins sont des lieux souvent occupés par les jeunes et les inactifs (Figure 119). Chômeurs et étudiants fréquentent alors les parcs beaucoup plus au cours de la semaine, comme au Kram, que pendant les week-ends. En revanche, les personnes actives fréquentent les parcs logiquement beaucoup plus en week-end. Cette différence est significative, puisque le test Khi-deux le valide ($\chi^2 = 31,916$, $ddl = 18$, $p = 0,022$).



	Le week-end	En semaine	Pendant les vacances et jours fériés	Total
Artisans-commerçants	7	7	0	14
Cadres	12	1	0	13
Profession intermédiaires	2	4	1	7
Employés	10	5	4	19
Ouvriers	7	6	2	15
Retraités	1	2	0	3
Chômeurs et non-actifs	12	30	6	48
Total	51	55	13	119⁶⁵

Figure 119 : (1) Modalités de fréquentation des trois parcs en fonction de la catégorie socioprofessionnelle, (2) Tableau croisé

En comparaison avec ceux qui fréquentent les parcs en fin d'après-midi (M=2,29), ceux qui les fréquentent le matin (M=2,96) ne cherchent pas la mixité dans l'espace. Ils souhaitent s'isoler et profiter du calme, loin des autres. La différence entre les deux groupes est significative, (Test : $t = 2,231$, $ddl = 54$, $p = 0,030$).

Ces trois parcs, et sans doute les parcs et les jardins en général, apparaissent donc comme les lieux de sociabilité par excellence des catégories socioprofessionnelles défavorisées. Ce sont des espaces où ces catégories peuvent se donner rendez-vous : pour les ouvriers (M = 3,60), ce qui n'est pas le cas pour les cadres (M=2,23). Ces derniers préfèrent les espaces semi privés comme les cafés pour rencontrer leurs amis ou collègues et discuter⁶⁶. La différence entre les deux groupes est également

⁶⁵N manquante = 1.

⁶⁶« Les centres commerciaux, les complexes de loisirs, les cafés et les restaurants inscrits dans un espace produit par et pour les classes sociales aisées sont les signes les plus manifestes d'une modernité urbaine. De statut juridique privé, ils sont le théâtre d'intenses pratiques publiques qui font d'eux de

significative (Test t : $t = -3,369$, $ddl = 26$, $p = 0,002$). Ce résultat est important pour mieux comprendre la nature sociologique des usagers des parcs. « *La pratique de jardin fait alors naître le sentiment de faire partie d'un tout, d'avoir un certain droit à être là, de bénéficier alors d'une reconnaissance, d'un droit à la ville et surtout lorsque l'on réside dans de zones illégales de la périphérie des villes.* » (Gillot, G., 2002, *op.cit.*, p.253). Mais il existe d'autres facteurs de différenciation.

6.2.4.2. Le genre agit sur les modalités d'accompagnement et pas sur le rythme de fréquentation

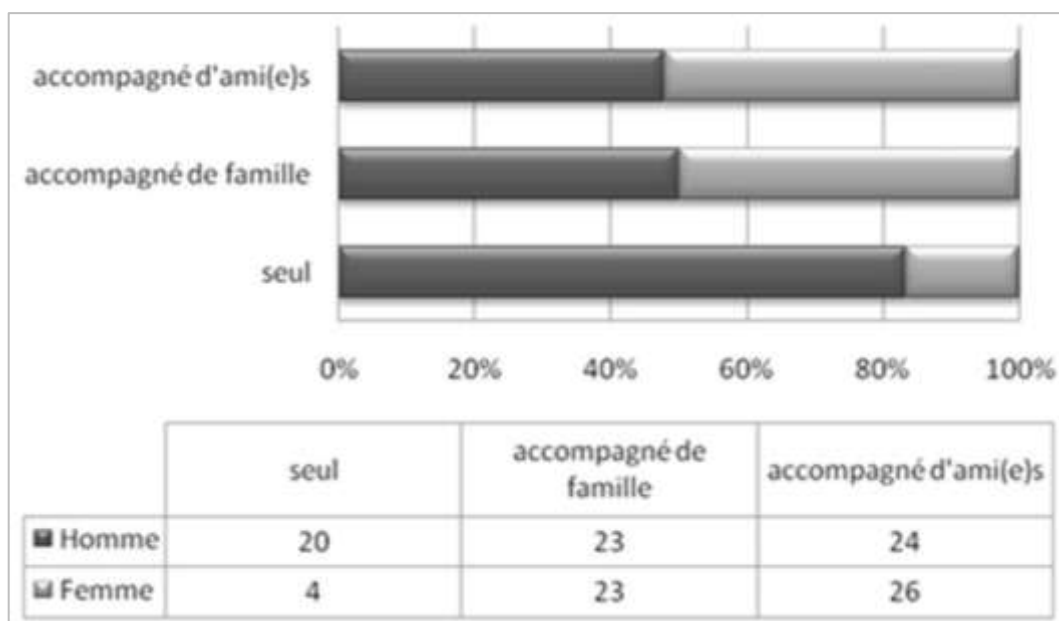
Le genre ne joue pas de rôle dans le rythme de fréquentation des parcs et des jardins publics ; le test khi-deux montre que les résultats du tableau 21 ne sont pas significatifs puisque la valeur de $\chi^2 = 0,077$. En d'autres termes l'échantillon ne permet pas de faire des différences entre les modes de fréquentations des hommes et des femmes.

Tableau 21 : Fréquence de visite des trois parcs par genre

		Tous les combien venez-vous dans ce parc?				Total
		une à plusieurs fois par jour	une à plusieurs fois par semaine	une à plusieurs fois par mois	une à plusieurs fois par an	
Genre	Femme	7	11	23	12	53
	Homme	11	26	16	14	67
Total		18	37	39	26	120

Cependant le genre explique les modalités d'accompagnement, puisque rares sont les femmes qui se rendent dans les parcs et les jardins seules. Elles sont généralement accompagnées d'enfants, de la famille, et surtout d'amis. Ce résultat est significatif, puisque la valeur du test Khi-deux de Pearson (Figure 120). ($\chi^2 = 11,857$, $ddl = 4$, $p = 0,018$). C'est une constante dans ces trois parcs de voir des femmes toujours accompagnées (d'hommes et de femmes) se promener dans les allées. Alors qu'un homme sur deux est seul.

véritables lieux « communs » inédits, modifiants par là même problématique de l'espace public dans une ville de culture arabo-musulmane comme la Tunis. » (Sumida, N. ,p. 237-238)



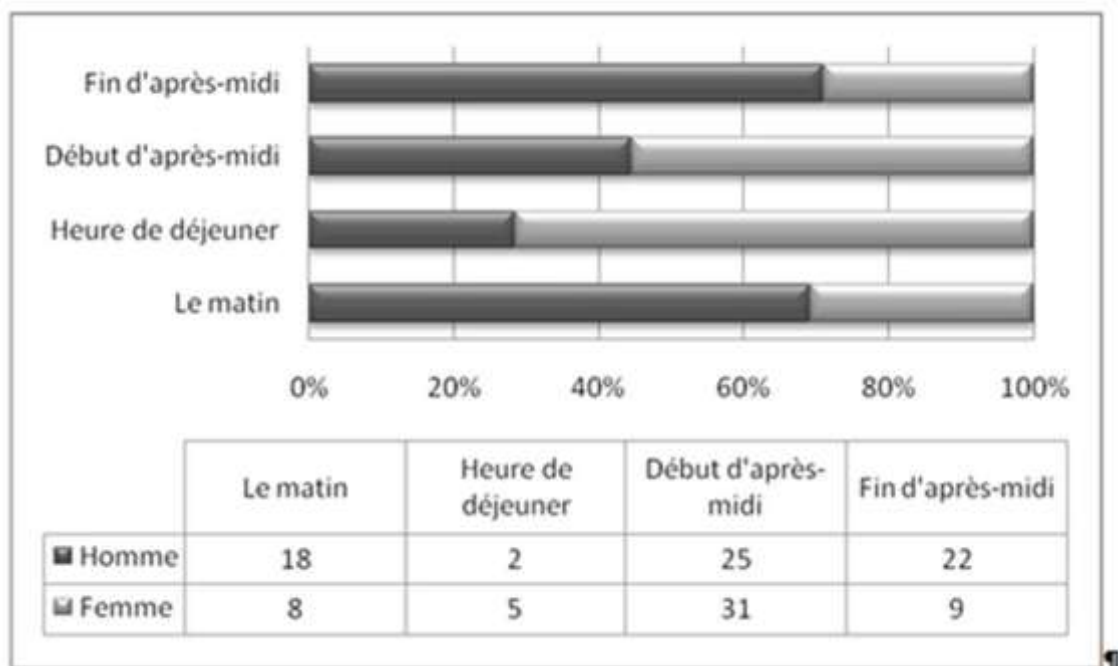
Khi-deux de Pearson	Valeur	Ddl	p (Signification)	<0,05
	9,239	2	,010	*

Figure 120 : L'accompagnement des usagers dans les trois parcs publics par genre : (1) Tableau croisé (2) Test du Khi-deux

6.2.4.3. Le genre explique le moment de visite pendant la journée

En revanche, si le genre n'agit pas sur le rythme de visite des parcs c'est sur le moment de visite qu'il agit. La valeur significative du test khi 2 ($x^2= 0,021$, $p = 0,015$) montre que les hommes visitent les parcs et les jardins plutôt le matin ou en fin d'après-midi, alors que les femmes les visitent en début d'après-midi (Figure 121).

Ce résultat est valable pour les trois parcs étudiés séparément. En effet, Les résultats enregistrés au Belvédère montrent que les hommes, aussi bien que les femmes, fréquentent le parc le matin et en fin d'après-midi, et que la fréquentation du parc en début d'après-midi touche plus les hommes que les femmes. Pour le cas du parc Kram, les tests statistiques montrent qu'hommes et femmes fréquentent le parc pendant l'après-midi.



	Valeur	Ddl	p (Signification)	<0,05
Khi-deux de Pearson	9,725	3	,021	*

Figure 121 : Répartition du moment de fréquentation pendant la journée par genre : (1) Tableau croisé, (2) Test du Khi-deux

Le matin et en fin d'après-midi, les parcs et les jardins sont dominés plutôt par les hommes. Peut-être aussi est-ce pour cette raison que la présence de femmes non accompagnées à ces moments de la journée est une aubaine pour les hommes. En effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre 5, la présence des femmes seules en fin d'après-midi est alors favorable à l'attention particulière des hommes seuls pour les jeunes femmes seules (Drague, harcèlement).

Ceci est vrai pour le cas du parc Kram, par exemple, où l'analyse de données aboutit au constat que les hommes fréquentent beaucoup plus le parc en début d'après-midi avec un test Khi-deux non significatif ($x^2 = 0,602$).

L'explication que donne la sociologue Nassima Dris pour analyser les implications du genre dans les usages de la ville et des espaces publics à Alger est la suivante : « *Le « mélange » de personnes inconnues aboutit, dans l'anonymat, à la violation des règles communautaires. Etre dans un espace public, c'est prendre le risque de s'exposer à la violation de la « horma » par toutes les agressions possibles (verbales ou physiques).*

Cela concerne la présence des femmes dans l'espace public mais c'est aussi vrai pour les hommes accompagnés ou non». (Dris, N., 2004, p.256). Dans le cas de Tunis, la présence de femme en fin d'après-midi dans les jardins publics est une prise de risque de s'exposer à divers agressions.

Enfin comme l'indique la Figure 122, il n'y pas de différence globale importante entre homme et femmes pour expliquer les lieux fréquentés. Cependant, l'échantillon montre que les hommes recherchent l'isolement et les lieux de rencontre beaucoup plus que les femmes plus observatrices des lieux. Le genre ne permet pas d'expliquer le choix des endroits les plus fréquentés dans les trois parcs et jardins étudiés.

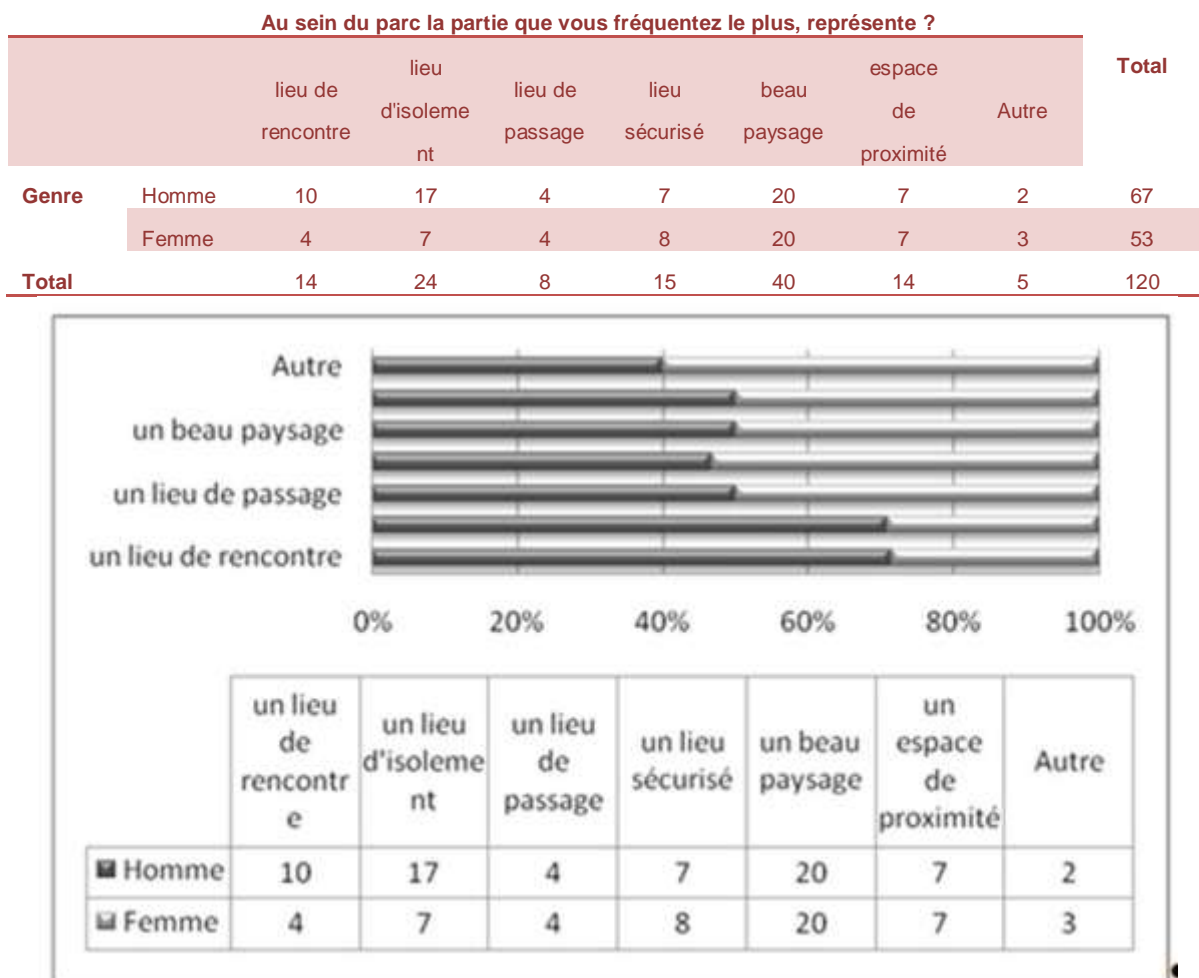


Figure 122 : Genre et caractéristique de la partie du parc la plus fréquentée par l'utilisateur

Les parcs et les jardins offrent aux femmes la possibilité de se situer en observatrices passives de la scène publique en fréquentant les lieux de passage. En effet, en

comparant les moyennes pour les femmes ($M=2,87$) avec celles des hommes ($M=2,21$). ($t = -2,975$, $ddl = 117$, $p=0,004$), nous constatons que les femmes cherchent l'usage de l'espace social autrement que par des réunions entre elles. Observatrices, et non actives (sauf le sport) comme les hommes, elles participent indirectement à la scène publique en tant qu'actrices régulatrices des incivilités, car celles-ci relèvent plus des hommes en général jeunes. La présence féminine dans l'espace public conforterait donc le contrôle social informel.

Après avoir isolé les facteurs sociaux qui agissent sur les modes d'usage des parcs, et qui peuvent être mis en relation avec les incivilités, nous terminerons ce chapitre en analysant les pratiques d'entretien dans les trois parcs.

6.3. L'influence de l'état d'entretien sur les usages, les utilités et la fréquentation du public

Comme nous l'avons déjà expliqué dans les chapitres 3,4 et au début du chapitre 6, les parcs publics ne disposent pas des mêmes moyens et des mêmes programmes d'entretien. Les modes et les moyens financiers et techniques ne sont pas répartis d'une manière égale et même au sein d'un même espace. Quelle est donc l'influence de l'état d'entretien sur la perception et l'évaluation des parcs publics par les usagers ?

6.3.1. Les lieux les plus fréquentés dans les trois parcs par les usagers de ces espaces

Dans les trois espaces étudiés, nous cherchons à déterminer quels sont les endroits préférés par les usagers et où ils passent la majeure partie de leurs temps. Les résultats suivants sont collectés à partir d'une question ouverte, et aucune proposition de lieux nouveaux n'a été fournie pour les usagers.

Pour le cas du parc Kram et celui du Jardin méditerranéen qui sont de superficies relativement faibles, les espaces sont tous fréquentés à des degrés divers d'intensité (Figure 123 et Figure 124). Mais pour le cas du parc du Belvédère, certains endroits sont privilégiés. Si on superpose les lieux entretenus par les gestionnaires du parc du Belvédère à ceux fréquentés par ses usagers nous remarquons que ce sont les mêmes, à savoir : l'espace entre les deux portes, l'espace environnant la Kobba et enfin l'entrée du côté du stade Chedly Zouiten et le parcours de santé (Figure 125).

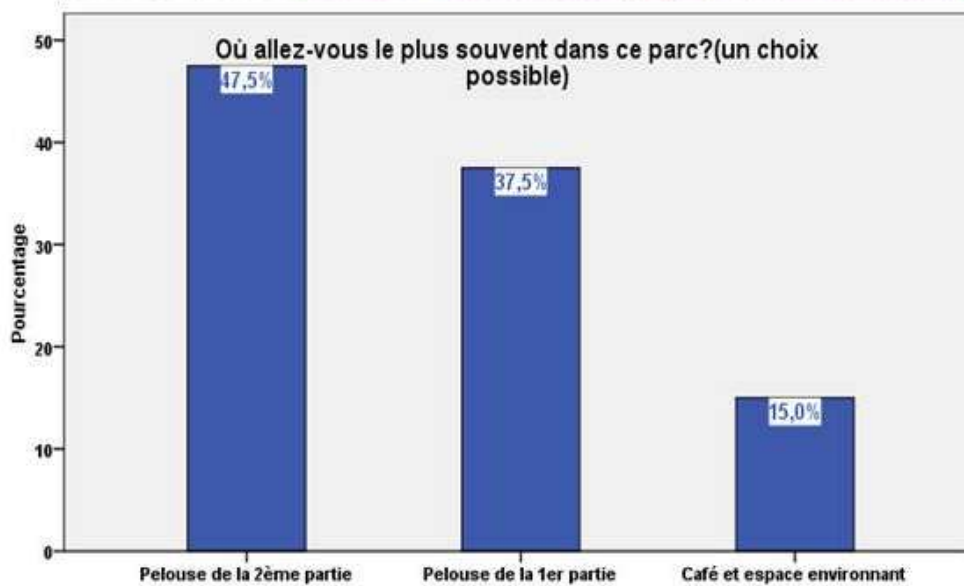


Figure 123: La répartition du nombre d'usagers selon les lieux de visite préférés dans le parc du Kram

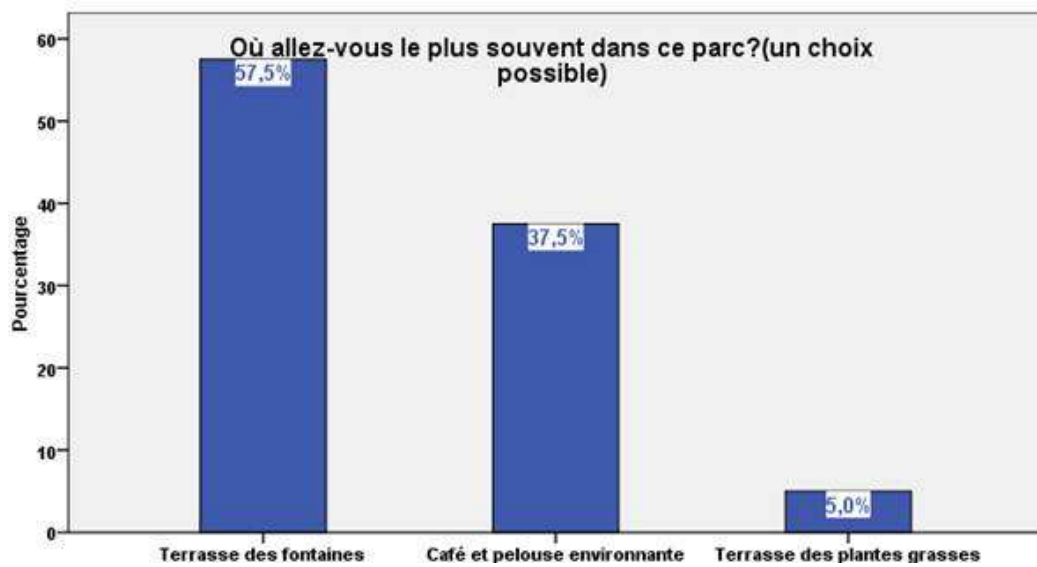
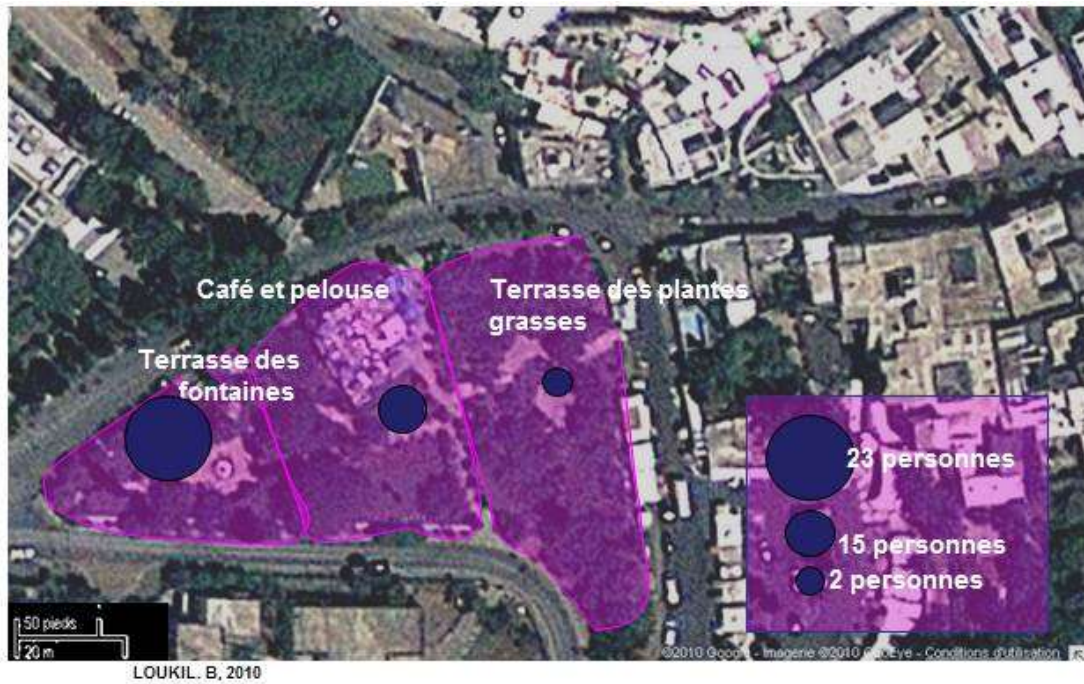


Figure 124: La répartition du nombre d'utilisateurs selon les lieux de visite préférés dans le Jardin méditerranéen



LOUKIL. B, 2010

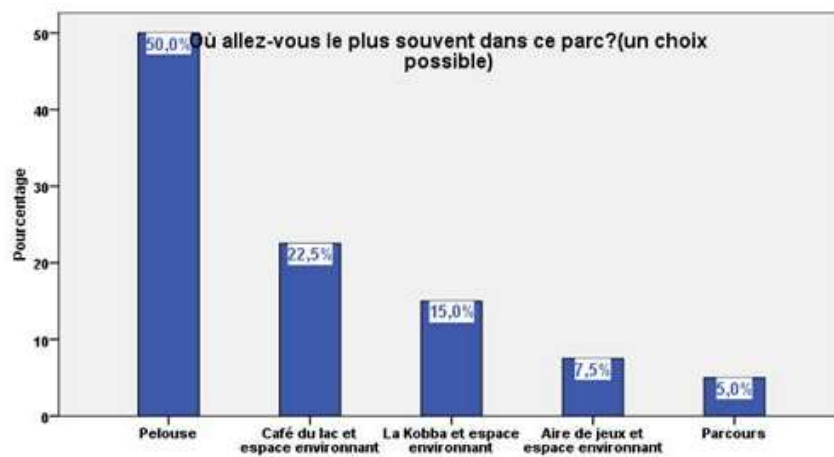


Figure 125: La répartition du nombre d'utilisateurs selon les lieux de visite préférés dans le parc du Belvédère

6.3.1.1. Caractéristiques de la partie la plus fréquentée des parcs :

Après avoir déterminé les différentes parties les plus fréquentées dans les trois parcs, nous avons cherché à déterminer les raisons de ce choix.

Pour le Jardin méditerranéen et le parc Kram, les raisons étaient les mêmes : les espaces préférés par les utilisateurs offrent soit une scène agréable soit permettent de se sentir seul tout en étant dans la ville. Donc quels que soient la qualité du jardin et son état d'entretien, dans les deux cas, les utilisateurs trouvent dans ces endroits choisis à des

degrés différents des « lieux d'isolement » (27% des usagers du parc Kram et 22% des usagers du jardin méditerranéen) offrant de « beaux paysages » (27% des usagers du parc Kram et 48% des usagers du jardin méditerranéen). Donc, en dépit d'une grande différence dans l'état d'entretien des deux espaces, ces espaces verts offrent toujours un cadre agréable de scènes paysagères recherchées par les usagers, et ceci quels que soient leurs appartenances socioprofessionnelles et leurs genres. Ces préférences, indifférentes à l'état d'entretien, sont étonnantes dans le cas du Kram, particulièrement dégradé. Elles pourraient montrer que c'est le caractère public de cet espace qui importe, plus que l'état de soin des jardins.

Pour un parc d'une grande superficie comme le parc du Belvédère, et c'est aussi le cas des trois nouveaux parcs urbains créés dans le cadre du programme national des cent parcs (Loukil, B, 2006), les endroits les plus fréquentés dépendent d'autres facteurs. En effet, la proximité et la sécurité sont des facteurs importants influant sur le choix des usagers. Les endroits les plus proches des entrées du parc et qui donnent la sensation de sécurité sont en effet les plus fréquentés.

Tableau 22 : Caractéristiques de la partie la plus fréquentée dans les trois parcs

<i>La pelouse de la deuxième partie au Parc du Kram</i>	Effectifs	Pourcentage
<u>un lieu d'isolement</u>	5	<u>26,3</u>
<u>un beau paysage</u>	5	<u>26,3</u>
un espace de proximité	3	15,8
un lieu de passage	2	10,5
un lieu sécurisé	2	10,5
un lieu de rencontre	1	5,3
Autre	1	5,3
<i>La pelouse au parc du Belvédère</i>		
<u>un espace de proximité</u>	6	<u>30,0</u>
<u>un lieu sécurisé</u>	5	<u>25,0</u>
<u>un beau paysage</u>	5	25,0
un lieu de rencontre	2	10,0
un lieu d'isolement	2	10,0
Total	20	100,0
<i>La terrasse des fontaines au jardin méditerranéen</i>		
<u>un beau paysage</u>	11	<u>47,8</u>
<u>un lieu d'isolement</u>	5	<u>21,7</u>
un lieu de rencontre	2	8,7
un lieu de passage	2	8,7
un lieu sécurisé	2	8,7
un espace de proximité	1	4,3
Total	23	100,0

Dans le tableau 22, on observe que plus l'espace fréquenté n'est entretenu (des pelouses du Kram et du Belvédère aux terrasses du jardin méditerranéen), plus l'effectif des usagers recherchant ou trouvant de belles scènes paysagères augmentent. Il est probable que c'est la nature des usagers qui changent avec ces jardins en même temps que la qualité des scènes devient meilleure.

6.3.1.2. Degré de familiarité avec les différentes parties du parc

Les usagers passent la majeure partie de leur temps dans des endroits qu'ils préfèrent pour les raisons que nous avons indiquées plus haut. Cependant, quel est leur degré de connaissance des autres espaces ? (Tableau 23).

Tableau 23 : Degré de connaissance des autres parties du parc du Kram

<i>A part cet endroit de visite, connaissez-vous les autres parties de ce parc?</i>	Fréquences	Pourcentages
Très bien	35	87,5
Plutôt bien	3	7,5
Plutôt mal	1	2,5
Pas du tout	1	2,5
Total	40	100
M = 1,2, ET = 0,68		

Dans le parc Kram, le degré de connaissance de la totalité des espaces est très important, avec une moyenne forte (1,2 sur une échelle de 1 à 4, où 1 signifie '« très bien » et 4 signifie « pas du tout »). L'écart-type faible (0,68) indique que la majorité des répondants ont des réponses très proches, c'est-à-dire que la majeure partie de la population enquêtée (95%) estime avoir un degré important de connaissance du parc Kram.

Dans le parc du Belvédère, le degré de connaissance de la totalité des espaces est relativement plus faible avec une moyenne de 1,75 (sur une échelle de 1 à 4). L'écart-type fort (0,98) indique une dispersion prononcée des réponses. Il apparaît une population de 77,5% des usagers qui connaît *très bien* ou *plutôt bien* le parc et une autre, moins importante (22,5%), qui le connaît mal.

Pour le Jardin méditerranéen, le degré de connaissance des différentes composantes du jardin est très important avec une moyenne relativement forte (1,35). L'écart-type

faible (0,66) indique que la majeure partie de la population enquêtée (90 % des personnes interviewées) connaît le jardin *très bien* ou *plutôt bien* estime avoir une forte connaissance du jardin.

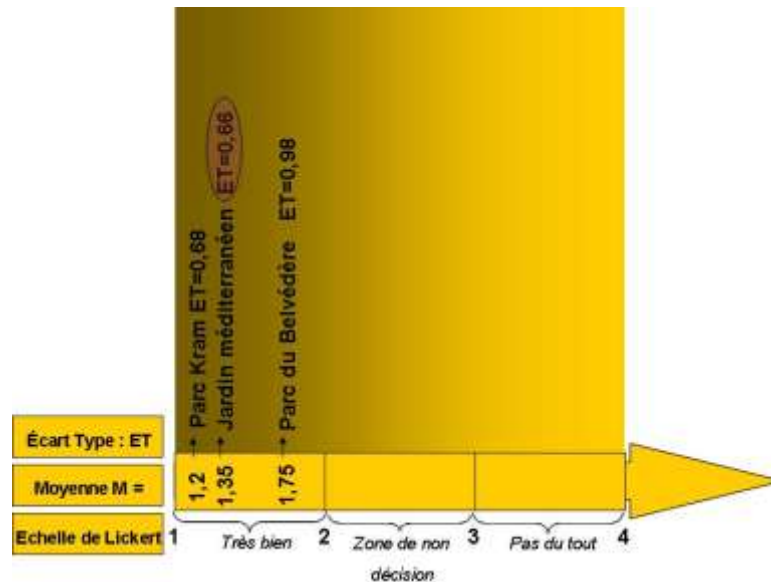


Figure 126 : Comparaison des moyennes des trois parcs pour le thème degré de connaissance des différentes parties du parc

La figure 126 illustre la faible fréquentation du vaste parc du Belvédère par rapport aux deux autres espaces étudiés plus petits.

Le parc du Belvédère, à cause de sa grande superficie, mais aussi des différentes parties qui sont laissées à l'état sauvage par le gestionnaire, n'est pas connu par une partie de ses propres usagers. Ainsi, 30% de ceux qui choisissent de passer leur temps dans la deuxième pelouse du parc du Belvédère la choisissent pour sa proximité, mais 23% la choisissent parce qu'ils se sentent en sécurité dans cette partie du parc. L'espace peu fréquenté dans un parc public perd petit à petit son caractère sécuritaire et les usagers s'en éloignent en général à part les joggers. Dans les grands parcs, ce problème est en effet important. D'autant plus, comme nous l'avons vu dans le début de ce chapitre, que les opérations de gestion ne touchent que la partie de façade publique du parc. Nous indiquons ainsi que l'espace non entretenu et non fréquenté devient rapidement un espace non reconnu, marginalisé où la rumeur concernant des faits incivils ou délictueux, réels ou imaginaires peut augmenter le sentiment de

danger. Car comme nous l'avons analysé dans le chapitre 5, la fréquentation par les usagers participe pour une grande part à la diminution du sentiment d'insécurité.

Tableau 24 : Test t : Comparaison des moyennes pour le degré de connaissance des parties les plus fréquentées dans les trois parcs

	Nom parc	n =	M	Test t	Valeur de p	<0,05
A part cet endroit, connaissez-vous les autres parties du parc ?	Parc du Belvédère	40	1,75	3,015	0,003	*
	Parc du Kram	40	1,20			
A part cet endroit, connaissez-vous les autres parties du parc ?	Jardin méditerranéen	40	1,35	1,056	0,294	
	Parc du Kram	40	1,20			
A part cet endroit, connaissez-vous les autres parties du parc ?	Parc du Belvédère	40	1,75	2,138	0,036	*
	Jardin méditerranéen	40	1,35			

Pour cette question l'échelle de Likert varie de très bien = 1 à pas du tout = 4

Ce cas d'étude montre également l'importance de la visibilité de l'espace de toutes les parties du parc. Dans les deux cas, celui du parc Kram et celui du parc du Belvédère, l'espace est visible à partir de tous les endroits qui influent sur le degré de connaissance de ces espaces. Dans le cas du jardin méditerranéen, l'aménagement en terrasses facilite la visibilité. Ceci n'est pas le cas au Belvédère où une grande partie du parc est invisible, lointaine ou peu accessible (Tableau 24).

6.3.2. Interprétation des usages des trois parcs

Comment les usages, les utilités et les représentations des trois parcs varient selon les usagers ? Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 2, nous avons regroupé les indicateurs en 5 thèmes (bien-être et qualité du cadre de vie, activités, lieu d'apprentissage, sociabilité et mise en public, et s'isoler et échapper au contrôle social).

L'analyse de la médiane (m) pour les résultats des trois parcs rassemblés montre que les parcs publics urbains sont perçus comme des espaces de bien-être et de qualité du cadre de vie ($m=3,42$) par 85% des usagers. En second lieu, ils sont perçus comme des espaces d'activités sociales de loisirs ($m=3,08$) avec l'accord de 75% des usagers, des lieux d'apprentissage ($m=2,8$), des espaces d'isolement ($m = 2,67$) et des espaces de sociabilité ($m = 2,67$). Figure 127.

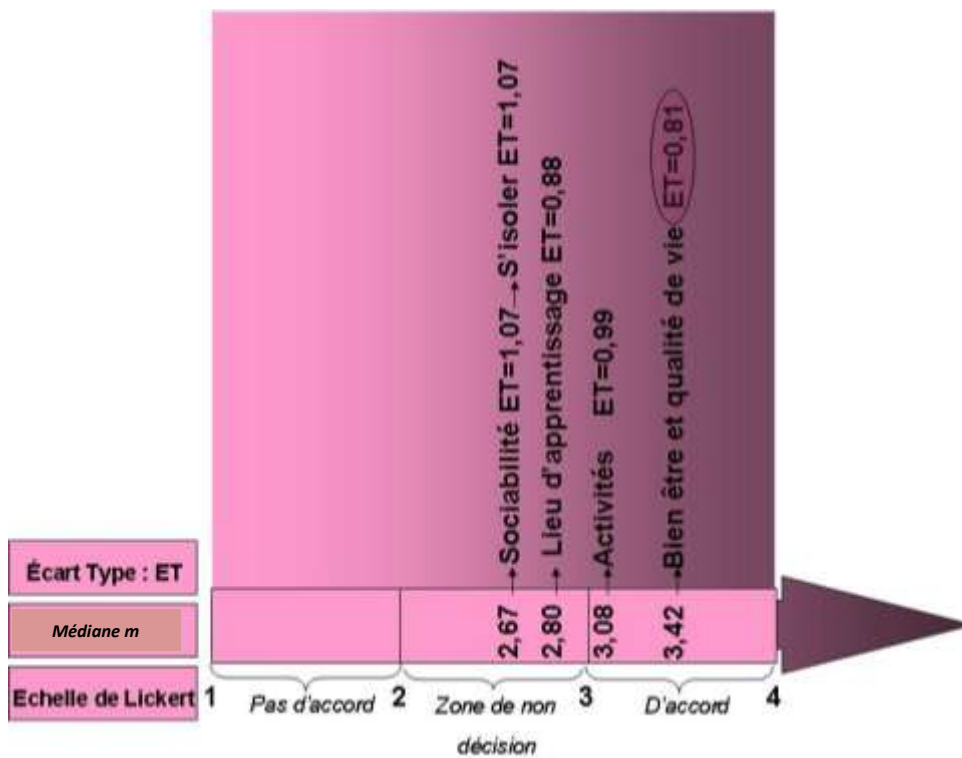


Figure 127 : Utilité et usages dans les trois parcs (thèmes généraux)

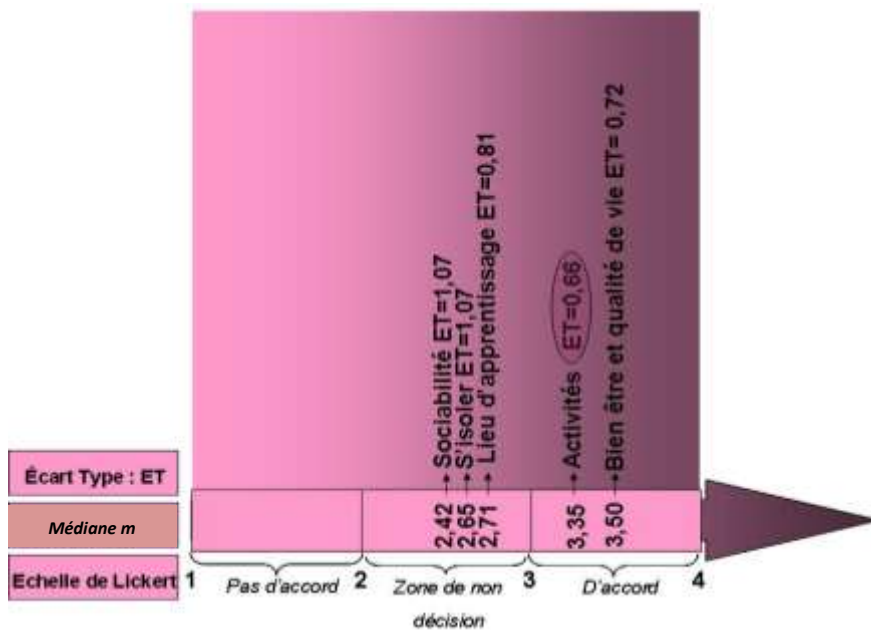


Figure 128: Utilités et usages au parc du Belvédère (thèmes généraux)

L'analyse séparée des trois parcs (Figure 128, Figure 129 et figure 130) indique que, quel que soit l'état d'entretien des espaces étudiés, ils sont toujours perçus par leurs

usagers comme des espaces de bien-être relatif en premier lieu ($m_{\text{Belvédère}}= 3,5$, $m_{\text{Kram}}=3,38$ et $m_{\text{Jardin méditerranéen}}=3,38$). Cependant, l'analyse de l'écart type suggère que les usagers du parc du Belvédère s'accordent plus sur le fait que le parc est un espace d'activités de loisirs (ET=0,66) ; alors que le parc Kram est perçu plutôt comme espace d'apprentissage d'incivilités. Enfin, le Jardin méditerranéen est perçu lui aussi comme espace de bien-être relatif (ET=0,71).

Nous en déduisons que l'état d'entretien de l'espace public influe sur l'appréciation des usages sociaux qui y sont observés, sans remettre en question son caractère de lieu de nature, même dégradé. Ainsi le parc Kram, en état dégradé, du fait de son emplacement à côté de quartiers défavorisés, est susceptible de déclencher « *la spirale du déclin* » dans le milieu urbain. Il est en effet un lieu où les incivilités se reproduisent régulièrement.

Les usagers s'accordent en effet sur le fait que cet espace est la source du déclenchement du cercle vicieux, en dépit de ou à cause de son rôle en tant qu'espace de bien-être relatif et d'activités de plein air dans un tissu urbain de type quartier populaire.

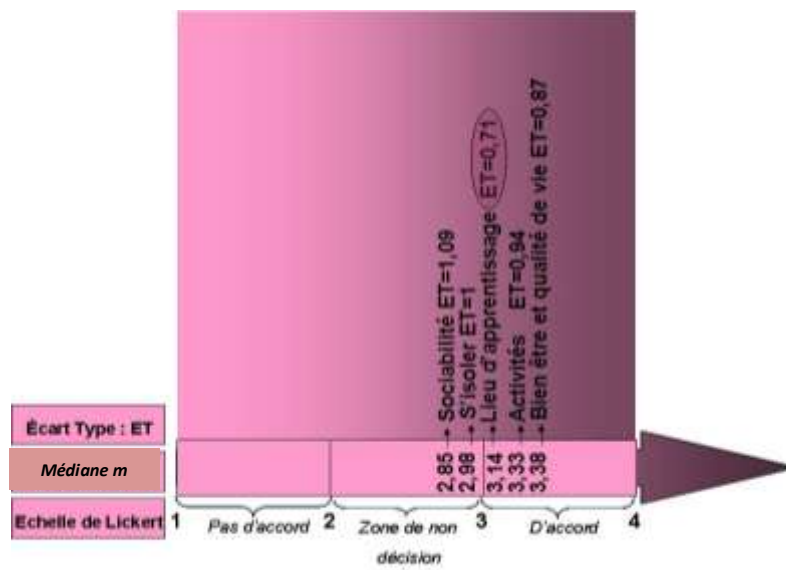


Figure 129:Utilité set usages du parc du Kram (thèmes généraux)

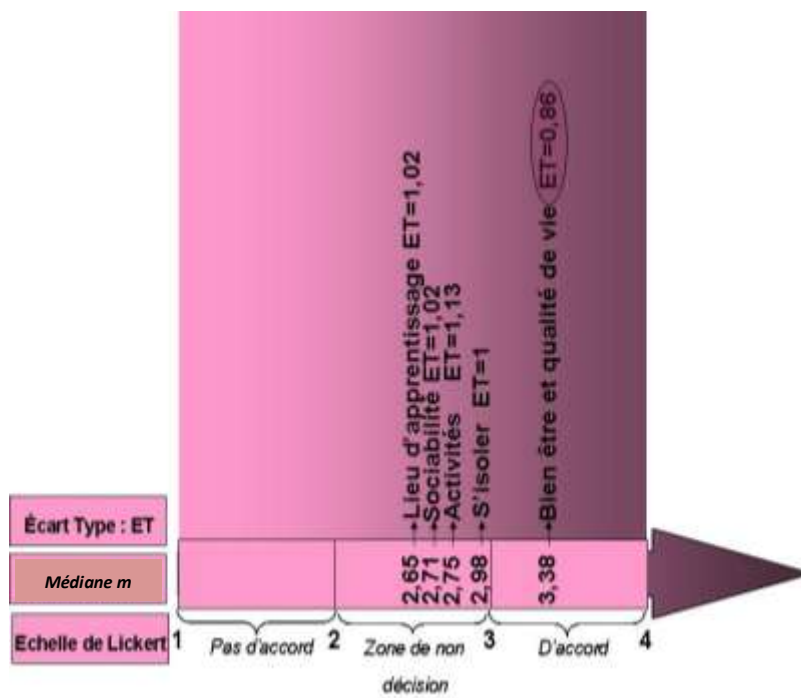


Figure 130: Utilités et usages du Jardin méditerranéen

6.3.3. Effet de l'état d'entretien

6.3.3.1. La « spirale du déclin » au parc du Kram

Nous avons montré précédemment que le parc du Belvédère est perçu comme un espace d'activités de loisirs, et le Jardin méditerranéen comme apportant plutôt un bien-être relatif aux usagers.

Ceux du parc du Kram le jugent comme un espace qui améliore leur qualité d'environnement immédiat en permettant des activités récréatives. Cependant, ils s'accordent tous sur le fait que le parc est surtout un espace d'apprentissage d'incivilités⁶⁷. D'une part, le parc non entretenu et délaissé est assez souvent fréquenté par des délinquants et des alcooliques, d'autre part, le manque d'équipements pour les jeunes et les enfants affaiblit les apprentissages éducatifs de civilités. La violence verbale, les agressions contre les biens et les propriétés en l'absence de gardiens et des agents d'entretien, et la faible présence de la végétation rendent l'espace public vert impuissant à atteindre des finalités éducatives. Fatma, jeune cadre et mère d'un enfant autiste atteste de la grande importance de la fréquentation du parc Kram pour le traitement de la maladie de sa fille, mais regrette que les manquements dont souffre le parc renforcent l'apprentissage des incivilités.

Ainsi, le parc du Kram est reconnu comme un espace d'activités récréatives pour les habitants des quartiers voisins, mais c'est surtout un espace de liberté et de défoulement. Les plus petits et les jeunes sont témoins de pratiques choquantes qui s'opposent aux bonnes mœurs et qui sont souvent gênantes dans l'espace public urbain.

Malgré son état dégradé et peu engageant, le parc du Kram représente un espace qui permet des pratiques indispensables aux habitants : des pratiques qui ne peuvent pas avoir lieu dans les rues des quartiers proches comme par exemple jouer au football si

⁶⁷ Pour cette thématique, nous avons obtenu la valeur la plus faible de l'écart type (ET = 0,71). En effet, le parc Kram est un espace d'apprentissage des incivilités (Test t : -2,804, ddl = 78, p = 0,006), Kram (M=3,20). Si on le compare au Jardin méditerranéen (M=2,53). C'est aussi le cas en le comparant au Belvédère (M = 2,48) et test t : -3,235, ddl = 78, p = 0,002)

l'on le compare au jardin méditerranéen. Le parc du Kram est devenu en pratique un espace d'activités physiques et de compensation du désœuvrement des inactifs⁶⁸.

Pour récapituler, nous voulons rappeler que l'espace public dégradé, non réparé, déclenche en pratique la spirale de déclin de l'espace du quartier jusqu'à sa fermeture possible par les municipalités. Nous venons cependant de montrer que malgré son état non entretenu, le parc du Kram est utile pour ses usagers, et que sa fermeture entraînerait le report des activités qui s'y produisent dans d'autres lieux. Dans ce qui suit, nous allons montrer que cette dégradation devient également responsable de l'augmentation du sentiment d'insécurité chez les habitants du quartier et de la ville.

6.3.3.2. Le mauvais état d'entretien accroît le sentiment d'insécurité

En comparant l'évaluation des trois espaces étudiés par leurs propres usagers (Figure 131), nous avons constaté que le bon entretien de l'espace public vert est un facteur explicatif du sentiment de sécurité. En comparant les moyennes des deux groupes « tout à fait d'accord » et « pas du tout d'accord » concernant l'état d'entretien (M=1,33 et M=3,04) pour la thématique sécurité⁶⁹, il est apparu que l'espace public vert peu ou pas entretenu engendre un véritable sentiment d'insécurité chez la plus grande partie des visiteurs. En outre, on s'aperçoit que la fréquentation du public diminue le sentiment d'insécurité : plus le parc est fréquenté, et plus on ressent une impression de sécurité dans l'espace, même si la sécurité réelle est différente. La valeur du test t indique la liaison des deux variables : plus les usagers sont nombreux dans le parc, plus ils y ressentent une impression de sécurité (Tableau 25 et figure 132).

⁶⁸ Pour le Jardin méditerranéen (M = 2,64) et pour le parc du Kram (M = 3,35). (Test t : -2,850, ddl = 77, p = 0,006)

⁶⁹ Le Test-t donne une différence significative (t = -5,147, ddl = 55, p = 0,00).

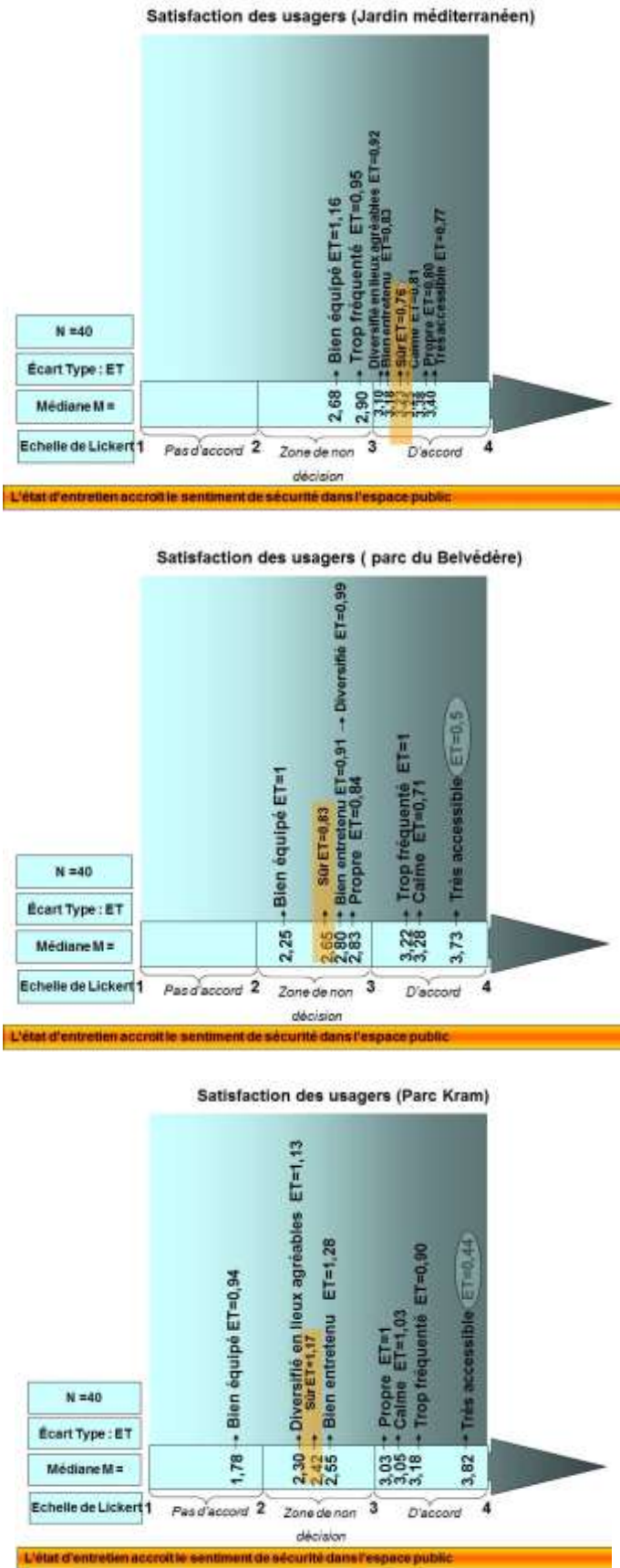


Figure 131 : Satisfaction des usagers des trois parcs étudiés vis-à-vis de leurs caractéristiques

Tableau 25 : Test t de Comparaison des moyennes de ceux qui fréquentent quotidiennement le parc et ceux qui le fréquentent d'une façon mensuelle pour le thème « sécurité » pour le parc Kram

	M	t	p	<0,05
Une à plusieurs fois par jours	2,61	-1,219	0,004	*
Une à plusieurs fois par mois	2,95			

6.3.3.3 Degré de satisfaction des usagers des parcs publics

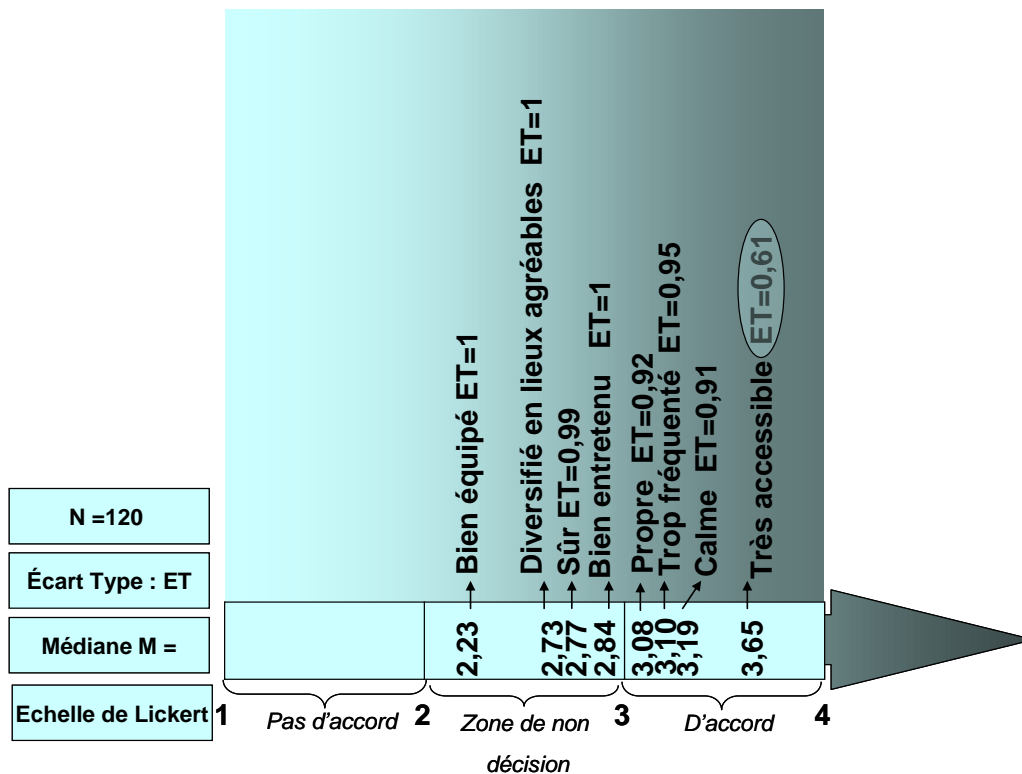


Figure 132 : Satisfaction des usagers : résultats des trois parcs

En comparant les différents niveaux de satisfaction des usagers vis-à-vis des différents parcs et jardins étudiés, nous avons trouvé, sans surprise, que les usagers sont plus satisfaits de l'état d'entretien du Jardin méditerranéen que de celui du Kram. Car, même petit, le jardin méditerranéen apparaît comme diversifié et sa pratique comme

agréable⁷⁰. En outre, les usagers se déclarent satisfaits de l'état de végétalisation du parc du Belvédère, qui reste dominé par les arbres, les arbustes et les pelouses⁷¹.

D'autres sources de satisfaction ont été mentionnées, à savoir :

- Le parc du Belvédère est un espace où le visiteur peut observer une végétation variée rare en centre-ville (M=3,73), contrairement au parc du Kram (M=3,20) (test t : t = 1,984, 78, p=0,010) dégarni et très peu végétalisé.
- Le Jardin méditerranéen est considéré par ses usagers comme un espace fort bien équipé (M= 2,73), par rapport au parc Kram (M=1,78), (test t : t = -3,978, ddl : 78, p=0,000).
- Le parc du Belvédère est un espace également bien équipé (M=2,25), si on le compare au parc du Kram (M=1,78) (test t : t = 2,174, 78, p=0,033).
- Le Jardin méditerranéen est évalué par ses usagers comme propre (M= 3,40) par rapport au parc du Belvédère M= 2,83) (test t : t = -3,109, ddl = 78, p = 0,003).
- Quel qu'en soit l'état d'entretien, les parcs et les jardins étudiés sont évalués comme « calmes ». Jardin méditerranéen (M=3,28), parc du Kram (M = 3,05) et parc du Belvédère (M = 3,28).
- Le parc Kram est le moins sûr par rapport aux deux autres. On le juge comme pas sûr (M = 2,42) par rapport au Jardin méditerranéen (M=3,20). (test t : t = 3,462, ddl=78, p=0,001). En comparant les moyennes du Parc du Belvédère pour le même thème, nous trouvons M= 2,65 (test t : t = -3,531, ddl =78, p=0,003).

⁷⁰ Le Jardin méditerranéen est bien entretenu par rapport au parc du Kram. (test t : t = 2,702, ddl = 78, p = 0,008) Kram (M = 3,20) et Jardin méditerranéen (M = 2,55)

⁷¹Le Jardin méditerranéen est considéré par ses usagers comme un espace diversifié, aux lieux différents et agréables (test t : t = 3,448, ddl =78, p = 0,001)

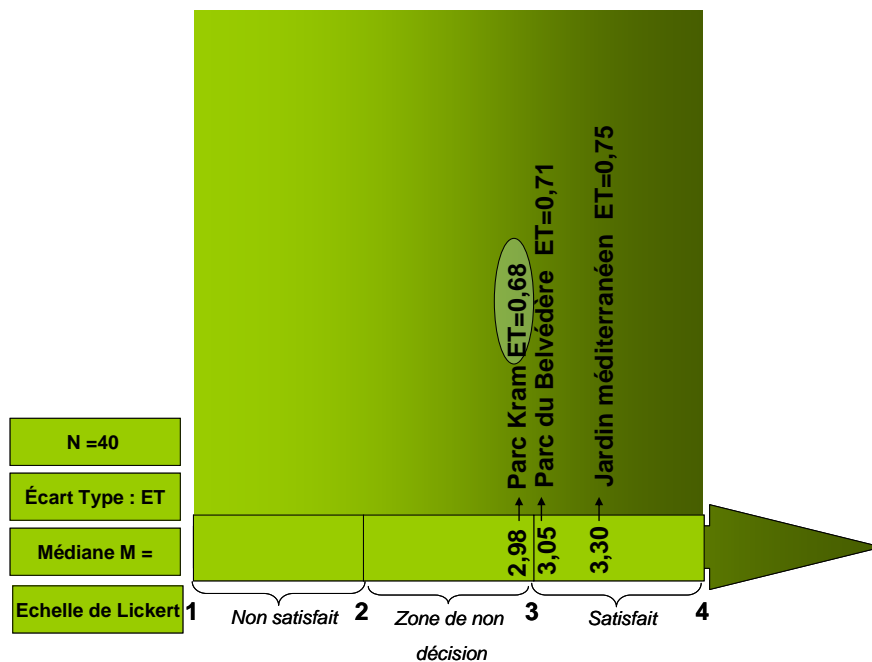


Figure 133 : Note de satisfaction des usagers des trois parcs

Les usagers de l'échantillon, en tant qu'habitueés, sont donc satisfaits du Jardin méditerranéen et du parc du Blevédère, mais ne le sont pas pour le parc Kram. L'état d'entretien, on l'a vu, est un facteur avec le sentiment de sécurité/insécurité qui détermine l'attractivité des espaces verts, mais qui sélectionne de manière variable les usagers. Au Kram, en dépit de la dégradation constatée, le parc n'est pas déserté. Mais ceux qui persistent à venir en dissuadent d'autres du fait de pratiques destructrices et d'autres immorales. Dans ces conditions comment s'établit le sentiment de confort dans les parcs (Figure 133).

6.3.3.4. L'état d'entretien détermine le sentiment de confort

En interviewant les usagers des trois parcs étudiés, nous avons cherché à savoir ce qui conditionne le confort ressenti dans ces espaces. Il s'agissait d'obtenir un classement de quatre facteurs : l'aménagement de l'espace, le comportement de l'autre, l'état de propreté du parc et le contrôle des comportements sociaux (la sécurité/insécurité).

Dans les trois parcs étudiés, nous avons remarqué que le facteur sécurité est le plus important pour les usagers du parc Kram ; vient en seconde position le comportement des autres (neutralité, bienveillance, agressivité, etc.). L'état de propreté et l'aménagement apparaissent secondaires par rapport aux deux premiers facteurs.

Dans un parc, comme le Kram où se concentrent l'insécurité et le manque de gardiennage, les usagers s'occupent d'abord et beaucoup plus de la sécurité. Dans un jardin où la sécurité est déjà assurée, la propreté est classée en premier rang, c'est le cas du Jardin méditerranéen.

Dans le parc du Belvédère, où il y a un manque relatif de sécurité et d'entretien dans certains endroits, le contrôle formel et informel passe au premier rang et l'état de propreté au second rang. Dans un parc d'une grande superficie, la question de la sécurité reste très importante, cependant le comportement de l'autre reste peu important étant donné que l'espace assez vaste est partagé en lieux distincts et en pratiques différentes (sports, repos sur un banc, promenade, café, zoo, etc.). (Figure 134)

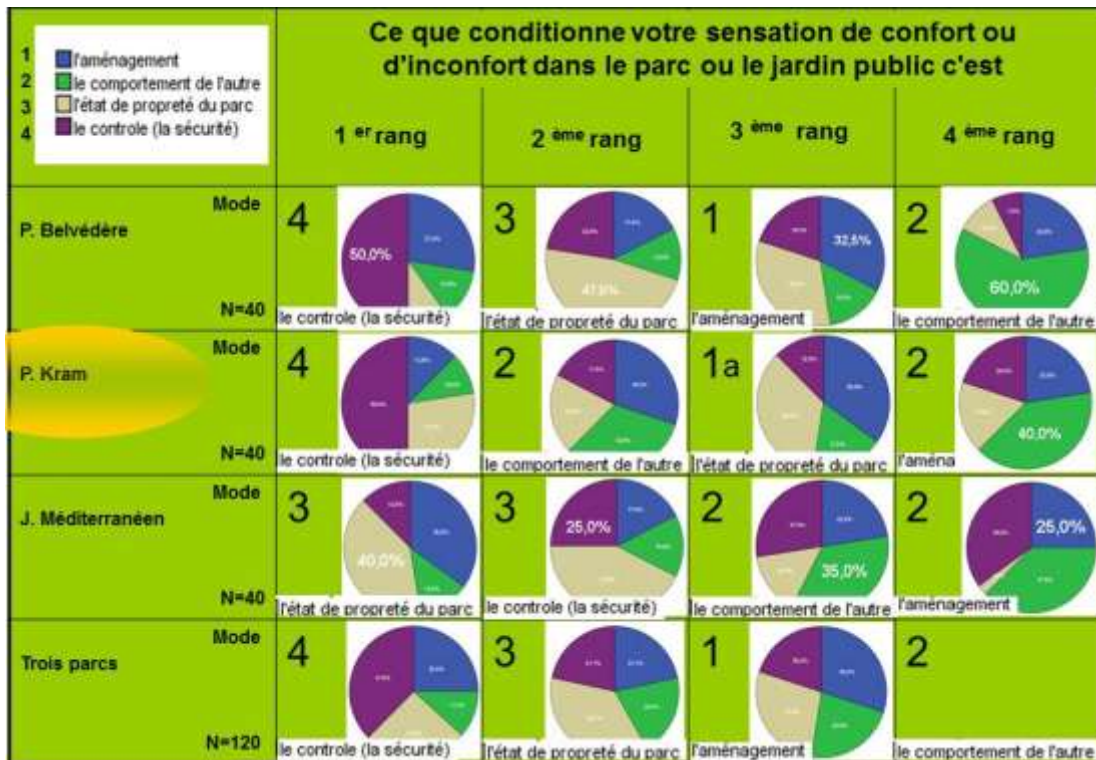


Figure 134 : Les facteurs du sentiment de confort : L'état d'entretien influence les facteurs conditionnant le sentiment de confort dans les parcs et les jardins public

L'état d'entretien détermine donc les conditions de l'apparition du sentiment de confort/inconfort chez les usagers. Dans les trois parcs, il faut retenir que le contrôle formel ou informel de la sécurité reste primordial avec la propreté de l'espace. Plus ces questions trouvent une solution acceptable, plus les autres facteurs comme les

comportements incivils et l'équipement (bancs, jeux pour enfants, buvettes, toilettes, etc.) prennent alors de l'importance dans les pratiques des parcs.

LES RELATIONS ENTRE L'EPACE PUBLIC, LES COMPORTEMENTS SOCIAUX ET LES PRATIQUES DE CREATION ET DE GESTION

En fin de ce chapitre nous retraçons les résultats en guise de synthèse. L'objectif de cette discussion est double. D'une part nous exposons la complexité des rapports entre les espaces publics de type parcs et jardins, les comportements des usagers et les pratiques de création et de gestion. D'autre part, nous essayons de redresser de nouvelles pistes de réflexions.

Les relations entre les espaces publics urbains, les comportements des usagers et les pratiques des acteurs publics de production et de gestion sont complexes comme l'illustre la Figure 135. Elles interagissent continuellement. Elles sont expliquées par les écarts entre les destinations prescrites et les usages réels. Ces écarts proviennent de la nature même des espaces publics qui constituent d'une part « **un phénomène sociologique de rencontre, d'échange entre les différents acteurs urbains [...] Ce type d'espace public constitue le miroir de comportement des citoyens contemporains en matière de sociabilité** »(Toussaint, J-Y, et Zimmermann, M., 2001, p. 7), d'autre part, « **des enjeux d'aménagement urbain, des « creux » et des « vides » et ceci dans une « relation de causalité entre ordre spatial et ordre social** ». (Toussaint, J-Y, et Zimmermann, M., 2001, *op.cit.* p. 7-8).

Plusieurs facteurs internes relatifs à la politique publique entrent en jeu pour expliquer ces relations:

- la logique de la création de ces espaces : création d'une image de marque de la Tunisie, multiplicité des acteurs et absence voir manque de coordination, etc.
- les moyens disponibles pour les mettre en œuvre et pour les gérer : notamment les inégalités entre les régions et les délégations et les quartiers.
- et enfin les conjonctures singulières du contexte politique propre à la Tunisie, relatif à la main mise de l'ancien régime sur la programmation, la prise de décision qui exclue les réels acteurs territoriaux

Pour simplifier nous parlons de relation entre les institutions, les espaces publics et les individus dans la ville.

Les interventions institutionnelles touchent le nombre de parcs et de jardins, la répartition spatiale et superficies. Elles agissent également directement et puis indirectement sur l'état d'entretien : directement à travers la programmation et les moyens mis en œuvre et indirectement à travers l'inégalité de répartition des budgets, de la main-d'œuvre de jardinage et de contrôle. La fermeture et la privatisation de l'espace public illustre la défaillance de la politique publique.

En effet, les devoirs des acteurs publics vis à vis l'espace public, selon l'approche juridique, sont les suivant : « l'obligation d'entretien, de « police de la conservation », de « police de l'ordre public ».D'un autre côté, et selon la même approche, pour l'utilisation collective, trois principes devraient être assurés : liberté, égalité et gratuité. (Weil, S., 2001, p. 23-24). Cependant, la fermeture, ou la privatisation augmentent la ségrégation sociale.

La qualité de vie en ville est intimement liée à la qualité de matérielle de ces espaces publics (équipements, etc.) et immatérielle (sociabilité, lien social, etc.). En effet les incivilités (atteintes aux biens, atteintes aux propriétés, atteintes aux personnes, et qui peuvent être infractionnelles ou non) diminuent l'attractivité de l'espace public en question et d'où celle du quartier et de la ville entière.

Les incivilités accroissent le sentiment d'inconfort directement mais aussi et indirectement à travers la dégradation de la qualité du paysage de ces espace.

Le sentiment inconfort diminue la sociabilité dans l'espace public, la qualité des espaces publics et l'état d'entretien de ces espaces diminuent leur caractère assurant le lien social.

Jérôme Valentin, géographe, définit les incivilités, les dégradations et les violences urbaines comme des troubles urbains, dont leur compréhension d'une part et la compréhension de leurs effets sur la ville et les individus devrait passer par une approche transdisciplinaire : Psycho-sociologie, politologie, urbanisme, sociologie et

géographie (Valentin, J., 2007, p.1). Les effets (la diminution de la valeur foncière, la mobilité résidentielle, etc.), les motivations des producteurs de ces actes dans la ville, le rôle de l'état et des collectivités territoriales... pourraient constituer des thématiques de recherches abordées par les disciplines susmentionnées.

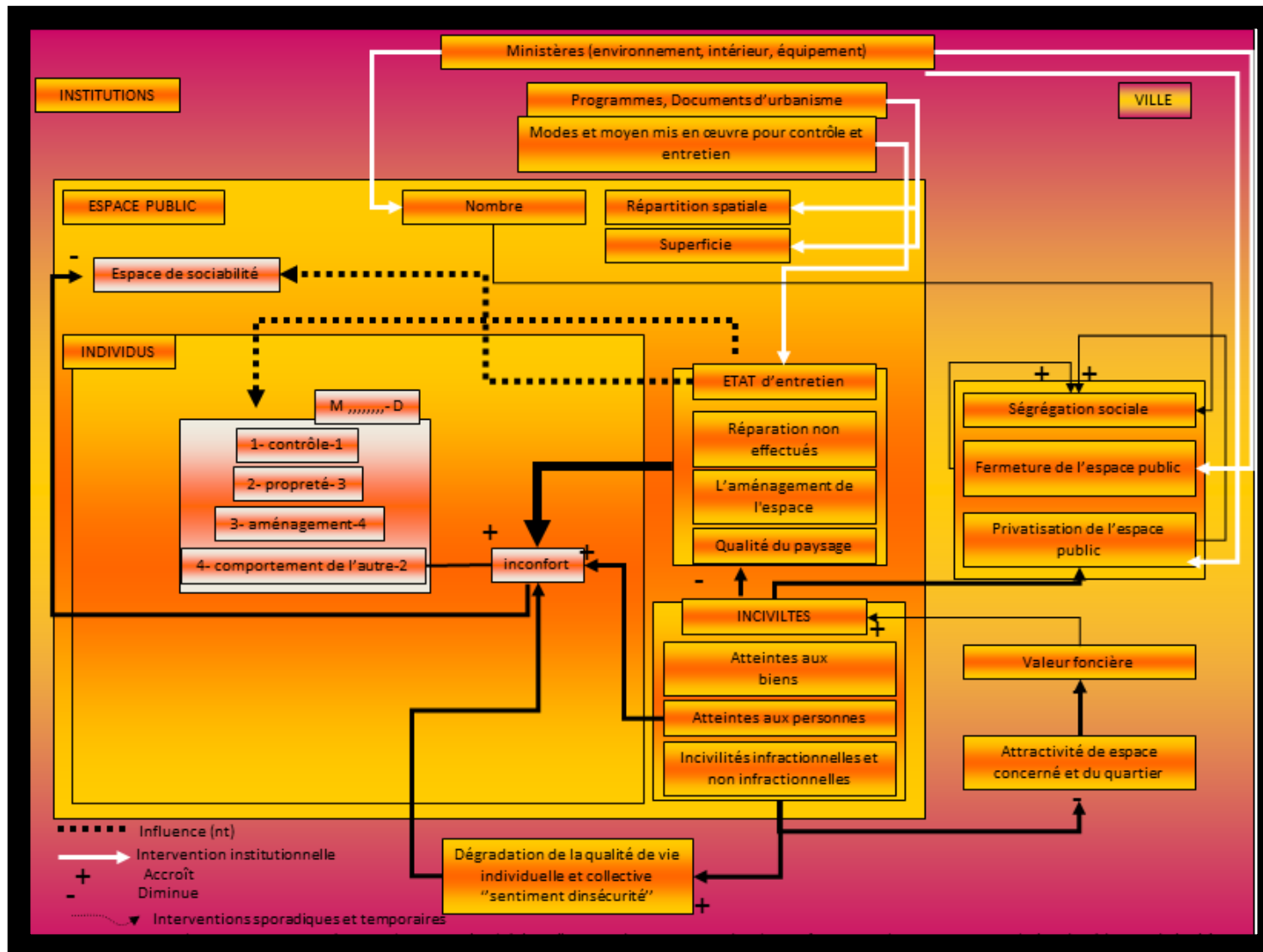


Figure 135 : Schéma de synthèse des interactions entre les politiques de création et de gestion, les pratiques des usagers, et leur évaluation des paramètres influant leur sentiment de confort/inconfort

CONCLUSION DU CHAPITRE SIX



Trois parcs de la région de Tunis ont été étudiés. Ils ont permis d'expliquer que le parc du Kram, situé à proximité d'un quartier socialement difficile (chômage), est caractérisé par une dégradation intense avec une absence de restauration, de techniciens et de main-d'œuvre qualifiée. L'insuffisance du budget municipal a abouti à la solution de la privatisation du parc. Le parc du Kram est un parc ordinaire qui ne dispose d'aucun soin ou programme particulier de gestion par rapport aux autres espaces publics de la ville.

Par opposition au parc du Kram, le Jardin méditerranéen de Sidi Bou Saïd est localisé dans un site résidentiel et touristique important. C'est la raison pour laquelle s'y affirment la présence de la police, un budget important assuré par une coopération internationale et une gestion très interventionniste c'est-à-dire des réparations rapides.

Le parc du Belvédère permet plus de recul, étant donné que c'est le parc le plus ancien de Tunis. En dépit d'un abandon partiel, il bénéficie d'une forte technicité relative : gestionnaire, chef de garde, jardinier en chef, etc. Il montre une organisation dans le contrôle, la propreté et la gestion de l'espace. Il illustre cependant l'incapacité de la municipalité à assurer la gestion à elle seule. En effet, d'une part on a enregistré un nombre d'ouvriers permanent en baisse, d'autre part, l'entretien n'est assuré que dans la partie qui joue le rôle de la vitrine d'un parc situé au cœur de la capitale. Dans ces espaces, l'entretien assure par priorité la visibilité, et donc la sécurité. Il permet aussi

le nettoyage et l'embellissement. Le reste du parc est très peu contrôlé et peu ou pas entretenu.

Le cas du parc du Belvédère confirme la théorie de la vitre brisée (les espaces peuvent être maintenus en bon état malgré l'augmentation de la fréquentation).

L'association des amis du Belvédère est un moyen important de communication avec la société et de défense du parc. L'importance du tissu associatif dans la gestion et le maintien du parc est un pas vers son appropriation plus grande par le public : adopter un olivier au Belvédère, marche « ne touche pas à mon Belvédère », visites guidées, activités des jardinages et festivités.

Les résultats de l'analyse statistique des enquêtes d'opinion, réalisées auprès des usagers habitués de trois parcs, montrent que le besoin d'espaces verts de type parcs et jardins publics est largement partagé. Peu importe les qualités esthétique, environnemental ou social du parc ou du jardin public, ces espaces permettent de satisfaire d'abord un besoin de base de nature boisée et jardinée, *accessible à tous*, ceci du fait de la densité démographique de la région urbaine. L'état d'entretien influe cependant sur les comportements des usagers.

Le parc du Kram, espace dégradé et situé dans un quartier défavorisé, est le seul espace qui participe à l'apprentissage des comportements incivils, tels que jugés par ses propres usagers. De même, le sentiment d'insécurité est beaucoup plus ressenti lorsque l'espace est dégradé et qu'il est vaste. Les caractères esthétiques des parcs et des jardins sont des aménités demandées par les usagers après la propreté et le contrôle, mais souvent sans succès. L'absence de références culturelles locales et le recours à des références occidentales chez les acteurs et les usagers augmentent avec l'usage par les concepteurs de modèles standardisés plutôt que de s'appuyer sur la demande sociale potentielle.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE



Cette dernière partie de la thèse a été consacrée d'une part à l'étude des comportements perçus comme civils et incivils dans les parcs et les jardins de la région de Tunis et ce qui conditionne le confort et l'inconfort ressenti dans ces espaces publics, d'autre part, à une analyse détaillée du fonctionnement des trois parcs et jardins sujet de la recherche à travers la synthèse des interactions entre les pratiques de gestion, l'état d'entretien correspondant et les attitudes et perceptions des usagers.

Dans le chapitre cinq nous avons montré que :

L'effet de l'aménagement paysager sur les habitants de la région tunisoise est incontestablement important dans le cas où il est générateur de civilités entre usagers. L'aménagement paysager est le deuxième facteur le plus important, après le contrôle social formel, qui influe sur le sentiment de confort ressenti dans l'espace public. Il peut calmer le stress des habitants et appelle à la neutralité des pratiques et à l'indifférence aux autres usagers, comportements qui sont perçus aussi comme des civilités.

Les caractéristiques des parcs contribuent à la production des comportements civils et incivils. L'état d'entretien et les équipements, s'ils sont dégradés, ont pour conséquence le développement du sentiment d'inconfort : essentiellement à cause de la désertion de ces espaces par leurs usagers habituels et le fait que ceux qui restent

ne font qu'aggraver par leurs pratiques destructrices la spirale du déclin. Ce qui n'a eu lieu qu'en l'absence du contrôle social formel.

Les sentiments d'incivilités dans les parcs publics correspondent à des conflits de normes sociales de comportements dans l'espace public. La gravité des incivilités revient au fait que ceux-ci portent atteinte à la qualité collective de vie en milieu urbain. En effet malgré leur caractère infra pénal, les incivilités sont la cause de l'augmentation du sentiment d'inconfort dans l'espace public. Les incivilités recensées ne sont pas caractéristiques des parcs et des jardins publics du Monde arabo-musulman, ou maghrébin. Dans les parcs et les jardins européens de Barcelone, Madrid ou Paris, les comportements incivils dans les parcs publics sont presque les mêmes. Cependant ce qui caractérise les parcs et les jardins du Maghreb est qu'au conflit de normes que sont les incivilités s'ajoutent des politiques de gestion en général peu efficaces. En Tunisie la politique de gestion émane de plusieurs types d'acteurs publics et privés et il en résulte des multitudes formes d'entretien et de gardiennage.

Dans le dernier Chapitre de la thèse nous avons montré que :

Les jardins et les parcs publics en Tunisie balancent entre espaces emblématiques des pouvoirs publics et espaces de décadence de l'espace public. Entre ces deux formes, les cas sont nombreux et nous n'en avons étudié que trois.

Nous avons essayé de comprendre le fonctionnement des parcs publics où les modes de gestion sont opposés, où les populations, les situations géographiques et les rapports aux tissus urbains environnants sont différents. Le contrôle social formel oscille entre l'absence et l'omniprésence. Plus il est informel, grâce à la fréquentation intense, et plus les incivilités s'atténuent sans toutefois disparaître.

Les comportements perçus comme incivils demeurent plus fréquents dans des quartiers à revenu faible et à taux de chômage important, comme c'est le cas au parc du Kram. Ils montrent que l'espace public demeure un espace d'expression de la souffrance d'une société, qu'aucun gardiennage ne peut résorber.

Dans un jardin comme celui de Sidi Bou Saïd, contrôlé par une coopération internationale, les dégradations sont vite réparées. Or au parc du Kram ce n'est pas le cas car le niveau socio-économique très pauvre des habitants est associé à une gestion sans budget et à des opérations de maintenances non régulières.

Nous avons montré également que le besoin d'espace de nature en ville est exprimé par toutes les catégories sociales. Même les jardins dégradés assurent une amélioration relative de la qualité de vie en ville, car les parcs sont des espaces de loisirs collectifs, d'évasion et de défoulement mais aussi de repos solitaire.

L'importance des espaces publics accessibles gratuitement est liée au fait que ces espaces sont fréquentés, même dégradés. Ils représentent des lieux d'expression publique pour les catégories sociales défavorisées, d'où l'importance de ces équipements gratuits et publics dans les quartiers populaires, mais aussi dans les quartiers aisés et les centres des villes. En effet, les parcs et les jardins étudiés permettent aux hommes comme aux femmes de rester socialisés en dehors du strict noyau familial.

L'état d'entretien influence les usages des lieux fréquentés par les usagers. Sécurité, proximité et esthétique sont les facteurs agissant directement sur le choix des endroits les plus fréquentés dans les parcs. Les parcs dégradés déclenchent le sentiment d'insécurité chez les usagers et le déclin de la qualité attendue de l'espace public.

CONCLUSION GENERALE



Nous rappelons que cette thèse a pour objet l'explication des relations entre les espaces publics de type parcs et jardins, leurs caractéristiques matérielles et géographiques et les comportements sociaux qu'on peut y observer. Elle suppose que ces relations sont de deux types : celles concernant les modes et les moyens de gestion et d'entretien, et celles en relation avec les politiques de création et d'implantation de ces espaces. Afin de vérifier ces hypothèses, nous avons suivi plusieurs étapes.

Retour sur la démarche

Nous avons tout d'abord procédé à des entretiens auprès des acteurs publics chargés de la création et de la gestion de ces espaces afin de comprendre leurs stratégies. Ensuite, nous avons analysé un corpus d'articles de journaux électroniques. Ce travail a été effectué avant et après la Révolution tunisienne du 14 janvier 2011 dans l'objectif d'apporter des explications qui étaient de l'ordre du non-dit, voire de l'interdit avant cette date. Donc, le rôle caché de certains acteurs pouvant influencer directement ou indirectement les caractéristiques et le fonctionnement de ces espaces publics a été dévoilé.

En deuxième lieu, nous avons réalisé une analyse de la répartition géographique des parcs, jardins, squares et places publiques arborés au Nord-Est de la Tunisie. Ce travail a visé deux objectifs : construire un corpus d'espaces publics formé de 76 espaces, les classer selon leur implantation géographique, mode de gestion, période de création, superficie, état d'entretien, etc. afin de comprendre l'aboutissement de la mise en œuvre de la politique de création et de gestion de ces espaces. D'autre part, disposer d'un échantillon de 10 espaces appartenant aux différentes institutions de gestion et dont l'état d'entretien est variable pour une étude poussée des rouages de fonctionnement de la politique ; enfin aboutir à 3 espaces, gérés tous par les

institutions étatiques (mode de gestion le plus dominant au Nord-Est de la Tunisie) et dont l'état d'entretien est très différent. Cet échantillon a permis une étude de la régie et enfin des pratiques, des représentations et appréciations des usagers.

Troisièmement, et en dernier lieu, nous avons élaboré une démarche sociologique basée sur des entretiens exploratoires auprès des usagers habitués de la région de Tunis, lieu de concentration de la majorité des parcs et des jardins, et ce, afin de déterminer ce qui conditionne l'inconfort ou le confort ressentis dans ces espaces. Ensuite, nous avons réalisé des enquêtes auprès de 120 usagers des 3 parcs susmentionnés, soit 40 par espace, en vue de déterminer quelles sont les aménités auxquelles les usagers sont le plus sensibles dans ces espaces de nature urbaine et quelle est l'influence de l'état d'entretien sur ces perceptions.

La politique de paysage en Tunisie : un cas de *démocratie représentative*

« En France, depuis une bonne trentaine d'années, l'Etat encourage la participation des habitants au processus de mise en œuvre du développement local. De la même manière, le Royaume-Uni (en 1980), l'Allemagne (en 1971) et les États Unis (en 1971) ont introduit l'idée de la participation [...]. Dans la pratique, la participation peut signifier une pratique démocratique qui va de la citoyenneté "passive" à la participation "active". [...] Elle peut consister à informer le public sur les objectifs de l'action municipale et ses contraintes ou, à l'inverse, à prendre la décision ensemble (co-décision) » (Smith et Blanc, p. 291, traduit de l'anglais par Loukil). En Tunisie, la quasi-totalité des projets de parcs et de jardins publics, mais aussi de l'aménagement paysager en général, ne se soucie pas de la demande sociale. Les cas où on recourt à la co-décision sont rares. Ceci a des conséquences sur l'état de l'espace public, sur les comportements des citoyens et sur leur appropriation des lieux. Les intervenants dans la création et dans la gestion de ces espaces sont multiples : Ministère de l'Environnement et du Développement durable, Ministère de l'Intérieur et du Développement local, entreprises privées, etc. Dans ce cas, il y a un besoin de médiateurs entre les acteurs publics de la prise de décision et les citoyens usagers de ces espaces.

Dans la politique tunisienne du paysage, mise en œuvre par des programmes et des projets d'aménagement du territoire, le rôle des différents techniciens est réduit face au pouvoir de l'élu qui décide. Dans les entretiens, des techniciens de l'aménagement des parcs et jardins publics en Tunisie ont déclaré que leur avis n'était pas pris en compte et que le pouvoir de l'ancien Gouvernement dictait les détails les plus infimes concernant les études, la conception et l'exécution des travaux d'aménagement paysager. « *La théorie de la démocratie représentative est censée donner le pouvoir aux élus du suffrage universel, éclairés et conseillés par des techniciens et des experts (Schumpeter, 1943). Elus et techniciens affirment à l'unisson : " les techniciens donnent un avis, seul l'élu décide". La pratique est loin de cette fiction et l'expertise comprend une bonne dose de choix politiques. [...] La démocratie représentative réduit la citoyenneté au droit de vote. L'élection a tranché le débat d'idée et l'électeur doit laisser les élus en paix pour qu'ils mettent en œuvre leur programme* » (Blanc, 2000, p. 688-689).

La « politique verte » tunisienne illustre bien cette forme de démocratie représentative. Elle se matérialise dans plusieurs programmes : Programme national des parcs urbains, Projet des quartiers populaires, Main verte, etc. Elle fait suite à une décision politique qui ne cherche pas à connaître la demande sociale. Les professionnels eux-mêmes sont sous la pression des autorités administratives et ministérielles, sous forme de « *tâalimat* » (ordres) pendant l'ancien régime.

La population accède aux jardins publics après l'inauguration par les autorités publiques. Mais les inégalités sont flagrantes en ce qui concerne le nombre de parcs et de jardins entre quartiers populaires et quartiers aisés. Les équipements, les composantes de la palette végétale, la présence ou l'absence de scènes aquatiques ou de massifs floraux restent tributaires de facteurs comme les moyens financiers et les programmes de planification. Il y avait des explications pour toutes ces inégalités dans la Tunisie sous le régime de Ben Ali. Les compétences techniques et conceptuelles souffraient de l'impossibilité de travailler selon les règles de l'art. En principe, les techniciens et experts donnent un avis, mais seuls les élus décident. Les élus insatisfaits des propositions des experts peuvent réclamer une contre-expertise plus

favorable à leurs vues. En pratique, la tension entre les deux prend une dimension tragique, surtout lorsque les experts ont des avis diamétralement opposés sur les effets à long terme des mesures envisagées (Blanc, 2000, p. 688). Ainsi, les parcs et les jardins publics de la période 1991-2011 ont été souvent faits en dehors des règles de l'art. C'est l'écart entre ce qu'il faudrait techniquement et artistiquement réaliser et ce qui se fait réellement sur le terrain. En plus de la négligence de la société civile, les contraintes imposées par le pouvoir de l'Etat (intervention dans la conception et dans les délais de réalisation, etc.) ont donné lieu à des espaces non approuvés par les techniciens qui étaient dans l'impossibilité de changer la situation.

Par opposition à la démocratie représentative, où le citoyen doit laisser le soin aux élus de gouverner, « la démocratie participative encourage au contraire l'intervention des citoyens dans la politique au quotidien. Elle saisit bien les transactions entre l'individu et la communauté, mais aussi entre les communautés et la société globale, comme un processus dynamique de socialisation et d'intégration dans la société démocratique » (Blanc, 2000, p. 690). « Les inégalités existantes entre les différentes catégories de citoyens doivent être prises en compte. Le rôle des médiateurs est indispensable pour aider et accompagner selon le besoin les catégories les plus démunies » (Blanc, *ibid.*). Ainsi, le citoyen intervient comme acteur indispensable et à part entière dans le processus de prise de décision publique. Dans ce cas, élus, techniciens et experts associent les citoyens et les font intervenir dans les groupes de travail.

Dans le contexte du développement durable, les projets d'aménagement de l'espace intègrent des objectifs environnementaux, économiques, sociaux et culturels. Dans ce sens, l'implication des citoyens dans les projets d'aménagement s'avère un axe majeur et novateur. Cette implication touche non seulement à la conception et au développement des espaces de vie indispensables dans nos villes, mais aussi elle tend à transformer la perception des habitants vis-à-vis ce type de projet paysager. Lorsque le citoyen devient acteur de son environnement immédiat, ce qui a été démontré dans quelques expériences dans les pays occidentaux, la démarche participative constitue une démarche de réflexion qui appelle à repenser le bien commun d'un espace et/ou d'une ville, à vivre autrement la gestion et le rapport entre élus, techniciens et

citoyens. Ainsi comme souligné dans la convention européenne du paysage, celui-ci constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social. *« Le paysage étant ainsi à la fois un élément essentiel du bien-être des populations et un bien commun, il en résulte que chacun a des droits et des devoirs vis-à-vis de ce bien, ce qui justifiera, s'il en était besoin, l'obligation maintes fois répétée dans la convention d'associer et de faire participer les populations aux politiques du paysage... La Convention européenne du paysage fait état dans son préambule du fait que le public souhaite jouir d'un paysage de qualité et jouer un rôle actif dans sa transformation. L'article 5.c énonce l'obligation juridique des parties de mettre en place des procédures de participation. On notera qu'il ne s'agit pas seulement du public, mais aussi de tous les autres acteurs, dont les élus locaux et les autres acteurs concernés, ce qui vise les acteurs économiques, sociaux et culturels ainsi que les experts. Ainsi, les décideurs ne risquent pas d'être prisonniers d'une seule catégorie d'acteurs. »* (Conseil de l'Europe, p.27, 2006)

La face cachée de la politique de création des parcs et des jardins publics et ses conséquences sur l'espace public

En étudiant les politiques de création des parcs et des jardins publics, nous avons remarqué que, contrairement à beaucoup de pays du Sud, la Tunisie affiche une politique publique d'environnement et notamment de qualification des paysages et des lieux urbains. Cette politique a été attribuée au départ à un projet présidentiel de création de cent parcs, ensuite renforcée par d'autres programmes qui touchent à l'embellissement et à l'esthétique urbaine.

Cette politique était tantôt productrice de projets d'aménagement spatial, tantôt protectrice des espaces et de la nature à travers des décrets et des conventions nationales et internationales. Elle a visé également la sensibilisation des habitants à travers des outils variés sans pour autant parvenir à une participation habitante en amont ou en aval des projets. D'une part, le rôle des associations était limité et parfois sans résultat, vu le manque et parfois l'absence de pouvoir de ces seuls représentants de la société civile et leur faible nombre. D'autre part, tous les projets se font sans

chercher à savoir la demande sociale. Si nous mesurons l'indicateur de participation citoyenne (IPC)⁷² en Tunisie avant le 14 janvier 2011, il ne pourrait certainement pas dépasser le 0,1%. Les parcs benaliens n'avaient tout simplement pas pour objectif de répondre aux attentes sociales, mais de fabriquer l'image publicitaire de la Tunisie et de son président...

En comparaison avec d'autres pays en voie de développement et les pays du monde arabo-musulman, cette politique a beaucoup participé à l'amélioration du nombre, mais moins de la qualité⁷³ de ces espaces de nature en ville.

Toutefois, la mainmise par l'ancien régime sur les espaces publics a diminué leur caractère public dans le sens où les pouvoirs publics ont parfois diminué leur accessibilité et contribué à leur privatisation ou leur fermeture. Tout au long de cette recherche, nous avons pu déterminer trois aspects qui ne sont pas de la même nature:

Le premier est la privatisation, légale, justifiée par la loi de 2005, qui prétend encourager l'investissement des entreprises privées, diminuer le taux de chômage et résoudre le problème d'entretien. En revanche, l'État démissionne de la lourde charge de gestion de ces espaces publics.

Le deuxième est la fermeture des parcs publics. Des essais de détermination des véritables raisons de la fermeture des parcs publics, comme celui de Tadhamen à Tunis et Faouara à Hammamet, faute de données, n'ont malheureusement pas abouti. L'hypothèse de la sécurité publique pour le premier et de l'acquisition foncière pour le deuxième nécessitent des investigations.

En tout état de cause, la privatisation ou la fermeture des espaces publics traduisent l'échec de la politique de parcs et jardins publics menée par le gouvernement de Ben

⁷² L'indicateur de participation citoyenne (IPC) « dont la mesure : Equivalent participation des citoyens (Eq PC)=pourcentage total de la population prenant part aux élections locales ou membres actifs d'associations pour l'amélioration de la qualité de vie urbaine.» (Mega, V., 2008, p.191)

⁷³ En effet, si nous nous référons à l'urbaniste Voula Mega qui a proposé une mesure de la qualité des espaces verts ou publics (IEV/EP) : « équivalent espaces verts/publics = Pourcentage d'espaces verts ou d'espaces publics ayant besoin d'être améliorés » (Mega, V., 2008, p.190), le pourcentage des espaces ayant besoin d'être amélioré est de l'ordre de 70% de l'échantillon étudié.

Ali, précisément parce les espaces concernés sortent de la définition de ce qu'est l'espace public (lieu extérieur, ouvert, accessible à tous, sans aucune distinction, et polyfonctionnel). L'espace public dans les villes trouve son importance aussi au sens donné par Hannah Arendt « *l'homme qui n'avait d'autre vie que privée, celui qui, esclave, n'avait pas droit au domaine public, ou barbare, n'avait pas su fonder ce domaine, ce n'était pas pleinement humain.* » (Arendt, H., 1961, in Meddeb, N., 2011). Il fait donc partie de l'humanité des individus.

Le troisième, concernait l'appropriation foncière⁷⁴ ou fonctionnelle d'une partie ou de la totalité de certains espaces verts publics par l'ancien président, ses proches et amis. Le vol ou détournement de biens publics, que nous ne pouvions pas aborder avant le 14 janvier, mais qui a éclaté au grand jour après, concerne à la fois la volonté de déclassement à des fins privées de parcs publics et l'édification de projets. L'étude d'un cas a montré que ces corruptions étaient des réalités. La décision de déclasser, puis d'implanter des villas privées dans le parc du Belvédère et de vouloir le transformer en lotissement privé a échoué après cette date. Les tentatives de protection du parc par l'association des amis du Belvédère n'étaient pas sans importance, mais ils ne pouvaient pas aboutir dans les circonstances de la Tunisie de l'ancien régime. Ce cas de figure nous rappelle celui de la « tentative de la percée de la médina » lancée par le président Bourguiba à l'aube de l'indépendance, et montre que depuis cette époque « *l'opinion publique semble être largement écartée de la prise de décision [...] le projet urbain participatif est quasi-absent du processus réflexif de l'aménagement du territoire [...]*» (Meddeb, N., 2011, p.1).

Les espaces publics sont, tout comme les villes, des écosystèmes humains. Ils font donc partie de la mémoire de l'humanité, d'où ils tirent leurs valeurs patrimoniales. La ville durable ou la « *ville citoyenne* » est une ville où l'homme est au centre de l'action. « *La politique urbaine a comme objectif d'améliorer la qualité de vie des citoyens, en maximisant et en optimisant le potentiel des interactions et des synergies... la démocratie locale, participative et représentative, est un élément fondamental de*

⁷⁴ L'appropriation foncière reste discutable et à vérifier dans des études ultérieures.

l'existence des villes et de leur capacité à durer en tant que lieux de droit et de civilisation » (Mega, V., 2008, op.cit., p.157).

Nonobstant, Les parcs et les jardins sont, comme tous les autres espaces publics de la Tunisie, sous le contrôle de l'État et assez souvent des espaces d'absence de liberté d'expression. En Tunisie il n'y a avait pas pendant plus de 23 ans d'espace public au sens d'espace de la démocratie (Vidal et Bouraoui, 2011). Ce que se déroule depuis la fin de décembre 2010 et jusqu'à aujourd'hui, c'est l'éclatement de la rue pour exprimer ce que les hommes ont emmagasiné depuis des décennies. L'acte de l'immolation pratiqué par un jeune Tunisien dans le centre de la Tunisie se compte comme un message pour le pouvoir. Ce message a été transmis à travers l'espace public. Selon le psychologue Egyptien Hefny Kedri, « *l'immolation et le fait qu'elle soit réalisée dans l'espace public contient un message pour le pouvoir qui est : je proteste »* (Kedri, H., 2011). D'autre part, les directives données à la police n'étaient pas toujours faites dans le sens de la protection des usagers de l'espace public, mais plutôt en faveur des acteurs de l'ancien régime. D'ailleurs, cette domination du pouvoir de l'État a fait en sorte que notre recherche sur l'espace public vert a souffert de beaucoup de contraintes.

Des inégalités dans la répartition et la gestion des parcs et des jardins publics

L'étude de la répartition des parcs au Nord-est de la Tunisie a montré que cette politique des parcs et des jardins publics a été marquée par des inégalités flagrantes au niveau de la création, de la gestion et du contrôle de ces espaces. Alors que dans les quartiers populaires, les espaces verts publics sont plutôt délaissés, dans les quartiers aisés ils sont en général bien entretenus et gardés, surtout lorsque ces quartiers ont une importance politique ou économique. Ces disparités touchent à tous les niveaux : conception, espèces végétales utilisées, équipements publics, matériels d'entretien, présence ou absence de fontaines fonctionnelles ou d'espaces fleuris, nombre d'ouvriers, de gardiens, etc. Les inégalités dans l'aménagement, l'entretien et le contrôle participent à la dégradation de la qualité de vie, l'augmentation de l'exclusion sociale et des disparités territoriales dans les différents tissus de la ville.

En général, la gestion actuelle des parcs ne prend pas ou peu en considération les attentes du public, même au parc du Belvédère où un travail associatif semble avoir un rôle important dans la sensibilisation des habitants vis-à-vis de l'effort municipal. L'attitude des gestionnaires vis-à-vis des actes de dégradation effectués par les usagers augmente davantage la distance entre les deux types d'acteurs, en l'absence de réglementations appliquées. Jusqu'en décembre 2012, les parcs publics ont subi des dégradations et des agressions multiples. Pourtant, le 7 mars 2011, lorsque les manifestants assiégés ont quitté la place de la Kasbah, un espace qu'ils se sont approprié pendant une longue période, ils ont procédé à son nettoyage. Ils l'ont protégé contre les dégradations et contre les intrus (création de barrage et organisation d'agents de sécurité) et l'ont nettoyé. Des femmes, des jeunes filles et des jeunes hommes ont assuré tour à tour la collecte des déchets et le balayage de la place. « *Depuis l'âge de Périclès, les villes ont encouragé les démocraties ouvertes. Le vrai citoyen était membre actif d'une ville. L'exercice de la citoyenneté était associé à un devoir civique [...] les villes citoyenne [...] villes, où l'engagement des uns rejoint la participation des autres* » (Mega, V., 2008, *op.cit.*, 157)

Le manque d'entretien des parcs déclenche le sentiment d'insécurité et l'augmentation des pratiques perçues comme inciviles. En outre, les parcs délaissés sont dans la majorité des cas des parcs situés dans les quartiers populaires, où les conditions socio-économiques sont plus difficiles.

La gestion est aussi une prévention des anomalies qui rendent une chose inutilisable ou empêche son bon fonctionnement. Il est vrai que les incivilités, se trouvent dans les actes démonstratifs, et relèvent de la question des usages et de la théâtralité des espaces publics, mais ils constituent une anomalie à anticiper. C'est-à-dire mieux vaut éviter que ces comportements se produisent que d'en restaurer les conséquences néfastes. La gestion devrait établir un rapport positif entre habitués et règles d'usages et entre habitués.

Les stratégies des acteurs de création et de gestion des espaces naturels tels que les aires protégées en Tunisie ne sont pas très différentes de celles des parcs et des jardins

publics. Le sociologue tunisien Ridha Boukâa explique l'effet du modèle actuel de gestion des aires protégées sur les comportements des individus : « *Il se caractérise par une démarche technocratique et autoritaire qui s'appuie sur la mise en clôture des territoires communautaire favorisant les comportements de transgression et excluant l'adhésion.* » (Boukrâa, R., 2011, p.1).

Ainsi, l'état d'entretien de ces espaces publics influence la fréquentation : les lieux les plus entretenus sont les plus fréquentés par les usagers. L'état d'entretien influence aussi le sentiment d'insécurité. Les espaces les moins entretenus sont les espaces où augmente le sentiment d'insécurité.

Dynamiques des incivilités dans l'espace public

Ainsi, l'analyse du contenu des entretiens exploratoires auprès des usagers des parcs et des jardins publics de la région de Tunis nous a permis d'identifier ce qui relève du comportement illicite et ce qui relève du *sentiment d'incivilités*. Elles représentent soit des infractions pénales soit des comportements qui sont de l'ordre de l'infra pénal, voire des gênes de la vie quotidienne.

Les incivilités illégales sont d'abord des atteintes aux biens et aux propriétés matérielles : premièrement, atteintes aux bonnes mœurs (Ivresse et consommation de stupéfiants et toxicomanie, outrage public à la pudeur, violence verbale), deuxièmement atteintes contre les biens et les propriétés (Vols et *rackets*, dégradation d'espaces ou destruction d'objets) et troisièmement atteintes contre les personnes (violence grave).

Le *sentiment d'incivilité* est exprimé par rapport à certains comportements comme la non discrétion dans le comportement des jeunes couples et les règles comportementales jugées mauvaises en public (faire la sieste, uriner, mendicité et Jeux excessifs). Le *sentiment d'incivilité* est lié aux normes sociales d'une société.

Ces incivilités qui sont donc des conflits de normes d'usage de l'espace public coexistent avec les civilités ordinaires qui caractérisent ces espaces. Les parcs et les jardins ne sont pas seulement des espaces d'éventuelles incivilités mais des lieux de

civilités et d'apprentissage du respect social, lieux qui peuvent contribuer au lien social des habitants des villes dans un contexte de développement urbain durable (Loukil, B., 2009). Certaines pratiques comme le sport, le pique-nique ou la promenade sont localisées dans ce type d'espaces et sont reliées à certains groupes d'utilisateurs comme les familles qui participent sans le vouloir à l'installation de l'ordre. *L'espace défendable* est un espace gardé par la présence continue de ses utilisateurs.

La fonction éducative attribuée par J.-C. David aux espaces publics est liée à la question des normes qui sont « *la production collective d'une société [...] Elles façonnent les comportements sans que les individus en soient obligatoirement conscients. Ceux qui ne s'y conforment pas risquent de faire l'objet de processus de stigmatisation ou de marginalisation.* ». De même, « *l'ordre social urbain est une production collective et continue qui implique un grand nombre d'acteurs et différents types d'interactions, de la négociation au conflit.* » (Ameur, I. et al. 2009, p.197 cité par Mega, V., 2008, *op.cit.*).

L'inconfort ressenti par les utilisateurs des espaces verts publics tunisois semble lié davantage à la qualité perçue de l'espace qu'aux comportements identifiés comme incivils. Ainsi, le rôle des incivilités dans l'espace public est confirmé puisqu'il dégrade la qualité de ces espaces et augmente le sentiment d'insécurité. Les incivilités participent à spirale de déclin des espaces publics directement et indirectement. Directement à travers les dégradations matérielles des équipements publics et indirectement par la dégradation de la qualité paysagère de ces espaces publics ouverts. L'état de l'espace représente 62% des facteurs qui influencent le sentiment d'inconfort dans l'espace public. Les facteurs qui expliquent l'inconfort et qui sont d'ordres comportementaux ne couvrent que 24% de l'ensemble des facteurs mentionnés par les utilisateurs.

Ces espaces sont importants pour les utilisateurs des classes modestes et pauvres pour beaucoup de raisons : d'une part, ils sont gratuits et accessibles à tous, d'autre part, ce sont des lieux de rencontre et de liberté, et ceci, quel que soit leur état d'entretien, qui modifie cependant le profil des utilisateurs. Les jardins publics sont des espaces

fréquentés surtout par les classes sociales modestes, voire pauvres, par opposition aux cadres et à une grande partie de la classe moyenne qui adoptent d'autres espaces, comme les cafés, les parcs payants, les salons de thé et les restaurants, sans compter les classes aisées qui disposent souvent de jardins. Ces habitués des parcs et des jardins publics assurent par leur présence le contrôle de l'espace en l'absence ou manque des acteurs du contrôle formel.

Les cas étudiés ont montré que les femmes fréquentent très peu les parcs et les jardins seules, comme dans les autres pays du monde arabo-musulman, le monde chrétien connaissait la même chose il n'y a pas si longtemps. Elles fréquentent les parcs en mi-journée et beaucoup moins en fin d'après-midi. Les parcs sont des espaces attribués plutôt aux hommes en début et en fin de la journée.

Nous avons constaté que les Tunisiens, comme dans beaucoup d'autres pays, disposent d'une sensibilité à la qualité des paysages et des lieux (leur cadre de vie), contrairement à ce qu'en disent beaucoup d'acteurs publics et de professionnels. Cette sensibilité s'exprime par des jugements de goût qui peuvent solliciter les modèles culturels occidentaux de l'espace public. L'agrément et la diversité des paysages et des lieux, la qualité du mobilier et la propreté des allées sont autant de facteurs qui augmentent le sentiment de confort et l'attractivité des parcs.

Discussion et perspectives

Ce travail de thèse, nous l'avons dit, souffre de certaines limites. Non seulement il n'a pas été possible d'enquêter sur les délits réels, et sur les budgets municipaux, mais avant la Révolution l'expression publique des agents publics et des habitants est restée contrainte. Néanmoins, il apporte un éclairage nouveau sur des pratiques sociales peu connues des chercheurs du Maghreb et sur les interactions entre acteurs de la production, de la gestion et les usagers.

Dans de prochaines étapes de recherche, de nombreuses pistes devront être exploitées. Non seulement pour préciser les usages sociaux des parcs, mais également pour comprendre la manière dont les gestionnaires décident ou non le renouvellement de leurs pratiques, et dans quelles conditions ils établissent des contrats avec les

entreprises privées. Mettre fin aux pratiques de dégradation des parcs publics restera encore longtemps un objectif ambitieux qu'il n'est pas impossible d'atteindre. Pour y parvenir, les politiques publiques de paysage et d'environnement devront être renouvelées avec un recours indispensable à la formation intensive des acteurs publics et notamment des professionnels du paysage et de l'environnement, à tous niveaux.

Il faut surtout sortir d'une politique d'aménagement qui a été guidée par du marketing politique, et polluée par des pratiques mafieuses, pour s'intéresser enfin aux véritables attentes sociales. La qualité technique de la conception et de la gestion des parcs n'est pas le seul problème et s'il est vrai qu'il faut former les professionnels, il faut surtout apprendre à répondre aux attentes en tenant compte des spécificités culturelles de la Tunisie.

Dans la cadre de la libération de l'expression dans la Tunisie de l'après 14 janvier, des études plus poussées pourraient être réalisées permettant d'aboutir à des résultats plus détaillés sur les délits et leurs cartographies dans les espaces publics de type parcs et jardins. De telles études seraient importantes pour les aspects liés à l'insécurité. La localisation de délits sur des cartes, la détermination de leurs fréquences pourraient être des outils d'aide au contrôle de ces espaces.

Un travail conduit avec des juristes permettra de dévoiler les contraintes foncières liées à ces espaces publics et leurs influences sur leur gestion et conservation en tant que patrimoine naturel et éléments de la qualité de vie en milieu urbain. L'étude de certaines pratiques comme le pique-nique, le sport en dehors des limites des parcs et des jardins est un autre champ d'études que nous proposons aborder ultérieurement.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABDERRAHMANI, I. (2005). Festival du Kram : Rendez-vous festifs!, *Le Quotidien* disponible sur internet : Tunis-Le Quotidien : <<http://www.tunisia-today.com/archives/11279>>, [consulté en novembre 2011]
- AHMADI, A. (1998). *Droit pénal privé*, Tunis, édition Abdallah Ahmadi, 210 p.
- American horticultural therapy association, *définitions and positions*, disponible sur internet: <<http://www.abta.org/siteFiles/SitePages/C2C40F8E313A7002AFA8B8D46BEB97636.pdf>>, [consulté le 20/09/2010, dernier accès janvier 2012].
- ARRIF, T. (2007). *Pratiques et représentations des usagers d'espaces verts : le cas du parc de Bercy*, Thèse de doctorat en psychologie environnementale, Nanterre : Université Paris X, 201 p.
- ARRIF, T. (2009). « Les représentations sociales liées au lieu de résidence au sein du parc de Bercy », *Revue électronique consacrée à l'analyse interdisciplinaire des villes et du fait urbain*, n°5, 32p. disponible sur internet : <<http://métropoles.revues.org/>>, [consulté en juin 2009, dernier accès janvier 2012].
- ASSAKO ASSAKO, R.-J. (2005). « Problématique de l'estimation de la qualité de vie dans un front d'urbanisation en Afrique : le cas du quartier Bois des Singes à Douala (Cameroun) », In : BLEY, D., (dir.), *Cadre de vie et travail: les dimensions d'une qualité de vie au quotidien*, Aix-en-Provence, Edi sud, pp. 65-84, Coll. écologie humaine.
- ATAP, « Ben Ali : Enraciner davantage un comportement environnemental sain », *Le Quotidien* (Tunis), *Tunisia Today, Actualités de la Tunisie*, disponible sur internet : <<http://www.tunisia-today.com/archives/7858>>, [consulté le 23 mars 2011].
- ATAP, « Ben Ali s'intéresse au programme des parcs urbains et des jardins du Grand Tunis », *Le Quotidien*, disponible sur internet : <<http://www.tunisia-today.com/archives/27529>>, [consulté le 23 mars 2011]
- ATAP, « Edition Nouvelles publications d'éducation et de sensibilisation environnementale », *Le Quotidien* (Tunis), *Tunisia Today, Actualités de la Tunisie*, disponible sur internet : <<http://www.tunisia-today.com/archives/26249>>, [consulté le 23 mars 2011].
- ATAP, « Edition Nouvelles publications d'éducation et de sensibilisation environnementale », disponible sur internet : « Tunisia Today » : <<http://www.tunisia-today.com/archives/26249>>. [Consulté le 23 mars 2011].

- ATTYAOU, A. et SAÏDANI, M. (2010). Le programme de réhabilitation des quartiers populaires, *Le Renouveau* du 18 décembre 2010, disponible sur internet : <http://www.lerenouveau.com.tn/index.php?option=com_content&task=view&id=27895&Itemid=50>, [consulté le 23 mars 2011].
- AUDURIER-CROS, A. et QUIOT, A. (1992). « Les jardins de l'Islam », SAMARKANDI, M-H. et BETILLON, J. *Paysage méditerranéen*, catalogue de l'Exposition internationale de Séville, couvent de la Cartuja, p.100, (cité par Roger, A., 1997).
- AZIBERT, G. (2005). *Code de procédure pénale*, Paris, Edition du Juris-Classeur, 1625 p.
- BAILLY, A. (1998). *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Colin U, 332 p.
- BARBARINO-SAULNIER, N. (2005). « Méthode d'évaluation de la qualité de vie en milieu urbain. Premiers résultats d'étude », In : BLEY, D., (dir.), *Cadre de vie et travail : les dimensions d'une qualité de vie au quotidien*, Aix-en-Provence, Edi sud, pp. 51-64, Coll. écologie humaine.
- BARIDON, M. (1998). *Les jardins paysagistes- jardiniers-poètes*, Paris, Robert Laffont, S.A., 1239 p.
- BARROUHI, A. (2006). « Mehdi Mlika, « Le grand jardinier de la Tunisie » », *Jeune Afrique* du 02/01/2006, disponible sur internet : Jeune Afrique du 02/01/2006: <<http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN25126mehdieisinu0/>>, [consulté le 23 mars 2011])
- BARTHE-DELOIZY F., (dir.). (2008). *Le pique-nique, éloge d'un bonheur ordinaire*, Paris, éditions Bréal, 256 p.
- BARTHE-DELOIZY, F. (1997). *Parcs et jardins : étude de pratiques spatiales urbaines (Les Mureaux-Saint-Germain-en-Laye)*, Thèse de doctorat en géographie, U.F.R. de Géographie; Paris IV Sorbonne, 2 tomes, 361 p.
- BARTHE-DELOIZY, F. (1998). « *Parcs et jardins, Etude de pratiques spatiales urbaines* », *L'information géographique*, vol 62, pp. 130-132.
- BARTHE-DELOIZY, F. (1999). « Le parc Saint-Pierre d'Amiens: un espace citoyen », *Hommes et Terres du Nord*, vol (2), pp. 67-74.
- BARTHE-DELOIZY, F. (2003). « Citoyenneté et incivilité dans le parc public urbain », *Paysage actualité*, n° 264, pp. 40-41.
- BARTHE-DELOIZY, F. (2011). *Les géographies du pique-nique*, disponible sur internet : <http://www.cafe-geo.net/article.php?id_article=2144>, [consulté en décembre 2011].
- BATTAGLIN MACHADO, P.-H. (2005). « Interest and limits of quality of life indicators : example of the city of Curitiba, Brazil », In : BLEY, D., (dir.), *cadre de vie et*

travail : les dimensions d'une qualité de vie au quotidien, Aix-en-Provence, Edi sud, Coll. écologie humaine, p. 23-51.

- BATTESTI, V. (2004). « Des espaces publics au Caire : les jardins publics », In : PUIG, N. & PEYRONNIE, K., **Espaces publics et espaces marchands** (cédérom : Actes de l'atelier tenu au Centre Île-de-France de l'IRD, Bondy IRD, UR 013 « Mobilités et recompositions urbaines », 8-9 octobre 2003), IRD, 9 p., Disponible sur internet : <<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00004009>>, [consulté en août 2007, dernier accès janvier 2012].
- BAZIN, M. (2007). « La nature à Istanbul : de l'héritage ottoman à la « mondialisation de la nature » », In : FOURNET-GUÉRIN, C. (dir.), **Géographie et cultures : nature dans les villes du Sud**, n°62, pp. 7-29.
- BEN AYED-NAJJAR, R. (2007). « Une mosaïque d'ambiances –scénographie à la place Bâb Bhar à Tunis », in THIBAUD, J., P., Variations d'ambiances, processus et modalités d'émergences des ambiances urbaines, Laboratoire CRESSON, octobre 2007, 275p. p. 85-113.
- BEN HMIDA, H. et KORTASS, Ch. (2004). **Réflexion paysagère sur le parc du Belvédère « Réalité et perspectives »**, Projet de Fin d'Etudes, Ecole Supérieure d'Horticulture de Chott Mariem, juin 2004, 102p.
- BEN JEBARA, S. (2006). **Ambiances et intégration urbaine d'un espace paysager public : cas du jardin Habib Thameur**, Mémoire de mastère en urbanisme ENAU, 2005/2006, 179p.
- BEN SALEM, E. (2010). Le cimetière du Kram, publié le 7 mai 2010, disponible sur : <<http://lekram1.wordpress.com/2010/05/07/le-cimetiere-du-kram/>>, [consulté en décembre 2011]
- BENNANI, M. (2000). « L'identité de l'espace public colonial dans les grandes villes marocaines », In : Actes du séminaire « Etapes de recherches en paysage » n°1, ENSP, Versailles 2000, pp. 52-53. disponible sur internet : <<http://www.ecole-paysage.fr/recherche/actes/actes1.html>>, [consulté en mars 2007, dernier accès janvier 2012].
- BENNANI, M. (2006). **Politiques paysagères des villes coloniales au Maroc**, Thèse de doctorat en sciences et architecture de paysage, sous la direction de P. Donadieu et A. Berque, ENSPV/EHESS, 450 p.
- BEYHUM, N., et DAVID, J.-C. (1997). « Du souk à la place, du citoyen au citoyen : espaces publics dans les villes arabes au Moyen-Orient », In : NACIR, M., RAYMOND, A., (éd.), **sciences sociales et phénomènes urbains dans le monde arabe**, Actes du colloque de l'Association de liaison entre les centre de recherches et de documentations sur le monde arabe (ALMA). Casablanca, Fondation du Roi Abdul Aziz Al-Saoud pour les études islamiques et sciences humaines, pp. 193-202.

- BILLARD, G. (2004). « Les municipalités américaines face à la délinquance », *Les annales de la recherche urbaine* n°95, pp. 107-110.
- BIROU, A. (1966). *Vocabulaire pratique des sciences sociales*, Paris, Les éditions ouvrières, 315 p.
- BLANC, M. (2000). « Les multiples facettes de la citoyenneté, clarification du concept et enjeux de la citoyenneté pour l'Europe », in Fiévet, Cl. (dir.), *Invention et réinvention de la citoyenneté*, Pau, université de Pau et des pays de l'Adour, et éditions Joëlle Sampy, p. 684-696.
- BLEY, D. (1997). Qualité de vie. Santé, Ecologie, Environnement, *Prévenir : Cahiers d'étude et de réflexion édités par la coopérative d'édition de la vie mutualiste*, n°33, deuxième semestre 1997, 224 p. disponible sur internet : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bmsap_00378984_1998_num_10_3_2534_t1_0495_0000_1>, [Consulté le 27 février 2010, dernier accès janvier 2012].
- BLEY, D. et VERNAZZA LICHT, L. (1990). « *Les perceptions de la qualité de vie : étude dans un département rural français* » (Gers), UMR ADES/SSD, Université Victor Segalen, Bordeaux 2, disponible sur internet : <<http://eso.cnrs.fr/spip.php?article262>>, [consulté le 27 février 2010, dernier accès janvier 2012].
- BLEY, D. et VERNAZZA-LICHT, N. (2005), « La qualité de vie : actualité et enjeux », In : BLEY, D. (dir.), *Cadre de vie et travail : les dimensions d'une qualité de vie au quotidien*, Aix-en-Provence, Edi sud, pp. 5-22, Coll. écologie humaine.
- BLEY, D., (2005) *Cadre de vie et travail : les dimensions d'une qualité de vie au quotidien*, Aix-en-Provence, Edi sud, 279 p., Coll. écologie humaine.
- BOUDON, R. et BOURRICAUD, F. (2004). *Dictionnaire critique de la sociologie*, Presse Universitaire de France, 713 p.
- BOUKRAA, R. (2011). « *La problématique du modèle tunisien de gestion des aires protégées. Pour une alternative* », communication au colloque interdisciplinaire construire l'équité territoriale de la Tunisie, paysage et aménagement du territoire, la dimension cachée de la Révolution tunisienne, Tunis 17-19 novembre 2011, disponible sur :<<http://s360241366.onlinehome.fr/tuniscape/Boukraa.html>>, consulté en décembre 2011.
- BOURAOUI, M. (2000). *L'agriculture, nouvel instrument de la construction urbaine ? Etude de deux modèles agri-urbains d'aménagement du territoire: Le plateau de Saclay, à Paris, et la plaine de Sijoumi, à Tunis*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Environnement, sous la direction de P. Donadieu, Soutenue à l'ENGREF, Paris, 442 p.
- BOURAOUI, M. (2011). « L'équité territoriale : une revendication de la Révolution tunisienne », disponible sur internetlapresse.tn :

<<http://www.lapresse.tn/13022011/22554/lequite-territoriale-une-revendication-de-la-revolution-tunisienne.html>>, [consulté en juin 2011].

- CAILLE-CATTIN, C. (2005). *Le paysage, de l'information à l'élaboration d'une culture paysagère. Vers des médiations paysagères au service des acteurs de l'aménagement des territoires*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Franche-Comté, 350p.
- CAMPEAU, R., SIROIS, M., RHEAULT, E. et DUFORT, N. (1998). *Individu et société, introduction à la sociologie*, Montréal, Gaëtan Morin Editeur Ite, 433 p.
- CARMONA, M., DE MAGALHÃES, C. et HAMMOND, L. (2008). *Public space. The management dimension*, London and New York, by Rutledge, 232 p.
- CHALAS, Y. (2003). Préface « Les agriculteurs dans la cité. Urbanisation de la nature et ruralisation de la ville », in. *Revue de géographie alpine*, Tome 91 n°4. p. 7.
- CHALAS, Y., (2006). « La ville-nature contemporaine : une demande habitante au-delà des villes nouvelles. L'exemple de l'Isle d'Abeau », in. *Les Annales de la recherche urbaine n°98 : les visages de la ville nouvelle*, p. 43-49.
- CHARFI, E. (2011). *Marche: Touche pas à mon Belvédère*, à plusieurs, 25 mars 2011, « communication personnelle »
- CONAN, M. (2004). *Essai de la poétique des jardins*, Florence, Leo S. Olshki, 426 p., coll., Giardini e Paesaggio.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2006, *Paysage et développement durable, les enjeux de la convention européenne de paysage*, 2006, Edition du conseil de l'Europe, 230 p. disponible sur internet : <http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/Publications/PaysageDeveloppement%20_fr.pdf>, [consulté en 2012].
- CORAJOD, M. (1998). « Espaces publics, conflits d'usage », *Les carnets du paysage*, n°1, Ecole nationale de paysage de Versailles/ Actes Sud, p. 7-15.
- COUSIN, J. (1980). *L'espace vivant : introduction à l'espace architectural premier*, Paris, Éditions du Moniteur, 237 p.
- CUSSON, M. (1983). *Le contrôle social du crime*, Paris, Presses universitaires de France, 342 p.
- DAMON, J. (2000). « Les incivilités », *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation Française, n° 836.
- DAVID, J.-C. (2002). « Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, entre urbanisme et pratiques citadines », *Géo carrefour : L'espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe*, Vol. 77, n°3, p. 219-224
- DAYAN, A., cor. (2004). *Manuel de gestion*, Paris, Ellipses /AUF, 1087 p., volume 1, 2.vol.

- DEBIÉ, F. (1992). *Jardins de capitales : une géographie des parcs et des jardins publics de Paris, Londres, Vienne et Berlin*, Paris, Éditions du CNRS, 295 p.
- DEJEANT-PONS, M. (2004). *Les droits de l'homme à l'environnement dans le cadre du conseil de l'Europe*, 28 p., disponible sur internet : <<http://www.rtdh.eu/pdf/2004861.pdf>>, [consulté en novembre 2010]
- DEJEANT-PONS, M., (2004). « Les droits de l'homme à l'environnement dans le cadre du conseil de l'Europe », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, n°60, Editions Némésis a.s.b.l., Limoges-Belgique, p. 861-888. <<http://www.rtdh.eu/article.php?id=183>>, [dernier accès janvier 2012].
- DEPAULE, J.-C. (2005). « Préface », In : KERROU, M. (dir.), *Public et privé en islam, espace, autorités et libertés*, Maisonneuve & Larose / IRMC, Paris, 2002, pp. 15-17.
- DEPELTEAU, F. (2005). *La démarche d'une recherche en sciences humaines, de la question de départ à la communication des résultats*, Canada, Ed de Boeck, les Presses de l'Université Laval, 417 p.
- Dictionnaire de la sociologie*. (1998). Encyclopædia Universalis, Paris, Albin MICHEL Éditeur, 922 p.
- DONADIEU, P. (1999). « Entre urbanité et ruralité », *Les annales de la recherche urbaine* n°85, p. 8.
- DONADIEU, P. (2007). *La demande sociale et l'offre d'espaces ouverts dans les régions urbaines*, 10 p., disponible sur internet : <<http://www.bergerie-nationale.educagri.fr/telechargement%20AD/P%20Donadieu%20La%20demande%20sociale%20d%27EO.pdf>>, [consulté en mars 2007, dernier accès janvier 2012].
- DONADIEU, P. et Mazas E. (2002). *Des mots de paysage et de jardin*, Educagri éditions, 317 p.
- DONZELOT, J. et WYVEKENS, A. (2004). *La magistrature sociale : enquêtes sur les politiques locales de sécurité*, La Doc. Française, 250 p.
- DRIS, N. (2002). *La ville mouvementée. Espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger*, Paris, L'Harmattan, 435 p., Collection du CEFRESS (Université de Picardie - Jules Verne).
- DRIS, N. (2004). « Espaces publics et limites. Les implications du genre dans les usages de la ville », In : DENEFFLE, S. (dir.), *Femmes et Villes*, Tours, Editions de la Maison des sciences de l'homme, « Ville et Territoires », pp. 249-264.
- DU RIVAU, I. (2004). *Le parc De La Villette, Un parc pas comme les autres : analyse de la fréquentation et des usages*, étude réalisée pour L'EPPGHV, octobre 2004. 63 p., disponible sur

internet : <<http://www.villette.com/ressources/documents/1/168,parc2004.pdf>>, [consulté en 2007].

- EL-AYED, A. (2007). *Al-Mujib : Français –arabe, dictionnaire fonctionnel, linguistique*, Maison Yamamad édition et diffusion, 1^{er} édition, Tunis, Avril 1505 p.
- ELIAS, A.-E. ELIAS, E.E. (1994). *Elias modern dictionary: English-Arabic*, Cairo, Elias modern publishing house, 912 p.
- FOUCAULT, M. (1994). « Des espaces autres », *Dits et écrits 1954-1988*, volume IV, Paris, éd. DEFERT, D., et EWALD, F., pp. 752-762. Cité par GILLOT, G. (2002)
- FOURNET-GUÉRIN, C. (dir.). (2007). « La nature dans les villes du Sud : pratiques et représentations », In : FOURNET-GUÉRIN, C. (dir.), *Géographie et cultures : nature dans les villes du Sud*, n°62, pp. 3-6.
- GHARBI, Ch. (2012). « *Les squares et jardins publics à Tunis : l'entretien et la rénovation font toujours défaut* », *La presse*, disponible sur : <http://www.lapresse.tn/20032012/47107/lentretien-et-la-renovation-font-toujours-defaut.html>, [Consulté en 2012].
- GHORRA-GOBIN, C. (2000). « L'utopie de la ville au 21ème siècle: entre nouvelle donne politique et mythes fondateurs », *Rencontres sur l'utopie : peut il y avoir une utopie de la ville ?* disponible sur internet : <www.abhatoo.net.ma/index.php/.../Utopie%20de%20la%20Ville.htm>, [consulté en 2008, dernier accès janvier 2012].
- GILLOT, G. (2002). *Ces autres espaces. Les jardins publics dans les grandes villes du monde arabe : politiques et pratiques au Caire, à Rabat et à Damas*, Thèse de doctorat en Géographie, sous la direction J.-F. de Troin et J.-C. Depaule, Université François, Rabelais-Tours, septembre 2002, 505 p.
- GOFFMAN, E. (1972). *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- GOLICNIK, B. ET THOMPSON, C.W. (2009). «Emerging relationships between design and use of urban park spaces », *Landscape and urban planning*. Eds ELSEVIER, 10 p.
- GRAWITZ, M. (1996). *Méthodes des sciences sociales*, Liban, Dalloz Delta, 10ème édition, 920 p.
- Groupe de Coordination des Etudes sur les fonctions internationales de Paris. (1973). « Qualité de vie », *Revue 2000*, n°25, la documentation française, 20p.
- GRYSPEERDT, A. et KLEIN, A. (1995). *La galaxie des rumeurs*, Bruxelles, EVO éditions, 202 p.
- H., G. « 14 parcs urbains à louer pendant 30 ans ! ». Disponible sur internet : <<http://www.tunisia-today.com/archives/38025>>, [consulté le 23 mars 2011]

- H., G. « Sensibilisation environnementale en Tunisie : La nécessité de revoir les messages diffusés ». **Le Quotidien** (Tunis), in *Tunisia Today, Actualités de la Tunisie*, Disponible sur internet : <<http://www.tunisia-today.com/archives/45133>>, [consulté le 23 mars 2011].
- HARISSON, R. (2007). **Jardins : Essai sur la condition humaine**, Paris, Le Pommier, 288 p.
- HEURTEL, H. (2008). « Etre et se sentir en sécurité », **Note Rapide**, n°462, Ile de France, IAU, 4 p.
- HEURTEL, H. (2009). « Victimation et sentiment d'insécurité en Ile-de-France : le point en 2009 », **Note Rapide**, n° 486, Ile de France, IAU, 4 p.
- HOSSARD, N. et JARVIN, M. (dir). (2005). « **C'est ma ville !** » de **l'appropriation et du détournement de l'espace public**, Dossiers Sciences Humaines et Sociales, France, édition l'Harmattan, 286 p.
- HOUDREMONT, Ch. (1999). **Rumeur et psychologie des foules Problèmes définitionnels et analyse comparative des mécanismes de transmission de la rumeur et de la psychologie des foules**, Mémoire de maîtrise en communication sous la direction d'Élisabeth Volckrick. Louvain-la-Neuve : Université de Louvain-la-Neuve, Janvier 1999, 104 pages. Disponible sur internet : <<http://pascalfroissart.online.fr/1-extern/houdr-99.pdf>>, consulté en mars 2011.
- HOUIMLI, E. (2008). **Les facteurs de résistance et de fragilité de l'agriculture littorale face à l'urbanisation : le cas de la région de Sousse en Tunisie**, Thèse de doctorat en sciences et architecture de paysage, sous la direction de Pierre Donadieu, ISA Chott Mariem, décembre 2008, 411 p.
- J., S. (2011). « Constructions anarchiques, la fuite en avant », **La presse**, disponible sur : <<http://www.lapresse.tn/05032012/46283/constructions-anarchiques-la-fuite-en-avant.html>>, [consulté en 2012]
- JABALLAH, A. (2006). **Le parc du campus universitaire El-Manar**, Mémoire de maîtrise en paysage territoire et patrimoine, ISA Chott Mariem, Sousse, 120 p.
- JACOB, J. (1961). **The death and life of great American cities**, New York, Random House, Traduction française par Claire Parin-Sénemaud. Déclin et survie des grandes villes américaines, Liège, Mardaga, (citée par WYVEKENS, A., 2007).
- JOSEF, I. (1993). « L'espace public et le visible », **Arch. &Comport.**, Vol. 9, n°3, pp. 397 – 401.
- JOSEF, I. (1998). « Paysages urbains, choses publiques », **Les carnets du paysage**, n°1, Ecole nationale de paysage de Versailles/Actes Sud, pp. 71-88.
- JOSEF, I. (1998). **La ville sans qualités**, Paris, La Tour d'Aiguës, l'Aube, 209 p.

- KAPFERER, J-N. (1995). *Rumeurs le plus vieux média du monde*, Paris, Seuil, 339 p.
- KERROU, M. (2002). « Introduction », In : KERROU, M. (dir.), *Public et privé en islam, espace, autorités et libertés*, Maisonneuve & Larose/IRMC, Paris, pp. 19-44.
- KINNEAR, P. et GRAY, C. (2005). *SPSS facile appliqué à la psychologie et aux sciences sociales : Maîtriser le traitement de données*, Bruxelles, De Boeck, 432 p.
- KRAIEM, H. (2002). AED consult, *Etude d'actualisation du ratio d'espaces verts et élaboration d'un programme du suivi du reboisement urbain*, Rapport définitif, Novembre 2002. 75 p.
- L., M. (2011). Le parc urbain du kram : hip hop show samedi 24 septembre, publié le 23 septembre 2011, *Tunisienumerique* disponible sur : <<http://www.tunisienumerique.com/le-parc-urbain-du-kram-hip-hop-show-samedi-24-septembre/74903>>, [consulté en novembre 2011]
- LACOSTE, Y. (2003). *De la géopolitique aux paysages, dictionnaire de la géographie*, Paris, Armand Colin, 413p.
- LANGLOIS, A. et GILBERT, A-M. (2005). *Qualité de vie et bien-être : une intégration des points de vue*, In : BLEY, D., (dir.), *Cadre de vie et travail : les dimensions d'une qualité de vie au quotidien*, Aix-en-Provence, Edi sud, pp. 87-100, Coll. écologie humaine.
- LATRECH, A. (2009). IXe édition de «*Layali el Ons*» du Kram: Démocratiser la culture par la gratuité, Publié dans *Tunisie news* disponible sur : <<http://www.tuess.com/fr/lexpert/2205>>. [consulté en décembre 2011]
- Le nouveau petit robert de la langue française.* (2008). Paris, nouvelle édition millésime 2008, 2838 p.
- Le nouveau petit robert.* (2001). Paris, Dictionnaires le Robert, 2841p.
- Le petit Larousse compact.* (2001). Paris, Larousse, 1785 p.
- LEMIEUX, F. (2006). *Qu'est-ce qu'une incivilité ? Représentations et réactions des résidents francophones des logements sociaux de la ville de Montréal*, Rapport présenté à la commission du droit du Canada. Canada, Ecole de criminologie, université de Montréal, 105 p.
- Les carnets. (1998). « Citoyenneté, civisme, civilité », *Les carnets du paysage*, n°1, Ecole nationale de paysage de Versailles/Actes Sud, pp. 68-69.
- LEVY, J. et LUSSAULT M. (dir.) (2003). *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, éditions Belin, 1033 p.
- LOUBET DEL BAYLE, J-L. (2000). *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, l'Harmattan, 272 p.

- LOUKIL, B. (2009). « **Nature en ville : Civilités et incivilités dans les parcs et les jardins publics du Nord Est de la Tunisie** », 11p. Journées Jeunes chercheurs sur le Développement durable, Le « développement durable » : mythe et/ou réalités ? Approche comparative dans les recherches sur le Maghreb, les Proche et Moyen-Orient, 21-23 avril Caire, Egypte. http://www.cedej-eg.org/IMG/pdf/Loukil_Besma_Nature_en_ville_Tunisie.pdf.
- LOUKIL, B. (2006). **Les nouveaux parcs urbains à Tunis, pour qui et pourquoi ? Etude de trois parcs urbains au grand Tunis**, Mémoire de maîtrise en Paysage Territoire et Patrimoine, ESHE, Chott Mariem, 129p.
- LUGINBÜHL, Y. (2004). *Convention européenne du paysage - Convention de Florence - Bien-être individuel et social et paysage*, Rapport sur le Thème 2 des Ateliers 2003, 2004, 19p. disponible sur internet : <http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/reunionconf/3econference/TFLOR-2004-3_fr.pdf>, [consulté le 13/11/2010, dernier accès décembre 2011].
- LUSSAULT, M. (2001). « Au-delà de l'espace public. Proposition pour l'analyse générale des espaces d'actes », In : GHORRA-GOBAIN C. (dir.), **Réinventer la ville. les espaces publics à l'ère globale**, Paris, L'Harmattan, pp. 33-46.
- MEDDEB, N. (2011). « **Villes de pouvoir, pouvoir des villes : les limites de l'État bourguibien dans la fabrique d'une capitale indépendante** », communication au colloque interdisciplinaire construire l'équité territoriale de la Tunisie, paysage et aménagement du territoire, la dimension cachée de la Révolution tunisienne, Tunis 17-19 novembre 2011, disponible sur :<<http://s360241366.onlinehome.fr/tuniscape/Meddeb.html>>, consulté en décembre 2011.
- MEGA, V. (2008), **Modèles pour les villes d'avenir, un kaléidoscope de visions et d'actions pour des villes durables**, Paris, L'Harmattan, 214 p.
- MERLIN, P. et CHOAY, F. (2005). **Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement**, Presse Universitaire de France, 1988, 4ème édition 2005, 963 p.
- MESURE, S. et SAVIDAN, P., (dir.) (2006), **Dictionnaire des sciences humaines**, Paris, Presses universitaires de France, 1344 p.
- MOLES, A. et ROHMER, E. (1973). « Note sur le concept de la qualité de vie », In : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, Réunion d'experts sur le projet MAB, **La perception sur la qualité de l'environnement**, Paris 26-29 mars 1973, 10 p., disponible sur internet : <<http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000044/004474fb.pdf>>, [consulté le 10 février 2010, dernier accès janvier 2012].
- MORFAUX, L.-M. et LEFRANC, J. (2005). **Nouveau vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines**, Armand Colin, Paris, 604 p.

- MUCCHIELLI, R. (1972). *Opinions et changement d'opinions*, Paris, *Entreprise moderne d'édition*.
- NEWMAN, O. (1972). *Defensible space: people and design in the violent city*, London, Architectural press, 264 p., (citée par WYVEKENS, A., 2007)
- NICOLIN, P. et RESPISHTI, F. (2003). *Dictionnaire des paysagistes aujourd'hui*, Skira, 345p.
- PANASSIER, C. (2007). Interview de Michel Corajoud, Propos recueillis le 19 octobre 2007 par Catherine Panassier, disponible sur internet : <<http://www.millenaire3.com/Michel-CORAJOUD-L-espace-public-est-en-crise.n.344+M5fb25b050e2.0.html>>, [consulté le 31 octobre 2010].
- PAQUOT, T. (2009). *L'espace public*, Paris, La découverte, 125 p., coll. Repères.
- PEYRAT, D. (2001). *Habiter, cohabiter, la sécurité dans le logement social*, rapport à Marie-Noëlle Lienemann, Secrétaire d'État au Logement, page 87.
- Plants for people, « *Jardins dans les hôpitaux, les bienfaits pour la santé* », communication disponible sur internet : <<http://www.plants-for-people.org/fr/show.php?language=french&id=79&subject=science>>, [consulté le 20/04/2010, dernier accès janvier 2012].
- RENAUD, Y. et TONNELAT, S. (2008). « La maîtrise d'œuvre sociologique des jardins d'Eole, Comment construire une gestion publique ? », *Les Annales de la recherche urbaine* n°105, pp. 55-65
- RIBEYRE, F. (2005). « Cadre de vie et écologie familiale », in BLEY, D., (dir.), *Cadre de vie et travail : les dimensions d'une qualité de vie au quotidien*, Aix-en-Provence, Edi sud, pp. 101-113, Coll. écologie humaine.
- ROCHÉ, S. (1993). *Le sentiment d'insécurité*, Paris, P.U.F., 192 p.
- ROCHÉ, S. (1995). « Le poids des incivilités », in journal *Le Monde*, du Vendredi 31 Mars 1995.
- ROCHÉ, S. (1996). *La société incivile*, Paris, le Seuil, 241 p.
- ROCHÉ, S. (2002). *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*, Paris, Odile Jacob, 303 p.
- ROGER, A. (1997). *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Sciences Humaines », 205 p.
- ROUQUETTE, M-L. (1975). *Les rumeurs*, Paris, Presse Universitaire de France, 126 p.
- SANSOT, P. (1992). « La gloire des jardins, du café « riche » au jardin de l'esplanade », *Les annales de la recherche urbaine* n°57-58, p. 164-166,

- SANSOT, P. (1993). *Jardins publics*, Paris, Payot, 272 p.
- SDIRI, W. (2011). Parc d'attractions du kram : La stam empêche le recrutement de 78 jeunes diplômés, publié le 5 août 2011, *Tunisienumerique*, disponible sur : <<http://www.tunisienumerique.com/parc-dattractions-du-kram-la-stam-empêche-le-recrutement-de-78-jeunes-diplomes/63341>>, [consulté en septembre 2011]
- SERFATY-GARZON, P. (2003). « L'Appropriation », in *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Éditions Armand Colin, p.27, 480 p.
- SEVIN, O. (2007). « Marina Bay et l'aménagement du front de mer à Singapour », In : FOURNET-GUÉRIN, C. (dir.), *Géographie et cultures : nature dans les villes du Sud*, n°62, p. 79-96.
- SILLAMY, N. (1991). *Dictionnaire de Psychologie*, Montréal, Larousse-HER, 279 p.
- SMIDA N. et BARTHEL P-A. (2002). « Nouveaux lieux communs et modernité urbaine dans l'espace résidentiel Nord de Tunis (El Mensah, El Manar, les Berges du Lac) », *Correspondances* n°69, Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, p. 38-51.P.
- SMIDA, N., (2007). « l'espace résidentiel nord de Tunis, Un nouveau territoire urbain », 2007, In : LAROUSSE, A., (dir.), *Les changements sociaux en Tunisie 1950-2000*, Paris, L'Harmattan, Coll. « logiques sociales », pp. 219-245.
- SMITH, D.M. et BLANC, M. (1997). « Grass-Roots democracy and participation: a new analytical and practical approach », *Environment and planning D: society and space*, vol. 15, p. 281-303.
- TORRES, E. (2002). « Adapter localement la problématique du développement durable : rationalité procédurale et démarche-qualité », *Développement durable et territoires*[En ligne], Dossier 1 : Approches territoriales du Développement Durable, mis en ligne le 01 septembre 2002. Disponible sur internet : <<http://developpementdurable.revues.org/878>>, [consulté le 10 novembre 2010, dernier accès janvier 2012].
- TOUATI, L. « les parcs de loisirs en cours de privatisation », *Le quotidien*, disponible sur internet : Tunis-Le Quotidien : <<http://www.tunisia-today.com/archives/35979>>, [consulté le 23 mars 2011]
- TOUSSAINT, J-Y, et ZIMMERMANN, M. (2001). *Concerter, gouverner et concevoir, les espaces publics urbains*, Presses polytechnique et universitaires romandes, Lausanne, 290 p.
- TURKI, S.Y. et ZHIOUA, I. (2006). *Analyse de la répartition spatiale de l'aménagement des espaces verts programmés par les documents d'urbanisme dans le Grand Tunis*, Actes du séminaire « Etapes de recherches en Paysage », n°8, ENSP, pp.18-31.

- ULRICH, R. et PARSONS, R. (1992). « Influences de l'expérience passive avec des plantes sur bien-être et la santé ». in RELF D., **Le rôle de l'horticulture : le bien-être et le développement social**. Portland, OR: TimberPress, pp. 93-105.
- ULRICH, R. (2002). **Services de santé des jardins dans les hôpitaux**, Livre de la conférence, les plantes pour les personnes, Salon international Floriade 2002, 10 p. disponible sur internet: <<http://translate.google.fr/translate?hl=fr&langpair=en|fr&u=http://greenplantsforgreenbuildings.org/attachments/contentmanagers/25/HealthSettingsUlrich.pdf>>, [consulté le 24/09/2010, dernier accès décembre 2011].
- VALENTIN, J. (2007). Essai de la modélisation systémique des troubles urbains, incivilités, dégradations, violences urbaines, TéoQant, 2 p.
- VIDAL, R. et BOURAOUI, M. (2011). « « L'éveil » de l'espace public : la dimension cachée de la révolution tunisienne », **Topia, Chroniques** : <<http://www.topia.fr/fr/chroniques>>, [dernier accès, 24 Janvier 2011]
- WEIL, S. (2001). **Les espaces publics urbains, recommandation pour une démarche de projet**, mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, novembre 2001, 173 p.
- WILSON, J.-Q. et KELLING G.-L. (1982). **The police and neighborhood safety, broken windows**, 10 p., disponible sur internet : <http://www.manhattan-institute.org/pdf/_atlantic_monthly-broken_windows.pdf>, [consulté en mars 2007, dernier accès décembre 2011].
- WYVEKENS, A. (2007). « Espace public et civilité : réinventer un contrôle social ? Perspectives pour la France », in **Lien social et Politiques**, n° 57, pp. 35-45.
- WYVEKENS, A. (dir.). (2006). **Espace public et sécurité**, Paris, La Documentation française, n°930, novembre 2006. 120 p., coll. « Problèmes politiques et sociaux ».
- ZAAFRANE-ZHIOUA, I. et TURKI, S.Y. (2006). « Les espaces verts dans le Grand Tunis, entre programmation et réalisation », In : TURKI, S.-Y., **Villes et espaces verts**, Tunis, Centre de publication universitaire, Actes du séminaire organisé à l'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment, Nov.-Déc.-2006, p. 65-86, 150 p.
- ZAAFRANE-ZHIOUA, I. (1998). **Le parc du Belvédère de Tunis, un siècle d'histoire**, Mémoire de DEA, Jardins, paysages, territoires, à l'école d'architecture Paris-La Villette.
- ZAEÏR, S. (2010). **L'évolution de la villégiature sur le littoral Nord-Est de la Tunisie, modèles nationaux et modèles importés d'urbanisation balnéaire : pratiques sociales et conséquences paysagères**, Thèse de doctorat en sciences agronomiques en sciences et architecture du paysage, ISA/université de Sousse et ENSP/AgroParisTech, Tunis, 281 p.

- ZAHAF, L. (1999). *Pour une deuxième vie au Belvédère*, Mémoire de troisième cycle en architecture, Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme, 78 p.
- ZGHAL, M. (2005). *Tourisme : Accueillir nos visiteurs par des «villes-jardins»*, **Le Quotidien** (Tunis), Tunisia Today, Actualités de la Tunisie, disponible sur internet : <<http://www.tunisia-today.com/archives/10740>>, [consulté le 23 mars 2011]

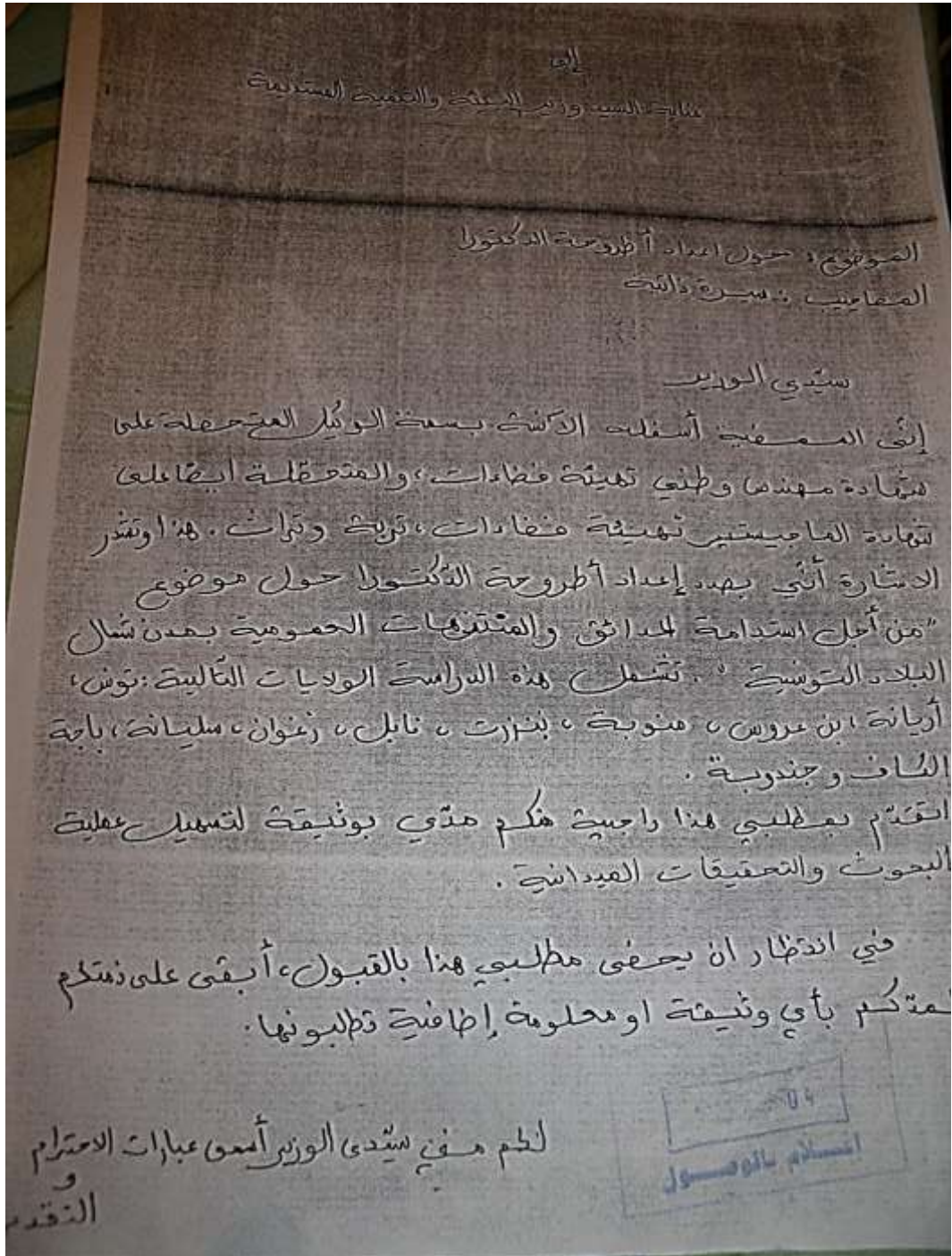
LIENS, SITES ET PAGES WEB :

- <http://www.abcdelacpa.com>
<http://www.cafe-geo.net>
<http://www.cdmtunisia.tn>
<http://www.centrelecture.com>
<http://www.egaliteetreconciliation.fr>
<http://www.egaliteetreconciliation.fr/La-veritable-nature-du-regime-de-Ben-Ali-et-de-ses-complices-5110.html>
<http://www.espacemanager.com>
<http://www.espacemanager.com/politique/tunisie-liste-des-110-personnes-dont-les-biens-et-avoirs-feront-l-objet-de-saisie.html>
<http://www.eternels-eclairs.fr/tableaux-van-gogh.php>
http://www.flickr.com/photos/t_abdelmoumen/3505429108/
<http://www.fr.ricardo.ch>
<http://www.hopital-saint-maurice.fr/html/actu.html>
<http://www.jeuneafrique.com>
<http://www.lapresse.tn>
<http://www.lapresse.tn/11012011/20449/>
<http://www.lapresse.tn/11012011/20449/>
<http://www.lapresse.tn/30102012/57372/les-zones-vertes-subissent-des-actes-de-degradation.html>
<http://www.plants-for-people.org>
<http://www.tunisia-today.com>
<http://www.tunisiefocus.com>
<http://www.tunisiefocus.com/201104156037/politique/tout/liste-des-personnes-interdit-de-quitter-la-tunisie.html>

ANNEXES

Annexe 1 : Quelques demandes déposées avant et après notre arrestation par la police

- Demande déposée au MEDD, le 4 février 2008.



- Demande déposée le 30 décembre 2008, après arrestation par la police

إلى منادى السيد وزير البيئة والتنمية
المستدامة

السادة، حول الترخيص لسيارة بزيارة المنتزهات الحضرية

بمدينة الوادي

أني المفضي أسفله أذكرت بسبب الترخيص الممنوحة
على متحارة مهنه ومطبخ تهيئة خضارت وللشعلة على شهادة
حاصبه في نفس الاحتفاله. اني بعد امدار الطرحة لكلمة
حول موضوع من اجل استدامة للداشق والمنتزهات العمومية
لعدة لشمال الشرق للبلاد التونسية. فتمثل هذه الدراسة من توما
بمعرض، اريانت، منوبة، بنزات، نابل وزنون.

انتمم اليكم بطلب منا راجية منكم الترخيص لسيارة بالقيام
بزيارات لمنتزهات الراجحة بالنظر الى عنايتكم والاذن
لمعالكم المفضية لتسهيل عملية البحوث والتصفيات
البيئية.

علما واني قد تقدمت الى مناديتكم بطلب بتاريخ 04 فيفري 2008
وتلقيت موافقة مؤاممة من طرف معالكم المفضية. لكن خلال
زيارات لبعض المنتزهات في منطقة تونس الكبرى تعرضت
لقناب من طرف البعض الذي لا يسمع لي بالمطل لإيادرائ الترخيص.

في انتظار أن يحسن مطلبو هذا بالقبول ابقو على
معالكم بآن معلومة اضافة

لكم مفيدى السيد الوزير أمسي
مبارات الاحتفال والتقدير

Latil Ben

وزارة البيئة والتنمية المستدامة
مكتب المراسلة
30 ديسمبر 2008
اعلام

- Demande déposée à l'ANPE après arrestation par la police, 30 décembre 2008

إلى غيابة السيد المدير العام
للوكالة الوطنية لهيئة المصيط

30 ديسمبر 2008

الموضوع : حول الترخيص من ياقو مندوب المربع الإلكترونيات حثاء
وذلك في إطار إعداد أطروحة الدكتوراه

لسيد المدير العام للوكالة الوطنية لهيئة المصيط

أخي المصطفى انقله الكسبة بسمعة الوكيل المتمثلة على قوما . د
مهندما وطني تهمة ففادات وفادات المتصلة ايضا على
تهمة الماجستير تهمة وفادات تربية وترات . هذا وتشر
المشاركة اين بعد اعداد اطروحة الدكتوراه حول موضوع
من اجل المتداومة لك اثق والمندوبات الجموسية بعد
لشال البلاد التسمية : تتعلق بهذه الدراسة الولايات
التالية : تونس ، اريانة ، بن عروس ، عنابة ، بيزرت ، نابل
وزموان .

انتم منظم الترخيص لي بالقيام بزيارة للمندوبات المتعددة
والذين لصالحكم المصنفة لتسهيل عملية البحوث
والتسقيقات الميدانية .

في انتظار ان يحضر مطلبنا بالقبول ، البقى على
دمتكم لسكهم بأى وثيقة او محادثة اجتماعية تطلبونها

لكم مني يسري المدير العام مبارات الامتياز
والتقدير

Amel Bou

Annexe 2 : La seule autorisation écrite obtenue après arrestation par la police. Cette autorisation concerne les 3 parcs gérés par l'ANPE et date du 6 janvier 2009

Republique Tunisienne
Ministère de l'Environnement et du
Développement Durable
Agence Nationale
de Protection de l'Environnement
تونس في : 06 جانفي 2009

الجمهورية التونسية
وزارة البيئة والتنمية المستدامة
الوكالة الوطنية
لحماية المحيط

000208

إلى الأئمة بسمة الوكيل
الهاتف: 97340195

الموضوع: حول الترخيص بزيارة منتزه المروج، النحلي وفرحات حشاد في إطار إعداد أطروحة الدكتوراه.
المرجع: مکتوبکم عدد 13389 بتاريخ 2008/12/30.

تبعاً لمراسلتكم المذكورة بالمرجع أعلاه حول الترخيص بزيارة منتزه المروج، النحلي وفرحات حشاد برادس وذلك في إطار إعدادكم لأطروحة الدكتوراه، نفيدكم علماً بأننا لا نرى مانعاً شريطة قيامكم بالاتصال والتنسيق مع مسؤولي المنتزهات المعنية.

و السلام

العصام
لوكالة الوطنية لحماية المحيط
نور الدين بن علي

نسخة للإعلام: - منتزه المروج
- منتزه النحلي
- منتزه فرحات حشاد برادس

في خدمة البيئة
20

المركز العمراني الشمالي - 15 أوج 7051 حي السلام 2000 تونس ص ب عدد 52 البصيفر - الهاتف: 71 333 600 - الفاكس: 71 332 811
site Urbain Nord 15 rue 7051 cité Essalem 2000 - Tunis B-P N° 52 le belvédère Tél: 71 333 600 - Fax: 71 332

**Annexe 3: Liste des espaces inventoriés au Nord-est de la Tunisie (selon
Gouvernorat)**

Nomination	Gouvernorat	Délégation
Jardin Cité-Rafaha	Ariana	Mnihla
Parc Bir-Bel-Hsan	Ariana	Ariana Ville
Parc Tadhamen	Ariana	Tadhamen
Parc Nahli	Ariana	Ariana Nord
Parc Ezzahra	Ben Arous	Ezzahra
Parc Ben Arous	Ben Arous	Ben Arous
Place Alfadha-Attarfihi	Tunis	Kabbaria
Jardin de la Banque	Ben Arous	Megrine
Jardin Hammam-Lif	Ben Arous	Hammam Lif
Jardin Cité Malaab	Ben Arous	Ben Arous
Jardin Ezzahra	Ben Arous	Ezzahra
Parc Megrine	Ben Arous	Megrine
Parc Farhat-Hached	Ben Arous	Rades
Place Annaba	Bizerte	Bizerte Nord
Jardin Dag-Amarchold	Bizerte	Bizerte Nord
Place publique Menzel-Bourguiba	Bizerte	Menzel Bourguiba
Jardin Khaled-Ibn-Alwalid	Bizerte	Jarzouna
Jardin Tarek-Ibn-Zied	Bizerte	Bizerte
Jardin du centre-ville	Bizerte	Menzel Bourguiba
Jardin Habib-Bougatfa	Bizerte	Bizerte
Jardin Ben-Array ou (Place 7- Novembre)	Bizerte	Bizerte Nord
Jardin Vieux-Port	Bizerte	Bizerte Nord
Jardin Ain-Mariem	Bizerte	Bizerte Nord
Parc Nadhour	Bizerte	Bizerte Nord
Jardin Sidi-Salem	Bizerte	Bizerte Nord
Jardin SPROLS	Manouba	Manouba
Parc Familial-Mayana	Manouba	Tebourba
Jardin Slimane	Nabeul	Soliman
Jardin du Centre-ville	Nabeul	Nabeul
Menzel Temime centre	Nabeul	Menzel Temime
Esplanade côtière	Nabeul	Hammamet
Parc Faouara	Nabeul	Hammamet
Jardin de la Corniche	Nabeul	Nabeul
Parc El-Borj	Nabeul	Kélibia
Menzel Temime Plage	Nabeul	Menzel Temime
Jardin Rue-Tahar-Ben-Ammar	Tunis	Mensah
Parcours Cité-Tahrir	Tunis	Tahrir
Place La-Goulette	Tunis	La Goulette
Jardin Omrane-Supérieur	Tunis	Omrane Supérieur
Jardin Alkawakeb	Tunis	Omrane
Parcours Mensah 6	Tunis	Mensah
Place Mongi-Bali	Tunis	Bâb Bhar
Jardin Barcelone	Tunis	Bâb Bhar
Bâb Khadhara	Tunis	Bâb Bhar
Habib Thameur	Tunis	Bâb Bhar
Jardin Colisée-Soula	Tunis	Menzah

Belvédère	Tunis	Menzah
Jardin de-la-municipalité	Tunis	La Goulette
Jardin Tourisme	Tunis	Bâb Bhar
Jardin-des-plantes (anc. Cimetière. Chrétien.)	Tunis	Omrane
Menzah IV (Rotary)	Tunis	Menzah
Jardin Délégation	Tunis	Djebel Jeloud
Place Mendes France	Tunis	Menzah
Jardin Maghrébin	Tunis	Cite Khadhra
Jardin Jean-D 'Arc (Place d'Afrique)	Tunis	Cite Khadhra
Jardin Musée-Bardo	Tunis	Le Bardo
Jardin Star (Jardin Gabès)	Tunis	Bâb Bhar
Jardin méditerranéen-Sidi Bou Saïd	Tunis	Sidi Bou Saïd
Parc Salammbô	Tunis	Carthage
Parc Saâda	Tunis	La Marsa
Place Pasteur	Tunis	Cite Khadhra
Jardin du Lac-de-Tunis	Tunis	Cite Khadhra
Parc du Kram	Tunis	Le Kram
Parc Gorgéni	Tunis	Sidi El Bachir
Parc Campus-universitaire	Tunis	Menzah
Parcours de santé	Tunis	Menzah
Parcours de sante Manar	Tunis	Menzah
Place Droit De L'Homme	Tunis	Bâb Bhar
Parc Mourouj	Tunis	Kabbaria
Place Du-Martyre	Tunis	Sidi El Bachir
Jardin De-la-Méditerranée-Z4	Tunis	Bâb Bhar
Parc Sidi-Bou-Saïd	Tunis	Sidi Bou Saïd
Place du Gouvernement	Tunis	Medina
Parc Al-Abidine	Tunis	Carthage
Place Kasbah	Tunis	Medina
Parc Temple des eaux	Zaghouan	Zaghouan

Annexe 4 : Grille des entretiens exploratoires auprès des usagers des parcs et des jardins de la région de Tunis

1. **Le vécu** « Pouvez-vous me parler de votre dernière visite ou séjour dans un parc public urbain ? C'était où et quand ? Qu'avez-vous fait ou que vouliez-vous faire ? »
2. **Les motivations** Qu'est-ce que vous recherchez en venant dans un parc urbain ? Le trouvez-vous ?
3. **Sociabilité** Vous venez en général seul ou avec d'autres ? Dites-moi ce que vous faites seul ou avec ceux que vous accompagnez.
4. **Jugements** : Avez-vous été témoins de scènes que vous réprouvez dans un parc ? Pouvez-vous me les décrire ?
5. **Plaisirs** Racontez moi vos meilleurs moments dans un jardin public ? Comment cela s'est passé et dans quels lieux du parc ?
6. **Déplaisirs** Parlez-moi d'une expérience pénible ou douloureuse dans un parc ? Ou a-t-elle eu lieu dans le parc ?
7. **Utilités** : Les municipalités disent que les parcs publics sont utiles aux citoyens ? qu'est-ce que vous en pensez vraiment ?
8. **Perceptions** : Qu'est-ce qui vous frappe le plus quand vous entrez dans un parc ? A quoi êtes-vous le plus sensible, en bien ou en mal pour vous ?
9. **Souhaits** : quel est pour vous le jardin public idéal ? pouvez-vous me le décrire ? qu'y faites-vous, avec qui ?
10. « Qu'est-ce qu'une **incivilité** (en arabe ?) pour vous, pouvez-vous donner deux exemples ? Qu'est-ce qu'une **civilité** ? »
11. **Fin** « Pour finir pouvez-vous me dire votre âge, votre activité actuelle et votre lieu de résidence ? Voulez-vous ajouter quelque chose à ce que vous avez dit ou insister sur un point particulier ? ».

6. Au sein du parc la partie que vous fréquentez le plus, représente (un choix possible) :

1. un lieu de rencontre 2. un lieu d'isolement 3. un lieu de passage 4. un lieu sécurisé
 5. un mandhar jamil 6. un espace de proximité

7. A part cet endroit de visite, connaissez-vous les autres parties de ce parc?

1. très bien 2. plutôt bien 3. plutôt mal 4. pas du tout

Présence de végétaux dans la ville

8. De façon générale, la présence de végétaux dans la ville représente :

Usages, Utilités et représentations de ce parc

ce parc vous permet de ...

	1	2	3	4
9. se reposer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
10. faire le sport (lequel)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
11. se divertir, jouer avec d'autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
12. réviser-lire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
13. de fréquenter des aires de jeux pour enfants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
14. pique-niquer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
15. tuer le temps	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pas d'accord du tout (1), Plutôt pas d'accord (2), Plutôt d'accord (3), Tout à fait d'accord (4).

ce parc vous permet de ...

	1	2	3	4
24. renforcer les relations familiales (sortir en famille...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
25. espace d'apprentissage (lutter contre la délinquance et à développer la créativité)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
26. draguer - chercher un (e)petit(e) ami (e)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
27. se défouler (al-malha) espace de liberté absolu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
28. d'être à l'abri de la foule	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pas d'accord du tout (1), Plutôt pas d'accord (2), Plutôt d'accord (3), Tout à fait d'accord (4).

ce parc vous permet de ...

	1	2	3	4
29. se donner rendez-vous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
30. observer les gens	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
31. rencontrer des gens sans le prévoir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
32. discuter avec d'autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pas d'accord du tout (1), Plutôt pas d'accord (2), Plutôt d'accord (3), Tout à fait d'accord (4).

Evaluation de l'état du parc par les usagers

A votre avis ce parc est-il...

	1	2	3	4
33. bien entretenu ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
34. propre ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
35. diversifié en lieux différents et agréables ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
36. bien équipé en terrains de sports, aire de jeux...?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
37. trop fréquenté?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
38. sûr ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
39. calme ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
40. très accessible?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pas d'accord du tout (1), Plutôt pas d'accord (2), Plutôt d'accord (3), Tout à fait d'accord (4).

41. Donnez une note de satisfaction du parc

1. Pas du tout satisfait 2. Plutôt pas satisfait 3. Plutôt satisfait 4. Tout à fait satisfait

Les aménités recherchées dans le parc

42. Ce que conditionne votre sensation de confort ou d'inconfort dans le parc ou le jardin public c'est

1. l'aménagement 2. le comportement de l'autre 3. l'état de propreté du parc 4. le contrôle (la sécurité)

Ordonnez 4 réponses.

dans ce parc êtes-vous plus sensible à / aux...

	1	2	3	4
43. l'aménagement et diversité des paysages ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
44. la qualité d'entretien des plantations ou des pelouses ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
45. le bon état des bancs publics ou d'autres équipements (de jeux, de sport)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
46. l'état de propreté du parc ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
47. Un accès à l'eau potable et aux services sanitaires ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
48. au "bon" comportement des concitoyens ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
49. un sentiment de sécurité (éclairage public, présence visible d'un gardien, accessibilité) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pas d'accord du tout (1), Plutôt pas d'accord (2), Plutôt d'accord (3), Tout à fait d'accord (4).

Renseignements

Pour terminer, j'aimerais obtenir quelques informations additionnelles pour des fins statistiques.

50. Genre

1. Homme 2. Femme

51. Dans quelle tranche d'âge se situez-vous ? :

1. 15-24 ans 2. 25-34 ans 3. 35-44 ans 4. 45-59 ans 5. 60 ans et plus

52. Situation familiale

1. marié(e) 2. célibataire 3. divorcé(e)

53. Avez-vous des enfants ?

1. Oui 2. Non

54. Quelle est votre occupation et type de travail ?

1. agriculteur 2. artisans-commerçants 3. cadres 4. Professions intermédiaires
 5. employés 6. ouvriers 7. retraités 8. chômeurs et non actifs

55. vous avez passé la majeure partie de votre vie dans une

1. ville 2. campagne 3. périphérie urbaine

GRUPE N°7

	1	2	3	4
56. spacieux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
57. lumineux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
58. bruyant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
59. fleuri	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pas d'accord du tout (1), Plutôt pas d'accord (2), Plutôt d'accord (3), Tout à fait d'accord (4).

60. Résidence

**Annexe 6: Liste et caractéristiques socioprofessionnelles des usagers habitués des parcs
belvédère, Kram et du jardin méditerranéen**

	Genre	Dans quelle tranche d'âge se situez-vous ?	Situation familiale	Avez-vous des enfants?	Quelle est votre occupation et type de travail ?
1	Homme	45-59 ans	marié (e)	Oui	Professions intermédiaires
2	Homme	35-44 ans	marié (e)	Oui	artisans-commerçants
3	Femme	25-34 ans	célibataire	Non	ouvriers
4	Homme	25-34 ans	célibataire	Non	employés
5	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
6	Homme	25-34 ans	célibataire	Non	employés
7	Homme	45-59 ans	marié (e)	Oui	employés
8	Femme	60 ans et plus	marié(e)	Oui	chômeurs et non actifs
9	Homme	35-44 ans	célibataire	Non	ouvriers
10	Femme	25-34 ans	marié(e)	Oui	ouvriers
11	Homme	60 ans et plus	marié(e)	Oui	retraités
12	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
13	Femme	25-34 ans	marié (e)	Oui	chômeurs et non actifs
14	Homme	35-44 ans	marié (e)	Oui	employés
15	Homme	45-59 ans	marié (e)	Oui	artisans-commerçants
16	Homme	35-44 ans	marié (e)	Oui	cadres
17	Femme	35-44 ans	marié(e)	Oui	Professions intermédiaires
18	Homme	25-34 ans	célibataire	Non	employés
19	Homme	35-44 ans	célibataire	Non	cadres
20	Homme	35-44 ans	marié(e)	Oui	employés
21	Femme	25-34 ans	célibataire	Non	Professions intermédiaires
22	Homme	35-44 ans	marié(e)	Oui	artisans-commerçants
23	Femme	25-34 ans	marié(e)	Oui	cadres
24	Homme	35-44 ans	marié(e)	Oui	Professions intermédiaires
25	Femme	45-59 ans	marié(e)	Oui	chômeurs et non actifs
26	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
27	Homme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs

28	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
29	Homme	35-44 ans	marié(e)	Oui	artisans-commerçants
30	Homme	16-24 ans	célibataire	Non	ouvriers
31	Homme	25-34 ans	célibataire	Non	ouvriers
32	Homme	25-34 ans	célibataire	Non	employés
33	Homme	25-34 ans	marié(e)	Non	cadres
34	Homme	25-34 ans	célibataire	Non	ouvriers
35	Femme	45-59 ans	divorcé(e)	Oui	ouvriers
36	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
37	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
38	Femme	25-34 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
39	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
40	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	employés
41	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
42	Femme	25-34 ans	célibataire	.	ouvriers
43	Femme	16-24 ans	célibataire	.	chômeurs et non actifs
44	Femme	16-24 ans	célibataire	.	artisans-commerçants
45	Femme	35-44 ans	marié(e)	Oui	Professions intermédiaires
46	Femme	35-44 ans	marié(e)	Oui	employés
47	Femme	25-34 ans	marié(e)	Oui	cadres
48	Femme	16-24 ans	célibataire	.	chômeurs et non actifs
49	Femme	35-44 ans	marié(e)	Oui	chômeurs et non actifs
50	Femme	25-34 ans	marié(e)	Oui	chômeurs et non actifs
51	Femme	25-34 ans	marié(e)	Oui	ouvriers
52	Femme	45-59 ans	marié(e)	Oui	ouvriers
53	Femme	16-24 ans	célibataire	.	chômeurs et non actifs
54	Homme	45-59 ans	marié(e)	Oui	ouvriers
55	Homme	60 ans et plus	marié(e)	Oui	employés
56	Homme	45-59 ans	marié(e)	Oui	ouvriers
57	Homme	45-59 ans	marié(e)	Oui	artisans-commerçants
58	Homme	16-24 ans	célibataire	.	chômeurs et non actifs
59	Homme	16-24 ans	célibataire	.	chômeurs et non actifs
60	Homme	16-24 ans	célibataire	.	employés
61	Homme	16-24 ans	célibataire	.	employés
62	Homme	60 ans et plus	marié(e)	Oui	chômeurs et non actifs

63	Homme	25-34 ans	célibataire	.	chômeurs et non actifs
64	Homme	25-34 ans	marié(e)	Oui	artisans-commerçants
65	Homme	45-59 ans	marié(e)	Oui	ouvriers
66	Homme	16-24 ans	célibataire	.	cadres
67	Homme	16-24 ans	célibataire	.	artisans-commerçants
68	Homme	16-24 ans	célibataire	.	chômeurs et non actifs
69	Homme	35-44 ans	marié(e)	Oui	ouvriers
70	Homme	16-24 ans	célibataire	.	chômeurs et non actifs
71	Homme	60 ans et plus	marié(e)	Oui	chômeurs et non actifs
72	Homme	16-24 ans	célibataire	.	chômeurs et non actifs
73	Homme	45-59 ans	marié(e)	Oui	employés
74	Homme	60 ans et plus	célibataire	.	artisans-commerçants
75	Homme	60 ans et plus	marié(e)	Oui	chômeurs et non actifs
76	Homme	35-44 ans	marié(e)	Oui	employés
77	Homme	16-24 ans	célibataire	.	chômeurs et non actifs
78	Homme	16-24 ans	célibataire	.	chômeurs et non actifs
79	Homme	25-34 ans	célibataire	.	employés
80	Homme	45-59 ans	marié(e)	Oui	artisans-commerçants
81	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	employés
82	Femme	25-34 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
83	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
84	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
85	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
86	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
87	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
88	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
89	Femme	25-34 ans	marié(e)	Oui	chômeurs et non actifs
90	Femme	25-34 ans	célibataire	Non	employés
91	Femme	35-44 ans	célibataire	Non	ouvriers
92	Homme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs
93	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs

94	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	artisans- commerçants	
95	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs	
96	Femme	25-34 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs	
97	Femme	25-34 ans	marié(e)	Oui	cadres	
98	Femme	35-44 ans	marié(e)	Oui	Professions intermédiaires	
99	Femme	45-59 ans	marié(e)	Oui	chômeurs et non actifs	
100	Femme	60 ans et plus	marié(e)	Oui	chômeurs et non actifs	
101	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs	
102	Homme	35-44 ans	marié(e)	Oui	artisans- commerçants	
103	Homme	25-34 ans	marié(e)	Oui	employés	
104	Homme	60 ans et plus	marié(e)	Oui	retraités	
105	Homme	35-44 ans	marié(e)	Oui	retraités	
106	Homme	25-34 ans	divorcé(e)	Non	employés	
107	Femme	16-24 ans	célibataire	Non	chômeurs et non actifs	
108	Femme	25-34 ans	célibataire	Non	cadres	
109	Homme	25-34 ans	célibataire	Non	cadres	
110	Homme	16-24 ans	célibataire	.	chômeurs et non actifs	
111	Homme	60 ans et plus	marié(e)	Oui	chômeurs et non actifs	
112	Homme	35-44 ans	marié(e)	Oui	employés	
113	Homme	45-59 ans	marié(e)	Oui	cadres	
114	Homme	60 ans et plus	marié(e)	Oui	artisans- commerçants	
115	Homme	45-59 ans	marié(e)	Oui	artisans- commerçants	
116	Homme	35-44 ans	marié(e)	Oui	cadres	
117	Homme	25-34 ans	marié(e)	Non	cadres	
118	Homme	35-44 ans	célibataire	.	employés	
119	Homme	25-34 ans	divorcé(e)	Non	cadres	
120	Homme	25-34 ans	célibataire	Non	Professions intermédiaires	
Total	N	120	120	120	99	120

Annexe 7: Liste des acteurs: décideurs, gestionnaires et ouvriers interviewés

Fonction	Lieu et date
Gardien	Parc du Kram Mars 2008
Entrepreneur privé responsable de l'entretien des parcs urbains Sidi Bou Saïd et El Abidine	Sidi Bou Saïd et Carthage Mars 2008
Gardien travaillant dans une entreprise privé de gardiennage au parc EL-Abidine	Carthage Mars 2008
Propriétaire de la buvette au parc urbain Ben Arous	Ben Arous Mars 2008
Technicien – gestionnaire des espaces verts de la ville de Bizerte	Municipalité de Bizerte Mars 2008
Jardinier	Assurance Star Mai 2008
Directeur des espaces verts de la ville de Tunis	Municipalité de Tunis Décembre 2008
Chef de service de l'embellissement urbain – bâtiments	ministère de l'Environnement et du Développement Durable Juin 2010
Ingénieur principal	ministère de l'Environnement et du Développement Durable Juillet 2010
Technicien en chef du parc Belvédère	Parc Belvédère Juillet 2010
Gardien en chef du parc du Belvédère	Par du Belvédère Juillet 2010
Jardinier en chef du parc du Belvédère	Parc du Belvédère Juillet 2010
Ouvrier de jardinage	Parc du Belvédère Juillet 2010
Ouvrier de propreté	Parc du Belvédère Juillet 2010
Directeur	Agence Nationale de Protection de l'Environnement Juillet 2010
Technicien travaux publics	Municipalité de la Goulette Juillet 2010
Technicien travaux publics	Municipalité du Kram Juillet 2010
Entrepreneur privé – entretien et propreté	Municipalité du Kram Juillet 2010
Chef de service des espaces verts	Municipalité de Sidi Bou Saïd Juillet 2010
Jardinier	Municipalité de Sidi Bou Saïd Juillet 2010
Technicien responsable de la gestion des espaces verts à la ville de Kélibia	Municipalité de Kélibia Mars 2010
Chef de service des espaces verts	ministère de l'Environnement et du Développement Durable Février 2011
Président de l'association des amis du Belvédère	Belvédère Mars 2011

Annexe 8: Grilles d'entretien auprès des acteurs publics, gestionnaires et ouvriers

- Grille des entretiens auprès des acteurs publics

A- POLITIQUE DE CREATION ET DE GESTION

1. Je fais une enquête sur les jardins et les parcs publics de la ville. Quelle est votre politique actuelle dans ce domaine ?
2. La plupart des jardins publics sont devenus des lieux d'incivisme, vandalisme et d'insécurité, comment pensez-vous faire cesser cette situation ?
3. Dans votre ville il y a peu de jardins publics et de parcs est ce qu'il y a une politique tracée par la commune afin de rattraper le retard enregistré ?
4. Quel est approximativement le budget municipal alloué à la création d'espaces verts? Et à la gestion d'espaces verts ?
5. La municipalité dispose d'un service des espaces verts, est ce que le nombre d'ouvriers est suffisant ?
6. Que peut apporter le jumelage de la principauté de Monaco au village de Sidi Bou Saïd en matière de politique de préservation et de développement des espaces verts ?
7. Est-ce qu'il y a une coordination entre votre municipalité et d'autres municipalités ou directions au niveau du Gouvernorat (direction de l'environnement, direction des forêts, etc.) pour le développement des espaces verts ?
8. Est-ce qu'il y a une coordination entre la municipalité et les associations de protection de l'environnement pour le développement des espaces verts au niveau du Gouvernorat ?
9. Est-ce qu'il y a une coordination entre les municipalités et les services de sûreté pour surveiller les jardins publics ?
10. Envisagez-vous la mise en concession privée de certains jardins publics ?
11. Est-ce que vous êtes d'accord d'avoir un accès payant pour les jardins publics ?
12. Quelle serait pour vous la politique municipale idéale des jardins et parcs publics pour votre ville ?
13. La ville possède plusieurs jardins publics qui date de l'époque coloniale et après l'indépendance, mais malheureusement ils sont dans la majorité du temps abandonnés, quel est votre point de vue sur cette situation ? Comment l'expliquez-vous ?
14. Dans votre ville il y a peu de jardins publics et de parcs est ce qu'il y a une politique tracée par la commune afin de rattraper le retard enregistré ?

B- IMPLANTATION DES PARCS ET DES JARDINS

9. Le fait qu'ils soient situés dans un quartier aisé ou populaire cela pose-t-il des problèmes particuliers ?
10. La majorité des parcs qui sont en bon état sont situés dans des quartiers aisés, pourquoi? Est-ce une question de budget ?
11. Les quartiers défavorisés sont dépourvus de parcs ou disposent de parcs en état dégradés qu'en pensez-vous ?

C- COMPORTEMENTS DES USAGERS

12. Les parcs dégradés constituent-ils un risque pour la ville. Qu'en pensez-vous ?
13. Dans les parcs il y a des pratiques civiles et d'autres inciviles. comment en tenez-vous compte pour la gestion ?
14. La plupart des jardins publics sont devenus des lieux de vente de stupéfiants et de consommation d'alcool. Pensez-vous pouvoir faire cesser cette situation ?
15. Le jardin Tadhamen est fermé et abandonné. Comment expliquez-vous sa situation ?
16. Souhaitez-vous ajouter quelque chose à cet entretien ?

- Grille des entretiens auprès des jardiniers

A- FORMATIONS, FONCTIONNEMENT ET TÂCHES D'ENTRETIEN

1. Depuis combien de temps êtes-vous jardinier ici ? Comment êtes-vous devenu jardinier dans la fonction publique ? Racontez-moi un peu votre carrière ?
2. Quel est dans une journée votre travail habituel ?
3. Qui prend les décisions pour créer un massif de fleurs ?
4. Y a-t-il un programme annuel de l'entretien du parc ? Le connaissez-vous ? Pouvez-vous le décrire ?
5. Quel est votre travail le plus important au cours des quatre saisons ?
6. Racontez-moi comment se déroule votre travail pendant les jours de fêtes ou lors des manifestations sportives ou culturelles dans votre parc ?
7. Quelles sont les contraintes de votre travail ? De quoi êtes-vous le plus mécontent ?

B- USAGES ET PRISE EN COMPTE DE L'OPINION DU PUBLIC

8. Connaissez-vous les opinions du public ? Si oui en tenez-vous compte et comment ?
9. Etes-vous satisfait des comportements du public ? Que faudrait-il modifier ?
10. Y a-t-il des endroits plus soumis que d'autres à des dégradations ? Lesquels ? Précisez sur la carte (photo aérienne fournie en format A4)

- Grille des entretiens auprès des gestionnaires

A- GESTION ET BUDGET

1. Quel est votre budget ? Comment est-t-il réparti ?
2. Les réparations (arbres, mobilier, etc.) correspondent-elles à un budget important chaque année ?
3. Portez-vous une attention particulière à la propreté du parc ? Dans certains lieux ? Comment faites-vous ?
4. Selon vous l'état d'entretien d'un parc dépend de quoi ?
5. Est-ce que la gestion prend en considération ce que cherchent les usagers
-"Pas du tout" "plutôt pas" "plutôt" "tout à fait"..... Comment ?

B-COMPETENCES TECHNIQUES

6. Pouvez-vous décrire le service de gestion (le personnel, l'entretien, la surveillance) dans votre parc ?
7. Existe-t-il des secteurs du parc attribués à des équipes particulières ? Pour quelles tâches ?
8. Combien y a-t-il d'ouvriers permanents ? occasionnels ?
9. Quel est votre rôle principal dans ce service ?
10. Le gardiennage est-il suffisant à votre avis ? Si oui, Pourquoi ?

C-COMPORTEMENT DES USAGERS ET FONCTIONNEMENT DU PARC

11. Quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez ?
12. Le fait que votre parc soit situé dans un quartier aisé ou populaire, cela pose-t-il des problèmes particuliers ?
13. Y a-t-il des endroits du parc particulièrement dégradés ? Vont-ils le rester ?
14. Comment la fréquentation est-elle répartie dans le parc ? Où les usagers vont-ils ?
15. Le mauvais état de certains endroits du parc est-il dû à une intensité importante de dégradation par les usagers ? Si oui qui dégrade à votre avis ?
16. Quel est pour vous le parc idéal ? Pouvez-vous le décrire ?
17. Y a-t-il des endroits plus soumis que d'autres à des dégradations ? Lesquels ? Précisez sur la carte

- Grille des entretiens auprès des gardiens et agents de propreté

GARDIENS ET AGENTS DE PROPETE

A- pratiques de gardiennage et de nettoyage

1. En quoi consiste votre travail ?
2. Raconter moi une journée habituelle dans le parc...
3. comment êtes-vous devenu gardien de parc ?
4. Y a-t-il des contraintes dans votre travail?
5. Etes-vous satisfait des résultats de votre travail ? Expliquez ?

B- Comportement des usagers

6. Quels sont les délits que vous observez le plus souvent ? Pouvez-vous les empêcher ?
7. Quels sont les plus graves à vos yeux ?
8. Y a-t-il des endroits plus soumis que d'autres à des dégradations ? Lesquels ? Précisez sur la carte...

RESUMÉ

Titre de la thèse : Civilités et incivilités dans les parcs et les jardins publics du Nord-Est de la Tunisie : interactions entre gestionnaires et pratiques sociales

Cette thèse étudie les parcs et les jardins publics du Nord Est de la Tunisie (Grand Tunis, Bizerte, Nabeul et Zaghuan) en fonction de leur politique de création et mode de gestion qui varie entre hyper et hypo régulation des pratiques sociales. Elle a pour objectif l'interprétation des relations entre les espaces publics de type parcs et jardins, leurs pratiques de gestion et les comportements des usagers. Il s'agit de mieux comprendre les variations de fonctionnement des parcs publics afin d'orienter les politiques publiques dans ce domaine.

La thèse porte donc sur trois échelles géographiques différentes celle nationale en relation avec la politique de création et de gestion de ces espaces. Celle du Nord-Est de la Tunisie qui vise à déterminer la mise en place de ces politiques publiques dans cette région. Enfin, une échelle régionale, celle de la région de Tunis, afin d'analyser le fonctionnement et puis les multiples usages et leurs perceptions par les différents acteurs.

Cette étude se fonde dans sa première partie sur les notions d'incivilités et de civilités, de sentiment d'inconfort et d'insécurité, et de gestion de l'espace public vert, ainsi que sur leurs interactions. Dans sa deuxième partie, la thèse présente et analyse les politiques publiques de création et de gestion des parcs et des jardins publics en milieu urbain avec l'étude de cas des villes du Nord-Est de la Tunisie. Cette partie a aussi pour objectif d'évaluer les caractéristiques de ces espaces et leur répartition géographique, et d'expliquer leur localisation dans l'espace urbain.

La recherche essaie de déterminer dans la troisième et dernière partie les différents comportements perçus comme civils et incivils, c'est-à-dire portant atteinte principalement aux biens et aux propriétés. Ensuite la thèse détermine les facteurs explicatifs du sentiment d'inconfort ressenti dans ces espaces. Enfin, nous développons l'étude détaillée de trois cas dans la région de Tunis afin d'analyser leur fonctionnement, l'évaluation de ces espaces par leurs usagers habitués et les aménités auxquelles ces usagers sont les plus sensibles.

Les résultats obtenus, à partir d'observations et d'entretiens, mettent en évidence le rôle de la situation géographique, du profil social du quartier et de la faiblesse des moyens d'entretien et de contrôle, en tant que facteurs permettant de comprendre les comportements incivils. Malgré leur caractère infra pénal, les incivilités sont l'une des causes de l'augmentation du sentiment d'inconfort dans l'espace public, directement par l'augmentation du sentiment d'insécurité et indirectement par l'atteinte à la qualité perçue de l'espace public. Il semble que l'espace public vert et les usages qui en sont attendus ne pourront pas être maintenus sans un renouvellement des pratiques d'entretien, leurs adaptations aux quartiers urbains concernés et la prise en considération du maintien des aménités pour les usagers. La qualité technique de la conception et de la gestion de ces espaces n'est pas le seul problème, il faut surtout apprendre à répondre aux diverses attentes sociales citadines.

Cette thèse nous a amenée à mieux comprendre les espaces de nature aménagée en ville dans un pays en voie de développement comme la Tunisie. Par opposition à la majorité des pays du Sud, la préservation et la création des espaces publics de parcs et de jardins dans les régions urbaines sont devenues une préoccupation marquée des pouvoirs publics en Tunisie. Cependant cette politique semble maintenir une inégalité de répartitions des moyens financiers entre les différents services municipaux des différents quartiers de la région urbaine étudiée. Les finalités écologiques, urbanistiques et sociales de ces parcs ont parfois rencontré les buts lucratifs des personnels de l'ancien régime à l'origine de cette politique verte.

Mots clés : Civilités, incivilités, parcs et jardins publics, gestion, qualité de vie en ville.

ABSTRACT

**Title: Orders and disorders in public parks and gardens in north Est of Tunisia
Interactions between management and social practices**

This thesis studies parks and public gardens of the northeast of Tunisia (Big Tunis, Bizerte, Nabeul and Zaghuan) according to their politics of creation and mode of management which varies between hyper and hypo regulation of the social practices. It has for objective the interpretation of the relations between the public parks and gardens, their practices of management and the behavior of the users. It is a question of understanding better the variations of functioning of urban parks to direct the public politics in this domain. The thesis concerns three different geographical scales: the first is national related to the politics of creation and management of these spaces. The second is the Northeast of Tunisia which aims at determining the implementation of these public politics in this region. Finally, a regional scale, of the region of Tunis, analyzes the functioning and then the multiple practices and their perceptions by the various actors.

This study is based in its first part on the notions of order and disorder, feeling of embarrassment and insecurity, and management of the green public place, as well as on their interactions. In its second part, the thesis explains and analyzes the public policies of creation and management of parks and public gardens in urban zones with the case study of the cities of the Northeast of Tunisia. This part has also for objective to estimate the characteristics of these spaces and their geographical distribution, and to explain their localization in the urban space.

The research tries to determine in the third and last part the various behavior perceived as order and disorder. Then the thesis determines the explanatory factors of the feeling of discomfort felt in these spaces. Finally, we develop the detailed study of three cases in the region of Tunis to analyze their functioning and the evaluation of these spaces by their accustomed users.

The obtained results, from observations and from conversations, highlight the role of the geographical situation, the social profile of the district and the weakness of means of maintenance and control, as factors allowing understanding these behaviors. In spite of their infra penal character, the incivilities are one of the causes of the increase of the feeling of discomfort in the public place, directly by the increase of the feeling of insecurity and indirectly by the decrease of public space quality. It seems that the green public place and the practices which are expected there cannot be maintained without a renewal of the practices of maintenance, their adaptations to the concerned urban districts and the taking into consideration of the preservation of the friendliness. The technical quality of the design and management of these areas is not the only problem; we must above all learn to respond to the various urban social expectations.

This thesis has led us to better understand the landscaped urban spaces in a developing country like Tunisia. In contrast to the majority of countries of the South, the preservation and creation of public spaces, parks and gardens in urban areas have become a significant concern of public authorities in Tunisia. However this policy seems to maintain a disparity of financial distributions between the various municipal services, the various districts of the studied urban region.

Keywords: order, disorder, public parks and gardens, management, quality of life in town.

التلخيص

السلوكيات الحضارية وتغير الحضارية بالحدائق والمنتزهات العمومية في مدن الشمال الشرقي للبلاد التونسية.

التفاعل بين المتصرفين و السلوكيات الاجتماعية

تتناول هذه الأطروحة بالدراس المنتزهات والحدائق العمومية في الشمال الشرقي لتونس (تونس الكبرى، بنزهر، نابل و زغوان) وفقا لمياسة ونظما وطريقة التصرف فيها.

و تصدق هذه الأطروحة لتفسير العلاقات القائمة بين الحدائق والمنتزهات العمومية، طرق التصرف فيها، و مختلف تصرفات مستعملها وذلك لتوجيه السياسات العمومية.

تشمل طرق البحث ثلاثة مستويات جغرافية مختلفة، الأولى على المستوى الوطني و له علاقة بسياسات البحث و التصرف في هذه الفضاءات، الثاني على مستوى منطقة الشمال الشرقي للبلاد التونسية و يهدف إلى تحليل التوزيع

الجغرافي لهذه الفضاءات، و الثالث على مستوى مدينة تونس ويفسر طرق عمل، و مختلف استعمال هذه الفضاءات.

تعتمد هذه الدراسة في جزئها الأول على نمط مفاهيم (السلوكيات الحضارية و التغير الحضارية، الإحساس بعدم الراحة و عدم الأمان، التصرف في هذه الفضاءات) و مختلف العلاقات التي تجمع بينها.

و في جزئها الثاني، تتناول سياسات البحث و التصرف فيها مع دراسات بعض الحالات في الشمال الشرقي للبلاد التونسية، كما يهدف هذا الجزء إلى تقييم خصائصها و تعرضها الجغرافية.

أما الجزء الثالث، فهو يحدد مختلف التصرفات و المصنفة حضارية و غير حضارية.

و على هذا الأساس، تقدم الأطروحة العوامل المفسرة للإحساس بعدم الراحة داخل هذه الفضاءات، عبر دراسة مفصلة لثلاث حالات بمنطقة تونس لتحليل أحوالها و تقييم هذه المساحات من قبل مستخدمها.

إن النتائج التي توصل إليها من خلال الملاحظات، و الملاحظات المعبرة في هذا الغرض، تسلط الضوء على دور الخصائص الجغرافية و الوضع الاجتماعي للمنطقة وضعف نماذج السياسة و السيطرة في فهم و تفسير السلوكيات

التغير الحضارية.

فالرغم من طابعها الإثنائي تبقى السلوكيات التغير حضارية كوحدة من أهم الأساليب التي أدت إلى زيادة الشعور بعدم الإرتياح في الأماكن العمومية مباشرة عن طريق الشعور بإعدام الأمن و بشكل غير مباشر عن طريق

تدهور جودة هذه المساحات.

ويبدو أن الأماكن الخضراء العمومية و الممارسات المنتظرة داخلها، لا يضمن الحفاظ عليها دون تجديد ممارساتها و تكييفها مع المناطق الحضرية المعينة.

إن جودة التصميم و إدارة الأماكن الخضراء العمومية لا تمثل المشغل الوحيد، حيث يبدو الإبتدائية قبل كل شيء، لمتنوع الطلبات الاجتماعية.

الضلع المعانيخ : السلوكيات الحضارية وتغير الحضارية، الحدائق و المنتزهات، السياسة